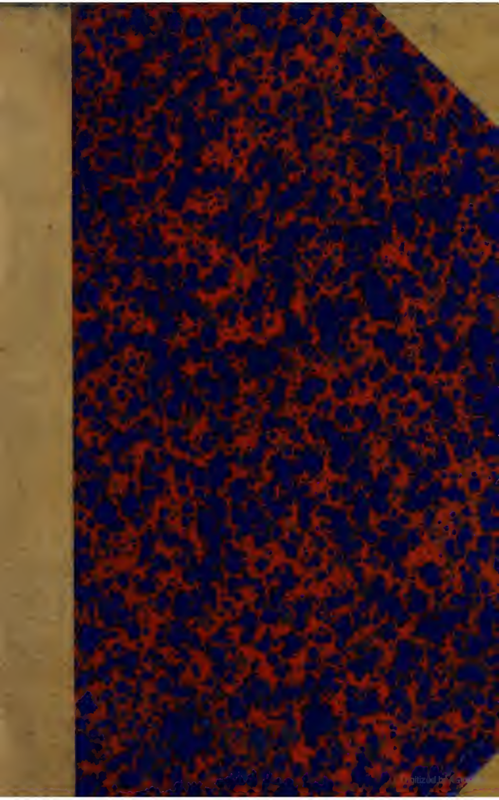



NAZIONALE
BIBLIOTECA
VITT. EMANUELE
ROMA
202
2 F
2




13



HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE DE L'EUROPE.

TOME II.

HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE DE L'EUROPE,

PENDANT

LES QUINZIÈME, SEIZIÈME ET DIX-SEPTIÈME SIÈCLES.

CHAPITRE PREMIER.

DE LA LITTÉRATURE ANCIENNE EN EUROPE, DE 1550 A 1600.

SECTION PREMIÈRE.

Progrès de la littérature classique. — Savants critiques. — Éditions des auteurs anciens. — Lexiques et grammaires. — Latinistes éminents. — Muret. — Manuce. — Décadence du goût. — Scaliger. — Casaubon. — Littérature classique en Angleterre sous Élisabeth.

On a vu dans la première moitié du XVIe siècle que déjà les fondements d'une solide érudition classique avaient été posés en plusieurs contrées de l'Europe : la prééminence de l'Italie était devenue en général bien moins sensible, et pouvait même être révoquée en doute ; dans tout l'empire d'Allemagne, en France, et jusqu'à un certain point en Angleterre, l'étude de la littérature ancienne avait été presque uniformément progressive. Mais les cinquante années qui suivirent, et dont nous allons aborder l'histoire, ont mérité plus particulièrement encore le titre d'âge de savants, et ont rempli nos bibliothéques publiques d'immenses travaux littéraires. En matière de critique et de philologie, tout ce qui a été écrit antérieurement au milieu du XVIe siècle est peu de chose en comparaison des productions de l'époque qui vient ensuite.

Nous avons pensé qu'il serait utile de réunir ici en un seul tableau les dates des premières éditions des auteurs grecs et latins, à quelques uns près, dont les ouvrages ne sont, sous tous

les rapports, que d'une importance très secondaire. Nous avons suivi les indications du docteur Dibdin, dont l'autorité ne sera probablement pas contestée :

Ammien	1474	*Rome.*
Anacréon	1554	*Paris.*
Antonin	1558	*Zurich.*
Apollonius de Rhodes	1496	*Florence.*
Appien	1551	*Paris.*
Apulée	1469	*Rome.*
Aristophane	1498	*Venise.*
Aristote	1495-8	*Venise.*
Arrien	1535	*Venise.*
Athénée	1514	*Venise.*
Aulu-Gelle	1469	*Rome.*
Ausone	1472	*Venise.*
Boëce	Absque anno.	circ. 1470.
Callimaque	Absque anno.	*Florence.*
Catulle	1472	*Venise.*
César	1469	*Rome.*
Cicero de Officiis	1465	*Mayence.*
—— Epist. famil	1467	*Rome.*
—— Epist. ad Attic	1469	*Rome.*
—— de Oratore	1465	*Mayence* et *Subiaco.*
—— Rhetorica	1490	*Venise.*
—— Orationes	1471	*Rome.*
—— Opera philosoph.	1469 / 1471	*Rome.*
Ciceronis Opera	1498	*Milan.*
Claudien	Absque anno.	*Brescia.*
Démosthène	1504	*Venise.*
Denys d'Halicarnasse	1546	*Paris.*
Diodore, v lib	1539	*Bâle.*
——— xv lib	1559	*Paris.*
Diogène Laërce	1533	*Bâle.*
Dion Cassius	1548	*Paris.*
Élien	1545	*Rome.*
Épictète	1528	*Venise.*
Eschyle	1518	*Venise.*
Ésope	1480?	*Milan.*
Euclide	1533	*Bâle.*
Euripide	1513	*Venise.*
Florus	1470	*Paris.*
Hérodien	1513	*Venise.*

HÉRODOTE	1502	*Venise.*
HÉSIOD. Op. et Dies	1493	*Milan.*
—— Op. omnia	1495	*Venise.*
HOMÈRE	1488	*Florence.*
HORACE	Absque anno.	
ISOCRATE	1493	*Milan.*
JOSÈPHE	1544	*Bâle.*
JUSTIN	1470	*Venise.*
JUVÉNAL	Absque anno.	*Rome.*
LONGIN	1584	*Bâle.*
LUCAIN	1469	*Rome.*
LUCIEN	1496	*Florence.*
LUCRÈCE	1473	*Brescia.*
LYSIAS	1513	*Venise.*
MACROBE	1472	*Venise.*
MANILIUS	Ante 1474	*Nuremberg.*
OPPIEN	1515	*Florence.*
ORPHÉE	1500	*Florence.*
OVIDE	1471	*Bologne.*
PAUSANIAS	1516	*Venise.*
PÉTRONE	1476?	
PHÈDRE	1596	*Troyes.*
PHOTIUS	1601	*Augsbourg.*
PINDARE	1513	*Venise.*
PLATON	1513	*Venise.*
PLAUTE	1472	*Venise.*
PLINII Nat. hist.	1469	*Venise.*
PLINII Epist.	1471	
PLUTARQUE, Op. moral	1509	*Venise.*
—— Vitæ	1517	*Venise.*
POLYBE	1530	*Haguenau.*
QUINTILIEN	1470	*Rome.*
QUINTE-CURCE	Absque anno.	*Rome.*
SALLUSTE	1470	*Paris.*
SENECÆ Tragediæ	1484	*Ferrare.*
SÉNÈQUE	1475	*Naples.*
SILIUS ITALICUS	1471	*Rome.*
SOPHOCLE	1512	*Venise.*
STACE	1472?	
STRABON	1516	*Venise.*
SUÉTONE	1470	*Rome.*
TACITE	1468?	*Venise.*
TÉRENCE	Ante 1470?	*Strasbourg.*
THÉOCRITE	1493	*Milan.*

THUCYDIDE............	1502.......	*Venise.*
TITE-LIVE............	1469.......	*Rome.*
VALÈRE MAXIME........	Antè 1470?.	*Strasbourg.*
VALERIUS FLACCUS.......	1474.......	*Rome.*
VELLEIUS PATERCULUS....	1520.......	*Bâle.*
VIRGILE...............	1469.......	*Rome.*
XÉNOPHON............	1516.......	*Florence.*

On remarquera qu'au milieu même du XVI[e] siècle, quelques auteurs bien connus n'avaient pas encore été livrés à l'impression. Mais la plupart des autres avaient eu plusieurs éditions, dont il serait fastidieux de faire l'énumération ; de sorte qu'en somme les moyens d'acquérir une érudition étendue, sinon très exacte de tout point, pouvaient être, à peu de chose près, aussi abondants qu'ils le sont aujourd'hui. L'accroissement de ces richesses intellectuelles fut, selon toute probabilité, une des causes qui contribuèrent à modifier le caractère général de la littérature classique. Elle perdit quelque chose de son élégance et de son poli, mais elle devint plus laborieuse et plus profonde. Le type allemand ou cisalpin, si je puis me servir de cette expression, l'emporta sur l'italien, l'école de Budé sur celle de Bembo; et l'Italie elle-même dut subir cette influence. Ce progrès de l'érudition aux dépens du goût pouvait être sensible dès l'an 1550; car nos divisions arbitraires ne sauraient s'adapter exactement aux changements réels des choses : toutefois, il n'avait pas encore été aussi remarquable en Italie qu'il le devint dans la dernière moitié du siècle. Les écrivains de 1550 à 1560 se distinguent de leurs prédécesseurs, non seulement par leur négligence des grâces du style, mais aussi par un plus grand luxe de citations, et par le soin avec lequel ils s'étudient à établir leurs distinctions et leurs preuves. Ils prévoient que, dans le nombre toujours croissant des savants, ils rencontreront des censeurs, et cherchent à se bien poser en cas de controverse, et à motiver solidement les différences qui peuvent exister entre eux et ceux qui ont déjà parcouru le même terrain. C'est ainsi que souvent des ouvrages de critique, des livres relatifs à la science des antiquités, contiennent peu de développements originaux qui ne soient interrompus à chaque phrase par des citations, et ne sont guère, en certains cas, que les tablettes ou cahiers de notes sur lesquels les savants avaient pour habitude de consigner les observations journalières qu'ils faisaient dans le cours de leurs études.

Un historien allemand moderne fait remarquer le contraste qui existe entre le Commentaire de Paulus Cortesius sur la philosophie scolastique, publié en 1503, et la *Mythologia* de Natalis Comes, en 1551. Le premier de ces ouvrages est, en dépit de la nature du sujet, plein de chaleur et de bon sens, et écrit d'un style classique ; l'autre n'est qu'un ennuyeux amas de citations : ce sont les matériaux d'un livre plutôt qu'un livre même, et le lecteur embarrassé n'en peut saisir ni l'esprit, ni le résultat général [1]. C'est là, jusqu'à un certain point, un des caractères de l'époque; et ce défaut devint plus sensible vers la fin du siècle. Un livre comme les *Annales* de Baronius, dit le même écrivain, un livre aussi informe, aussi dépourvu de toute trace d'éloquence, n'aurait jamais vu le jour dans l'âge de Léon. Il est juste d'ajouter qu'avec tous les défauts de Baronius, aucun écrivain du temps de Léon n'aurait présenté à ses lecteurs une telle masse de connaissances.

On peut mettre au rang des principales causes de cette décadence du style la plus grande impulsion donnée à l'étude du grec : non pas assurément que les grands écrivains de cette langue soient des modèles inférieurs à ceux de la langue latine, mais parce que la pratique de la composition se bornait à cette dernière. Le grec ne fut même véritablement compris, en ce qui touche la structure particulière et la syntaxe de la langue, que long-temps après. C'était néanmoins une tâche assez laborieuse, avec les moyens défectueux que l'on possédait alors, que celle d'apprendre même les mots isolés de cette langue si riche; et quelques savants y réussirent d'une manière remarquable. Le grec était peu cultivé en Italie : on peut même dire qu'à partir du milieu du siècle pas un Italien, si l'on excepte Angelus Caninius et Æmilius Portus, qui l'un et l'autre passèrent toute leur vie de ce côté des Alpes, ne se fit une grande réputation comme helléniste; car Petrus Victorius (Pietro Vettori) appartient plutôt à l'époque précédente. C'est en France et en Allemagne qu'il faut chercher les hommes qui ont fait entrer la littérature grecque dans le domaine de la science. Il serait impossible de citer tous les noms : nous choisirons les plus éminents, sans faire de distinction entre les travailleurs dans les deux vignes de la littérature ancienne, puisque leurs soins étaient souvent partagés entre l'une et l'autre.

L'université de Paris, grâce aux encouragements qu'elle avait

[1] Ranke, *Die Papste des 16ten und 17ten Jahrhunderts*, t. I, p. 484.

reçus de François Ier, tenait le premier rang pour les études philologiques; et comme aucun autre établissement en France ne pouvait avoir la prétention de rivaliser avec elle, les étudiants y affluaient de toutes parts. Toussain, Danès et Dorat (ou Daurat) professèrent le grec avec éclat. Ce dernier fit également partie de la brillante pléïade des poètes français; mais il se distingua beaucoup plus dans les langues mortes que dans la sienne. La plus haute renommée de l'université fut Turnebus, ainsi appelé par les dieux, mais par les hommes Tournebœuf, issu, dit-on, d'une famille écossaise, dont le nom devait être Turnbull [1]. Turnèbe fut un de ces savants laborieux qui ne dédaignèrent point de se vouer à la tâche utile de traduire les auteurs grecs en latin, et c'est un des meilleurs traducteurs en ce genre. Mais sa réputation est principalement fondée sur ses *Adversaria*, dont la première partie parut en 1564, la deuxième en 1565, et la troisième, après sa mort, en 1580. Ce sont des mélanges divisés par chapitres, afin d'offrir des points de repos au lecteur, car chacun de ces chapitres ne se compose en grande partie que de notes détachées. Les ouvrages de ce genre, qui n'étaient en réalité que des espèces de répertoires généraux, n'étaient pas rares; mais ils ne sont pas faits pour être lus de suite, et ne sont bons qu'à consulter au besoin. Les *Adversaria* de Turnèbe contiennent plusieurs milliers d'explications de passages latins : ces explications sont remarquables par leur concision; il en est peu qui excèdent une demi-page, et la plupart sont beaucoup plus courtes. L'auteur saute brusquement d'un sujet à un autre sujet tout différent; et son éditeur a dû trouver qu'il était difficile de le suivre dans sa course, si l'on en juge par les titres des chapitres, qui, tout complexes qu'ils sont, ne donnent souvent qu'une idée très imparfaite de leur contenu. Les phrases expliquées sont en général difficiles; et ces mélanges, en même temps qu'ils donnent une haute idée de l'érudition de Turnèbe, ont fourni d'amples matériaux aux commentateurs qui sont venus ensuite. Les meilleurs critiques de cette époque et de la suivante, Gesner, Scaliger, Lipsius, Barthius, en font un pompeux éloge; on n'a même trouvé rien à lui reprocher, si ce n'est un excès de brièveté et une

[1] *Biogr. univ.* Les poètes latins du temps ont fait la pénultième de *Turnebus* longue et brève indifféremment, mais le plus souvent longue, ce qui ne paraît pas conforme aux principes. Le grec même ne résout pas la question; puisqu'il y est appelé indistinctement Τουρνέβος et Τουρνηβος. (MAITTAIRE, *Vitæ Stephanor.*, I. III.)

propension un peu trop grande à corriger le texte des auteurs, travail dans lequel il n'est pas extrêmement heureux [1]. Montaigne a signalé dans Turnèbe un autre mérite, c'est qu'avec plus d'érudition qu'un seul homme n'en avait possédé depuis dix siècles, il était totalement exempt de ce pédantisme dans lequel s'enveloppaient alors les savants, et pouvait causer sur des sujets étrangers à ses travaux et à ses occupations, comme s'il eût toujours vécu dans le monde.

Petrus Victorius consacra la plus grande partie d'une longue carrière, terminée seulement en 1585, à professer la rhétorique grecque et latine à Florence : il a laissé, sous le titre de *Variæ Lectiones*, un ouvrage qui, par sa nature, présente beaucoup d'analogie avec les *Adversaria* de Turnèbe. De Thou a dit, en style un peu hyperbolique, que Victorius avait vu la renaissance et presque l'extinction des lettres en Italie [2]. Il n'est personne peut-être qui ait travaillé avec plus de succès à la restauration du texte de Cicéron; personne, suivant Huet, qui ait fait de meilleures traductions du grec; personne non plus n'étudiait avec plus de soin les variantes des manuscrits, et n'apportait plus de circonspection dans ses corrections. Cependant ses *Variæ Lectiones*, en trente-huit livres, dont la première édition parut en 1583, n'ont pu, malgré leur mérite généralement reconnu, échapper à la sévérité de Scaliger, qui prétend que l'ouvrage entier ne vaut pas un seul livre des *Adversaria* de Turnèbe [3]. Scaliger avait pourtant, dans une précédente occasion, fait un grand éloge de Victorius : mais depuis il y avait eu, ainsi qu'il en convient, quelque mésintelligence entre eux, et toutes les fois qu'il s'agit d'un adversaire, ce n'est jamais la bonne foi qui guide la langue ou la plume de ce fameux critique. Du reste, je ne connais pas directement les *Variæ Lectiones* de Victorius.

[1] BLOUNT; BAILLET. Ce dernier, qui a recueilli ces divers jugements, commence par dire que Turnèbe a eu autant d'admirateurs que de lecteurs, et qu'il est presque le seul critiquo que l'envie n'ait point osé attaquer. Il parlo cependant de ses corrections de passages *grecs* et latins. Je n'ai pas remarqué do corrections de passages grecs dans les *Adversaria*; l'ouvrage, si je ne me trompe, ne traite que de la langue latine. Muret appelle Turnèbe *Homo immensâ quâdam doctrinæ copiâ instructus, sed interdùm nimis properè, et nimis cupidè amplexari solitus est ea quæ in mentem venerant.* (*Variæ lectiones*, l. x, c. 18.) Muret, comme la plupart des critiques, *vincta cædit sua* : on pourrait lui adresser le même reproche.

[2] *Petrus Victorius longævâ ætate id consecutus est, ut literas in Italiâ renascentes et penè extinctas viderit.* (THUANUS, ad ann. 1585, *apud* BLOUNT.)

[3] *Scaligeranâ secundâ.*

Marc-Antoine Muret (Muretus), natif de Limoges, donna le même titre à un recueil du même genre. La première partie de cet ouvrage, contenant huit livres, fut publiée en 1559; sept autres livres parurent en 1586, et les quatre derniers en 1600. Cet illustre savant du XVIe siècle a trouvé dans le XVIIIe un autre savant bien digne d'être son éditeur : c'est Ruhnkenius de Leyde, qui appelle les *Variæ Lectiones* de Muret « une œuvre digne de Phidias »; expression qui caractérise assez plaisamment la haute importance que les philologues attachent à leurs travaux. Ce livre de Muret ne contient que des notes explicatives de divers passages dont le sens peut présenter quelqu'obscurité, et ces notes sont dans la forme de celles dont nous avons déjà parlé. Quelquefois l'auteur se lance dans la critique conjecturale; dans beaucoup de chapitres, il se contente d'indiquer des rapprochements, ou bien il rapporte incidemment quelque trait ou fable classique. Ses corrections, quelquefois trop hasardées [1], sont souvent heureuses et sûres. Muret se lit avec beaucoup plus de plaisir que Turnèbe; ses observations portent en général sur des points plus attrayants de critique latine, et on peut les comparer aux mélanges de Jortin [2]. Mais pour la pro-

[1] En voici un exemple. Dans le discours de Galgacus (*Taciti Vita Agricolæ*), au lieu de *libertatem non in præsentiâ laturi*, dont le sens n'est pas clair, il propose de lire *in libertatem, non in populi romani servitium nati*. Une conjecture aussi peu soutenable ne serait pas reçue dans l'état actuel de la science : mais Muret a un moyen commode de trancher la difficulté : *vulgus quid probet, quid non probet, nunquàm laboravi*.

[2] Voici des titres de chapitres du huitième livre des *Variæ Lectiones*; on pourra se faire une idée de l'agréable variété des sujets traités par Muret :

1. Les poëtes comparés aux abeilles, par Pindare, Horace, Lucrèce. Vers d'Horace,

Necte meo Lamiæ coronam,

expliqué à l'aide d'Euripide.

2. Passage de la *Rhétorique* d'Aristote (l. II) expliqué d'une manière différente de celle de P. Victorius.

3. Comparaison d'un passage du *Phædre* de Platon avec la traduction par Cicéron.

4. Passage de l'*Apologia Socratis* corrigé et expliqué.

5. Vers de Virgile imité d'Homère.

6. Défauts de mémoire relevés dans P. Victorius.

7. Passage de la *Rhétorique* d'Aristote expliqué par sa *Métaphysique*.

8. Explication d'un autre passage du même livre.

9. Passage de Cicéron *pro Rabirio* rectifié.

10. Imitation d'Eschine dans deux passages de la troisième *Catilinaire*.

11. Imitation d'Eschine et de Démosthène dans deux passages de la déclamation de Cicéron contre Salluste. (L'authenticité de cette dernière pièce n'est point établie).

12. C'est *inficetus* qu'on doit dire, et non pas *infacetus*.

13. Correction d'un passage du 5e livre des *Ethiques* d'Aristote.

14. Le mot διαψεύδεσθαι, dans le 2e livre de la *Rhétorique* d'Aristote, mal expliqué par P. Victorius.

fondeur de l'érudition, Jortin est probablement bien inférieur au professeur de Paris. Muret semble prendre plaisir à critiquer Victorius.

Turnèbe, Victorius, Muret et deux autres savants dont nous avons déjà parlé, Cœlius Rhodiginus et Alexander ab Alexandro, peuvent être regardés comme les hommes qui eurent la part la plus considérable dans le grand œuvre de la critique littéraire au XVIe siècle. Mais il y eut encore beaucoup d'autres érudits, et même des hommes d'un mérite remarquable, que nous sommes forcés de passer sous silence. Au commencement du siècle suivant, Gruter recueillit les travaux des critiques antérieurs à cette époque, en six gros volumes d'une impression très serrée, auxquels Paræus ajouta, en 1623, un septième volume : cet ouvrage, intitulé *Lampas, sive Fax liberalium Artium*, est plus connu sous le nom de *Thesaurus criticus*. Un petit nombre des auteurs appartient au XVe siècle, mais il n'en est point qui aille au delà du XVIe. La plupart des nombreux traités dont se compose cette vaste collection rentrent dans la catégorie des *Adversaria*, ou remarques détachées. Bien que toutes ces remarques n'aient pas la concision étudiée de celles de Turnèbe, elles n'excèdent pas en général une ou deux pages, et le nombre en est par conséquent immense. Ceux qui, en jetant aujourd'hui les yeux sur une simple note, recueillent le fruit des patients labeurs de ces hommes, devraient éprouver quelque respect pour leurs noms, et admirer leur sagacité en même temps que la force de leur mémoire. Ils avaient à collationner l'antiquité tout entière, ils plongeaient dans des profondeurs que l'indolence de la philologie moderne, se ratranchant dans un superbe dédain, affecte de regarder comme indignes d'être explorées; ils se croyaient obligés de se faire jurisconsultes, médecins, historiens, artistes, agriculteurs, pour

15. Le mot *asinus* dans Catulle (*Carm.* 95) ne signifie pas un âne, mais une meule de moulin.

16. Vers d'Euripide mal traduits par Cicéron.

17. Passage des lettres de Cicéron mal interprété par Politien et par Victorius.

18. Explication d'un passage du *Phædre*.

19. Différence entre l'accusation et l'invective, expliquée par des exemples tirés de Démosthène et de Cicéron.

20. Imitation d'Eschine par Cicéron.

Rectification de deux passages de Tite-Live.

21. *Mulieres eruditas plerumquè libidinosas esse*, d'après Juvénal et Euripide.

22. Noblesse de caractère déployée par Iphicrate.

23. Comment Hercule était un médecin qui guérit Alceste lorsqu'il était dans un état désespéré.

24. Cruauté du roi Déjotarus, rapportée d'après Plutarque.

25. Loi humaine des Perses.

éclaircir les difficultés que présentent les auteurs anciens. Il est douteux aussi qu'on ait mis à profit, dans nos éditions plus récentes des classiques, tous les matériaux importants que les efforts infatigables des hommes du XVI[e] siècle avaient accumulés. On possède, dans l'état actuel de la science philologique, une connaissance incomparablement plus grande qu'eux des délicatesses grammaticales, du moins en ce qui concerne la langue grecque, et peut-être apporte-t-on aussi dans les corrections un tact plus fin, quoiqu'ils ne soient pas toujours en défaut sous ce rapport; mais quant à la partie exégétique de la critique, c'est-à-dire à l'interprétation, à l'explication de passages, non point corrompus, mais obscurs, on peut soupçonner avec quelque raison que le XVIII[e] et le XIX[e] siècle, loin d'avoir fait des progrès dans cette branche de la science, sont plutôt restés en deçà des travaux de ces savants en *us* (pour me servir d'une expression consacrée) que Gruter a réunis dans ses volumes massifs et oubliés.

Parmi les hommes qui se livraient à ces mêmes travaux, une classe distincte et plus nombreuse se composait des éditeurs des écrivains grecs et latins. Et ici encore, nous nous trouvons dans l'impossibilité de faire autre chose que de signaler quelques uns de ceux qui, d'après le jugement des personnes les plus compétentes, paraissent avoir quelque supériorité sur leurs contemporains. Les premières traductions du grec faites dans le XV[e] siècle, traductions en général fort défectueuses en raison de la connaissance imparfaite que les hommes même les plus instruits avaient alors de la langue originale, furent remplacées par d'autres plus fidèles: celles de Xénophon, par Leunclavius; de Plutarque, par Xylander; de Démosthène, par Wolf; d'Euripide et d'Aristide, par Canter, sont fort estimées. Huet dit, en parlant de la première, que le traducteur n'omet et n'altère rien, son latin correspondant souvent au grec mot pour mot, et présentant le même tour, la même disposition de phrase; de sorte qu'on retrouve l'auteur original tout entier, rendu en même temps avec une pureté de langage et une allure franche et naturelle qu'il est rare de rencontrer [1]. Cependant Estienne, s'il faut en croire Scaliger, faisait peu de cas du savoir de Leunclavius [2]. La France, l'Allemagne et les Pays-Bas, sans parler de Bâle et de Genève, donnèrent le jour à un grand nombre de nouvelles éditions, accompagnées en beaucoup de cas de riches et savants commentaires.

[1] BAILLET; BLOUNT; NICÉRON, t. XXVI. [2] *Scaligerana secunda.*

Le *Tacite* de Lipsius est son meilleur ouvrage, dans l'opinion de Scaliger et dans la sienne même. Il s'était tellement rendu maître de cet auteur favori qu'il offrit d'en réciter tel passage que l'on voudrait, un poignard sur la poitrine, avec permission de l'enfoncer si sa mémoire le trahissait [1]. Lipsius, après avoir résidé plusieurs années à Leyde, où il professait la religion réformée, alla à Louvain et se déshonora en écrivant en faveur des miracles de la légende catholique, et faisant ainsi abnégation de ce jugement supérieur qu'il avait déployé dans ses travaux critiques. Les protestants ont traité sa désertion et ses derniers écrits avec un mépris qui s'est quelquefois étendu à ses productions d'un ordre plus élevé. Cette tendance perce un peu dans l'article *Lipsius* de Bayle, et on la retrouve dans d'autres critiques protestants, surtout parmi les Hollandais. C'est ainsi qu'ils affectent de dénigrer ses connaissances en grec, comme s'il n'eût pas été capable de lire cette langue, et qu'ils l'accusent de plagiat sur des indices extrêmement légers. Casaubon, sans regarder Lipsius comme un helléniste de première force, convient cependant qu'il a traduit Polybe mieux que ses prédécesseurs [2].

Acidalius, qu'une mort prématurée enleva à la science philologique, qui fondait sur lui de grandes espérances [3], Paul Manuce, et Petrus Victorius, méritent d'être cités honorablement pour leurs travaux critiques sur les auteurs latins; et le *Lucrèce* de Giffen ou Giphanius, publié à Anvers en 1566, est encore estimé [4]. Mais nous pouvons choisir l'*Horace* de Lambin comme un éclatant témoignage de l'érudition classique de l'époque. Il parut en 1561. Dans cette édition, Lambin réclame l'honneur d'avoir corrigé le texte à l'aide de dix manuscrits, dont la plupart avaient été trouvés par lui en Italie, où il était allé à la suite du cardinal de Tournon. Il avait commencé ses travaux sur Horace par de nombreux extraits des philosophes et des poètes grecs, d'Athénée, de Stobée, de Pausanias, et d'autres sources auxquelles les anciens commentateurs avaient peu puisé. Cependant ces commentateurs, parmi lesquels on distinguait Hermannus Figulus, Badius Ascen-

[1] NICÉRON, t. XXIV, p. 119.

[2] CASAUB. (*Epist.*, 21.) Baillet a donné sur Lipsius un article de critique longuement raisonné, t. II (édit. in-4°), art. 437. (Voir aussi BLOUNT, BAYLE et NICÉRON.)

[3] Acidalius mourut en 1595, à l'âge de vingt-huit ans. Ses notes sur Tacite, Plaute, et autres auteurs latins, sont fort estimées. Il y a souvent de la hardiesse dans ses corrections des textes. La *Biographie universelle* a donné sur lui un article préférable au compte rendu par Nicéron dans son 34e volume.

[4] *Biogr. univ.*

sius, et Antonius Mancinillus, ainsi que d'autres, qui s'étaient bornés à l'Art Poétique, tels que Grisolius, Achilles Statius (dont le vrai nom était Estaço, du petit nombre des savants portugais), et Luisinius, ces commentateurs, dis-je, n'avaient guère laissé qu'à glaner dans le champ de l'interprétation proprement dite. Lambin contribua pour beaucoup à donner à la critique une forme plus élégante, en indiquant des rapprochements et en faisant ressortir le véritable esprit de son auteur. Sous ses mains, le texte prit, pour ainsi dire, une physionomie nouvelle, du moins si on le compare avec l'édition de Landino, de 1482; il est vrai que quelques unes des fautes grossières de celle-ci avaient été corrigées par les éditeurs intermédiaires. On peut remarquer que les anciens commentateurs lui furent d'un bien moindre secours dans les Satires et les Épîtres que dans les Odes. Lambin, qui fut nommé professeur de grec à Paris en 1561, est encore connu par ses éditions de Démosthène, de Lucrèce et de Cicéron [1]. Celle de Plaute est moins estimée. On lui a reproché une prolixité et une lenteur qui ont naturalisé le verbe *lambiner* dans la langue française. Mais ce reproche ne s'applique pas, selon moi, à son commentaire sur Horace, qui me paraît au contraire remarquable par sa concision. Il est toujours dans son sujet, et plein de choses. Une autre accusation portée contre Lambin est celle de s'être livré, dans ses corrections des textes, à des conjectures trop hasardées [2], défaut assez commun chez les éditeurs d'un esprit vif et ardent.

Cruquius (De Crusques), d'Ypres, ayant eu à sa disposition

[1] Cette édition de Cicéron par Lambin marque, dit-on, le commencement d'une des sept phases, ou époques, par lesquelles ont passé les œuvres du grand orateur de Rome. La première comprend les premières éditions de ses ouvrages détachés. La seconde commence avec la première édition complète, celle de Milan en 1498. La troisième date de la première édition accompagnée de notes nombreuses, publiée à Venise, par Petrus Victorius, en 1534. La quatrième, des annotations plus étendues qui furent données peu de temps après par Paul Manuce. La cinquième, ainsi que nous venons de le dire, de cette édition de Lambin en 1566, dans laquelle les corrections faites au texte ont paru souvent hasardées. Gruter marqua le commencement d'une sixième ère, en 1618, et cette nouvelle période comprend la plupart des éditions de ce siècle et du siècle suivant; car la septième et dernière époque ne date, à ce qu'il paraît, que de l'édition d'Ernesti, en 1774. (*Biogr. univ.*, art. CICÉRON.) Voir Blount, pour les opinions diverses émises par les critiques sur le mérite général de Lambin.

[2] Henri Estienne dit que personne n'avait altéré les textes aussi hardiment que Lambin, sur de simples conjectures. *In Manutio non tantam quantam in Lambino audaciam, sed valdè tamen periculosam et citam.* (MAITTAIRE, *Vitæ Stephanorum*, p. 401.) On verra que Scaliger fait précisément le même reproche à Estienne lui-même.

plusieurs manuscrits nouveaux d'Horace, qu'il avait découverts dans un couvent de Gand, publia une édition enrichie de ses propres notes, indépendamment d'un copieux commentaire tiré des gloses qu'il trouva dans ces manuscrits, et qu'on désigne ordinairement sous le nom du *Scoliaste* de Cruquius. Les Odes parurent à Bruges en 1565; les Epodes, à Anvers en 1569; les Satires, en 1575 : l'ouvrage complet fut publié pour la première fois en 1578. Mais le *Scoliaste* ne se trouve dans aucune des éditions de l'*Horace* de Cruquius avant 1595 [1]. Cruquius me paraît, comme critique, inférieur à Lambin; il lui a fait, ainsi qu'à Turnèbe, de nombreux emprunts, et cependant il le nomme rarement, si ce n'est pour le blâmer. Une édition d'Horace publiée à Bâle en 1580 est quelquefois désignée comme l'édition des quarante commentateurs; quelques uns, en très petit nombre, sont antérieurs à l'extinction des lettres : cette édition offre d'ailleurs quelque intérêt dans l'histoire de la philologie par le jour qu'elle jette sur l'état de la critique dans la première partie du siècle (car il est à remarquer que Lambin ne s'y trouve pas compris), et elle confirme, je crois, ce qui a été dit plus haut en faveur des critiques de cette époque.

Henri Estienne, mieux connu en Angleterre sous le nom de Stephens, le membre le plus illustre d'une famille de grands typographes (s'il est vrai qu'il ait surpassé son père), débuta à Paris, en 1554, par l'édition *princeps* d'Anacréon [2]. Il avait fait ses études dans cette ville sous Danès, Toussain et Turnèbe [3]; et quoiqu'il fût également versé dans les deux langues de l'antiquité, il se voua au grec, comme étant plus négligé que le latin [4]. On peut dire que la presse d'Estienne était le foyer de la lumière

[1] *Biogr. univ.*

[2] Maittaire a donné une excellente biographie d'Henri Estienne, ainsi que des autres membres de sa famille; mais cet ouvrage n'a pas fait oublier celui qu'Almeloveen avait précédemment publié sur le même sujet. Ces deux livres réunis contiennent une foule de documents pleins d'intérêt sur l'histoire philologique du XVI[e] siècle. M. Greswell, dans son *Early history of the parisian greek press*, en a donné un abrégé, avec quelques additions. (ALMELOVEEN, *Vitæ Stephanorum*, p. 60; MAITTAIRE, p. 200.)

[3] ALMELOVEEN, p. 70. Son père lui fit apprendre le grec avant de savoir le latin. (MAITTAIRE, p. 198.)

[4] La vie d'Estienne, dans le 36[e] volume de Nicéron est un morceau étendu et utile à consulter. L'article ESTIENNE, de la *Biographie universelle*, n'est pas mauvais, mais il n'indique que peu d'éditions publiées par ce savant si laborieux, et réduit ainsi le nombre de ses ouvrages à vingt-six. Huet (que je cite d'après Blount) dit qu'on peut appeler Estienne « le traducteur par excellence, » tant il apporte de soin et d'exactitude dans son travail, tant il sait s'identifier à l'esprit de son auteur, tant il a de clarté et d'élégance.

européenne. Dans la seule année 1557, il publia, comme le fait observer Maittaire, plus d'éditions d'auteurs anciens qu'il n'en aurait fallu pour faire la réputation de tout autre savant. Ses publications, suivant la liste que Nicéron en a donnée (je ne les ai pas comptées dans Maittaire), sont au nombre de cent trois; la grande majorité se compose d'éditions classiques, plus précieuses que ses ouvrages originaux. Baillet dit d'Henri Estienne qu'il ne le cédait pour la connaissance du grec qu'à Budé, bien qu'il semble mettre Turnèbe et Camérarius presque sur la même ligne. La plupart des savants seront peut-être d'avis qu'il était, en somme, supérieur à tous trois : du moins en ce qui regarde Turnèbe, ses *Adversaria* se bornent à des notes sur la langue latine; et quelque réputation qu'il ait pu se faire par ses leçons orales, il n'a rien laissé qui puisse nous autoriser à le mettre au même rang qu'Henri Estienne. Scaliger accuse néanmoins ce dernier de défigurer tous les auteurs qu'il éditait, en introduisant des changements arbitraires dans le texte[1]. C'est, du reste, un reproche souvent adressé aux critiques du XVI[e] siècle.

L'année 1572 fit époque dans la littérature grecque, par la publication du *Thesaurus* d'Estienne. Un *Lexique* avait été publié à Bâle, en 1562, par Robert Constantin, qui, bien qu'il ait fait usage de cette fameuse presse, résidait à Caen, sa ville natale. Scaliger parle en termes assez dédaigneux de Constantin et de son lexique. Cependant ce livre a joui d'une réputation bien supérieure. Un critique moderne remarque « qu'une très grande portion des explications et des autorités du *Thesaurus* d'Estienne ont été prises dans Constantin[2]. » Il faut croire que cette observation s'applique à la première édition, car la seconde, augmentée par

[1] *Omnes quotquot edidit, editve libros, etiam meos, suo arbitrio jàm corrupit et deinceps corrumpet.* (*Scalig. primâ*, p. 96.) A ce jugement tranchant et peut-être téméraire, on peut opposer celui de Maittaire, savant bien compétent, sans être de la force de Scaliger, mais sans avoir non plus son arrogance et son mépris du monde. *Henrici editiones ideò miror quòd eas, quàm posset accuratissimè aut ipse aut per alios, quos complures noverat, viros eruditos, ad omnium tùm manuscriptorum tùm impressorum codicum fidem, non sine maximo delectu et suo (quo maximè in Græcis præsertìm pollebat) aliorumque judicio elaboravit.* (*Vitæ Stephanorum*, t. II, p. 284.) Il n'est peut-être personne qui ait jamais publié autant d'éditions qu'Estienne, et aucun imprimeur ne rendit d'aussi grands services aux lettres, car il était beaucoup plus savant que les Alde ou les Juntes. Et cependant il avait projeté beaucoup d'autres publications, ainsi que Maittaire s'en est convaincu par le rapprochement de divers passages de ses écrits. (P. 469.)

[2] *Quarterly Review*, t. XXVII.

Æmilius Portus, et qui est plus commune, ne parut qu'en 1591[1]. « Les principaux défauts de Constantin, ajoute le même critique, consistent d'abord dans la confusion et le défaut d'ordre qui règnent dans l'indication des diverses acceptions des mots, et ensuite dans l'absence de toute distinction entre les radicaux et les dérivés. » On voit par une lettre grecque de Constantin, imprimée en tête de sa première édition, qu'il avait été aidé dans ses travaux par Gesner, Henri Estienne, Turnèbe, Camérarius et autres savants contemporains. Il cite ses autorités, sinon en aussi grande abondance qu'on pourrait le désirer, au moins en bien plus grand nombre que les éditeurs du premier lexique de Bâle. Celui-ci, comme nous l'avons dit ailleurs, est extrêmement incomplet et rempli de fautes, en dépit d'un pompeux éloge mis en tête de l'édition de 1539, sous la forme d'une lettre de Grynæus, éloge qui n'a pas été ratifié par le suffrage de la postérité. J'ai trouvé cependant, par un calcul approximatif, que cette édition ne contenait guère moins de cinquante mille mots[2].

[1] La première édition de ce lexique porte quelquefois le nom de Crespin, l'imprimeur de Bâle; Baillet et Bayle ont commis tous deux la même erreur, en supposant qu'il y avait deux ouvrages différents. (Voir NICÉRON, t. XXVII.)

[2] Dans une épître *De suæ Typographiæ statu ad quosdam amicos*, Henri Estienne rend compte de ses propres travaux pour la publication du *Thesaurus*. Le passage suivant sur les lexiques précédemment publiés mérite d'être lu. *Iis quæ circumferuntur lexicis græco-latinis primam imposuit manum monachus quidam, frater Johannes Crastonus, Placentinus, carmelitanus ;. sed cùm is jejunis expositionibus, in quibus vernaculo etiam sermone interdùm, id est italico, utitur, contentus fuisset, perfunctoriè item constructiones verborum indicasset, nullos autorum locos proferens ex quibus illæ pariter et significationes cognosci possent, multi posteà certatim multa hinc indè sine ullo delectu ac judicio excerpta inseruerunt. Donec tandem indoctis typographis de augendâ lexicorum mole inter se certantibus, et præmia iis qui id præstarent proponentibus, quæ jejunæ, et, si ità loqui licet, macilentæ anteà erant expositiones, adeò pingues et crassæ redditæ sunt, ut in illis passim nihil aliud quàm bæoticam suem agnoscamus. Nam pauca ex Budæo, aliis que idoneis autoribus, et ea quidem parùm fideliter descripta, utpotè parùm intellecta, multa contrà ex Lapo Florentino, Leonardo Aretino, aliisque ejusdem farinæ interpretibus, ut similes habent labra lactucas, in opus illud transtulerunt. Ex iis quidem certè locis in quorum interpretatione felix fuit Laurentius Valla, paucissimos protulerunt; sed pro perverso suo judicio, perversissimas quasque ejus interpretationes, quales propè innumeras à me annotatas in latinis Herodoti et Thucydidis editionibus videbis, delegerunt egregii illi lexicorum seu consarcinatores seu interpolatores, quibus, tanquàm gemmis, illa insignirent. Quòd si non quàm multa, sed duntaxat quàm multorum generum errata ibi sint, commemorare velim, meritò certè exclamabo,* τί πρῶτον, τί δ' ἔπειτα, τί δ' ὑστάτιον καταλέξω; *vix enim ullum vitii genus posse à*

Henri Estienne avait consacré douze années de sa laborieuse existence à ce travail immense, pour lequel son père avait réuni de nombreux matériaux. Pour tout ce qui tient à l'ampleur et à la richesse des interprétations des mots, le *Thesaurus* laissa non seulement bien en arrière tous les dictionnaires qui avaient paru jusqu'alors, mais il est encore aujourd'hui le seul lexique grec : on s'est bien hasardé à l'abréger ou à l'augmenter, mais personne n'a eu la prétention de le remplacer. Il est à peine nécessaire de dire qu'il n'est pas disposé selon l'ordre alphabétique, mais selon l'ordre des radicaux; c'est-à-dire que les racines supposées se suivent bien dans l'ordre alphabétique, mais que tous les dérivés ou composés, quelle que soit leur lettre initiale, se groupent après chaque mot primitif. Il est certain que cette méthode n'est pas fort commode pour le lecteur peu avancé; et peut-être, dans l'intérêt même de la connaissance scientifique de la langue, eût-il été mieux de la réserver pour une époque où la science étymologique serait arrivée à un plus haut degré de perfectionnement. Le *Thesaurus* embrasse les travaux critiques de Budé et de Camérarius, et tout ce qu'on devait aussi aux réfugiés grecs du siècle précédent et à leurs savants élèves. Depuis le *Thesaurus*, la science a sans doute fait de grands progrès, sous le rapport de la pureté de la langue et des nuances délicates de la syntaxe, comme aussi en ce qui touche les principes de la formation des mots; mais on n'a peut-être rien eu à ajouter à l'abondance des explications, et c'est en cela que consiste le véritable mérite d'un dictionnaire. « Les principaux défauts qu'on remarque dans Estienne, dit le critique que nous avons déjà cité, sont des citations inexactes ou falsifiées, l'absence de plusieurs milliers de mots, et un classement vicieux, tant des radicaux que des dérivés. En même temps, si l'on tient compte des difficultés contre lesquelles l'auteur avait à lutter, on s'étonnera, non plus qu'il ait laissé son ouvrage aussi incomplet, mais qu'il soit arrivé à de tels résultats dans cette même classification des mots. »

Les bibliographes ont agité la question de savoir s'il y avait deux éditions du *Thesaurus*, la première de 1572, la seconde sans date, et, selon toute apparence, postérieure à 1580. L'affirmative paraît aujourd'hui suffisamment établie [1]. Néanmoins la

nobis cogitari aut fingi existimo, cujus ibi aliquod exemplum non extat. (P. 156.) Il cite ensuite quelques exemples de fautes grossières.

[1] Nicéron (t. XXVI) soutient que la prétendue seconde édition ne diffère de la première que par un changement dans la page du titre, où l'on trouve ce

vente d'un ouvrage aussi considérable et aussi dispendieux n'indemnisa pas l'auteur; et l'on a souvent reproché à Scapula, qui avait été employé par Estienne, d'avoir porté préjudice à son patron en publiant, en 1579, un abrégé bien connu. Cependant, le fait même des avantages que Scapula aurait pu tirer de sa position n'est pas bien prouvé; et si ce fait était vrai, sa préface serait le comble de l'impudence: il était d'ailleurs naturel qu'un lexique aussi volumineux trouvât un abréviateur. Quoi qu'il en soit, la littérature a des obligations à Scapula [1]. Henri Estienne avait un caractère trop inquiet, trop peu stable, pour savoir conserver la richesse : il passa plusieurs années à errer sans but en diverses contrées de l'Europe, et, après avoir dissipé une fortune considérable amassée par son père, il mourut à Lyon dans un hôpital, en 1598 [2], *opibus*, dit son biographe, *atque etiam ingenio destitutus in nosocomio*.

pauvre distique dirigé contre Scapula :

Quidam επιτεμνων me capulo tenùs abdidit ensem;
Æger eram à scapulis; sanus at hùc redeo.

Il paraît cependant qu'Estienne, dans sa *Palæstra de Lipsii latinitate*, parle de cette seconde édition : ceux qui l'ont examinée prétendent qu'il y a moins de fautes d'impression que dans la première; mais on convient en même temps que la ressemblance est telle qu'on pourrait sans inconvénient mêler les feuilles de l'une et de l'autre. (Voir MAITTAIRE, p. 356-360; BRUNET, *Man. du Libr.*; GRESWELL, t. II, p. 289.)

[1] Maittaire dit que le lexique de Scapula est aussi perfide pour le lecteur que l'auteur le fut à l'égard de son maître, et que le docteur Busby ne voulait pas que ses élèves s'en servissent. (P. 358.) Mais on ne saurait dire que ce soit là l'opinion générale. (Voir *Quarterly Review*, *ubi suprà*.)

[2] Casaubon, dans ses lettres à Scaliger, parle souvent de la conduite étrange de son beau-père; il se plaint de n'avoir pas même la permission de regarder les livres de la bibliothèque de ce dernier, que celui-ci visitait à peine lui-même. *Nôsti hominem, nôsti mores, nôsti quid apud eum possim, hoc est, quàm nihil possim, qui videtur in suam perniciem conspirasse.* (*Epist.*, 21.) Il s'exprime encore plus sévèrement, *epist.* 41 : *Nam noster, etsi vivens valensque, pridem numero hominum, certè doctorum, eximi meruit; ea est illius inhumanitas, et quod invitus dico, delirium, qui libros quoslibet veteres, ut Indici gryphi aurum, aliis invidet, sibi perire sinit; sed quid ille habeat aut non, juxtà scio ego cum ignarissimo.* Après la mort d'Estienne, il écrivit en termes plus bienveillants qu'il ne l'avait fait auparavant, mais exprimant son regret de certaines publications, que l'éditeur des lettres de Casaubon croit être l'*Apologie pour Hérodote*, et la *Palæstra de Justi Lipsii latinitate* : le premier de ces ouvrages, qui est bien connu, contient une attaque fort vive contre le clergé catholique; mais l'auteur, dans le choix de ses anecdotes, n'a pas toujours respecté la vérité et les convenances, comme devait le faire un homme de son caractère; et le dernier a peu de rapport à son sujet. Henri Estienne était depuis long-temps sujet à une maladie assez naturelle aux hommes laborieux, *quædam actionum consuetarum satietas et fastidium.* (MAITTAIRE, p. 248.)

Robert Estienne avait emporté avec lui à Genève, en 1550, les poinçons de

L'*Hellenismus* du Milanais Angelus Caninius n'est qu'une simple grammaire. Tanaquil Faber la préfère, non seulement à celle de Clénard, mais à toutes celles qui existaient même de son temps. Elle fut publiée à Paris en 1555. Ceux qui ne lui reconnaissent pas un mérite aussi transcendant la placent néanmoins au-dessus des grammaires qui avaient paru jusqu'alors. Caninius est beaucoup plus complet que Clénard; l'édition donnée par Crenius (Leyde, 1700) contient trois cent quatre-vingts pages. La syntaxe en est fort succincte; mais Caninius connaissait bien les changements des mots, et il indique avec soin les différences des dialectes; c'est même en cela qu'il excelle. Il connaissait le digamma et sa forme latine. Je profiterai de cette occasion pour faire observer que la grammaire grecque de Vergara, dont j'ai parlé ailleurs, et dont je possède maintenant l'édition de Paris de 1557, imprimée par Guillaume Morel (*ad complutensem editionem excusum et restitutum*), paraît être supérieure à celles de Clénard et de Varenius. C'est un livre très rare : il est constant que Tanaquil Faber, Baillet, Morhof, et l'on peut ajouter Nicolas Antonio, ne l'avaient jamais vu [1]; il n'en est fait mention ni par Brunet ni par Watts [2]. Il en existe cependant un exemplaire au Musée britannique. Scaliger dit que cette grammaire est fort bonne, et que Caninius y a pris ce qu'il y avait de meilleur [3].

ses caractères, exécutés aux frais de François Ier, supposant peut-être que le roi lui en avait fait cadeau. Cependant, à la mort de Henri Estienne, ces poinçons furent réclamés par Henri IV, et le sénat de Genève les rendit. Ils avaient été mis en gage pour 400 écus; et Casaubon se plaint comme d'une grande injustice, de ce qu'après avoir livré le gage au roi de France, on avait laissé au créancier son recours contre le bien d'Estienne. (Voir les remarques de Le Clerc à ce sujet, dans la *Bibliothèque choisie*, t. XIX, p. 219). Maittaire a repoussé l'accusation portée contre Estienne d'avoir volé ces poinçons (*Vitæ Stephanorum*, t. I, p. 34; voir aussi GRESWELL, *Parisian press*, t. I, p. 399.) Estienne paraît avoir été au-dessus d'un pareil soupçon : la seule question est de savoir s'il avait de justes motifs pour croire que ces poinçons étaient sa propriété, et c'est ce qu'il est impossible de décider aujourd'hui.

[1] BLOUNT; BAILLET.

[2] Antonio dit qu'il a été imprimé à Alcala, 1573; *deindè Parisiis*, 1550. La première de ces dates est nécessairement une faute d'impression : s'il n'en est pas de même de la seconde, c'est qu'Antonio n'avait jamais vu le livre.

[3] *Scaligerana secunda*. « F. Vergara, Espagnol, a composé une bonne « grammaire grecque, mais Caninius a « pris tout le meilleur de tous, et a mis « du sien aussi quelque chose dans son « HELLENISMUS. » Ceci, comme Bayle le remarque avec raison, réduit à fort peu de chose les éloges que Scaliger a donnés ailleurs à Caninius. Il ne faut pas attacher beaucoup d'importance aux expressions vagues de Scaliger. Cependant lui, qui avait vu la grammaire de Vergara, était plus à même de savoir ce qu'il y avait d'original dans les autres que Tanaquil Faber, qui ne l'avait point vue.

Vergara avait naturellement mis à profit les Commentaires de Budé, ce grand arsenal de la philologie grecque dans l'Europe occidentale; mais, autant que j'en puis juger par souvenir, plntôt que par comparaison, il fait preuve d'une connaissance plus étendue des règles du grec qu'ancun antre de ses contemporains. Cette grammaire a quatre cent trente-huit pages, dont plns de cent sont consacrées à la syntaxe. Une petite grammaire par Nuñez, publiée à Valence en 1555, paraît être empruntée en grande partie à Clénard et à Vergara.

Pierre Ramus donna, en 1557, une nouvelle preuve des ressources et de l'originalité de son esprit, en publiant une grammaire grecque, qui présente de nombreuses et notables différences avec celles de ses prédécesseurs. Scaliger paraît en faire peu de cas, mais c'est sa manière habituelle à l'égard de tous ceux qni ne sont pas de ses amis immédiats[1]. L'auteur de la grammaire de Port-Royal, Lancelot, donne de grands éloges à celle de Ramus, qu'il considère cependant comme trop compliquée. Je n'ai pas vu cette grammaire dans son état primitif; mais Sylburgius en a publié une, en 1582, qn'il déclare être prise sur la dernière édition de celle de Ramus. On a dit que Laurent Rhodomann était le premier qui eût substitué le classement des noms grecs en trois déclinaisons à la méthode de Clénard, qui avait introduit ou conservé la division prolixe et antiphilosophique en dix déclinaisons[2]. Le mérite de cette snbstitution appartient évidemment

[1] *Scaligerana*. Il est vrai de dire que Casaubou, qui avait plus de bonne foi que Scaliger, parle également mal de la grammaire de Ramus. (*Epist.*, 878.)

[2] Morhof, l. IV, c. 6; Préface de la traduction de la *Grammaire grecque de Matthiæ*. Le savant anteur de cette préface u'a fait aueune mention de Ramus; et, bien qu'il ait donné des éloges à Sylburgius pour les améliorations apportées par lui dans la manière de traiter la grammaire, il paraît n'avoir eu aucune connaissance de l'ouvrage dout je parle dans le texte. Le Musée britannique en possède deux éditious, de 1532 et de 1600; mais, comparaison faite, je ne erois pas qu'il y ait de différeuce entre elles.

Les meilleures de ees grammaires du XVIe siècle ne peuvent soutenir aucune espèce de comparaison avec eelles qui ont été récemment publiées en Allemagne; et il paraît étrange au premier abord que les ancieus savants, tels que Budé, Erasme, Camérarius, et beaucoup d'autres, aieut écrit le gree, ainsi qu'ils se plaisaieut à le faire, beaucoup mieux qu'on ne l'aurait supposé d'après leur grande ignorance d'une foule de règles fondamentales de la syntaxe. Mais lisant sans cesse, et pensaut même en grec, ils trouvaieut une précision comparative par une sorte d'instinct secret, et par l'imitatiou continuelle de ee qu'ils lisaieut. Le langage est toujours nu ouvrage de mosaïque, composé de fragments assemblés, et non point de molécules séparées; nous répétons, uon pas les mots isolés, mais les portious de phrases et même les phrases entières que uous avous apprises eu écoutant les autres. Budé écrivait le grec saus en savoir la grammaire, c'est-à-dire saus avoir une idée

à Ramus. Il est douteux qu'il se soit fait autant d'honneur par une autre innovation, qui, à coup sûr, n'a pas eu le même succès, et qui consiste à n'établir aucune distinction de conjugaisons, et à ne point séparer les verbes en μι de ceux en ω, sous le prétexte que leur inflexion générale est la même. Sylburgius, helléniste de premier ordre, a fait de nombreuses additions à cette grammaire, « surtout, » ainsi qu'il nous l'apprend, « dans les derniers livres : « de sorte que son travail peut être regardé plutôt comme un sup-« plément que comme un abrégé de la grammaire de Ramus. » La syntaxe de cette grammaire est bien meilleure que celle de Clénard, à qui l'on a supposé à tort que Sylburgius avait fait des emprunts ; mais je ne l'ai pas comparée avec Vergara [1]. Lancelot parle avec éloge de la grammaire grecque de Sanctius ; mais, d'après ce qu'il en dit, on peut conclure que Sanctius, grand latiniste, étant comparativement faible en grec, s'était livré à des hypothèses téméraires, qui l'avaient entraîné dans de graves erreurs. La première édition de la grammaire de Sanctius fut imprimée à Anvers en 1581.

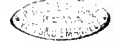
On trouve dans Morhof, dans Baillet et dans les collections bibliographiques, l'indication de quelques autres ouvrages relatifs à la grammaire et appartenant à la période actuelle ; mais ils ne sont ni assez nombreux ni assez importants pour fixer notre attention [2]. Comme mélanges philologiques, les *Commentaires* de Camérarius (1551) sont supérieurs à toute publication du même genre qui eût paru depuis celle de Budé, en 1529. Les *Novæ Lectiones*, de Guillaume Canter, ouvrage d'un très jeune homme, méritent d'être mentionnées comme étant, pour ainsi dire, le

nette des modes ou des temps, comme on voit journellement des personnes qui parlent assez bien leur langue sans avoir jamais appris une règle de la grammaire. Après tout, si l'on examine de près ces sortes de compositions, on y trouvera bien des fautes. Il en était à peu près de même du latin pendant le moyen âge, à cela près que le latin était alors mieux connu que ne l'était le grec au XVIe siècle ; non pas qu'on sût autant de mots ; mais ceux qui l'écrivaient le mieux avaient des idées plus correctes de la grammaire.

[1] Vossius dit, en parlant des grammairiens en général, *ex quibus doctrinæ et industriæ laudem maximè mihi meruisse videntur Angelus Caninius et Fridericus Sylburgius*. (*Aristarchus*, p. 6.) On dit que, dans sa propre grammaire, dans laquelle il a pris celle de Clénard pour base, Vossius a ajouté peu de chose à ce qu'il avait emprunté aux deux premiers. (BAILLET, *in Caninio*.)

[2] Il y a au Musée britannique un livre d'un nommé Guillon, sur qui je ne trouve aucun renseignement biographique : ce livre est intitulé *Gnomon*, et traite de la quantité des syllabes grecques. Je crois que c'est le premier ouvrage de ce genre ; l'auteur annonce qu'il écrit contre ceux qui pensent *quidvis licere in quantitate syllabarum*. Il est imprimé à Paris, 1556 ; et il paraît, d'après Watts, qu'il y en a d'autres éditions.

premier essai d'un art qui a beaucoup fait pour la littérature ancienne; nous voulons parler de la restauration des textes corrompus, à l'aide de conjectures, non point vagues et empiriques, mais formées avec une habile sagacité, et établies sur des principes que non seulement on peut à juste titre appeler scientifiques, mais qui se rapprochent quelquefois de la logique du *Novum Organum*. Les anciens critiques, qui n'avaient pas toujours un grand nombre de manuscrits à leur disposition, avaient recours, plutôt, il est vrai, pour le latin que pour le grec, aux corrections conjecturales : cette pratique a été l'objet de préventions souvent poussées trop loin par ceux qui ne se font point une juste idée de l'excès d'ignorance, de la monstrueuse négligence que décèlent les manuscrits ordinaires, mais aggravées aussi par les conjectures quelquefois aussi hasardées qu'invraisemblables des éditeurs. Canter, indépendamment de l'exemple pratique qu'il donna dans ses *Novæ Lectiones*, exposa les principes de sa théorie dans sa *Syntagma de ratione emendandi græcos auctores*, réimprimée dans le second volume de l'édition d'Aristide par Jebb. Il y fait voir que certaines lettres se changent souvent en d'autres lettres par l'inattention du copiste, ou par une autre cause d'erreur dont on ne tient peut-être pas également compte, la manière uniforme dont les derniers Grecs prononçaient plusieurs voyelles et diphthongues, d'où il pouvait résulter confusion, surtout lorsque le copiste écrivait sous la dictée. Indépendamment de ces corruptions, Canter a prouvé par des exemples qu'il n'est presque pas de lettres qui ne puissent se changer en la plupart des autres lettres. Les abréviations des copistes sont encore une cause fréquente d'erreurs, et il est nécessaire qu'elles soient bien connues de ceux qui veulent restaurer un texte. Cependant Canter ne fut pas précisément le fondateur de cette école de critique. Robortellus, qui était un savant distingué, mais qui a compromis sa réputation par sa vanité, par son affectation d'un mépris grossier pour un homme qui lui était aussi supérieur que Sigonius, Robortellus, dis-je, avait déjà écrit un traité *De arte sive ratione corrigendi antiquorum libros disputatio* : il y réclame l'honneur d'avoir créé cette branche de la science, *nunc primùm à me excogitata*. Ce n'est point un mauvais ouvrage, quoique un peu superficiel si nous le jugeons d'après nos idées actuelles. L'auteur commence par indiquer les caractères généraux des manuscrits et les différents genres d'écriture; après quoi il pose les règles sur lesquelles on doit établir les conjectures, présente des observations judicieuses sur les causes



de corruption, et en déduit les moyens de restaurer les textes. Ce traité a été imprimé dans le second volume du *Thesaurus criticus* de Gruter. Néanmoins, le travail de Robortellus ne s'étend point aux manuscrits grecs, dont Canter s'est occupé le premier. Il ne faut pas confondre les *Novæ Lectiones* de Guillaume Canter avec les *Variæ Lectiones* de son frère Théodore, savant estimable, mais d'un ordre moins élevé. On peut ajouter que Canter fut, suivant Boissonade, le premier qui, dans son édition d'Euripide, rétablit quelque espèce d'ordre et de mesure dans les chœurs[1].

Sylburgius, dont nous avons déjà mentionné honorablement la grammaire, fut d'un grand secours à Estienne pour la compilation du *Thesaurus :* on a été jusqu'à dire, mais peut-être avec une partialité allemande, que l'ouvrage devait à sa coopération la plus grande partie de son mérite[2]. Les éditions de Sylburgius, surtout celles d'Aristote et de Denys d'Halicarnasse, sont au nombre des meilleures de cette époque; il n'en est même aucune de celles qui contiennent les œuvres complètes du Stagyrite qui soit également estimée[3]. Sylburgius ne s'était jamais élevé au-dessus des modestes fonctions de maître d'école dans de petites villes d'Allemagne, lors-

[1] *Biogr. univ.* La vie de Canter, dans Melchior Adam, est une des meilleures de son recueil : elle paraît être copiée d'une biographie par Miræus. Canter était un homme d'une grande supériorité morale aussi bien que littéraire; les détails que donne cette biographie sur ses études et sur sa manière de vivre sont remplis d'intérêt. L'auteur appuie avec raison sur le talent de Canter à explorer les textes des manuscrits, et à observer les variations d'orthographe. (Voir aussi BLOUNT; BAILLET; NICÉRON, t. XXIX, et CHALMERS.)

[2] MELCHIOR ADAM, p. 193. Il est dit, dans l'article du *Quarterly Review* que nous avons déjà cité plusieurs fois, que le *Thesaurus* « porte l'empreinte « beaucoup plus manifeste du jugement « et de l'érudition de Sylburgius que « des études bâchées et superficielles « de son maître, qui était loin d'avoir « la même clarté dans les idées. » Ce compliment fait aux dépens d'Estienne s'accorde assez mal avec l'éloge que l'auteur de l'article a fait un peu plus haut de ce dernier, en le citant comme le plus grand helléniste après Casaubon. Estienne dit, en parlant de lui-même, *quem habuit* (Sylburgius) *novo quodam more dominum simul ac præceptorem, quod ille beneficium pro suâ ingenuitate agnoscit.* (Apud MAITTAIRE, p. 421.) Mais on a remarqué qu'Estienne n'avait pas la même candeur, et qu'il ne reconnaissait nulle part les obligations qu'il avait à Sylburgius. (P. 583.) Scaliger dit : *Stephanus non solus fecit Thesaurum* (plusieurs y ont mis la main); et ailleurs : *Sylburgius a travaillé au Trésor de H. Estienne.* Il nous est impossible de faire la part de l'élève dans ce grand travail : elle a pu être plus considérable qu'Estienne n'en convenait, et moins que les Allemands ne l'ont prétendu. Nicéron n'a pas donné de biographie de Sylburgius; ce qui est assez singulier.

[3] L'*Aristote* de Sylburgius se compose, à proprement parler, d'une suite d'éditions des œuvres détachées de ce philosophe, publiées dans l'intervalle de 1584 à 1596. Il est très recherché lorsqu'il se trouve complet, ce qui est rare. Il n'a pas de traduction latine.

qu'il abandonna cet emploi pour s'attacher à l'imprimerie de Wechel, et plus tard à celle de Commelin, comme directeur des éditions classiques. Cet humble et laborieux savant mourut en 1596; et sa mort fut déplorée par Casaubon comme une perte cruelle pour les lettres.

Michel Néander, élève de Mélanchthon et de Camérarius, qui devint, peu après 1550, recteur d'une école florissante à Isfeld en Thuringe, où il resta jusqu'à sa mort en 1595, était certainement bien inférieur à Sylburgius; cependant c'est à lui principalement que l'Allemagne doit d'avoir entretenu, dans le système général des études, quelque faible goût pour la littérature grecque, qui, vers la fin du siècle, marchait rapidement à sa décadence. Les *Erotemata linguæ græcæ* de Néander, si l'on en croit Eichhorn, firent tomber les anciennes grammaires en désuétude, et les remplacèrent dans les écoles [1]. Mais les publications de Néander paraissent s'être bornées, à peu de chose près, à des extraits des auteurs grecs qu'il jugeait pouvoir être de quelque utilité dans l'éducation [2]. Plusieurs de ces publications sont des gnomologies, ou recueils de sentences morales tirées des poëtes : cette sorte de compilations, assez commune au XVIe et au XVIIe siècle, ne suppose pas une érudition extraordinaire, et n'est pas très propre à inspirer le vrai sentiment de la poésie ancienne. Le *Thesaurus* de Basilius Faber, autre ouvrage du même genre, publié en 1571, est rangé par Eichhorn au nombre des meilleurs livres classiques de cette époque, et fut, pendant deux siècles, continuellement réimprimé à l'usage des colléges [3].

Conrad Gesner appartient presque également à la première et à la dernière partie du XVIe siècle. Doué d'un infatigable amour du travail, et d'un esprit capable d'embrasser une immense variété de connaissances, il fut, selon toute probabilité, le savant le plus universel de son temps. Nous avons déjà parlé, dans notre premier volume, de quelques uns de ses écrits. Son *Mithridates, sive de differentiis linguarum*, est le premier essai tenté sur une grande échelle pour coordonner les différentes langues d'après leur origine et leurs analogies. Gesner était profondément versé dans la littérature grecque, et particulièrement dans les auteurs qui ont écrit sur la médecine et les sciences naturelles; mais ses connaissances s'étendaient bien au delà. On peut remarquer ici que Gesner avait donné, dans son *Stobée* publié en 1543, le pre-

[1] *Geschichte der Cultur*, t. III, p. 277.

[2] NICÉRON, t. XXX.

[3] EICHHORN, p. 274.

mier exemple du grec et du latin imprimés en doubles colonnes [1]. Il fut suivi par Turnèbe, dans une édition des *Éthiques* d'Aristote (Paris, 1555); et peu à peu cette méthode devint générale, bien que quelques savants, tels qu'Estienne et Sylburgius, se soient obstinément refusés à l'adopter. Il paraît que Gesner n'espérait pas que le texte grec dût être beaucoup lu; car il le recommande seulement comme utile conjointement avec le latin [2]. Mais Scaliger blâme un mode d'étude aussi favorable à la paresse, et attribue la décadence de la littérature grecque à ces malheureuses colonnes doubles [3].

Au commencement du siècle, ainsi que nous l'avons fait voir ailleurs, la littérature classique se présentait en Allemagne sous un aspect plein d'avenir. Des écoles et des universités, des encouragements libéraux, les leçons de professeurs distingués, la formation de bibliothèques publiques, avaient donné une impulsion dont les effets progressifs étaient sensibles dans tous les états protestants de l'empire : et l'on ne put s'apercevoir, pendant plusieurs années, que ce zèle et ce goût eussent subi aucune altération. Mais après la mort de Mélanchthon en 1560, et celle de Camérarius en 1574, il commença à se manifester une décadence littéraire, lente, mais uniforme et continue, et l'Allemagne vit bientôt pâlir l'éclat qui avait signalé l'époque précédente. Les premiers symptômes de cette décadence furent l'infériorité du style, et l'abandon des meilleurs modèles en ce genre. L'admiration de Mélanchthon lui-même en fut en partie la cause : on s'attacha plutôt à copier sa manière (*genus dicendi philippicum*, ainsi qu'on l'appelait) qu'à étudier Cicéron et Quintilien, ses maîtres [4]. Mais cette mode, qui aurait encore donné un style fort passable, ne tarda pas à être abandonnée à son tour pour une phraséologie barbare, dans laquelle disparut tout sentiment d'élégance, de goût, de propriété. On a désigné ce nouveau genre de style sous le nom d'*apuleianismus*, comme si l'on avait pris pour modèle ce médiocre écrivain du troisième siècle, quoique

[1] Je ne donne ce fait que sur l'autorité de Chevillier, *Origines de l'imprimerie de Paris*.

[2] *Id.*, p. 240.

[3] *Scalig. secunda.* Scaliger fait observer (*Scaligerana prima*) qu'il pouvait se rappeler l'introduction des accents sur les mots latins; et aussi, ce qui serait plus important, celle de la virgule et du point-virgule, dont Paul Manuce aurait été l'inventeur. Mais il y a ici quelque erreur; car la virgule se rencontre souvent dans des livres d'une date beaucoup plus ancienne que les éditions de Manuce.

[4] Eichhorn, t. III, p. 268. Les Allemands disaient ordinairement *Philippus* pour *Melanchthon*.

l'imitation ne fût probablement autre chose qu'une sympathie de mauvais goût et une malheureuse ressemblance dans l'incorrection de l'expression. Vers la même époque, la philosophie scolastique reparut dans les universités d'Allemagne avec tout son jargon technique, et triompha des mânes d'Érasme et de Mélanchthon. Les disciples de Paracelse répandirent de tout côté leurs mystiques rapsodies, aux dépens du goût classique non moins que de la saine raison. Et si l'on ajoute à ces fâcheuses circonstances la théologie dogmatique et polémique, affectionnant une phraséologie qui assurément n'appartenait pas au siècle d'Auguste, et la nécessité d'écrire sur beaucoup d'autres sujets presque également étrangers aux formes de la langue romaine, on ne saurait être étonné de voir l'Allemagne tomber sous le joug d'une latinité négligée et barbare, dont un très petit nombre de ses savants, à des époques même plus récentes, ont su s'affranchir [1].

Nous avons vu que, sous le rapport de l'érudition philologique, l'Allemagne avait long-temps soutenu son rang, et que si elle n'était pas, dans cette époque, tout-à-fait à la hauteur de la France, elle s'en rapprochait plus que d'aucune autre nation. Nous avons cité quelques uns de ses hommes les plus distingués; on pourrait y ajouter une foule de noms empruntés à Melchior Adam, le laborieux biographe de ses savants contemporains, tels qu'Oporinus, Georges Fabricius, Frischlin, Crusius, qui enseigna le premier le grec romaïque en Allemagne. Un homme un peu plus connu fut Laurent Rhodomann. Il a donné des éditions de plusieurs auteurs; mais son principal titre à occuper une niche dans le temple paraît consister dans ses vers grecs, généralement regardés comme supérieurs à tous ceux de son temps. Cette supériorité, du reste, n'implique pas un grand mérite positif; car,

[1] Melchior Adam, après avoir fait un pompeux éloge de la traduction de Démosthène par Wolf, vante l'état florissant de la littérature grecque en Allemagne; et, chose assez bizarre, c'est à cette traduction qu'il semble l'attribuer. *Effecit ut antè ignotus plerisque Demosthenes, nunc familiariter nobiscum versetur in scholis et academiis. Est sanè quòd gratulemur Germaniæ nostræ, quòd per Wolfium tantorum fluminum eloquentiæ particeps facta est. Fatentur ipsi Græci, qui reliqui sunt hodiè Constantinopoli, præ cæteris eruditi, et christianæ religionis amantes, totum Musarum chorum, relicto Helicone, in Germaniam transmigrâsse.* (*Vitæ Philosophorum.*) Melchior Adam écrivait dans les commencements du XVII[e] siècle, à une époque où ses éloges s'appliquaient assez mal à l'Allemagne; mais il faut supposer qu'ils s'adressent au siècle précédent, dans lequel florissaient la plupart de ses hommes célèbres. Il a d'ailleurs tant compilé qu'il est possible que ce passage ne soit pas de lui.

en fait de composition grecque, et surtout de poésie, les savants les plus recommandables du XVI[e] siècle ne font qu'une médiocre figure. Rhodomann a écrit la Vie de Luther en hexamètres grecs. C'est un morceau curieux aussi comme échantillon du fanatisme de son église. Il se vante que Luther a prédit la mort de Zwingle, de Carlostadt et d'OEcolampade, comme punition de leur doctrine sacramentaire. Je transcris ces vers dans une note [1]; ils donneront une idée exacte du meilleur grec peut-être que l'on écrivît dans ce siècle célèbre par son érudition. Cependant les critiques ont donné de plus grands éloges à quelques autres poëmes de Rhodomann, que je n'ai pas vus.

Mais, à la fin du siècle, Rhodomann était à peu près le seul qui restât des célèbres philologues de l'Allemagne; et une nouvelle génération ne s'était pas encore levée pour prendre leur place. Æmilius Portus, qui enseigna avec éclat à Heidelberg, était un Ferrarais de naissance, dont le père, Grec d'origine, avait émigré à Gênes pour cause de religion. La littérature, en général, avait dégénéré d'une manière notable dans l'empire. La différence était plus sensible, ou peut-être même n'était sensible que dans les provinces les plus savantes, celles qui avaient embrassé la réformation. Le parti opposé n'avait eu que peu de chose à perdre, et avait même gagné. Dans la première période de la réformation, les universités catholiques, gouvernées par des hommes dont les préjugés étaient insurmontables, lors même qu'ils étaient en opposition avec leur égoïsme, ces universités, dis-je, avaient continué à se traîner dans la même ornière, et à élever leurs disciples dans la logique et la littérature barbares du moyen âge, sans s'inquiéter si toutes les méthodes propres à développer les talents de la jeunesse et à leur donner une utile direction étaient mises en œuvre dans l'éducation protestante. Il en était résulté en faveur de celle-ci une évidente supériorité intellectuelle, qui avait bientôt appris aux

[1] Καὶ τὰ μὲν ὡς τετέλεστο μετὰ χρόνον, ὡς μεμόρητο·
Ὡς γὰρ δωδεκάμηνος ἕλιξ τρίτος ἔτρεχε Φοίβου,
Δὴ τότε μοῖρα, θεοῦ κρυφίον πρησσοῦσα μενοινὴν,
Μαντοσύναις ἐπέθηκε θεοφραδέεσσι τελευτὴν
Ἀνδρὸς, ὃς οὔτιν' ἄπρηκτον ἀπὸ κραδίης βάλε μῦθον.
Ἄμφω γὰρ στυγεροῦ πλαγξήνορε δόγματος ἀρχῶ
Οἰκιολαμπάδιον καὶ κόγκλιον ἔφθασεν ἄτο
Πότμου δακρυόεντος· ἵνα φρίξειε καὶ ἄλλος
Ἀτρεκίης πρὸς κέντρον ἀναιδέα ταρσὸν ἰᾶψαι.
Οὐδὲ μὲν ὀξυμόρους καρολοστάδιος φύγε ποινὰς,
Τὸν δὲ γὰρ ἀντιβολῶν κρυερῷ μετὰ φάσματι δαίμων
Ἐξαπίνης ἐτάραξε, καὶ ἥρπασεν οὗ χρέος ἦεν.

disciples et aux contemporains des premiers réformateurs à mépriser la stupidité et l'ignorance du parti papiste ; et ce mépris, nécessairement un peu exagéré, comme le sont d'ordinaire les sentiments de ce genre, était excessivement dangereux pour l'influence de ce parti. Ce fut donc un des premiers services importants que rendirent les jésuites, lorsqu'ils s'emparèrent des universités et fondèrent d'autres maisons d'éducation. Ils rejetèrent de ces nouveaux établissements les livres barbares en usage dans les écoles, ils mirent l'étude élémentaire des langues sur un meilleur pied, et se livrèrent, dans l'intérêt de la religion, à ces arts profanes que la religion avait jusqu'alors dédaignés : inspirant ainsi le goût des belles-lettres, y joignant autant de philosophie solide et scientifique que le permettaient l'état des connaissances et les préjugés de l'Église, ils s'affranchirent du reproche d'ignorance, et appelèrent au grand jour les talents naturels de leurs novices et de leurs élèves. Leur instruction était gratuite, ce qui jetait, bien à tort sans doute, une sorte de défaveur sur les professeurs salariés [1] : on trouva que les enfants apprenaient plus avec eux en six mois, qu'en deux ans avec d'autres maîtres ; et, probablement par ce double motif, il arrivait quelquefois que des protestants même retiraient leurs enfants des gymnases ordinaires pour les placer dans les colléges des jésuites. Personne ne niera que, sous le rapport des connaissances classiques, et particulièrement de celle du latin et de l'élégance avec laquelle ils maniaient cette langue, les jésuites ne fussent en état de soutenir la comparaison avec tous les savants de l'Europe. Cet ordre produisit, dans cette période du XVIe siècle, quoique peut-être pas précisément en Allemagne, quelques uns de ses meilleurs écrivains [2].

Il est rare qu'une époque d'érudition critique soit en même temps une époque féconde en beaux écrivains : non pas qu'il y ait peut-être d'incompatibilité naturelle entre ces deux genres de talent ; mais l'art esclave usurpe trop souvent la place de l'art libre, et la science auxiliaire de la philologie domine, au lieu de les orner

[1] *Mox, ubi paululùm firmitatis accessit, pueros sine mercede docendos et erudiendos susceperunt; quo artificio non vulgarem vulgi favorem emeruere, criminandis præsertim aliis doctoribus, quorum doctrina venalis esset, et scholæ nulli sine mercede paterent, et interdùm etiam doctrinâ peregrinâ personarent. Incredibile dictu est, quantùm hæc criminatio valuerit.* (HOSPINIAN, *Hist. Jesuitarum*, l. II, c. 1, fol. 84. Voir aussi l. I, fol. 59.)

[2] RANKE, t. II, p. 32; EICHHORN, t. III, p. 266. Ce dernier rend à peine justice aux jésuites comme propagateurs de la science dans leur sphère.

et de les servir, le goût et le génie des esprits originaux. A mesure que l'étude du latin faisait de nouveaux progrès, qu'on publiait de meilleures éditions, que les dictionnaires et les ouvrages de critique étaient composés avec plus de soin, on doit s'attendre à voir cette langue écrite avec plus de correction, mais non pas avec plus de force et de vérité. L'*Expostulatio* de Henri Estienne, *de Latinitate falsò suspectâ* (1576), est un recueil d'autorités classiques à l'appui de mots et de locutions qui ont une physionomie tellement française que le lecteur n'hésiterait pas un instant à les condamner. Quelques uns cependant nous sont si familiers comme appartenant à la bonne latinité qu'il est difficile de supposer qu'ils ne se trouvaient point dans les dictionnaires. Je n'ai examiné aucune édition antérieure à celle du dictionnaire de Calepin, augmenté par Paul Manuce, et publié en 1579, un peu après cet ouvrage de Henri Estienne; et je ne vois pas qu'on y ait omis les mots en question, et qu'ils ne soient pas soutenus par des autorités suffisantes.

Estienne, dans un autre opuscule, *De latinitate Lipsii palæstra*, tourne en ridicule le style affecté de cet auteur, qui mettait toute son érudition à contribution pour embarrasser ses lecteurs. Un écrivain beaucoup plus moderne, Scioppius, signale, dans son *Judicium de stylo historico*, quelques unes des expressions fausses et pédantesques de Lipsius. Celui-ci fut malheureusement le chef d'une école de mauvais écrivains, école qui se soutint assez long-temps, surtout en Allemagne. Sénèque et Tacite étaient les auteurs de l'antiquité que Lipsius s'efforçait d'imiter. « Lipsius, « dit Scaliger, est cause que l'on a maintenant peu de respect « pour Cicéron, car il fait à peu près autant de cas de son style « que moi du sien. Il y eut un temps où il écrivait bien, mais sa « troisième centurie d'épîtres ne vaut rien [1]. » Quoi qu'il en soit, un style qui vise au trait et à une concision affectée trouvera toujours des admirateurs, jusqu'à ce que l'excès d'une imitation vicieuse finisse par exciter le dégoût [2].

[1] *Scaligerana secunda.*

[2] Miræus, cité dans la vie de Lipsius par Melchior Adam, vante son éloquence, et exprime son mépris pour ceux qui croyaient que leur style faible et creux ressemblait à celui de Cicéron. Voir aussi EICHHORN, t. III, p. 299; BAILLET, où l'on trouve un long article sur le style de Lipsius et sur l'école dont il fut le chef (*Jugements des Savants*, t. II, p. 192, édition in-4°); BLOUNT; et aussi la note M dans l'article de Bayle sur Lipsius. Le passage suivant de Scioppius est extrait de Blount: *In Justi Lipsii stylo, scriptoris ætate nostrâ clarissimi, istæ apparent doles: acumen, venustas, delectus, ornatus vel nimius, cum vix quicquam propriè dictum ei placeat, tum schemata nullo numero, tandem verborum copia; desunt autem perspicuitas, puritas, æquabilitas, collocatio,*

Morhof et plusieurs autorités citées par Baillet parlent avec éloge de la grammaire latine d'un Espagnol, Emmanuel Alvarez, comme étant la première dans laquelle on eût mis de côté les rêveries des anciens grammairiens. Cet ouvrage ne m'est pas autrement connu ; mais la *Minerve* d'un autre enfant de l'Espagne, Sanchez, communément appelé Sanctius, dont la première édition parut à Salamanque en 1587, laissa bien en arrière tous les traités de grammaire qui avaient paru jusqu'alors, surtout en ce qui touche les règles de la syntaxe, que l'auteur a ramenées à leurs principes naturels, en expliquant de prétendues anomalies. Sanctius est, dans le style hyperbolique des Lipsius et des Scioppius, le prince des grammairiens, un homme divin, le Mercure et l'Apollon de l'Espagne, le père de la langue latine, le commun instituteur des savants [1]. La *Minerve*, augmentée et corrigée à plusieurs reprises par les érudits les plus distingués, Scioppius, Perizonius et d'autres plus modernes, occupe encore un rang éminent dans la philologie. « De tous ceux qui ont bien écrit sur la grammaire, « dit Bauer, son dernier éditeur, aucun n'a acquis autant de ré« putation, ni même d'autorité, que le fameux Espagnol dont « nous réimprimons aujourd'hui l'ouvrage. » Cependant on a reproché à Sanctius trop de penchant à critiquer ses prédécesseurs et particulièrement Valla, et un excès de nouveauté dans ses idées théoriques.

Les écrivains qui, dans cette seconde moitié du XVI[e] siècle, paraissent s'être distingués le plus par la pureté du style, furent Muret, Paul Manuce, Perpinianus, Osorius, Maphæus, auxquels nous pouvons ajouter notre Buchanan, et peut-être Haddon. Le premier de ces auteurs est célèbre par ses Discours, publiés par Alde Manuce en 1576. Un grand nombre de ces discours avaient été prononcés bien avant cette époque. Ruhnkenius, éditeur des œuvres de Muret, dit qu'il éclipsa à la fois Bembo, Sadolet et tout le camp des cicéroniens. Il s'était si complétement identifié au style du grand orateur de Rome qu'on croirait lire ce dernier, si le sujet ne trahissait pas une main moderne. « Sous le rapport de l'érudition et de la connaissance de la langue latine, ajoute Ruhnkenius, Manuce ne le cédait point à Muret ; on peut même dire

junctura et numerus oratorius. Itaque oratio ejus est obscura, non paucis barbarismis et solœcismis, pluribus verò archaismis et idiotismis, innumeris etiam neoterismis inquinata ; comprehensio obscura, compositio fracta et in particulas concisa, vocum similium aut ambiguarum puerilis captatio.

[1] BAILLET.

qu'il poussait encore plus loin le zèle pour l'imitation de Cicéron, puisqu'il paraît n'avoir eu, pendant toute sa vie, qu'un seul but, celui d'arriver à une parfaite ressemblance avec ce modèle. Cependant, il suivit plutôt qu'il n'atteignit son maître, et il ne saurait, dans ce genre d'imitation, être comparé à Muret. La raison en est que la nature avait départi à Muret la même sorte de génie qu'elle avait donné à Cicéron, tandis que celui de Manuce était bien différent. C'est à cette similitude d'organisation que Muret dut ce bonheur d'expression, cette grâce dans le récit, ce piquant dans la raillerie, ce sentiment des formes les plus agréables à l'oreille dans la construction et la chute de ses périodes. Muret marcha naturellement, et par la simple force de sa volonté, sur les pas de Cicéron; tandis que Manuce, malgré tous ses efforts, fut toujours, par le fait de la dissemblance de son génie, entraîné dans une autre voie. On ne saurait donc s'étonner de ce que les écrits du premier nous charment au point de ne pouvoir quitter le livre commencé, tandis que l'autre nous fatigue bientôt, tout correct et poli qu'il est, par l'intention pénible d'imitation qui s'y trahit à chaque mot. Depuis la renaissance des lettres, continue Ruhnkenius, il n'est personne qui ait écrit le latin plus purement que Muret; et pourtant on peut relever encore quelques négligences dans son style [1]. »

Quelque poids que doive avoir l'opinion d'un savant aussi recommandable, je ne saurais trouver cette ressemblance si extraordinaire entre Muret et Cicéron : il me semble même avoir vu plus d'une fois du latin moderne d'un caractère plus essentiellement classique. Le style de Muret est trop redondant et trop fleuri; le fond est de la nature la plus commune, témoin le discours tout entier sur la bataille de Lépante, où la grandeur du sujet n'a inspiré à l'auteur qu'une amplification d'écolier. Le fameux éloge du massacre de la Saint-Barthélemy, prononcé devant le pape, donnera une idée exacte de la latinité de Muret [2]. Sca-

[1] *Mureti opera, curâ Ruhnkenii,* Lugd. 1789.

[2] *O noctem illam memorabilem et in fastis eximiæ alicujus notæ adjectione signandam, quæ paucorum seditiosorum interitu regem à præsenti cædis periculo, regnum à perpetuâ bellorum civilium formidine liberavit! Quâ quidem nocte stellas equidem ipsas luxisse solitò nitidiùs arbitror, et flumen Sequanam majores undas volvisse, quò citiùs illa impurorum hominum cadavera evolveret et exoneraret in mare. O felicissimam mulierem Catharinam, regis matrem, quæ cum tot annos admirabili prudentiâ parique sollicitudine regnum filio, filium regno conservasset, tùm demùm securè regnantem filium adspexit! O regis fratres ipsos quoque beatos! quorum alter cùm, quâ ætate cæteri vix adhuc*

liger, qui laisse presque toujours percer un sentiment d'envie dans ses jugements des savants contemporains, déclare que personne, depuis Cicéron, n'avait écrit aussi bien que Muret, mais qu'il avait pris la manière diffuse des Italiens, et qu'il dit peu de choses en beaucoup de mots. Cette observation me paraît parfaitement juste.

Les lettres de Paul Manuce sont écrites dans le style d'un homme du monde, sans cette virulence ou ce ton plaintif qui nous dégoûtent trop souvent dans les compositions des gens de lettres. Il parle de Panvinius, de Robortellus, de Sigonius, ses rivaux particuliers, d'une manière bienveillante et avec éloge. Cette correspondance est adressée, en grande partie, aux principaux savants de l'époque. Mais, d'un autre côté, les lettres de Manuce, quoique roulant exclusivement sur des sujets littéraires, sortent rarement des généralités; et cette affectation d'imiter Cicéron, qu'on retrouve à chaque mot, donne aux sentiments de la froideur et presqu'un air de fausseté. Ces lettres n'ont qu'un thème unique, l'éloge de la science; et cependant il est rare qu'elles jettent beaucoup de lumière sur son histoire et ses progrès. Aussi pourraient-elles convenir également à toute autre époque, et ressemblent-elles à des modèles généraux de correspondance à l'usage des gens de lettres. Sous le simple rapport du style, on ne saurait établir de comparaison entre les lettres d'un Sadolet ou d'un Manuce d'une part, et de l'autre celles d'un Scaliger, d'un Lipsius, ou d'un Casaubon. Mais, tandis que les premières fatiguent le lecteur de leur élégance monotone, les autres sont pétillantes de verve et riches d'instruction. Et, en ce qui touche même cette pureté du style, qu'il prisait par-dessus tout, Manuce, ainsi que l'a remarqué Scioppius, n'est pas à l'abri de toute critique. Mais il était difficile, en raison de l'imperfection des dictionnaires, d'éviter

arma tractare incipiunt, eâ ipse qualer commisso prælio fraternos hostes fregisset ac fugasset, hujus quoque pulcherrimi facti præcipuam gloriam ad se potissimùm voluit pertinere; alter, quamquam ætate nondùm ad rem militarem idonea erat, tanta tamen est ad virtutem indole, ut neminem nisi fratrem in his rebus gerendis æquo animo sibi passurus fuerit anteponi. O diem deniquè illum plenum lætitiæ et hilaritatis, quo tu, beatissime pater, hoc ad te nuncio allato, Deo immortali, et divo Ludovico regi, cujus hæc in ipso pervigilio evenerant, gratias acturus, indictas à te supplicationes pedes obiisti! quis optabilior ad te nuncius adferri poterat? aut nos ipsi quod felicius optare poteramus principium pontificatûs tui, quàm ut primis ille mensibus tetram illam caliginem, quasi exorto sole, discussam cerneremus? (T. I, p. 197, édit. Ruhnken.)

des expressions illégitimes, que l'usage moderne suggérait à l'écrivain [1].

On a vu, par le passage cité plus haut, que Ruhnkenius ne considérait pas Manuce comme étant tout-à-fait sur la même ligne que Muret, du moins quant au génie naturel. Scioppius le regarde comme un modèle parfait de délicatesse et de grâce. Il nous apprend que Manuce pouvait à peine dire trois mots en latin, de sorte que les Allemands qui venaient le voir emportaient une idée défavorable de son talent. Mais c'était là, comme le remarque encore Scioppius, et comme Érasme l'avait remarqué cent ans auparavant, une des règles observées par les savants italiens pour conserver la pureté de leur style. Ils avaient compris que l'usage journalier du latin dans la conversation donnerait nécessairement cours à une foule de locutions barbares, qui, une fois en possession de leurs libres entrées (*quodam familiaritatis jure*), se représenteraient pendant le travail de la composition, et ne permettraient guère à l'écrivain le plus soigneux de se soustraire entièrement à leur obsession [2].

Perpinianus, jésuite de Valence, a écrit quelques discours, à peu près oubliés aujourd'hui; Ruhnkenius ne l'a pas moins accolé à Muret, comme étant les deux Cisalpins (si l'on peut employer ainsi ce mot pour plus de brièveté) qui ont surpassé les Italiens sous le rapport de la latinité. Un auteur plus célèbre fut Osorius, évêque portugais, que son traité de la Gloire et son histoire plus connue du Règne d'Emmanuel ont placé dans un rang distingué parmi les imitateurs des écrivains de l'âge d'Auguste. On trouvera quelques extraits d'Osorius *De Gloriâ* dans le premier volume de la *Revue rétrospective* [*]. On s'est quelquefois imaginé que c'était le fameux ouvrage de Cicéron sous le même titre, que Pétrarque eut en sa possession et perdit ensuite, et que Petrus Alcyonius transporta, dit-on, dans son propre livre *De Exilio*. Mais il n'existe ni preuve, ni indice à l'appui de cette dernière conjecture; et quant à l'autre, Osorius, à le juger par les passages cités, n'était

[1] Sciopp., *Judicium de stylo historico*.

[2] *Id.*, p. 65. On comprenait si peu cela en Angleterre que dans quelques uns de nos colléges, et même dans certaines écoles, le réglement obligeait les élèves à parler latin toutes les fois qu'ils se trouvaient à portée de leurs maîtres. Locke lui-même fit la faute de recommander cette pratique barbare, qui était un véritable contre-sens.

[*] Comme il existe une publication française sous le même titre, il est peut-être nécessaire de rappeler que M. Hallam fait allusion à la Revue Rétrospective anglaise (*Retrospective Review*). (*Note du Trad.*)

assurément pas un Cicéron. Lord Bacon a dit de lui, que « sa veine était faible et aqueuse, » et ces extraits confirment cette opinion : ils n'ont pas assez d'élégance pour racheter leur stérile verbosité. Dupin appelle cependant Osorius le Cicéron du Portugal [1]. On ne doit pas moins d'honneur au jésuite Maffei (Maphæus), dont le principal ouvrage est l'*Histoire de l'Inde*, publiée en 1586. Maffei, si l'on en croit Scioppius, était tellement soigneux de son style qu'il était dans l'usage de réciter son bréviaire en grec, de peur de trop se familiariser avec de mauvais latin [2] ; ce qui n'est peut-être, après tout, qu'une plaisanterie pour se moquer de ces puristes. Comme Manuce, Maffei travaillait son style avec un soin fastidieux ; on a remarqué, du reste, que c'était à peu près le seul mérite de son *Histoire de l'Inde* [3].

Les ouvrages de Buchanan, et notamment son *Histoire d'Écosse*, sont écrits avec vigueur, clarté et netteté [4]. Beaucoup de critiques anglais ont fait l'éloge de la latinité de Walter Haddon. Ses Discours furent publiés en 1567 ; ils appartiennent aux premières années de cette période ; mais il est difficile d'y reconnaître un talent bien remarquable. Haddon avait sans doute eu la prétention d'imiter Cicéron ; mais il n'a su ni saisir sa manière, ni même se défaire du langage fleuri et semi-poétique du IVe siècle. Nous en donnons dans une note un échantillon, tiré de son Discours sur la mort des jeunes frères de la maison de Suffolk, à Cambridge, en 1550 : cet extrait, pris au hasard, est plutôt favorable qu'autrement [5]. Haddon travailla, dit-on, conjointement avec sir John

[1] NICÉRON, t. II.

[2] *De Stylo hist.*, p. 71.

[3] TIRABOSCHI ; NICÉRON, t. V ; *Biogr. univ.*

[4] Le Clerc, dans un article de la *Bibliothèque choisie*, t. VIII, fait un grand éloge de Buchanan, et dit qu'il a écrit mieux que qui que ce soit en vers et en prose ; ce qui veut dire, si j'en saisis bien le sens, qu'il a mieux écrit en prose que quiconque a écrit aussi bien en vers, et *vice versâ*.

[5] *O laboriosam, et si non miseram, certè mirabiliter exercitam, tot cumulatam funeribus Cantabrigiam! Gravi nos vulnere percussit hiems, æstas saucios ad terram afflixit. Calendæ Martiæ stantem adhuc academiam nostram et erectam vehementer impulerunt, et de priori statu suo depresserunt. Idus Juliæ nutantem jàm et inclinatam oppresserunt. Cùm magnus ille fidei magister et excellens noster in verâ religione doctor, Martinus Bucerus, frigoribus hibernis conglaciavisset, tantam in ejus occasu plagam accepisse videbamur ut majorem non solùm ullam expectaremus, sed ne posse quidem expectari crederemus. Verùm postquam inundantes, et in Cantabrigiam effervescentes æstivi sudores, illud præstans et aureolum par Suffolciensium fratrum, tùm quidem peregrinatum à nobis, sed tamen planè nostrum obruerunt, sic ingemuimus, ut infinitus dolor vix ullam tanti mali levationem invenire possit. Perfectus omni scientiâ pater, et certè senex incomparabilis,*

Cheke, à un ouvrage d'un genre différent, la *Reformatio Legum ecclesiasticarum*, projet de code pour l'église anglicane, rédigé sous Édouard VI. Le style en est fort bon, eu égard à la nature du sujet.

Tels sont les principaux écrivains de cette partie du XVIe siècle qui se sont fait une réputation pour le poli et la pureté de leur latinité. Il serait peut-être juste d'y ajouter Sigonius, puisque son style se distingue non seulement par la clarté et la précision, mais par autant d'élégance que les sujets en comportent. Il est aussi l'auteur reconnu du traité *De Consolatione*, qui a longtemps passé aux yeux de bien des savants pour un ouvrage de Cicéron. Tiraboschi lui-même, qui partageait cette opinion, ne fut détrompé que par la rencontre accidentelle de quelques lettres inédites de Sigonius, dans lesquelles celui-ci avoue la fraude [1]. Il paraît néanmoins qu'il avait intercalé dans son ouvrage quelques fragments authentiques. Lipsius parle de cette supercherie littéraire avec un souverain mépris; mais après toutes ses injures, c'est à peine s'il peut y découvrir quelques indices de latinité douteuse [2]. Dans le fait, la *Consolation*, comme beaucoup d'autres imitations des œuvres philosophiques de Cicéron, reproduit les défauts de l'original, sa verbosité, son manque de profondeur; mais le style en est coulant et gracieux. Il n'est pas étonnant que Lipsius, qui affectait une manière diamétralement opposée, ait attaché peu de prix à cette pureté de langage qui avait trompé les Italiens, en leur faisant croire que Cicéron lui-même était devant leurs yeux. Au moins est-il constant que peu d'écrivains eussent été capables de porter l'illusion aussi loin que le fit Sigonius.

On pourrait, sans doute, en poursuivant cette recherche dans les profondeurs des bibliothèques publiques, à l'aide des dictionnaires biographiques, ajouter plusieurs autres noms à cette liste de bons écrivains latins; les colléges des jésuites, surtout, four-

Martinus Bucerus, licet nec reipublicæ nec nostro, tamen suo tempore mortuus est, nimirùm ætate et annis et morbo affectus. Suffolcienses autem, quos ille florescentes ad omnem laudem, tanquàm alumnos disciplinæ reliquit suæ, tàm repentè sudorum fluminibus absorpti sunt, ut priùs mortem illorum audiremus quàm morbum animadverteremus.

[1] *Biogr. univ.*, art. SIGONIO.

[2] LIPSII *Opera critica*. Il débite force injures, suivant la mode du temps. *Quis autem ille suariludius qui latere se posse censuit sub illâ personâ? Malè mehercule de seculo nostro judicavit. Quid enim tàm dissimile ab illo auro quàm hoc plumbum? ne simia quidem Ciceronis esse potest, nedùm ut ille. **** Habes judicium meum, in quo si aliqua asperitas, ne mirere. Falua enim hæc superbia tanto nomini se inserendi dignissima insectatione fuit.*

niraient un ample contingent; mais nous ne nous sommes peut-être déjà que trop étendu sur ce sujet pour la généralité des lecteurs. La décadence de la littérature classique, sous ce rapport, décadence à laquelle nous avons déjà fait allusion, était le grand sujet de plainte vers la fin du siècle, surtout en Italie. Paul Manuce l'avait depuis long-temps signalée avec douleur. Latinus Latinius lui-même, un des plus profonds érudits de ce pays, dit positivement, en 1584, que les universités d'Italie étaient forcées de recruter leurs professeurs en Espagne et en France [1]. Et cet abandon, par l'Italie, de son ancienne gloire littéraire, fut bien plus sensible dans le siècle suivant, siècle de science, mais non pas de belles-lettres. Ranke suppose que l'attention de l'Italie s'étant portée davantage sur les mathématiques et l'histoire naturelle, l'étude des anciens écrivains, qui ont peu fait pour ces sciences, fut négligée. Mais cette explication n'est rien moins que satisfaisante; et d'ailleurs les sciences exactes n'avaient pas encore fait de progrès bien remarquables dans la période qui nous occupe en ce moment. Nous trouverons une cause bien plus efficace dans la rigoureuse et jalouse orthodoxie de l'Église, qui fit revivre jusqu'à un certain point les vieux préjugés contre la littérature païenne. Sixte V avait une répugnance notoire pour toutes les études profanes; on eut même beaucoup de peine à l'empêcher de détruire entièrement les antiquités de Rome, dont plusieurs tombèrent sous les coups de son zèle fanatique et barbare [2]. Aucun autre pape, je crois, ne s'est rendu coupable de ce que les Romains ont toujours regardé comme un sacrilége. Dans des circonstances aussi tristes pour les lettres, il est peu étonnant qu'Alde Manuce, nommé professeur de rhétorique à Rome, vers l'an 1589, n'ait pu, ainsi qu'on le rapporte, trouver qu'un ou deux auditeurs. Il est vrai que l'authenticité du fait n'est peut-être pas suffisamment établie [3]. On convient que le grec était presque abandonné à la fin du siècle, et l'Italie ne comptait pas un seul helléniste distingué. Baronius fut certainement un homme d'une laborieuse érudition; et cependant il écrivit ses Annales de l'histoire ecclésiastique de douze siècles sans avoir aucune connaissance de cette langue.

[1] TIRABOSCHI, t. X, p. 387.

[2] RANKE, t. I, p. 476.

[3] *Id.*, p. 482. RENOUARD, *Imprimerie des Alde*, t. III, p. 197, révoque en doute la vérité de cette anecdote, qui ne repose, dit-on, que sur l'autorité de Rossi, écrivain qui prit le nom d'Erythræus, et qui a publié beaucoup de variétés littéraires, mais qui ne mérite pas toujours confiance.



Nous n'avons pas encore nommé les deux savants les plus illustres du XVIe siècle, parce qu'ils viennent dans l'ordre des dates un peu après la plupart des autres : ce sont Joseph Scaliger et Isaac Casaubon. Le premier, fils de Jules-César Scaliger, et, du moins dans l'opinion de certains critiques, inférieur à son père en génie naturel, quoi qu'il l'emportât de beaucoup sur lui en savoir et en jugement, fut peut-être, sous le rapport de l'érudition générale, l'homme le plus extraordinaire qui ait jamais existé. Sa longue carrière fut consacrée tout entière au travail; sa mémoire, dont il se plaint assez naturellement dans ses dernières années, avait été prodigieuse; il possédait, en effet, toute la littérature ancienne, et la plus grande partie de la littérature moderne. Les notes de ses conversations, recueillies par quelques uns de ses amis, et bien connues sous le nom de *Scaligerana*, quoique remplies de vanité et de mépris d'autrui, et d'ailleurs n'étant peut-être pas toujours la reproduction fidèle de ses paroles, rendent témoignage de son jugement, de sa vivacité et de son savoir [1]. Mais ces mêmes qualités se manifestent mieux encore dans ses

[1] Les *Scaligerana prima* (c'est le titre qu'on leur donne) ont été recueillis par François Vertunien, médecin de Poitiers; les *secunda*, qui sont beaucoup plus longs, par deux frères, nommés De Vassan, qui vécurent à Leyde dans l'intimité de Scaliger. Ils paraissent avoir consigné tous ses propos de table dans des tablettes disposées par ordre alphabétique. Ainsi, lorsqu'il parlait à diverses reprises de la même personne ou sur le même sujet, le tout était confondu et publié pêle-mêle en un seul paragraphe indigeste, incohérent, et quelquefois contradictoire. Scaliger ne se piquait pas de beaucoup de fixité dans ses opinions; il était d'ailleurs difficile à un homme de son caractère de ne pas varier dans sa conversation, et on ne saurait faire beaucoup de fonds sur ce qu'il a pu dire. Mais les *Scaligerana*, avec tous leurs défauts, ne méritent pas moins d'être placés au premier rang de ces variétés amusantes qu'on désigne sous le nom d'*Ana*.

Une circonstance qui fait peu d'honneur aux deux Scaliger, père et fils, c'est qu'ils sont véhémentement soupçonnés d'avoir fait preuve d'une excessive crédulité, pour ne rien dire de pire, lorsqu'ils ont prétendu établir leur descendance des Scala, princes de Vérone, quoique rien n'ait pu persuader au monde que leur nom propre ne fût pas Burden, et qu'ils n'appartinssent à une famille plébéienne, bien connue comme telle dans cette ville. Joseph Scaliger prit pour devise *Fuimus Troes*; et ses lettres, aussi bien que les *Scaligerana*, témoignent de l'importance qu'il attachait à cette prétendue généalogie. Lipsius remarque à ce sujet, avec cette noble fierté qui convient à un homme de lettres, que c'eût été un grand honneur pour les Scala d'être descendus des Scaliger, qui avaient plus de véritable noblesse que toute la cité de Vérone. (*Thuana*, p. 14). Malheureusement le vulgaire et toute cette portion de l'espèce humaine qui se laisse guider par la sottise et la vanité ne veulent pas voir les choses sous ce jour; et les deux Scaliger savaient fort bien que des princes tels que Henri II et Henri IV feraient plus de cas de leur naissance que de leur savoir et de leur génie.

L'épitaphe de Joseph Scaliger par Daniel Heinsius confond, par un sen-

nombreux et laborieux ouvrages. Le nom de Scaliger se représentera plus d'une fois à nous. Il se distingua dans la philologie comme excellent critique, en grec comme en latin; ce qui n'a point empêché Bayle, avec son esprit paradoxal, mais fin et vraiment judicieux, de donner à entendre que Scaliger avait trop de talent et d'érudition pour faire un bon commentateur; que son talent lui faisait découvrir dans les auteurs de prétendus sens cachés qui n'existaient pas, tandis que son érudition lui faisait voir mille allusions auxquelles les auteurs n'avaient jamais songé. Il altérait souvent les textes pour faire mieux ressortir ces sens détournés; et ses conjectures sont hardies, ingénieuses, profondes, mais ne satisfont pas toujours [1]. Ses ouvrages de critique portent principalement sur les poètes latins; mais il était aussi un helléniste distingué; et peut-être nous sera-t-il permis de faire remarquer à l'appui de cette assertion, que ses vers grecs, que nous ne regarderions pas aujourd'hui comme excellents, sont du moins bien supérieurs à ceux de Casaubon. Ce dernier, dans une lettre adressée à Scaliger, le met, comme poète, bien au-dessus de Gaza et de tous les autres Grecs modernes, et le proclame digne d'avoir vécu à Athènes avec Aristophane et Euripide. On ne saurait en dire autant de ses propres essais, qui fourmillent de fautes grossières, et sont généralement plats.

Isaac Casaubon, né à Genève [2], cette petite ville si grande dans les annales des lettres, et gendre de Henri Estienne, débuta, en 1583, par la publication de ses Annotations sur Diogène Laërce. Il fut plus tard honteux de cette première produc-

timent que la circonstance peut faire excuser, les gloires réelles et fabuleuses de son ami.

Regius à Brenni deductus sanguine sanguis
Qui dominos rerum tot numerabat avos,
Cui nihil indulsit sors, nil natura negavit,
Et jure imperii conditor ipse sui,
Invidiæ scopulus, sed cœlo proximus, illâ,
Illâ Julladescondilur, hospes, humo.
Centum illìc proavos et centum pone triumphos,
Sceptraque Veronæ sceptrigerosque Deos;
Mastinosque, Canesque, et totam ab origine gentem,
Et quæ præterea non benè nota latent.
Illìc stent aquilæ priscique insignia regni,
Et ter Cæsareo munere fulta domus.
Plùs tamen invenies quicquid sibi contulit ipse,
Et minimùm tantæ nobilitatis eget.
Aspice tot linguas, totumque in pectore mundum :
Innumeras gentes continet iste locus.
Crede illic Arabas, desertaque nomina, Pœnos,
Et crede Armenios, Æthiopasque tegi.
Terrarum instar habes; et quum natura negavit
Laudem uni populo, contigit illa viro.

[1] NICÉRON, t. XXIII; BLOUNT; *Biogr. univ.*

[2] Le père de Casaubon était des environs de Bordeaux. Il s'enfuit à Genève pour échapper à une persécution temporaire des huguenots, mais il rentra plus tard dans ses foyers. Casaubon retourna à Genève dans sa dix-neuvième année, pour y achever son éducation. Voir sa Vie par son fils Meric, en tête de l'édition de ses lettres par Almeloveen.

tion, qu'il regardait comme indigne des travaux de son âge mûr. Ses Annotations sur Strabon, auteur jusqu'alors bien négligé, parurent en 1587. Pendant plus de vingt années, Casaubon consacra ses soins à des éditions d'auteurs grecs, dont plusieurs, comme celle de Théophraste en 1593, et celle d'Athénée en 1600, méritent une mention particulière. La dernière surtout, qu'il appelle *molestissimum, difficillimum, et tædii plenissimum opus*, a toujours été regardée comme un noble monument de sagacité critique et de vaste érudition. Personne n'avait encore fait preuve d'un talent aussi remarquable que Casaubon dans la correction conjecturale des textes : on peut le considérer comme supérieur en savoir à son beau-père Estienne, ou même, sous le rapport de la critique, à son ami Joseph Scaliger. Ces deux flambeaux du monde littéraire, qui ne s'étaient, dit-on, jamais vus [1], continuèrent jusqu'à la mort de ce dernier à entretenir une correspondance régulière et des rapports d'amitié qui ne furent jamais altérés. Casaubon, d'une humeur chagrine, mais non pas envieuse, rendait librement l'hommage que Scaliger était disposé à exiger, et lui écrivait comme à son supérieur sous le rapport de l'âge, de la célébrité générale et de l'impétuosité du génie. Leur correspondance mutuelle, ainsi qu'avec d'autres savants, est précieuse pour l'histoire littéraire de la période qu'elle embrasse, c'est-à-dire les dernières années du XVIe et les premières du XVIIe siècle.

En résultat général, Budé, Camérarius, Estienne, Scaliger, Casaubon, se placent en première ligne comme les grands restaurateurs de la littérature ancienne, et surtout de la langue grecque. Je n'ai pas la prétention d'apprécier leur mérite en parfaite connaissance de cause, ou par une comparaison attentive de leurs ouvrages avec ceux des autres; je parle d'après ce qui me paraît être le suffrage le plus ordinaire de juges compétents. On pourrait regarder peut-être Canter ou Sylburgius comme supérieurs à Camérarius; mais ce dernier, s'il nous est permis d'en juger par les éloges dont il a été l'objet, paraît avoir été placé plus haut dans l'estime de ses contemporains. Si ces érudits ne possédaient pas encore toutes les connaissances métriques nécessaires pour la restauration du texte des poètes, au moins, grâce à eux, ce travail fut accompli pour la plus grande partie des auteurs grecs; les passages les plus obscurs furent expliqués, et les trésors de la langue presque entièrement exploités. La philologie grecque vé-

[1] Morhof, l. I, c. 15, s. 57.

cut pendant un siècle du fruit des travaux du XVI[e]; et ce ne fut qu'après ce long laps de temps qu'on vit surgir de nouveaux savants, doués d'un esprit plus précis et plus philosophique, plus habiles à « renouer la trame brisée du discours », mais qui, pour n'en pas dire davantage, n'étaient pas plus riches d'érudition que ceux qui avaient déblayé le terrain, et sur les fondations desquels ils bâtissaient.

Nous arrivons, en dernier lieu, à l'état de la littérature ancienne en Angleterre; sujet intéressant à examiner avec quelque détail, bien que nous ne puissions, à partir même du règne de la reine vierge, offrir encore un riche banquet. L'avénement d'Élisabeth fut, il est vrai, une époque heureuse dans les annales des lettres comme dans celles de notre gouvernement. Cette princesse trouva un grand et déplorable changement dans l'état des universités depuis le temps de son père : le pillage et la persécution, ces esprits destructeurs des deux derniers règnes, étaient des ennemis contre lesquels nos muses naissantes ne pouvaient lutter[1]. Ascham prétend, à la vérité, que la décadence des lettres avait été peu sensible à Cambridge avant le règne de Marie. L'influence de ce règne fut, non pas d'une manière indirecte seulement, mais sciemment et avec préméditation, désastreuse pour toute espèce de connaissances utiles[2]. On se proposait, nous dit-il

[1] Le dernier éditeur des *Athenæ Oxonienses* de Wood affirme avoir vu des chroniques et autres livres mutilés, selon lui, par les commissaires protestants chargés de la visite de l'université sous Édouard. « Ce qu'il y a, « ajoute-t-il, de plus honteux pour la « mémoire de Cox (ensuite évêque « d'Ely), ce fut son zèle infatigable à dé« truire les anciens manuscrits et autres « livres dans les bibliothèques publi« ques et particulières d'Oxford. On « n'oubliera jamais la barbarie sauvage « avec laquelle il s'acquitta de cette « odieuse mission, etc. (P. 468.) » Un seul livre de la fameuse collection léguée à Oxford par Humphrey, duc de Gloucester, échappa à la mutilation. C'est un Valère-Maxime. Mais Cox était réellement un homme d'un grand savoir, et on peut se demander s'il existe des preuves suffisantes pour lui imputer, plutôt qu'à ses collègues, ces actes de vandalisme.

[2] « Et quel fut le fruit de cette se« mence? véritablement, le jugement « dans la doctrine fut tout-à-fait altéré; « l'ordre dans la discipline singulière« ment relâché; l'amour de la vraie « science commença tout à coup à se « refroidir; la connaissance des lan« gues, bien que plusieurs se fussent « distingués dans cette carrière, fut « ouvertement méprisée, et par suite « la marche des saines études totale« ment pervertie, les bons auteurs mis « de côté; l'ancien système, je me « trompe, car il n'était pas ancien, mais « un nouveau système véreux de sub« tilités sophistiques, commença à s'em« parer de leur langue pour braver et « repousser la logique. Je sais même « qu'on tint conseil, et qu'il fut forte« ment question de mettre Duns et « toute la tourbe des barbares de l'école « au lieu et place d'Aristote, de Platon, « de Cicéron et de Démosthène, ces « grands auteurs que le digne M. Red-

(et un tel projet était sans doute bien digne de l'esprit de ce gouvernement), on se proposait de faire disparaître les écrivains de l'antiquité pour rétablir à leur place Duns Scotus et les barbares de la scolastique.

Il est vraiment impossible de réprimer le penchant qui entraîne les âmes généreuses vers la vérité et la sagesse. Repoussée des rives de l'Isis et du Cam, délaissée ou proscrite par le pouvoir, la science trouva un asile dans les cabinets de simples individus, qui amassaient en silence des provisions pour l'avenir; et il restait sans doute aussi quelques hommes de ceux qui avaient suivi les leçons des Smith et des Cheke, ou des professeurs contemporains d'Oxford. Mais le grand mal, dans un sens général, avait été l'interruption du cours d'éducation dans les universités. Au commencement du règne de la nouvelle reine, peu d'ecclésiastiques, quelle que fût d'ailleurs leur profession religieuse, avaient la plus légère teinture de littérature grecque, et la majorité n'entendait même pas le latin [1]. Les exilés protestants, parmi lesquels se trouvaient sans contredit les hommes les plus savants du royaume, rapportèrent des notions plus saines sur les véritables études littéraires. Les universités commencèrent à renaître. En 1564, un compliment en vers grecs fut récité devant Élisabeth, à Cambridge, et la reine y répondit dans la même langue [2]. Oxford ne voulut pas rester en arrière : Wood nous apprend que lorsque la reine visita cette ville, en 1566, Lawrence, professeur royal de grec, prononça un discours au Carfax, lieu souvent choisi pour des solennités publiques. Sa majesté, remerciant l'université dans la même langue, fit observer que « c'était le meilleur « discours grec qu'elle eût jamais entendu [3]. » A partir de cette époque, on trouve dans l'*Histoire et Antiquités d'Oxford* quelques légers indices de littérature classique, symptômes d'un progrès d'abord lent et silencieux, et que je signale seulement à défaut de renseignements plus importants.

Il résulte de documents positifs qu'en 1575, c'est-à-dire près de vingt années après l'avénement d'Élisabeth, un cours public de grec se faisait au collége Saint-Jean, à Cambridge; et le fait

« man et ces deux lumières de l'uni- « versité, M. Cheke et M. Smith, ainsi « que leurs disciples, avaient fait fleurir « à Cambridge autant qu'ils fleurirent « jamais en Grèce et en Italie; et quant « à la doctrine de ces quatre auteurs, « les quatre colonnes de la science, « Cambridge ne le cédait alors à aucune « université, de France, d'Espagne, « d'Allemagne ou d'Italie. » (P. 317.)

[1] Hallam, *Constit. Hist. of England*, t. I, p. 249.

[2] Peck, *Desiderata curiosa*, p. 270.

[3] Wood, *Hist. and Ant. of Oxford*.

n'a rien qui doive étonner, si l'on considère le caractère général de l'époque et le laps de temps qu'on avait dû mettre à profit. On lit, dans la Vie de M. Bois ou Boyse, l'une des personnes chargées de la révision de la traduction de la Bible sous le règne de Jacques, que « son père était un savant très distingué, ayant « une grande connaissance de l'hébreu et du grec, ce qui, eu « égard aux habitudes, pour ne pas dire au relâchement, de « l'époque de son éducation, était une espèce de miracle. » Le fils fut reçu au collége Saint-Jean en 1575. « Son père l'avait « bien instruit dans la langue grecque, ce qui le fit remarquer au « collége, car il n'y avait, excepté lui, qu'une seule personne qui « fût en état d'écrire en grec. On faisait au collége trois cours de « grec : dans le premier, on enseignait la grammaire, comme on « fait aujourd'hui dans la plupart des écoles; dans le second, on « expliquait, comme exercice grammatical, un auteur facile; « dans le troisième, on passait à des lectures qu'on jugeait devoir « être à la portée des élèves qui avaient achevé les deux premiers « cours. Le premier durait ordinairement un an, et le second « deux [1]. » On remarquera que ce n'était encore là qu'un cours d'instruction élémentaire; mais on sait qu'un grand nombre, nous devrions peut-être dire le plus grand nombre des étudiants, entrait aux universités plus tôt qu'on n'est dans l'usage de le faire aujourd'hui [2].

[1] PECK, *Desiderata curiosa*, p. 327; CHALMERS.

[2] Il est probable que Cambridge était à cette époque mieux fourni en science qu'Oxford. Wood lui-même ne nous donne pas une haute idée de l'état de cette dernière université dans la première partie du règne d'Élisabeth. Oxford fut pendant long-temps rempli d'étudiants papistes, c'est-à-dire de conformistes attachés à l'ancienne religion; il en désertait, de temps à autre, un assez grand nombre pour Douai. Leicester, en sa qualité de chancelier de l'université, se plaignait vivement, en 1582 et années suivantes, de ce que les études y étaient singulièrement négligées : les conférences n'avaient plus lieu que pour la forme, et les professeurs royaux de grec et d'hébreu faisaient rarement leurs cours. Il en était de même pour toutes les autres sciences. (WOOD, *Antiquities* et *Athenæ*, passim.) Les colléges de Corpus Christi et de Merton se distinguaient entre tous les autres sous le règne d'Élisabeth, le premier surtout, où Jewel occupait la chaire de rhétorique (à une époque un peu antérieure), Hooker celle de logique, et Raynolds celle de grec. Leicester parvint, selon Wood, à *puritaniser* l'université, en expulsant l'ancien parti, et il rétablit ainsi les études sur un meilleur pied.

Harrison, qui écrivait vers 1586, ne parle guère mieux des universités : « Les sciences du *quadrivium*, c'est-à-« dire l'arithmétique, la musique, la « géométrie et l'astronomie, y sont au-« jourd'hui peu considérées. » (*Description of Britain*, p. 252.) Il en sortait peu de prédicateurs instruits; ce que l'auteur attribue en partie à la modicité des revenus attachés à la plupart des bénéfices.

Nous arrivons bien lentement aux livres grecs, même à ceux qui étaient nécessaires à l'éducation. Or, du moment où il est constant que les études ne peuvent être commodément poussées bien loin sans le secours des livres (quoique je n'ignore pas qu'on y suppléait jusqu'à un certain point par divers moyens), du moment encore où il était aussi facile de publier des grammaires ou des éditions d'auteurs anciens en Angleterre que sur le continent, nous devons nécessairement, ce me semble, conclure de la rareté ou de l'absence de ces livres, qu'ils étaient peu demandés. Je ferai donc l'énumération de tous les ouvrages destinés à l'étude du grec qui parurent en Angleterre avant la fin du siècle.

Nous avons dit ailleurs qu'il n'en avait été imprimé que deux avant 1550. En 1553, fut publiée une traduction en grec du second livre de l'*Enéide*, par George Etherege. Deux éditions de la liturgie anglicane, en latin et en grec, par Whitaker, un de nos plus savants théologiens, parurent en 1569[1]; un abrégé de catéchisme dans les deux langues, 1573 et 1578. On trouve aussi, en 1578, un petit livre intitulé : *Χριστιανισμοῦ στοιχείωσις εἰς τὴν παίδων ὠφέλειαν ἑλληνιστὶ καὶ λατινιστὶ ἐκτεθεῖσα*. C'est une traduction, également faite par Whitaker, de l'ouvrage de Nowell, *Christianæ Pietatis prima Institutio, ad usum scholarum latinè scripta*. La *Biographia Britannica* met la première édition de cette traduction grecque en 1575; elle nous apprend aussi que le petit catéchisme de Nowell fut publié en latin et en grec, 1575: mais je ne trouve, dans Herbert ni dans Watts, rien à l'appui de ces assertions. En 1575, Grant, régent de l'école de Westminster, publia un *Græcæ linguæ Spicilegium*, évidemment destiné à l'usage de ses élèves; et en 1581, le même Grant donna ses soins à une édition du *Lexique* de Constantin, qui porte le nom de Crespin, l'imprimeur de Bâle, et l'enrichit de quatre à cinq mille mots nouveaux, empruntés, selon toute apparence, au *Thesaurus* d'Estienne. Il est fait mention, dans les ouvrages bibliographiques, d'un lexique grec, latin, français et anglais, par Jean Barret ou Baret, en 1580[2], et d'un autre par Jean Morel (sans français), en 1583; mais j'ignore s'il existe encore quelque exemplaire de ces ouvrages.

Il paraît donc certain que, même avant le milieu du règne d'Élisabeth, les élèves de l'école de Westminster, et sans doute aussi

[1] Scaliger dit, en parlant de Whitaker : *Oh qu'il était bien docte!* (*Scaliger. secunda.*)

[2] Chalmers parle d'une édition antérieure de ce dictionnaire, sous la date de 1573, mais sans grec.

ceux des écoles d'Éton, de Winchester et de Saint-Paul, apprenaient les éléments du grec[1]. Mais il est probable en même temps que c'étaient à peu près les seuls établissements de ce genre qui fussent dans ce cas. Le *Maître d'école* (*Schoolmaster*), traité posthume d'Ascham, publié en 1570, mais évidemment écrit quelques années après l'avénement d'Élisabeth, donne des règles très détaillées, et en général judicieuses, pour l'enseignement de la langue latine; mais rien n'indique que l'on s'occupât de celui du grec. Dans les statuts de l'école de Witton en Cheshire, organisée en 1558, le fondateur s'exprime ainsi : « Je veux qu'on y enseigne toujours « la bonne littérature, latine et grecque[2]. » Mais nous ne pouvons guère voir dans ces paroles que l'expression d'un vœu pour un état de choses qu'on n'espérait pas réaliser : en effet, vient ensuite l'énumération des livres latins dont on entend qu'il soit fait usage; mais il n'est plus question de grec. Dans les statuts de l'école de *Merchant Taylors*, 1561, il est dit que le principal devra être « instruit en bonne et saine littérature latine, et aussi en grec, si « faire se peut[3]. » Cette disposition reproduit littéralement les expressions de Colet dans la fondation de l'école de Saint-Paul. Mais, dans les règlements de celle de Hawkshead, en Lancashire, 1588, il est enjoint au maître « d'enseigner la grammaire et les principes « de la langue grecque[4]. » Il faut avouer que les petits traités énumérés plus haut sont de nature à nous faire supposer que l'enseignement, même à Westminster, n'était que fort élémentaire. Ce sont des traductions littérales de traités religieux bien connus, et l'étudiant était assisté, pour ainsi dire à chaque mot, par sa mémoire. Mais, dans les règlements établis par M. Lyon, fondateur de l'école de Harrow, en 1590, les livres destinés à l'enseignement sont indiqués, et comprennent quelques orateurs et historiens grecs, ainsi que les poëmes d'Hésiode[5].

[1] Harrison dit, vers l'année 1586, qu'aux grandes écoles collégiales d'Éton, de Winchester et de Westminster, les élèves « sont bien instruits « dans la connaissance des langues latine et grecque, et dans les règles de « la versification. » (*Description de l'Angleterre*, en tête des *Chroniques* de Holingshed, p. 254, édition in-4°.) Il a remarqué un peu auparavant « le « grand nombre d'écoles de grammaire « existant par tout le royaume, et celles « aussi qui sont très libéralement dotées pour le soulagement des pauvres « étudiants; en sorte qu'il y a maintenant dans les états de la reine peu « de villes incorporées qui n'aient pas « au moins une école de grammaire, « avec un revenu suffisant pour l'entretien d'un maître et d'un sous-maître. »

[2] CARLISLE, *Endowed Schools*, t. I, p. 129.

[3] *Id.*, t. II, p. 49.

[4] *Id.*, t. I, p. 656.

[5] *Id.*, t. II, p. 136. Je n'ai pas trouvé

Cependant nous voici bien avancés dans le siècle. Le crépuscule de la science avait fait place en Angleterre à son matin. On découvre, après 1580, de nombreux symptômes qui marquent les progrès de l'érudition. Scot, dans sa *Sorcellerie dévoilée* (1584), et beaucoup d'autres écrivains sans doute, font un assez fréquent usage de citations grecques; Webb et Puttenham affectent, dans leurs traités de poésie, d'employer des mots grecs, ou de leur adapter des formes anglaises. Les livres ont assez souvent des titres grecs : c'était un pédantisme à la mode. Indépendamment des lexiques dont nous avons parlé plus haut, on pouvait facilement se procurer, à un prix assez modique, ceux de Constantin et de Scapula. C'est à la décade de 1580 à 1590 que nous pouvons rapporter le commencement de ce progrès rapide qui porta la nation anglaise, sous le règne de Jacques, à un rang si honorable dans la république des lettres. La *Constitution ecclésiastique* (*Ecclesiastical Polity*) de Hooker, ouvrage de la dernière décade du siècle, est un véritable monument de science, en ce qui touche les antiquités profanes aussi bien que les antiquités théologiques. Il est certain néanmoins que nos savants de cette époque lisaient beaucoup plus généralement les Pères grecs que les classiques; mais cette lecture même exigeait une connaissance suffisante de la langue.

Les deux universités avaient abandonné, depuis 1521, l'art de l'imprimerie. Il ne paraît pas que les travaux de la presse aient été repris à Cambridge avant 1584, et à Oxford avant 1586 : c'est à cette dernière époque que six homélies grecques de saint Chrysostôme furent publiées au moyen d'une presse montée par lord Leicester et à ses frais[1]. Le premier livre d'Hérodote parut au même endroit, en 1591; le traité de Barlaam sur la Papauté, en 1592; Lycophron, la même année; les *Chevaliers* d'Aristophane, en 1593; quinze Discours de Démosthène, en 1593 et 1597; Agatharcides dans cette dernière année. Un Discours de Lysias fut imprimé à Cambridge en 1593. La presse de Londres donna le Testament grec en 1581, en 1587, et encore en 1592; un traité de Plutarque et trois Discours d'Isocrate, en 1587; l'*Iliade*, en 1591. Ce sont là, je crois, et si Herbert n'a rien oublié, toutes les

d'autres preuves de l'enseignement du grec dans l'ouvrage de M. Carlisle. Il est dit, dans les statuts ou règlements de l'école de Bristol, fondée au XVI[e] siècle, que le principal maître devra être « bien instruit en latin, en grec et en « hébreu. » Mais ces règlements doivent être modernes, comme on le voit, entre autres, par les mots « bien intentionés à l'égard de la constitution, « ecclésiastique et civile. »

[1] HERBERT.

publications grecques qui appartiennent au XVI[e] siècle (j'en excepte les grammaires, dont il existe plusieurs, entre autres une par Camden, à l'usage de l'école de Westminster, en 1597[1], et une autre, en 1600, par Knolles, auteur de l'*Histoire des Turcs*); et toutes ces publications paraissent être à l'usage des classes dans les écoles et les universités[2].

On doit supposer que les meilleurs écrivains latins étaient l'objet d'un culte plus étendu que ceux de la Grèce. Indépendamment des grammaires et dictionnaires, qui sont trop nombreux pour être relatés, nous trouvons une grande variété d'éditions, mais destinées pour la plupart à l'instruction : Cicéron *De Officiis* (en latin et en anglais), 1553 ; Virgile, 1570 ; Salluste, 1570 et 1571 ; Justin, 1572 ; Cicéron *De Oratore*, 1573 ; Horace et Juvénal, 1574. Il est inutile d'aller plus loin, car leur nombre augmente à mesure qu'on avance. La publication classique la plus importante fut une édition complète de Cicéron, ce qui sortait nécessairement de la catégorie des livres à l'usage des écoles. Elle fut imprimée à Londres, en 1585, par Ninian Newton. On dit que c'est une réimpression de l'édition de Lambin.

Il est évident qu'il avait dû se faire une importation considérable de livres étrangers ; sans quoi nous déprécierions autant la science de l'époque d'Élisabeth qu'elle a été ordinairement exagérée. Mais il est permis d'éprouver quelque surprise en voyant

[1] Cette grammaire de Camden était probablement faite d'après celle de Grant, mentionnée plus haut ; *cujus rudimenta*, dit Smith, auteur de la vie de Camden, *cùm multà ex parte laborarent deficerentque, non tàm reformanda quàm de novo instituenda censens, observationibus quas ex græcis omne genus scriptoribus acri judicio et longo usu collegerat, sub severum examen revocatis, grammaticam novam, non soli scholæ cui præerat, sed universis per Angliam scholis deinceps inservituram, eodem anno edidit*. (P. 19, édit. 1691.)

L'excessive rareté des anciens livres classiques nous autorise à mentionner le *Progymnasma scholasticum* de Jean Stockwood, dont il existe dans la bibliothèque de l'*Inner Temple* une édition portant la date de 1597. C'est simplement un choix d'épigrammes de l'*Anthologie* de H. Estienne. L'auteur ne paraît pas avoir une haute confiance dans les progrès de la jeunesse studieuse à qui son livre est destiné, car le grec est reproduit en caractères latins et en interligne au-dessus de l'original, *ad faciliorem eorumdem lectionem*. Puis vient la traduction littérale en latin, et plusieurs autres en vers. Stockwood avait été maître de l'école de Tunbridge, *scholæ Tunbridgiensis olim ludi magister* ; de sorte qu'il est possible qu'il y ait eu des éditions plus anciennes de ce petit livre.

[2] Herbert a classé ses éditions à la suite des noms des imprimeurs ; ce qui n'est nullement commode lorsqu'on veut faire des recherches. Je puis donc avoir omis un ou deux ouvrages de peu d'importance, et la chose est même vraisemblable ; mais la conclusion reste toujours la même. *Angli*, dit Scaliger, *nunquàm excuderunt bonos libros veteres, tantùm vulgares*.

nos savants eux-mêmes fournir un aussi faible contingent. Ce qu'il y a de certain, c'est que dans la plupart des branches de la littérature, ils étaient encore loin d'occuper un rang éminent. Le catalogue dressé par Herbert des livres publiés jusqu'à la fin du siècle ne présente pas un tableau favorable du règne d'Élisabeth. Sans établir de comparaison avec l'Allemagne ou la France, on peut facilement en faire une avec le catalogue raisonné des livres imprimés en Espagne, qui se trouve à la fin de la *Bibliotheca nova* de Nicolas Antonio. Il paraît que le grec était peu cultivé en Espagne, bien que nous ayons déjà mentionné quelques ouvrages de grammaire : en revanche, les éditions d'auteurs latins, et les commentaires sur ces auteurs, s'y présentent en grand nombre; et, tout considéré, autant du moins qu'il est possible d'en juger par le nombre et la nature des publications, on ne saurait nier que l'Espagne, sous Philippe II, ne fût supérieure, dans la plupart des branches d'érudition, à l'Angleterre sous Élisabeth. La pauvreté de l'église d'Angleterre, le manque de bibliothèques publiques et l'influence absorbante de la théologie polémique, expliquent en partie cette différence; car je ne suis d'ailleurs nullement disposé à mettre nos *gentlemen* anglais du temps d'Élisabeth au-dessous des *hidalgos* de Castille sous le rapport des connaissances utiles, et même classiques. Il est vrai que cette classe ne pouvait contribuer d'une manière bien active au progrès des lettres; et pourtant, c'est par suite de la réputation de savoir acquise par quelques personnes d'un rang distingué dans la société, telles que Smith, Sadler, Raleigh, et même par des femmes, entre lesquelles il faut citer particulièrement la reine elle-même, et les filles accomplies de sir Antony Cooke, lady Cecil et lady Russell, que le caractère général de ce règne a été, sous ce point de vue, singulièrement exagéré. Aucun Anglais n'hésitera, je crois, à faire un aveu qui n'a rien d'humiliant pour l'amour-propre national. Tel fut le prodigieux développement d'intelligence et de génie qui illustra les dernières années d'Élisabeth que les philologues et les antiquaires du continent n'eussent rien ajouté à leur éclat.

Cependant, vers la fin du siècle, quelques hommes avaient surgi, à qui leur vaste érudition donnait droit à une renommée européenne. En tête de ce petit groupe était sir Henry Savile, que l'on peut regarder avec raison comme l'Anglais le plus savant du règne d'Élisabeth, en fait de littérature profane. Il publia en 1581 une traduction d'une portion de Tacite, avec des notes qui ne sont ni

très abondantes ni très profondes, mais qui sont convenables : le second Gruter, dans le siècle suivant, les jugea dignes d'être traduites par lui en latin, et elles furent réimprimées sur le continent [1]. Scaliger s'exprime sur son compte avec une malveillance personnelle, mais avec des égards qu'il montrait rarement pour ceux envers lesquels il professait de pareils sentiments. Après Savile, on peut placer Camden, dont la *Britannia* est mentionnée honorablement par tous les étrangers. Nous avons déjà nommé Hooker; mais je ne suis pas bien sûr que sa réputation s'étendît beaucoup au delà de notre île. Je n'affirmerais point qu'aucun autre savant ne se fût fait un nom recommandable, même pour l'érudition profane; nos annales biographiques en indiqueront plusieurs, qui étaient du moins estimés en Angleterre. Mais depuis long-temps l'attention des plus studieux de nos compatriotes était dirigée presque exclusivement vers la controverse théologique; les prolixes écrits des Pères absorbaient leurs veilles : ce travail a sans doute aussi son mérite, mais il est étranger au sujet qui nous occupe en ce moment [2].

C'est à peine si l'Écosse avait encore pris part au banquet des lettres : les faibles essais qui avaient été tentés trente ans auparavant pour introduire un système plus large d'éducation avaient échoué devant l'esprit jaloux qui animait les chefs de l'ancienne religion, et la rapacité dévastatrice qui déshonorait les partisans de la nouvelle. En 1575, André Melville fut nommé principal do l'université de Glasgow, qu'il trouva dans un état de désorganisation et d'abandon presque complet. Il y établit un système d'instruction qui comprenait les meilleurs auteurs grecs, et qui était d'ailleurs assis sur des bases si larges et si solides qu'au bout de quelques années l'Écosse, au lieu d'envoyer ses enfants aux universités étrangères, vit des étudiants venir aux siennes des autres parties de l'Europe [3]. Ames a cependant observé qu'on ne trouvait de caractères grecs dans aucun livre imprimé en Écosse avant 1599. Cette assertion a été révoquée en doute par Herbert. J'ai remarqué que, dans le traité de Buchanan *De jure Regni* (Edimbourg, 1580), les citations grecques sont écrites à la main. Il

[1] Elles sont contenues en un petit volume, 1649, avec l'autre traité de Savile sur la *Milice Romaine*.

[2] Il est à remarquer que, dans la *Défense de l'Apologie* par Jewel, l'ouvrage sans contredit le plus savant en érudition théologique que le siècle ait produit, les Pères grecs sont cités en latin; et l'on rencontre seulement quelques caractères grecs clair-semés dans ce volumineux ouvrage.

[3] MAC CRIE, *Life of Melville*, t. I, p. 72.

est certain du moins que, dans le courant du XVI[e] siècle, il ne fut imprimé au nord de la Tweed aucun livre grec, aucun classique ou dictionnaire latin, et aucun ouvrage de philologie, à l'exception de deux ou trois grammaires. Il parut seulement quelques traités latins par des auteurs modernes et sur divers sujets [1]. Il est douteux qu'il existât d'imprimerie en Irlande : les inductions qu'on pourrait tirer des recherches de Herbert sont fort incertaines ; et j'ignore si l'on a depuis découvert rien de plus satisfaisant.

Le latin n'était pas, à beaucoup près, d'un usage aussi général en Angleterre que sur le continent. Si l'on écrivit quelquefois en cette langue des ouvrages relatifs à l'histoire et particulièrement aux antiquités ecclésiastiques, tels que ceux de Parker et de Godwin, il n'en est pas moins constant que nos auteurs ont été de tout temps portés à préférer leur langue maternelle, même pour les sujets qui, d'après l'usage du monde savant, se traitaient en latin. On alléguera peut-être qu'il parut sous le règne si renommé d'Élisabeth très peu de livres d'une nature philosophique. Nous répondrons que, selon toute probabilité, des ouvrages tels que la *Sorcellerie dévoilée* par Scot, l'*Anatomie de l'Esprit* par Rogers, et la *Constitution ecclésiastique* par Hooker, eussent été considérés dans tout autre pays comme devant être nécessairement écrits dans la langue des savants. Et l'on peut en dire autant des volumineux ouvrages de controverse théologique, comme la *Défense de l'Apologie* par Jewel, la *Plate-forme* par Cartwright, et la *Réplique* de Whitgift. L'esprit de liberté qui avait pénétré, non pas précisément dans le gouvernement, mais dans les masses, et l'attitude d'une grande partie de la nation, déterminée à faire elle-même le choix de sa religion, imposaient aux écrivains cette obligation de descendre des hautes régions de la science. En s'écartant ainsi dans ce siècle, et au moins autant dans le siècle suivant, des lois générales de la république des lettres, nos auteurs sacrifièrent quelque chose de cette renommée qu'ils eussent pu demander à l'Europe : mais ils répandirent les trésors de leur science sur un plus grand nombre de leurs compatriotes ; ils rendirent leurs pensées avec plus de précision, de vigueur et d'éclat ; ils fortifièrent et enrichirent leur langue, qui, sous leurs mains, s'adapta aux dissertations abstraites et philosophiques, mais devint en même temps, et par la même

[1] La liste des livres imprimés en Écosse avant 1550, et que j'ai donnée plus haut sur l'autorité de Herbert, ne paraît pas tout-à-fait exacte. (PINKERTON, *Scottish Poems* (1786), t. I, p. 104 (1792), t. I, p. 22.)

raison, plus formelle et plus pédantesque qu'aucune autre langue en Europe. Cette observation s'applique autant aux règnes de Jacques et de Charles qu'à celui d'Élisabeth.

SECTION II.

Principaux écrivains : Manuce, Sigonius, Lipsius. — Numismatique. — Mythologie. — Chronologie de Scaliger.

L'attention des savants s'était souvent portée, depuis la renaissance des lettres, sur l'étude et l'explication des antiquités de Rome, de ses usages, de ses cérémonies et de sa jurisprudence. C'était une tâche plus laborieuse que difficile, de faire le dépouillement par ordre de matières de tous les auteurs latins existants ; et l'on pouvait, par ce moyen de comparaison, arriver à expliquer la plupart des expressions, toutes les fois qu'il n'y avait pas corruption du texte. Telle paraît avoir été l'origine des ouvrages déjà mentionnés de Cælius Rhodiginus et d'Alexander ab Alexandro, dans lesquels se trouve l'explication de centaines de passages qui pouvaient embarrasser un étudiant. D'autres avaient consacré leur temps à des sujets spéciaux : Pomponius Lætus et Raphael de Volterra s'étaient occupés des distinctions des magistratures ; Marlianus, de la topographie de l'ancienne Rome ; Robortellus, des noms de famille. Il faut convenir que la plupart de ces premiers pionniers méritent plus d'éloges pour leur zèle et leur bon vouloir que pour leur succès à déblayer le terrain des difficultés les plus essentielles qui l'obstruaient : peu de traités écrits avant le milieu du XVI[e] siècle ont été admis dans les collections de Grævius et de Sallengre. Mais bientôt après, quatre savants, plus renommés que ceux qui avaient jusqu'alors exploré ce champ, répandirent une large lumière sur la partie la plus intéressante des antiquités romaines, l'état du gouvernement et du droit public : ce furent Manuce, Panvinius et Sigonius en Italie, et Gruchius (ou Grouchy) en France.

Le premier publia en 1558 son traité *De Legibus Romanorum;* et quoique celui *De Civitate* n'ait paru qu'en 1585, Grævius croit qu'il a été composé vers le même temps que l'autre. Manuce a donné un bon exposé des principales lois faites à Rome du temps de la république; il s'est peu occupé de celles de l'empire. Cependant Augustin, évêque de Tarragone, avait déjà traité le même sujet avec beaucoup de succès; et certaines lois furent

plus tard mieux expliquées par Brisson, Baudouin et Godefroi. Il est évident pour quiconque a la plus légère idée du droit romain que ce sujet, en ce qui touche la période républicaine, appartient bien plus à l'antiquité classique qu'à la jurisprudence.

Le second traité de Manuce, *De Civitate*, est une dissertation sur la constitution de la république romaine. Quoique l'auteur fût un des premiers érudits de son temps, il n'est pas toujours à la hauteur de l'état actuel de la science. Grævius, qui lui-même précéda l'époque des grands critiques, relève souvent ses erreurs. Manuce a fait preuve, néanmoins, d'une haute sagacité; et Niebuhr, qui a jugé les antiquaires du XVI[e] siècle comme ils le méritent en général, aurait pu trouver le germe de sa fameuse hypothèse, quoique imparfaitement développé, dans cette opinion émise par ce vieil écrivain, que le *populus romanus* désignait dans le principe les habitants de Rome *intra pomœria*, et les *cives romani* ceux qui habitaient le territoire au delà de cette enceinte [1].

Onuphrius Panvinius, savant laborieux et d'une vaste érudition, mais d'un jugement moins sûr, mourut avant que son talent fût parvenu à sa maturité : son traité *De Civitate Romanâ* est inférieur au travail de Manuce sur le même sujet (il n'a pu, du reste, rien lui emprunter); et ses écrits, si l'on en croit Grævius, four-

[1] Le premier paragraphe de la Préface de l'histoire de Niebuhr mérite d'être cité : « L'histoire de Rome a été « traitée pendant les deux premiers « siècles qui ont suivi la renaissance « des lettres avec cette même prostration de l'intelligence et du jugement « devant l'autorité de la lettre écrite et « transmise par les temps antérieurs, « avec cette même crainte d'aller au « delà, qui ont prévalu dans toutes les « autres branches des connaissances « humaines. Si quelqu'audacieux eût « élevé la prétention d'examiner le « degré de confiance que méritaient les « anciens écrivains et la valeur de leur « témoignage, un cri d'indignation eût « aussitôt fait justice de cette atroce « présomption. Le seul objet qu'on eût « en vue était de combiner leurs récits, sans avoir égard à aucune évidence interne; tout au plus osait-« on, dans quelque cas particulier, « mettre en avant aussi humblement « que possible une autorité que l'on préférait à une autre, mais sans tirer « d'autres conséquences de leur désaccord. De temps à autre, il est vrai, « quelqu'esprit indépendant, comme « Glareanus, brisait ces entraves; mais « une sentence de réprobation était « aussitôt et infailliblement lancée contre lui : d'ailleurs, ces hommes n'étaient pas les plus savants, et leurs « essais hardis n'étaient que partiels « et manquaient de consistance. Dans « cette branche de la littérature comme « dans les autres, les hommes des talents les plus brillants et du savoir le « plus étendu se conformaient à l'étroit « esprit de leur temps : en recueillant, « à force de travaux, une multitude de « détails isolés, ils parvinrent à en tirer « ce que les restes de la littérature ancienne ne présentaient pas réuni en « un seul ouvrage, un exposé systématique des antiquités romaines. Ce « qu'ils firent en ce genre est prodigieux, et suffirait pour leur assurer « une impérissable renommée. »

niraient ample matière à la critique [1]. Ni l'un ni l'autre cependant ne sauraient être comparés avec Sigonius de Modène [2] : les ouvrages de ce dernier sur le gouvernement de Rome, non seulement font époque dans cette branche de littérature ancienne, mais ont en général laissé à ses successeurs peu de chose à glaner. On y a nécessairement relevé des erreurs, parce qu'il est impossible d'admettre ou de faire concorder tous les témoignages de l'antiquité; et Sigonius a pu, comme les autres érudits de son temps, mettre une confiance trop implicite en ses autorités. Ses traités, *De Jure Civium Romanorum* (1560), et *De Jure Italiæ* (1562), n'en sont pas moins les meilleurs ouvrages à lire comme commentaire des historiens romains et des discours de Cicéron : vouloir, dit Grævius, étudier ces discours sans connaître Sigonius, c'est perdre son temps. Dans un autre traité, *De Judiciis Romanorum*, publié en 1574, Sigonius passe en revue toute la procédure judiciaire; il entre à ce sujet dans de plus grands développements qu'Heineccius, le plus célèbre de ses successeurs; et il s'est livré plus exclusivement à l'étude des écrivains de la période républicaine. Les Antiquités romaines de Grævius contiennent plusieurs autres morceaux excellents de Sigonius, qui lui ont assuré d'une manière incontestable la réputation du premier antiquaire du XVI[e] siècle, sous le double rapport de l'érudition et du jugement. Il fut engagé dans plusieurs controverses, une avec Robortellus [3], et une autre avec un plus rude antagoniste,

[1] *In Onuphrio Panvinio fuerunt multæ literæ, multa industria, sed tanta ingenii vis non erat quanta in Sigonio et Manutio, quorum scripta longè sunt limatiora.*

Paul Manuce appelle Panvinius *ille antiquitatis helluo, spectatæ juvenis industriæ.... sæpè litigat obscuris de rebus cum Sigonio nostro, sed utriusque bonitas, mutuus amor, excellens ad cognoscendam veritatem judicium facit ut inter eos facilè conveniat.* (*Epist.*, lib. II, p. 81.)

[2] On voit par quelques unes des *Lettere volgari* de Manuzio que le vrai nom de Sigonius était Sigone, et non pas Sigonio. Corniani (t. VI, p. 151) a fait la même observation, sur l'autorité des lettres originales inédites de Sigone. Mais les biographes, ainsi que Tiraboschi, quoique habitant de la même ville, n'ont pas remarqué cette circonstance.

[3] Les traités de Robortellus, que Gruter a réimprimés dans le second volume de sa *Lampas*, respirent un vain amour-propre et un dédain affecté de Sigonius. La moitié des chapitres sont intitulés, *Error Sigonii*. Une de leurs controverses roulait sur les prénoms de femmes, que Robortellus soutenait n'être pas anciens, si ce n'est dans la formule de mariage romain, *Ubi tu Cajus, ego Caja;* il admet cependant qu'on en rencontre quelques uns dans des inscriptions des derniers temps. Sigonius prouva le contraire, en citant des exemples du temps de la république. Il est évident que ces prénoms n'étaient pas communs; mais on en a trouvé plusieurs dans des inscriptions. (Voir Grævius, *t.* II, *in præfatione.*)

Grouchy, né à Rouen, et professeur de grec à Bordeaux, qui, dans son traité *De Comitiis Romanorum* (1555), avait abordé le premier ce sujet aussi difficile qu'important. Sigonius et lui échangèrent quelques passes, et apportèrent dans cette joûte littéraire plus d'urbanité et de sentiment des convenances qu'on n'en rencontrait habituellement à cette époque. La discussion portait principalement sur un passage du discours de Cicéron *De lege Agrariâ*, relatif à la confirmation des élections populaires par les *comitia curiata* : on en peut lire un exposé dans la préface du second volume de Grævius, où se trouvent les traités eux-mêmes. Un autre écrivain contemporain, Latino Latini, paraît avoir résolu la question d'une manière beaucoup plus satisfaisante que Grouchy et Sigonius. Ils furent tous deux sous l'influence d'une cause d'erreur commune aux hommes les plus savants du XVIe siècle, un excès de confiance dans la véracité des témoignages de l'antiquité. Les expressions de Cicéron, qui parlait souvent dans le sens de l'objet immédiat qu'il avait en vue; celles de Tite-Live et de Denys d'Halicarnasse, qui ne connaissaient qu'imparfaitement l'histoire primitive de Rome; celles même d'Aulu-Gelle et de Pomponius, pour qui toutes les institutions républicaines n'étaient presque plus intelligibles, étaient regardées comme une espèce de texte infaillible, qu'un moderne pouvait expliquer de son mieux, mais qu'il ne devait pas avoir la présomption de rejeter.

Indépendamment des ouvrages de ces savants distingués, un jeune Polonais, Zamoscius, publia un traité *De Senatu Romano* (1563), auquel on reconnut tant de mérite que quelques critiques ont supposé que l'auteur avait été aidé par Sigonius. Ce dernier, parmi ses autres travaux, dirigea ses recherches sur les antiquités de la Grèce, qui, par des motifs faciles à comprendre, avaient jusqu'alors excité beaucoup moins d'attention que celles de l'Italie. Il traita la constitution de la république d'Athènes d'une manière si complète que Meursius et d'autres, qui exploitèrent ce même sujet, trouvèrent, si l'on en croit Gronovius, peu de choses à dire après lui [1]. Sigonius a cependant négligé de donner le texte même de ses autorités, seule méthode satisfaisante pour un lecteur studieux; il a traduit tous les passages cités, de sorte que c'est à peine si l'on trouve quelques mots de grec dans un traité qui a pour objet spécial la constitution

[1] *Nonnulla quidem variis locis attigit Meursius et alii, sed tereliore prorsùs et rotundo magis ore per omnia Sigonius.* (*Thesaur. Antiq. Græc.*, t. V.)

d'Athènes. Ce fait vient à l'appui de ce que nous avons dit plus haut sur la décadence de la littérature grecque en Italie.

François Patrizzi fut le premier qui fit connaître le système militaire de Rome. Il composa en italien un traité *Della Milizia Romana* (1583), dont on trouvera une traduction dans le dixième volume de Grævius [1]. Ce traité est divisé en quinze parties, qui paraissent embrasser le sujet sous toutes ses faces : chacune de ces parties est elle-même subdivisée en sections, et chaque section donne l'explication d'un texte tiré du sixième livre de Polybe ou de Tite-Live. Mais l'auteur ne pousse pas ses recherches historiques au delà des limites dans lesquelles ces écrivains ont dû se renfermer; et il en résulte qu'il ne s'est pas rendu compte des grands changements introduits plus tard dans l'organisation militaire des Romains, ou qu'il ne les a du moins indiqués que fort légèrement. Quant à Polybe, il le commente phrase à phrase. Avant lui, Robortellus et François, duc d'Urbin, avaient essayé d'expliquer la castramétation romaine d'après Polybe. Leurs plans diffèrent un peu du sien [2]. Lipsius, qui écrivit quelques années après sur le même sujet, s'est rapproché de Patrizzi, en donnant comme lui un commentaire continu sur Polybe. Scaliger, qui détestait cordialement Lipsius, lui reproche d'avoir pillé l'antiquaire italien [3]. Mais, examen fait des deux traités, cette accusa-

[1] *Primus romanæ rei militaris præstantiam Polybium secutus detexit, cui quantùm debeant qui post illum in hoc argumento elaborârunt, non nesciunt viri docti qui Josephi Scaligeri epistolas aut Nicii Erythræi Pinacothecam legerunt. Nonnulli quidem rectiùs et expticatiùs sunt tradita de hâc doctrinâ post Patricium à Justo Lipsio et aliis, qui in hoc stadio cucurrerunt; ut non difficulter inventis aliquid additur aut in iis emendatur, sed præclarè tamen fractæ glaciei laus Patricio est tribuenda.* (GRÆVIUS, *in præfat. ad decimum volumen.*) Blount et Ginguené ont confondu ce livre avec un ouvrage subséquent du même Patrizzi, intitulé *Paralleli militari* (Rome 1591): c'est une comparaison de l'art militaire chez les anciens et chez les modernes, dans laquelle l'auteur a, suivant Tiraboschi (t. VIII, p. 494), fait preuve d'une grande ignorance du sujet.

[2] Tous ces écrivains, et, je crois, tous ceux qui ont traité ce même sujet avant le général Roy, dans ses *Antiquités militaires des Romains en Bretagne* (1793), ont fait la même faute, celle de placer le *prætorium*, ou tente du général, près de la *porta prætoria*, située sur le front du camp, au lieu de le placer près de la *porta decumana*, située du côté opposé. Lipsius, qui a, comme les autres, adopté cette hypothèse, s'en trouve tellement embarrassé qu'il s'efforce d'altérer le texte de Polybe.

[3] *Scalig. secunda.* Casaubon s'exprime ainsi, dans une de ses lettres à Scaliger : *Franciscus Patritius solus mihi videtur digitum ad fontes intendisse, quem ad verbum alii, qui hoc studium tractârunt, cùm sequuntur, tamen ejus nomen ne semel quidem memorârunt. Quod equidem magis miratus sum in illis de quorum candore dubitare piaculum esse putassem.*

tion me paraît assez mal fondée. Le texte de Polybe était un terrain commun, appartenant à l'un comme à l'autre; et il est possible que l'ouvrage de Patrizzi, écrit en italien, ne fût pas connu de Lipsius. Dans tous les cas, ce dernier a traité son sujet d'une manière beaucoup plus complète et plus satisfaisante que son prédécesseur, dont la réputation a peut-être été un peu exagérée. Lipsius, néanmoins, paraît être tombé dans la même erreur, celle de supposer qu'on pouvait, avec Polybe, expliquer toute l'histoire de la milice romaine.

Lipsius a beaucoup ajouté à nos connaissances de l'antiquité romaine, et l'on peut dire qu'il fut en deçà des Alpes ce qu'était Sigonius en Italie. Son traité *De l'Amphithéâtre* (1584) compléta le travail ébauché par Panvinius, *De Ludis circensibus*. Pierre Fabre, président au parlement de Toulouse, composa plus tard, sous le titre d'*Agonisticon, sive De Re athleticâ*, un ouvrage relatif aux jeux de la Grèce aussi bien qu'à ceux de Rome; Gronovius en fait un grand éloge. On le trouvera dans le huitième volume du *Thesaurus Antiquitatum Græcarum*. Plusieurs antiquaires se sont occupés de l'histoire des familles et des noms romains : nous citerons Fulvius Ursinus, Sigonius, Panvinius, Pighius, Castalio, Golzius [1]. Un Espagnol d'une immense érudition, Petrus Ciaconius (Chacon), a laissé, outre de nombreuses explications de monuments de l'antiquité, et entre autres de la colonne de Duilius, un traité estimé, *De triclinio romano* (1588) [2]. Il ne faut pas le confondre avec Alfonsus Ciaconius, également Espagnol, mais pas de la même famille, qui a écrit sur la colonne de Trajan. Pancirollus, dans sa *Notitia Dignitatum*, ou plutôt dans son commentaire sur un acte public du temps de Constantin ainsi intitulé, a jeté un grand jour sur cette dernière période de la Rome des empereurs.

L'Angleterre fournit un premier contingent à cette branche de la littérature ancienne, dans l'ouvrage intitulé *View of certain military matters, or Commentaries concerning Roman Warfare*, et publié par sir Henry Saville, en 1598. Ce livre fut traduit en latin, et imprimé à Heidelberg, dès l'année 1601. Il n'a guère que 130 pages in-12, mais il renferme, sous ce petit volume, beaucoup de matière instructive. L'auteur, autant que j'ai pu en juger, n'a travaillé ni d'après Patrizzi ni d'après Lipsius; mais il a fait preuve d'une érudition aussi indépendante qu'étendue.

[1] GRÆVIUS, t. VII.

[2] BLOUNT; NICÉRON, t. XXXVI.

Ce serait vouloir fatiguer la mémoire du lecteur que de transformer ces pages en un catalogue de livres. Nous ne pouvons, dans cette période et dans les suivantes, que choisir ceux qui, par la durée ou du moins par l'éclat immédiat de leur réputation, paraissent avoir mieux mérité que les autres de la grande république des lettres; et en faisant un choix de ce genre, on doit s'attendre à ce que parfois les motifs de préférence ou d'exclusion ne frapperont pas tous les lecteurs, peut-être même à ce qu'un nouvel examen modifierait nos premières impressions. Quant aux noms de second ou de troisième ordre, les distinctions qu'on pourrait établir entre eux ne reposeraient souvent que sur des nuances presque insensibles.

Ce fut peu de temps après le milieu du siècle qu'on jeta les véritables bases d'une science vaste et pleine d'intérêt, celle des médailles antiques. On s'était bien occupé dès le temps de Cosme de Médicis, ou même plus tôt, d'en former des collections; mais les règles à suivre pour le classement, la comparaison et l'explication de ces médailles, étaient encore ignorées : elles ne pouvaient être établies qu'à l'aide d'une étude assidue, dirigée par une profonde érudition. Enea Vico, de Venise, publia en 1555 ses *Discorsi sopra le medaglie degli antichi :* « il s'y vante avec raison, dit « Tiraboschi, d'être le premier qui ait écrit en italien sur un semblable sujet; il aurait pu ajouter que personne ne s'en était « encore occupé dans aucune langue [1]. » Le savoir de Vico était d'autant plus remarquable qu'il était graveur de profession. Il publia ensuite une série de médailles impériales, et une autre des impératrices, ajoutant à chacune une notice biographique de la personne et une explication du revers. Mais il fut, sous ce dernier rapport, surpassé par Sébastien Erizzo, noble vénitien, qui, quatre ans après Vico, publia un ouvrage qui porte presque le même titre. Le sujet y est traité d'une manière plus large et plus complète que dans Vico : la science des médailles y est réduite à des principes fixes; et on l'estime surtout à cause de l'érudition que l'auteur a montrée dans l'explication des revers [2]. Vico, comme Erizzo, s'est quelquefois trompé; mais quelle science a jamais été parfaite à son berceau? On a remarqué que ce dernier, vivant à la même époque, dans la même ville, et livré aux mêmes études, ne fait aucune mention de son précurseur : c'est, à n'en pas douter, un exemple de ces jalousies si communes entre les hommes

[1] TIRABOSCHI, t. IX, p. 226; GINGUENÉ, t. VII, p. 292; *Biogr. univ.*

[2] *Idem.*

qui professent la même science, surtout lorsque leurs opinions sont différentes. Or, c'était ici le cas : Vico avait pensé qu'il y avait identité entre les monnaies et les médailles de l'antiquité, tandis qu'Erizzo établissait entre elles une distinction qui, généralement, n'a pas été admise par les critiques modernes en fait de numismatique. Les recueils de médailles publiés, de 1557 à 1579, par Hubert Goltzius, graveur flamand, qui avait visité la plupart des collections particulières de l'Europe, eurent une grande réputation et furent pendant long-temps considérés comme le principal répertoire de cette science. Mais il paraît que les soupçons conçus par beaucoup de savants se sont confirmés, et que Goltzius aurait publié un grand nombre de médailles fausses et même imaginaires; sa bonne foi se trouve assez gravement compromise dans ces faux [1].

L'ancienne mythologie a des rapports trop intimes avec toute la littérature classique pour être restée aussi long-temps négligée que les antiquités numismatiques. Les compilations de Rhodiginus et d'Alexandro, sans parler de plusieurs autres ouvrages, et, à vrai dire, toutes les annotations sur les auteurs grecs et latins, avaient éclairci beaucoup de points obscurs. Mais ce n'était pas un travail systématique; et pourtant, il n'est aucun sujet qui plus que celui-là exige une comparaison attentive des autorités, lesquelles ne sont pas toujours d'accord, ni même intelligibles. Boccace avait depuis long-temps ouvert la carrière par ses *Genealogiæ Deorum*; mais l'érudition du xiv[e] siècle ne pouvait soulever qu'un faible coin du voile qui couvre encore une partie de la religion de l'ancien monde. On trouve, dans la première décade de la période actuelle, et sous le titre d'*Historia de Diis Gentium*, un ouvrage d'un mérite très remarquable pour son temps : l'auteur est Lilio Gregorio Giraldi, l'un des savants les plus distingués de cette époque. Il avait été précédé par un livre d'une réputation inférieure, la *Mythologia* de Natalis Comes. « C'est Giraldi, dit la *Biographie universelle*, qui le premier a « convenablement traité cette matière difficile, et par son éten- « due et par sa variété. Il a fait usage non seulement de tous les « auteurs grecs et latins, mais aussi des inscriptions anciennes, « qu'il a consultées et déchiffrées avec beaucoup de sagacité. « Quelquefois la multiplicité des citations qu'il accumule le rend « confus et obscur; et quelquefois aussi il n'est pas exact, faute

[1] *Biogr. univ.*

« de connaître des monuments qu'on n'a retrouvés que depuis. « Malgré ces défauts, l'*Historia de Diis Gentium* est encore con« sultée. »

Nous ne pouvons placer ailleurs que dans ce chapitre un livre qui ne le cède à aucun de ceux publiés dans le cours du XVI[e] siècle, et qui peut-être l'emporte sur tous pour l'originalité, la profondeur d'érudition, la vigueur avec laquelle les difficultés sont attaquées; nous voulons parler de l'ouvrage de Joseph Scaliger, *De Emendatione Temporum*. La première édition parut en 1583; la seconde, corrigée et considérablement augmentée, en 1598; et une troisième, supérieure aux deux autres, en 1609. La chronologie, comme science, avait été jusqu'alors tout-à-fait inconnue : on avait écrit toute l'histoire ancienne dans un esprit servile et sans aucune critique; on copiait les dates, comme tout le reste, d'après les autorités qu'on avait immédiatement sous les yeux, sans s'inquiéter beaucoup de concilier les différences, ni d'indiquer les principes sur lesquels devait s'établir la computation des temps. Scaliger comprit qu'il était indispensable d'examiner les systèmes astronomiques des anciens calendriers, systèmes qui ne sont pas toujours expliqués d'une manière très claire par les auteurs grecs et romains : ce travail, indépendamment de beaucoup d'attention et de sagacité, exigeait une immense érudition, orientale aussi bien que classique, que lui seul possédait en Europe. Son ouvrage *De Emendatione Temporum* est, dans la première édition, divisé en huit livres. Le premier est relatif à l'*annus minor equatilis*, ainsi qu'il l'appelle, c'est-à-dire à l'année de trois cent soixante jours, adoptée par quelques peuples de l'Orient, et fondée, selon lui, sur l'année lunaire naturelle, avant qu'on eût une juste idée de la durée exacte d'une lunaison : le second livre traite de l'année lunaire vraie et de quelques autres divisions qui s'y rattachent; le troisième, de la *grande année égale*, ou année de trois cent soixante-cinq jours; et le quatrième, des calculs plus exacts de la période solaire. Dans les cinquième et sixième livres, l'auteur arrive aux époques particulières, et fixe une foule de dates importantes dans l'histoire profane et sacrée. Les septième et huitième sont consacrés à l'examen des modes de supputation et des ères adoptées par différents peuples; le tout accompagné de remarques diverses et de rectifications critiques. Dans les éditions subséquentes, ces deux livres n'en forment plus qu'un. La grande complication de la plupart de ces questions, qui ne peuvent, sans l'aide de conjectures ingénieuses, se résoudre

par des témoignages souvent imparfaits et inconsistants, sert à déployer l'étonnante vigueur d'esprit de Scaliger, qui étreint toutes les difficultés avec la puissance d'un géant. Le Clerc lui a reproché d'avoir introduit tant de conjectures et d'en avoir déduit tant de conséquences qu'une grande partie de sa chronologie devient fort suspecte[1]. Mais, de quelque manière qu'on apprécie la sagacité avec laquelle il a fixé les dates particulières, il n'en est pas moins le premier qui ait posé les fondements de la science. Il l'appelle avec raison *materia intacta et à nobis nunc primùm tentata.* Scaliger, dans tout le cours de cet ouvrage, est clair, concis, renfermé dans son sujet ; il paraît aussi montrer une connaissance fort étendue de l'astronomie physique, quoiqu'il ne fût pas bon mathématicien, et que son rejet absolu du calendrier grégorien ait fait peu d'honneur à son impartialité.

Scaliger a rendu sa chronologie plus célèbre par son invention de la *période julienne*, nom donné, en l'honneur de son père, à un cycle de 7980 ans, commençant 4713 ans avant Jésus-Christ, et conséquemment avant la date ordinaire de la création du monde. Il attachait une haute importance à cette combinaison. « Il est impossible, dit-il, de se faire une idée de son utilité ; les « chronologistes et les astronomes ne sauraient en faire trop « d'éloge. » Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que ce système a été pendant très long-temps en faveur, même auprès des adversaires de la chronologie de Scaliger, et que Pétau en fait presque autant de cas que l'inventeur lui-même[2]. Cette période julienne est le produit de la multiplication de trois cycles jadis en grand usage, le cycle solaire de vingt-huit années, conformément à l'ancien calendrier, le cycle lunaire ou métonique de dix-neuf, et le cycle des indictions, division arbitraire et politique, introduite vers l'époque de Constantin, et commune dans l'Église et dans l'empire, lequel cycle se composait de quinze années. J'avoue que je ne puis comprendre le grand avantage de cette combinaison. Elle donne, sans contredit, un terme fixe, à partir duquel toutes les dates peuvent être indiquées en nombres progressifs, et ce terme est préférable à l'ère de la création, à cause de l'incertitude de cette dernière : mais la méthode actuelle de compter en une série rétrograde, à partir de la naissance de Jésus-Christ, méthode qui ne pa-

[1] *Parrhasiana*, t. II, p. 363.

[2] *Usus illius opinione major est in chronicis, quæ ab orbe condito vel alio quovis initio ante æram christianam inchoantur.* (PETAV., *Rationarium Temporum*, 2e partie, liv. I, ch. 14.)

raît pas s'être présentée à l'esprit de Scaliger ni de Pétau, offre peu d'inconvénients dans la pratique. La seule utilité réelle que la période julienne paraisse avoir, c'est qu'en divisant une année quelconque de cette période par les nombres vingt-huit, dix-neuf ou quinze, correspondant à chacun des trois cycles, le reste en sus du quotient donne la place que cette année occupe dans ce cycle. Par exemple, si l'on veut savoir quelle place occupait dans le cycle métonique l'année 6402 de la période julienne, correspondant à l'année 1689 de J.-C., ou, en d'autres termes, quel était le nombre d'or de cette année, il faut diviser 6402 par 19, et l'on trouve un reste de 18, qui indique que c'était la dix-huitième année d'un cycle lunaire ou métonique. L'adoption du calendrier grégorien, qui a considérablement prolongé le cycle solaire par la suppression d'une année bissextile en un siècle, et l'abandon virtuel des indictions, et même des cycles du soleil et de la lune, comme divisions du temps, ont diminué de beaucoup l'utilité que cette invention a pu avoir dans le principe.

CHAPITRE II.

DE LA LITTÉRATURE THÉOLOGIQUE EN EUROPE, DE 1550 A 1600.

Progrès du protestantisme. — Réaction de l'église catholique. — Les jésuites. — Causes de la réaction en faveur du catholicisme. — Bigoterie des luthériens. — Controverse sur le libre arbitre. — Controverse trinitaire. — Écrits sur la tolérance. — Théologie en Angleterre. — Bellarmin. — Controverse sur l'autorité papale. — Écrivains sur la théologie. — Histoires ecclésiastiques. — Traductions de l'Écriture.

Dans la lutte si vive qui s'était engagée entre l'obéissance acquise par prescription à l'église de Rome et la révolte contre son autorité, la balance continua, pendant quelque temps, après le commencement de cette période, à pencher fortement en faveur des réformateurs. Un décret de la diète d'Augsbourg de 1555, qui confirma un traité fait trois ans auparavant par l'empereur, et connu sous le nom de *Pacification de Passau*, donna pour la première fois aux disciples de la confession de Luther une position légale, et leurs libertés firent désormais partie du droit public de l'Allemagne. Personne, aux termes de ce décret, ne pouvait être inquiété pour le fait de son adhésion à l'ancienne ou à la nouvelle forme de religion; mais ceux qui différaient du culte établi par leur prince avaient seulement la faculté de quitter le territoire, avec un délai suffisant pour disposer de leurs biens. Cette tolérance ne fut point étendue au parti suisse ou calviniste, généralement appelé le *parti réformé;* et, par la *réserve ecclésiastique*, partie du décret à laquelle les princes luthériens paraissent n'avoir pas donné leur assentiment, il fut déclaré que tout prélat catholique de l'empire qui abandonnait sa religion renonçait par ce fait à sa dignité.

Si ce traité était insuffisant pour assurer le repos des générations futures, il n'en pouvait pas moins passer à juste titre, je ne dirai pas seulement pour une base de pacification religieuse, mais pour un triomphe signalé de la cause protestante : quelque ferme que fût leur confiance dans le bras de la Providence, les protestants eussent à peine osé, quelques années auparavant, prévoir un pareil événement. Aussitôt après sa publication, les principes de la confession d'Augsbourg, contenus jusqu'alors par la crainte des

lois de l'empire contre l'hérésie, se propagèrent rapidement jusqu'aux rives du Danube, de la Drave et de la Vistule. Ces peuples à demi barbares, qu'on aurait supposés, en raisonnant par analogie, devoir rester plus long-temps sous le joug de leurs vieux préjugés, embrassèrent la nouvelle religion plus facilement que n'avaient fait les nations civilisées du Midi. Dans l'Allemagne même, les progrès de la réformation étaient encore plus rapides; la plus grande partie de la noblesse de Franconie et de Bavière, et les habitants de toutes les grandes villes, quoique sujets de princes catholiques, se firent protestants; et en Autriche, un trentième tout au plus de la population resta, dit-on, attaché à sa religion primitive. Il peut y avoir de l'exagération dans ce chiffre; mais, en 1558, un ambassadeur de Venise (et les rapports des envoyés de cette république sont remarquables pour la justesse des vues et l'exactitude des faits) évaluait les catholiques de l'empire d'Allemagne à un dixième seulement de la population totale [1]. Les universités ne fournissaient pas de défenseurs à l'ancienne religion. Depuis vingt ans, pas un seul étudiant de l'université de Vienne n'était entré dans les ordres. On fut même obligé, à Ingolstadt, de nommer des laïques à des fonctions jusqu'alors réservées au clergé. La France n'offrait pas une perspective beaucoup plus encourageante. L'ambassadeur vénitien dans ce pays (Micheli, que nous connaissons par ses rapports sur l'Angleterre sous le règne de Marie) déclare qu'en 1561 le bas peuple fréquentait encore les églises : mais tout le reste, à l'exception de la noblesse, avait lâché pied; et la défection était surtout considérable parmi la jeunesse.

Cette seconde explosion de l'esprit révolutionnaire en matière de religion fut aussi rapide, et peut-être plus alarmante pour ses adversaires, que celle qui avait éclaté vers l'an 1520 sous Luther et sous Zwingle. Les principes de ce mouvement fermentaient depuis long-temps, il est vrai, dans l'esprit d'une partie du peuple; mais il fut déterminé surtout et développé par cette généreuse sympathie qui entraîne toujours les hommes lorsqu'il est question d'un intérêt commun au redressement de griefs. Quelques années suffirent pour que des millions d'individus désertassent leurs autels, abjurassent leur foi, prodiguassent à leurs dieux le dédain et l'insulte; et ces expressions ne sont pas trop fortes, si l'on se rappelle combien la Vierge et les saints avaient été honorés dans

[1] Ranke, t. II, p. 125, trace un tableau général de la situation religieuse de l'empire vers 1563.

leurs images, et dans quel mépris tomba leur culte. Il est à remarquer que les doctrines protestantes n'avaient pas fait de progrès sensibles dans le midi de l'Allemagne avant la pacification de Passau en 1552, et peu en France avant la mort de Henri II, en 1559. L'esprit de la réformation, comprimé sous son administration sévère, éclata, lorsque son faible et jeune fils monta sur le trône, avec une violence qui menaça pendant quelque temps de renverser ce despotisme corrompu que la maison de Valois avait substitué à l'aristocratie féodale. Il ne nous appartient point de chercher à distinguer ici les influences de l'ambition et des intrigues d'une oligarchie factieuse, de celles d'un zèle noble, actif et puissant pour la cause de la conscience.

Il n'est pas étonnant que plusieurs gouvernements catholiques soient restés pendant quelque temps en balance et incertains de savoir s'ils ne céderaient pas à un orage qui pouvait les renverser s'ils résistaient. Le duc de Bavière fut forcé, dès l'année 1556, de faire des concessions dont le résultat eût été l'introduction complète de la réforme. L'empereur Ferdinand Ier était d'un caractère tolérant, et désirait quelque arrangement qui mît un terme au schisme. Maximilien II, son successeur, animé des mêmes dispositions, les manifesta avec tant de chaleur qu'il fut soupçonné d'un secret penchant pour les doctrines de la réformation. Sigismond-Auguste, roi de Pologne, hésita probablement à une certaine époque sur le parti qu'il devait prendre; et s'il ne se sépara pas de l'église de Rome, le protestantisme n'en fit pas moins de nombreux prosélytes dans sa cour et parmi la noblesse polonaise; de sorte qu'à sa mort c'était, dit-on, la religion de la grande majorité. Les partisans du protestantisme étaient si nombreux parmi la noblesse d'Autriche et de Hongrie, et parmi les bourgeois des principales villes, qu'ils obtinrent une tolérance complète et égalité de priviléges. L'Angleterre, après deux ou trois convulsions violentes, devint fermement protestante : la cour donna l'exemple, et le peuple le suivit avec un empressement sincère. L'Écosse secoua le joug de Rome avec plus d'unanimité et d'impétuosité. Les Pays-Bas furent de bonne heure en proie à la flamme de la réforme, et durent supporter tout le poids de la persécution de Charles et de Philippe.

En Italie, le protestantisme naissant semblait s'affermir, et commençait à recruter de jour en jour de nouvelles célébrités; mais, ne trouvant d'appui ni dans les sympathies des peuples ni dans la politique des princes, il ne tarda pas à être complétement

écrasé par le bras du pouvoir. L'église réformée de Locarno fut contrainte, en 1554, d'émigrer au milieu de l'hiver, et se réfugia à Zurich. Celle de Lucques fut, vers la même époque, dispersée pour toujours. Une nouvelle persécution s'éleva à Modène en 1556; dans les états de Venise, nombre d'individus perdirent la vie pour cause de religion avant 1560; d'autres furent mis à mort à Rome. Les pays protestants se remplirent de réfugiés italiens, parmi lesquels se trouvaient beaucoup d'hommes supérieurs qui, soit en raison de leur mérite personnel, soit en raison des distinctions obtenues dans certains cas par leurs descendants, peuvent être comparés à ces autres exilés que, long-temps après, la révocation de l'édit de Nantes dispersa en diverses contrées de l'Europe. En Espagne, la tendance au protestantisme était du même genre, mais moins répandue, et assurément encore moins populaire qu'en Italie. L'inquisition s'en empara, et parvint à l'étouffer à l'aide de ses procédés ordinaires. Mais ceci nous entraînerait encore plus loin de l'histoire littéraire, dont nous ne nous sommes déjà que trop écarté.

Ce prodigieux accroissement du parti protestant en Europe, après le milieu du siècle, ne dura que quelques années. Le protestantisme, bientôt arrêté dans ses progrès, dut rétrograder, non pas tout-à-fait aussi rapidement, et sans perdre non plus tout le terrain qu'il venait de gagner, mais de manière à laisser l'église rivale dans une parfaite sécurité. Quoiqu'il n'entre pas précisément dans notre plan d'empiéter sur le domaine de l'histoire politique, et de nous livrer à une discussion étendue de ces révolutions d'opinion qui ne se manifestent pas distinctement dans la littérature, il nous sera peut-être permis, sans trop nous écarter de la pensée générale qui a dicté cet ouvrage, ou du moins comme digression pardonnable, de nous arrêter un instant sur les causes qui déterminèrent ce mouvement rétrograde du protestantisme; fait tout aussi digne d'explication que l'enthousiasme excité par la réformation elle-même, quoique, en raison de sa nature plus négative, il n'ait pas fixé l'attention au même degré. Ceux qui voient éclater de grandes révolutions dans l'ordre politique ou religieux se persuadent difficilement que le torrent débordé peut être arrêté dans son cours; qu'une pause d'indifférence peut survenir, peut-être bien soudainement, ou qu'une réaction peut ramener, à peu de chose près, les mêmes préjugés et les mêmes passions qu'on avait abjurés. Cependant ces sortes de réactions se présentent plus d'une fois dans les annales du genre humain, mais

jamais sur une plus vaste échelle que dans l'histoire de la réformation.

L'église de Rome et le prince sur qui elle exerçait l'influence la plus puissante, Philippe II, agissaient d'après un système persévérant et exclusif : c'était de subjuguer leur ennemi au lieu de traiter avec lui. En Italie comme en Espagne, l'inquisition eut bientôt extirpé les restes de l'hérésie. On connaît la politique vacillante de la cour de France, cette politique qui n'était point soutenue par un grand zèle religieux, et qui était par conséquent portée aux expédients, quoique ayant toujours un objet en vue. Il était en effet impossible de dompter un parti aussi prompt à courir aux armes et aussi habile à s'en servir que l'étaient les huguenots. Mais en Bavière, Albert V, chez qui, vers 1564, commença la réaction; dans les états autrichiens, Rodolphe II; en Pologne, Sigismond III, en fermant les églises et en décourageant de toute manière leurs sujets protestants, parvinrent à changer en une secte opprimée un parti jadis extrêmement puissant. Les décrets du concile de Trente furent reçus, en 1566, par les princes spirituels de l'empire; « et dès lors, dit l'excellent historien qui « a jeté le plus de jour sur ce sujet, commença une nouvelle vie « pour l'église catholique en Allemagne [1]. » La profession de foi fut signée par toutes les classes du peuple; on ne put, sans cette formalité, prendre un degré dans les universités ni tenir une école. En quelques endroits, les protestants furent exclus de la cour; et cette mesure contribua beaucoup à hâter la reconversion d'une noblesse pauvre et orgueilleuse.

Néanmoins, tous les efforts des princes contre cette imposante majorité qui s'était ralliée aux églises protestantes auraient été impuissants pour opérer la réaction si les principes qui avaient présidé à la formation de ces églises eussent conservé leur vivifiante influence, ou si une résistance plus efficace ne leur eût été opposée. Tous les moyens furent mis en œuvre pour ranimer en faveur de l'ancienne religion un zèle contre lequel ne pussent prévaloir l'amour de la nouveauté ni la force de la raison. Une discipline plus sévère, une subordination plus rigoureuse, furent introduites parmi le clergé; les ecclésiastiques, renfermés de bonne heure dans des séminaires, furent élevés loin des idées et des habitudes, loin des vices et des vertus du monde. Les ordres monastiques reprirent leurs rigides pratiques. Les capucins, qui ne

[1] RANKE, t. II, p. 48.

s'introduisirent pas en France avant 1570, se répandirent en peu d'années par tout le royaume, et s'occupèrent activement d'organiser des processions et toutes ces vaines parades qui n'ont peut-être que plus d'attrait pour la multitude, par cela même que ce sont des parades. Davila remarque qu'elles devinrent plus fréquentes après l'avénement de Henri III, en 1574.

Mais les jésuites furent, par-dessus tout, les instruments à l'aide desquels la France et l'Allemagne furent reconquises à l'Église, dont ils étaient les soldats; et ce qui les concerne nous intéresse d'autant plus en ce moment qu'ils forment dans l'époque actuelle un des anneaux qui rattachent les idées religieuses à la littérature. Nous avons vu dans un précédent chapitre avec quelle vigueur et quel succès ils cultivèrent les belles-lettres et le style classique, avec quelle adresse ils firent des plus beaux talents de la génération naissante, de ces talents que l'Église avait jadis redoutés, et dont elle avait cherché à comprimer l'essor, ses instruments les plus souples et les plus utiles. Tout le système des études libérales, sur quelque érudition qu'il fût assis, de quelques charmes de l'éloquence qu'il fût embelli, n'eut plus qu'une direction, qu'un but, la propagation du catholicisme. Pour atteindre ce but unique, objet constant de leurs efforts, les jésuites surent mettre à profit toutes les ressources que leur offraient la nature humaine ou les idées dominantes. Trouvaient-ils que la versification latine était en haute estime? leurs élèves composaient des poésies sacrées. Observaient-ils le goût naturel des hommes pour les représentations dramatiques, et la faveur accordée à ce genre de littérature? les échos de leurs colléges répétaient des tragédies sacrées. Remarquaient-ils un injuste préjugé contre l'instruction mercenaire? ils enseignaient gratuitement. Leurs dotations les laissaient d'ailleurs dans une pauvreté décente, conforme à leurs vœux, et qui n'avait rien de commun avec la honteuse mendicité des moines.

Ferdinand établit, en 1551, un collége de jésuites à Vienne; en 1556, ils en obtinrent un à Ingolstadt, par la protection du duc de Bavière, et un autre à Munich, en 1559. Ils se répandirent rapidement dans d'autres états catholiques de l'empire, et un peu plus tard en Pologne. En France, leur succès fut beaucoup plus équivoque : la Sorbonne se déclara contre eux dès l'année 1554, et le parlement de Paris leur fut constamment hostile; mais ils s'établirent à Lyon en 1569, et successivement à Bordeaux, à Toulouse et dans d'autres villes. Leurs trois devoirs étaient la prédication, la confession et l'éducation, les plus puissants leviers

que la religion pût employer. Infatigables et exempts de scrupules, en même temps que polis et savants; habitués à considérer la véracité et la bonne foi, lorsqu'elles affaiblissaient un argument, comme une trahison envers la cause (et ce langage pourrait paraître dur, s'il ne s'appliquait presque également à tant d'autres sectaires), ils savaient dégager leurs raisonnements du pédantisme scolastique et de l'ennui des citations, pour les adapter aux simples et sincères intelligences auxquelles ils s'adressaient; et cependant, sur le véritable terrain de la controverse théologique, ils ne manquaient ni de rouerie sophistique ni d'érudition. Ils attaquaient avec une naïveté embarrassante les côtés faibles du protestantisme; et les églises réformées leur donnaient sans cesse un immense avantage par leur inconséquence, leur violence et leur extravagance [1].

A la mort d'Ignace Loyola, en 1556, l'ordre qu'il avait fondé se divisait en treize provinces, indépendamment de celle de Rome; la plupart étaient dans la péninsule espagnole ou dans ses colonies. La Castille possédait dix colléges, l'Aragon huit, l'Andalousie cinq. L'Espagne, qui avait produit le maître, vit pendant quelque temps une foule de disciples se presser sur son sein fécond. Les jésuites qui venaient en Allemagne étaient désignés sous le nom de *prêtres espagnols*. Ils s'emparèrent des universités: « Ils nous vainquirent, dit Ranke, sur notre propre terrain, dans « nos propres foyers, et nous dépouillèrent d'une partie de notre « pays. » Ce fut, comme l'observe ensuite cet écrivain ingénieux, le résultat du manque d'accord entre les théologiens protestants, et de l'absence d'un esprit assez éclairé, assez libéral, pour se passer mutuellement quelques différences sans importance. Les rivalités violentes qui existaient entre eux livrèrent un passage à ces rusés étrangers, qui enseignaient une doctrine où la controverse n'était pas admise.

Mais si l'Espagne fournit pendant quelque temps à l'ordre ses esprits les plus actifs, son point central était toujours à Rome. C'est à Rome que résidait le général à qui ils avaient prêté serment; c'est de là que partait, pour se faire entendre jusqu'aux

[1] HOSPINIEN, *Hist. Jesuitarum*; RANKE, l. II, p. 32 *et post.*; TIRABOSCHI, l. VIII, p. 116. Le premier de ces ouvrages est d'une partialité complète, et ne tient aucun compte aux jésuites des services par eux rendus aux lettres. Le second est d'un ordre tout différent; il est écrit dans un esprit philosophique; on y trouve de la profondeur, et en même temps beaucoup plus de savoir, c'est-à-dire une plus grande étendue de connaissances que n'en pouvait posséder aucun écrivain du temps d'Hospinien.

confins de la terre, une voix qui ne paraissait être, quelques conseils secrets qui pussent la guider, que l'expression d'une volonté unique, irresponsable, irrésistible. Les jésuites avaient trois colléges à Rome, un pour leurs propres novices, un autre pour les étudiants d'Allemagne, et le troisième pour ceux d'Angleterre. Possevin nous fait connaître le système d'éducation suivi dans les séminaires des jésuites, en prenant celui de Rome pour modèle. Il renfermait près de deux mille élèves de toute sorte. « Aucun sujet, dit-il, n'est reçu s'il ne possède les éléments des « connaissances grammaticales. Les moyens de chaque candidat, « ses goûts, ses projets pour l'avenir, sont l'objet d'une scrupuleuse « investigation; et nos portes ne s'ouvrent que pour ceux qui « satisfont sous ces divers rapports aux conditions qu'exige une si « haute école de toutes les vertus. Ils assistent chaque jour au ser- « vice divin, et vont à confesse tous les mois. Les professeurs « sont nombreux : les uns enseignent l'exposition de l'Écriture, « d'autres la théologie scolastique, d'autres la science de la con- « troverse avec les hérétiques, d'autres le casuisme; il en est « beaucoup qui sont chargés des cours de logique et de philoso- « phie, de mathématiques, de rhétorique, de belles-lettres et de « poésie; l'hébreu et le grec font, comme le latin, partie de l'en- « seignement. Trois années sont consacrées au cours de philoso- « phie, quatre à celui de théologie. Mais lorsqu'il se trouve des « sujets qui, sans avoir les dispositions nécessaires pour des études « profondes, paraissent néanmoins pouvoir travailler utilement à « la vigne du Seigneur, on ne leur fait faire que deux années de « théologie pratique ou casuistique. Ces séminaires sont destinés « aux jeunes gens qui ont déjà passé par les classes ou écoles in- « férieures; mais dans celles-ci aussi l'instruction religieuse « marche de front avec l'instruction grammaticale [1]. »

Les papes ne négligèrent pas d'aussi fidèles serviteurs. Sous Grégoire XIII, dont le pontificat commença en 1572, le collége des jésuites à Rome comptait vingt salles de cours et trois cent soixante chambres pour des élèves; un collége allemand fut rétabli, après une suspension momentanée; et un collége anglais fondé par ses soins : il n'y eut peut-être pas au monde un séminaire de jésuites qui ne ressentît les effets de sa munificence. Grégoire établit aussi un collége grec (non pas de jésuites), pour l'éducation de jeunes gens qu'on y dressait à propager la foi ca-

[1] POSSEVIN, *Bibliotheca selecta*, lib. I, c. 39.

tholique dans leur pays [1]. Aucun pape avant lui n'avait fait valoir avec plus de promptitude et de vigueur ses droits à l'obéissance universelle; et, comme on en peut juger par les peintures bien connues de Vasari dans le vestibule de la chapelle Sixtine, représentant le massacre de la Saint-Barthélemy, aucun ne fut plus disposé à sanctionner tout crime qui pouvait être utile à l'Église.

Cette guerre d'agression souleva pendant quelque temps une résistance assez vive. Le protestantisme pouvait encore être considéré, même en 1578, comme dominant dans tous les états autrichiens, à l'exception du Tyrol [2]. Dans les diètes de Pologne, les dissidents, comme on les appelait, luttèrent contre leurs adversaires avec énergie et succès. Les principautés ecclésiastiques étaient remplies de protestants; il s'en trouvait jusque dans les chapitres; mais l'esprit différent des parties rendait la lutte inégale : le zèle et le dévouement religieux qui, cinquante ans auparavant, avaient renversé l'ancien culte dans le nord de l'Allemagne étaient des sentiments aujourd'hui plus puissants chez ceux qui venaient arracher ce même culte à de plus grandes innovations. Dans les querelles de religion, lorsque les forces sont à peu près balancées, la question se réduit bientôt à savoir lequel des deux partis est disposé à faire le plus de sacrifices pour sa propre foi. Or, tandis que le dévouement des catholiques se manifestait avec plus d'ardeur que jamais, il y avait dans l'église luthérienne plus de cupidité mondaine, de tiédeur, de formalité. En très peu d'années, les effets de ce changement de rôles devinrent bien sensibles. Les protestants des principautés catholiques rentrèrent dans le giron de Rome. Dans le seul évêché de Wurtzbourg, soixante-deux mille convertis furent, dit-on, reçus dans l'année 1586 [3]. L'empereur Rodolphe et les archiducs ses frères, à l'aide d'un système continu de persécutions et de bannissements, parvinrent, mais non pas dans les limites de ce siècle, à extirper presque entièrement le protestantisme des provinces héréditaires de la maison d'Autriche. Il est vrai que ces mesures violentes furent la cause immédiate d'un si grand nombre de conversions; mais si les réformés eussent été ardents et unis, ils étaient beaucoup trop forts pour être ainsi domptés. Aussi se maintinrent-ils en Bohême et en Hongrie, où ils étaient animés d'un esprit plus ferme. La réaction ne fut pas moins remarquable en d'autres pays.

[1] RANKE, t. I, p. 419 *et post.*, GINGUENÉ, t. VII, p. 12; TIRABOSCHI, t. VIII, p. 34.

[2] RANKE, t. II, p. 78.

[3] RANKE, t. II, p. 121. Le chiffre parait assez extraordinaire.

On affirme qu'en 1580, les huguenots avaient déjà diminué de plus des deux tiers [1] : je présume que c'est comparativement à ce qu'ils étaient vingt ans auparavant; et toutes les histoires de cette époque fournissent la preuve évidente de ce changement dans leur position relative. Dans les Pays-Bas, si, d'un côté, les sept Provinces-Unies conquéraient lentement leurs libertés civiles et religieuses à la pointe de l'épée, de l'autre la Flandre occidentale, jadis en grande partie protestante, devenait catholique avant la fin du siècle, tandis que les provinces wallones étaient maintenues dans le devoir par quelques prélats distingués par leur éloquence et par la sainteté de leur vie, et en même temps par l'influence des jésuites installés à Saint-Omer et à Douai. A l'expiration de cette période de cinquante années, le mal fait à l'ancienne église dans le cours de sa première décade était à peu près réparé : les deux religions se retrouvaient, en Allemagne, dans les mêmes proportions où elles étaient à l'époque de la pacification de Passau. Les jésuites cependant avaient commencé à empiéter sur le domaine même de l'église luthérienne : sans parler des conversions particulières, qui se faisaient sans éclat, à cause de la rigueur des lois, non moins intolérantes assurément que dans leur propre communion, ils avaient quelquefois reçu des espérances de la part des princes protestants, et avaient même, en 1578, obtenu de Jean, roi de Suède, la promesse d'embrasser ouvertement la religion romaine, ainsi qu'il l'avait déjà fait en secret entre les mains de Possevin, émissaire envoyé par le pape pour conduire cette importante négociation. Mais les symptômes d'une opposition, très redoutable dans un pays qui n'a jamais permis à ses rois de se jouer de l'opinion publique, déterminèrent ce prince irrésolu à revenir sur ses pas. Sigismond, son successeur, voulut passer outre, et paya de sa couronne son zèle imprudent.

Cette grande réaction de la religion papale, après le choc qu'elle avait reçu dans la première partie du XVI[e] siècle, est une leçon qui devrait nous délivrer pour toujours de ces prédictions téméraires qui frappent si souvent nos oreilles. Semblables à ces femmes qui regardent la mode de l'année dernière comme chose parfaitement ridicule, et à laquelle une personne qui tient à l'effet de ses charmes ne saurait jamais songer à revenir, ceux qui ont la prétention de porter leur jugement sur l'avenir montrent en général une égale confiance dans l'impossibilité du retour des opinions

[1] Ranke, l. II, p. 147.

que la majorité du jour a abandonnées. En 1560, il n'était sans doute pas un protestant en Europe qui ne s'attendît à la chute prochaine du papisme; et si les catholiques conservaient quelque espoir, cet espoir ne pouvait guère reposer que sur leur confiance dans le ciel. Le mouvement qui a, de nos jours, entraîné tant de peuples vers les idées démocratiques, n'a été ni aussi rapide ni aussi général que le fut vers cette époque le changement de religion. Il est important autant qu'intéressant de voir quelle force arrêta ce courant. Nous reconnaîtrons volontiers la prudence, la fermeté, l'unité de système, qui distinguèrent presque toujours la cour de Rome, la discipline de sa hiérarchie, la sévérité de lois intolérantes et la rigueur de l'inquisition, la ferme adhérence de plusieurs grands princes à la foi catholique, l'influence des jésuites sur l'éducation : mais, ou ces différentes causes existaient avant, ou elles n'auraient été que des obstacles impuissants contre une force irrésistible d'opinion. Il faut bien reconnaître qu'il y avait aussi dans cette religion un principe de vitalité, indépendant de sa force extérieure. A côté de ses pompes mondaines, de son relâchement de morale, il y avait toujours eu un zèle et un dévouement pleins de ferveur. Ce pouvait être superstition dans les masses, fanatisme dans le petit nombre; mais l'un et l'autre impliquent les qualités qui, tant qu'elles existent, rendent une religion indestructible. Ce zèle ardent à l'aide duquel les franciscains avaient, au XIIIe siècle, excité dans l'Europe cet enthousiasme populaire qui eut quelques bons effets et beaucoup plus de mauvais, ce même zèle, dis-je, fut encore une fois déployé pour combattre les nouvelles doctrines, qui devaient elles-mêmes leur existence à un semblable développement des passions.

A la cour même de Léon X, et peu de temps après que la réformation eût éclaté en Saxe, il se forma une petite association d'hommes d'une piété rigide, et qui réclamaient avec force une autre espèce de réforme. Sadolet, Caraffa (depuis Paul IV), Cajetan et Contareni, ces deux derniers célèbres dans les annales de l'Église, étaient à la tête de ce parti [1]. Sans nous arrêter à ce qui appartient proprement à l'histoire ecclésiastique, il nous suffira de dire qu'ils acquirent une haute influence, et que, tout en adhérant généralement à la doctrine de l'Église (quoique Contareni admît les principes de Luther sur la justification), ils marchaient d'un pas ferme à leur but, qui était la restauration de la disci-

[1] RANKE, t. I, p. 133.

pline, et l'abolition de tous les abus notoires. Plusieurs des ordres réguliers furent réformés, et il en fut créé de nouveaux, plus actifs que les autres dans l'accomplissement des devoirs du sacerdoce. Il faut considérer les jésuites comme le type le plus parfait du parti rigide. Quelques reproches que l'on puisse faire à leur système de casuisme (et ces reproches ne portent peut-être pas encore sur l'époque actuelle), quelque peu scrupuleux qu'ils se soient montrés dans leur conduite, ce furent des hommes qui ne se relâchèrent pas un instant dans leur laborieuse mission, et qui peut-être, après tout, souffraient pour une cause qu'ils croyaient être celle de Dieu. En pareil cas, toute abnégation personnelle, surtout lorsqu'il s'agit d'hommes riches de talents et d'instruction, peut bien ne pas toucher le cœur endurci du bigot, ne pas frapper ses yeux, qu'il ferme à la lumière, mais elle n'en excite pas moins l'admiration de cette portion du genre humain qui ne se laisse point dominer par les préjugés.

Le concile de Trente, surtout dans ses dernières sessions, montra les deux partis qui divisaient l'église romaine luttant, l'un pour conserver des abus lucratifs, l'autre pour les détruire. On peut les appeler le parti italien et le parti espagnol : le premier, dirigé par les légats du pape, redoutant par-dessus tout l'esprit réformateur de Constance et de Bâle, et l'indépendance des princes comme celle des églises nationales; l'autre, animé en grande partie par l'esprit de ces conciles, et tendant à confirmer cette indépendance. Les prélats de France et d'Allemagne faisaient ordinairement cause commune avec les Espagnols; et ils purent, à la faveur de cette réunion, faire établir en principe qu'à chaque session du concile, un décret de réforme accompagnerait la déclaration de doctrine. Le concile, interrompu en 1547 par sa translation à Bologne, mesure que Paul III se trouva dans la nécessité d'adopter pour paralyser les intentions de ces réformateurs, et à laquelle les prélats de l'empire refusèrent de se soumettre, fut rouvert par Jules III en 1552; et, après avoir été de nouveau suspendu dans cette même année, il reprit pour la dernière fois ses travaux en 1562, sous Pie IV. Il les termina en 1564, la cour de Rome, qui avait, de concert avec les prélats italiens, fait tous ses efforts pour entraver le redressement de chaque grief, ayant alors forcé les membres les plus honnêtes du concile de le laisser fermer, après avoir introduit dans la discipline les réformes qu'il leur avait été possible d'obtenir. La cour de Rome eut sans doute l'avantage dans cette lutte, si toutefois on peut l'appeler

ainsi, de la prérogative contre la liberté : elle réussit aussi partiellement à sauver ses intérêts secondaires et ses moyens d'influence. Cependant, on ne saurait nier qu'en somme les résultats du concile de Trente n'aient été très avantageux pour l'église dans l'intérêt de laquelle ce concile avait été convoqué. La réformation n'aurait jamais soulevé tout le nord de l'Europe si le peuple n'y avait vu que les problèmes techniques de la théologie. Ce fut contre l'ambition et la cupidité, contre l'ignorance paresseuse et la pompe hautaine, qu'on prit les armes. Aussi l'abolition par le concile, grâce au louable zèle des pères espagnols et cisalpins, de nombreux abus consacrés par le temps, fit-elle disparaître une partie des motifs sur lesquels reposait le mécontentement général.

Nous serions portés à conclure du langage de quelques contemporains que le concile aurait pu, non seulement sans danger pour l'église romaine, mais dans son propre intérêt, pousser les choses plus loin, en faisant droit aux instances pressantes et réitérées de l'empereur, du duc de Bavière, et même de la cour de France, à l'effet de rendre aux laïques l'usage de la coupe sacramentelle, et de permettre aux ecclésiastiques de contracter mariage. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas ici le lieu de discuter ce point. L'opportunité de ces deux concessions, et surtout de la dernière, a toujours été mise en question, et n'a pas été démontrée par l'événement. En matière de doctrine, le concile évita en général les termes extrêmes; et sur beaucoup de points importants de la controverse, tels que l'invocation des saints, il laissa une assez grande latitude aux opinions privées. Quelques personnes ont pensé qu'il s'était écarté de cette prudente réserve en définissant la transsubstantiation d'une manière aussi rigoureuse qu'il le fit en 1551, et mettant ainsi obstacle à la conversion de ceux qui eussent accepté une formule plus équivoque. La vérité est qu'il n'y avait point ici d'alternative possible. Un précédent concile, le quatrième de Latran, en 1215, s'était prononcé à cet égard d'une manière tellement positive que reculer sur ce point eût été, de fait, abandonner le principe fondamental de l'église catholique. Et lorsque nous voulons juger de ce qu'il eût été, selon nous, plus prudent de faire, il ne faut pas oublier que si la politique entra pour beaucoup dans les décisions du concile de Trente, il y eut aussi de la sincérité consciencieuse; et que, quelle que puisse être notre opinion personnelle sur cette doctrine, elle était d'une importance capitale

aux yeux d'hommes graves et pénétrés de l'obéissance due à la mère église [1].

Il est assez difficile de prouver que les décisions du concile de Trente aient eu cette universalité à laquelle ses adhérents attachent une autorité infaillible. Cette infaillibilité ne fut point reconnue comme chose incontestable par les grandes puissances européennes. En France même, les décrets du concile de Trente en matière de foi n'ont pas été formellement reçus, quoique l'église gallicane ne les ait jamais mis en question; quant à ceux relatifs à la discipline, il est distinctement entendu qu'ils ne sont point obligatoires. L'empereur Ferdinand paraît avoir hésité à

[1] Une étrange idée s'est, depuis peu d'années, fait jour en Angleterre: c'est que le concile de Trente aurait fait d'importantes innovations dans les doctrines précédemment reçues dans l'église d'Occident. Cette hypothèse est tellement paradoxale par rapport à l'opinion générale, elle est en désaccord si complet avec les faits connus de l'histoire ecclésiastique, qu'on ne peut qu'admirer la facilité avec laquelle elle a été accueillie. On verra, en lisant le compte rendu des sessions du concile, soit dans Fra Paolo, soit dans tout autre historien plus favorable, que, même sur certains points, tels que la justification, qui n'avaient pas été clairement établis auparavant, les décrets de Trente furent pour la plupart conformes à l'opinion de la majorité des docteurs les plus renommés; et que, sur les points qui sont plus ordinairement considérés comme les caractères distinctifs de l'église de Rome, savoir, la transsubstantiation, le purgatoire, et l'invocation de la Vierge et des Saints, ils n'établissent que des principes qui s'étaient tellement incorporés dans la croyance de cette partie de l'Europe qu'il n'était pas possible de les rejeter sans encourir le soupçon ou l'imputation d'hérésie. Érasme n'eût peut-être pas acquiescé de bonne grâce à *toutes* les décisions du concile; mais Erasme était-il regardé comme orthodoxe? Il n'est pas impossible que la précipitation avec laquelle certaines questions d'une haute importance furent traitées dans les dernières sessions ait influé, tout autant que la prudence dont j'ai fait honneur aux pères, sur la manière vague et laconique dont ils se sont exprimés au sujet de ces questions; mais, dans l'un et l'autre cas, les faits restent les mêmes.

Jamais concile général ne posséda autant d'hommes distingués par leur savoir et leurs talents que celui de Trente; et il n'y a pas de motifs pour croire qu'aucun autre concile ait jamais examiné les questions soumises à sa décision avec autant de patience, de perspicacité, de calme, d'amour de la vérité. Sous tous ces rapports, les anciens conciles, à moins qu'on ne nous ait rendu un compte bien infidèle de leurs travaux, ne sauraient soutenir la comparaison. L'impartialité, l'indépendance des préjugés, sont sans doute des qualités qu'aucun protestant n'accordera aux pères de Trente: mais dans quel synode ecclésiastique les trouvera-t-il? On peut dire qu'il ne furent dirigés que par un seul préjugé, c'était de vouloir régler la foi théologique conformément à la tradition de l'église catholique, telle qu'elle avait été transmise à leur propre époque. Ce seul point d'autorité accordé, je ne sache pas qu'on puisse prouver qu'ils aient mal jugé, ou du moins jugé contrairement à toute preuve raisonnable. Que ceux qui sont d'une opinion différente se demandent s'ils ont lu Sarpi d'un bout à l'autre avec quelque attention, notamment en ce qui touche les sessions du concile antérieures à sa suspension en 1547.

reconnaître les décisions d'une assemblée qui avait au moins échoué dans l'objet primitif de sa mission, la réconciliation de tous les partis avec l'Église. Nous trouvons en effet que, même après la clôture du concile, il renvoya les principaux points de controverse à l'examen de Georges Cassander, théologien allemand, de caractère et d'opinions très modérées. Cassander écrivit, à la demande de l'empereur, sa fameuse *Consultation*, dans laquelle il passe en revue tous les articles de la Confession d'Augsbourg, de manière à donner autant que possible à chacun d'eux une interprétation conforme à celle de l'église catholique. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'avec les intentions conciliatrices que d'une part Mélanchthon apporta dans la rédaction de la Confession, et de l'autre Cassander dans son examen de cet acte, il ne reste en apparence que fort peu de points en litige. Cassander, dans un autre traité, *De Officio pii viri in hoc dissidio religionis* (1561), reproduit des idées analogues à celles qu'Érasme avait émises auparavant : il blâme à la fois et ceux qui voudraient, pour quelques défauts, renverser l'Église de fond en comble, et ceux qui font du pape une espèce de divinité, en prétendant imposer son autorité comme règle infaillible de foi. La règle de controverse posée par Cassander est l'Écriture expliquée par la tradition de l'ancienne Église, tradition qu'il faut chercher de préférence dans les écrits de ceux qui ont vécu depuis l'époque de Constantin jusqu'à celle de Grégoire Ier, parce que c'est dans cette période que les principaux articles de la foi ont été le plus discutés. Dupin fait observer que le zèle de Cassander pour la concorde et la paix de l'Église lui a fait céder trop de points aux protestants, et avancer quelques propositions trop hardies. Cependant les protestants ne furent rien moins que satisfaits de ces concessions. Ce traité fut attaqué avec virulence par Calvin, à qui Cassander répliqua. On ne saurait hésiter à préférer l'esprit de Cassander à celui de Calvin : mais il faut avouer que la conséquence pratique de ses conseils eût été d'arrêter la marche du protestantisme, en laissant le soin de réformer à ceux qui avaient fort peu de disposition pour aucune espèce de réformes. Et il est assez vraisemblable que ce système de conciliation, en atténuant les points de désaccord, eut une influence très sensible sur ce ralentissement du protestantisme, ou plutôt sur cette réaction dont nous avons déjà parlé, et dont on eut long-temps après d'autres preuves.

On doit compter aussi, parmi les principales causes de ce revirement, ces querelles perpétuelles, ces animosités irréconci-

liables, cette bigoterie surtout et cet esprit de persécution dont les églises luthérienne et calviniste donnaient le spectacle. Chacune partait d'un principe commun, la nécessité d'une foi orthodoxe : mais cette orthodoxie ne signifiait autre chose que sa propre croyance, par opposition à celle de l'église rivale; croyance reconnue faillible, et pourtant maintenue comme certaine, chaque parti rejetant l'autorité et l'invoquant tour à tour, et ayant la prétention de s'appuyer sur des preuves positives tirées de la raison et de l'Écriture, preuves que le parti opposé était prêt à combattre avec la même confiance.

De plusieurs controverses qui agitaient les deux grandes divisions du protestantisme, la principale était toujours celle de la présence réelle. Les calvinistes, autant qu'il était possible de saisir leur sens à travers un épais brouillard de phrases insignifiantes qu'ils accumulaient à dessein [1], n'étaient guère moins éloignés des partis catholique et luthérien, si toutefois ils ne l'étaient autant, que les disciples de Zwingle lui-même, qui s'expliquaient plus clairement. Les luthériens orthodoxes ne manquèrent pas de remarquer cette différence essentielle. Mélanchthon, qui fut sans contredit l'homme le plus distingué de leur église après la mort de Luther, avait acquis une grande influence sur les jeunes élèves en théologie. Mais ses opinions, à demi cachées, et peut-être incertaines, tendaient depuis long-temps vers une direction bien différente de celle de Luther. La déférence exigée par ce dernier, et qui ne lui fut jamais refusée, avait prévenu l'éclat d'une rupture entre eux. Mais quelques disciples, dont l'admiration pour le fondateur de leur église n'était tempérée par aucun scrupule sur sa doctrine, ne tardèrent pas à s'élever contre l'abandon de ses principes favoris, sacrifice que Mélanchthon paraissait disposé à faire par timidité, ou, selon eux, par erreur de jugement. Mélanchthon aurait volontiers concédé aux romanistes la suprématie du pape et la juridiction des évêques; il était soupçonné de pencher du côté des Helvétiens dans la grande controverse sur la présence réelle; enfin, sur les questions encore plus importantes de la foi et des œuvres, non seulement il rejetait les exagérations antinomiennes des luthériens purs, mais il donna cours à une doctrine qui, dit-on, se rapprochait beaucoup de celle des semi-pélagiens, et d'après laquelle la grâce communiquée aux adultes

[1] On en trouvera quelques exemples dans Bossuet. (*Variations des églises protestantes*, l. IX. Je n'ai pas beaucoup de confiance en Bossuet; mais il ne serait que trop facile d'en trouver des preuves dans nos propres écrivains.

exigeait, pour les attirer efficacement à Dieu, la coopération de leur libre arbitre. Les partisans de cette doctrine se désignèrent sous le nom de *synergistes* [1]. Elle paraît être à peu de chose près la même qui fut adoptée dans le siècle suivant par les arminiens : mais elle ne fut peut-être professée par aucun des hommes de l'école : elle ne paraît pas non plus conforme aux décisions du concile de Trente, ni probablement à l'intention de ceux qui rédigèrent les articles de l'église anglicane. Il est facile après tout de se méprendre sur ces subtilités théologiques ; car les écrivains qui en parlent avec le plus de confiance n'établissent vraiment pas de distinctions consistantes, ni même intelligibles.

Il paraît y avoir de bonnes raisons pour soupçonner que l'animosité manifestée contre la nouvelle école par les luthériens rigides fut aggravée par quelques événements politiques de cette époque. L'université de Wittenberg, dans laquelle résida longtemps Mélanchthon, était dans la dépendance de l'électeur Maurice ; et la désertion par ce prince de la ligue protestante, son injuste acquisition de l'électorat aux dépens des meilleurs amis de la réformation, bien qu'expiées en partie par sa conduite subséquente, étaient des torts impardonnables aux yeux des adhérents et sujets de la branche Ernestine. Ces premiers protecteurs de la foi réformée, devenus victimes de l'ambition de Maurice, avaient été réduits aux duchés de Weimar et de Gotha ; et l'université de Iéna, fondée en 1559 dans le premier de ces états, se remplit bientôt des plns fougueux disciples de l'école de Luther. Flacius Illyricus, plus avantageusement connu comme le principal compilateur des *Centuriæ Magdeburgenses*, était à la tête de cette université, et s'y fit remarquer par son animosité contre Mélanchthon. La mort de celui-ci, survenue en 1560, délivra son esprit doux et paisible de ces querelles qu'il abhorrait. Bossuet exagère l'indécision de Mélanchthon sur beaucoup de points disputables, indécision qui, en supposant qu'elle ait existé réellement, serait peut-être un titre de plus à notre estime : mais son manque de fermeté fait qu'il n'est pas toujours facile de reconnaître ses véritables opinions, surtout dans ses lettres, et a même porté quelqne atteinte à la dignité et à la sincérité de son caractère.

Après la mort de Mélanchthon, une controverse soulevée par un certain Brentius, et relative à l'ubiquité du corps du Christ,

[1] MOSHEIM ; BAYLE, art. *Synergistes*.

fut poussée avec beaucoup de chaleur. Il nous suffira de dire qu'elle conduisit à ce qu'on appela *Formula Concordiæ*, déclaration de foi sur plusieurs points de controverse, arrêtée à Torgau en 1576, et souscrite par les églises de Saxe et la plupart des autres églises luthériennes d'Allemagne, à l'exception toutefois de celles de Brunswick et des royaumes du nord. Cet acte fut considéré avec raison comme une victoire complète remportée par le parti puritain sur le parti modéré. L'obligation rigoureuse de souscrire à cette nouvelle formule de doctrine donna lieu à beaucoup de persécution contre ceux qu'on appelait *crypto-calvinistes*, ou qu'on soupçonnait d'un secret penchant pour la doctrine proscrite. Peucer, gendre de Mélanchthon et éditeur de ses œuvres, fut retenu onze ans en prison ; et pendant un siècle et demi, à partir de cette époque, la théologie protestante fut dominée par un esprit d'orthodoxie très étroit. Aussi cette théologie, méprisée du reste de l'Europe, est-elle tombée dans un tel abandon que c'est à peine si l'on se souvient des titres de quelques uns de ses livres [1].

Quoique l'on puisse élever quelques doutes sur la question de savoir si le concile de Trente, en reproduisant d'une manière positive le dogme de la transsubstantiation, ne repoussa pas quelques protestants incertains, on ne saurait nier du moins qu'il prévint le retour de ces controverses sur la présence réelle, qui agitaient les communions protestantes. Mais dans une autre branche plus étendue et plus importante de la théologie, les décisions du concile, quoique rédigées avec circonspection, étaient loin d'exclure certaines différences d'opinion, qui finirent par produire un schisme dans l'église de Rome, et qui n'ont pas peu contribué au déclin de sa puissance. On dit que quelques dominicains, qui ne pouvaient manquer de trouver dans leur autorité révérée, saint Thomas d'Aquin, la confirmation énergique des idées de saint Augustin sur la Divinité, furent assez peu satisfaits de certains décrets de Trente, qui laissaient, suivant eux, une porte ouverte au semi-pélagianisme [2]. Quoi

[1] Hospinien (*Concordia discors*) est ma principale autorité. Il était calviniste suisse, et par conséquent très hostile au parti luthérien. Mais Mosheim défend assez faiblement sa propre église. Voir aussi plusieurs articles dans Bayle et Eichhorn, t. VI, partie I, p. 234.

[2] Duchesne, *Histoire du Baïanisme*, t. I, p. 8. On attribue cette opinion à Pierre Soto, confesseur de Charles-Quint, qui travailla à la reconversion de l'Angleterre sous Marie. Il ne faut pas le confondre avec son homonyme plus célèbre, Dominique Soto. Ces deux théologiens furent des ornements distingués du concile de Trente.

qu'il en soit, la controverse fut soulevée par Baïus, professeur de théologie à Louvain, remarquable aujourd'hui surtout comme ayant été le précurseur de Jansénius. Un grand nombre de propositions attribuées à Baïus furent censurées par la Sorbonne en 1560, et par une bulle de Pie V en 1567. Il se soumit à cette dernière sentence : mais ses doctrines, qui se distinguent à peine de celles de Calvin, prirent racine, surtout dans les Pays-Bas, et paraissent avoir passé de ses disciples au fameux évêque d'Ypres dans le siècle suivant. La bulle de Pie V s'écarte beaucoup plus en apparence de la théorie des calvinistes que le concile de Trente. Le parti janséniste a prétendu depuis que cette bulle n'était pas obligatoire pour l'Église [1].

Quelques années après, ces querelles se ranimèrent et éclatèrent de nouveau à l'occasion d'un traité sur le libre arbitre, publié en 1588 par Molina, jésuite espagnol. On accusa l'auteur d'avoir, dans ce traité, dévié autant de la ligne orthodoxe que Baïus était supposé l'avoir fait dans une direction opposée. Ses principes, en effet, tels qu'on les représente ordinairement, ne paraissent pas différer de ceux qui furent soutenus plus tard par les arminiens en Hollande et en Angleterre. Mais on n'a pas jugé dans l'église de Rome que l'orthodoxie permît de s'écarter ostensiblement, dans cette controverse, de la doctrine de saint Augustin; et saint Thomas d'Aquin, quoique n'ayant pas tout-à-fait la même autorité dans l'Église en général, était considéré comme presque infaillible par les dominicains, ordre puissant, qui ne manquait ni de science ni de logique, et qui était déjà jaloux de l'influence naissante des jésuites. Quelques uns de ces derniers n'adhérèrent point aux théories semi-pélagiennes de Molina : mais l'esprit de l'ordre se souleva, et tous s'employèrent avec succès à sauver ce livre de la condamnation que Clément VIII était fortement disposé à lancer contre lui. Ils avaient déjà été accusés de pélagianisme par les thomistes, et surtout par les partisans de Baïus, qui firent censurer par les universités de Louvain et de Douai les doctrines promulguées par quelques jésuites [2].

[1] Quelques unes des doctrines établies par les articles de l'église d'Angleterre, et notamment par le treizième, sont condamnées dans cette bulle. (Duchesne, p. 78, et post. ; voir *Biogr. univ.* art. Baïus, et Bayle.) Les partisans de Baïus accusent Duchesne de partialité.

[2] Duchesne ; *Biogr. univ.*, art. Molina. La controverse avait commencé avant la publication du traité de Molina ; et la faculté de Louvain censura, en 1587, trente et une propositions des jésuites. Paris, cependant, refusa de confirmer cette censure. Bellarmin rédigea en 1588, par ordre de Sixte-Quint,

Les théologiens protestants ne manquèrent pas de s'engager dans cet inextricable labyrinthe. Mélanchthon entraîna une grande partie des luthériens dans ce qu'on appela plus tard l'arminianisme : mais les églises réformées, y compris celles de Suisse, qui, après le milieu du siècle, abandonnèrent au moins un grand nombre des points sur lesquels elles s'étaient trouvées en désaccord avec celle de Genève, maintinrent la doctrine de saint Augustin sur la prédestination absolue, sur la dépravation totale et sur la grâce irrésistible arbitraire.

Une troisième source de discorde intestine se cachait dans des profondeurs inaccessibles à la raison humaine. La doctrine de la Trinité, que les théologiens s'accordent à qualifier d'inscrutable, et qu'ils ne manquent cependant pas de définir et d'analyser avec le dogmatisme le plus confiant, avait été déjà, comme nous l'avons vu ailleurs, l'objet des investigations de quelques esprits hardis, qui s'étaient peu inquiétés de la foi établie. Ils eurent bientôt une preuve terrible du danger qui devait encore s'attacher à des aberrations aussi graves de la ligne prescrite. Servet avait, en 1553, publié à Vienne en Dauphiné un nouveau traité intitulé *Christianismi Restitutio :* obligé de fuir, et espérant trouver un asile dans la ville protestante de Genève, il y devint la victime de la bigoterie des magistrats, excités par Calvin, qui avait pris sur cette république un immense ascendant [1]. Il n'est pas à notre

un exposé de la querelle. Il ne se prononce pour aucun des deux partis; mais le pape déclara que les propositions des jésuites étaient *sanæ doctrinæ articuli*, p. 258. L'apparition du livre de Molina, que l'on considéra comme se rapprochant beaucoup plus du pélagianisme, ralluma le feu. Clément VIII avait grande envie de condamner Molina; mais Henri IV, qui favorisait alors les jésuites, intervint pour leur honneur. Le cardinal Duperron prit également leur parti, et dit au pape qu'un protestant pouvait souscrire à la doctrine des dominicains. (Ranke, t. II, p. 295, *et post.*) Paul V penchait aussi contre les jésuites; mais il était pénible de mortifier d'aussi bons amis, et il rendit, en 1607, une déclaration qui ajournait indéfiniment la décision. Les jésuites se regardèrent comme vainqueurs, et ils l'étaient en effet. (*Id.*, p. 353.

[1] Ce livre est un des plus rares au monde, *ipsâ raritate rarior*, comme le dit Schelhorn. « Il est reconnu, dit « De Bure, pour le plus rare de tous « les livres. » On a supposé pendant long-temps qu'il n'en existait d'autre exemplaire que celui qui, après avoir appartenu au docteur Mead, puis au duc de la Vallière, est aujourd'hui à la Bibliothèque royale de Paris. Mais on prétend que la bibliothèque impériale de Vienne en possède un second ; et Brunet dit : « On connaît à peine trois exemplaires ; » ce qui semble donner à entendre qu'il peut y en avoir un troisième. Allwoerden, auteur de la *Vie de Servet*, publiée en 1727, ne savait pas où l'on pouvait en trouver un exemplaire imprimé, car plusieurs bibliothèques avaient été indiquées à tort. Mais il en existait à cette époque plusieurs copies manuscrites, sur l'une desquelles il travailla lui-même. Cette

connaissance que Servet ait laissé de disciples particuliers. Cependant un grand nombre des anabaptistes allemands professaient

copie avait appartenu à Samuel Crellius, puis à La Croze, qui la lui avait prêtée, et avait été faite d'après un exemplaire imprimé appartenant à un ministre unitaire de Transylvanie, qui se l'était procuré en Angleterre entre les années 1660 et 1670.

Ce livre célèbre est une collection de plusieurs traités, sous le titre général de *Christianismi Restitutio*. Mais le titre de la première partie, qui est aussi la plus remarquable, a été donné différemment. D'après une lettre de l'abbé Rive, bibliothécaire du duc de la Valière, à Dutens, publiée par ce dernier dans la seconde édition de ses *Origines des Découvertes attribuées aux modernes* (t. II, p. 359), tous ceux qui ont écrit jusqu'alors sur ce sujet se sont trompés. L'erreur ne consiste pourtant qu'en un seul mot. Sandius, Nicéron, Allwoerden, et probablement encore d'autres, donnent le titre comme suit : *De Trinitate Divinâ, quod in eâ non sit* INDIVISIBILIUM *trium rerum illusio, sed vera substantiæ Dei manifestatio in Verbo, et communicatio in Spiritu, libri VII*. L'abbé Rive donne le mot *invisibilium*, que je trouve également dans les additions de Simler à la *Bibliotheca universalis* de Gesner, dont M. Rive n'a pas parlé. Allwoerden aussi a donné aux 6ᵉ et 7ᵉ dialogues un intitulé distinct, dans lequel le même titre est répété, avec le mot *invisibilium* au lieu d'*indivisibilium*. On fait observer dans une note, de Rive ou de Dutens, que c'était une faute grossière de mettre *indivisibilium*, puisque c'était faire tenir à Servet un langage contraire à son système. Je ne partage pas tout-à-fait cette opinion ; et, si je comprends du tout le système de Servet, le mot *indivisibilium* est très intelligible. De Bure, qui paraît écrire après examen personnel du même exemplaire, qu'il supposait être unique, donne le titre avec *indivisibilium*. La *Christianismi Restitutio* a été réimprimée à Nuremberg, vers 1790, dans la même forme que l'édition originale ; mais j'ignore quel mot on a employé dans le titre : dans tous les cas, une réimpression moderne, qui n'a peut-être pas été faite immédiatement d'après un exemplaire imprimé, ne serait pas une autorité concluante.

La Vie de Servet par Allwoerden (Helmstadt, 1727) est écrite en partie sur des matériaux recueillis par Mosheim, qui les mit entre les mains de l'auteur. Barbier se trompe fort en rangeant cet ouvrage dans la classe des pseudonymes, comme si Allwoerden eût été un nom fictif emprunté par Mosheim. (*Dictionnaire des Anonymes*, 1824, t. III, p. 555). Le livre contient, dans le titre seul, toutes les garanties possibles d'authenticité. Mosheim lui-même dit, dans une lettre à Allwoerden : *Non dubitavi negotium hoc tibi committere, atque historiam Serveti concinnandam et aptè construendam tradere*. Mais il paraît qu'Allwoerden puisa à d'autres sources et fit de nombreuses additions aux notes de Mosheim, de sorte qu'on ne saurait raisonnablement dire que ce livre soit l'ouvrage d'un autre. La *Biographie universelle* attribue à Mosheim une Histoire de Servet en latin, Helmstadt, 1737 ; mais ce doit être une confusion avec l'ouvrage dont nous venons de parler. Elle parle aussi d'un ouvrage allemand de Mosheim sur le même sujet, en 1748. (Voir *Biogr. univ.*, art. MOSHEIM et SERVET.)

Allwoerden a donné une fort maigre analyse de la *Christianismi Restitutio* : il est vrai qu'il promit un travail plus complet, mais qui n'a jamais vu le jour. C'est un système de théologie beaucoup plus étendu que ce qui avait paru dans ses premiers traités ; ses opinions les plus intéressantes sont naturellement celles qui le conduisirent au bûcher. Servet professait distinctement la divinité de Jésus-Christ. *Dialogus secundus modum generationis Christi docet, quòd ipse non sit creatus nec finitæ potentiæ, sed verè adorandus*,

des principes qui différaient peu de ceux des anciens ariens. Plusieurs malheureux, pour la plupart étrangers, furent brûlés en Angleterre pour des hérésies semblables, sous Édouard VI, sous Élisabeth et sous Jacques. Ces anabaptistes ne défendaient pas leurs opinions avec une science ou un talent bien remarquables : mais quelques uns des protestants italiens eurent plus d'importance. Plusieurs de ces derniers passaient pour ariens. Le plus célèbre de tous fut Lælius Socinus, jeune homme de grands talents, qu'on regarde comme le véritable fondateur de la secte qui a pris son nom de sa famille. Évitant prudemment le sort de Ser-

verusque Deus. (ALLWOERDEN, p. 214.) Il est probable qu'il attribuait cette divinité à la présence du *Logos*, comme une manifestation de Dieu sous ce nom ; mais qu'il niait sa personnalité distincte, dans le sens d'un être intelligent différent du Père. Beaucoup d'autres ont pu dire quelque chose du même genre, mais en termes plus couverts, et en respectant davantage la phraséologie conventionnelle des théologiens : *ille crucem, hic diadema.* Le fait est que Servet fut brûlé moins pour ses hérésies que par suite de quelques griefs personnels que Calvin avait depuis plusieurs années contre lui. Calvin écrivait à Boisec en 1546 : *Servetus cupit hùc venire, sed à me accersitus. Ego autem nunquàm committam ut fidem meam eatenùs obstrictam habeat. Jàm enim constitutum habeo, si veniat, nunquàm pati ut salvus exeat.* (ALLWOERDEN, p. 43). Une lettre semblable adressée à Farel diffère par quelques tournures de phrase, et notamment par l'emploi du mot *vivus* au lieu de *salvus*. Cette dernière lettre a été publiée par Witenbogart, dans une histoire ecclésiastique écrite en Hollandais. Servet avait, dans quelques lettres imprimées, reproché à Calvin de nombreuses erreurs ; et cette attaque parait avoir tellement exaspéré le grand réformateur qu'il prit dès lors la résolution qu'il exécuta plus tard.

La mort de Servet est peut être entourée d'autant de circonstances aggravantes qu'aucune exécution qui ait jamais eu lieu pour cause d'hérésie. Une des plus frappantes, c'est que Servet n'était pas sujet de Genève, ni même domicilié dans la cité, et que la *Christianismi Restitutio* n'avait pas été publiée à Genève, mais à Vienne. D'après nos lois, et, je crois, d'après les lois de la plupart des peuples civilisés, il n'était pas justiciable des tribunaux de la république.

Les principes de Servet ne sont pas toujours faciles à bien saisir, ni d'un grand intérêt pour le lecteur. Quelques uns ont été considérés comme tournant à l'infidélité, et même au panthéisme ; mais ces imputations ne sauraient avoir beaucoup de poids, quand on considère la teneur de ses écrits, et le sort auquel il aurait pu se soustraire par une rétractation. Il est juste de dire en faveur de Calvin qu'il déclare avoir tâché d'obtenir une commutation de la sentence en un genre de mort moins cruel : *Genus mortis conati sumus mutare, sed frustrà.* (ALLWOERDEN, p. 106). Mais il n'a jamais pu se laver aux yeux de la postérité de la tache que ce crime a imprimée à son caractère, que les arminiens, aussi bien que les sociniens, ont toujours cherché à déprécier. *De Serveto*, dit Grotius, *ideò certi aliquid pronuntiare ausus non sum, quià causam ejus non benè didici; neque Calvino ejus hosti capitali credere audeo, cùm sciam quàm iniquè et virulentè idem ille Calvinus tractaverit viros multò se meliores, Cassandrum, Balduinum, Castellionem.* (GROT., *Op. Theolog.*, t. IV, p. 639). Il dit ailleurs, et avec raison, à propos de Servet et de ses opinions : *Est in illo negotio difficillimo facilis error.* (P. 655.)

vet, il ne publia rien, et ne permit pas même que ses principes fussent ouvertement connus. Il était cependant en Pologne peu de temps après le commencement de la période actuelle ; et il y a lien de croire qu'il laissa des écrits qui, tombant entre les mains de certaines personnes de ce pays qni avaient déjà adopté la théorie arienne, les engagèrent à s'éloigner encore plus de la ligne orthodoxe. Les antitrinitaires devinrent nombreux parmi les protestants polonais; et s'étant, en 1565, séparés des antres, ils commencèrent à se former en société distincte. Faustus, neveu de Lælius Socinus, se réunit à enx vers 1578; et, ayant acquis par ses talents un grand ascendant, il donna son nom à la secte, quoique la croyance des sectaires fût déjà conforme à la sienne. Une université, ou plutôt une académie (car elle n'obtint jamais d'institution légale), établie vers 1570 à Racow, petite ville appartenant à un noble polonais de leur parti, vit sortir de son sein des hommes d'une haute distinction, qui furent de zélés propagateurs de leurs principes. Ces hommes appartiennent, il est vrai, pour la plupart, au siècle suivant; mais avant la fin de celui-ci, ils avaient commencé à répandre des livres dans la Hollande [1].

Comme nous écrivons une histoire littéraire plutôt qu'une histoire ecclésiastique, nous ne parlerons ni des sectaires moins savants ni des controverses d'une importance locale, telle qne celle des puritains anglais avec l'église établie. La *Constitution ecclésiastique* (*Ecclesiastical Polity*) de Hooker réclamera plus tard notre attention.

Ainsi, dans la seconde période de la réformation, ces symptômes menaçants qui s'étaient montrés dès son début, la désunion, la virulence, la bigoterie, l'intolérance, loin de céder à de bénignes et salutaires influences, prirent un caractère plus invétéré et plus incurable. Cependant il se trouva, dans ce siècle même, des hommes qui jetèrent les bases d'une indulgence plus charitable et plus rationnelle pour des différences d'opinion que le principe de la réformation elle-même avait en quelque sorte sanctionnées. On peut dire que cet esprit de tolérance naquit des cendres de Servet. Le droit des magistrats civils à punir de mort l'hérésie avait été déjà combattu par quelques théologiens protestants, et par Erasme lui-même. Luther s'était prononcé contre cette prétention ; et quoique Zwingle, qui avait soutenu le même principe que Luther, ait été accusé d'avoir approuvé plus tard le supplice de quelques ana-

[1] LUBIENECIUS, *Hist. Reformat. Polonicæ* ; REES, *History of Racovian Catechism* ; BAYLE, art. SOCINUS ; MOSHEIM ; DUPIN ; EICHHORN.

baptistes noyés dans le lac de Zurich, il ne paraît pas que son langage comporte une semblable interprétation. Les premiers anabaptistes ayant d'ailleurs manifesté des dispositions excessivement turbulentes et hostiles aux lois, il n'est pas facile de prouver qu'ils fnrent mis à mort uniquement à cause de leur religion. Mais l'exécution de Servet, accompagnée de circonstances si cruelles, et sans autre prétexte possible qne l'erreur de ses opinions, fit sentir aux hommes graves la nécessité d'examiner si la simple persuasion de la vérité de nos propres doctrines peut justifier l'infliction de la peine capitale à ceux qui ne les partagent pas, et jusqu'à quel point nous pouvons frapper de notre réprobation les persécutions de l'église de Rome, lorsque nous marchons de si près sur ses traces. Malheureusement, il était dangereux de braver ouvertement les passions des hommes qni dominaient dans les églises protestantes, ou le fanatisme ordinaire de la multitude. Mélanchthon lui-même, tolérant par nature, et connaissant assez l'esprit de persécntion qui troublait son repos, se laissa entraîner, par une déplorable faiblesse, à exprimer dans une lettre à Bèze son approbation de la mort de Servet, tout en admettant que certaines personnes envisageaient l'affaire sous un jour différent. Calvin publia, dans les commencements de 1554, une dissertation tendant à justifier la conduite des magistrats de Genève, relativement à cet hérétique. Sébastien Castalio se hasarda à répliquer, sous le nom de Martin Bellius, dans un petit traité intitulé : *De Hæreticis, quomodò cum iis agendum sit, variorum sententiæ.* C'est un recueil de différents passages en faveur de la tolérance, tirés des Pères et des auteurs modernes : Castalio mit en tête une lettre de lui au duc de Wirtemberg, lettre plus précieuse que le reste de l'ouvrage, et renfermant, sous les formes circonspectes qu'exigeaient les temps, la quintessence de ces arguments qui ont fini par triompher dans presque toute l'Europe. L'impossibilité de forcer les croyances, l'obscurité et l'insignifiance d'une foule de questions controversées, la sympathie excitée par le courage des hérétiques, et autres sujets importants, sont bien touchés dans ce traité fort succinct, car la préface n'a pas plus de vingt-huit pages in-16 [1].

[1] Qnelqnes auteurs ont attribué ce petit écrit à Lælius Socinns ; je crois qu'il est plutôt de Castalio. Castalio avait des opinions fort différentes de celles de Bèze sur certaines questions théologiques, ainsi qu'on le voit par ses dialogues sur la prédéstination et le libre arbitre, lesquels sont en opposition avec le système de saint Angnstin, qui était alors généralement reçu. Il paraît aussi



Bèze, qui avait parfaitement reconnu Castalio sous le masque de Bellius, lui répondit dans un traité beaucoup plus étendu : *De Hæreticis à civili magistratu puniendis*. Il est inutile de dire que son langage est celui d'un homme qui est sûr d'avoir l'autorité civile de son côté. En ce qui touche l'application de la peine de mort pour cause d'hérésie, il reconnaît qu'il a à combattre, non seulement des sceptiques comme Castalio, mais quelques hommes recommandables par leur piété et leur savoir[1]. Il justifie néanmoins l'infliction de cette peine par l'énormité du crime et par la loi mosaïque, ainsi que par des précédents tirés de l'histoire des Juifs et des chrétiens. Il affirme positivement que Calvin employa son influence pour que Servet ne pérît pas par le feu, et il invoque le témoignage du sénat à l'appui de cette assertion : mais cette assemblée, en général fort indulgente, avait pensé qu'une aussi monstrueuse impiété ne pouvait être expiée que par le bûcher[2].

Un traité d'Aconcio, l'un des nombreux exilés d'Italie, écrit dans un esprit semblable à celui de Castalio, et intitulé : *De Stratagematibus Satanæ* (Bâle, 1565), mérite quelque attention dans l'histoire des opinions : c'est peut-être le premier livre où la limitation des articles fondamentaux du christianisme à un petit nombre ait été établie et longuement développée. Entre autres doctrines qu'il ne considère pas comme fondamentales, il signale celles de la présence réelle et de la Trinité, et, en général, celles qui ne sont point exprimées dans l'Écriture, ou qu'on ne peut en déduire par un raisonnement clair et dégagé de toute équivoque[3]. Aconcio s'élève contre l'application de la peine de mort au cas d'hérésie ; mais son raisonnement, comme celui de Castalio, porte également contre toutes les peines inférieures. « Si le clergé, dit-il, « prend une fois le dessus, si on lui concède ce point, que dès « qu'un homme ouvrira la bouche, le bourreau devra venir tran- « cher tous les nœuds avec son couteau, que deviendra l'étude « de l'Écriture? On pensera qu'elle ne vaut guère la peine qu'on « s'en occupe ; et, s'il m'est permis de le dire, on donnera comme

s'être rapproché des théories sabelliennes de Servet sur la Trinité. (Voir, p. 144, édit. 1613.)

[1] *Non modò cum nostris academicis, sed etiam cum piis alioqui et eruditis hominibus mihi negotium fore prospicio.* (P. 208). Bayle a une remarque excellente au sujet de cette controverse. (BEZA, note F.)

[2] *Sed tanta erat hujus hominis rabies, tàm execranda tàmque horrenda impietas, ut senatus alioquì clementissimus solis flammis expiari posse existimârit.* (P. 91.)

[3] Le compte rendu de ce livre dans la *Biographie universelle* n'est pas fidèle : celui de Bayle vaut mieux.

« vérités tous les rêves de l'imagination. O malheureux temps ! ô « malheureuse postérité, si nous abandonnons les armes avec les-« quelles seules nous pouvons vaincre notre adversaire ! » Il est assez vraisemblable qu'Aconcio était arien : on peut le supposer, non seulement parce qu'il était protestant italien, et qu'il le donne à entendre dans quelques passages de son traité, mais encore sur l'autorité de Strype, qui en parle comme passant pour tel dans le temps qu'il faisait partie d'une petite réunion de réfugiés à Londres[1]. Ce livre excita vivement l'attention : il fut traduit en français et en anglais, et eut dans l'une ou l'autre langue plusieurs éditions. Il devint, dans le siècle suivant, une grande autorité pour les arminiens de Hollande.

Mino Celso de Sienne, autre réfugié pour opinions religieuses, a publié, sous le titre *De Hæreticis capitali supplicio non afficiendis*, une longue dissertation, travaillée avec soin, et dans laquelle il cite en sa faveur plusieurs autorités empruntées à des écrivains du XVI[e] siècle[2]. Il faut ajouter à ces avocats de la tolérance le nom de Théodore Koornhert, qui s'éleva courageusement en Hollande contre une des hiérarchies les plus envahissantes et les plus fanatiques de cette époque. Koornhert, opposé sur d'autres points à l'autorité de Calvin et de Bèze, paraît avoir été un précurseur d'Arminius; mais il est principalement connu par un traité contre la peine capitale pour hérésie, traité publié en latin après sa mort. C'est un livre excessivement rare, et je n'ai trouvé que Bayle et Brandt qui en parlent avec connaissance directe[3]. Ainsi, à la fin du XVI[e] siècle, cette simple proposition, qu'on ne

[1] STRYPE, *Life of Grindal*, p. 42 ; voir aussi BAYLE. Elisabeth lui accorda une pension pour un livre sur la science des fortifications.

[2] On avait supposé d'abord que Celso était un personnage fictif; mais le contraire a été établi. Le livre fut publié en 1584, mais sans indication de lieu. L'auteur cite souvent Aconcio. Le passage qui suit paraît se rapporter à Servet. *Superioribus annis, ad hæretici cujusdam in flammis constantiam, ut ex fide dignis accepi, plures ex astantibus sanæ doctrinæ viri, non posse id sine Dei spiritu fieri persuasum habentes, ac propterea hæreticum martyrem esse planè credentes, ejus hæresin pro veritate complexi, in fide naufragium fecerunt.* (Fol. 109.)

[3] BAYLE ; *Biogr. univ.* ; BRANDT, *Hist. de la Réformation des Provinces Unies*, t. I, p. 435. Lipsius s'était élevé, dans sa *Politica*, contre la tolérance de plus d'une religion dans un état. *Ure, seca, ut membrum potiùs aliquod quàm totum corpus intereat.* Koornhert répondit à cela, et dédia sa réponse aux magistrats de Leyde : ceux-ci, néanmoins, crurent devoir publier qu'ils n'acceptaient point cette dédicace, et invitèrent ceux qui lisaient Koornhert à lire également la réplique de Lipsius. (*Ibid.*) Cela se passait en 1590, et Koornhert mourut la même année.

devait pas brûler vif ou faire périr d'une manière quelconque un homme pour avoir entretenu ou émis des opinions hétérodoxes en matière de religion, cette proposition, dis-je, était elle-même considérée, à peu de chose près, comme une espèce d'hétérodoxie; et quoique beaucoup de personnes dussent avoir la conviction intime de sa vérité, les églises protestantes étaient aussi éloignées que l'église romaine de reconnaître un pareil principe. Personne n'avait encore prétendu revendiquer ou établir en droit la liberté générale du culte, liberté qui, en effet, était rarement accordée, si jamais elle le fut, aux romanistes dans les pays protestants, quoique les huguenots aient versé des torrents de sang pour obtenir et s'assurer ce même privilége.

Dans la dernière partie du siècle, la cause protestante, sans être malheureuse sous le point de vue politique, paraissant même avoir acquis plus de force et de stabilité, grâce aux efforts énergiques de l'Angleterre et de la Hollande, s'affaiblit de plus en plus dans la lutte des opinions. On pourrait être tenté de croire, à la vérité, qu'elle gagna plus en France par la dissolution de la Ligue et l'établissement d'une parfaite tolérance, avec les garanties extraordinaires que lui assura l'édit de Nantes, qu'elle ne perdit par la conversion de Henri IV à la religion catholique. Mais si l'on examine bien les choses, on reconnaîtra que l'avantage fut pour le parti opposé : car ce précédent, donné par un homme aussi haut placé, pouvait être facilement invoqué par tous ceux qui se croiraient en position de justifier leur conduite par quelque considération d'intérêt public; et de l'intérêt public à l'intérêt personnel la transition était facile. Aussi trouvons-nous, à partir de cette époque, que les conversions des huguenots, surtout parmi les classes nobles, deviennent plus fréquentes. Une fâcheuse circonstance leur fournit un prétexte. Dans une conférence publique, tenue à Fontainebleau en 1600, en présence de Henri IV, et sur laquelle on avait fondé de grandes espérances, Du Plessis-Mornay fut complétement battu : c'était un homme du plus noble caractère, fort instruit pour un gentilhomme, mais plus capable néanmoins de défendre sa religion l'épée à la main que dans une discussion théologique : on lui avait fourni des citations des Pères, citations fausses ou étrangères aux points en question, et que son antagoniste Du Perron n'eut pas de peine à réfuter. Casaubon, qui était présent, parle avec honte, mais sans réserve, de sa défaite; et, pour surcroît de mortification, le roi prétendit toujours par la suite que cette conférence l'avait confirmé dans la conviction qu'il

avait embrassé la vérité, aussi bien que gagné une couronne, en abandonnant la cause protestante[1].

La république des lettres eut, vers le même temps, un autre exemple de défection religieuse en la personne d'un de ses membres les plus distingués, Justus Lipsius. En 1591, il quitta Leyde sous quelque prétexte, et passa dans les Pays-Bas espagnols, où il embrassa bientôt après la foi catholique. Et pour qu'on ne pût douter de sa conversion, Lipsius déshonora un nom, grand du moins dans la littérature, en écrivant en faveur des superstitions locales de ces provinces bigotes. Il est vrai cependant qu'une partie de ses ouvrages de critique (mais c'est la moindre partie) fut publiée après son changement de religion.

On se souvient peu aujourd'hui des nombreux ouvrages de controverse théologique que cette période vit éclore. Il peut être nécessaire de mentionner pour l'Angleterre la célèbre *Apologie* de Jewell. Ce petit traité est écrit avec vigueur : le style en est net, l'argumentation pressante, les autorités portant bien ; de sorte que ses effets n'ont rien d'étonnant. Il est écrit en latin : sa *Défense de l'Apologie*, ouvrage beaucoup plus diffus, est en anglais. Il ne m'appartient pas de donner une opinion sur le mérite de la controverse entre Jewell et le jésuite Harding, qui fait le sujet principal de la *Défense;* mais sous le rapport de l'étendue et de l'érudition, ce livre surpasse de beaucoup les précédentes productions de notre littérature polémique.

Quelque réputation que Jewell se soit faite, à l'aide d'une mémoire prodigieuse et d'une lecture immense, on ne saurait dire que le règne d'Élisabeth ait produit beaucoup de théologiens remarquables par cette érudition nécessaire pour la controverse religieuse. Leurs écrits ne sont ni nombreux ni profonds : il convient cependant de faire quelques exceptions. Hooker avait étudié les Pères, et avait une connaissance beaucoup plus étendue des philosophes de l'antiquité qu'aucun de ses compatriotes. On reconnaît que la science de la morale, suivant Mosheim, ou plutôt

[1] Il est à remarquer que Scaliger donne de grands éloges au livre de Du Plessis-Mornay sur la messe ; il dit qu'après Calvin et Bèze personne n'avait écrit aussi bien ; mais il avoue qu'il aurait mieux fait de ne pas disputer sur la religion devant le roi. (*Scaligerana secunda*, p. 461). Du Plessis lui-même, dans une publication postérieure à la conférence de Fontainebleau, accusa à son tour Du Perron d'avoir falsifié des citations. Je citerai ailleurs ce que Casaubon a dit à ce sujet. Voir l'article MORNAY, dans la *Biographie universelle* : l'auteur, qui paraît être un de ses descendants ou de ses parents, reconnaît l'inexactitude des citations.

la science du casuisme, que Calvin avait laissée dans un état grossier et imparfait, fut présentée pour la première fois sous une forme un peu régulière, et exposée avec quelque netteté et quelque précision par Perkins, dont les ouvrages ne furent cependant publiés que dans le siècle suivant [1]. Hugh Broughton était profondément versé dans la théologie des Juifs. On doit aussi faire mention de Whitaker et de Nowell. Il serait assez facile d'extraire des collections biographiques quelques autres noms, mais des noms tellement obscurs que nous serions embarrassé pour apprécier leur mérite comme savants. Les sermons de Sandys peuvent passer pour bons, mais ils ne sont certainement pas d'un ordre supérieur. Le savant le plus distingué du règne d'Élisabeth paraît avoir été le docteur John Rainolds; et un auteur étranger du siècle dernier, Colomies, le cite comme un des six hommes les plus érudits que les églises protestantes eussent produits [2]. Cependant personne ne lit, je crois, ses ouvrages, et je ne sache pas qu'ils soient jamais cités : quant à l'homme lui-même, il est principalement connu par cette anecdote, qu'ayant été élevé dans l'église de Rome, et son frère dans la communion protestante, ils se convertirent mutuellement l'un par l'autre. Rainolds était du parti puritain, et prit part à la conférence de Hampton Court.

Le siècle tirait à sa fin, lorsque l'église de Rome mit en avant son plus renommé et son plus formidable champion, le jésuite Bellarmin, depuis cardinal. Personne de ce côté n'était encore entré dans la lice avec un esprit plus fin et plus délié; personne n'avait montré plus d'habileté à grouper les divers arguments de la théologie controversielle, de manière à se soutenir mutuellement et à servir la grande fin de l'autorité de l'Église. Il n'emploie pas souvent le raisonnement, dit Dupin; mais il s'appuie sur l'autorité textuelle des Écritures, des conciles, des Pères, et sur l'accord des théologiens; il est rare qu'il s'écarte de son su-

[1] MOSHEIM; CHALMERS.

[2] *Colomesiana*. Les cinq autres sont Usher, Gataker, Blondel, Petit et Bochart. Voir aussi Blount, Baillet et Chalmers, au sujet de Rainolds, qui mourut en 1607. Scaliger déplore sa mort comme une perte, non seulement pour l'église d'Angleterre, mais pour toutes les églises protestantes. Wood reconnaît que Rainolds était « un homme « d'une lecture prodigieuse, et d'une « vaste mémoire; » mais il observe avec regret qu'après sa nomination comme professeur de théologie à Oxford en 1586, l'université inclina au puritanisme. (*Hist. and Antiq.*) Dans l'*Athenæ* (t. II, p. 14), il fait un grand éloge de Rainolds, sur l'autorité de l'évêque Hall et autres, et donne une longue liste de ses ouvrages. Mais, faute d'un biographe, Rainolds est tombé dans une sorte d'obscurité comparativement à Jewell, qui probablement n'avait aucun avantage sur lui.

jet, ou qu'il néglige un passage qui peut être utile à sa cause; il présente loyalement les objections, et y répond en peu de mots. Son style n'est pas aussi élégant que celui des écrivains qui se sont attachés surtout à soigner le leur; mais il est clair, net et concis, sans sécheresse ni barbarie. Bellarmin connaissait bien les doctrines des protestants, et il les expose fidèlement, en évitant d'ailleurs ces invectives si communes chez ceux qui ont écrit sur des matières de controverse. Ses adversaires allèguent néanmoins, et la chose ne paraîtra pas incroyable à ceux qui savent ce qu'a toujours été la théologie polémique, qu'il cherche à tromper le lecteur, et ne raisonne que dans l'intérêt de sa cause.

Bellarmin, si l'on en croit Du Perron, ne manquait pas de connaissances en grec[1]; mais les écrivains du parti opposé affirment positivement qu'il pouvait à peine lire cette langue, et lui-même ne cite les auteurs grecs que d'après des traductions. Son jugement critique est peu estimé. Quoi qu'il en soit, les théologiens protestants ont rendu le meilleur témoignage de ses talents, non seulement par la manière flatteuse dont ils en parlent, mais indirectement aussi par le zèle particulier avec lequel ils le choisissent comme leur plus digne adversaire. Plus d'une demi-douzaine de livres ont été publiés dans les cinquante années suivantes sous le titre d'*Anti-Bellarminus;* il semblait que la victoire dût rester à ceux qui rapporteraient les dépouilles opimes de ce chef ennemi. Les écrivains catholiques, de leur côté, empruntent, dit-on, tout à Bellarmin, comme les poètes à Homère[2].

Toutes les questions de controverse furent traitées par Bellarmin et d'autres puissants champions de l'Église; mais on peut dire avec raison, sous un point de vue général, que le fort de la mêlée s'était porté sur une autre partie du champ de bataille. Luther et ses disciples immédiats ne concevaient rien d'aussi vital que le principe de la justification par la foi seule, tandis que les arguments d'Eckius et de Cajetan avaient principalement pour but de soutenir sur ce même sujet la doctrine modifiée qui leur avait été transmise par les Pères et les scolastiques. Les différences d'opinion qui existaient entre les deux partis, quant au mode de présence corporelle dans l'eucharistie, quoique bien suffisantes pour les tenir divisés, n'étaient guère susceptibles de controverse, en ce que les écrivains primitifs, à l'autorité desquels on en appelait ordinairement, n'ont pas, ainsi qu'on en convient univer-

[1] *Perroniana.*
[2] DUPIN; BAYLE; BLOUNT; EICHHORN, l. VI, 2e partie, pag. 30; ANDRÈS, l. XVIII, p. 243; NICÉRON, t. XXXI.

sellement, établi ces distinctions métaphysiques avec beaucoup de précision. Mais, après le milieu du siècle, lorsque les églises helvétiques et celles désignées sous le nom général de réformées eurent pris dans la littérature théologique un rang au moins aussi éminent que l'église luthérienne, cette controverse acquit une tout autre importance : les persécutions, en Angleterre et dans les Pays-Bas, furent principalement dirigées contre cette hérésie particulière qui consistait à nier la présence réelle ; et ce point de doctrine devint aussi le sujet le plus général des débats de la presse.

Dans la dernière partie du siècle, et par suite de l'influence de quelques circonstances politiques, nous voyons surgir un nouveau sujet de polémique, qui caractérise plus particulièrement l'époque. Avant l'apparition des premiers réformateurs, un esprit républicain ou aristocratique s'était déjà introduit dans la théorie des pouvoirs ecclésiastiques. Fortifié par les décrets des conciles de Constance et de Bâle, en certains cas par le concours des églises nationales et des gouvernements pour redresser ou solliciter le redressement des abus, et certainement aussi par les vices de la cour de Rome, ainsi que par son attention à des intérêts de politique locale, cet esprit avait pleinement contre-balancé, ou même, en grande mesure, imposé silence aux prétentions hardies de l'école d'Hildebrand. Dans ce relâchement des idées sur l'autorité papale, relâchement général dans l'Europe cisalpine, la réformation protestante avait trouvé un puissant élément de succès. Mais, par cette même raison, la théorie républicaine elle-même perdit du terrain dans l'église catholique. Au concile de Trente, le parti aristocratique ou épiscopal, quoique très fort en apparence, puisqu'il comprenait les représentants des églises espagnole et gallicane, fut battu sur la plupart des questions qui touchaient aux limitations de la suprématie papale. Dès lors, ce dernier pouvoir prit un irrésistible ascendant. « Après la réformation, « dit Schmidt, pas un catholique n'osa dire la centième partie de « ce que Gerson, Pierre d'Ailly et tant d'autres avaient ouverte-« ment prêché. » Le même instinct dont on peut observer aujourd'hui la marche apprit alors aussi aux sujets de l'Église que le moment était mal choisi pour manifester leur jalousie contre leur gouvernement, alors que l'ennemi public était à leurs portes.

Cette résurrection de la cour de Rome, c'est-à-dire de l'autorité papale, par opposition à la doctrine et à la discipline générale de l'église catholique, fut en grande partie l'ouvrage des jésuites.

L'obéissance, non pas à cette abstraction des théologiens, l'église catholique, ombre qui échappe au toucher et s'évanouit devant le regard, mais à son vivant centre d'action, l'homme unique, cette obéissance était leur vœu, leur devoir, leur profession. Ils soutinrent donc, sinon pour la première fois précisément, du moins sans pouvoir s'appuyer beaucoup sur les grandes autorités des écoles, l'infaillibilité personnelle du pape en matière de foi. Ils maintinrent sa supériorité sur les conciles généraux, sa prérogative de dispenser de tous les canons de l'Église, pour cause d'utilité spirituelle, utilité dont il était le seul juge. Devenus plus hardis, quelques uns d'eux allèrent jusqu'à déclarer que les lois divines elles-mêmes étaient soumises à ce contrôle : mais on ne peut pas dire qu'un principe en apparence aussi paradoxal, quoiqu'il ne fût peut-être que la conséquence de leurs prémisses, ait été généralement reçu.

Mais la conséquence la plus frappante de cette nouvelle position de la papauté fut le renouvellement de ses prétentions au pouvoir temporel, ou, pour parler plus exactement, au droit de prononcer la déchéance des princes légitimes pour offenses contre la religion. Cette prétention du saint-siége, sans avoir jamais été abandonnée, était restée en quelque sorte comme un glaive dans son fourreau pendant la plus grande partie de cette période de faiblesse relative qui suivit le grand schisme. Paul III ôta bien à Henri VIII ses états, autant qu'une bulle pouvait avoir cet effet, mais en général le droit de déposer les souverains ne fut pas exercé avec beaucoup de vigueur contre les premiers princes qui embrassèrent la réformation. Dans cette seconde moitié du siècle, cependant, le siége de Rome fut occupé par des hommes d'un zèle sévère et d'une ambition intrépide, soutenus par les jésuites et d'autres ordres religieux avec une énergie jusqu'alors sans exemple, et favorisés aussi par les intérêts politiques du plus grand monarque de la chrétienté. Deux événements de la plus haute importance leur fournirent l'occasion de faire usage de ces vieilles armes qui commençaient à se rouiller : ce furent l'abolition définitive du catholicisme en Angleterre par Élisabeth, et la dévolution de la couronne de France sur une tête protestante. Irrité par la première de ces deux circonstances, Pie V, qui représentait le parti le plus rigide dans l'Église, lança, en 1570, sa fameuse bulle par laquelle il déliait les catholiques anglais de leur fidélité à la reine, et la privait de tout droit et titre au trône. Elisabeth et son parlement répondirent par un redoublement de rigueurs légales contre ces malheureux sujets,

qui n'eurent guère lieu de remercier les jésuites d'avoir avancé des maximes de rébellion qu'il n'était pas facile de mettre en pratique. Allen et Persons, en sûreté à Saint-Omer et à Douai, proclamaient comme un devoir sacré la résistance à un prince parjure envers son Dieu et son peuple, surtout lorsque le suprême régulateur de l'Église, chargé de veiller à son bien-être et de séparer les lépreux des purs, avait prononcé.

La guerre de la Ligue rendit ce principe encore plus familier. Ceux qui combattaient sous cette bannière ne reconnaissaient pas, ou du moins n'auraient pas reconnu en toute autre circonstance, le pouvoir que s'arrogeait le pape de déposer les rois : mais il n'est pas de faction qui rejette un faux principe lorsque ce principe peut lui donner de la force. Philippe II, quoique assez disposé à traiter le saint-siége aussi cavalièrement et aussi rudement que les Italiens traitent leurs saints lorsqu'ils en sont mécontents, trouva qu'il était de son intérêt d'encourager une doctrine aussi dangereuse pour les monarchies, lorsqu'elle était dirigée contre Élisabeth et contre Henri. Aussi lisons-nous avec moins de surprise dans Balthazar Ayala, laïque, jurisconsulte, et juge-avocat dans les armées d'Espagne, l'énonciation la plus positive de la théorie du droit illimité de déposer les souverains : « Le souverain pontife, dit-il, peut employer divers moyens pour contraindre les rois qui abusent de leur pouvoir à agir conformément à la justice; car, en sa qualité de vice-gérant de Dieu sur la terre, il a reçu de lui les deux glaives, le temporel et le spirituel, pour la paix et la conservation de la communauté chrétienne. Et non seulement il peut, si c'est pour le bien de cette communauté, exercer son contrôle sur les rois, mais même les déposer, ainsi que Dieu, dont il est le délégué, déposa le roi Saül, et que le pape Zacharie délia les Franks de leur obéissance à Childéric[1]. »

Bellarmin, le brillant avocat dont nous avons déjà parlé, n'hésita pas, au milieu des débats de la querelle protestante, à soutenir l'autorité papale dans le sens le plus large. Son traité *De summo Pontifice, capite totius militantis Ecclesiæ*, fait partie (et ce n'est pas la portion la moins importante) de la série de traités intitulée *Controverses de Bellarmin*, et parut pour la première fois séparément en 1586. Le pape, suivant lui, n'a pas d'autorité temporelle directe dans les états des princes chrétiens;

[1] Ayala, *De Jure et Officiis bellicis* (Anvers, 1597), p. 32.

il ne peut, à moins qu'ils ne soient ses vassaux féodaux, se mêler de leurs affaires purement civiles; mais indirectement, c'est-à-dire lorsqu'il s'agit de quelque avantage spirituel, toutes choses sont à sa disposition. Il ne peut, comme leur supérieur immédiat, déposer ces princes, même pour une juste cause, à moins qu'ils ne soient, dans l'ordre féodal, ses vassaux; mais il peut leur ôter leurs royaumes et les donner à d'autres, si le salut des âmes l'exige [1]. Nous verrons plus tard avec quel art cette théorie de l'omnipotence papale fut combinée avec la doctrine plus séduisante de la souveraineté du peuple, l'une et l'autre mises en jeu pour un cas spécial, celui de Henri IV, dont on espérait, par leur effort réuni, renverser les droits légitimes, fondés sur la constitution française.

Deux méthodes étaient depuis bien des siècles en usage dans l'église catholique pour l'exposition des doctrines théologiques. L'une, appelée positive, était dogmatique plutôt qu'argumentative : elle déduisait ses principes de l'autorité immédiate de l'Écriture ou des Pères, qu'elle commentait et expliquait selon ses besoins. C'était un principe reçu, et très favorable à ce système d'interprétation, que la plus grande partie des Écritures avait plusieurs sens, et qu'il fallait s'attacher à la recherche du sens allégorique ou analogique, non moins qu'au sens primitif et littéral. D'un autre côté, la théologie scolastique, ainsi nommée parce qu'elle était d'un fréquent usage dans les écoles, et qu'elle employait les armes de la dialectique, était un système d'inductions tirées, à l'aide de toute la subtilité du raisonnement, des mêmes autorités fondamentales, l'Écriture, les Pères, les Conciles de l'Église. Il est évident que, du moment où plusieurs milliers de propositions, ou de phrases faciles à convertir en propositions, étaient admises comme vérités incontestables, il n'était pas difficile, avec un peu d'adresse dans l'invention des moyens-termes, d'élever un édifice spécieux de syllogismes liés entre eux. Ainsi, la théologie des écoles était une série de conséquences déduites des bases d'orthodoxie reconnues, de même que leur physique était une série d'inductions d'Aristote, et leur métaphysique d'un mélange des deux.

La méthode scolastique, affectant une forme complète et scientifique, conduisit à la compilation de systèmes théologiques connus sous le nom de lieux-communs, *loci communes*. Ils furent fort

[1] Ranke, t. II, p. 182.

en usage dans les XVIe et XVIIe siècles, d'abord dans l'église de Rome, et ensuite dans les deux communions protestantes. Mais Luther, qui avait commencé par donner d'immenses éloges aux *Loci communes* de Mélanchthon, conçut plus tard de la répugnance pour toute théologie systématique. Ses propres écrits appartiennent au genre dit *positif*. Ils roulent sur l'interprétation de l'Écriture et le développement de son sens littéral. Luther rejetait, si ce n'est dans un cercle d'application très restreint, la recherche des sens allégoriques. Mélanchthon aussi, et en général les théologiens de la confession d'Augsbourg, s'attachèrent surtout au principe de simple interprétation [1].

L'*Institution* de Calvin, qui appartient à une période antérieure, peut être considérée, bien qu'elle ne porte pas le titre de *loci communes*, comme un système complet de théologie déductive. Wolfgang Musculus publia un traité sous le titre ordinaire. Il est bon de remarquer que, dans l'église luthérienne, l'ancienne méthode de théologie scolastique reprit faveur après le milieu du siècle, surtout parmi les théologiens du parti de Mélanchthon, qui se distinguaient par une certaine déférence pour les usages et les idées ecclésiastiques, auxquels les luthériens plus rigides dédaignaient de se soumettre. Les *Loci theologici* de Chemnitz et ceux de Strigelius eurent, dans leur temps, beaucoup de réputation : les premiers, dus à l'un des rédacteurs de la *Formula Concordiæ*, pouvaient se lire sans crainte d'y rencontrer ces hétérodoxies de Mélanchthon qu'on supposait exister dans l'ouvrage de Strigelius [2].

La théologie scolastique se maintint en haute considération dans l'église romaine; c'était aux hérétiques protestants à redouter une méthode de logique acérée qui mettait en pièces leurs sophismes. Le livre le plus remarquable de ce genre qui appartienne au XVIe siècle est les *Loci theologici* de Melchior Canus, publiés à Salamanque en 1563, trois ans après la mort de l'auteur, qui était dominicain et professeur dans cette université. C'est nécessairement la théologie du règne et du pays de Philippe II ; mais Canus avait des connaissances en histoire, en philosophie et en littérature ancienne. Eichhorn, après avoir consacré plusieurs pages à un résumé de ce volume, déclare qu'il mérite encore d'être lu. On peut voir par son analyse comment

[1] EICHHORN, *Gesch. der Cultur.*, t. VI, 1re part., p. 175 ; MOSHEIM, XVIe siècle, sect. 3, 2e part.

[2] EICHHORN, p. 236 ; MOSHEIM.

Canus amalgamait, à la manière des scolastiques, la philosophie avec la théologie. Dupin, qui a donné un résumé un peu différent en substance de celui d'Eichhorn, dit que c'est un ouvrage excellent, et écrit avec toute l'élégance qu'on peut désirer [1].

Catharin, l'un des théologiens les plus marquants du concile de Trente, ne paraît pas avoir encouru l'imputation d'hérésie, et pourtant il s'écarta de la doctrine de saint Augustin et de saint Thomas d'Aquin plus que ne le permettait la stricte orthodoxie de l'église catholique. Il est l'auteur d'une théorie tendant à concilier la prédestination avec l'universalité de la grâce, théorie qui a depuis été connue en Angleterre sous le nom de *baxtérianisme*, et qui est, je crois, adoptée encore aujourd'hui par beaucoup de théologiens. Dupin cependant la qualifie d'invention nouvelle, inconnue aux anciens Pères, et qui n'a jamais été reçue dans les écoles. Elle n'a été, selon lui, suivie par personne.

Dans la partie critique et explicative de la littérature théologique, la période actuelle produisit de nombreux écrits, qui forment une portion assez considérable de la grande collection intitulée *Critici sacri*. On distingue, dans l'église romaine, le jésuite Maldonat, dont les commentaires sur les évangélistes ont été fort vantés par des théologiens protestants; et parmi ceux-ci, on peut citer Calvin et Bèze, qui tiennent le premier rang [2], et après eux Bullinger, Zanchius, Musculus, Chemnitz, et plusieurs autres. Mais je crois qu'au milieu même de cette faveur nouvelle qui paraît s'attacher à la vieille théologie, il est peu de ces écrivains qui aient encore excité beaucoup l'attention. L'esprit de polémique, comme le fait observer Eichhorn, avait envahi tout ce qui était science théologique; il perçait non seulement dans les écrits dogmatiques, mais jusque dans les ouvrages de simple interprétation; partout, dans les catéchismes, dans les sermons, dans

[1] EICHHORN, pag. 216-227; DUPIN, XVI[e] siècle, livre V.

[2] *Literas sacras*, dit Scaliger en parlant de Calvin, *tractavit ut tractandæ sunt, verè, inquam, et purè ac simpliciter, sine ullis argutationibus scholasticis, et divino vir præditus ingenio multa divinavit quæ nonnisi à linguæ hebraicæ peritissimis (cujusmodi tamen ipse non erat) divinari possunt.* (*Scaligerana prima.*) On trouvera dans Simon, *Hist. critique du Vieux-Testament*, un jugement plus développé, et en apparence assez impartial, sur le mérite de Calvin comme commentateur de l'Écriture. Simon le place sous ce rapport bien au-dessus de Luther. Voir aussi Blount, art. CALVIN. Scaliger ne fait pas beaucoup de cas du savoir de Bèze, et lui reproche d'affecter de mépriser Érasme comme commentateur. J'ai cité Bèze comme supérieur à Zanchius et autres, par déférence pour la commune renommée; car je ne connais nullement leurs écrits.

l'histoire ecclésiastique, on trouve l'auteur armé pour le combat, et se posant en imagination en présence de l'ennemi.

Les luthériens donnèrent pour la première fois une histoire régulière et copieuse de l'Église, depuis les premiers âges jusqu'à la réformation même, sous le titre de *Centuriæ Magdeburgenses*, du nom de la ville où cette histoire fut compilée. De plusieurs auteurs qui y travaillèrent, et qu'on nomme ordinairement *centuriatores*, le principal fut Flacius Illyricus, ennemi invétéré de Mélanchthon. Cet ouvrage a eu plusieurs éditions; et c'est encore, sous le rapport de l'exactitude des faits et de l'originalité des recherches, l'histoire ecclésiastique la plus importante qui ait été donnée par les protestants. Mosheim, ou son traducteur, l'appelle un ouvrage immortel [1]; et Eichhorn exprime avec force son admiration pour la hardiesse de l'entreprise, l'immense labeur de l'exécution, la vigueur avec laquelle les auteurs ont déblayé le terrain d'une masse de fables, afin de replacer l'histoire ecclésiastique sur une base authentique. Les défauts provenant, soit des connaissances imparfaites, soit des préjugés des rédacteurs, sont également saillants [2]. Environ quarante ans après, dans l'intervalle de 1588 à 1609, parurent les célèbres *Annales* du cardinal Baronius, en douze volumes. Il ne les poussa que jusqu'à la fin du XIIe siècle: la suite, publiée par Rainaldus, de 1646 à 1663, va jusqu'en 1566. Les savants protestants du XVIIe siècle se sont attachés surtout à repousser l'autorité et à réfuter les allégations de Baronius. Les écrivains de sa propre communion, à une époque où la critique était plus avancée, ont reconnu ses erreurs; beaucoup résultent d'un défaut de connaissance du grec, connaissance que nous regardons, et avec raison, comme indispensable à l'écrivain qui entreprend une histoire générale de l'Église, mais qui n'était pas assez universelle en Italie, à la fin du XVIe siècle, pour priver ceux qui ne la possédaient pas d'une haute réputation de savoir. Eichhorn parle bien moins favorablement de Baronius que des *centuriateurs* [3]. Mais voici le jugement qu'un savant impartial et judicieux a porté de ces deux histoires volumineuses, écrites de part et d'autre dans un esprit également étroit.

« Un historien ecclésiastique, observe satiriquement Le Clerc, « doit se prémunir contre ce préjugé, sans jamais s'en défaire : c'est

[1] XVIe siècle, sect. 3, 2e partie, c. 9. Cette expression est probablement dans l'original; mais la traduction de Maclaine est tellement libre qu'on ne peut la citer avec confiance.

[2] T. VI, 2e part., p. 149.

[3] *Id.*, p. 180.

« que tout ce qui pourrait être honorable aux hérétiques est faux, « et que tout ce que l'on dit de désavantageux d'eux est véritable ; « comme, au contraire, tout ce qui peut faire honneur aux ortho- « doxes est indubitable, et tout ce qui peut leur causer de la honte « est un pur mensonge. Il faut que l'historien orthodoxe supprime « avec soin, ou atténue au moins le plus qu'il lui est possible, « les erreurs et les vices de ceux qui sont respectés parmi les ortho- « doxes, souvent sans en être bien connus; et, au contraire, qu'il « exagère le plus qu'il peut les égarements et les fautes des héré- « tiques. Il doit se souvenir encore qu'un orthodoxe, quel qu'il soit, « peut servir de témoin contre un hérétique, et doit être cru sur « sa parole; et qu'au contraire un hérétique ne peut jamais être « cru contre les orthodoxes. Tout l'honneur qu'on peut lui faire « est de l'écouter lorsqu'il a quelque chose à dire en faveur de « l'orthodoxie ou contre lui-même..... C'est ainsi qu'ont écrit, « d'un côté les centuriateurs de Magdebourg, et de l'autre le car- « dinal Baronius; ce qui leur a acquis, à chacun dans son parti, « une réputation immortelle. Mais il faut avouer qu'ils ne sont « pas les premiers, et qu'ils n'ont fait qu'imiter la plupart de ceux « qui les avaient précédés en ce genre d'écrire. Il y avait déjà « bien des siècles que l'on cherchait dans l'antiquité, non ce qui « y est, mais ce qu'on jugeait y devoir être pour le bien du parti « où l'on était [1]. »

Au milieu de tant d'opinions et de systèmes divers, les uns se reposant sur le sein paisible de l'Église, d'autres se livrant à de longues luttes d'arguments, d'autres encore s'attachant à des lueurs de lumière surnaturelle, les vérités mêmes de la religion naturelle et de la religion révélée étaient mises en question par un parti différent. C'est en Italie surtout qu'il faut chercher les preuves de son existence avant le milieu du XVI[e] siècle. Nous avons déjà mentionné Pomponatius; et l'on pourrait ajouter à ce nom ceux de quelques autres philosophes de l'école d'Aristote. Mais ces hommes, dont le scepticisme s'étendait à la théologie naturelle, appartiennent à la classe des métaphysiciens, et il sera question d'eux dans le chapitre suivant. En nous bornant ici à ceux qui dirigeaient leurs attaques contre le christianisme, il ne faut pas perdre de vue qu'à une époque où les tribunaux punissaient, même de mort, la dénégation de toute doctrine fondamentale, il ne pouvait paraître beaucoup de livres d'une tendance

[1] PARRHASIANA, t. I, p. 168.

ouvertement irréligieuse [1]. Une petite brochure d'un certain Vallée lui coûta la vie en 1574. Quelques autres circulaient clandestinement en France avant la fin du siècle; et si l'on devait s'en rapporter aux anecdotes privées de l'époque, on ferait encore une assez longue liste des hommes soupçonnés d'infidélité. Bodin, Montaigne, Charron, ont été comptés au nombre de ceux qui rejetaient le christianisme. Le premier me paraît en effet n'avoir reconnu d'autre révélation que celle des Juifs ; le second est à l'abri, selon moi, de tout soupçon raisonnable d'infidélité; quant au troisième, il ne publia son principal ouvrage qu'en 1601. Son précédent traité *Des trois Vérités* est une défense en règle du christianisme et du catholicisme [2].

Je serais assez embarrassé pour placer ailleurs qu'ici les livres qui traitent de la sorcellerie et des possessions démoniaques, bien qu'ils ne se rattachent que fort légèrement à la littérature théologique. Ce sont, pour la plupart, des productions méprisables, si on veut les considérer autrement que comme des témoignages de l'état de l'opinion. Mais celles d'entre elles qui avaient pour objet d'arracher l'innocent à de sanguinaires préjugés, et de chasser de l'esprit de l'homme le véritable démon de la superstition, celles-là, disons-nous, méritent d'être sauvées de l'oubli. Deux ouvrages de ce genre appartiennent à cette période. Wierus, médecin des Pays-Bas, a combattu, dans un traité *De Præstigiis* (Bâle, 1564), l'affreux préjugé qui faisait livrer aux flammes les malheureux accusés de sorcellerie. Il montre beaucoup de crédulité en ce qui concerne les illusions diaboliques; mais il regarde les infortunés en proie à ces illusions comme les victimes du diable, plutôt que ses complices. En somme, Wierus détruit plus de superstitions qu'il n'avait sérieusement l'intention d'en laisser derrière lui.

Un écrivain bien supérieur est notre compatriote Reginald

[1] Le fameux *Cymbalum Mundi*, de Bonaventure des Periers, passait, alors qu'il était extrêmement rare, pour un ouvrage irréligieux : depuis qu'il a été réimprimé, en 1711, on a reconnu que c'était un livre parfaitement inoffensif, malgré quelques traits malins décochés contre les prêtres et les religieuses. Le monde littéraire a toujours été, comme aujourd'hui, dans l'habitude de parler des livres par ouï-dire. Le *Cymbalum Mundi* est écrit en forme de dialogue, un peu à la manière de Lucien, et le style a plus de vivacité qu'on n'en trouve en général dans les livres de cette époque.

[2] *Des Trois Vérités, contre les athées, idolâtres, Juifs, mahométans, hérétiques et schismatiques.* (Bordeaux, 1593). Charron n'a pas mis son nom à ce livre ; et on ne voit pas qu'il se soit fait aucun emprunt à lui-même dans son ouvrage subséquent, *De la Sagesse.*

Scot, dont le but est le même, mais dont les vues sont incomparablement plus larges et plus éclairées. Il nie positivement que le diable ait aucun pouvoir de changer le cours de la nature. On croira sans peine que ce savant, qui l'emportait par la solidité de son érudition sur la plupart des Anglais contemporains, n'échappa pas de son vivant, ni de long-temps après, aux censures des suppôts de la superstition. Sa *Sorcellerie dévoilée* (*Discovery of Witchcraft*) fut publiée en 1584[1]. D'un autre côté, Bodin s'efforça, dans sa *Démonomanie des Sorciers*, de soutenir les idées vulgaires de la sorcellerie. Il est difficile d'imaginer rien de plus pitoyable que ce livre; à part ses absurdités superstitieuses, l'auteur est coupable d'avoir excité les magistrats contre Wierus, en le dénonçant comme un véritable associé de Satan.

Nous pouvons terminer ce chapitre en indiquant les principales traductions et éditions de l'Écriture. Après l'édition du Testament grec de Robert Estienne, dont le texte fut invariablement suivi, il n'en parut aucune autre qui mérite d'être l'objet d'une mention particulière. Le concile de Trente déclara la *Vulgate* traduction authentique de l'Écriture, et passa condamnation sur tous ceux qui oseraient contester son autorité. Les protestants se sont plus à déclamer contre ce décret, alors même qu'ils maintenaient virtuellement le principe sur lequel il est fondé. Ce principe, qui est loin d'appartenir exclusivement à l'église de Rome, n'est autre que celui-ci : qu'il est dangereux de jeter le doute dans l'esprit de l'homme ignorant ou qui n'a qu'une connaissance partielle de la religion; proposition qu'il serait difficile de contester, mais qui, dans la pratique, présente une incompatibilité absolue avec la libre investigation de la vérité.

Cette décision en faveur de la *Vulgate* laissait encore place à quelque incertitude. En déclarant la traduction elle-même authentique, le concile de Trente ne se prononça pour aucun manuscrit ou édition; et, comme il serait plus facile de supprimer tout-à-fait la science que de restreindre d'une manière absolue l'esprit inquisitif de la critique, il fut bientôt reçu que le décret du concile n'affectait que la fidélité générale de la version, sans en garantir chaque passage. Aussi beaucoup d'écrivains catholiques ont-ils donné une interprétation fort libérale à ce décret, et suggéré des corrections à certains textes toutes les fois que l'original

[1] On voit par le livre de Scot que non seulement les tours ordinaires des sorciers, mais les tours les plus difficiles, se pratiquaient de son temps : il en démontre quelques uns.

leur a paru les réclamer. Ils ont même donné de nouvelles traductions : l'une d'elles, par Arias Montanus, est faite en grande partie d'après celle de Pagninus; et une édition de la *Vulgate* par Isidore Clarius ressemble, dit-on, à une nouvelle traduction, par les nombreuses corrections introduites dans le texte d'après l'hébreu [1]. Sixte-Quint résolut de mettre un terme à une licence qui rendait les dispositions du concile à peu près illusoires. Il remplit les intentions de cette assemblée en faisant publier, en 1590, la Bible Sixtine; édition faisant autorité, et devant être employée dans toutes les églises. Elle fut cependant remplacée, deux ans après, par une autre édition donnée par Clément VIII, et qui, dit-on, diffère plus qu'aucune autre de celle que son prédécesseur avait publiée comme authentique; circonstance que les théologiens protestants n'ont pas manqué de relever. L'édition Sixtine est aujourd'hui fort rare. Sixte-Quint avait publié, en 1587, une édition-modèle des Septante [2].

Les protestants donnèrent dans le cours de cette période deux traductions latines, celle de Sébastien Castalio, qui, en voulant prêter plus d'élégance au style, s'écarte de la simplicité, et aussi du sens de l'original, et par ce motif n'obtient pas auprès des connaisseurs ce succès pour lequel des conditions plus essentielles ont été sacrifiées [3]; et celle de Tremellius et Junius, publiée à Francfort en 1575 et années suivantes. Elle fut retouchée plus tard par Junius, après la mort de son collaborateur. Cette traduction fut plus estimée dans les pays protestants, surtout au commencement, qu'elle ne l'a été par les critiques catholiques. Simon en parle avec peu de respect. Les auteurs ont prétendu s'attacher littéralement au texte hébreu. Bèze donna une version latine du Nouveau-Testament. Il est douteux qu'aucune de ces traductions vaille beaucoup mieux que la *Vulgate*.

Les nouvelles traductions des Écritures en langues modernes ne furent naturellement pas aussi nombreuses qu'elles l'avaient été précédemment. Deux en anglais sont bien connues, la Bible de Genève, de 1560, publiée dans cette ville par Coverdale, Whit-

[1] ANDRÈS, t. XIX, p. 40; SIMON, p. 358.

[2] ANDRÈS, t. XIX, p. 44; SCHELHORN, *Amœnit. Literar.*, t. II, p. 359, et t. IV, p. 439.

[3] ANDRÈS, t. XIX, p. 166. Castalio porte, suivant Simon (*Hist. critique du V.-T.*, p. 363), l'affectation de la politesse à un degré inconcevable de mauvais goût, témoin les phrases suivantes, dans sa traduction des cantiques : *Mea columbula, ostende mihi tuum vulticulum; fac ut audiam tuam voculam*, etc. Il savait pourtant, dit Simon, assez bien l'hébreu, et il parlait avec modestie de sa traduction.

tingham et autres réfugiés, et la Bible des Évêques, de 1568. Ces deux traductions, ou du moins la dernière, étaient présentées comme basées sur les traductions antérieures, et certainement collationnées avec soin sur le texte original. Les catholiques anglais donnèrent à Reims, en 1582, une traduction du Nouveau-Testament d'après la *Vulgate*. La traduction polonaise, communément attribuée aux sociniens, fut imprimée sous le patronage du prince Radzivil, en 1563, avant qu'on pût dire que cette secte existât, quoique Lismanin et Blandrata, professant l'un et l'autre des principes hétérodoxes, y aient travaillé [1]. Cette édition est de la plus grande rareté. La Bible espagnole de Ferrare, 1553, et la Bible slavonienne de 1581, sont aussi fort rares. Les amateurs de bibliographie connaissent encore d'autres versions et éditions du XVI[e] siècle, qui, pour la plupart, se rencontrent rarement [2].

[1] BAYLE, art. RADZIVIL.

[2] BRUNET, etc.

CHAPITRE III.

DE LA PHILOSOPHIE SPÉCULATIVE, DE 1550 A 1600.

Philosophes aristotéliciens. — Césalpin. — Écoles opposées. — Télésio. — Jordano Bruno. — Sanchez. — Aconcio. — Nizolius. — Logique de Ramus.

L'AUTORITÉ d'Aristote, comme le grand maître de la philosophie dogmatique, prédomina généralement pendant le XVI[e] siècle. On a déjà fait observer qu'indépendamment du puissant appui du clergé catholique, et surtout de la Sorbonne, qui avaient toute espèce d'innovation en horreur, la philosophie aristotélique avait été introduite, par l'influence de Mélanchthon, dans les universités luthériennes. Il faut aussi rappeler au lecteur que, sous le nom de philosophie spéculative, nous comprenons non seulement la logique et ce qu'on appelait l'ontologie des écoles, mais ces théories physiques d'ancienne et moderne date, qui reposent moins sur l'expérience que sur des données hypothétiques, et qu'on ne peut confondre, dans une classification littéraire, avec les recherches de la vraie science, que nous aurons à ranger plus tard sous le titre de philosophie naturelle.

Brucker a fait une distinction entre les scolastiques et les aristotéliciens purs : les premiers, versés principalement dans l'étude des docteurs du moyen âge, adoptant leur terminologie, leurs distinctions, leurs dogmes, se confiaient, avec une déférence implicite, en Scot ou saint Thomas, bien qu'avec le progrès de la science ils pussent quelquefois recourir directement au maître; tandis que les derniers, secouant le joug des hommes de l'école, se piquaient d'une soumission non moins complète à Aristote lui-même. Ceux-ci étaient pour la plupart des philosophes et des physiciens, comme les premiers étaient des théologiens; et leur manière différente d'envisager la science explique suffisamment la différence des routes qu'ils suivaient, et des lumières qu'ils prenaient pour se guider [1].

Quant aux premiers, c'est-à-dire aux successeurs et adhérents des anciens maîtres de l'école, il pourrait être difficile, en supposant que la chose en valût la peine, de donner des renseigne-

[1] BRUCKER, *Hist. Philos.*, t. IV, p. 117 *et post.*

ments bien précis. Leurs ouvrages sont, pour la plupart, d'une extrême rareté; et il n'est aucun des historiens de la philosophie, à l'exception peut-être de Morhof, qui paraisse beaucoup les connaître. Il suffira de répéter que chez les dominicains, les franciscains et les jésuites, surtout en Espagne et en Italie, le mode d'argumentation scolastique resta en usage dans les séminaires, et fut employé dans de prolixes volumes sur la théologie et sur les branches de la métaphysique et de la loi naturelle qui s'y rattachent. Le lecteur pourra trouver quelques autres renseignements dans Brucker : on peut croire que Buhle l'a tacitement copié, car il a dit les mêmes choses et dans le même ordre [1].

Il semble qu'on pourrait espérer trouver des matériaux plus abondants pour l'histoire des aristotéliciens de la seconde catégorie, voués aux sciences physiques, mais portant dans leurs investigations de la nature une malheureuse déférence pour des dogmes incompris; et en effet, nous rencontrons ici les noms de quelques hommes jadis célèbres, et qui exercèrent une certaine influence sur les opinions de leur temps. Mais en même temps hâtons-nous de dire que non seulement leurs écrits sont oubliés, mais qu'en raison de leur rareté et de l'improbabilité de leur réimpression, il est à peu près impossible qu'ils sortent jamais de cet oubli.

Les écoles d'Italie, et notamment celles de Pise et de Padoue, étaient depuis long-temps célèbres par leur attachement aux principes d'Aristote : si les doctrines qu'elles professaient ne ressortaient pas toujours rigoureusement des écrits du Stagyrite lui-même, ces écoles opposaient du moins une barrière aux théories nouvelles, ainsi qu'au retour de la philosophie platonique ou de tout autre système philosophique des anciens. Simon Porta, de la première de ces deux universités, et César Cremonini, de la dernière, étaient à la tête des aristotéliciens purs, l'un vers le commencement de cette période, l'autre vers la fin. On leur a reproché à tous deux cette tendance à l'athéisme si commune chez les Italiens de cette époque. Un autre professeur de l'université de Pise a été l'objet d'une semblable imputation : c'est Cesalpini, qui s'écarta, dit-on, du strict aristotélisme pour incliner vers le système d'Averroës, sans cependant coïncider tout-à-fait même avec ce dernier. Il était réservé à une autre époque d'admirer le mérite réel de Césalpin dans des branches de science bien différentes. Ses

[1] Brucker, *ibid.*; Buhle, t. II, p. 448.

Quæstiones Peripateticæ, publiées en 1575, sont un traité sur la métaphysique ou la première philosophie : l'auteur prétend s'être basé sur les principes d'Aristote, mais il en a ensuite dévié considérablement. Cet ouvrage est tellement rare que Brucker ne l'avait jamais vu; mais Buhle s'est donné beaucoup de mal pour analyser son obscure substance. Tout paradoxal et inintelligible que paraisse aujourd'hui ce livre, Césalpin a joui dans son temps d'une haute réputation, et on l'appelait par excellence *le philosophe*. Nicolas Taurellus, professeur à Altdorf, dénonça les *Quæstiones Peripateticæ* dans un livre auquel il donna le titre puéril d'*Alpes Cæsæ*, par allusion au nom de son adversaire.

Le système de Césalpin est une modification de cette ancienne hypothèse qui, perdant de vue, dans l'amour de l'abstraction, toute vérité et toute expérience, substitue à la religion la stérile unité du panthéisme, et à la variété de la science quelques paradoxes incompréhensibles. Rien, suivant lui, n'était substance qui ne fût animé; mais les âmes particulières qui animent les corps ne sont elles-mêmes que des substances, parce qu'elles font partie de la substance première, intelligence simple, spéculative, mais non active, parfaite et immuable, qui est Dieu. Cependant l'âme raisonnable, dans l'espèce humaine, n'est pas numériquement une; car la matière étant le seul principe de pluralité, et les intelligences humaines se combinant avec la matière, elles sont plusieurs en nombre. Césalpin différait aussi d'Averroës en ce qu'il soutenait l'immortalité séparée des âmes humaines; et tandis que le philosophe de Cordoue distinguait de la Divinité l'âme unique qu'il attribuait au genre humain, Césalpin considérait l'âme individuelle comme une portion, non pas de cette commune intelligence humaine, qu'il n'admettait pas, mais de la substance première, c'est-à-dire de la Divinité. Son système était donc plus incompatible avec le théisme, dans aucun sens propre, que celui d'Averroës lui-même; c'était une sorte d'anticipation sur celui de Spinosa, qui donna plus d'extension à sa substance unique, en y comprenant toute matière aussi bien que tout esprit. Césalpin prétendait aussi, et en cela il s'écartait beaucoup de sa croyance aristotélique, qu'il n'existait d'autre différence qu'une différence logique entre les substances et les accidents. Je ne connais les écrits de Césalpin que par Buhle : car, tout en convenant qu'on peut trouver au Muséum britannique les *Quæstiones Peripateticæ* [1],

[1] BUHLE, t. II, p. 525. Brucker (t. IV, p. 222) exprime son regret de n'avoir

je pense que ce serait à peu près une perte de temps que de vouloir examiner ce qu'elles peuvent contenir d'obscur ou de faux.

Le nom de Cremonini, qui professa pendant plus de quarante ans la philosophie à Padoue, est plus connu que ses écrits. Ceux-ci sont devenus d'une extrême rareté. Brucker dit qu'il n'en avait pu voir un seul, et Buhle n'en avait rencontré que deux ou trois [1]. Ceux que j'ai vus sont des traités sur la physique d'Aristote : ils présentent peu d'intérêt; et s'ils ne détruisent pas l'accusation d'athéisme quelquefois portée contre Cremonini, il ne m'a pas paru non plus qu'ils la confirmassent. Si cette accusation a quelque fondement réel, elle paraît reposer plutôt sur des preuves externes. Cremonini réfute, au dire de Buhle, la doctrine averroïstique d'une intelligence humaine universelle. Gabriel Naudé, dans ses lettres, et dans les notes de ses conversations, intitulées *Naudæana*, parle de Cremonini en termes d'admiration [2]. Il avait passé lui-même quelques années à Padoue, et il était alors attaché à l'école d'Aristote en physique, école qu'il abandonna lorsqu'il se fut lié avec Gassendi.

Cependant l'autorité du grand nom d'Aristote, encore respectée dans les écoles, commençait à perdre son influence sur les esprits spéculatifs. Césalpin, aristotélicien de profession, s'était, sur certains points, considérablement éloigné de son maître. D'autres, se posant comme réformateurs de la philosophie, faisaient au Stagyrite une guerre ouverte. François Patrizzi, dans ses *Discussiones Peripateticæ* (1571 et 1581), en appela aux préjugés avec les armes de la calomnie, en recueillant les propos les plus ignobles, les contes les plus odieux sur la vie privée d'Aristote, le tout afin de préparer les attaques qu'il se proposait de diriger contre sa philosophie; moyen de polémique méprisable, et que le succès même ne saurait justifier. Mais il en fut autrement dans l'espèce : le livre de Patrizzi eut peu de lecteurs; et ses propres idées philosophiques, empruntées aux derniers platonistes et à cette tourbe d'écrivains bâtards qui avaient égaré Ficinus et Pic de la Miran-

jamais vu ce livre. Il fallait qu'il y eût, de son temps, bien peu de bonnes bibliothèques en Allemagne, ou du moins qu'il n'y eût pas accès, car il est étonnant combien de fois il répète la même plainte. Il avait cependant vu un exemplaire des *Alpes Cæsæ* de Taurellus, et il entre dans d'assez longs détails sur le livre et sur l'auteur. (*Ibid.*, et p. 300.)

[1] BUHLE, t. II, p. 519.

[2] Certains passages du *Naudæana* tendent à confirmer le soupçon d'irréligion, en ce qui touche Cremonini et Naudé lui-même.

dole, et revêtues par lui d'une terminologie fantastique, avaient peu de chance de renverser un système aussi ingénieux et aussi solidement établi que celui d'Aristote [1].

Bernard Télésio, natif de Cosenza, eut plus de succès, et son nom a acquis plus de célébrité. Les deux premiers livres de son traité, *De Naturâ Rerum juxta propria principia*, parurent à Rome en 1565; le reste fut publié en 1586. Cet ouvrage est l'exposition d'un système plus intelligible que celui de Patrizzi, et moins dépourvu d'une certaine correspondance apparente avec les phénomènes de la nature. Deux principes actifs et incorporels, la chaleur et le froid, se disputent continuellement l'empire sur un troisième principe, qui est la matière passive. Ces trois principes constituent toute la nature. La région de la pure chaleur est dans les cieux, dans le soleil et les étoiles, où cette chaleur se trouve unie à la matière la plus subtile; la région du froid est au centre de la terre, où la matière est le plus condensée. Tout l'espace intermédiaire est leur champ de bataille, où ils luttent incessamment et triomphent alternativement. Ces principes sont non seulement actifs, mais intelligents, en ce sens du moins qu'ils ont la perception de leurs propres actes et de leurs impressions mutuelles. La chaleur est la cause du mouvement; le froid est de sa nature immobile, et tend à tenir toutes choses en repos [2].

On a généralement supposé que Télésio avait emprunté cette théorie à celle de Parménide, dans laquelle la chaleur et le froid, ces deux principes antagonistes, jouent à peu près le même rôle. Buhle conteste l'identité des deux systèmes, et regarde celui de Télésio comme se rapprochant davantage de la théorie d'Aristote, dont il différerait seulement en ce que l'auteur a substitué la chaleur et le froid aux idées plus abstraites de forme et de privation. On pourrait dire, peut-être avec plus de raison, que la chaleur et le froid paraissent être simplement des noms mal choisis pour exprimer les causes présumées du mouvement et du repos; et, sous ce double rapport, il est aussi difficile de reconnaître les véritables lois de la nature dans la théorie de Télésio que dans le système alors le mieux établi. Cependant son auteur remarqua que l'un de ces principes était doué d'une force d'expansion, et l'autre d'une force de condensation; et ces deux mêmes principes, la chaleur et le froid, offrent une analogie partielle avec la répulsion et l'attraction, qui sont les forces antagonistes employées

[1] Buhle, t. II, p. 548; Brucker, t. IV, p. 422.

[2] Brucker, t. IV, p. 449; Buhle, t. II, p. 563; Ginguené, t. VII, p. 501.

par la philosophie moderne. Lord Bacon, quoiqu'il vît bien que le système de Télésio ne pouvait résoudre tous les mystères de la nature, en fut assez frappé pour l'exposer, avec quelques développements, dans un fragment détaché de l'*Instauratio Magna*; et un homme d'un génie excentrique, Campanella, dont nous reparlerons plus tard, l'adopta pour base de ses spéculations les plus extravagantes. Télésio paraît avoir attribué aux plantes une sorte d'intelligence, idée que son disciple Campanella exploita d'une manière étrangement paradoxale.

Mais le nom de Télésio est peut-être moins connu aujourd'hui que celui de Jordano Bruno. Il en fut jadis bien autrement; et à cela près que la philosophie de cet homme singulier et malheureux lui coûta la vie, nous ne voyons pas qu'elle ait excité bien vivement l'attention. Il est même douteux que l'inquisition romaine n'ait pas eu plutôt égard à sa précédente profession de protestantisme et à ses attaques contre l'Église qu'à l'athéisme caché qu'elle prétendit découvrir dans ses écrits, qui sont pour le moins aussi innocents que ceux de Césalpin. L'amour-propre de Bruno, son langage méprisant à l'égard d'Aristote et de ses disciples, la tournure paradoxale et souvent l'obscurité et la confusion de ses écrits, ajoutons sa misère et ses fréquentes migrations d'un lieu à un autre, lui avaient donné peu de consistance aux yeux du monde. Mais son sort excita, dans le siècle dernier, quelque intérêt au sujet de ses opinions : on agita la question de savoir si ses hypothèses étaient véritablement entachées d'athéisme. Ses ouvrages, où l'on aurait dû chercher la solution de cette question, étaient d'une telle rareté que peu de personnes pouvaient en parler sciemment; et Brucker, qui penche à croire qu'il n'y avait pas de motifs suffisants pour une pareille imputation, convient n'avoir vu qu'un des opuscules de Bruno. Cependant les philosophes allemands plus modernes, séduits par la similitude qu'ils trouvaient quelquefois entre les théories de Bruno et les leurs, ont donné plus d'attention à ces livres obscurs. Buhle a consacré plus de cent pages à ce sujet[1]. Les traités italiens ont été, il y a peu d'années, réimprimés en Allemagne, et il n'est pas rare de trouver dans des ouvrages modernes l'éloge du philosophe de Nola. Je ne connais ses écrits latins que par l'intermédiaire de Buhle, qui a étudié ce sujet avec soin. Les principaux traités italiens ont pour titres : *La Cena de li Ceneri*, *Della Causa*,

[1] T. II, p. 604-730.

Principio ed Uno, et *Dell' Infinito Universo*. Chacun de ces ouvrages se compose de cinq dialogues. *La Cena de li Ceneri* contient une théorie physique du monde, dans laquelle l'auteur fait un certain étalage de figures de géométrie; mais il se jette si souvent dans de vaines et absurdes rapsodies qu'il est difficile de juger s'il avait une grande connaissance de cette science. Bruno, en adoptant entièrement la théorie de Copernic sur le mouvement de la terre, exalte ce grand homme comme supérieur à tous les astronomes qui avaient paru avant lui; mais il donne à entendre qu'étant plus mathématicien que philosophe, il n'a pas été beaucoup au-delà des préjugés vulgaires. Il traite la gravité des corps comme une hypothèse absurde, tout mouvement naturel étant, selon lui, circulaire; et pourtant il paraît avoir eu quelque idée confuse de la composition des mouvements, car il affirme que la terre a quatre mouvements simples, de l'ensemble desquels un seul est composé[1].

Le second traité, qui est beaucoup plus important, *Della Causa, Principio ed Uno*, passe pour être la révélation de la philosophie métaphysique de Bruno, de ce système qui fut la cause, ou du moins le prétexte, de sa condamnation au bûcher, et dont le fond, le véritable sens, a donné lieu à beaucoup de controverse. L'extrême rareté de ses écrits a contribué sans doute à cette diversité d'opinions; mais quoique son style, rigoureusement parlant, ne soit pas obscur, et que l'auteur ne paraisse nullement chercher à dissimuler sa pensée, je ne saurais résoudre avec quelque certitude le problème qui a été discuté par Brucker et les écrivains par lui cités[2]. Le système de Bruno, autant que j'en puis juger par ce que j'ai lu de ses écrits, et par l'analyse que Buhle en a donnée, renferme une espèce de double panthéisme. Le monde est animé par une intelligence présente en tous lieux, cause première de toutes les formes que peut prendre la matière, mais non pas de la matière même. Cette âme de l'univers est le seul agent physique, l'artiste intérieur qui travaille dans le vaste tout, qui fait jaillir la plante de la semence et mûrir le fruit, qui vit dans toutes choses, encore bien qu'elles puissent paraître ne pas vivre, et qu'en effet, lorsqu'elles sont inorganiques, elles ne vivent pas considérées séparément, tout en participant à la vie universelle, et pouvant être rendues vivantes dans leurs parties

[1] *Dial.* 5, p. 120 (1830). Ces dialogues ont été écrits en Angleterre, ou du moins sont donnés comme tels. L'auteur fait l'éloge de Leicester, de Walsingham, et surtout de Sidney.

[2] BRUCKER, t. V, p. 52.

constituantes. Une table, comme table, un habit, comme habit, n'ont pas de vie; mais en tant que ces choses tirent leur substance de la nature, elles sont composées de particnles vivantes[1]. Il n'y a rien de si petit ou de si peu important qui n'ait une portion d'esprit résidant en soi, et cette substance spirituelle ne demande qu'un sujet convenable pour devenir une plante ou un animal. Les formes particulières changent continuellement; mais la forme première, qui est la source de toutes les autres, et la matière première, sont éternelles. L'âme du monde est le principe constituant de l'univers et de toutes ses parties. C'est ainsi que nous avons un principe de forme, principe intrinsèque, éternel, subsistant par lui-même, bien supérieur à celui qu'ont imaginé les sophistes, dont les substances sont composées et corruptibles, et ne sont conséquemment autre chose que des accidents[2]. Les formes, prises en particulier, sont les accidents de la matière; et

[1] C'est ainsi que s'exprime Buhle, ou du moins son traducteur français; mais les expressions originales sont différentes. *Dico dunque che la tavola come tavola non è animata, nè la veste, nè il cuojo come cuojo, nè il vetro come vetro, ma* COME COSE NATURALI E COMPOSTE, HANNO IN SE LA MATERIA E LA FORMA. *Sia pur cosa quanto piccola e minima si voglia, ha in se parte di sustanza spirituale, la quale, se trova il soggetto disposto, si stende ad esser pianta, ad esser animale, e riceve membri di qual si voglia corpo, che communemente si dice animato; perchè spirto si trova in tutte le cose, e non è minimo corpuscolo che non contegna cotal porzione in se, che non inanimi.* (P. 241.) Buhle paraît n'avoir pas compris les mots indiqués en petites capitales (qui, à la vérité, ne sont pas extrêmement clairs), et leur avoir substitué ce qu'il a cru pouvoir passer pour un sens.

Les théories récentes de génération équivoque, adoptées par quelques philosophes, plutôt sur le continent qu'en Angleterre, et suivant lesquelles toute matière, ou du moins toute matière susceptible d'organisation par ses éléments, peut devenir sous certaines circonstances organisée et vivante, ne paraissent pas s'éloigner beaucoup de ce système de Bruno.

[2] *Or, quanto a la causa effettrice, dico l'efficiente fisico universale esser l'intelletto universale, ch'è la prima e principal facultà dell'anima del mondo, la qual è forma universale di quello.... L'intelletto universale è l'intima più reale e propria facultà, e parte potenziale dell'anima del mondo. Questo è uno medesimo ch'empie il tutto, illumina l'universo, e indrizza la natura a produrre le sue specie, come si conviene, e così ha rispetto a la produzione di cose naturali, come il nostro intelletto è la congrua produzione di specie razionali.... Questo è nominato dai Platonici fabbro del mondo.* (P. 235.)

Dunque abbiamo un principio intrinseco formale eterno e sussistente incomparabilmente migliore di quello, che han finto li sophisti, che versano circa gl'accidenti, ignoranti de la sustanza de le cose, e che vengono a ponere le sustanze corrottibili, perchè quello chiamano massimamente, primamente e principalmente sustanza, che risulta da la composizione; il che non è altro ch'uno accidente, che non contiene in se nulla stabilità e verità, e si risolve in nulla. (P. 242.)

nous ferions une divinité de la matière, à l'exemple de quelques péripatéticiens arabes, si nous ne nous reportions pas à la source vivante de la forme, à l'âme éternelle du monde. La matière première n'a pas de corps et ne tombe point sous les sens; elle est éternelle et immuable; c'est la mère féconde des formes et leur tombeau. La forme et la matière, dit Bruno, poursuivant cette analogie imaginaire, peuvent se comparer au mâle et à la femelle : la forme ne pèche jamais, n'est jamais imparfaite, que par sa conjonction avec la matière; elle pourrait dire, comme le père de la race humaine : MULIER QUAM MIHI DEDISTI (*la materia, la quale mi hai dato consorte*) ME DECEPIT (*lei è cagione d'ogni mio peccato*). Les spéculations de Bruno deviennent ensuite de plus en plus subtiles, et il admet que nos intelligences ne peuvent saisir ce qu'il prétend démontrer, l'identité d'un principe simplement actif et simplement passif; mais la véritable question est de savoir si l'on peut trouver quelque sens à ses propositions.

J'ai dit que le système de Bruno semblait impliquer un double panthéisme. Le premier est d'un genre simple, c'est l'hylozoïsme, que l'on a vu dans le paragraphe qui précède. Il exclut une déité créatrice, dans le sens rigoureux de création: mais comme il laisse une intelligence active et prévoyante, il ne paraît pas qu'on puisse en aucune manière l'accuser d'athéisme positif. Seulement Bruno ne paraît pas avoir donné à cette âme du monde le nom de divinité [1]. La forme première, et la matière première, et toutes les formes engendrées par ces deux principes, ne font, dans son système, qu'un seul être, l'univers immuable, infini, dans lequel est toute chose, en puissance comme en action, et qui, étant toutes choses collectivement, n'est pas une chose séparément; c'est la forme, et ce n'est pas la forme; c'est la matière, et ce n'est pas la matière; c'est l'âme, et ce n'est pas l'âme. Il développe beaucoup plus au long ce mystérieux langage, résolvant toute la nature de la déité en une unité abstraite, stérile, et qui embrasse tout [2].

[1] *Son tre sorti d'intelletto : il divino, ch'è tutto; questo mondano, che fà tutto; gli altri particulari, che si fanno tutte.—E vera causa efficiente* (*l'intelletto mondano*) *non tanto estrinseca, come anco intrinseca di tutte cose naturali.... Mi par, che detrahano à la divina bontà e a l'eccellenza di questo grande animale e simulacro del primo principio quelli, che non vogliano intendere, ne affirmare, il mondo con li suoi membri essere animato.* (P. 239.)

[2] *E dunque l'universo uno, infinito, immobile. Uno dico è la possibilità assoluta, uno l'atto, una la*

Ces hardies théories de Bruno sont exposées principalement dans le traité *Della Causa, Principio ed Uno*. Dans un autre ou-

forma o anima, una la materia o corpo, una la cosa, uno lo ente, uno il massimo e ottimo, il quale non deve posser essere compreso, e però infinibile e interminabile, e per tanto infinito e interminato, e per conseguenza immobile. Questo non si muove localmente, perchè non ha cosa fuor di sè, ove si trasporte, atteso chè sia il tutto. Non si genera, perchè non è altro essere che lui possa desiderare o aspettare, atteso che abbia tutto lo essere. Non si corrompe, perchè non è altra cosa, in cui si cangi, atteso che lui sia ogni cosa. Non può sminuire o crescere, atteso ch'è infinito, a cui come non si può aggiungere, così è da cui non si può sottrarre, per ciò che lo infinito non ha parti proporzionali. Non è alterabile in altra disposizione, perchè non ha esterno da cui patisca, e per cui venga in qualche affezione. Oltrechè per comprender tutte contrarietadi nell'esser suo, in unità e convenienza, e nessuna inclinazione posser avere ad altro e novo essere, o pur ad altro e altro modo d'essere, non può esser soggetto di mutazione secundo qualità alcuna, nè può aver contrario o diverso che l'alteri, perchè in lui è ogni cosa concorde. Non è materia, perchè non è figurato, ne figurabile; non è terminato, ne terminabile. Non è forma, perchè non informa, ne figura altro, atteso che è tutto, è massimo, è uno, è universo. Non è misurabile, ne misura. Non si comprende; perchè non è maggior di sè. Non si è compreso; perchè non è minor di se. Non si agguaglia; perchè non è altro e altro, ma uno e medesimo. Essendo medesimo ed uno, non ha essere ed essere; e perchè non ha essere ed essere, non ha parti e parti; e per ciò che non ha parte e parte, non è composto. Questo è termine di sorte chè non è termine; è talmente forma, chè non è forma, è talmente materia, chè non è materia; è talmente anima, chè non è anima, perchè è il tutto indifferentemente, e però è uno, l'universo è uno. (P. 280.)

Ecco, come non è possibile, ma necessario, che l'ottimo massimo incomprensibile è tutto, è per tutto, è in tutto, perchè come semplice ed indivisibile può esser tutto, esser per tutto, essere in tutto. E così non è stato vanamente detto che Giove empie tutte le cose, inabita tutte le parti dell'universo, è centro di ciò che ha l'essere uno in tutto, e per cui uno è tutto. Il quale, essendo tutte le cose, e comprendendo tutto l'essere in se, viene a far che ogni cosa sia in ogni cosa. Ma mi direste, perchè dunque le cose si cangiano, la materia particolare si forza ad altre forme? Vi respondo, che non è mutazione che cerca altro essere, ma altro modo di essere. E questa è la differenza tra l'universo e le cose dell'universo; perchè nullo comprende tutto l'essere e tutti modi d'essere; di queste ciascuna ha tutto l'essere, ma non tutti i modi di essere. (P. 282.)

Le sonnet suivant de Bruno porte le cachet de son imagination mystique : mais il ne faut pas confondre la personnification d'une idée abstraite avec le théisme.

Causa, Principio, ed Uno sempiterno,
Onde l'esser, la vita, il moto pende,
E a lungo, a largo, e profondo si stende
Quanto si dice in ciel, terra ed inferno;
Con senso, con ragion, con mente scerno
Ch'atto, misura e conto non comprende,
Quel vigor, mole e numero, che tende
Oltre ogni inferior, mezzo e superno.
Cieco error, tempo avaro, rio fortuna,
Sorda invidia, vil rabbia, iniquo zelo,
Crudo cor, empio ingegno, strano ardire,
Non basteranno a farmi l'aria bruna,
Non mi porrann' avanti gl'occhi il velo,
Non faran mai, ch' il mio bel sol non mire.

Si j'ai donné trop d'étendue à ces citations de Jordano Bruno, j'ai pour excuse la grande rareté de ses ouvrages, qui a été cause que quelques écrivains modernes n'ont pas bien saisi le caractère de ses spéculations.

vrage, intitulé *Dell' Infinito Universo e Mondi*, et écrit, comme le précédent, en forme de dialogues, il pose en principe l'infinité de l'univers et la pluralité des mondes. Les enfants mêmes sont familiarisés aujourd'hui avec l'idée que les étoiles sont des soleils brillant de leur propre lumière, et ayant chacun leurs planètes qui circulent autour d'eux : ces idées étaient alors au nombre des monstrueux paradoxes et des crimes capitaux de Bruno. Sa ferme adhésion au système de Copernic n'était sans doute pas une chose tout-à-fait aussi singulière; cependant ce système ne comptait encore que peu de prosélytes au XVIe siècle. Les autres écrits de Bruno sont nombreux, et Buhle les a tous analysés. Quelques uns ont trait à l'art de Raymond Lulle, pour lequel Bruno professait une haute estime ; et dans ces traités de mnémonique il a fait entrer beaucoup de sa philosophie théorique. D'autres sont plus exclusivement métaphysiques, et ont pour objet de rendre plus intelligibles au commun des lecteurs ses grands principes sur l'unité, le nombre et la forme. Ils sont remplis, suivant ce que nous trouvons dans Brucker et dans Buhle, d'étranges et absurdes propositions, telles qu'on peut les attendre d'hommes qui, se lançant dans des sujets au-dessus de leur portée, ne savent pas maîtriser une imagination déréglée. Aucune des productions de Bruno n'a été plus souvent citée que le *Spaccio della Bestia trionfante*. Quelques auteurs prétendent que cet ouvrage est un tissu d'athéisme et d'impiétés, tandis que d'autres l'ont pris pour une simple satire contre l'église romaine. Cette diversité de jugements était assez naturelle de la part de critiques qui écrivaient sur un livre qu'ils n'avaient point vu. Il paraît maintenant que ce fameux ouvrage se réduit à une satire de mœurs générales, sous une forme allégorique, contenant peu de chose de remarquable, et rien qui fût de nature à provoquer la mort de l'auteur [1].

En somme, si Bruno ne mérite pas d'occuper un rang bien élevé dans cette branche de philosophie spéculative, on peut du moins le placer au-dessus de Césalpin et de tous les élèves de l'école d'Averroës. Il est tombé dans de grandes erreurs ; mais les autres paraissent n'avoir aperçu aucune vérité. Sa doctrine n'était pas originale ; elle était dérivée des philosophes éléatiques, de Plotin et des néo-platonistes [2], et, jusqu'à un certain point, de

[1] Ginguené (t. VII) a donné une analyse du *Spaccio della Bestia*.

[2] Voir une excellente analyse de la philosophie de Plotin, par M. de Gérando, *Histoire comparée des Systèmes*, t. III, p. 357 (édit. 1823). On

Platon lui-même ; et elle est en dernière analyse, et sans aucun doute, d'origine orientale. Ce qui paraît lui appartenir (et sur ce point je suis forcé de m'exprimer avec beaucoup de réserve), c'est le syncrétisme du dogme d'un esprit répandu partout, d'une *anima mundi*, dogme qui n'est qu'un théisme imparfait, avec l'hypothèse plus pernicieuse d'une monade universelle, à laquelle il fallait refuser tout attribut distinct, à l'exception de l'unité. Cependant il est juste de faire observer que, dans un passage déjà cité dans une note, Bruno dit expressément : « Il y a trois sortes « d'intelligences : la divine, qui est tout ; la mondaine, qui fait « tout ; et les intelligences particulières, qui sont toutes faites « par la seconde. » L'inconcevable bizarrerie qu'il y a à attribuer l'intelligence à l'univers de Bruno, et à distinguer en même temps, comme il le fait, cette intelligence de l'intelligence mondaine, n'est peut-être pas une raison suffisante pour lui refuser une place parmi les philosophes théistes. Mais il faut avouer que le ton général de ces dialogues ne laisse d'autre impression que celle d'un panthéisme dans lequel toute trace d'une suprême intelligence au delà de son âme du monde se trouve effacée [1].

Le système de Bruno, si on peut l'appeler de ce nom, était essentiellement dogmatique, et réduisait les mystères les plus subtils et les plus incompréhensibles en aphorismes positifs de philosophie. Sanchez, médecin portugais, établi comme professeur public à Toulouse, adopta une marche différente : la préface de son traité, *Quod nihil scitur*, est datée de cette ville en 1576, mais on ne connaît pas d'édition antérieure à 1581 [2]. Cette théo-

trouvera que le langage de ce philosophe, en ce qui concerne la suprématie mystique de l'unité, est identiquement le même que celui de Bruno. Plotin, cependant, n'était pas seulement un théiste : c'était un homme profondément religieux ; et s'il fût venu un siècle plus tard, il eût été, au lieu d'un philosophe païen, un des premiers saints de l'Église. Dans tous les cas, il est probable que son influence contribua beaucoup à la formation de la théologie mystique. Scot Erigène appartenait à la même école, et son langage relativement à la première monade est semblable à celui de Bruno (De Gérando, t. IV, p. 372.)

[1] Je ne saurais me ranger à l'opinion de M. Whewell, qui suppose que Jordano Bruno « contribua beaucoup à introduire en Angleterre les nouvelles « idées (de Copernic.) » (*History of inductive Sciences*, t. I, p. 385). Très peu de personnes en Angleterre paraissent avoir adopté ces idées ; et ceux qui le firent, tels que Wright et Gilbert, étaient des hommes qui avaient des raisons un peu meilleures que l'*ipse dixit* d'un Italien nomade.

[2] Brucker, t. IV, p. 541, avec ce fait devant les yeux, affirme que Sanchez était né en 1562. Buhle et Cousin l'ont copié sans hésiter. Antonio ne connaît d'édition du *Quod nihil scitur* que celle de Rotterdam de 1649, et il ignore aussi que le livre contienne rien de remarquable.

rie de scepticisme n'est autre chose qu'un tissu de raisonnements fallacieux, présentés cependant avec un ton d'assurance assez commun chez cette classe de sophistes. L'auteur débute brusquement en ces termes : *Nec unum hoc scio, me nihil scire ; conjector tamen nec me nec alios. Hæc mihi vexillum propositio sit, hæc sequenda venit*, NIHIL SCITUR. *Hanc si probare scivero, meritò concludam nihil sciri ; si nescivero, hoc ipso meliùs ; id enim asserebam.* Viennent ensuite beaucoup d'autres arguties sophistiques du même genre : *Hoc unum semper maximè ab aliquo expetivi, quod modò facio, ut verè diceret an aliquid perfectè sciret ; nusquàm tamen inveni, præterquàm in sapiente illo proboque viro Socrate (licet et Pyrrhonii, Academici et Sceptici vocati, cum Favorino id etiam assererent), quòd hoc unum sciebat quòd nihil sciret. Quo solo dicto mihi doctissimus indicatur ; quanquàm nec adhuc omninò mihi explérit mentem, cùm et illud unum, sicut alia, ignoraret*[1].

Sanchez pose certaines choses bien ; mais son scepticisme, comme on le voit, est extravagant. Après s'être étendu sur le sujet favori de Montaigne, les mœurs et les idées diverses des hommes, il ajoute : *Non finem faceremus si omnes omnium mores recensere vellemus. An tu his eamdem rationem, quam nobis, omninò putes ? Mihi non verisimile videtur. Nihil tamen ambo scimus. Negabis forsan tales aliquos esse homines. Non contendam ; sic ab aliis accepi*[2]. Cependant, malgré ses protestations générales contre toute espèce de savoir, protestations rédigées sur le ton du pyrrhonisme le plus hardi, Sanchez finit par admettre la possibilité d'une connaissance limitée ou probable de la vérité ; et, comme le lecteur s'y attend peut-être, il conçoit qu'il était arrivé luimême à cette connaissance. « Il y a, dit-il, deux manières de « procéder à la recherche de la vérité : ni l'une ni l'autre ne « nous font connaître la nature réelle des choses ; mais elles nous « en donnent une espèce d'idée. Ce sont l'expérience et la raison, « qui, ni l'une ni l'autre, ne suffisent séparément ; mais les ex« périences, quelque bien dirigées qu'elles soient, ne nous mon« trent point la nature des choses, et quant à la raison, elle ne « peut que former des conjectures. Aussi ne peut-il y avoir de « science parfaite ; et l'on s'est servi des livres pour suppléer à « ce qui nous manque en expérience. Mais leur confusion, leur « prolixité, leur multitude, le peu de confiance qu'ils méritent, « empêchent que cette ressource soit d'une grande utilité ; et la

[1] P. 10. [2] P. 39.

« vie n'est pas assez longue pour tant d'étude. D'ailleurs, cette « connaissance parfaite exige un parfait récipient, et une dispo- « sition convenable du sujet de connaissance, deux choses que je « n'ai jamais vues. Lecteur, si tu les as rencontrées, fais-le-moi « savoir. » Il promet, en terminant, un autre traité, « dans lequel « nous expliquerons le moyen de connaître la vérité, autant que « le permet la faiblesse humaine » ; et, son amour-propre l'emportant sur son scepticisme affecté, il ajoute : *Mihi in animo est firmam et facilem quantùm possim scientiam fundare.*

Ce traité de Sanchez témoigne d'un sentiment profond des imperfections des systèmes de science et des méthodes de raisonnement alors reçus, et d'un désir inquiet, d'un besoin de vérité, qui nous frappent également dans d'autres écrivains de cette dernière partie du XVIe siècle. Lord Bacon n'a, je crois, jamais fait allusion à Sanchez, dont le scepticisme paradoxal ne devait être qu'un objet de mépris pour sa puissante intelligence : cependant on distingue quelquefois des traces d'un esprit *Baconien* dans les attaques de notre philosophe espagnol contre la logique syllogistique, comme édifiée sur des termes abstraits et non pas significatifs, et dans sa juste conception de la différence qui existe entre une connaissance de mots et une connaissance de choses.

Aconcio, que nous avons signalé dans le chapitre précédent comme un de ces savants italiens qui durent chercher dans un pays protestant un asile contre les persécutions religieuses, avait déjà essayé de réaliser partiellement ce que Sanchez promettait et ce que Bacon donna, c'est-à-dire une nouvelle méthode de raisonnement à l'aide de laquelle on pût arriver à la vérité plus sûrement que par la dialectique ordinaire. Sans attaquer ouvertement l'autorité d'Aristote, il chercha à combiner un nouveau mode d'application des facultés de l'esprit à la découverte de la vérité. Son traité *De Methodo, sive rectâ investigandarum tradendarumque scientiarum ratione*, fut publié à Bâle en 1558, et plusieurs fois réimprimé, jusqu'au moment où des ouvrages plus modernes, et notamment ceux de Bacon et de Descartes, le firent oublier. Aconcio définit la logique, la vraie méthode de penser et d'enseigner, *recta contemplandi docendique ratio*. Quant à l'importance de la méthode, ou de l'ordre à suivre dans nos recherches, il s'en fait une si haute idée que, s'il fallait consacrer trente années aux travaux intellectuels, il voudrait qu'on en employât les deux tiers à se perfectionner dans cet art; d'où l'on peut conclure qu'il ne le regardait pas comme très facile. Savoir quelque chose, dit-

il, c'est savoir ce que c'est, ou en connaître les causes et les effets. Tous les hommes ont en eux les germes latents de la connaissance, quant aux choses qui sont dans la sphère des facultés humaines : c'est à la logique à féconder et à développer ces germes, *notiones illas seu scintillas sub cinere latentes detegere aptèque ad res obscuras illustrandas applicare* [1].

Aconcio donne ensuite les règles nécessaires pour établir les définitions, en ayant égard au *genus* et à la *differentia*. Ces règles sont bonnes, et pourraient être convenablement placées dans un traité de logique; mais on ne voit pas qu'elles contiennent beaucoup de choses qu'on dût chercher en vain dans d'autres écrivains. L'auteur passe ensuite à la manière de distribuer un sujet. La méthode analytique est sans contredit préférable pour la recherche de la vérité, et même, contrairement à ce qu'ont conseillé Galien et autres, pour transmettre cette vérité; puisqu'il est vrai qu'un homme ne peut apprendre ce qu'il ignore qu'à l'aide de ce que lui ou d'autres savent mieux, soit qu'il procède par lui-même, soit avec l'assistance d'un maître : la seule marche étant *à notioribus ad minùs nota*. On croit voir dans ce petit traité d'Aconcio les éléments d'une philosophie plus saine, et une direction plus ferme de l'esprit dans l'investigation de la réalité des choses que n'en offrait la logique du temps, telle que l'enseignaient les disciples d'Aristote, ou telle que l'avait faite Ramus. Il n'a cependant pas été cité par lord Bacon, et il n'est pas certain que ce dernier en ait profité.

Un livre plus célèbre que celui dont nous venons de parler est le traité de Nizolius, *De veris Principiis et verâ ratione philosophandi contra pseudo-philosophos* (Parme, 1553). Cet ouvrage d'un savant distingué doit cependant sa réputation à Leibnitz, qui le réimprima en 1670, avec une préface fort bien faite, et qui est un de ses premiers essais philosophiques. Le traité lui-même, nous dit-il, fut presque étouffé à sa naissance; et assurément les invectives de Nizolius contre la logique et la métaphysique d'Aristote ne devaient avoir que peu de chances de succès dans un pays comme l'Italie, où cette autorité était plus solidement établie que partout ailleurs. Le but de Nizolius était d'opposer à la terminologie des écoles les meilleurs auteurs de la Grèce et de Rome, et l'étude de la philologie. Mais les belles-lettres ne pouvaient suffire à la découverte de la vérité; et le livre

[1] P. 30.

ne tient pas la promesse du titre, quoique l'auteur, en cherchant à déraciner une méthode sophistique et barbare, ait réellement travaillé dans l'intérêt de la véritable philosophie. Leibnitz, dans sa préface, relève ce qui lui paraissait être quelques erreurs métaphysiques de Nizolius, surtout un excès de nominalisme, qui tendait à miner les fondements de la certitude, et son mépris présomptueux d'Aristote [1]. L'objet de Leibnitz était plutôt de recommander le traité comme un modèle de langage philosophique exempt de barbarie que d'en vanter beaucoup la philosophie. Brucker en a parlé assez légèrement, et Buhle en termes très dédaigneux. Je n'ai pas fait une étude assez approfondie de l'ouvrage pour émettre une opinion : cependant les critiques de Buhle ne m'ont pas paru tout-à-fait justes. Dugald Stewart, qui ne les connaissait point, a pensé que Nizolius avait plus de mérite que Brucker ne lui en accorde [2]. Nizolius se prononce contre toute dialectique, et diffère par conséquent de Ramus ; il termine par deux propositions qui sont comme le résumé de tout son

[1] Nizolius prétendait que les universaux ne sont que des individualités *collectivè sumpta*. Leibnitz répond que ce sont des propositions particulières *distributivè sumpta* : ainsi, *omnis homo est animal* veut dire que chaque homme, individuellement, est un animal, et non pas que le genre homme, pris collectivement, est un animal. *Nec verò Nizolii error hic levis est ; habet enim magnum aliquid in recessu. Nam si universalia nihil aliud sunt quàm singularium collectiones, sequitur scientiam nullam haberi per demonstrationem, quod et infrà colligit Nizolius, sed collectionem singularium seu inductionem. Sed eà ratione prorsùs evertuntur scientiæ, ac sceptici vicere. Nam nunquàm constitui possunt eà ratione propositiones perfectè universales, quia inductione nunquàm certus es, omnia individuè à te tentata esse ; sed semper intra hanc propositionem subsistes ; omnia illa quæ expertus sum sunt talia ; cùm verò non possit esse ulla ratio universalis, semper manebit possibile innumera quæ tu non sis expertus esse diversa. Hinc jàm patet inductionem per se nihil producere, ne certitudinem quidem moralem, sine adminiculo propositionum, non ab inductione, sed ratione universali prudentium ; nam si essent et adminicula ab inductione, indigerent novis adminiculis, nec haberetur certitudo moralis in infinitum. Sed certitudo moralis ab inductione sperari planè non potest, additis quibuscumque adminiculis, et propositionem hanc, totum majus esse suà parte, solà inductione nunquàm perfectè sciemus. Mox enim prodibit, qui negabit ob peculiarem quandam rationem in aliis nondùm tentatis, veram esse, quemadmodùm ex facto scimus Gregorium à sancto Vincentio negasse totum esse majus suà parte, in angulis saltem contactus, alios in infinito ; et Thomam Hobbes (at quem virum ?) cœpisse dubitare de propositione illà geometricà à Pythagorà demonstratà, et hecatombæ sacrificio dignà habità ; quod ego non sine stupore legi.* Cet extrait n'a pas un rapport bien nécessaire avec le texte ; mais il peut convenir aux personnes qui prennent intérêt à ces sortes de spéculations.

[2] *Dissertation on Progress of Philosophy*, p. 38.

livre : c'est qu'autant on trouvera de logiciens et de métaphysiciens, et en quelque lieu que ce soit, autant on aura là d'ennemis capitaux de la vérité; et qu'aussi long-temps qu'Aristote dominera dans la logique et la métaphysique des écoles, aussi long-temps l'esprit humain sera sous le joug de l'erreur et de la barbarie. Il n'y a, dans ce résultat, rien de bien profond ni de bien piquant.

La *Margarita Antoniana* de Gomez Pereira, publiée à Medina del Campo en 1554, a obtenu quelque célébrité, comme ayant servi de texte à une des nombreuses accusations portées contre Descartes, pour s'être tacitement approprié les idées de ses prédécesseurs. Le livre est extrêmement rare, circonstance qui a été assez étrangement attribuée aux efforts qu'aurait faits Descartes pour le faire disparaître [1]. Le muséum britannique possède néanmoins un exemplaire de l'édition originale, et l'ouvrage a été réimprimé en Espagne. Descartes n'a pas fait un heureux larcin, si larcin il y a; car ce que Pereira soutenait était précisément la proposition la moins tenable du grand philosophe français, l'absence de sensation dans les brutes. Pereira discute cette thèse avec un mépris extraordinaire des phénomènes communs; et cela sur la foi de certains principes qui ne sauraient être vrais, s'ils sont en contradiction avec les résultats bien autrement sûrs de nos observations. Il donne une curieuse raison pour nier qu'on puisse conclure à la sensibilité des brutes de leurs actes extérieurs, c'est que cela prouverait trop, et nous mènerait à les regarder comme des êtres raisonnables : il cite, entre autres exemples vrais ou faux de sagacité apparente, le chien à la poursuite du lièvre, et qui, arrivant à l'embranchement de deux chemins, s'il ne saisit pas la trace de l'animal sur le premier, prend l'autre sans hésiter [2]. Pereira repousse le despotisme aristotélique, et fait observer qu'en matière de spéculation et non pas de foi, on ne doit point de respect aux autorités [3]. Malgré cette déclaration d'indépendance, l'auteur paraît être entièrement sous le joug de la métaphysique

[1] *Biogr. univ.;* BRUNET, *Manuel du Libraire*. Bayle a donné un long article sur Pereira ; mais, quoiqu'il dise qu'on lui a montré le livre, il n'a probablement pas eu l'occasion d'en lire beaucoup.

Plusieurs exemplaires, suivant Brunet, se sont vendus en France, quelques uns à assez bas prix. L'édition plus moderne de 1749 est nécessairement moins chère.

[2] Fol. 18. C'est ce que l'on dit sans cesse des chiens ; mais quelque chasseur de bon sens peut-il confirmer le fait par expérience? Je ne demande qu'à m'éclairer.

[3] Fol. 4.

des écoles; et je n'aurais pas même parlé de ce livre sans la circonstance de sa rareté et son rapport accidentel avec Descartes.

Tels sont, à ma connaissance, les seuls ouvrages qui méritent d'être cités dans l'histoire de la philosophie spéculative. On pourrait en ajouter quelques autres, en consultant les catalogues des bibliothèques, les recueils biographiques, ou les savants travaux des Morhof, des Brucker, des Tennemann et des Buhle. Il n'est pas douteux non plus que, dans des traités d'un caractère différent, sur la théologie, la morale, la médecine, on trouverait une foule de passages remarquables par leur vérité, leur finesse ou leur originalité, et ayant trait, soit aux meilleures méthodes de raisonnement, soit à la philosophie de l'esprit humain, soit à la théorie de la religion naturelle, soit enfin au système général du monde matériel.

Nous ne devons cependant pas terminer ce chapitre sans parler de la méthode dialectique de Ramus, que nous avons laissé au milieu du siècle, luttant dans l'université de Paris contre toutes les armes de la logiqne orthodoxe. Le règne de Henri II lui fut plus favorable que celui de François Ier. En 1551, Ramus fut nommé, par la protection du cardinal de Lorraine, à la chaire royale de rhétorique et de philosophie; et son nouveau système, qui comprenait, comme nous l'avons dit, beaucoup de choses importantes dans l'art de la rhétorique, commença à faire de nombreux prosélytes. Omer Talon, connu par un traité sur l'éloquence, fut un des plus ardents; et c'est à lui qu'on doit l'exposé le plus authentique que nous ayons de la querelle de Ramus avec la Sorbonne. Celle-ci, comme on peut le croire, ne fut point apaisée par le succès de son adversaire; et Ramus ayant embrassé le parti des huguenots dans les troubles civils de la France, on a attribué sa mort, qui eut lieu dans les massacres de la Saint-Barthélemy, à l'animosité d'nn de ses antagonistes en philosophie. Ramus avait déjà, en parcourant l'Allemagne et enseignant lui-même, répandu dans ce pays la connaissance de son système. Ce système fut accueilli avec beaucoup de faveur dans quelques unes des universités allemandes, malgré l'influence que conservait le nom de Mélanchthon, influence qui avait été jetée tout entière dans la balance d'Aristote. Les Ramistes et les Anti-ramistes continuèrent, pendant tout le reste du siècle, et plus tard, à batailler dans les livres de logique; mais ce fut dans la période actuelle que la gloire de Ramus atteignit son apogée. En Italie, il eut peu de disciples; mais la France, l'Angleterre, et plus encore l'Écosse et

l'Allemagne, en étaient remplies. André Melville introduisit la logique de Ramus à Glasgow. Elle éprouva quelque résistance à Saint-André; mais elle finit par devenir populaire dans toutes les universités écossaises [1]. On pourrait à peine citer une école publique en renom, dit Brucker, qui n'eût des Ramistes pour professeurs. Ils avaient à lutter contre une milice également zélée qui marchait sous la bannière d'Aristote; tandis que quelques hommes, animés de cet esprit de conciliation qui s'empare toujours de certaines personnes, mais qui réussit rarement, cherchaient à réunir les deux méthodes, qui en effet ne paraissent pas s'exclure essentiellement. On ne saurait exiger que je rende compte de livres aussi complétement oubliés et aussi peu intéressants par la nature du sujet que le sont ces traités de dialectique, dans un sens comme dans l'autre. L'importance de Ramus dans l'histoire de la philosophie n'est pas tant basée sur son propre mérite que sur l'effet qu'il produisit en relâchant les vieilles entraves du préjugé, et préparant ainsi les voies, comme beaucoup d'autres hommes de sa génération, à ceux qui devaient être les restaurateurs de la véritable philosophie [2].

[1] Mac Crie, *Life of Melville*, t. II, p. 306.

[2] Brucker, t. V, p. 576; Buhle, t. II, p. 601.

CHAPITRE IV.

DE LA PHILOSOPHIE MORALE ET POLITIQUE, ET DE LA JURISPRUDENCE, DE 1550 A 1600.

SECTION PREMIÈRE.

PHILOSOPHIE MORALE.

Soto. — Hooker. — Essais de Montaigne; leur influence sur le public. — Moralistes italiens et anglais.

Il est naturel de supposer que la portion sans contredit la plus considérable de ce qui a été écrit au XVIe siècle sur les obligations morales se trouve dans la division théologique des anciennes bibliothèques. La pratique de la confession auriculaire avait amené à sa suite une science tout entière de casuisme, qui s'était graduellement façonnée en un système compliqué. Beaucoup d'écrivains jadis célèbres en ce genre appartiennent à la période actuelle ; mais nous ajournerons ce sujet à l'époque suivante, où il avait acquis une importance plus marquée.

Dominique Soto est l'auteur du premier ouvrage original de quelque réputation qui ait paru sur la philosophie éthique depuis la renaissance des lettres. Composé, selon toute apparence, en grande partie à l'usage du confessionnal, cet ouvrage sert en quelque sorte de lien entre les traités de pur casuisme et les systèmes philosophiques de morale qui devaient suivre. Soto, dominicain espagnol, prit une part active aux délibérations du concile de Trente, où il fut opposé à la fois à la cour de Rome et aux théologiens scotistes ou de l'école semi-pélagienne, comme les nommaient leurs adversaires. Ce volume in-folio, intitulé *De Justitiâ et Jure*, fut, si l'on en croit la *Biographie universelle*, publié pour la première fois à Anvers en 1568. Il paraît basé sur les écrits de saint Thomas d'Aquin, l'étoile polaire de tout vrai dominicain. Toutes les questions y sont discutées avec une remarquable entente des distinctions, avec une continuelle application à embrasser à la fois l'ensemble et les divisions d'un sujet, qualités qu'on trouve dans beaucoup de ces in-folio oubliés, et qui doivent nous inspirer quelque respect pour le zèle infatigable

de leurs auteurs, lors même qu'il nous est impossible, comme cela arrive souvent, d'en lire seulement quelques pages de suite, ou qu'en parcourant au hasard le volume nos yeux pourraient tomber sur quelques raisonnements frivoles et inconcluants.

La *Constitution ecclésiastique* (*Ecclesiastical Polity*) de Hooker semblerait devoir être plus convenablement classée parmi les écrits théologiques; mais, le premier livre de cet ouvrage étant sans contredit le meilleur, Hooker prend plutôt place parmi les écrivains qui ont pesé les principes et tracé les limites de la science morale et politique. J'ai eu occasion de rendre ailleurs[1] pleine justice à la sagesse et à l'éloquence de ce premier des grands écrivains dont s'honore l'Angleterre. Abreuvé aux sources de la philosophie ancienne, Hooker a emprunté à Platon et à Cicéron quelque chose de leur redondance et de leur défaut de précision, en même temps que leur portée d'observation et leur dignité d'âme. Ses raisonnements, bien qu'on lui ait donné dans le siècle suivant le surnom de *Judicieux*, ne sont pas toujours sûrs ni satisfaisants; peut-être même ne peut-on pas les considérer comme suffisamment clairs et conséquents: son savoir, quoique supérieur à celui de la plupart des écrivains anglais de cette époque, est nécessairement dépourvu de critique; et sa théorie fondamentale, la mutabilité du gouvernement ecclésiastique, n'a plu ni à ceux pour qui il écrivait ni à ceux que ses arguments tendaient à repousser. Mais Hooker s'éleva bien au-dessus de tous ses prédécesseurs et contemporains dans l'église d'Angleterre, et fut peut-être le premier de nos écrivains qui possédât une grande connaissance des philosophes de la Grèce; connaissance qu'il ne déploya pas seulement dans des citations, comme d'autres avaient pu quelquefois lui en donner l'exemple, mais dans un esprit de réflexion et dans une largeur de vues qu'il n'avait pu acquérir que par l'étude de l'antiquité. L'absence de ces ramifications minutieuses d'argumentation, dans lesquelles se complaisaient les scolastiques, distingue Hooker des écrivains élevés dans cette aride dialectique, tels que Soto et Suarez. Mais, comme je l'ai fait entrevoir, si l'on considère la profondeur et la difficulté des différentes questions traitées dans le premier livre de son ouvrage, on pourrait y désirer un peu moins de luxe de rhétorique, et un peu plus de précision dialectique dans le raisonnement[2].

[1] *Constitut. Hist. of England*, chapitre 4.

[2] Le dernier éditeur de Hooker a prouvé jusqu'à l'évidence que le VIe livre de l'*Ecclesiastical Polity* était perdu: ce que nous lisons comme tel

Hooker, comme la plupart des grands moralistes anciens et modernes, se pose sur une base solide et unique, l'éternelle obligation de la loi naturelle. Quelques auteurs avaient penché à reconnaître à la Divinité un pouvoir arbitraire, s'étendant jusque sur les principes fondamentaux du bien et du mal; mais les meilleurs théologiens paraissent avoir pensé qu'encore bien que la volonté de Dieu puisse être la véritable source d'obligation morale pour les hommes (point sur lequel ils n'étaient pas plus d'accord alors qu'ils ne l'ont été depuis), il était impossible qu'il déviât de sa rectitude et de sa sainteté immuables. Ils étaient unanimes aussi pour reconnaître à l'intelligence humaine le pouvoir de distinguer le bien du mal, s'inquiétant peu de ce qu'ils regardaient comme les préjugés ou les erreurs qui avaient égaré tant de peuples et exercé une influence plus ou moins grande sur la majeure partie du genre humain.

Mais il n'avait jamais manqué de ces philosophes qui, frappés de la diversité des idées et des principes de morale parmi les hommes, et surtout sous des circonstances de climat, de mœurs ou de religion, différentes des nôtres, avaient eu peine à concevoir que la raison pût être un arbitre infaillible, lorsqu'on trouvait si peu d'accord, de fixité, dans ce qu'elle passait pour avoir ré-

est, à l'exception de quelques paragraphes qui se trouvent au commencement, une production toute différente, quoique portant l'empreinte de la même main. On peut s'en convaincre, non seulement par son manque de rapport avec l'objet général de l'ouvrage et avec le sujet annoncé dans le titre de ce livre même, mais encore par ce fait remarquable, qu'il existe et qu'on a publié dans la dernière édition une série de notes composées sur le VI[e] livre par deux amis de Hooker, et que ces notes s'appliquent évidemment à un traité tout différent de celui qui a toujours passé pour le VI[e] livre de l'*Ecclesiastical Polity*. Cela ne peut s'expliquer que par le désordre dans lequel Hooker aurait laissé ses manuscrits en mourant, désordre qui a donné lieu à des soupçons d'interpolation. Ces soupçons ne sont pas raisonnables; et je doute fort, quoi qu'on ait pu dire à ce sujet, qu'il ait jamais existé de manuscrit plus parfait. Le raisonnement, dans les VII[e] et VIII[e] livres, paraît tout aussi travaillé, les preuves aussi complètes, la structure grammaticale aussi parfaite que dans les premiers livres; et l'absence de ces morceaux d'éloquence qu'on rencontre parfois dans ceux-ci ne fournit pas même la présomption que l'auteur ait eu l'intention de remettre ses derniers livres au net. Le VIII[e] livre est évidemment incomplet, puisqu'il y manque quelques discussions annoncées par l'auteur; mais cette circonstance semble plutôt contraire à l'hypothèse d'une copie plus soignée. La conclusion la plus probable de tout ceci, c'est que Hooker fut interrompu par la mort avant d'avoir achevé le plan qu'il s'était tracé. Il est possible encore que la fin du VIII[e] livre ait été perdue comme le VI[e]. Walton, l'auteur de la vie de Hooker (*Life of Hooker*), paraît avoir toujours eu beaucoup trop de crédulité pour les anecdotes: tous les contes qu'il débite à ce sujet ne sauraient satisfaire ceux qui cherchent des preuves véritables.

glé. Les relations des voyageurs, qui, pendant le XVIe siècle, ne cessèrent d'occuper l'attention de l'Europe, et qui donnaient des descriptions de peuplades barbares empreintes peut-être d'un plus haut degré d'exagération qu'aujourd'hui, fournissaient un aliment continuel aux doutes de ces philosophes. Il était évident du moins, à part tout ce qu'on pourrait appeler scepticisme déraisonnable, qu'il fallait examiner de près et bien expliquer toutes ces différences, avant d'arriver à cette douce conviction, que nous seuls pouvions avoir raison.

Les *Essais* de Montaigne, dont la première édition parut à Bordeaux en 1580 [1], font, à certains égards, époque en littérature, moins en raison de leur importance réelle ou des vérités nouvelles qu'ils contiennent qu'à cause de leur influence sur le goût et les idées de l'Europe. C'est la première *provocatio ad populum*, le premier appel du porche et de l'académie aux lieux hantés par les gens du monde, oisifs ou occupés, le premier livre qui apprit au lecteur étranger à la science à observer et à réfléchir pour lui-même sur les questions de philosophie morale. Dans un siècle où tous les sujets de cette nature se traitaient systématiquement et sous une forme didactique, Montaigne lança dans le monde un livre dont les différents chapitres n'ont entre eux aucune liaison; un livre rempli de toutes les digressions que peut suggérer un esprit léger, égoïste et jaseur; un livre remarquable enfin par la rapidité de transition du sérieux au plaisant, variété d'autant plus piquante qu'elle était alors plus rare. Ce serait anticiper sur un sujet qui appellera notre attention dans le siècle suivant, que d'indiquer ici les écrivains distingués qui se rattachent d'une manière plus ou moins directe, et par suite d'une imitation plus ou moins heureuse, à l'école de Montaigne; elle embrasse, par le fait, une portion considérable des littératures française et anglaise, surtout dans ce genre qui lui a emprunté le titre d'*Essais*. Aucun prosateur du XVIe siècle n'a été aussi généralement lu, et probablement ne l'a été avec autant de plaisir. Quelque idée que nous nous fassions du mérite de Montaigne comme philosophe, titre qu'il était loin de s'arroger, il ne saurait y avoir qu'une opinion sur la richesse et l'éclat de son génie.

Une preuve frappante de ces qualités, c'est que l'on ne peut s'empêcher de croire que toutes ses pensées ont jailli spontanément de son esprit, et qu'il n'est tombé qu'ensuite et par un heureux ha-

[1] Cette édition ne contient que le premier et le second livre des *Essais*; le troisième fut publié dans celle de Paris, 1588.

sard sur ses citations et ses exemples. Il est peu douteux pour moi qu'il a dû procéder différemment ; et que, soit à force de mémoire (quoiqu'il prétende que la sienne ne fût pas bonne), soit à l'aide de la méthode ordinaire, consistant à faire des extraits et à prendre des notes, il avait puisé dans ses lectures les textes et les sujets sur lesquels s'exerçait son esprit ingénieux et hardi. L'étendue de son savoir n'était rien moins qu'extraordinaire pour l'époque ; mais il avait l'art de le faire porter tout entier sur son objet ; et nous trouvons la preuve de l'indépendance de son esprit dans cette circonstance, qu'à une époque où une vaste et massive érudition était le seul passeport régulier pour arriver à la renommée, il ne lisait d'auteurs que ceux qui s'adaptaient le mieux au cours ordinaire de ses idées. Aussi possède-t-il une uuité, une individualité d'existence qu'il est rare de rencontrer aussi complètes chez d'autres écrivains. Ses citations, qui forment peut-être plus de la moitié de ses *Essais*, semblent néanmoius faire corps avec lui : ce sont comme des membres de son esprit, qui ne pourraient en être séparés sans lacération. Mais aussi Montaigne a répandu sur l'ensemble de son ouvrage le charme d'une séduisante simplicité, un apparent abandon de l'homme tout entier à la facile inspiration du génie ; et tout cela combiné avec une bonhomie, peut-être trop épicurienne, trop dénuée d'énergie morale, mais qui, par cette raison même, ne pouvait manquer de plaire aux hommes d'une disposition semblable, aux hôtes des cours, des camps et des châteaux.

Aucun des anciens n'égale Montaigne en vivacité : dans son style négligé et rapide, les pensées jaillissent naturellement les unes des autres, mais sans enchaînement régulier ; elles se lient par analogie, plutôt que par conséquence logique : aussi le lecteur, qui semble suivre une série de raisonnements, se trouve-t-il insensiblement entraîné au loin par quelques rapports accidentels. C'est ce qu'on peut remarquer dans la moitié de ses *Essais*, dont les titres ne nous donnent souvent qu'une idée fort imparfaite : c'est ainsi que l'apologie de Raimond de Sebonde est bientôt oubliée dans la longue défense du pyrrhonisme moral, qui occupe le douzième chapitre du second livre. Montaigne paraît quelquefois vouloir revenir à son sujet ; mais il s'est ordinairement épuisé avant de le faire. Telle est la marche que les hommes se plaisent à suivre avec leurs pensées (il est vrai que ce n'est pas à l'avantage de leurs études plus graves) ; ils aiment à s'attacher à ces associations fortuites qui les promènent dans d'agréables labyrinthes : semblables au voyageur cheminant sur une grande route, qui se plaît à s'écarter



un peu dans les bois, mais à qui il arrive quelquefois de se perdre et de s'égarer loin de son gîte. Et telle est aussi la conversation des vieillards qui ont de la vivacité et de l'éloquence. On cause avec Montaigne, ou plutôt on l'entend causer : il est presque impossible de lire ses *Essais* sans se figurer qu'il nous parle ; nous voyons son front animé d'une douce gaieté, son œil plein de feu, cette aisance de manières, ce laisser-aller dans lequel on reconnaît encore l'homme du monde ; nous nous le représentons dans son fauteuil, entouré de quelques livres favoris, et son Plutarque sur la table.

L'indépendance de son esprit contribue pour beaucoup au charme de ses écrits : elle rachète sa vanité ; et, sans ce dernier défaut, elle ne serait même pas aussi largement déployée, ni peut-être aussi puissamment sentie. Dans un siècle de servitude littéraire, où la réflexion ne pouvait s'égarer dans aucune des régions du domaine de l'intelligence sans la trouver occupée par quelque despote ; où, pour ne rien dire de la théologie, on ne pouvait faire un pas sans se heurter à chaque détour contre Aristote, Ulpien ou Hippocrate, indiquant impérieusement la route à suivre ; dans un tel siècle, disons-nous, il était agréable de se rencontrer avec un homme du monde et sans prétentions, qui, avec beaucoup plus de lecture que n'en possédaient d'ordinaire les gens de cette classe, avait le courage de demander la raison de chaque règle.

Montaigne, indépendamment de ses citations, a beaucoup emprunté au petit nombre d'auteurs anciens qu'il aimait à étudier. Il dit même quelque part que son livre n'est qu'une compilation de Plutarque et de Sénèque ; mais c'était évidemment pour dérouter les critiques. « Ez raisons, comparaisons, arguments, « dit-il ailleurs, si j'en transplante quelqu'un en mon solage, et « confonds aux miens, à escient j'en cache l'auteur, pour tenir « en bride la témérité de ces sentences hastifves qui se jectent sur « toute sorte d'escripts, notamment jeunes escripts, d'hommes « encore vivants.... Je veulx qu'ils donnent une nazarde à Plu-« tarque sur mon nez, et qu'ils s'eschauldent à injurier Sénèque « en moy [1]. » Plutarque et Sénèque étaient ses deux auteurs de prédilection ; et pour bien apprécier l'originalité d'un passage quelconque de Montaigne, il peut être souvent nécessaire de bien connaître leurs ouvrages. Quand j'écris, dit-il, je ne tiens

[1] Liv. II, c. 10.

pas à avoir de livres autour de moi; mais je ne puis guère me passer d'un Plutarque[1]. Montaigne ne savait pas beaucoup le grec; mais la plupart des éditions grecques étaient alors accompagnées d'une traduction latine : quant à Plutarque, il n'avait pas besoin de sortir de sa propre langue. A l'exception des Lettres à Atticus, il n'était pas grand admirateur de Cicéron. Il donnait des éloges à Guicciardini et à Philippe de Comines; mais, en général, les modernes avaient peu de valeur à ses yeux, en comparaison des anciens. Dugald Stewart remarque qu'on ne peut soupçonner Montaigne d'affectation, et qu'il a dû croire lui-même ce qu'il dit de l'absence de sa mémoire, qui lui faisait oublier les noms des choses les plus communes, et même des personnes qu'il voyait constamment. Mais sa vanité le portait à parler sans cesse de lui-même; et, comme il arrive souvent aux hommes de ce caractère, il aimait mieux entretenir le lecteur de ses propres défauts que de tout autre sujet. Il ne pouvait avoir une bien mauvaise mémoire quant aux choses sur lesquelles elle avait été exercée; mais il a pu tomber dans une erreur assez commune en prenant pour faiblesse de cette faculté son inattention aux objets ordinaires.

Il est rare que Montaigne définisse son sujet ou établisse des distinctions. Son esprit avait beaucoup de vivacité, mais peu de subtilité : sa négligence et son impatience du travail rendaient, par le fait, ses aperçus incomplets, car, encore bien qu'il fût assez exempt de préjugés pour envisager les choses sous différentes faces, il n'avait pas la puissance de compréhension ou la patience nécessaires pour établir cette appréciation comparative des faits qui peut seule faire reconnaître la vérité. Il se montre avec le plus d'avantage dans les matières qui demandent du bon sens et une observation calme, comme l'éducation des enfants. Les vingt-quatrième et vingt-huitième chapitres du premier livre, qui traitent de ce sujet, sont au nombre de ses meilleurs. Montaigne était, par la bonté de son naturel, ennemi des rigueurs et de la tyrannie si communes alors dans le gouvernement des enfants, et son intelligence si claire était en opposition avec ces méthodes pédantesques qui consistaient à surcharger leur esprit et à lui donner une fausse direction. Il fallait quelque courage pour raisonner contre les grammairiens, qui étaient en possession presque exclusive de l'admiration du monde. Montaigne fait ob-

[1] Liv. II, c. 32.

server, à propos de ces hommes, que si leur mémoire est forte, leur jugement est d'ordinaire fort superficiel. Il ne fait d'exception que pour Turnèbe, qui, bien qu'étant, selon lui, le savant le plus distingué qui eût vécu depuis dix siècles, n'avait rien de pédantesque en sa personne, si ce n'est son costume. On trouve dans toutes les remarques de Montaigne sur les mœurs et le caractère humain de la vivacité, de la simplicité, de la vérité : ces remarques sont telles que pouvaient les lui suggérer ses observations habituelles ou ses lectures; et si quelques écrivains out fait preuve de plus de profondeur de réflexion, d'un coup d'œil plus fin, il en est peu qui soient aussi bien à la portée de la généralité des lecteurs.

Le scepticisme de Montaigne, dont on a fait tant de bruit, ne se manifeste ni en ce qui touche la religion, car il était bon catholique, quoique sa foi paraisse avoir été plutôt une foi passive qu'une foi de conviction; ni dans des subtilités de pyrrhonisme métaphysique telles qu'on en trouve dans Sanchez, subtilités qui n'avaient pas d'attrait pour sa nature insouciante. Mais il avait lu beaucoup de Sextus Empiricus, et peut-être avait-il aussi tiré quelque chose de son cher Plutarque. Il avait d'ailleurs été particulièrement frappé par les relations récentes de voyages, qu'il recevait quelquefois avec une grande crédulité quant à la preuve des faits, crédulité qui s'alliait assez souvent avec le scepticisme théorique, et qui est trop le défaut de son siècle pour qu'on puisse en faire un sujet de reproche contre un individu. On supposait alors que tous les voyageurs étaient dignes de foi, et surtout qu'aucun des auteurs grecs et romains n'avait rapporté de fables. Aussi Montaigne était-il embarrassé pour trouver dans les usages et les opinions si changeantes des hommes une règle générale de morale, comme instinct inné, ou comme conséquence nécessaire de la raison commune. Du reste, son scepticisme était moins extravagant et moins déraisonnable alors qu'il ne le serait aujourd'hui. Des choses qui, à cette époque, étaient réellement douteuses ont été prouvées depuis, et des idées soutenues par des autorités qu'il n'osait mettre en doute ont été renversées[1] : la vérité, en abandonnant ses ouvrages avancés, est devenue plus forte et plus inattaquable dans sa citadelle.

Toutes les fois qu'un écrivain exagère les difficultés du sujet

[1] Le scepticisme de Montaigne s'exerça avec raison contre la sorcellerie et autres contes surnaturels; et il est probable que son influence contribua à discréditer ces superstitions. (Voir l. III, c. 11.)

qu'il traite, on est fondé, comme dans le cas où il passe par-dessus ces mêmes difficultés, à supposer qu'il n'est pas animé d'un profond amour de la vérité. Montaigne n'est peut-être pas exempt de ce défaut. Quoiqu'en général candide et sincère de son naturel, l'ambition de faire parade de son esprit l'emporte quelquefois chez lui sur le désir d'arriver au fond de son sujet. Aussi tombe-t-il souvent dans une erreur trop commune chez les moralistes, et sensible surtout dans La Mothe Le Vayer, erreur qui consiste à confondre la diversité des coutumes du genre humain dans des choses moralement indifférentes avec la diversité de ces mêmes coutumes dans des choses qui touchent aux principes des devoirs; et de là vient que de graves philosophes du siècle suivant, Pascal, Arnauld, Malebranche, ont jugé sévèrement Montaigne. Ils l'ont considéré, peut-être avec raison, comme un ennemi de la franche et honnête investigation de la vérité, par son penchant au pyrrhonisme, et en même temps par l'insouciance de son caractère : c'est à peine s'ils ont reconnu comme il le mérite le service qu'il avait rendu en chassant des écoles un pédantisme servile, et en frayant le chemin à des raisonneurs plus serrés que lui. Mais le ton même de leurs critiques suffit pour prouver la vaste influence qu'il avait exercée sur le monde.

Montaigne est le premier écrivain classique de la langue française, le premier qu'un homme bien élevé puisse être honteux de n'avoir pas lu. Tant qu'un style naturel, un air de naïveté et de parfaite bonhomie auront le pouvoir de charmer; tant que les amateurs d'une causerie variée, libre et enjouée, l'emporteront sur les partisans d'un discours ou d'un sermon; tant que la lecture sera recherchée par le plus grand nombre comme un amusement dans ses loisirs, comme une ressource dans ses chagrins, Montaigne conservera sa place parmi les auteurs favoris. Je ne sache pas que la plus grande tache de ses *Essais* ait nui beaucoup à leur popularité : ils donnèrent l'exemple de cette indécence qui caractérise si fort la littérature française; et, de tous les écrivains qui ont traité des matières sérieuses, à l'exception de Bayle, Montaigne est le plus coutumier du fait. On peut observer que ce défaut est plus sensible dans le troisième livre, publié lorsque la réputation de l'auteur était déjà faite, que dans les deux premiers. On y trouve aussi une teinte plus générale d'égoïsme; et c'est avec peine qu'on voit les deux défauts dominants chez lui se développer et prendre plus d'empire à mesure qu'il avançait en âge.

Les Italiens ont quelques traités moraux de cette époque, mais la plupart rares et peu lus. Les *Instituzioni morali* d'Alexandre Piccolomini, les *Instituzioni di tutta la Vita dell'uomo nato nobile e in città libera*, du même auteur; le traité latin de Mazzoni, *De triplici Vitâ*, qui, malgré la mention que nous en faisons ici comme d'un ouvrage en partie moral, paraît être plutôt une revue ou tableau général de toute science, sont au nombre des moins obscurs, quoique n'ayant jamais eu une grande réputation en Europe [1]. Un ouvrage plus célèbre, bien que limité à une humble branche de la science éthique, les règles de la civilité, est le *Galateo* de Casa, évêque de Bénévent, qui jouit, comme écrivain élégant, d'une haute réputation. Non seulement ce petit traité est considéré comme supérieur, sous le rapport du style, à la majeure partie de la prose italienne, mais il sert à faire connaître les manières de la société au milieu du XVI[e] siècle. Quelques unes des inconvenances blâmées par l'auteur sont de telle nature qu'on est étonné de les rencontrer en Italie; et elles nous rappellent presque un poëme étrange, mais pittoresque, sur les mœurs des Allemands au XVI[e] siècle, poëme intitulé *Grobianus*, et dont l'auteur s'appelle Dedekind. Mais dans d'autres endroits, les préceptes de Casa, sans nous frapper comme nouveaux, sont cependant d'un ordre plus relevé, et portent sur les principes essentiels des relations sociales plutôt que sur les formes conventionnelles de ces mêmes relations [2]. Casa a encore écrit un petit livre sur les devoirs à observer entre amis de rang inégal. L'inférieur ne doit jamais, selon lui, se permettre de plaisanter aux dépens de son patron; mais s'il est blessé lui-même par quelque mot piquant, par quelque raillerie désagréable, il doit la recevoir d'un air riant, et répondre de manière à ne pas laisser paraître son ressentiment. Il est probable qu'il n'était pas besoin de livres pour enseigner cet art dans les palais italiens.

Il n'y eut jamais de génération en Angleterre qui, pour la pru-

[1] Voir, au sujet de ces livres, TIRABOSCHI, CORNIANI et GINGUENÉ. Nicéron, t. XXIII, fait observer, en parlant de Piccolomini, qu'il est le premier qui ait employé la langue italienne dans un ouvrage de philosophie morale. Il faut cependant que le mot soit pris ici dans une acception très restreinte, car, dans un sens général, nous avons des exemples antérieurs aux *Instituzioni morali*, publiées en 1575.

[2] Casa s'élève contre ce cérémonial pointilleux et fastidieux, qu'il suppose avoir été importé d'Espagne, et qui établissait des distinctions dans la manière de parler aux gens nobles, suivant leurs titres. Une de ces innovations consistait à employer dans les lettres la troisième personne au lieu de la seconde.

dence mondaine, pour la judicieuse observation des hommes, l'ait emporté sur celle du règne d'Élisabeth. Cette époque, si riche en intelligences fortes, avait établi, imposé des règles de conduite, une discipline morale, qui n'ont plus d'analogie avec nos mœurs actuelles. La sévérité du gouvernement des Tudors, le caractère soupçonneux de la reine, l'esprit, non pas seulement d'intolérance, mais plutôt d'inquisition, en matière d'unité religieuse, l'incertitude de l'avenir, toutes ces causes réunies avaient fait naître une réserve assez étrangère au caractère anglais, et accompagnée d'une étude plus attentive de la pensée intime d'autrui et de ses symptômes extérieurs. Cette étude était depuis long-temps, et par des motifs semblables, un des traits caractéristiques des Italiens; elle est sensible surtout dans leurs écrits politiques. Nous la trouvons, dans un sens plus large et plus philosophique, vers la fin du règne d'Élisabeth, à l'époque où notre littérature commença à pousser des jets vigoureux, nous la trouvons, dis-je, inspirant les réflexions brèves et serrées de Burleigh et de Raleigh, ou saturant de riches observations morales l'âme puissante de Shakspeare.

Les *Essais* de Bacon sont, par la date de leur publication, et l'on peut ajouter avec raison, par la supériorité de leur mérite, les premiers écrits anglais sur la prudence morale. Mais ces *Essais*, tels que nous les lisons aujourd'hui, sans être très volumineux, ont été néanmoins considérablement augmentés depuis leur première apparition en 1597. Ils étaient alors au nombre de dix seulement, et intitulés : 1°. *Des Études*; 2°. *Du Discours*; 3°. *Des Cérémonies et Respects*; 4°. *Des Suivants et Amis*; 5°. *Des Solliciteurs*; 6°. *De la Dépense*; 7°. *Du Régime de la Santé*; 8°. *De l'Honneur et de la Réputation*; 9°. *Des Factions*; 10°. *Des Négociations*. Ces premiers *Essais* eux-mêmes ont reçu dans des éditions subséquentes des développements nouveaux qui les ont presque doublés de volume. Les autres furent ajoutés principalement en 1612, et le tout fut augmenté en 1625. Le fond, l'essence de ces dix *Essais*, se trouve dans l'édition de 1597, les additions se bornant à expliquer, rectifier et donner des exemples. Mais, comme à ces premiers *Essais* il en fut incorporé un bien plus grand nombre dans le siècle suivant, nous ne dirons pour le moment rien de plus des *Essais* de Bacon.

SECTION II.

PHILOSOPHIE POLITIQUE.

Liberté d'écrire sur le gouvernement. — Causes de cette liberté. — Hottoman. — Languet. — La Boëtie. — Buchanan. — Rose. — Mariana. — Les jésuites. — Botero et Paruta — Bodin. — Analyse de sa *République*.

La période actuelle, surtout après 1570, est infiniment plus féconde que la précédente dans les annales de la science politique. Elle produisit plusieurs ouvrages, les uns d'un intérêt temporaire, les autres d'une importance permanente. Avant d'arriver à Bodin, qui en est l'ornement le plus distingué, il convient de mentionner quelques ouvrages moins importants, qui, bien que rentrant en partie dans la catégorie des écrits de circonstance, ont en plusieurs cas survécu à l'occasion qui les avait fait naître, et indiquent dans l'esprit public une disposition qui mérite d'être remarquée.

On avait pu, depuis cent ans, observer dans les principaux royaumes de l'Europe une tendance à la monarchie absolue, tendance tantôt silencieuse, tantôt accompagnée de violence, mais constamment progressive. C'était l'effet, le résultat de diverses circonstances qui appartiennent à l'histoire civile; mais, entre autres, d'un plus grand savoir-faire, d'une attention plus systématique aux principes de l'art gouvernemental, principes qui avaient revêtu quelquefois une sorte de forme scientifique, comme dans le *Prince* de Machiavel, mais qui, le plus souvent, se transmettaient en règles courantes, familières aux conseillers des rois. Il en était résulté, non seulement de nombreux exemples de violation flagrante du droit public, mais en quelques pays, et notamment en France, un mépris habituel pour toute espèce d'entraves, morales aussi bien que politiques, à la volonté du souverain. Mais l'oppression est toujours un pénible fardeau; et si la violation de lois connues n'excite pas toujours la résistance, elle n'en provoque pas moins des ressentiments certains. Plusieurs causes concouraient d'ailleurs à soulever l'esprit public contre le despotisme dominant. Indépendamment de celles qui se rattachaient aux circonstances politiques, et qui variaient d'un état à l'autre, il y en avait trois qui appartenaient au XVIe siècle comme époque de savoir et de réflexion, et qui, si elles n'exercèrent pas toutes une grande influence sur la multitude, suffirent du moins pour affecter

la physionomie de la littérature, et pour indiquer que l'opinion publique prenait un nouveau cours.

I. Les poètes, les orateurs, les historiens de la Grèce et de Rome, enseignaient au savant les principes, non seulement d'une justice égale, mais de l'égalité des droits; il apprenait d'eux à respecter les républiques libres, à détester la tyrannie, à sympathiser avec les Timoléon et les Brutus. Un historien anglais récent, qui a poussé à un excès morbide sa jalousie des préjugés démocratiques, a cru voir la trace de ces préjugés dans les traductions du grec faites par les savants du XVI[e] siècle, et s'est imaginé que Xylander ou Rhodomann donnaient cours à leur animosité contre les souverains de leur temps en défigurant le sens des textes à l'effet de jeter de l'odieux sur Philippe ou Alexandre. Ce n'est probablement là qu'une supposition gratuite : ce qui est plus vraisemblable, c'est que ces mêmes hommes, qui s'étaient pénétrés d'idées, peut-être aussi vagues qu'exagérées, des bienfaits de la liberté chez les Grecs et les Romains d'autrefois, devaient établir un pénible contraste avec les outrages palpables d'un pouvoir arbitraire qui s'exerçait sous leurs yeux. Nous avons vu, cinquante ans auparavant, dans les *Adages* d'Érasme, un exemple frappant d'une indignation presque séditieuse; et il est peu douteux pour moi qu'on pourrait en recueillir d'autres témoignages dans la correspondance et les écrits des savants.

II. A mesure qu'on vint à étudier les antiquités des monarchies européennes existantes, on dut s'apercevoir que l'autorité royale avait transgressé beaucoup de limitations que l'usage primitif ou la loi établie lui avaient imposées; et plus on approfondit ces recherches, plus elles parurent, aux yeux de quelques uns de ces explorateurs, favoriser une théorie populaire de gouvernement constitutionnel.

III. Cependant ni l'une ni l'autre de ces considérations, qui ne touchaient que le savant laborieux, n'agissait aussi puissamment sur l'opinion que l'esprit de liberté auquel la réformation avait donné naissance, et surtout la tendance judaïsante des premiers protestants, du moins ceux de l'école de Calvin, qui cherchaient des précédents et des modèles dans l'Ancien-Testament, et se plaisaient à redire comment les tribus d'Israel s'étaient séparées de Roboam, comment les Machabées avaient repoussé les Syriens, comment Églon avait été frappé par la dague d'Aod. Depuis bien des années, les protestants de France avaient fait choix du glaive, lorsqu'ils n'avaient d'alternative que le bûcher;

et au milieu des revers, des trahisons, des massacres, ils soutenaient une lutte inégale avec un héroïsme extraordinaire et une constance que le sentiment de la justice de leur cause pouvait seul inspirer. La tâche de leurs ministres et de leurs savants était de les confirmer dans cette croyance par le raisonnement. Ces trois principes de liberté furent exposés et soutenus par l'organe de la presse dans la courte période de 1570 à 1580.

Le premier ouvrage qui se présente dans l'ordre de publication est la *Franco-Gallia* de François Hottoman, l'un des jurisconsultes les plus distingués de cette époque. Ce n'est guère qu'une collection de passages extraits des anciens historiens français, et tendant à prouver la participation du peuple au gouvernement, et notamment son droit à l'élection des rois des deux premières races. Personne aujourd'hui n'aurait recours, pour des recherches de ce genre, à la *Franco-Gallia*, qui a le défaut d'être un livre très partial, et dans lequel l'auteur a donné à son système une extension que rien ne justifie. Mais il est vrai de dire aussi qu'Hottoman a révélé certains faits relatifs à l'ancienne monarchie française, faits que les historiens plus modernes, flatteurs de la cour, et les juristes du parlement de Paris, contre lesquels il s'élève avec force, avaient tenus soigneusement cachés.

Un traité anonyme, *Vindiciæ contra Tyrannos, auctore Stephano Junio Bruto Celtâ* (1579), communément attribué à Hubert Languet, l'ami du chevalier Philippe Sydney, respire l'esprit du huguenotisme avec toute sa rigidité judaïque. Les rois qui dévastent l'église du Seigneur et se font les suppôts de l'idolâtrie, les rois qui foulent aux pieds les droits de leurs sujets, peuvent être déposés par les états de leur royaume, qui sont même obligés par devoir à le faire, bien qu'il ne soit pas légitime pour de simples individus de prendre les armes sans y être autorisés. Comme les rois doivent leur prééminence à la volonté du peuple, ils peuvent être considérés comme étant féodalement vassaux de leurs sujets, en ce sens qu'ils peuvent forfaire leur couronne pour cause de félonie envers eux. Quoique Languet parle honorablement des anciens tyrannicides, on ne peut pas en conclure qu'il prétende justifier l'assassinat, puisqu'il refuse aux simples particuliers le droit de résistance.

Hottoman et Languet étaient l'un et l'autre protestants ; et le dernier surtout peut avoir été fortement influencé par les périls de sa religion. Cependant on vit paraître en 1578 un petit traité, com-

posé, selon toute apparence, une trentaine d'années auparavant par Étienne de La Boëtie, mieux connu de la postérité par l'ardent éloge qu'en a fait son ami Montaigne, et adhérent de l'Église. Ce traité s'appelle *Le Contr'un*, ou *Discours de la Servitude volontaire*. Il mérite bien son titre. Outré de la honteuse tyrannie de la plupart des princes contemporains (et il n'y en avait pas de pire que Henri II, sous le règne duquel ce livre fut probablement écrit), La Boëtie laisse déborder l'amère indignation d'un jeune cœur plein de l'amour de la vertu et des brillantes illusions que fait naître une connaissance superficielle de l'histoire ancienne, contre l'abjection volontaire des hommes qui se soumettent en esclaves à un autre homme qui n'est ni plus sage, ni plus brave, ni plus fort qu'aucun d'eux. « Celuy qui vous maistrise tant n'a que « deux yeulx, n'a que deux mains, n'a qu'un corps, et n'a aultre « chose que ce qu'a le moindre homme du grand nombre infiny « de vos villes; sinon qu'il a plus que vous tous, c'est l'advan- « tage que vous luy faictes pour vous destruire. D'où a il prins « tant d'yeulx, d'où il vous espie, si vous ne les luy donnez? « Comment a il tant de mains pour vous frapper, s'il ne les prend « de vous? Les pieds dont il foule vos citez, d'où les a il, s'ils ne « sont des vostres? Comment a il aulcun pouvoir sur vous que « par vous aultres mesmes? Comment vous oseroit-il courir sus « s'il n'avoit intelligence avecques vous? Que vous pourroit-il « faire si vous n'estiez receleurs du larron qui vous pille, complices « du meurtrier qui vous tue, et traistres de vous-mêmes? Vous « semez vos fruits, à fin qu'il en face le degast; vous meublez et « remplissez vos maisons, pour fournir à ses voleries; vous nour- « rissez vos filles, à fin qu'il ayt de quoy saouler sa luxure; vous « nourrissez vos enfants, à fin qu'il les mène, pour le mieulx qu'il « face, en ses guerres, qu'il les mène à la boucherie, qu'il les « face les ministres de ses convoitises, les exécuteurs de ses ven- « geances; vous rompez à la peine vos personnes, à fin qu'il se « puisse mignarder en ses délices, et se vautrer dans les sales et « vilains plaisirs; vous vous affoiblissez, à fin de le faire plus « fort et roide à vous tenir plus courte la bride. Et de tant d'in- « dignitez, que les bestes mesmes ou ne sentiroient point, ou « n'endureroient point, vous pouvez vous en délivrer, si vous « essayez, non pas de vous en délivrer, mais seulement de le « vouloir faire. Soyez résolus de ne servir plus, et vous voylà « libres. Je ne veulx pas que vous le poulsiez, ny le bransliez; « mais seulement ne le sonbstenez plus, et vous le verrez, comme

« un grand colosse à qui on a desrobbé la base, de son poids « mesme fondre en bas, et se rompre[1]. »

Ces éclats d'un noble patriotisme, que l'on comprendra facilement pour peu qu'on connaisse l'histoire de cette époque, ne se rapportent guère à l'idée que l'on se fait en général des écrivains français. Et en effet, il faut presque descendre jusqu'à l'époque de la révolution pour trouver un autre exemple d'un caractère aussi complétement républicain. Montaigne, ferme soutien du trône et de l'autel, excuse son ami, « le plus grand homme, à mon avis, de notre siècle, » et nous assure qu'il avait toujours été sujet fidèle, quoiqu'il eût mieux aimé, s'il avait eu à choisir, « être né à Venise qu'à Sarlat. » La Boëtie mourut jeune en 1561, et son *Discours* avait été écrit quelques années auparavant : il aurait pu vivre assez pour voir qu'il est beaucoup plus facile de déclamer contre les abus d'un gouvernement que d'y remédier par la révolte.

L'admiration de l'antiquité, le zèle religieux et la persuasion d'un droit positif, ces trois grandes sources de l'esprit de liberté politique, où La Boëtie, Languet et Hottoman avaient séparément puisé leurs inspirations, se réunirent pour produire, dans un autre pays, le traité *De Jure Regni apud Scotos*, par Georges Buchanan, qui était à la fois un savant, protestant et sujet d'une monarchie très limitée. C'est un dialogue élégamment écrit, et qui a pour objet de prouver, d'abord, que le gouvernement royal tire son origine de l'élection du peuple ; ensuite, que l'Écriture consacre le droit de mettre à mort les tyrans ; enfin, que la fidélité due par les Écossais à leur souverain est conditionnelle, ainsi qu'il résulte du serment du couronnement, par lequel le monarque reconnaît implicitement que la couronne est un dépôt qu'il reçoit du peuple. Voici un échantillon de l'argumentation de Buchanan, qui va matériellement beaucoup plus loin que Languet n'avait osé le faire : — « Existe-t-il donc, dit un des interlocuteurs, un « pacte synallagmatique entre le roi et le peuple ? M. Il le paraît. « — B. Celui qui le premier viole ce pacte et agit contrairement « à ses propres engagements ne rompt-il pas le contrat ? M. Sans « doute. — B. Si donc le lien qui attachait le roi au peuple est « rompu, le roi perd tous les droits qu'il tirait du contrat ? M. Il « les perd. — B. Et l'autre partie contractante se trouve dégagée et aussi libre qu'elle était avant le contrat ? M. Elle a les

[1] Le *Contr'un* de la Boëtie se trouve à la fin de quelques éditions de Montaigne.

« mêmes droits et la même liberté qu'elle avait auparavant. —
« B. Mais si un roi fait des choses qui tendent à la dissolution
« de la société pour la conservation de laquelle il a été institué, quel nom doit-on lui donner? M. On l'appelle un tyran.
« — B. Or, non seulement un tyran ne possède pas une juste
« autorité sur son peuple, mais n'est-il pas aussi l'ennemi de
« son peuple? M. Cela est certain. — B. N'avons-nous pas un
« motif légitime de guerre contre un ennemi qui nous a causé un
« préjudice grave, et que nous ne saurions supporter? M. Nous
« l'avons incontestablement. — B. Quelle est la nature d'une
« guerre contre l'ennemi de tout le genre humain, c'est-à-dire
« contre un tyran? M. C'est la plus juste des guerres. — B. Dans
« une guerre justement entreprise, n'est-il pas légitimement permis, non seulement au peuple entier, mais à chaque individu, de
« tuer un ennemi? M. On ne saurait le nier. — B. Que dirons-nous
« donc d'un tyran, d'un ennemi public, avec qui tous les gens de
« bien sont en guerre éternelle? Tout individu ne peut-il pas lui
« faire subir tous les maux de la guerre? M. Je remarque que tous
« les peuples ont été de cet avis; car on a donné des éloges à Theba
« pour le meurtre de son époux, à Timoléon pour celui de son
« frère, et à Cassius pour celui de son fils[1]. »

On peut encore ranger parmi les écrits politiques du même genre quelques traités publiés par les exilés anglais et écossais pendant la persécution de leur religion par les deux Marie : ce sont, il est vrai, des ouvrages de circonstance, et n'ayant pas, en certains cas, un caractère assez large, assez général, pour mériter une place dans l'histoire littéraire. Je rendrai compte cependant d'un de ces écrits, qui est plus théorique que les autres, et qui caractérise l'esprit hardi de ces premiers protestants : je le choisis de préférence, parce qu'il n'est guère connu que de nom. Le titre est ainsi conçu : « Petit Traité du Pouvoir politique, et
« de la véritable obéissance que les sujets doivent aux rois et
« autres gouverneurs civils, en réponse à sept questions : 1°. Quelle
« est l'origine du pouvoir politique, pourquoi a-t-il été institué,
« et quel est son véritable usage et son devoir? 2°. Les rois,
« princes et autres gouvernants ont-ils un pouvoir et une autorité absolue sur leurs sujets? 3°. Les rois, princes et autres
« gouverneurs politiques sont-ils soumis aux lois de Dieu et aux
« lois positives de leur pays? 4°. En quoi et jusqu'à quel point

[1] P. 96.

« les sujets sont-ils tenus d'obéir à leurs princes et gouverneurs?
« 5°. Tous les biens des sujets appartiennent-ils à l'empereur ou
« au roi, et celui-ci peut-il légitimement se les approprier?
« 6°. Est-il légitimement permis de déposer un mauvais prince
« et de tuer un tyran? 7°. Quelle confiance doit-on accorder aux
« princes et aux potentats? »

L'auteur de ce traité était Jean Poynet, ou Ponnet (suivant l'orthographe de la dernière édition), évêque de Winchester sous Édouard VI, et qui prit, dit-on, une part active à la réformation[1]. Il parut pour la première fois en 1558, et fut réimprimé en 1642, « pour venir en aide aux circonstances, » dit Strype. « Ce livre, comme le remarque avec vérité le même écrivain, « n'était pas très favorable aux princes. » Poynet mourut fort peu de temps après la publication de son livre; de sorte que nous ne savons pas s'il aurait jugé prudent de s'exprimer aussi crûment sous le règne qui allait suivre. J'ignore où fut publiée la première édition; mais je présume que c'est à Genève ou à Francfort. Ce livre est écrit d'un style vigoureux et serré; et s'il n'est pas entièrement exempt du défaut ordinaire de l'époque, l'invective triviale et grossière, il n'en mérite pas moins, en beaucoup d'endroits, d'occuper un rang éminent dans la prose anglaise du temps. L'auteur résout toutes les questions énoncées dans le titre d'après des principes contraires au pouvoir royal, et soutient, dans son sixième chapitre, que « les exemples nombreux et continuels « qu'offre l'histoire, de rois déposés et de tyrans mis à mort, dé- « montrent de la manière la plus certaine que ce sont des actes « on ne peut plus vrais, justes et conformes au jugement de Dieu. « L'histoire des rois, dans l'Ancien-Testament, en est remplie; « et, comme l'observe avec raison le cardinal Pole, l'Angleterre « elle-même en a fait l'expérience. En effet, les Anglais dépo- « sèrent le roi Édouard II, parce qu'au mépris des lois, il faisait « périr ses sujets, les dépouillait de leurs biens, et dissipait les « trésors du royaume. Et quant à la justice des motifs qui firent « évincer Richard II pour mettre Henri IV à sa place, j'en ap- « pelle à leur propre jugement. Les Danois aussi ont, de nos « jours, noblement imité cet exemple, en dépossédant le tyran « Christiern et le livrant à une prison perpétuelle.

« Les mêmes raisons, arguments et lois qui servent à justifier « la déposition d'un mauvais prince serviront également, si on

[1] Chalmers; Strype, *Memorials.*

« veut les écouter sans prévention, à prouver qu'il est licite de « tuer un tyran. De même que Dieu a établi les magistrats pour « entendre et juger les affaires des particuliers, et pour punir « leurs vices, de même aussi veut-il que les actes des magistrats « soient examinés et jugés, et leurs vices corrigés et punis par la « masse de la communauté. Nous en avons un exemple dans les « fonctions anciennement attachées à la charge du grand-conné-« table d'Angleterre, qui avait le pouvoir non seulement de citer « le roi à comparaître devant le parlement ou autres cours de « justice, à l'effet de répondre de ses actes et d'être traité selon « la justice, mais aussi, en certains cas, de s'assurer de sa per-« sonne [1]. Rois, princes et gouverneurs tiennent leur autorité « du peuple, ainsi que le déclarent et l'attestent toutes les lois, « usages et constitutions. Car, dans certains endroits et pays, ils « ont plus d'autorité, dans d'autres moins; et dans quelques « autres le peuple n'a donné cette même autorité à personne, « mais l'a conservée et l'exerce lui-même. Or, y a-t-il un homme « assez peu raisonnable pour prétendre que le corps entier ne « peut pas faire ce qu'il a permis à un de ses membres de faire, « et que ceux qui ont délégué certaines fonctions comme un « dépôt ne peuvent pas, lorsqu'il existe de justes motifs (par « exemple, en cas d'abus), retirer ce qu'ils ont donné? Il est « reconnu par toutes les lois qu'on peut, lorsqu'on le veut, révo-« quer une procuration; à plus forte raison, lorsqu'on trouve que « le fondé de pouvoir en fait un mauvais usage.

« Maintenant, pour résoudre affirmativement la seconde partie « de cette question, c'est-à-dire pour prouver qu'il est légitime-« ment permis de tuer un tyran, il n'est personne qui puisse nier « que les gentils, bien qu'ils n'eussent pas la véritable et parfaite « connaissance de Dieu, avaient la connaissance de la loi natu-« relle, de cette loi qui n'a pas été faite pour un peuple ou pour « certains peuples, mais qui est commune à tous; de cette loi « qui n'est pas écrite dans les livres, mais qui est gravée dans les « cœurs; de cette loi qui n'a pas été conçue par les hommes, mais « instituée par Dieu; que nous n'avons ni apprise, ni reçue, ni « lue, mais tirée, sucée, exprimée de la nature même; de cette « loi à laquelle nous n'avons pas été façonnés, mais faits; dont « nous n'avons pas été instruits, mais imbus [2]; et, ainsi que le

[1] Il est à peine nécessaire de faire observer que c'est là un impudent mensonge.

[2] Cic., *pro Mil.*

« dit saint Paul, comme la conscience de l'homme en rend témoi-« gnage*, etc. » Vient ensuite une tirade assez éloquente en l'honneur des anciens tyrannicides, et dans laquelle l'auteur prétend que la première noblesse s'est composée de ceux « qui avaient « été les vengeurs du peuple opprimé, et l'avaient délivré du joug « de ses tyrans. Telle fut la noblesse d'Hercule, de Thésée et « autres semblables [1]. » Il faut avouer que le digne prélat est un homme hardi dans ses assertions de faits. Il cite ensuite, comme on peut s'y attendre, des exemples tirés de l'Ancien-Testament, et parmi lesquels Jézabel et Athalie ne sont point oubliées, par allusion à notre sanguinaire Marie.

Si nous avons donné à une production aussi obscure une place trop étendue en raison de son peu d'importance littéraire, nous l'avons fait parce qu'elle sert à illustrer notre histoire civile et ecclésiastique. Il est bien aussi de donner une nouvelle preuve de ce fait, que les principes de tous les partis, quelque généraux et spéculatifs qu'ils puissent paraître, sont subordonnés à la position de ceux qui les professent, et aux résultats momentanés qu'on peut en obtenir. Peu d'années s'étaient écoulées que l'église anglicane, forte de la protection de cette royauté que Poynet attaquait ainsi dans son propre exil, promulguait la célèbre homélie contre la rébellion, qui condamne tout prétexte de résistance aux gouvernements. Les églises, même les meilleures, ne sont que des factions luttant pour conserver ou pour regagner leur ascendant; et, comme toutes les factions possibles, elles ne s'affaibliront jamais par un scrupuleux examen des arguments ou des témoignages qui peuvent servir à leurs fins. Il faut n'avoir profité ni de l'expérience ni de la lecture pour n'avoir pas fait cette remarque.

On pourrait croire qu'il y avait quelque association particulière entre ces théories populaires de résistance et la foi protestante. Peut-être, en effet, avaient-elles une certaine analogie naturelle : mais ce sont les circonstances, plus que les principes généraux, qui déterminent les opinions du genre humain. La révolte de la Ligue contre Henri III, sa résolution de ne pas reconnaître Henri IV, renversa les choses, et fit voir, dans un camp opposé, les idées républicaines de Languet et de Buchanan prêchées avec autant de violence, et dans des termes aussi généraux qu'elles avaient jamais pu l'être par aucun protestant. Henri de Bourbon ne pouvait s'appuyer que sur la légitimité de sa naissance, sur le

* *Ép. aux Rom.*, II, 15. (*Note du trad.*)

[1] P. 49.

droit imprescriptible de succession. Si c'était à la France à choisir, la France voulait un roi catholique : tous les arguments à l'usage de la démocratie furent jetés de ce côté de la balance, et c'est un fait bien connu que Henri n'avait d'autre chance de succès qu'une conversion, que la nation crut devoir accepter, bien qu'elle eût peu d'apparence de sincérité. Mais pendant cette lutte de quelques années, nous trouvons, entre autres écrits de moindre importance, un livre attribué par quelques uns à Rose, évêque de Senlis, et vigoureux partisan de la Ligue, lequel paraît mériter quelque attention [1].

Ce livre, publié en 1590 sous le titre de *De Justâ Reipublicæ Christianæ in Reges Potestate*, a dû être écrit en partie avant la mort de Henri III, qui eut lieu l'année précédente. Il commence par l'origine des sociétés, sujet traité avec quelque éloquence, et d'après le principe d'une élection de magistrats faite par la communauté, dans le but de vivre en paix et de jouir de ses biens. C'est le choix du peuple qui a déterminé les différentes formes de gouvernement et leurs limitations, à l'exception des cas où ces gouvernements ont été imposés par la conquête. L'auteur cite de nombreux exemples de cette variété de formes. Mais il y a deux écueils à éviter : l'un consiste à trop restreindre le pouvoir des rois et à laisser la populace changer les dynasties selon son caprice; l'autre à attribuer aux rois une sorte de divinité et à ôter à la nation tout pouvoir de les arrêter dans les crimes qu'ils peuvent commettre. Les calvinistes écossais sont un exemple de la première erreur; les modernes avocats de la maison de Valois fournissent l'exemple opposé. Le langage servile de ces hommes qui prêchent l'obéissance passive a encouragé non seulement les plus mauvais empereurs romains, mais des tyrans comme Henri VIII, Édouard VI et Élisabeth d'Angleterre.

L'auteur, dans le second chapitre, réfute plus au long cette doctrine d'obéissance passive, comme contraire à la pratique des

[1] L'auteur s'appelle lui-même Rossæus, et non pas, comme on l'a affirmé, évêque de Senlis. Pitts attribue ce livre à Rainolds (frère du plus célèbre docteur Jean Rainolds), qui prenait, dit-on, le nom de Rossæus. La *Biographie universelle*, art. Rose, dit que cette opinion n'a pas eu d'écho : elle a cependant été accueillie par M. Barbier, dans le *Dictionnaire des Anonymes* ; et quelques raisons sont données à l'appui. A en juger par les preuves internes, le livre paraît être l'ouvrage d'un Français plutôt que d'un étranger : mais cette question m'a paru de trop peu d'importance pour mériter d'être approfondie. Jugler, dans son *Historia literaria*, c. 9, ne fait pas même mention du nom de Rose. Suivant Schelhorn (t. VIII, p. 465), le livre paraît avoir été quelquefois attribué à Genebrard.

peuples de l'antiquité, qui déposaient toujours les tyrans; aux principes du christianisme et à l'organisation politique des sociétés européennes, qui exigent de leurs rois le serment d'observer les lois et de régner conformément à la justice. Les sujets ne sont liés par leur serment de fidélité qu'autant que le roi demeure lui-même fidèle à ses engagements; et ce refus d'obéissance aux mauvais rois est au fond de tout le droit public de l'Europe : il est également sanctionné par l'Église. Les peuples ont un droit encore plus positif, celui d'imposer des lois et des limitations de pouvoir aux rois, qui ne sont certainement pas au-dessus de la loi, et ne peuvent la violer à leur gré.

Dans le troisième chapitre, l'auteur se demande ce que c'est qu'un tyran; et, après une longue discussion, il arrive à ce résultat, qu'un tyran est celui qui dépouille ses sujets de leurs biens, qui offense la décence publique par une vie immorale, mais pardessus tout celui qui porte atteinte à la foi chrétienne, et qui fait usage de son autorité pour rendre ses sujets hérétiques. Tous ces caractères se trouvent réunis dans la personne de Henri de Valois. L'auteur soutient, dans les deux chapitres suivants, que toute espèce de protestantisme est pire que le paganisme, parce qu'elle offre moins d'encouragement à la vertu; mais que, de toutes les formes de l'hérésie protestante, le calvinisme est sans contredit la plus mauvaise. Il prouve ensuite qne les huguenots ne font partie ni de l'Église ni de la communauté française. Il en conclut, dans le septième chapitre, que le roi de Navarre, étant un hérétique de cette classe, ne peut régner sur des chrétiens. Le reste du livre a pour objet de faire voir par de nombreux exemples que tout roi schismatique ou hérétique peut être déposé par le pape; et aucun d'eux n'a mérité davantage cette sentence que Henri de Navarre. On a toujours considéré comme une chose légitime que les sujets d'un prince hérétique se révoltassent contre lui, et que tous les souverains chrétiens lui fissent la guerre; et un véritable tyran, qui, après avoir été déposé par la portion la plus sage de ses sujets, essaie de conserver son autorité par la force, peut être mis à mort par tout individu. Il ajoute que Julien fut vraisemblablement tué par un soldat chrétien, et il cite plusieurs Pères et historiens ecclésiastiques qui justifient et louent une pareille action. Il termine en exhortant la noblesse et les autres ordres de la France à se rallier autour de leur roi catholique, Charles de Bourbon, attendu que Henri est un hérétique relaps, et qu'on ne saurait avoir confiance dans aucun de ses serments.

Les principes de Rose en matière de rébellion et de tyrannicide (en supposant qu'il fût l'auteur de ce livre) appartenaient naturellement à ceux qui prirent les armes contre Henri III, et qui applaudirent à son assassin. Ils furent adoptés, et peut-être étendus, par Boucher, ligueur encore plus fougueux, s'il était possible, que Rose lui-même, dans un traité publié en 1589, *De Justâ Henrici III Abdicatione à Francorum Regno*. C'est un livre écrit dans l'esprit de Languet : l'auteur ne s'y borne pas au cas d'hérésie; il établit le droit général du peuple à déposer les tyrans. Aussi s'occupe-t-il peu du pouvoir du pape en fait de déposition. Un catholique écossais résidant à Paris, Guillaume Barclay, père de l'auteur plus célèbre de l'*Argenis*, répondit à Boucher et à d'autres écrivains qui avaient professé les mêmes doctrines, dans un traité intitulé *De Regno et regali Potestate adversus Buchananum, Brutum, Boucherum, et reliquos monarchomachos*, 1600. Barclay raisonne d'après les principes reçus en France, que le roi n'a pas de supérieur en matière temporelle; que le peuple est tenu de lui obéir dans tous les cas; que les lois ne sont valides que par sa volonté. La pacification de la France, par la soumission de la Ligue d'une part, et de l'autre par l'édit de Nantes, mit un terme à la discussion de ces questions, qui, toutes théoriques et générales qu'elles pussent paraître, n'auraient jamais été soulevées sans l'influence irritante de circonstances immédiates.

Pendant le cours de cette guerre, au succès de laquelle semblait attaché le sort de la religion catholique, beaucoup de jésuites avaient soutenu avec chaleur la doctrine tyrannicide, et le puissant esprit de corps qui régnait dans cet ordre nous autorise jusqu'à un certain point à mettre au rang de ses maximes générales celles qui étaient enseignées par ses membres les plus éminents. Mariana, auteur du livre célèbre *De Rege et Regis Institutione*, fut celui qui établit cette doctrine de la manière la plus hardie. La première édition de ce livre, édition fort rare, fut publiée à Tolède en 1599, dédiée à Philippe III, et sanctionnée, non pas par une simple approbation, mais par un chaleureux éloge du censeur royal chargé de l'examen du manuscrit; il faut observer que ce censeur était lui-même un jésuite. On est cependant étonné qu'un pareil ouvrage ait été toléré dans une monarchie absolue. Mariana, après s'être demandé quelle est la meilleure forme de gouvernement, et avoir résolu la question en faveur de la monarchie héréditaire, mais à cette condition que le prince appellera les meilleurs citoyens à ses conseils, et dirigera toutes

les affaires d'après l'avis d'un sénat, établit la différence qui existe entre un roi et un tyran. Ses invectives contre la tyrannie nous préparent au chapitre sixième, intitulé : « S'il est légitime de renverser un tyran? » Il commence par tracer à grands traits l'oppression de la France sous Henri III, oppression qui avait provoqué le meurtre de ce prince. Il admet que les opinions sont partagées sur la question de savoir si l'action de Jacques Clément, « la gloire éternelle de la France, selon le sens de la majorité [1], » est justifiable en elle-même : il expose les raisons de part et d'autre, mais en plaçant en dernier celles en faveur du meurtre, pour lesquelles il penche évidemment. Il est reconnu, dit-il, par tous les philosophes et théologiens que tout individu a le droit de tuer un usurpateur. Mais si c'est un roi légitime qui gouverne au grand détriment de la communauté ou de la religion (car on doit supporter ses vices tant qu'ils ne sont point poussés à un excès intolérable), il pense que les états du royaume doivent d'abord l'admonester, et que, dans le cas où il négligerait de s'amender, ils peuvent prendre les armes et mettre à mort un prince qu'ils auront déclaré être l'ennemi public ; et tout individu peut en faire autant. Il conclut donc que tout se réduit à une question de fait, celle de savoir si un prince est un tyran ou non, car, de savoir si on peut tuer un tyran, ne fait pas question en droit. Et cette maxime ne donne point encouragement aux attentats contre la vie des bons princes, puisqu'elle ne peut être appliquée que quand les hommes sages et expérimentés se sont réunis à la voix publique pour déclarer qu'un prince est un tyran. — « C'est une chose salutaire, « ajoute-t-il, que les princes sachent bien que s'ils oppriment « l'état, s'ils se rendent intolérables par leurs vices et leur immo« ralité, leur assassinat sera non seulement un acte légitime, mais « glorieux pour celui qui le commettra [2]. Quelque sentiment d'indignation qu'un pareil langage pût exciter contre Mariana et contre les jésuites en général, ce n'est que la reproduction de ce que nous avons déjà vu dans Buchanan.

Mariana agite ensuite la question de savoir lequel est le plus grand, du pouvoir du roi ou de celui de la communauté ; et, après

[1] Ces mots *æternum Galliæ decus* ne se trouvent pas dans les éditions suivantes. Du reste, je n'ai pas remarqué, dans ce que j'en ai vu, d'autres différences bien importantes ; cependant la première édition est la seule recherchée.

[2] *Est salutaris cognitio, ut sit principibus persuasum, si rempublicam oppresserint, si vitiis et fœditate intolerandi erunt, eâ conditione vivere, ut non jure tantùm, sed cum laude et gloriâ, perire possint.* (P. 77.)

avoir donné à entendre qu'il y a des ménagements à garder, et qu'il est difficile de faire disparaître des abus qui ont eu le temps de prendre racine (par allusion sans doute aux changements introduits dans la constitution d'Espagne sous Charles et sous Philippe), il se prononce fortement pour la limitation du pouvoir royal par les lois. Il affirme qu'en Espagne le roi ne peut établir d'impôts contre la volonté du peuple. « Il peut employer son influence, « il peut offrir des récompenses, quelquefois il peut menacer, il « peut avoir recours aux promesses et aux moyens de corruption « (nous ne disons pas qu'il soit autorisé à le faire); mais si le « peuple refuse, il faut qu'il cède : et il en est de même des nou- « velles lois, qui demandent la sanction du peuple. Le peuple ne « pourrait maintenir le droit qu'il a de déposer et de mettre à « mort un tyran, si, en déléguant une portion de son pouvoir « au roi, il ne s'était réservé le pouvoir suprême. Il peut arriver « que dans certains pays, où il n'y a pas d'assemblées publiques « des états, la prérogative royale impose une obéissance forcée; « c'est alors un pouvoir trop grand, et qui approche de la tyran- « nie : mais nous parlons, dit toujours Mariana, non pas de peu- « ples barbares, mais de la monarchie qui existe et doit exister « parmi nous, et de cette forme de gouvernement qui est en elle- « même la meilleure. » Il ne veut pas examiner si un peuple a le droit de faire l'abandon de ses libertés à un roi : il se contente d'observer à ce sujet qu'un peuple agirait imprudemment en faisant un tel abandon, et le roi presque autant en l'acceptant.

Mariana traite, dans le second livre, de l'éducation qu'il convient de donner à un prince; et dans le troisième, de la manière dont il doit gouverner, s'élevant avec force contre les impôts excessifs et contre l'altération des monnaies, qui, selon lui, devrait être la dernière ressource dans un moment de crise publique. L'ouvrage entier respire, jusque dans ses exagérations blâmables, un esprit de liberté et d'amour du bien public. Et il est remarquable que Mariana, quoique jésuite, n'insiste pas sur le pouvoir du pape de déposer les princes; je crois même qu'il n'en est pas une seule fois question dans tout le volume. Il raisonne uniquement d'après des principes politiques, excepté dans ce seul cas où il indique l'impiété comme l'un des vices qui constituent un tyran[1].

[1] Bayle (art. MARIANA, notes G, H et I) s'est particulièrement occupé de ce livre remarquable, qui fit un tort immense aux jésuites, quelque peine qu'ils se soient donnée pour désavouer toute participation à sa doctrine.

Les deux partis qui étaient alors aux prises dans la Grande-Bretagne n'avaient négligé ni l'un ni l'autre les armes familières à leurs contemporains : les protestants anglais sous Marie, les Écossais sous l'infortunée princesse qui porta le même nom, les jésuites et les prêtres catholiques sous Élisabeth, en appelaient aux droits naturels de l'homme ou à ceux du citoyen d'un pays libre. Poynet, Goodman, Knox, appartiennent aux premiers; Allen et Persons aux derniers. Mais ceux-ci du moins n'établirent pas leurs raisonnements d'une manière aussi hardie ni sur des principes aussi larges qu'on le faisait sur le continent; et Persons, dans sa célèbre *Conférence*, sous le nom de Doleman, se jeta assez inconsidérément sur un antre terrain, celui du droit héréditaire. Le trône d'Élisabeth semblait avoir besoin d'un sentiment fortement monarchique dans la nation. Cependant nous trouvons l'origine populaire du gouvernement et la nécessité du concours du peuple pour son exercice établies par Hooker, dans les premier et huitième livres de sa *Constitution ecclésiastique*, avec une hardiesse peu commune sous ce règne, et, il faut l'avouer, avec une latitude d'expression qui nous mène droit à la démocratie pure. Cette théorie, que Hooker essaya de modifier en certains endroits d'une manière peu conséquente et avec peu de succès, n'excita pas alors bien vivement l'attention : elle n'en est pas moins devenue la base d'un ouvrage plus célèbre, l'*Essai* de Locke sur le gouvernement, et, par suite, de la croyance politique qui anime aujourd'hui, comme un esprit puissant, la grande masse du monde civilisé [1].

Les publicistes hardis et quelquefois passionnés, qui peut-être nous ont arrêtés trop long-temps, contrastent avec une autre classe d'écrivains plus froids et plus prudents, qui cherchaient plutôt à tirer le meilleur parti possible des institutions civiles qu'ils trouvaient établies qu'à les réformer ou à les renverser. La situation

[1] Bilson, qui fut plus tard évêque de Winchester, soutient contre les jésuites, dans sa *Difference between christian Subjection and unchristian Rebellion*, publiée en 1585, que des sujets chrétiens ne peuvent prendre les armes contre leur prince pour aucune querelle de religion; mais il admet que « si un prince va soumettre son royaume à une puissance étrangère; s'il « change la forme du gouvernement, et « d'un empire fait une tyrannie; s'il « foule aux pieds les lois établies du « commun consentement du prince et « du peuple, pour agir selon son bon « plaisir, dans ces cas et dans d'autres « que l'on pourrait indiquer, la noblesse et les communes peuvent bien « se réunir pour défendre leurs anciennes libertés, le gouvernement et les « lois auxquels elles ont été accoutumées, sans devoir être pour cela considérées comme rebelles. » (P. 520.)

de la France était telle qu'elle forçait les hommes à penser, lorsque la nature leur en avait donné le pouvoir. Dans quelques uns des *Mémoires* de l'époque, tels que ceux de Castelnau et de Tavannes, on remarque une tendance habituelle à réfléchir, à observer l'enchaînement des causes, à appliquer les enseignements de l'histoire aux événements du jour. Comines avait établi un précédent; et la mode d'étudier ses écrits, ainsi que ceux de Machiavel, concourut avec la force des circonstances à former une génération de penseurs. Les discours politiques et militaires de La Noue, en raison de la forme de dissertations que l'auteur leur a donnée, se rattachent mieux au sujet qui nous occupe que des ouvrages purement historiques. Ces discours sont pleins de bons sens, écrits sur un ton de haute morale, sans pédantisme ni prétention, et jettent un grand jour sur la première période des guerres civiles. La *Biographie universelle* en reporte la première édition à l'année 1587; je crois que ce devrait être 1588 : dans tous les cas, le livre paraît avoir été terminé long-temps auparavant.

Nous serions entraînés bien au delà des bornes que je veux donner à ce chapitre, s'il fallait rechercher tous les ouvrages qui appartiennent à la classe de la philosophie politique; et je suis encore loin d'avoir fini avec ce sujet. Les *Politica* de J. Lipsius méritent peu d'attention : c'est en grande partie une compilation d'Aristote, Tacite, et autres écrivains de l'antiquité. Charron a abrégé ou incorporé une très grande portion de cet ouvrage dans le sien. Les hommes les plus recommandables du parti protestant, que Lipsius était sur le point d'abandonner, furent vivement offensés, et avec raison, d'un passage dans lequel il recommandait l'extirpation de l'hérésie par le fer et le feu. Giovanni Botero appartient à l'école des jésuites : son long traité, *Ragione di Stato* (1589), est un livre très remarquable par la finesse du raisonnement; et Ginguené, qui ne l'avait pas lu, l'a vanté pour des qualités qu'il est loin de posséder [1]. On y chercherait en vain cet esprit de tolérance, ces maximes de bonne foi, cette philosophie éclairée, qu'il attribue à Botero, sur la foi d'un panégyriste piémontais. Ce jésuite justifie la Saint-Barthélemy, et toutes les atrocités de cette époque ; il fait observer que le duc d'Albe a commis une faute en faisant exécuter publiquement les comtes d'Egmont et de Horn, au lieu de s'en débarrasser secrètement [2]. La *conservation* est avec

[1] T. VIII, p. 210.

[2] *Poterà contentarsi di sbrigarsene con dar morte quanto si può segretamente fosse possibile.* Ceci se trouve dans un autre traité de Botero, *Relazioni universali de' Capitani illustri.*

lui, comme avec Machiavel, la grande fin du gouvernement, qui doit se conduire de manière à ne pas s'attirer ni souffrir d'opposition. Le châtiment immédiat des chefs de la sédition, avec autant de mystère et aussi peu de bruit que possible, est le meilleur remède lorsque le souverain est assez fort pour l'employer. Dans les crises dangereuses, il faut vaincre en cédant, et attendre que les passions se soient calmées, et que la désunion, qui surviendra infailliblement, ait affaibli les partis : mais le souverain doit surtout se garder de s'éloigner, comme Henri III, du théâtre du désordre, et de donner ainsi du courage aux séditieux, en diminuant leur respect pour lui.

Botero avait beaucoup pensé et beaucoup observé; il ne le cède, pour l'étendue de la lecture, qu'à Bodin, et ses aperçus sont quelquefois lumineux. Le passage le plus remarquable qui me soit tombé sous la main est relatif à la population. Selon lui, tous les encouragements possibles au mariage n'augmenteront pas le chiffre de la population si le gouvernement ne pourvoit en même temps aux moyens d'existence, et s'il ne donne les soins convenables à l'éducation physique des enfants. Sans cela, les individus meurent prématurément, ou sont de peu de service à leur pays [1]. Autrement, demande-t-il, pourquoi l'espèce humaine était-elle, il y a trois mille ans, aussi nombreuse qu'elle l'est aujourd'hui? Les villes commencent par un petit nombre d'habitants, elles vont en augmentant jusqu'à un certain chiffre, mais ne le dépassent point, comme nous le voyons à Rome, à Naples, et en d'autres lieux. Lors même que tous les moines et toutes les religieuses se marieraient, il ne pense pas que la population du globe s'en accrût : cet accroissement est subordonné à deux conditions, la génération et l'éducation (physique); et si la multiplication des mariages est favorable à l'une de ces conditions, elle est certainement un obstacle à l'autre [2]. Botero, qui n'explique pas complétement sa pensée, a sans doute voulu dire ici que la misère qui accompagne les mariages imprévoyants ne permet pas toujours d'élever convenablement les enfants.

[1] *Con cio sia cosa chè se bene senza il congiungimento dell'uomo e della donna non si può il genere umano moltiplicarsi, nondimeno la moltitudine di congiungimenti non è sola causa della moltiplicazione; si ricerca oltre di cio la cura d'allevarli, e la comodità di sustentarli; senza la quale o muojono innanzi tempo, o riescono inutili, e di poco giovimento alla patria.* (Lib. VIII, p. 284.)

[2] Ibid. *Ricercandosi due cose per la propagazione de' popoli, la generazione e l'educazione, se bene la moltitudine de' matrimonj ajuta forte l'una, impedisce però del sicuro l'altra.*

Paolo Paruta, dans ses *Discorsi Politici* (Venise, 1599), a peut-être moins de nerf et de finesse que Botero : on peut le mettre néanmoins au rang des bons écrivains politiques. Le premier livre de ces discours traite de l'histoire romaine, le second roule principalement sur l'histoire moderne. La pensée de l'auteur est indépendante, et il ne se laisse point influencer par les opinions reçues : c'est ainsi qu'il blâme l'invasion de l'Italie par Annibal. En général, Paruta expose avec impartialité les deux faces d'un problème politique, comme on peut le voir dans un de ses discours les plus remarquables, où il discute la fameuse question de l'utilité des villes fortifiées. Il se prononce en définitive en leur faveur. Paruta était sujet de Venise, et, après avoir rempli de hautes fonctions, il fut un des historiens employés par le sénat, et dont les écrits forment la collection connue sous le titre d'*Istorici Veneziani*.

Jean Bodin, auteur de plusieurs autres ouvrages de moindre importance, s'est fait une si haute réputation par sa *République**, publiée en français en 1577, et par lui-même en latin, avec de nombreuses additions, en 1586 [1], et il a en effet laissé si loin derrière lui tous les publicistes de cette époque que j'essaierai de rendre justice à sa mémoire en donnant une espèce d'analyse de ce traité, beaucoup plus connu de nom que généralement lu. Un grand nombre d'auteurs ont rendu témoignage de l'étendue de son savoir et de la haute portée de son intelligence. « Je ne « connais aucun écrivain politique de la même époque, dit Ste- « wart, dont l'érudition étendue, variée, judicieuse, me paraisse « avoir contribué davantage à faciliter et à guider les recherches

* « Je comprends également sous le « nom de *république* un état régi par « plusieurs et celui qui ne l'est que par « un seul. » BODIN. (*Note du trad.*)

[1] La première édition de ce traité fit une telle impression dans le public que, quand Bodin vint en Angleterre à la suite du duc d'Alençon, il trouva son livre expliqué dans des cours à Londres et à Cambridge, mais non pas, comme on l'a dit quelquefois, dans les écoles publiques de l'université. Ce succès l'engagea à le traduire lui-même en latin, pour rendre sa renommée plus européenne. (Voir Bayle, qui a un bon article sur Bodin.) Je suis fortement porté à croire que la lecture de Bodin produisit un grand effet en Angleterre. Il n'est peut-être pas très souvent cité, et pourtant son nom est mentionné avec honneur par les principaux écrivains du siècle suivant ; mais il fournit une masse d'arguments et d'exemples que l'esprit méditatif de nos compatriotes sut mettre à profit.

Grotius, qui n'est pas très favorable à Bodin, quoiqu'il soit forcé de citer souvent la *République*, l'accuse d'inexactitude quant aux faits, inexactitude qui, dans certains cas, tendrait à faire suspecter sa bonne foi. (*Epist.*, 353). Il faudrait étudier Bodin de plus près que je ne l'ai fait pour juger jusqu'à quel point cette accusation est fondée.

« de ses successeurs, et dont les renvois à la littérature ancienne « aient été plns souvent copiés par d'autres écrivains, qui ont « oublié d'indiquer leur autorité [1]. »

Quel est l'objet de la société politique? telle est la première question que pose Bodin. Il répond que c'est le plus grand bien de chaque citoyen, lequel bien est celui de la communauté entière. Ce bien, il le fait consister dans l'exercice des vertns propres à l'homme et dans la connaissance des choses naturelles, humaines et divines. Mais comme tout le monde n'est pas d'accord sur ce qui constitue le principal bien d'un individu, non plus que sur la question de savoir si le bien des individus est aussi celui de l'état, il en est résulté une variété de lois et de coutumes, selon les caprices et les passions de ceux qui ont gouverné. Ce premier chapitre a une teinte métaphysique qu'on ne trouve pas ordinairement chez Bodin. Il passe dans le suivant à l'examen des droits en ce qui concerne la famille (*jus familiare*), et il établit la distinction qui existe entre une famille et un état. La famille est le *droit gouvernement* de plusieurs personnes sous un seul chef, comme la république est celui de plusieurs familles [2]. Il exalte l'autorité patriarcale, tant maritale que paternelle, répandant sur chaque sujet de larges flots d'érudition : rien de ce qu'on peut tronver dans l'histoire sacrée ou profane, dans les relations des voyageurs ou dans les juristes romains, n'échappe aux vastes recherches de Bodin [3]. Il donne à entendre que son opinion est en faveur du droit de répudiation; ce qui vient à l'appui d'autres faits desquels on peut conclure qu'il était plus partisan de la loi des Juifs que de celle des chrétiens [4] : il maintient aussi la puissance

[1] *Dissertation on Progress of Philosophy*, p. 40. Stewart pense néanmoins que Bodin est devenu tellement obscur qu'il croit devoir s'excuser d'avoir consacré quatre pages à la *République*. Bodin était plus connu dans le XVIIe siècle qu'aujourd'hui.

[2] *Familia est plurium sub unius ac ejusdem patrisfamiliâs imperium subditorum, earumque rerum quæ ipsius propriæ sunt, recta moderatio*. Bodin émet une singulière théorie; c'est qu'une famille doit se composer de cinq personnes: il paraît avoir été influencé à cet égard par certaines idées des juristes, qui ont avancé que trois familles peuvent constituer un état, et que quinze personnes sont aussi le *minimum* d'une communauté.

[3] Cap. 3, 34. Bodin proteste ici contre cette stipulation quelquefois faite avant le mariage, que la femme ne sera pas en la puissance dn mari, « con« ventions tellement contraires aux lois « divines et humaines qu'elles ne sau« raient être tolérées, et qu'on ne doit « y avoir aucun égard, lors même qu'el« les auraient été ratifiées par serment, « attendu qu'il n'y a pas de serment « obligatoire en pareille circonstance. »

[4] On a toujours soupçonné que Bodin, qui n'était pas juif de naissance, l'était par conviction. Cette opinion est fortement confirmée par sa *Républi-*

paternelle dans toute l'extension qui lui avait été donnée dans la république romaine, considérant son relâchement comme une des causes principales de la décadence de l'empire.

Le gouvernement patriarcal comprend la relation du maître au serviteur, et mène à la question de savoir si l'esclavage doit être admis dans un état bien constitué. Bodin, discutant cette question à l'aide de nombreux arguments de part et d'autre, paraît penser que la loi juive, avec ses restrictions quant à la durée de la servitude, doit prévaloir, attendu que les règles divines n'ont pas été faites pour être renfermées dans les étroites limites de la Palestine, mais qu'étant si sages, si salutaires, et d'une si haute autorité, elles doivent être préférées aux constitutions des hommes. L'esclavage ne doit donc pas être établi d'une manière permanente; mais, dans les pays où il existe déjà, il convient que les émancipations aient lieu graduellement [1].

Viennent ensuite les droits des personnes dans l'état de nature, droits qui doivent être réglés, mais non pas créés par la loi. « Avant « qu'il y eût des cités et des citoyens, ou une forme quelconque « de république, chaque chef de famille était maître chez lui, et « avait pouvoir de vie et de mort sur sa femme et ses enfants. « Mais lorsque la force, la violence, l'ambition, l'avarice, le « désir de la vengeance, eurent armé les hommes les uns contre « les autres, le résultat des guerres et des combats fut de donner « la victoire à un parti, et de réduire l'autre à l'état d'esclavage. « Et parmi les vainqueurs, celui qui avait été choisi pour chef et « capitaine, et sous les ordres et la conduite duquel ils avaient « remporté la victoire, les retint aussi sous sa puissance et son

que, dans laquelle il cite continuellement, et avec beaucoup de déférence, l'Ancien-Testament, mais rarement ou jamais le Nouveau. On pourrait citer plusieurs passages à l'appui; mais je ne les ai pas tous notés. Il dit dans un endroit (lib. 1, c. 6): *Paulus, christianorum sæculi sui facilè princeps*; ce qui est au moins une singulière manière de s'exprimer. Ailleurs, il expose l'essence, les signes caractéristiques de la vraie religion de manière à exclure toute autre religion que celle de Moïse. Il existe, dit-on, en France et en Allemagne, de nombreux manuscrits d'un ouvrage inédit de Bodin intitulé l'*Heptaplomeres*: après y avoir discuté, dans une série de dialogues, différentes religions, il donne la préférence au déisme, ou au judaïsme; car ceux qui ont vu l'ouvrage ne paraissent pas certains à cet égard. Du reste, personne n'a voulu se charger d'imprimer cette production. (JUGLER, *Hist. literaria*, p. 1740; *Biogr. univ.*; NICÉRON, t. XVII, p. 264.)

Un ouvrage posthume de Bodin, publié en 1596, *Universæ Naturæ Theatrum*, a été signalé par quelques auteurs comme un panthéisme déguisé. Je n'ai rien trouvé dans ce que j'en ai lu qui pût me faire partager cette opinion.

[1] C. 5.

« commandement comme ses fidèles et obéissants serviteurs, et « les autres comme ses esclaves. Alors, cette pleine et entière « liberté que la nature a donnée à tout homme de vivre selon son « plaisir fut entièrement enlevée aux vaincus, et restreinte jus- « qu'à un certain point dans les vainqueurs eux-mêmes par rap- « port au conquérant. En effet, chaque homme en particulier dut « faire acte de soumission et d'obéissance envers son chef sou- « verain; et celui qui ne voulut rien céder de sa liberté pour « vivre sous la loi et le commandement d'un autre perdit tout. « C'est ainsi que les dénominations, jusqu'alors inconnues, de sei- « gneur et de serviteur, de prince et de sujet, furent mises en « usage. Oui, la raison et la lumière de la nature elle-même nous « portent à croire que la force et la violence ont été la cause et « l'origine des républiques [1].»

Ainsi donc la simplicité du gouvernement patriarcal fut détruite par la conquête, et Nimrod paraît en avoir fourni le premier exemple. Des chefs de famille, jadis souverains, sont aujourd'hui de simples citoyens. Un citoyen est un homme libre sous le gouvernement suprême d'un autre [2]. Ceux qui jouissent de plus de priviléges que les autres ne sont pas pour cela plus citoyens « qu'eux. « C'est la reconnaissance du souverain par son sujet « libre, et la protection garantie à celui-ci par le souverain, qui « fait le citoyen. » C'est là, nous pouvons l'observer en passant, un des principes fondamentaux qui, dans la jurisprudence constitutionnelle, distinguent l'esprit monarchique de l'esprit républicain. Partout où le simple fait de la soumission, ou même celui de la naissance, sont considérés comme donnant droit à la qualité de citoyen, il y a abandon du principe républicain. Ce principe, reposant toujours sur un contrat réel ou fictif, distingue la nation, les successeurs de la première communauté, des étrangers qui viennent se fixer dans son sein, et surtout de ceux qui sont évidemment d'une race différente. Le temps doit nécessairement greffer bien des rameaux exotiques sur la souche nationale : mais livrer indifféremment les priviléges de la cité à tous les nouveaux arrivants, c'est changer un peuple en une agrégation fortuite d'individus. Dans une monarchie, c'est le principe héréditaire qui maintient l'unité de l'état; et si cette forme de gouvernement n'est pas exempte d'inconvénients, du moins elle paraît se prêter davantage à l'égalité des priviléges parmi tous ses sujets. C'est ainsi que

[1] C. 6.

[2] *Est civis nihil aliud quam liber homo qui summâ alterius potestate obligatur.*

sous Caracalla, mais à une époque dans laquelle il ne faut pas chercher de bons précédents, le nom, jadis si grand, de citoyen romain, fut étendu, de l'orient à l'occident, à toutes les provinces de l'empire.

Bodin passe ensuite à la relation existant entre le patron et le client, et aux alliances internationales qui offrent quelque analogie avec cette relation. Mais il a soin de distinguer le patronage ou la protection du vasselage. Même dans les alliances inégales, l'inférieur est toujours souverain ; et, si cette souveraineté n'est pas réservée, il faut que l'alliance dégénère en soumission [1]. Il définit la souveraineté, dont il traite dans le chapitre suivant, un pouvoir suprême et perpétuel, absolu et indépendant de toute loi [2]. Un prince limité, si ce n'est dans le cas où la limitation se borne aux lois de la nature, n'est pas souverain. Un souverain ne peut engager son successeur, et ne peut lui-même être lié par ses propres lois, à moins qu'elles n'aient été confirmées par serment : car il ne faut pas confondre les lois et les contrats des princes ; les premières dépendent de leur volonté, mais les autres obligent leur conscience. Il convient de convoquer des parlements ou des états-généraux, pour prendre leur avis et obtenir leur consentement à certaines mesures ; mais le roi n'est pas engagé par les décisions de ces assemblées : la doctrine contraire a fait beaucoup de mal. En Angleterre même, où les lois faites en parlement ne peuvent être rapportées sans le consentement du parlement, le roi (ainsi qu'il le pense) les sanctionne ou les rejette selon son plaisir [3]. Et s'il n'est point levé d'impôts en Angleterre sans le consentement du parlement, il en est de même dans d'autres pays, à moins que la nécessité ne permette pas de réunir les états. Il en conclut que le parlement anglais peut avoir une certaine autorité, mais que la souveraineté et la puissance législative résident dans le roi seul. Quiconque donne la loi est souverain, car ce pouvoir renferme tous les autres. La question de savoir si un prince vassal ou tributaire doit être appelé souverain entraîne

[1] C. 7.

[2] *Majestas est summa in cives ac subditos legibusque soluta potestas.*

[3] *Hoc tamen singulare videri possit, quòd, quæ leges populi rogatione ac principis jussu feruntur, non aliter quàm populi comitiis abrogari possunt. Id enim Dellus Anglorum in Galliâ legatus mihi confirmavit ; idem tamen confitetur legem probari aut respui consuevisse contra populi voluntatem utcumquè principi placuerit.* Le cas de l'Angleterre l'embarrasse évidemment ; et comme il avait été dans ce pays antérieurement à la publication de son édition latine, il aurait pu s'édifier à ce sujet.

Bodin dans de nombreuses citations empruntées au droit féodal et à l'histoire ; il la résout conformément à sa propre théorie [1].

Le second livre de la *République* traite des différentes espèces de gouvernement civil. Il n'y en a que trois, suivant Bodin, aucune forme mixte n'étant possible, puisque la souveraineté ou puissance législative est indivisible. Il définit la démocratie un gouvernement où la souveraineté est entre les mains de la majorité des citoyens. Il prétend que Rome a été une république démocratique, ce qui n'est pas tout-à-fait exact ; et il se trompe certainement dans sa théorie générale, en raisonnant comme si la définition distincte de chacune des trois formes devait être applicable après leur combinaison [2]. Dans son chapitre sur la monarchie despotique, il nie encore que les gouvernements aient été fondés sur un contrat originel. Le pouvoir d'un seul, dans l'origine de la société politique, était absolu ; et Aristote a eu tort de supposer un âge d'or fabuleux, dans lequel les rois étaient élus par suffrages [3]. Le despotisme diffère de la monarchie en ce que les sujets sont véritablement esclaves, et n'ont aucun droit sur ce qu'ils possèdent ; mais, comme le despote peut les traiter avec bonté, le despotisme n'est pas nécessairement une tyrannie [4]. La monarchie, d'un autre côté, est la règle d'un seul d'après la loi de la nature, le prince maintenant les libertés et les propriétés des autres autant que les siennes [5]. Comme cette définition n'implique pas d'autres restrictions que celles que le prince peut s'imposer de sa propre volonté, Bodin se trouve placé dans la même difficulté que Montesquieu. Tous les lecteurs de l'*Esprit des Lois* ont dû être frappés de l'absence d'une distinction nette entre le despotisme et la monarchie. La tyrannie, dit Bodin, ne diffère du despotisme que par le caractère personnel du prince. Mais la sévérité envers une populace séditieuse n'est point de la tyrannie ; et ici il blâme le gouvernement trop faible de Henri II. Il justifie le tyrannicide à l'égard d'un usurpateur qui n'a d'autre titre que la force, mais non pas à l'égard des princes légitimes ou qui le sont devenus par prescription [6].

[1] C. 9 et 10.

[2] Lib. II, c. 1.

[3] Au commencement des états, *quo societas hominum coalescere cœpit, ac reipublicæ forma quædam constitui, unius imperio ac dominatu omnia tenebantur. Fallit enim Aristoteles, qui aureum illud genus hominum fabulis poeticis quàm reipsà illustrius, reges heroas suffragio creasse prodidit ; cùm omnibus persuasum sit ac perspicuum monarchiam omnium primam in Assyrià fuisse constitutam Nimrodo principe*, etc.

[4] C. 2.

[5] C. 3.

[6] C. 4.

L'aristocratie, selon lui, existe toujours là où une minorité des citoyens gouverne le plus grand nombre [1]. Cette définition, adoptée par quelques écrivains modernes, paraît devoir mener à des conséquences à peu près incompatibles avec l'usage des mots dans leur acception ordinaire. Les électeurs de la chambre des communes en Angleterre ne forment pas la majorité de la nation. Sont-ils pour cela un corps aristocratique? Le même cas existe, à plus forte raison, en France, et dans la plupart des gouvernements représentatifs de l'Europe. Il serait mieux de dire que le caractère distinctif d'une aristocratie est la jouissance de certains priviléges qui ne peuvent se communiquer aux autres citoyens par rien que ceux-ci puissent faire d'eux-mêmes pour les obtenir. Ainsi, un gouvernement où certaines conditions pécuniaires suffisent par elles-mêmes pour conférer le pouvoir politique, ne serait pas, à proprement parler, un gouvernement aristocratique; et les anciens n'ont jamais employé le mot dans ce sens. Cependant on pourrait demander dans quelle catégorie nous placerions la *timocratie*, ou gouvernement des riches.

La souveraineté réside dans la suprême autorité législative: mais cette souveraineté a besoin de s'appuyer sur d'autres ministres inférieurs et délégués; et c'est à l'examen de ces accessoires du gouvernement qu'est consacré le troisième livre de Bodin. Il définit un sénat, « une assemblée légale de conseillers « d'état, ayant mission de donner avis à ceux qui possèdent la « souveraineté : nous disons de donner avis, parce que nous n'en- « tendons attribuer aucun pouvoir de commandement à un pareil « corps. » Un conseil est nécessaire dans une monarchie, car des connaissances étendues sont généralement nuisibles dans un roi. Elles se trouvent rarement alliées à une bonne disposition, et à un esprit profondément moral. Trajan était le plus illettré, et Néron le plus savant des empereurs. Les conseillers ne doivent pas être trop nombreux; et il voudrait qu'ils tinssent leurs charges à vie. Il serait dangereux autant que ridicule de choisir pour ces fonctions des jeunes gens, lors même qu'ils auraient la sagesse et l'expérience nécessaires, attendu que ni les personnes plus âgées, ni celles même de leur âge, n'auraient confiance en eux. L'auteur s'étend ensuite, suivant son habitude, sur tous les conseils qui ont existé dans les états anciens et modernes [2].

[1] *Ego statum semper aristocraticum esse judico, si minor pars civium cæteris imperat.* (C. 1.)

[2] C. 1.

Un magistrat est un officier du souverain investi d'une autorité publique [1]. Bodin critique les définitions ordinaires de la magistrature, et distingue des magistrats ces officiers qui n'ont aucun droit de commandement, et ces commissaires qui n'ont qu'une délégation temporaire. A propos du devoir des magistrats envers le souverain, il fait l'éloge de cette disposition de la loi française, qui veut que, dans un procès civil, le juge n'ait point égard à des lettres particulières du roi contraires à la justice de la cause [2]. Mais, après avoir exprimé son doute que ce principe s'applique aux matières qui touchent le public, il en vient à cette conclusion, que le juge doit obéir à tous les ordres qu'il reçoit, à moins qu'ils ne soient contraires à la loi de nature ; auquel cas il est tenu de ne pas compromettre son intégrité. Toutefois, il vaut mieux, autant que possible, obéir à tous les ordres du souverain que de donner au peuple le mauvais exemple de la résistance. Ceci fait probablement allusion à l'opposition fréquente du parlement de Paris à ce qu'il considérait comme des ordres injustes ou illégaux émanés de la cour. Plusieurs des questions discutées dans ces chapitres sur la magistrature sont un peu subtiles et roulent quelquefois sur des mots ; et en général la partie argumentative de Bodin est presque noyée dans son érudition.

Un état ne saurait subsister sans colléges et corporations ; car l'affection mutuelle et l'amitié sont le lien nécessaire de la vie humaine. Il est vrai que ces institutions ont leurs inconvénients, et qu'elles ont besoin d'être régies par de bonnes lois. Mais, de même qu'une famille est une communauté naturelle, un collége est une communauté civile, et une république n'est elle-même qu'une communauté gouvernée par un pouvoir souverain : d'où il résulte que le mot communauté est commun à tous trois [3]. Ce sujet est traité à fond dans ce chapitre ; et l'auteur, citant les cortès espagnoles et les communes d'Angleterre comme des espèces de colléges dans l'état, en parle avec éloges comme d'institutions utiles ; observant, avec une sorte de hardiesse qui ne lui est pas habituelle, que plusieurs provinces de France avaient eu des assemblées d'états, mais qu'elles avaient été supprimées par ces mêmes hommes qui craignaient de voir leurs crimes et leurs péculats mis au grand jour.

Dans le dernier chapitre du troisième livre, qui traite des degrés et ordres de citoyens, Bodin paraît penser que les esclaves, étant

[1] C. 3.
[2] C. 7.
[3] C. 4.

sujets, doivent être considérés comme parties de l'état [1]. Cette doctrine est, comme on a déjà pu l'entrevoir, d'accord avec ses idées monarchiques. Il examine ensuite les différentes manières d'acquérir la noblesse, et s'élève contre cette pratique qui fait de la fortune un passe-port pour y arriver : il discute aussi la question de la dérogation à la noblesse par des occupations plébéiennes. La division en trois ordres est utile dans toutes les formes de gouvernement.

Le meilleur chapitre de la *République* de Bodin est peut-être le premier du quatrième livre, sur l'élévation, le progrès, la condition stationnaire, les révolutions, la décadence et la chute des états. Il y a changement dans une république lorsque la forme de sa constitution est changée; car son identité ne se détermine pas par la longue durée des murs de la cité : mais, si le gouvernement populaire devient monarchie, ou si l'aristocratie se transforme en démocratie, c'en est fait de la *république*. L'auteur emploie ainsi le mot *respublica* dans le sens de constitution, forme politique; ce qui, je crois, n'est pas correct, quoique sanctionné jusqu'à un certain point par l'usage : il en résulte d'ailleurs que sa proposition, ainsi énoncée, n'est qu'une véritable tautologie. L'extinction des états peut être naturelle ou violente : mais d'une manière ou de l'autre il faut qu'elle arrive, puisque toutes choses ont leur période déterminée, et qu'il y a dans l'ordre de la nature un temps fixé où il paraît désirable qu'elles viennent à terme. La meilleure des révolutions est celle qui a lieu par une cession volontaire du pouvoir.

Les formes de gouvernement étant au nombre de trois, il s'ensuit que les révolutions possibles de l'une à l'autre sont au nombre de six : car l'anarchie est l'extinction d'un gouvernement, et non pas une révolution dans un gouvernement. Bodin développe ensuite les causes des révolutions, sinon avec la finesse d'aperçus et la vigueur de style de Machiavel, au moins avec jugement et avec une grande étendue d'érudition historique. De grands désastres militaires ont, selon lui, une tendance à changer le gouvernement populaire en aristocratie, et les succès ont l'effet contraire : la même observation paraît applicable à toute espèce de calamités et de prospérités publiques. Néanmoins, la démocratie se résout le plus souvent en monarchie, et la monarchie

[1] *Si mihi tabellæ ac jura suffragiorum in hâc disputatione tribuantur, servos æquè ac liberos homines civitate donari cupiam.* Peut être a-t-il seulement voulu dire qu'il désirerait les émanciper.

en démocratie, surtout quand elle est devenue tyrannique ; et ces changements sont ordinairement accompagnés de guerre civile ou de troubles. L'aristocratie ne peut se transformer en démocratie sans violence, bien que la révolution contraire s'opère quelquefois paisiblement, comme dans le cas où les classes ouvrières et les commerçants abandonnent les affaires publiques pour s'occuper des leurs : c'est ainsi que Venise, Lucques, Raguse et d'autres cités sont devenues des aristocraties. Le grand danger pour une aristocratie, c'est que quelque ambitieux, sorti de son propre sein ou du sein du peuple, n'arme celui-ci contre elle : on doit s'attendre à ce résultat, lorsque les honneurs et les magistratures sont livrés à des hommes indignes, ce qui fournit le meilleur argument aux démagogues, surtout quand les plébéiens se trouvent entièrement exclus. Cette exclusion, qui leur est toujours pénible, est pourtant supportable tant que le pouvoir est en bonnes mains : mais s'il est abandonné à des hommes qui ne jouissent pas de la confiance publique, il devient facile d'exciter le peuple contre les nobles, surtout s'il existe déjà des factions parmi ceux-ci; circonstance dangereuse pour tous les états, mais surtout pour une aristocratie. Les révolutions sont plus fréquentes dans les petits états, parce qu'un petit nombre de citoyens se fractionne aisément en partis : aussi trouverait-on en un seul siècle plus de révolutions parmi les villes de Grèce ou d'Italie qu'il n'y en a eu pendant le cours de bien des siècles dans les royaumes de France ou d'Espagne. Bodin pense que l'ostracisme des citoyens dangereux est lui-même une mesure dangereuse, et il conseille plutôt de les mettre à mort ou d'en faire des amis. Il fait observer que la monarchie a cela de particulier, que, si le roi est prisonnier, la constitution n'est pas perdue, tandis que, dans une république, le siége du gouvernement une fois pris, c'en est fait de la constitution, parce que les autres villes ne font jamais de résistance. Il est évident que ceci ne s'applique qu'au cas, jusqu'à présent le plus commun, il est vrai, d'une république où la capitale prédomine entièrement. « Il n'y a pas de royaume qui, avec « le temps, ne finisse par être changé, et en définitive renversé. « Le mieux est pour ceux qui sentent le moins leurs changements « parce qu'ils s'opèrent peu à peu, soit de mal en bien, soit de « bien en mal. »

Si ce chapitre est le meilleur de Bodin, le suivant est son plus mauvais. L'auteur y prétend examiner s'il y a possibilité de prévoir les révolutions des états; il se demande si les astres ont une

telle iuflnence sur les choses de ce monde qu'on puisse avec leur secours prédire les changements politiques, et il se prononce pour la négative en termes qui sembleraient indiquer qu'il ne croit point à l'astrologie. S'il était vrai, dit-il, que les conditions des états dépendissent des corps célestes, il n'y aurait encore aucun moyen certain de les prédire, puisque les astrologues s'accordent si mal dans leurs observations que l'un suppose un astre en mouvement direct au même moment où un autre l'indique en mouvement rétrograde. Il est clair qu'en employant cet argument, Bodin a dû voir qu'il sapait par la base toute la science astrologique. Cependant, après avoir rapporté des exemples des bévues et des contradictions de ces prétendus philosophes, il lâche pied, et va jusqu'à admettre que, s'il était possible de comparer tous les événements arrivés depuis le commencement du monde avec les mouvéments planétaires, on pourrait en tirer certaines inductions; et, sacrifiant ainsi son premier et meilleur raisonnement aux préjugés de son temps, il reconnaît l'astrologie comme vérité théorique. Il parle du système de Copernic comme d'une hypothèse trop absurde pour mériter une réfutation, attendu qu'étant contraire aux doctrines de tous les théologiens et de tous les philosophes, ainsi qu'au sens commun, elle renverse les fondements de toutes les sciences. Maintenant, nous nous enfonçons plus avant dans l'absurde; Bodin se livre à une longue dissertation arithmétique fondée sur un passage de Platon, qui attribue la chute des états au manque de proportion [1].

Dans le chapitre suivant, sur le danger des révolutions subites dans l'ensemble du gouvernement, il affirme que les astrologues, même les plus déterminés, s'accordent à reconnaître que, quelque empire que les astres puissent exercer sur ces hommes qui sont guidés par leurs passions, comme les brutes, l'homme sage n'est pas dominé par leur influence. Un prince sage peut donc prévoir les révolutions, et y porter remède d'avance. Il est douteux qu'on doive changer une loi établie, lors même qu'elle ne serait pas bonne en elle-même, de peur de livrer les autres au mépris, surtout celles qui touchent à l'organisation politique : celles-là devraient, autant que possible, être considérées comme immuables. Toutefois, il ne faut pas perdre de vue que les lois ne sont faites que dans l'intérêt de la communauté, et que le salut public est de toutes les lois la loi suprême. Il n'y a donc pas de loi telle-

[1] C. 2.

ment sacrée qu'elle ne puisse être changée sous l'empire de la nécessité. Mais, en règle générale, tout changement à faire doit être fait graduellement [1].

C'est une question indécise que celle de savoir si les fonctions de la magistrature doivent être temporaires ou à vie. Bodin croit qu'il est essentiel que le conseil d'état soit inamovible, mais que les hautes charges civiles qui emportent commandement doivent être temporaires [2]. Il est en général important que les magistrats soient d'accord dans leurs opinions; cependant il y a des circonstances où leur émulation ou leur jalousie peuvent être utiles à l'état [3]. La question de savoir si le souverain doit exercer des fonctions judiciaires peut paraître facile à ceux qui admettent en principe que les rois ont été institués pour rendre justice. Mais ce n'est pas là sa théorie de l'origine des gouvernements; et après avoir exposé tous les arguments qui peuvent être allégués en faveur d'un monarque juge, les appuyant, selon sa coutume, de tous les précédents historiques, il décide qu'il ne convient point que le prince fasse lui-même l'application de la loi. Les raisons qu'il en donne sont assez hardies, et fondées sur une connaissance intime des vices des cours, connaissance dont il use ici largement [4].

En traitant du parti que le prince ou un bon citoyen doit prendre dans les factions civiles, Bodin entre d'abord dans de longs détails historiques sur les conspirations et les séditions; puis il arrive aux querelles de religion, et prétend qu'il ne doit pas être permis de raisonner sur les matières de foi. Quoi de plus impie, dit-il, que de souffrir que les lois éternelles de Dieu, qui devraient être gravées dans l'esprit des hommes avec la certitnde la plus parfaite, soient traînées sur le terrain de la discussion? Car il n'est pas de vérité logique si évidente que les hommes ne puissent attaquer par des arguments. Les principes de la religion ne reposent pas sur des arguments et des démonstrations, mais sur la foi seule; et quiconque essaie d'en établir la preuve par le raisonnement tend par cela même à saper tout l'édifice par la base. Bodin n'était sans doute pas de bonne foi lorsqu'il mettait en avant de pareils sophismes. Cependant, après avoir à dessein sacrifié ce coq à Esculape, il admet que, s'il existe plusieurs religions dans un état, le prince doit éviter les violences et la persé-

[1] C. 3.
[2] C. 4.
[3] C. 5.
[4] C. 6.

cution, la tendance naturelle de l'homme étant de donner son assentiment volontairement, mais jamais par force [1].

Le premier chapitre du cinquième livre, sur l'adaptation des gouvernements aux variétés de race et de climat, a excité plus d'attention que la plupart des autres, parce qu'on a supposé qu'il avait donné naissance à une théorie de Montesquieu. Le fait est que le principe général est plus ancien, mais il n'avait pas encore été aussi largement développé qu'il le fut par Bodin. Celui-ci paraît l'avoir senti lui-même. Jusqu'à présent, dit-il, personne n'a traité convenablement ce sujet important, et qu'on ne doit jamais perdre de vue : car si l'on oublie que les lois de la nature ne se plient pas au caprice des hommes, on court le risque de fonder des institutions qui ne conviennent point au peuple. Il examine alors les traits caractéristiques des nations du nord, du centre et du midi, sous le rapport des qualités physiques et morales. Il se trompe sur quelques points; mais, en somme, il fait preuve de jugement et de pénétration; ses vues ont de la portée, et sont habilement généralisées. Il conclut que la force corporelle domine vers les pôles, la puissance intellectuelle vers les tropiques, et que les peuples intermédiaires participent de l'une et de l'autre dans des proportions diverses. Cette observation n'est pas très juste : mais l'auteur se fonde principalement sur ce que les grandes armées sont descendues du nord, tandis que les arts et les sciences ont pris naissance dans le midi. Ce chapitre présente certainement de nombreux points de ressemblance avec Montesquieu; et, comme lui, mais avec plus de motifs d'excuse, Bodin accumule des faits inexacts. C'est la force qui a le plus d'empire sur les septentrionaux, la raison sur les habitants des régions moyennes ou tempérées, la superstition chez les méridionaux; c'est ainsi que l'astrologie, la magie et toutes les sciences mystérieuses sont venues des Chaldéens et des Égyptiens. D'un autre côté, les arts et inventions mécaniques fleurissent mieux dans les climats du nord, et les peuples du midi savent à peine les imiter, leur génie étant tout spéculatif; ils n'ont pas non plus autant d'industrie, de promptitude à juger ce qui doit être fait, ni de prudence mondaine. Les astres paraissent exercer quelque influence sur l'esprit des peuples : cependant on trouve sous les mêmes latitudes de grandes variétés de caractère; elles résultent de la configuration du sol et d'autres circonstances physiques.

[1] C. 7.

L'expérience nous apprend que les peuples du nord et les habitants des pays montagneux aiment en général la liberté; mais, ayant moins d'intelligence que de force, ils se soumettent volontiers aux plus sages d'entre eux. Il n'y a pas jusqu'aux vents qui n'aient quelque effet sur le caractère national. Mais la stérilité ou la fertilité du sol sont plus importantes : celle-ci produit l'indolence et la mollesse, tandis qu'un des effets d'un sol stérile est de chasser la population dans les villes, et de la forcer à chercher des ressources dans l'exercice des industries qui sont la base du commerce, comme on le voit par l'exemple d'Athènes et de Nuremberg, la première de ces villes pouvant être mise en contraste avec la Béotie.

Après avoir cité une masse de faits, pour lesquels il met le monde entier à contribution, Bodin en conclut qu'il ne faut pas seulement considérer le caractère général du climat comme affectant tout un pays, mais aussi les circonstances particulières dans lesquelles chaque canton peut se trouver placé ; qu'il faut examiner les effets qui peuvent être produits sur les dispositions des habitants par l'air, les eaux, les montagnes, les vallées, les vents habituels, aussi bien que ceux qui dépendent de la religion, des coutumes, de l'éducation, de la forme du gouvernement ; car on se tromperait souvent en concluant généralement pour tous les peuples qui vivent dans un même climat, puisque nous trouvons sous le même parallèle de latitude de notables différences dans le teint même et l'expression de la physionomie. Ce chapitre fournit d'abondantes preuves de cette étendue de vues et de cette patience de recherches qui distinguent Bodin de tous les écrivains politiques qui l'avaient précédé.

Dans le second chapitre, qui a pour objet d'examiner comment on peut éviter les révolutions qu'une excessive inégalité de biens tend à produire, Bodin s'élève contre l'idée du partage des propriétés, comme incompatible avec la société civile, et aussi contre l'abolition des dettes, parce qu'il ne saurait y avoir de justice là où les contrats ne sont pas considérés comme inviolables ; et il fait observer qu'il est absurde de croire qu'une répartition de toutes les propriétés soit un moyen de tranquillité. Il se prononce aussi contre toute mesure ayant pour but de restreindre le nombre des citoyens, si ce n'est par la colonisation. Par déférence pour l'autorité de la loi mosaïque, il se montre partisan d'un droit limité de primogéniture, mais il désapprouve les dispositions testamentaires, comme tendant à l'inégalité, et l'admission des femmes à

part égale dans les successions, de peur qu'on n'applique le même principe au mariage. Il voudrait l'abolition complète de l'usure pour empêcher la ruine des classes pauvres.

Les biens des condamnés doivent-ils être confisqués? Bodin, après avoir exposé les raisons pour et contre, penche pour un moyen terme, c'est de confisquer les biens acquis par le criminel lui-même, mais de laisser passer à sa postérité ceux qui viennent de ses ancêtres. Il s'exprime avec beaucoup de liberté au sujet des persécutions injustes, et il signale les dangers de la loi de confiscation [1]. Dans le chapitre suivant, qui est le quatrième du même livre, il traite des peines et des récompenses. La juste distribution des unes et des autres est une des bases essentielles de tous les états : beaucoup d'auteurs se sont occupés des peines, mais il en est peu qui aient discuté les récompenses, et c'est à celles-ci que s'arrête Bodin. Les triomphes, les statues, les remercîments publics, les charges de confiance et de commandement, sont les plus honorables; les exemptions de service ou de tribut, les priviléges et autres semblables, sont les plus profitables. Dans un gouvernement populaire, on est plus disposé à accorder celles-là que celles-ci : c'est le contraire dans une monarchie. Chez les Romains, l'éclat du triomphe rejaillissait sur la république elle-même. De nos jours, la vénalité de la noblesse et des charges publiques les rend moins honorables qu'elles ne devraient l'être. Ici encore, il s'exprime très librement sur la conduite du gouvernement en France et dans d'autres pays [2].

Il examine ensuite l'avantage des habitudes militaires pour une nation, et l'utilité des forteresses. Quelques uns ont pensé que ces dernières étaient une injure au courage du peuple, qu'elles étaient de peu de secours en cas d'invasion, qu'elles offraient des ressources aux tyrans et aux usurpateurs, et quelquefois à la rébellion. Bodin cependant penche en leur faveur, surtout pour celles qui sont situées sur la frontière du pays, et qu'il propose de concéder comme bénéfices féodaux, mais non pas héréditaires. Quant à l'entretien de l'esprit militaire dans le peuple, la question dépend de la forme du gouvernement : dans les états populaires, cet esprit est nécessaire; dans une aristocratie, peu sûr; dans les monarchies, il faut considérer la position de l'état par rapport à ses voisins. La capitale doit être forte dans une république, parce que son occupation entraîne fréquemment un chan-

[1] C. 3. [2] C. 4.

gement complet de gouvernement · mais dans ces mêmes états une citadelle est dangereuse. Il vaut mieux, comme en Angleterre, ne pas souffrir que de simples particuliers possèdent des châteaux forts, à moins que l'usage n'en soit tellement établi que ces châteaux ne puissent être démantelés sans danger pour l'état[1].

L'auteur s'occupe ensuite des traités de paix et d'alliance. Il indique, avec sa prolixité ordinaire, la différence qui existe entre les contrats de cette espèce, selon qu'ils sont établis sur des bases égales ou inégales. Il insiste avec force sur le maintien rigoureux de la bonne foi, et il blâme les jurisconsultes et les théologiens qui engagèrent le concile de Constance à manquer à sa promesse envers Jean Hus. Personne, s'écrie-t-il, n'a encore eu l'extrême impudence de soutenir qu'on a le droit de violer une promesse honnête; mais l'un allègue la mauvaise foi de l'ennemi; un autre, sa propre erreur; un troisième, le changement des circonstances, qui n'a pas permis de tenir la parole donnée; un quatrième, les suites désastreuses qui en résulteraient pour l'état. Mais il n'est pas d'excuse admissible, suivant lui, si ce n'est l'illégalité de la promesse, ou l'impossibilité de l'accomplir. Les engagements les plus difficiles à maintenir sont ceux entre les princes et leurs sujets : ils nécessitent en général la garantie d'autres états. La bonne foi cependant doit être respectée en pareil cas; et il blâme comme violation d'un engagement, mais sous une fausse impression du fait, l'exécution du duc d'York sous le règne de Henri VI; il ajoute qu'il aime mieux aller chercher ses exemples au dehors que de relever des faits domestiques, qu'il voudrait voir ensevelis dans un éternel oubli[2]. C'est sans doute une allusion à la Saint-Barthélemy.

Le premier chapitre du sixième livre a rapport à un cens périodique de la propriété, mesure qu'il recommande comme trop négligée. Il fait l'éloge de la censure des mœurs, telle qu'elle existait chez les Romains, et il pense qu'elle est surtout nécessaire lorsqu'il n'y a plus de coercition domestique. Cependant il ne voudrait pas donner de juridiction coercitive à ses censeurs, et il laisse clairement entrevoir sa répugnance pour une autorité semblable dans l'Église[3]. Il entame ensuite une discussion plus importante sur les revenus publics. Ils peuvent provenir de sept sources dif-

[1] C. 5.

[2] C. 6. *Externa libentiùs quàm domestica recordor, quæ utinam sempiternâ oblivione sepulta jacerent.*

[3] L. VI, C. I.

férentes : les domaines nationaux, la confiscation de propriétés ennemies, les dons faits par des puissances amies, les tributs des alliés dans la dépendance de l'état, le commerce étranger fait par le gouvernement, les droits sur les exportations et importations, et enfin les taxes levées directement sur le peuple. La première de ces sources de revenu est la plus sûre comme la plus honorable, et l'auteur appuie cette opinion d'une masse d'érudition ancienne et moderne, dans laquelle le principe français d'inaliénabilité est nécessairement mis en avant. La seconde est justifiée par les droits de la guerre et par la pratique des nations ; on a eu des exemples de la troisième, et la quatrième est très commune. Il est peu honorable à un prince de se faire négociant, et de profiter de la cinquième source de revenu : cependant les rois de Portugal ne l'ont pas dédaignée ; et la pernicieuse coutume de vendre les charges, qui existe en d'autres pays, semble rentrer dans cette catégorie. Les différentes taxes sur les marchandises, c'est-à-dire les droits de douane et autres impôts sur les objets de consommation, forment la sixième classe. Ici Bodin conseille d'alléger les droits d'entrée sur les articles dont le peuple ne peut guère se passer, mais de les faire peser sur les produits manufacturés, afin de forcer le peuple à cultiver lui-même ces industries.

Quant à la dernière source de revenu, celle qui s'obtient des impôts directs, on ne doit y recourir que lorsqu'il y a nécessité ; et comme on est d'ordinaire assez disposé à maintenir un impôt lorsque la nécessité qui y a donné lieu n'existe plus, il vaut mieux que le roi emprunte de l'argent à ses sujets que de leur imposer des taxes. L'auteur trace ensuite l'histoire de l'impôt en différents pays, et remarque, comme une circonstance particulière à la France, que le fardeau de l'impôt, dont la noblesse et le clergé sont affranchis, y pèse entièrement sur le peuple ; ce qui n'a lieu que chez les Français, où, comme César l'a dit avec raison, rien n'est plus méprisé que le peuple. Les impôts sur les objets de luxe, qui ne servent qu'à corrompre les hommes, sont les meilleurs de tous ; ceux-là sont bons encore qui frappent sur les procédures judiciaires, parce qu'ils tendent à empêcher les procès inutiles. L'emprunt à intérêt, ou par voie d'annuités, tel qu'il se pratique à Venise, est ruineux. Il paraîtrait donc que Bodin recommande les emprunts sans intérêts, c'est-à-dire les emprunts forcés. Le reste de ce chapitre est consacré à l'examen de la question du meilleur emploi du revenu public : l'auteur conseille d'examiner de près les

donations royales, et lorsqu'elles sont excessives, de les supprimer, au moins après la mort du roi régnant [1].

Bodin s'occupe ensuite des monnaies. Toute altération des monnaies, tout changement dans leur valeur, sont dangereux, en ce qu'ils affectent la sûreté des contrats, et qu'ils rendent la propriété de chacun incertaine. Il explique les différents modes d'alliage selon la métallurgie pratique, et, prenant pour principe que la valeur de l'or est à celle de l'argent dans la proportion constante de douze à un, il conseille de fabriquer des pièces de ces deux métaux ayant le même poids. L'alliage ne devrait pas excéder un vingt-quatrième, et la même règle devrait être observée pour la vaisselle plate. On trouvera réunis dans ce chapitre beaucoup de faits curieux dans l'histoire des monnaies [2].

Bodin expose ensuite d'une manière complète, et en apparence loyale, les avantages et les inconvénients de la démocratie aussi bien que de l'aristocratie ; puis, admettant que la monarchie aussi a quelques inconvénients, il soutient qu'ils sont tous bien moindres que dans les deux autres formes. Il ne faut pas perdre de vue qu'il ne reconnaît pas la possibilité d'un gouvernement mixte ; singulière erreur qui fausse nécessairement ses raisonnements dans ce chapitre ; mais on y trouve une foule d'excellentes observations sur la violence et l'ignorance des démocraties, que l'histoire lui avait permis d'apprécier à leur juste valeur [3]. Il indique comme la meilleure forme de gouvernement une monarchie réglée par l'ordre de succession agnatique, prétendant, contrairement à l'opinion de Hottoman, que c'est l'ordre qui a toujours été établi en France, et signalant les maux que l'absence d'une loi salique a produits dans d'autres pays [4].

Dans le chapitre qui forme la conclusion de l'ouvrage, Bodin s'étend, avec une certaine affectation de langage mathématique, sur ce qu'il appelle les proportions arithmétiques, géométriques et harmoniques, appliquées au régime politique. Comme tout cet étalage de mots paraît se réduire en substance à ceci, que tantôt les lois doivent être faites selon les circonstances et les conditions de différentes classes de la société, que tantôt elles doivent être égales pour tous, on pensera sans doute qu'il aurait aussi bien fait de ne pas s'embarrasser de cette philosophie, qu'il ne faisait toutefois qu'emprunter aux anciens, et qu'il trouva conforme à l'esprit des savants de son temps. Plusieurs questions

[1] C. 2.
[2] C. 3.
[3] C. 4.
[4] C. 5.

intéressantes de jurisprudence théorique, telles que celles des justes limites du pouvoir discrétionnaire des juges, sont incidemment traitées dans ce chapitre.

On peut voir, même par cette analyse imparfaite, dans laquelle nous n'avons pas donné à toutes les parties de l'ouvrage le développement qu'elles comportaient, et où nous avons dû supprimer une foule d'observations curieuses et judicieuses, on peut voir, disons-nous, que Bodin possédait un esprit éminemment philosophique, en même temps qu'une haute érudition historique et légale. Aucun écrivain avant lui n'avait traité la philosophie politique sur un plan aussi large, et n'avait déployé dans ce travail d'aussi vastes connaissances ; aucun peut-être n'avait fait preuve de plus d'originalité, d'indépendance et de hardiesse dans ses recherches. Deux hommes seulement peuvent lui être comparés, Aristote et Machiavel. Sans prétendre cependant que Bodin égalât le premier en finesse et en sagacité, on peut dire que l'expérience de deux mille ans, et les maximes de raison et de justice suggérées ou rectifiées par l'Évangile et ses ministres, par les philosophes de la Grèce et de Rome, et par la loi civile, lui donnaient des avantages dont son jugement et son talent lui permirent de tirer tout le parti possible. Quant à Machiavel, il a comparativement traité un si petit nombre des questions importantes en fait de théorie politique, et il a vu beaucoup de choses d'une manière si partiale, d'après l'expérience étroite des républiques italiennes, que, malgré toute la supériorité de son génie, et plus encore de son éloquence réelle, on ne saurait dire que l'étude de ses *Discours sur Tite-Live* soit plus utile que celle de la *République* de Bodin.

On a souvent répété, comme nous l'avons dit plus haut, que Montesquieu avait fait quelques emprunts à Bodin, notamment celui de la théorie de l'influence du climat. Mais si, ce qui n'est pas douteux, Montesquieu avait mis à profit la lecture de la *République*, comme font les esprits les plus féconds avec les productions d'autrui, il n'en doit rien perdre à nos yeux de son originalité réelle. Cependant la *République* et l'*Esprit des Lois* offrent entre eux plus de points de rapprochements que tous autres systèmes célèbres de politique. Bodin et Montesquieu sont, dans cette branche de la science, les plus grands philosophes de ceux qui ont autant lu, les plus savants de ceux qui ont autant pensé : tous deux fins, ingénieux, ayant peu d'égards pour l'autorité en matière d'opinion, mais la respectant dans le pouvoir établi, et

par suite vantant la source des eaux dont ils faisaient sentir l'amertume ; tous deux marchant en avant de leur siècle, mais l'un à une si grande distance que son génie n'enflamma pas l'esprit public, et ne put recevoir le tribut d'éloges auquel il avait droit ; l'autre plus heureux en ce qu'il fut le précurseur immédiat d'une génération qu'il entraîna, et qui lui prodigua l'hommage de son admiration ; tous deux versés dans l'histoire ancienne et du moyen âge, dans la jurisprudence romaine et le droit national ; tous deux justes, animés de l'amour du bien, comprenant le grand objet de la société civile, mais s'exprimant à cet égard avec une différence qui tient à celle de leurs temps ; tous deux séduits quelquefois par de fausses analogies, mais l'un plutôt par respect pour une philosophie erronée, l'autre par soif personnelle de louange et affectation d'originalité ; tous deux sachant bien que la base de la philosophie de l'homme est dans les annales de son existence passée, mais l'un enclin à entasser les témoignages historiques sans assez de discernement, et à accabler le lecteur sous leur nombre, au lieu de le convaincre ; l'autre visant aux inductions tirées d'une expérience choisie, mais par là même ayant quelquefois l'air d'établir des raisonnements généraux sur des prémisses particulières, ou bien éblouissant le lecteur par une preuve qui ne satisfait pas sa raison [1].

SECTION III.

JURISPRUDENCE.

Age d'or de la jurisprudence. — Cujas. — Autres juristes civils. — *Antitribonianus* d'Hottoman. — Droit des nations. — Franciscus a Victoria. — Balthazar Ayala. — Albericus Gentilis.

La dernière partie du XVIe siècle, appelée par Andrès l'âge d'or de la jurisprudence, produisit des hommes qui achevèrent ce

[1] Bien des lecteurs trouveront que je me suis trop appesanti sur la *République* de Bodin ; et peut-être devrais-je d'autant plus m'excuser que M. Lerminier, dans sa brillante et agréable *Introduction à l'Histoire générale du Droit* (Paris 1829), a traité avant moi ce même sujet. Je connaissais l'ouvrage de M. Lerminier ; mais cette circonstance était sortie de ma mémoire lorsque j'ai fait mon analyse, dans laquelle je n'ai pas emprunté une seule ligne à la sienne. D'ailleurs, les travaux de M. Lerminier ne sont pas tellement répandus en Angleterre qu'il soit inutile de rendre justice à un grand écrivain français du XVIe siècle.

Puisque j'ai nommé M. Lerminier, je demanderai si ce qui suit est une traduction fidèle du latin de Bodin : *Eò nos ipsa ratio deducit, imperia scilicet ac respublicas vi primùm coa-*

qu'Alciat et Augustin avaient commencé dans le cours de la génération précédente, en jetant la lumière et portant l'ordre dans ce sombre chaos que présentait à l'étudiant le droit romain, enveloppé dans ses propres obscurités et dans celles de ses premiers commentateurs. Cujas, le plus distingué de ces légistes, fut nommé vers 1555 professeur à Bourges, principal théâtre de ses succès, et qui était aussi la meilleure école de droit romain en France. Ses ouvrages, dont un grand nombre avaient été publiés séparément, furent recueillis en 1577, et font époque dans les annales de la jurisprudence. Le plus grand de tous les juristes civils suivit la voie qu'Alciat avait si heureusement ouverte, substituant à toutes les subtilités scolastiques d'interprétation une érudition générale qui rendit la science plus intelligible et en même temps plus attrayante. Quoique ses œuvres soient volumineuses, Cujas ne passe pas pour être diffus; un de ses grands mérites, dit-on, consiste au contraire dans l'art de donner des explications à la fois brèves et lucides. C'est ainsi que, dans les *Paratitla* sur le Digeste, petit livre qu'Hottoman, son rival et son ennemi, conseillait à son propre fils de porter toujours sur lui, on trouve une exposition sommaire, en fort bon latin, de chaque titre en ordre, mais avec très peu de matière additionnelle. On dit aussi qu'il pensait que les Institutes n'avaient besoin que de notes succinctes et claires, que ses admirateurs passionnés opposèrent plus tard aux commentaires célèbres, mais verbeux, de Vinnius.

Malgré cette concision, les œuvres de Cujas présentent une masse formidable. Et en effet le droit civil lui-même est en général écrit d'une manière très serrée, et a en même temps une telle étendue que le soin infatigable de Cujas à en éclaircir chaque partie ne pouvait se renfermer dans d'étroites limites. « Si « Cujas était venu plus tôt, pour me servir des expressions du plus « élégant de ses successeurs, il aurait tenu lieu de tous les autres « interprètes, car il ne nous laisse rien ignorer ni rien savoir « qu'il n'ait enseigné. Lui seul nous instruit sur tout, et ce qu'il « enseigne lui appartient toujours. Aussi, quoique le style savant « en matière de droit ait commencé avec Alciat nous l'appellerons « Cujacien [1]. » — « Les écrits de Cujas, dit Heineccius,

luisse, ETIAMSI AB HISTORIA DESERAMUR; *quamquam pleni sunt libri, plenæ leges, plena antiquitas.*—« En « établissant la théorie de l'origine des « sociétés, il déclare qu'il y persiste, « QUAND MÊME LES FAITS IRAIENT A L'ENCONTRE. » (*Hist. du Droit*, p. 62 et 67.)

[1] GRAVINA, *Origines Juris civilis*, p. 219.

« sont si volumineux que personne ne paraît devoir les lire tous : il « est cependant à remarquer, et c'est une circonstance qui lui est « particulière, que plus ses livres sont longs plus ils sont esti- « més. On n'y trouve rien de trivial, rien qui se puisse rencontrer « dans aucun autre livre : tout y est si bien choisi que le lecteur « n'éprouve aucune satiété ; et l'on reconnaît la vérité de ce qu'il « répondit à ses disciples, qui lui demandaient des commen- « taires plus développés : que ses cours étaient pour les igno- « rants, ses écrits pour les savants [1]. » Un écrivain plus moderne, Gennari, a donné un portrait plus complet, plus fini, de cet illustre légiste, qui paraîtrait avoir réuni tous les genres de mérite, sans aucun défaut [2]. Mais, sans prêter l'oreille aux ennemis que sa propre supériorité, ou la vivacité polémique de quelques discussions dans lesquelles il fut engagé, lui firent parmi les juristes de cette époque, on a remarqué depuis qu'on trouve dans ses écrits certaines opinions inconsistantes, que l'on a même méchamment recueillies, et dont on a fait des livres entiers ; et qu'il était trop enclin à abuser de la finesse de son esprit pour se livrer à des corrections conjecturales des textes, pratique dangereuse, comme l'observe avec raison Bynkershoek, lorsque le sort d'un procès peut quelquefois dépendre d'une simple particule [3].

Telle était la renommée de Cujas que, dans les écoles publiques d'Allemagne, lorsqu'on prononçait son nom, chacun ôtait son chapeau [4]. Les attaques continuelles de ses contemporains, non seulement de ceux de la vieille école d'Accurse, entre lesquels se faisait remarquer Albericus Gentilis, mais de ceux aussi qui,

[1] *Heineccii Opera*, XIV, 203. Il préfère les *Observationes atque Emendationes* de Cujas à tous ses autres ouvrages. Elles se composent de vingt-huit livres, publiés à intervalles, à partir de l'année 1556. Elles devaient en avoir quarante.

[2] *Respublica Jurisconsultorum*, p. 237. *Intactum in jurisprudentià reliquit nihil, et quæ scribit, non tàm ex aliis excerpta quàm à se inventa, sanè fatentur omnes; ità omnia suo loco posita, non nimis protracta, quæ nauseam creant, non arctè ac jejunè tractata, quæ explicationis paullò diffusioris pariunt desiderium. Candidà perspicuitate brevis, elegans sub amabili simplicitate, cautè eruditus, quantùm patitur occasio, ubiquè docens, ne aliquà parte arguatur otiosus, tàm nihil habet inane, nihil inconditum, nihil curtum, nihil claudicans, nihil redundans; amœnus in Observationibus, subtilis in tractibus, uber ac planus in Commentariis, generosus in refellendis objectis, accuratus in confingendis notis, in Paratitlis brevis ac succi plenus, rectus prudensque in Consultationibus.*

[3] Heinecc., XIV, 209 ; Gennari, p. 199.

[4] Gennari, p. 246; *Biogr. univ.*

comme Cujas lui-même, avaient été élevés dans les principes d'Alciat, n'affaiblirent pas cette honnête admiration que Cujas inspirait à tous ceux qui s'instruisaient par ses écrits [1]. Mais il ne faut pas chercher précisément en Cujas ce que nous appelons aujourd'hui un grand homme de loi. Il rejetait avec mépris toute expérience moderne du barreau, déclarant qu'il avait perdu sa jeunesse dans ces études. Nous avons, il est vrai, cinquante de ses consultations, qui paraissent se rapporter à des causes réelles. Mais, en général, Gravina fait observer que Cujas et les plus grands de ses disciples « ne sont que des ministres de la jurisprudence ancienne, qui daignent à peine s'occuper des questions « qui surgissent de la pratique moderne. Aussi, tandis que les « vieux juristes de l'école de Bartole, quelque défectueuses que « soient leurs explications des lois romaines, en font cependant « une application judicieuse aux cas nouveaux, ces excellents interprètes font à peine attention à tout ce qui est moderne, et « laissent aux autres tout l'honneur de donner de bons avis et de « rendre des décisions conformes à la justice. » Il conseille donc à l'étudiant qui a déjà puisé à l'école de Cujas les élements du droit romain dans toute leur pureté, de ne pas négliger les interprétations d'Accurse dans les passages obscurs; et surtout d'avoir recours à Bartole et à ses disciples pour les arguments, les autorités, et les développements que réclament les questions ordinaires du barreau [2].

A quelques degrés au-dessous de Cujas, mais dans un rang encore honorable, nous trouvons, parmi les grands légistes français de cette époque, Duaren, aussi dévoué que Cujas à l'étude de l'antiquité, mais différant de lui en ce qu'il considérait la pratique du barreau comme nécessaire pour former un jurisconsulte accompli [3]; Govea, Portugais de naissance, mais fixé en France, à qui certains critiques ont prétendu reconnaître un talent supérieur même à celui de Cujas, et de qui l'on a dit qu'il était le seul juriste qui aurait dû écrire davantage [4]; Brisson, homme d'une érudition variée, qui, dans les troubles de Paris, fut la malheureuse victime de son impuissante ambition; Baudouin, par-

[1] HEINECCIUS, *ibid.*; GENNARI, p. 242.

[2] GRAVINA, p. 222, 230.

[3] *Duarenus... sine forensis exercitationis præsidio nec satis percipi, nec rectè commodèque doceri jus civile existimat.* (GENNARI, p. 179.)

[4] *Goveanus... vir de quo uno desideretur plura scripsisse, de cæteris verò pauciora.... quia felix ingenio, naturæ viribus tantùm confideret, ut diligentiæ laudem sibi non necessariam, minùs etiam honorificam putare videatur.* (GENNARI, p. 281.)

tisan énergique de la réunion de l'étude de l'histoire ancienne à celle du droit; Godefroi, dont le *Corpus Juris Civilis* fait époque en jurisprudence, ayant été universellement adopté comme ouvrage classique; et Connan, qui du moins est fréquemment cité par les principaux écrivains sur le droit naturel et international. L'Allemagne eut Gifanius.

Ces « ministres de la jurisprudence ancienne » semblaient n'avoir d'autre mission, d'autre objet, que de reproduire et déployer les beaux travaux des anciens maîtres dans leur pureté primitive. Ulpien et Papinien étaient pour eux ce qu'étaient pour une autre classe d'adorateurs Aristote et saint Thomas d'Aquin. Mais les juristes de l'époque de Sévère ne sont venus jusqu'à nous que par une compilation faite du temps de Justinien; et Alciat lui-même avait commencé à signaler les interpolations de Tribonien, et la corruption qui, par ignorance ou à dessein, avait pénétré dans le vaste réservoir des Pandectes. Augustin, Cujas, et d'autres jurisconsultes français de l'école de Bourges, marchèrent dans cette même voie, et s'appliquèrent à purger le texte non seulement des fautes introduites par la négligence des copistes, travail nécessaire et difficile, mais aussi de celles qui provenaient de la présomption du législateur lui-même, ou des personnes employées par lui. Cette manière de procéder souleva une violente opposition, à la tête de laquelle se mirent quelques uns des principaux juristes français, jaloux de la renommée de Cujas. Mais tandis qu'ils prétendaient préserver le texte orthodoxe des innovations de son illustre interprète, une troisième secte surgissait, beaucoup plus hardie que les deux autres, et qui s'attaquait à la loi même. Les écrivains les plus avancés de ce dernier parti étaient Favre et Hottoman.

Antoine Favre ou Faber, jurisconsulte de Savoie, qui fut appelé en 1610 à la présidence de la cour de Chambéri, acquit sa réputation dans le XVI[e] siècle. Il déclara la guerre à tout le corps des commentateurs, et prétendit même que la loi civile était tellement mutilée et corrompue, tellement inapplicable aux temps modernes, qu'il eût mieux valu la mettre tout-à-fait de côté. Gennari dit que Favre aurait été le plus grand des légistes s'il avait moins visé à le paraître [1] : mais sa témérité et son assurance affaiblirent l'effet de ses talents. Son esprit ardent ne s'effrayait pas des difficultés : personne n'avait de vues plus larges en jurispru-

[1] P. 97.

dence; mais on lui reproche d'avoir souvent, dans ses interprétations, présenté les lois plutôt telles qu'elles auraient dû être que telles qu'elles étaient. L'amour du paradoxe est chez lui un grand défaut, mais plus excusable peut-être que les attaques qu'il dirige continuellement contre son propre maître Cujas, comme s'il avait pensé que l'honneur de réformer la jurisprudence eût dû être réservé à lui seul [1].

La production la plus célèbre de ce parti est l'*Antitribonianus* d'Hottoman. Ce livre fut écrit en 1567; et, bien qu'il n'ait été publié en français qu'en 1609, et dans l'original qu'en 1647, il n'en paraît pas moins appartenir au XVIe siècle. L'auteur commence par reconnaître le mérite des Romains en matière de jurisprudence; mais il prétend qu'on ne doit pas confondre la compilation de Justinien avec le droit romain. Il divise ses recherches en deux questions : 1°. L'étude de ces lois est-elle utile en France? 2°. En quoi sont-elles défectueuses? Il fait observer, en passant, que ces lois contiennent fort peu de choses instructives sur l'histoire et les antiquités romaines, en sorte qu'on les trouve rarement citées dans les livres qui traitent de ces matières. Il examine ensuite certaines parties du droit civil, et fait voir qu'une multitude de doctrines sont aujourd'hui surannées, telles que l'état de servitude, le droit d'adoption, les cérémonies du mariage, la loi particulière sur la tutelle, tandis que ces mêmes lois ne nous sont d'aucun secours pour des cas qui se présentent journellement. Il signale les distinctions oiseuses entre les choses *mancipi* et *non mancipi*, entre le *dominium quiritarium* et *bonitarium*; les modes d'acquérir la propriété par mancipation, *cessio in jure*, *usucapio*, et autres semblables; les doctrines inutiles sur les fidéicommis et le *jus accrescendi*. Il insiste sur la folie de conserver dans les contrats et dans les procédures judiciaires un formulaire suranné, dont on ne peut s'écarter d'une syllabe sans s'exposer à perdre son procès. En dernière analyse, il soutient que nous ne possédons pas la vingtième partie de la loi romaine, et qu'il n'y a pas un dixième de ce que nous possédons qui puisse être de la moindre utilité. Dans la seconde partie de son livre, Hottoman attaque Tribonien

[1] HEINECCIUS, p. 236. « Fabre, dit « Ferrière, cité par Terrasson (*Hist. de* « *la Jurisprudence*), est celui des ju- « risconsultes modernes qui a porté le « plus loin les idées sur le droit. C'étoit « un esprit vaste qui ne se rebutoit pas « des plus grandes difficultés. Mais on « l'accuse avec raison d'avoir décidé un « peu trop hardiment contre les opi- « nions communes, et de s'être donné « souvent trop de liberté de retrancher « ou d'ajouter dans les loix. » (Voir aussi l'art. FAVRE, dans la *Biographie universelle*.)

lui-même, pour avoir supprimé les ouvrages originaux de grands légistes, pour avoir écrit dans un style barbare, pour avoir sans cesse mutilé, transposé et interpolé les passages qu'il intercale dans son ouvrage, en telle sorte qu'on ne peut trouver ni liaison ni ensemble dans ces fragments de matériaux, et qu'il est impossible de les restaurer. Le mal a été augmenté par cette tourbe de commentateurs et d'interprètes qui se sont succédé depuis le XIIe siècle; les plus modernes, qui ont en même temps fait preuve d'une plus grande érudition, s'accordant rarement dans leurs corrections conjecturales du texte, lequel encore varie souvent selon les manuscrits, de manière à donner lieu à des disputes sans fin. Il finit par conseiller de former une commission de jurisconsultes et d'avocats, laquelle serait chargée de rédiger un bon code de lois : elle prendrait tout ce qu'il y a de bon dans le système romain, y ajouterait les choses utiles qu'on peut puiser à d'autres sources, et rédigerait le tout dans un style simple, sans trop de subtilité, et ayant surtout égard aux principes de l'équité. Il pense qu'une année ou deux suffiraient pour apprendre ce code, et que l'instruction se compléterait ensuite, comme à Rome, par la pratique du barreau.

Ces opinions d'Hottoman, si raisonnables en elles-mêmes quant à l'inapplicabilité d'une grande portion du droit romain à l'état actuel de la société, cadraient avec les préjugés de beaucoup de jurisconsultes français. Le droit romain avait en effet à lutter contre un système déjà reçu, les coutumes féodales, qui avaient régi la plus grande partie du royaume; et ce parti acquit une telle prépondérance qu'il fut fait défense à l'université de Paris, par l'ordonnance de Blois de 1579, de donner des cours ou de conférer des degrés en droit civil. On n'eut pas tout-à-fait égard à cette ordonnance : les cours en question ne furent néanmoins rétablis qu'un siècle après dans l'université, par suite de l'incertitude qui était, dit-on, le résultat de cette négligence du droit civil.

La France devait alors à ses jurisconsultes une haute supériorité. Cependant l'Italie ne manquait pas d'hommes jadis célèbres, mais que nous n'avons pas le temps d'énumérer. L'un d'eux, Turamini, professeur à Ferrare, bien qu'on ne trouve son nom ni dans Tiraboschi ni dans Gravina, paraît avoir eu, sur les rapports qui devraient exister entre les lois positives et les lois naturelles, ainsi que sur leurs provinces respectives, des idées plus lumineuses qu'on n'en trouve communément chez les grands juristes de cette génération. Son commentaire sur le titre *De Legibus*, du premier livre des Pandectes, lui fournit l'occasion

d'entrer dans des développements philosophiques. On trouvera dans Corniani une notice sur ses écrits [1].

Le droit canon, quoiqu'il ne fût rien moins que stérile, si l'on considère la quantité de ses produits, n'a pas mérité d'arrêter notre attention. On l'étudiait conjointement avec le droit romain, auquel il empruntait beaucoup de ses principes et de ses règles de procédure : mais cette imitation n'était point servile; elle était d'ailleurs subordonnée aux modifications qui devaient nécessairement résulter de l'indépendance des tribunaux ecclésiastiques et de la nature différente des autorités canoniques. Covarruvias et d'autres Espagnols furent les canonistes les plus éminents : l'Espagne se distinguait dans cette branche de jurisprudence.

Ce qu'il importe davantage d'observer, c'est que nous voyons jeter à cette époque les bases de la grande science du droit international, l'autorité décisive dans les questions de droit entre états indépendants. Tout ce qui avait été jusqu'alors écrit sur ce sujet reposait trop exclusivement sur le casuisme théologique, sur les analogies tirées du droit positif et local, sur l'usage irrégulier des nations, enfin sur les précédents des armes plutôt que sur ceux de la raison. La loi féciale, qui règle les droits des ambassadeurs, était celle qui avait été le plus respectée. Par degrés, le code coutumier de l'Europe, dans les questions militaires et maritimes, et dans quelques autres auxquelles aucun état ne pouvait appliquer sa jurisprudence particulière avec espoir de réciprocité, ce code, disons-nous, commença à s'administrer, sinon d'après des principes solides, du moins avec quelque uniformité. Les juristes civils, familiers avec un système plus largement répandu, et dont l'équité était plus généralement reconnue que celle de tout autre système, se chargèrent de la décision de tous ces cas. Si le progrès des relations internationales, et, l'on peut ajouter, la fréquence des guerres aux XV[e] et XVI[e] siècles, ne créèrent pas tout à coup une loi commune, ils prouvèrent du moins combien elle était nécessaire. On s'aperçut que la guerre même avait ses règles, et cela dans l'intérêt même des parties belligérantes : un ennemi eut désormais ses droits; l'étude de l'histoire ancienne fournit, en fait de magnanimité et de justice, des précédents qui faisaient honte aux exemples plus récemment donnés dans la chrétienté; l'esprit de l'Évangile ne pouvait être entièrement étouffé, au moins en théorie; la rigueur du casuisme fut appliquée aux devoirs des

[1] T. VI, p. 197.

souverains; et peut-être le scandale donné par les écrits de Machiavel contribua-t-il à donner au droit public un plus haut caractère de moralité.

Avant d'en venir aux ouvrages qui appartiennent exclusivement à cette sorte de jurisprudence, nous pouvons en mentionner un qui la rattache au casuisme théologique. Les *Relectiones Theologicæ* de François a Victoria, professeur à Salamanque, dont Nicolas Antonio et beaucoup d'autres écrivains espagnols font le plus grand éloge, comme ayant été le restaurateur des études théologiques dans leur pays, sont un livre fort rare, quoiqu'il ait eu au moins quatre éditions. On a supposé que Grotius en avait fait usage dans son grand ouvrage; mais quelques uns de ceux qui, postérieurement à Grotius, ont fait mention des écrits de Victoria sur ce sujet expriment leur regret de ce qu'on ne les trouve plus. Dupin, cependant, a rendu un compte sommaire des *Relectiones*, et il en existe au moins deux exemplaires en Angleterre, un dans la bibliothèque Bodléienne, et un autre dans celle du docteur Williams de Redcross-street. L'édition dont je me suis servi est de Venise, 1626 : c'est probablement la dernière. L'ouvrage fut publié pour la première fois à Lyon en 1557, puis à Salamanque en 1565, et encore à Lyon en 1587; mais il était devenu rare avant d'être réimprimé à Venise[1]. Il se compose de treize dissertations sur différents sujets qui se rattachent jusqu'à un certain point à la théologie, du moins par la manière dont l'auteur les traite. La cinquième, *De Indis*, et la sixième, *De Jure Belli*, sont les plus importantes.

La troisième est intitulée *De Potesta e civili*. L'auteur y fait dériver le gouvernement et la monarchie de l'institution divine; et il maintient que, de même que la majorité d'une nation peut choisir un roi, à qui la minorité est tenue d'obéir, de même la majorité des chrétiens peut engager la minorité par le choix d'un monarque universel. Dans le chapitre qui concerne les Indiens, il soutient avec force le droit naturel de ces peuples à l'entière disposition de leur propriété, ainsi qu'à l'exercice de la souverai-

[1] Je donne ceci sur l'autorité de l'édition de Venise. Cependant Nicolas Antonio fait mention d'une édition publiée à Ingolstadt en 1580, et d'une autre à Anvers, en 1604. Il ne parle point de celles de 1587 et de 1626. Il dit aussi que les *Relectiones* sont au nombre de douze. Il est possible qu'il n'eût jamais vu le livre; mais il ne fait pas allusion à sa rareté. Morhof, qui l'appelle *Prælectiones*, indique les deux éditions de Lyon, et celles d'Ingolstadt et d'Anvers. Brunet, Watts, et la *Biographie universelle*, ne disent pas un mot de Victoria.

neté, et repousse les allégations fondées sur leur infidélité ou leurs vices. Il traite cette question méthodiquement, à la manière scolastique, en présentant les arguments de part et d'autre. Il nie que l'empereur, ou le pape, soit seigneur du monde entier, et que le pape ait aucun pouvoir sur les Barbares des Indes ou autres infidèles. Quant au droit de souveraineté du roi d'Espagne sur ces peuples, il l'établit, du mieux qu'il peut, sur le refus de la permission de faire le commerce, refus qu'il considère comme une juste cause de guerre, et sur les cessions à lui faites par des alliés parmi les puissances du pays. Dans la sixième dissertation, sur le droit de guerre, il parcourt la plupart des questions principales qui ont été discutées plus tard par Albericus Gentilis et Grotius. Cette partie de l'ouvrage est extrêmement condensée, puisqu'elle contient soixante sections en vingt-huit pages : l'auteur y traite le droit général de guerre, la différence entre la guerre publique et les représailles, les causes de guerre justes et injustes, ses véritables fins, le droit qu'ont les sujets d'en examiner les motifs, et beaucoup d'autres questions du même genre. Il établit qu'une guerre ne peut être juste de part et d'autre, si ce n'est par cause d'ignorance ; et aussi, que les sujets ne doivent pas servir leur prince dans une guerre qu'ils regardent comme injuste. Grotius a adopté ces deux principes. Toute cette dissertation, de même que celle sur les Indiens, respire un noble esprit de justice et d'humanité, qu'on rencontre assez généralement chez les théologiens espagnols. Dominique Soto, inflexible champion du droit, avait déjà soutenu de son autorité le généreux enthousiasme de Las Casas.

Mais le premier livre, du moins à ma connaissance, où l'usage des nations dans la conduite de la guerre ait été systématiquement ramené à des règles légitimes est un traité de Balthasar Ayala, juge-avocat à l'armée espagnole dans les Pays-Bas, sous le prince de Parme, à qui l'ouvrage est dédié. Cette dédicace porte la date de 1581, et l'on dit que la première édition parut l'année suivante. Je n'ai vu que celle de 1597, et je crains que toutes les éditions ne soient fort rares. Par ce motif, et comme ce livre aborde un sujet important, je donne en note les titres des chapitres[1]. On verra que le second livre d'Ayala traite plutôt de

[1] *Balt. Ayalæ, J. C. et exercitûs regii apud Belgas supremi juridici, de Jure et Officiis bellicis et Disciplinâ militari, libri tres.* (Anvers, 1597, in-12, pp. 405.)

Lib. I.

C. 1. *De Ratione belli indicendi, aliisque Cæremoniis bellicis.*

2. *De Bello justo.*

politique et de stratégie que du droit des nations, et que le troisième est entièrement relatif à ce que nous appelons la loi martiale. Mais dans le premier, il cherche à établir les grands principes de la morale publique; et Grotius, qui, du reste, renvoie à Ayala avec éloges, se trompe assurément lorsqu'il dit qu'il n'a pas touché aux causes de justice et d'injustice dans la guerre [1]. Son second chapitre, qui se compose de trente-quatre pages, roule sur ce sujet; et si l'auteur n'approfondit pas autant la matière, s'il ne restreint pas autant que Grotius le droit d'hostilité, il a du

3. *De Duello, sive singulari certamine.*
4. *De Pignerationibus, quas vulgò represalias vocant.*
5. *De bello Captis et Jure Postliminii.*
6. *De Fide hosti servandâ.*
7. *De Fœderibus et Induciis.*
8. *De Insidiis et Fraude hostili.*
9. *De Jure Legatorum.*

Lib. II.

1. *De Officiis bellicis.*
2. *De Imperatore vel Duce exercitûs.*
3. *Unum, non plures, exercitui præfici debere.*
4. *Utrum lenitate et benevolentiâ, an severitate et sævitiâ plùs proficiet imperator.*
5. *Temporum rationem præcipuè in bello habendam.*
6. *Contentiosas et lentas de rebus bellicis deliberationes admodùm noxias esse.*
7. *Dum res sunt integræ, ne minimum quidem regi vel reipublicæ de majestate suâ concedendum esse; et errare eos qui arrogantiam hostium modestiâ et patientiâ vinci posse existimant.*
8. *An præstet bellum domi excipere, an verò in hostilem agrum inferre.*
9. *An præstet initio prælii magno clamore et concitato cursu in hostes pergere, an verò loco manere.*
10. *Non esse consilii invicem infensos civilibus dissensionibus hostes solâ discordiâ fretum invadere.*
11. *Necessitatem pugnandi magno studio imponendam esse militibus et hostibus remittendam.*
12. *In victoriâ potissimùm de pace cogitandum.*
13. *Devictis hostibus quâ potissimùm ratione perpetuâ pace quieti obtineri possint* [sic].

Lib. III.

C. 1. *De Disciplinâ militari.*
2. *De Officio Legati et aliorum qui militibus præsunt.*
3. *De Metatoribus sive mensoribus.*
4. *De Militibus et qui militare possunt.*
5. *De Sacramento militari.*
6. *De Missione.*
7. *De Privilegiis militum.*
8. *De Judiciis militaribus.*
9. *De Pœnis militum.*
10. *De Contumacibus et ducum dicto non parentibus.*
11. *De Emansoribus.*
12. *De Desertoribus.*
13. *De Transfugis et Proditoribus.*
14. *De Seditiosis.*
15. *De iis qui in acie loco cedunt aut victi se dedunt.*
16. *De iis qui arma alienant vel amittunt.*
17. *De iis qui excubias deserunt vel minùs rectè agunt.*
18. *De eo qui arcem vel oppidum cujus præsidio impositus est amittit vel hostibus dedit.*
19. *De Furtis et aliis delictis militaribus.*
20. *De Præmiis militum.*

[1] *Causas undè bellum justum aut injustum dicitur Ayala non tetigit.* (*De Jure B. et P.*, Prolegom., §. 38.)

moins le mérite de poser le principe général sans subtilité ni équivoque. Ayala nie positivement, avec Victoria, le droit de faire la guerre aux infidèles, même avec l'autorisation du pape, sur le simple motif de religion : car leur infidélité ne les prive pas de leur droit de domination; et cette souveraineté sur la terre n'a pas été donnée dans l'origine aux fidèles seulement, mais à toutes les créatures raisonnables. Et Covarruvias a prouvé, dit-il, que telle était aussi l'opinion de la majorité des docteurs [1]. Ayala prodigue les exemples tirés de l'histoire ancienne et les autorités empruntées aux juristes.

Vient ensuite dans l'ordre chronologique un traité d'Albericus Gentilis, *De Legationibus*, publié en 1583. Gentilis était un protestant italien qui, par la protection du comte de Leicester, obtint en 1582 la chaire de droit civil à Oxford. Ses écrits sur la jurisprudence romaine sont nombreux, mais ne sont pas fort estimés. L'ouvrage dont il est ici question, sur le droit des ambassades, est dédié à sir Philip Sydney, qui fut le patron de tant d'étrangers distingués. Le premier livre contient l'explication des différentes espèces d'ambassades et des cérémonies qui s'y rattachaient autrefois. Le but de l'auteur, ainsi qu'il le déclare, est de relever l'importance et la sainteté des ambassadeurs, en exposant l'usage des anciens temps. Dans le second livre, il entre plus avant dans leurs droits particuliers. Les envoyés des rebelles et des pirates ne sont pas protégés. Mais la différence de religion n'ôte pas le droit d'envoyer des ambassadeurs. L'auteur pense que les actions civiles contre des ministres publics peuvent être portées devant les tribunaux ordinaires. Quant à la question délicate de la juridiction criminelle de ces tribunaux sur des ambassadeurs qui conspirent contre la vie du souverain, Gentilis prétend qu'on ne peut que les renvoyer du pays, comme fit Élisabeth à l'égard de l'ambassadeur d'Espagne. Le droit civil, selon lui, ne peut pas faire autorité concluante dans le cas des ambassadeurs, qui relèvent du droit des nations, lequel diffère de l'autre en beaucoup de points. Ce second livre est le plus intéressant, car le troisième traite principalement des qualités requises pour faire un bon ambassadeur. Les exemples de l'auteur sont plus souvent pris dans l'histoire ancienne que dans l'histoire moderne.

[1] *Bellum adversùs infideles ex eo solùm quòd infideles sunt, ne quidem auctoritate imperatoris vel summi pontificis indici potest; infidelitas enim non privat infideles dominio quod habent jure gentium; nam non fidelibus tantùm rerum dominia, sed omni rationabili creaturæ data sunt.... Et hæc sententia plerisque probatur, ut ostendit Covarruvias.*

Un ouvrage plus remarquable d'Albericus Gentilis est son traité *De Jure Belli*, publié pour la première fois à Lyon, 1589. Grotius reconnaît avoir des obligations à Gentilis, ainsi qu'à Ayala, mais surtout au premier. Et, en effet, si l'on veut acquérir la preuve que cet écrivain, comparativement obscur, a été de quelque utilité au grand fondateur de la jurisprudence internationale (car c'est ainsi qu'on le considère), ne fût-ce que pour la disposition de son sujet, il suffit de jeter les yeux sur les titres de ses chapitres, qui se suivent dans un ordre presque parallèle à ceux des premier et troisième livres de Grotius [1]. Ils

[1] Lib. I.

C. 1. *De Jure Gentium bellico.*
2. *Belli Definitio.*
3. *Principes bellum gerunt.*
4. *Latrones bellum non gerunt.*
5. *Bella justè geruntur.*
6. *Bellum justè geri utrinquè.*
7. *De Caussis Bellorum.*
8. *De Caussis divinis belli faciendi.*
9. *An Bellum justum sit pro religione.*
10. *Si Princeps religionem bello apud suos justè tuetur.*
11. *An Subditi bellent contra principem ex caussâ religionis.*
12. *Utrùm sint Caussæ naturales belli faciendi.*
13. *De necessariâ Defensione.*
14. *De utili Defensione.*
15. *De honestâ Defensione.*
16. *De subditis alienis contra dominum defendendis.*
17. *Qui bellum necessariè inferunt.*
18. *Qui utiliter bellum inferunt.*
19. *De naturalibus Caussis belli inferendi.*
20. *De humanis Caussis belli inferendi.*
21. *De Malefactis Privatorum.*
22. *De vetustis Caussis non excitandis.*
23. *De Regnorum Eversionibus.*
24. *Si in posteros movetur bellum.*
25. *De honestâ Caussâ belli inferendi.*

Lib. II.

C. 1. *De Bello indicendo.*
2. *Si quandò Bellum non indicitur.*
3. *De Dolo et Stratagematis.*
4. *De Dolo verborum.*
5. *De Mendaciis.*
6. *De Veneficiis.*
7. *De Armis et mentitis armis.*
8. *De Scævolâ, Judithâ et similibus.*
9. *De Zopiro et aliis transfugis.*
10. *De Pactis ducum.*
11. *De Pactis militum.*
12. *De Induciis.*
13. *Quandò contra inducias fiat.*
14. *De Salvo Conductu.*
15. *De Permutationibus et Liberationibus.*
16. *De Captivis, et non necandis.*
17. *De his qui se hosti tradunt.*
18. *In deditos et captos sæviri.*
19. *De Obsidibus.*
20. *De Supplicibus.*
21. *De Pueris et Fœminis.*
22. *De Agricolis, Mercatoribus, Peregrinis, aliis similibus.*
23. *De Vastitate et Incendiis.*
24. *De cæsis sepeliendis.*

Lib. III.

C. 1. *De Belli fine et Pace.*
2. *De Ultione victoris.*
3. *De Sumptibus et Damnis belli.*
4. *Tributis et agris multari victos.*
5. *Victoris acquisitio universalis.*
6. *Victos ornamentis spoliari.*
7. *Urbes diripi, dirui.*
8. *De Ducibus hostium captis.*
9. *De Servis.*
10. *De Statu mutando.*
11. *De Religionis aliarumque rerum mutatione.*

embrassent, comme on peut le voir, tout ce qui concerne la foi publique, et les droits de la guerre et de la victoire. Mais je doute qu'après tout les obligations que Grotius a pu avoir à Gentilis soient aussi étendues qu'on l'a quelquefois donné à entendre. Grotius, autant que j'ai pu en juger par la comparaison partielle que j'ai faite de ces deux écrivains, n'emprunte pas beaucoup de citations à Gentilis, bien qu'il n'ait pu se dispenser de produire quelquefois les mêmes exemples historiques. On trouvera aussi, dans presque tous les chapitres, qu'il approfondit davantage la matière, qu'il raisonne beaucoup plus d'après les principes de la morale, qu'il s'appuie moins sur l'autorité des précédents, en un mot qu'il est un philosophe là où l'autre n'est qu'un compilateur.

Il est probable que beaucoup de choses qui se rattachent aux questions de droit international sont enfouies dans les écrits des juristes Baldus, Covarruvias, Vasquez, surtout dans ces deux derniers, qui paraissent avoir combiné la science du casuisme avec celle du droit civil. Gentilis, et même Grotius, y renvoient fréquemment : Gentilis, qui, ainsi que nous l'avons dit, n'est pas un grand philosophe, paraît avoir puisé à cette source quelques uns de ses principes généraux. Il est honorable pour ces hommes, comme il le fut pour Soto, pour Victoria et pour Ayala, d'avoir défendu avec énergie les maximes de la justice politique.

12. *Si Utile cum Honesto pugnet*
13. *De Pace futurâ constituendâ.*
14. *De Jure conveniendi.*
15. *De quibus cavetur in Fœderibus et in Duello.*
16. *De Legibus et Libertate.*
17. *De Agris et Postliminio.*
18. *De Amicitiâ et Societate*
19. *Si fœdus rectè contrahitur cum diversæ religionis hominibus.*
20. *De Armis et Classibus.*
21. *De Arcibus et Præsidiis.*
22. *Si Successores fœderatorum tenentur.*
23. *De Ratihabitione, Privatis, Piratis, Exulibus, Adhærentibus.*
24. *Quandò Fœdus violatur.*

CHAPITRE V.

DE LA POÉSIE, DE 1550 A 1600.

SECTION PREMIÈRE.

POÉSIE ITALIENNE.

Caractère des poètes italiens de cette époque. — Énumération de quelques uns des meilleurs. — Bernardino Rota. — Gaspara Stampa. — Bernardo Tasso. — *Jérusalem délivrée* de Torquato Tasso.

L'ÉCOLE de Pétrarque, relevée par Bembo, dominait en Italie au commencement de cette époque. Il faudrait l'usage d'une bibliothéque spéciale et un énorme loisir pour lire les volumes originaux que remplissent les innombrables sonnets de la race immense et féconde des poètes italiens du XVIe siècle. Crescimbeni en a nommé jusqu'à six cent soixante-un. On ne peut donc guère en juger que par des recueils choisis, dont les auteurs n'ont peut-être pas rendu justice à chacun de ces poètes, mais qui doivent du moins nous donner une idée exacte du style général de la poésie. La majeure partie de ces poètes ne sont que de faibles copistes de Pétrarque. Dans la plupart même de ceux qui ont été préférés, on retrouve sans cesse une intensité affectée de passion, une répétition monotone de métaphores banales, d'hyperboles dégénérées en lieux communs, d'allusions mythologiques dont le pédantisme n'est pas racheté par l'attrait de la nouveauté. Mais en observant combien il leur manque généralement de ces qualités essentielles qui constituent la poésie, nous courrions le risque d'oublier qu'il y a aussi quelque mérite dans le choix des expressions, dans l'harmonie du style, dans l'art de surmonter les difficultés de la versification, et que les Italiens sont les seuls juges compétents de ce genre de mérite. Nous respecterons donc l'autorité des critiques italiens, en tenant compte toutefois de leurs préventions nationales, et de cette disposition du goût qui résulte de l'habitude d'admirer un style très artificiel.

On devrait peut-être s'abstenir de lire de suite un certain nombre de ces compositions. Chaque sonnet a son unité propre; et il ne serait pas juste de lui faire le reproche d'être ennuyeux

ou monotone, parce que la même facture de vers, ou la même pensée générale, peut se rencontrer dans une autre production également indépendante. A la prendre même dans son ensemble, on peut considérer la poésie légère italienne du XVIe siècle comme un grand répertoire de beau langage, de sentiments et d'images qui n'ont pu naître que dans des esprits heureusement formés par la nature, et qui exciteront toujours la sympathie des lecteurs, parce qu'ils sont présentés avec un charme, une grâce exquise, et quelquefois avec une vigueur pleine d'originalité et d'effet. La douceur de la versification italienne entre sans doute pour beaucoup dans le charme de ces petits poëmes ; mais est-il donc interdit aux poètes de tirer parti des avantages naturels de leur langue, et prétend-on pour cela déprécier Théocrite et Bion, comme on pourrait le faire avec tout autant de raison?

« Les poètes de cette époque, dit un de leurs meilleurs criti-« ques, avaient en général le goût juste ; ils écrivaient avec élé-« gance, employaient des pensées profondes, nobles et naturelles, « et remplissaient leurs compositions d'ornements bien choisis. « On peut observer cependant quelque différence entre les auteurs « qui vivaient avant le milieu du siècle et ceux qui vinrent en-« suite. Les premiers s'appliquaient davantage à imiter Pétrarque ; « mais ne pouvant atteindre à la fécondité et à l'imagination de ce « grand maître, ils paraissaient un peu secs, à l'exception tou-« jours de Casa et de Costanzo, que j'admire beaucoup dans leur « genre de composition. Les autres crurent se faire mieux applau-« dir en s'écartant jusqu'à un certain point de l'esprit de Pétrar-« que ; ils recherchèrent les pensées ingénieuses, les tours fleuris, « les ornements brillants, et en devinrent tellement amoureux « qu'ils ont donné quelquefois dans un excès vicieux, celui de trop « dire [1]. »

Casa et Costanzo, que Muratori semble placer dans la première partie du siècle, appartiennent, du moins par la date de la publication de leurs ouvrages, à cette dernière période. Casa fut le premier qui abandonna le style de Pétrarque, que Bembo avait rendu si populaire : sa douceur manquait évidemment de nerf, et Casa chercha à donner au sonnet un ton plus mâle aux dépens d'une versification plus rude. Il se hasarda quelquefois à continuer le sens sans interruption du premier au second tercet, innovation qui a trouvé beaucoup d'approbateurs, mais que peu de poètes

[1] MURATORI, *Della perfetta Poesia*, t. I, p. 22.

osèrent alors imiter, quoique depuis elle soit devenue commune; ce à quoi le sonnet n'a peut-être pas beaucoup gagné. La poésie de Casa parle moins à l'imagination, au cœur et à l'oreille, qu'à l'intelligence [1].

Angelo di Costanzo, Napolitain, et auteur d'une histoire bien connue de son pays, est l'objet de grands éloges de la part de Crescimbeni et de Muratori : c'est peut-être, de tous ces poètes lyriques du XVIe siècle, celui qui est le plus en faveur auprès des critiques. Telle est la régularité de sa versification, son observation scrupuleuse de l'unité du sujet, que la société des Arcadiens, lorsqu'elle essaya, vers la fin du XVIIe siècle, de soustraire la poésie italienne à l'influence de l'école de Marini, le choisit comme le meilleur modèle d'imitation. Il est ingénieux, mais peut-être un peu trop recherché; et lorsqu'il s'adresse à sa maîtresse, c'est presque toujours sur ce ton froidement hyperbolique adopté par la plupart de ces faiseurs de sonnets. Costanzo n'est pas, en général, un écrivain que j'aime : quelquefois cependant il est d'une grande beauté, comme dans son sonnet sur Virgile, *Quella cetra gentil*, que Muratori vante avec raison, et qu'on trouvera dans la plupart des recueils; entre autres mérites d'un ordre plus élevé, cette petite pièce a cela de remarquable, qu'elle est renfermée en une seule phrase. Un autre sonnet sur le même sujet, *Cigni felici*, est encore meilleur. La poésie de Camillo Pellegrini ressemble beaucoup à celle de Costanzo [2]. Les sonnets de Baldi, et notamment une série sur les ruines et les antiquités de Rome, me paraissent mériter un rang distingué parmi les productions de cette époque. On peut les lire dans ses poésies; un petit nombre seulement ont trouvé place dans les recueils de Gobbi et de Rubbi, lesquels ne sont pas faits avec le meilleur goût. Caro, dit Crescimbeni, est moins rude que Casa, et plus original que Bembo. Salfi exalte le mérite de son style et l'harmonie de sa versification;

[1] *Casa... per poco deviando dalla dolcezza del Petrarca, a un novello stile diede principio, col quale le sue rime compose, intendendo sopra il tutto alla gravità, per conseguir la quale, si valse specialmente del carattere aspro e de' raggirati periodi e rotondi, insino a condurre uno stesso sentimento d'uno in altro quadernario, e d'uno in altro terzello, cosa in prima da alcuno non più tentata; perlochè somma lode ritrasse di chiunque coltivò in questi tempi la toscana poesia. Ma perchè si fatto stile era proprio e adattato all'ingegno del suo inventore, molto difficile riuscì il seguitarlo.* (CRESCIMBENI, *Della volgar Poesia*, t. II, p. 410.) Voir aussi GINGUENÉ, t. IX, p. 329; TIRABOSCHI, t. X, p. 22. Casa me paraît en général très dur et très prosaïque.

[2] CRESCIMBENI, t. IV, p. 25.

il convient en même temps que ses pensées sont souvent forcées et obscures [1].

Parmi les *canzoni* de cette époque, il en est une de Celio Magno sur la Divinité, qui, aux yeux des étrangers, et, je crois aussi, d'un grand nombre d'Italiens, est de beaucoup supérieure aux autres. C'est sans contredit une belle ode [2]. Rubbi, l'éditeur du *Parnasso Italiano*, dit qu'il appellerait Celio le plus grand poète lyrique de son siècle, s'il ne craignait les clameurs des pétrarquistes. Les poésies de Celio Magno, dont les extraits occupent plus de cent pages du trente-deuxième volume de cette collection, ne sont point en général du genre amoureux, et se distinguent par cette richesse d'harmonie et d'expression qui plus tard rendit Chiabrera et Guidi fameux. Quelques unes de ses odes paraissent, comme celles de Pindare, avoir été des ouvrages de commande, et ont quelque chose de cette froide exagération qui est, en pareil cas, une des nécessités de la position de l'auteur. Crescimbeni pense que, dans l'ode, Tansillo n'a de rival que Pétrarque [3]. En général, les poésies de Tansillo, et notamment *la Balia*, qui contient, sous des formes très prosaïques, de bons conseils aux mères sur l'allaitement des enfants, paraissent dénuées de chaleur [4].

Les sonnets amoureux de cette époque, qui forment le plus grand nombre, pèchent très souvent par la froideur et l'affectation. Ces défauts peuvent être attribués jusqu'à un certain point à l'état des mœurs en Italie, où, avec beaucoup de licence, il y avait encore beaucoup de jalousie, et où l'opinion publique applaudissait également aux succès de l'amant et à la vengeance de

[1] CRESCIMBENI, t. II, p. 429; GINGUENÉ (continuation par Salfi), t. IX, p. 12. Les sonnets de Caro sur Castelvetro, composés pendant leur querelle, sont remplis d'invectives furibondes et sans esprit. Ils présentent cette singularité ridicule, que le dernier vers de chaque sonnet est répété de manière à commencer le sonnet suivant.

[2] On la trouvera dans les *Componimenti lirici* de Mathias, recueil qui, en somme, n'est pas mauvais, mais qui n'est pourtant pas ce qu'on eût pu faire de mieux; l'éditeur n'avait d'ailleurs pas à cette époque une connaissance aussi étendue qu'il l'eut par la suite, de la poésie italienne. Crescimbeni regarde Celio comme le dernier poète de la bonne époque. Il loue également Scipio Gaetano (ce n'est pas le peintre du même nom), dont les poésies parurent la même année, après la mort de l'auteur.

[3] *Della volgar Poesia*, t. II, p. 436.

[4] Roscoe a réimprimé *La Balia*, qui n'en valait guère la peine; l'échantillon suivant donnera une idée assez exacte du style :

Questo degenerar, ch' ognor si vede,
Sendo voi caste, donne mie, vi dico,
Che d' altro che dal latte non procede.
L' altrui latte oscurar fa 'l pregio antico
Degli avi illustri e adulterar le razze,
E s' infetta talor sangue pudico.

l'époux. Un certain respect, sinon pour la vertu, au moins pour l'honneur des familles, imposait au poète qui éprouvait ou affectait une passion pour quelque grande dame les conditions de l'Olinde de Tasse, c'est-à-dire qu'il devait désirer beaucoup, espérer peu, et ne rien demander. Il est aussi fort douteux, pour ne pas dire plus, qu'une grande partie des peines amoureuses des faiseurs de sonnets n'ait pas été purement idéale.

Ces écrivains s'attachent à reproduire des locutions et des vers entiers de Pétrarque avec autant de soin que les poètes latins modernes en mettent à copier les auteurs classiques. On ne peut pas dire que l'effet en soit désagréable; et par rapport aux Italiens, qui savaient par cœur leur poète favori, ce devait être à la fois un hommage de respect et de reconnaissance, et un ingénieux artifice pour captiver l'attention. Ils pouvaient bien regarder Pétrarque comme leur maître, mais ils ne pouvaient espérer qu'un étranger même méconnût jamais sa main dans un seul sonnet. Pétrarque est à ses disciples, surtout à ceux de la dernière partie du siècle, ce que Guido est à Franceschini ou à Elisabetta Serena : une touche molle et maniérée affaiblit ce charme qui semble s'attacher encore au pinceau de l'imitateur. S'ils produisent sur nous quelque effet, à part la douceur de la mélodie et la délicatesse de l'expression, c'est qu'il leur arrive d'avoir quelque sentiment naturel, quelque douleur réelle, quelque pensée originale, et de s'écarter pour un moment des bords de leur Sorgue chérie. Il serait facile d'indiquer un assez bon nombre de sonnets de ce caractère plus relevé, notamment parmi ceux de Francesco Coppetta, de Claudio Tolomei, de Ludovico Paterno, et de Bernardo Tasso.

Une école de poètes qui a peu de vigueur de sentiment tombe facilement dans le genre descriptif, de même que des peintres d'histoire ou de portrait qui pèchent par l'expression des figures se rejettent sur les paysages qui forment le fond de leurs tableaux. Les Italiens, surtout dans cette partie du XVIe siècle, reviennent fréquemment sur le chant des oiseaux, le murmure des eaux, les frais ombrages; et comme ces images sont toujours gracieuses, elles répandent sur une grande partie de leur poésie un charme auquel ceux-là seulement peuvent résister qui en connaissent le secret, mais en perdant alors une agréable illusion. Le caractère pastoral, qu'il devint de mode d'adopter, se prête beaucoup à ces agréments du style qui, pour être d'un ordre secondaire, n'en sont pas moins séduisants. Ils appartiennent à la décadence de

l'art, et ils ont quelque chose du charme voluptueux du soir. Malheureusement, ils présagent en général un triste crépuscule, ou une nuit épaisse dans laquelle sommeillera bientôt la poésie créatrice. Nous retrouvons ces symptômes chez les Grecs dans l'âge des Ptolémées, et encore dans celui des premiers empereurs byzantins. En Italie, cette même tendance est sensible dans Tansillo, Paterno, et les deux Tasse.

Les critiques italiens, Crescimbeni, Muratori et Quadrio, ont fait une analyse minutieuse des beautés de certains sonnets choisis dans le vaste magasin du XVIe siècle. Mais comme le développement de la pensée, l'ordonnance, la coupe des quatre parties qui composent le sonnet, et surtout de la dernière, la propriété de chaque vers, car on n'y doit admettre ni la moindre digression, ni rien qui soit de simple ornement, comme ces points, dis-je, constituent à leurs yeux le principal mérite de ces petites compositions, ils donnent de grands éloges à quelques unes qui, pour nous, sont moins agréables que d'autres dont un goût moins régulier pourrait faire choix. Sans prétendre faire beaucoup de fonds sur mon propre jugement, défectueux comme peut l'être celui d'un étranger qui n'est pas aussi profondément versé dans la poésie légère de cette époque, je signalerai, comme possédant une sensibilité plus naturelle, comme ayant plus de vérité dans l'expression de leur douleur que la plupart de leurs contemporains, deux écrivains bien connus, il est vrai, mais qui occupent dans les ouvrages des critiques une place moins éminente que plusieurs autres : ce sont Bernardino Rota et Gaspara Stampa.

Bernardino Rota, Napolitain d'une ancienne famille, et non moins favorisé sous le rapport de la fortune, a laissé des poésies latines et italiennes : parmi celles-ci, ses églogues sont fort vantées par son éditeur. Mais il est principalement connu par une série de sonnets entremêlés de *canzoni*, sur un seul et même sujet, sa femme Portia Capece, « qu'il aimait, dit son éditeur, d'un amour « exclusif, chose rare parmi nos poètes toscans. » Hâtons-nous d'ajouter, pour ne point effrayer le lecteur, que les poésies adressées à Portia Capece, furent toutes écrites avant leur mariage, ou après la mort de cette dame. La première portion de cette série, *Rime in Vita*, ne paraît pas s'élever de beaucoup au-dessus du niveau de la poésie amoureuse. Déclaration, ajournement, plaintes, et en définitive triomphe : ce sont là les phases naturelles d'un amour égal et raisonnable. Un intervalle de seize années suivit, pendant lesquelles les deux époux goutèrent ce bonheur

paisible qui satisfait le cœur sans l'émouvoir, et qui fournit rarement au poète des inspirations qui puissent intéresser le lecteur. La mort de Portia en 1559 fut un thème de douleurs poétiques, aussi réelles, et à coup sûr tout aussi rationnelles que celles de Pétrarque. Quelques uns des contemporains de Rota lui ont assigné la première place après ce grand maître, plutôt sans doute en raison de la similitude du sujet que des grâces du langage. Rota n'est pas du tout exempt de *concetti*, et quelquefois il emploie des expressions d'une afféterie désagréable, telles que *mia dolce guerra*, en parlant de sa femme, même après sa mort : mais ses images sont souvent frappantes [1]; et surtout il ressemble à Pétrarque, quelle que soit d'ailleurs son infériorité, par l'art de combiner l'idéalité d'un esprit poétique avec le naturel d'une douleur véritable. Il n'a jamais été donné une seconde fois à l'homme, et il est probable qu'il ne lui sera jamais donné, de tremper sa plume à cette source de pureté éthérée qui a rendu le nom de Laure immortel : mais il est un sonnet de Rota qu'on peut comparer sans désavantage à une composition semblable de Milton, justement admirée pour le sentiment général qui y domine, bien qu'elle commence d'une manière pédantesque et se termine par un jeu de mots [2]. Quant à moi, j'aimerais beaucoup mieux relire la collection des sonnets de Rota que ceux de Costanzo.

[1] Muratori blâme un vers de Rota comme trop hardi et contenant une pensée fausse :

Feano i begl' occhi a se medesmi giorno.

Ce vers ne me paraît pas sortir des bornes de la poésie, ni être plus hyperbolique que bien d'autres qu'on a beaucoup admirés. Il a du moins une couleur fortement *pétrarchesque*.

[2] Ce sonnet de Rota se trouve dans Mathias, t. III, p. 255. La plupart des lecteurs se rappelleront celui de Milton.

In lieto e pien di riverenza aspetto,
Con veste di color bianco e vermiglio,
Di doppia luce serenato il ciglio,
Mi viene in sonno il mio dolce diletto.
Io me l' inchino, e con cortese affetto
Seco ragiono e seco mi consiglio,
Com' abbia a governarmi in quest' esiglio,
E piango intanto, e la risposta aspetto.
Ella m' ascolta fiso, e dice cose
Veramente celesti, ed io l' apprendo,
E serbo ancor nella memoria ascose.
Mi lascia al fine e parte, e va spargendo
Per l' aria nel partir viole e rose;
Io le porgo la man; poi mi reprendo.

On trouve dans un des sonnets de Rota la pensée de l'épitaphe de Gay par Pope :

Questo cor, questa mente e questo petto
Sia 'l tuo sepolcro, e non la tomba o 'l sasso,
Ch' io t' apparecchio qui doglioso e lasso;
Non si deve a te, donna, altro ricetto.

Ce qui suit est fort beau :

Ricca sia la memoria e l' intelletto,
Del ben per cui tutt' altro a dietro io lasso;
E mentre questo mar di pianto passo,
Vadami sempre innanzi il caro obietto.
Alma gentil, dove abitar solei
Donna e reina, in terren fascio avvolta,
Ivi regnar celeste immortal dei.
Vantisi pur la morte averti tolta
Al mondo, a me non già; ch' a' pensier miei
Una sempre sarai viva e sepolta.

Les poésies de Rota ont été publiées séparément en deux volumes (Naples, 1726.) On y trouve un mélange de latin. Je ne saurais affirmer que Milton

Les peines de Gaspara Stampa furent d'un autre genre, mais aussi vives, aussi vraies que celles de Rota. Née sur le territoire de Padoue, Gaspara habitait dans le voisinage de la petite rivière Anaso, à laquelle elle emprunta le nom poétique d'Anasilla. Cette rivière baigne le pied de quelques hautes collines, qui avaient donné leur nom à une famille distinguée, celle des comtes de Collalto. Le représentant de cette maison, poète lui-même aussi bien que soldat, et, si l'on en croit son admiratrice, doué de toutes les vertus, fors la constance, fut de la part de Gaspara l'objet d'une passion portée jusqu'à l'enthousiasme. Malheureusement, elle apprit par l'expérience qu'il ne possédait pas cette générosité, trop rare chez les hommes; et, sacrifiant, non pas l'honneur, mais l'orgueil de son sexe, dans tous les témoignages d'une affection soumise, et plus tard en des plaintes importunes, elle s'aliéna un cœur qui jamais n'avait été aussi impressionnable que le sien. Ses sonnets, qui paraissent être rangés à peu près dans leur ordre naturel, commencent par le délire d'un amour plein de confiance : ce sont d'extravagantes effusions d'admiration, mêlées de joie et d'espérance; mais bientôt le sentiment de la froideur de Collalto vient troubler ses rêves de bonheur [1]. Après avoir vainement attendu pendant trois années l'accomplissement de sa promesse de mariage, et lorsque déjà son indifférence lui causait de justes alarmes, elle eut encore à supporter les tourments de l'absence : Collalto entra au service de France. Il ne paraît pas y être resté long-temps; mais ses lettres étaient rares, et les plaintes de son amante, régulièrement exhalées dans un sonnet, dénotent une impatience toujours croissante. Il revint, et Anasilla fait

ait emprunté avec intention le sonnet sur la mort de sa femme,

Methought I saw my last espoused saint,

Il me sembla voir cette sainte qui fut mon épouse,

de celui que nous avons cité plus haut. Il est certain que ses rapports avec les poètes italiens paraissent souvent plus qu'accidentels. C'est ainsi qu'on trouve, dans deux vers d'un assez médiocre écrivain, Girolamo Preti (MATHIAS, t. III, p. 329), une des images les plus sublimes du *Paradis Perdu*.

Tu per soffrir della cui luce i rai
Si fan con l' ale i serafini un velo.

Ton voile, impénétrable à force de clartés,
Accable de splendeurs les yeux épouvantés;
Et l'ange, qui n'en peut soutenir la lumière,
De son aile tremblante a voilé sa paupière.

(MILTON, trad. de DELILLE.)

[1] Dans un des premiers sonnets, elle appelle déjà Collalto *il signor* CH'IO AMO, E CH'IO PAVENTO; expression qui rend assez bien l'état dans lequel la pauvre Gaspara paraît avoir vécu pendant plusieurs années.

éclater ses transports, non sans laisser percer quelque inquiétude au milieu de sa joie.

Oserò io, con queste fide braccia,
Cingerti il caro collo, ed accostare
La mia tremante alla sua viva faccia?

Mais une jalousie, qui n'était pas sans fondement, s'empara bientôt de son esprit, et la rendit doublement malheureuse. Collalto se montra plus dur, avoua hautement son indifférence, lui défendit de l'importuner de ses plaintes, et au bout de quelques mois épousa une autre femme. Les historiens de la littérature italienne disent que Gaspara, le cœur brisé sous l'excès de ses douleurs, ne tarda pas à descendre au tombeau [1]. Et tel est sans doute aussi le dénouement auquel mes lecteurs s'attendent, et que peut-être ils désirent (au moins ceux d'entre eux qui ont le cœur le plus tendre). Mais l'inexorable vérité, à qui j'ai voué ma plume, me force à dire que les poésies de la dame elle-même fournissent la preuve irréfragable qu'elle sut mieux se venger de Collalto, — en livrant son cœur à un autre amant. On y trouve l'aveu d'une nouvelle passion qui commence et parvient promptement à sa maturité; et tout en déclarant que cette dernière flamme est beaucoup plus vive que l'ancienne, elle congédie son infidèle avec ce compliment flatteur, qu'il était dans sa destinée (à elle) de fixer toujours son affection sur un noble objet. Ses poésies ne nous révèlent pas le nom de ce second amant, et il ne paraît pas que personne ait fait jusqu'à présent la facile découverte de son existence. Gaspara mourut jeune, il est vrai; mais ce ne fut pas d'amour [2].

[1] Elle avait composé d'avance son épitaphe, dans la prévision qu'elle mourrait de désespoir d'amour, prévision qui ne se réalisa pas :

Per amar molto, ed esser poco amata,
Visse e morì infelice; ed or qui giace
La più fedel amante che sia stata.
Pregale, viator, riposo e pace,
Ed impara da lei sì mal trattata
A non seguire un cor crudo e fugace.

[2] On ne peut révoquer en doute les aveux faits par Gaspara elle-même dans plusieurs sonnets; et il faut que Corniani, ainsi que tous les autres, l'aient lue avec bien peu d'attention. Que dire des vers suivants?

Perchè mi par vedere a certi segni
Ch' ordisci (amor) *nuovi lacci e nuovi faci,*
E di ritrarme al giogo tuo t' ingegni.

Et plus loin, la même idée est développée :

Qual darai fine, amor, alle mie pene,
Se dal cenere estinto d' uno ardore
Rinasce l' altro, tua mercè, maggiore,
E sì vivace a consumar mi viene?
Qual nelle più felici e calde arene,
Nel nido acceso sol di vario odore,
D' una fenice estinta esce poi fuore
Un verme, che fenice altra diviene.
In questo io debbo a tuoi cortesi strali
Che sempre è degno ed onorato oggetto
Quello onde mi ferisci, onde m' assali.
Ed ora è tale, e tanto, e sì perfetto,
Ha tante doti alla bellezza eguali,
Ch' ardor per lui m' è sommo alto diletto.

Le style de Gaspara Stampa est clair, simple, gracieux ; les critiques italiens trouvent quelque chose à reprendre dans sa versification. Sous le rapport de la pureté du goût, je serais tenté de la mettre au-dessus de Bernardino Rota ; mais elle a moins de vigueur dans l'imagination. Corniani lui a fait l'application des vers bien connus d'Horace sur Sapho [1]. Mais les feux du crime et de la honte, qui étincellent sur les cordes brûlantes de la lyre éolienne, ressemblent mal aux pures douleurs de la tendre Anasilla. Sa passion pour Collalto, passion ardente et avouée, fut toujours vertueuse ; le sentiment de sa naissance, quoique assez inférieure à celle de son amant pour inspirer peut-être à un homme orgueilleux la crainte d'une mésalliance, la préservait de toute faiblesse dont elle eût eu à rougir :

E ben ver, che 'l desio, con che amo voi,
E tutto d' onestà pieno, e d' amore [2];
Perche altrimente non convien tra noi [3].

Mais, en élévation de génie comme en dignité de caractère, Gaspara est bien au-dessous de Vittoria Colonna, et même de Veronica Gambara, autre femme poète, qui, sans égaler Vittoria, eut beaucoup de sa noblesse et de sa pureté. On plaint les Gasparas ; on devrait adorer les Vittorias, si on pouvait les rencontrer.

Parmi les poëmes de plus longue haleine que l'Italie produisit dans le cours de cette période, il en est deux qu'on peut choisir. L'Art de la Navigation, *La Nautica*, publié par Bernardino Balbi en 1590, est un poëme didactique en vers blancs, trop minutieux quelquefois et trop prosaïque dans ses détails, comme la plupart des ouvrages de ce genre, mais exempt de bassesse, d'enflure et

[1] . . . . . . *Spirat adhuc amor,*
Vivuntque commissi calores
Æoliæ fidibus puellæ.

Corniani (t. V, p. 212) et Salfi (contin. de Ginguené, t. IX, p. 406) ont rendu quelque justice à la poésie de Gaspara Stampa ; mais leurs éloges, après tout, sont loin d'être au-dessus de ce qu'elle mérite. Bouterwek (t. II, p. 150) observe seulement, *Viel poesie zeigt sich nicht in diesen sonetten* ; observation qui, dans mon humble opinion, ne prouverait qu'une chose, c'est qu'il ne les avait pas lus, ou qu'il ne s'y connaissait que médiocrement ; et, d'après son goût général, je m'en tiens à la première hypothèse.

[2] [*Sic*], leg. *onore?*

[3] Je cite ces vers d'après Corniani (t. V, p. 215.) Je dois avouer cependant qu'ils ne se trouvent pas dans les deux éditions des *Rime della Gaspara Stampa* que j'ai examinées. J'ajouterai aussi que, quelque disposé que je sois à croire tout ce qui peut être en faveur de l'honneur d'une dame, il y a un malencontreux sonnet parmi ceux de la pauvre Gaspara qu'il est bien difficile d'interpréter comme on désirerait pouvoir le faire.

d'obscurité, ces défauts communs à tant d'autres. Les descriptions, sans jamais être fort animées, sont quelquefois poétiques et agréables. Baldi est diffus ; et ce défaut concourt avec la vulgarité du sujet à rendre son poëme peu intéressant. Ce n'est pas que l'auteur ne possède point l'art d'embellir son sujet ; mais il ne s'en donne pas toujours la peine, et il est souvent faible et presque plat lorsqu'il pourrait être plein de mouvement et de chaleur. Baldi avait sans doute commencé par jeter son ouvrage en prose sur le papier ; il est du moins peu de poëmes qui portent plus évidemment la trace d'un semblable procédé.

Bernardo Tasso, dont le nom a été presque effacé aux yeux de la majeure partie du genre humain par l'éclat de celui de son fils, fut non seulement le poète le plus distingué de l'époque où il vécut, mais a été, sous certains rapports, mis par les critiques de ce même âge au-dessus d'Arioste lui-même. Ses poésies légères ont beaucoup de mérite [1]. Mais l'ouvrage auquel il dut la plus grande partie de sa réputation est un roman héroïque sur l'histoire d'Amadis, écrit vers 1540, et publié pour la première fois en 1560. L'*Amadigi* est d'une prodigieuse longueur, car il a cent chants, formant environ cinquante-sept mille vers. Bernardo possède le mérite de la facilité, dans l'acception la plus favorable du mot. Sa narration est coulante, rapide et claire ; son style n'est en général ni faible ni bas, quoique je ne sache pas qu'on y trouve beaucoup de morceaux brillants. Il a suivi Arioste dans le ton de son récit : ses vers nous rappellent continuellement l'*Orlando ;* et je crois qu'en examinant les choses de près, on trouverait qu'il a beaucoup emprunté sans presque y rien changer. Cependant, ma connaissance personnelle de l'*Amadigi* ne me permet pas d'émettre autre chose qu'une opinion générale. Ginguené, qui fait un grand éloge de ce poëme, loue l'art avec lequel l'auteur a modifié la disposition du roman original et brodé sur ce canevas, la beauté des images et des sentiments, la variété

[1] « Ce qui caractérise surtout ses poésies lyriques, c'est une douceur et « une abondance d'expressions et d'images qui lui donnent plus de moelleux « (*più morbido e più pastoso*) que « n'ont ses contemporains de l'école de « Pétrarque. » (CORNIANI, t. V, p. 127) On trouvera dans l'édition de l'*Orlando Innamorato* donnée par Panizzi (t. I, p. 376) un sonnet de Bernardo Tasso si admiré dans son temps que presque tous les gens de goût, dit-on, le savaient par cœur. Ce sonnet, qui commence ainsi, *Poichè la parte men perfetta e bella*, ne se trouve ni dans Gobbi ni dans Mathias. Il se distingue de la tourbe des sonnets italiens du XIIIe siècle par une nouveauté, une vérité, une délicatesse de sentiment, qui sont comparativement rares dans les autres.

des descriptions, la douceur du style, qui, toutefois, n'est pas toujours exempt de langueur ; et il en recommande la lecture à tous les amateurs de la poésie romanesque, et à tous ceux qui veulent apprécier celle de l'Italie [1]. Il est évident cependant que le choix d'un sujet devenu frivole aux yeux des hommes, et l'excessive longueur du poëme de Bernardo Tasso, doivent offrir des obstacles presque insurmontables à ceux qui seraient tentés de suivre le conseil de Ginguené.

Il est reconnu que les satires de Bentivoglio sont inférieures à celles d'Arioste ; quelques critiques les ont cependant mises au-dessus de celles d'Alamanni [2] : mais toutes ces satires sont composées sur une forme régulière, et écrites au moins sur un ton demi-sérieux. Un genre plus naturel aux Italiens était la poésie burlesque, quelquefois cruellement satirique, mais sans but grave ni haute portée ; légère, familière, souvent même triviale dans son expression, quoique susceptible de grâce au milieu de sa gaieté, et digne d'occuper la plume des meilleurs maîtres de la langue toscane [3]. Mais ce genre fut déshonoré par quelques uns de ceux qui le cultivèrent, et surtout par Pierre Arétin. Le caractère de cet homme dissolu et impudent est bien connu : on a lieu de s'étonner que, dans un siècle aussi peu scrupuleux en fait de vengeances politiques et privées, quelques grands princes, qui n'avaient jamais épargné un digne adversaire, se soient abaissés jusqu'à acheter le silence d'un odieux libelliste, qui s'appelait leur fléau. Littérairement parlant, il y a de l'inégalité dans les écrits d'Arétin ; ceux qui sont sérieux sont, pour la plupart, ennuyeux et prosaïques ; ses satires, dit-on, ont souvent de la verve et du trait, et quoique sa popularité, comme celle de la plupart des satiristes, reposât principalement sur la malignité des hommes, il satisfaisait ce besoin de scandale par une netteté, un mordant d'expression, que ceux-là pouvaient admirer qui s'inquiétaient peu de la satire [4].

[1] T. V, p. 61-108. Boulerwek (t. II, p. 159), parle bien moins favorablement de l'*Amadigi*, et, autant que j'en puis juger, le ravale trop. Corniani, grand admirateur de Bernardo, convient que sa *morbidezza* et son abondance le rendent trop souvent diffus et fleuri. Panizzi (p. 393) remarque que l'*Amadigi* manque d'intérêt ; mais il loue ses descriptions pleines d'imagination, ainsi que sa délicatesse et sa douceur.

[2] GINGUENÉ, t. IX, p. 198 ; *Biogr. univ.*; TIRABOSCHI, t. X, p. 66.

[3] Une *canzone* de Coppetta sur son chat, dans le vingt-septième volume du *Parnasso Italiano*, est une pièce assez amusante.

[4] BOUTERWEK, t. II, p. 207. Son autorité ne paraît pas suffisante ; et Ginguené (t. IX, p. 212) donne une idée moins favorable du style d'Arétin. Muratori (*Della perfetta Poesia*, t. II, p. 284) vante un de ses sonnets comme

Parmi les auteurs de poésies satiriques, burlesques et licencieuses, les plus remarquables, après Arétin, sont Firenzuola, Casa, Franco, et Graziani, surnommé *il Lasca* : une des compositions de Casa dépassa tellement toutes les bornes qu'elle motiva son exclusion de la pourpre romaine; elle a été le sujet d'une espèce de controverse littéraire, à laquelle je ne puis que faire allusion [1]. Je suis également obligé de renvoyer aux historiens réguliers de la littérature italienne pour ce qui concerne ces écrivains, ainsi que pour les genres dits *macaronique* et *pédantesque*, qui paraissent tout-à-fait méprisables, et pour les essais d'introduction de mètres latins, folie qui a été inoculée tour à tour chez tous les peuples [2]. Claudio Tolomei et Angelo Costanzo lui-même, en composant des vers saphiques et des hexamètres, firent à ce bizarre pédantisme plus d'honneur qu'il n'en méritait.

Quant aux traductions en vers, celle des *Métamorphoses* d'Ovide par Anguillara paraît être la plus estimée des critiques [3]; mais celle de l'*Enéide*, par Caro, est certainement la plus connue en Europe. Elle n'est pourtant pas très fidèle, quoique écrite en vers blancs, ce qui ne laisse pas au traducteur de bonne excuse pour s'écarter de son original; le style en est diffus, et, en somme, il faut, en la lisant, oublier tout-à-fait Virgile. Il est bien d'autres poètes italiens que nous aurions peut-être dû mentionner; mais nous avons hâte d'arriver au plus grand de tous.

La vie de Tasse se trouve, par suite du plan que j'ai adopté, en dehors de mon sujet; mais il n'est personne qui ignore une des histoires les plus intéressantes et les plus touchantes de la biographie littéraire. Ce fut au milieu des premières atteintes

méritant d'occuper un rang éminent dans la poésie italienne.

[1] Un *capitolo* plus innocent et plus amusant de Casa roule sur le malheur d'avoir pour nom Jean :

S'io avessi manco quindici o vent' anni,
Messer Gandolfo, io mi sbatterezzei,
Per non aver mai più nome Giovanni.
Perch' io non posso andar pe' fatti miei,
Nè partirmi di qui per ir si presso
Ch'io nol senta chiamar da cinque e sei.

Il se plaint, en finissant, de ce qu'il n'y a pas de changement qui amende le nom :

Mutalo, o sminuiscil, se tu sai,
O Nanni, o Gianni, o Giannino, o Giannozzo,
Come più tu lo tocchi, peggio fai,
Ch' egli è cattivo intero, e peggior mozzo.

[2] Le vers macaronique fut inventé par un certain Folengo, dans la première partie du siècle. Ce génie avait composé un poëme épique qu'il croyait supérieur à l'Enéide. Un de ses amis, à qui il faisait voir son manuscrit, crut lui faire un compliment en lui disant qu'il avait *égalé* Virgile. Folengo, furieux, jeta son poëme au feu, et passa le reste de sa vie à écrire des vers macaroniques. (*Journal des Savants*, déc. 1831.)

[3] SALFI (continuation de Ginguené), t. X, p. 180; CORNIANI, t. VI, p. 113.

d'une mélancolie maladive, et presque d'un dérangement intellectuel, que fut terminée la *Gerusalemme liberata;* ce fut pendant une réclusion, pénible dans toutes ses circonstances, quoique peut-être nécessaire, qu'elle fut donnée au monde. Plusieurs parties avaient été déjà clandestinement publiées, par suite de l'impuissance où se trouvait l'auteur de faire respecter ses droits; il paraît même que la première édition complète de 1581 avait été imprimée sans son consentement préalable. Il fut, dit-on, consulté pour les autres éditions qui parurent dans le cours de cette même année; mais son mal était alors à son plus haut degré d'intensité. Cet état de crise se calma peu à peu, laissant son génie dans toute sa puissance et sa raison un peu plus saine, quoique toujours chancelante. Tasse mourut à Rome en 1595; il était déjà pour le monde un objet d'enthousiaste admiration, plutôt que de bienveillance et de sympathie.

La *Jérusalem* est, à proprement parler, la grande épopée des temps modernes. Voltaire remarque avec raison que, dans le choix du sujet, Tasse l'emporte sur Homère. L'intérêt, quel qu'il fût, que la tradition avait pu attacher chez les Grecs à la colère d'Achille et à la mort d'Hector ne pouvait qu'être faible en comparaison des souvenirs authentiques de la première croisade. Ce n'était pas un thème qui appartînt à un peuple particulier, mais à l'Europe entière; ce n'était pas une tradition flottante, c'était de l'histoire positive, et de l'histoire assez éloignée déjà pour se prêter aux desseins du poète avec presque autant de souplesse que la fable. Du reste, le choix de ce sujet n'eût pas été aussi heureux dans un autre siècle et dans un autre pays : c'était encore la guerre sainte, et il était facile d'exciter les sympathies des lecteurs en faveur de la chevalerie religieuse; mais en Italie, ce n'était plus un sentiment absorbant, et le ton sévère de bigoterie qu'on eût peut-être exigé d'un poète castillan n'aurait pas été en harmonie avec ces doux accords qui charmaient la cour de Ferrare.

Sous le rapport de la variété des événements, des changements de scènes et d'images, et de la nature des sentiments qu'elles éveillent dans l'esprit du lecteur, nous ne pouvons placer l'*Iliade* sur le même rang que la *Jérusalem*. L'unité manifeste du sujet et le séjour continu de l'armée des croisés sous les murs de Jérusalem donnent encore au poëme de Tasse une cohérence, un ensemble, qui manquent à celui de Virgile. Chaque incident y est à sa place : on s'attend au triomphe des chrétiens, mais on recon-

naît la probabilité et l'influence des événements qui le retardent. Les épisodes proprement dits sont en petit nombre et courts, car l'expédition des guerriers qui vont arracher Renaud des bras d'Armide, bien qu'elle occupe une portion trop étendue du poëme, dans le genre des cinquième et sixième, ou même des second et troisième livres de l'*Énéide*, cette expédition, dis-je, est un anneau indispensable dans l'enchaînement du récit.

Quant aux caractères des personnages, qui doivent être à la fois naturels, distincts et originaux, Tasse est inférieur à Homère, et peut-être à quelques autres poètes épiques et romanciers. On trouve dans ses portraits quelques indices de l'époque où il écrivait; il leur manque quelque chose de cette fidélité à la nature, de cette vérité, à l'aide de laquelle le poète, comme le peintre, donne la vie aux créations de son imagination. Cependant c'est encore ici que Tasse déploie la douceur et la noblesse de son âme, et un sentiment délicat de la beauté morale. L'héroïne guerrière était une vieille invention, et peu de poètes, à l'exception d'Homère, avaient manqué l'occasion de jeter dans leurs combats un personnage de ce genre, comme moyen de variété. Mais ce n'est point une figure facile à tracer; on ne sait trop comment tirer une ligne de démarcation entre la sauvage virago qui révolte l'imagination, et la beauté plus douce dont les belliqueux exploits forment un contraste assez ridicule avec sa personne et sa disposition. Virgile jeta le premier un charme romanesque sur sa Camille, mais il n'en a pas fait l'objet d'une tendre passion. Dans la poésie moderne, l'amour paraissait être un hommage dû à chaque dame; cependant on n'envie guère à Roger la possession de Bradamante, ni à Arthegal celle de Britomart. Tasse seul, sans presque rien sacrifier des probabilités poétiques, a su faire sympathiser ses lecteurs avec le dévouement enthousiaste de Tancrède pour Clorinde. Celle-ci est une idéalité si brillante, si héroïque et en même temps si aimable, grâce à la magie des vers, qu'on ne peut la suivre dans la mêlée sans un vif sentiment d'intérêt, ni lire sa mort sans douleur. Et quel admirable contraste entre cette figure et celle de la tendre et modeste Herminie! Les héros de la *Jérusalem*, ainsi que nous l'avons donné à entendre, sont peints d'une main moins puissante. Godefroi est un noble modèle d'une vertu calme et sans tache; mais Renaud n'a pas de caractère bien distinct. On a trouvé que Tancrède était un peu affaibli par sa passion; mais on peut avec raison considérer ce résultat comme rentrant dans la morale du poëme.

Il n'est presque pas un chant de la *Jérusalem* qui ne se lise avec plaisir; aucun poëme peut-être, si l'on excepte l'*Énéide*, n'a aussi peu de pages faibles ou ennuyeuses : les parties les plus défectueuses sont les discours, qui sont trop diffus. La mélancolie naturelle de Tasse se reflète sur tout son poëme; on n'y trouve ni morceaux d'un style plus léger, ni saillies comiques, ni relâchement de ce ton grave qui domine dans chaque stance. Il est vraisemblable que cette uniformité, rendue plus sensible par la nature de sa versification, fatigue certains lecteurs. L'*ottava rima* a ses inconvénients : sa complication même, lorsqu'une fois on s'est familiarisé avec son mécanisme, la rend plus monotone; et le retour de rimes fortement marquées, la coupure du sens en divisions égales, tout en lui donnant une régularité qui soutient le vers le plus humble au-dessus du niveau de la prose, la privent de cette variété que l'hexamètre possède à un degré si éminent. Arioste a atténué ce défaut par la rapidité d'un style coulant, peut-être aussi par sa négligence même et son inégalité : chez Tasse, où l'expression est plus travaillée, plus soutenue que dans aucun autre grand poète, à l'exception de Virgile, et où il est rare de rencontrer une stance faible ou prosaïque, l'uniformité de la cadence peut concourir, avec l'excessive douceur du style, à produire chez le lecteur un sentiment de satiété. Je fais cette observation plutôt pour expliquer l'injustice, car telle elle me paraît, avec laquelle certaines personnes parlent de Tasse, que pour exprimer mes propres sentiments; car il y a peu de poëmes de longue haleine dont je me séparerais moins volontiers que de la *Jérusalem*.

La diction de Tasse est un objet d'admiration continuelle : elle a rarement de l'enflure ou de la dureté; et quoiqu'elle soit plus figurée que celle d'Arioste, elle est encore, sous ce rapport, si loin du style de la plupart de nos propres poètes ou de ceux de l'antiquité qu'elle nous paraît simple. Virgile, à qui on compare le plus volontiers Tasse, a bien plus de vigueur, mais pas plus de grâce. Cependant la grâce de Tasse est souvent artificielle, et les traces de la lime sont trop sensibles dans la perfection même du langage. Il n'est presque pas de stance qui ne renferme des vers d'une beauté supérieure; et l'on trouvera dans la *Jérusalem* des séries de plusieurs pages où, sans prétendre peser le style dans les balances de l'académie de Florence, je ne pense pas qu'on rencontre un seul vers faible ou une expression impropre.

Les *concetti* si souvent reprochés à Tasse indiquent le faux goût

qui commençait à dominer : ils ne sont cependant pas tout-à-fait aussi nombreux qu'on le prétend. Mais on rencontre parfois dans son poëme une locution triviale ou forcée, ou encore, suivant la mode du temps, quelque insignifiante allusion mythologique destinée à remplir le vers ou la stance. Nous en citerons un exemple frappant : c'est dans cet admirable passage où Tancrède reconnaît Clorinde dans le guerrier à qui il vient de porter un coup mortel :

La vide, e la conobbe; e restò senza
E moto e senso.

L'effet est complet, et le poète aurait bien voulu s'arrêter là ; mais la nécessité du vers le force à ajouter à son tableau un trait faible et affecté : *Ahi vista! Ahi conoscenza!* Des mètres aussi difficiles que l'*ottava rima* demandent trop souvent de pareils sacrifices. Arioste a une foule innombrable de vers forcés.

Il est facile de critiquer les défauts de cet admirable poëme. Le merveilleux y est peut-être employé avec excès; mais le merveilleux avait été un des caractères distinctifs de la poésie romanesque qui avait façonné le goût de l'Europe, et il déplaît rarement au lecteur. Une tache encore plus sensible, c'est l'influence disproportionnée de l'amour sur les héros de la croisade : il en résulte une teinte de mollesse répandue sur tout le poëme, et qui fait naître un sourire un peu dédaigneux sur les lèvres de ces austères critiques qui ne veulent mesurer une épopée que d'après les modèles laissés par les anciens. Mais, en reconnaissant que Tasse s'est trop abandonné aux inspirations de sa propre nature, il est juste de se demander si un sujet aussi grave, et nécessairement plein des horreurs de la guerre, n'exigeait pas beaucoup de ces touches plus douces qu'il lui a données. Ses batailles sont aussi animées et aussi pittoresques que celles d'Arioste, et peut-être plus que celles de Virgile; mais il a, pour le goût de notre temps, un peu trop de carnage général. En cela, l'*Iliade* avait établi un fâcheux précédent, que les poètes épiques se croyaient forcés de suivre. Si Herminie et Armide n'eussent pas été mises en scène, le critique classique aurait pu trouver moins à reprendre dans la *Jérusalem* : mais quel charme eût été perdu pour le lecteur!

Quelles que soient les lois de la critique, le poète obéit toujours mieux aux inspirations de son génie. Tasse avait assez de talent et d'imagination pour décrire des combats; mais son cœur était fait pour cette espèce de volupté pensive qui distingue surtout sa

poésie, et qui ressemble si peu à la sensualité plus grossière d'Arioste. Il se complaît à errer autour des jardins d'Armide, comme s'il était lui-même sous l'empire de ses charmes. Les critiques florentins ont vivement attaqué la réconciliation finale de l'enchanteresse avec Renaud dans le vingtième chant, et le renouvellement de leurs amours, car le lecteur ne peut s'attendre à autre chose. Ce reproche n'est pas injuste, puisque le poète a fait là un sacrifice de ce qui devrait être la pensée dominante dans la conclusion du poëme; mais Tasse paraît s'être épris d'Armide, et n'avoir pu supporter l'idée de laisser dans la douleur et le désespoir cette création de son imagination éthérée, qu'il avait faite si belle et si séduisante. Il est probable que ce morceau plaît à la majeure partie des lecteurs, mais il n'échappera jamais à la censure des juges sévères.

Tasse offre sans aucun doute une grande ressemblance avec Virgile; mais, indépendamment des immenses avantages que possède la langue latine sous le rapport de la majesté et de l'énergie, avantages qui rendent uue comparaison exacte fort difficile, on peut dire que Virgile déploie plus de justesse de goût, une observation plus étendue, et, s'il est permis de parler ainsi en l'absence d'une si grande masse de poésie où il eût pu trouver des sujets d'imitation, plus de véritable originalité. Tasse n'avait pas beaucoup de cette spontanéité d'invention, de cette faculté créatrice qu'on trouve dans quelques grands poètes, et que je ne puis, dans cette acception plus élevée, accorder à Arioste : non seulement il emprunte largement, et peut-être à dessein, aux anciens, mais il s'approprie souvent des vers des vieux poètes italiens, et notamment de Pétrarque. Il a aussi certaines tournures de prédilection, qui donnent quelquefois à ses stances un air maniéré.

La *Jérusalem* ne fut pas plus tôt publiée qu'on la mit en parallèle avec l'*Orlando Furioso;* et ni l'Italie ni l'Europe n'ont encore décidé de quel côté penche la balance. C'est à vrai dire un de ces problèmes de critique qui n'admettent pas de solution certaine, soit que l'on s'en rapporte au suffrage de ceux qui sentent finement et avec justesse, soit que l'on consulte l'impression générale des masses. On ne peut décider qu'un de ces poètes est supérieur à l'autre sans supposer des prémisses que personne n'est tenu de concéder. Ceux qui cherchent dans leur lecture une variété piquante d'événements, ceux qui n'ont d'autre objet que d'amuser une heure de loisir, doivent préférer Arioste : aussi

jouit-il, selon toute probabilité, d'une popularité plus universelle. On pourrait dire peut-être qu'Arioste est plus en faveur parmi les hommes, et Tasse parmi les femmes. Et pourtant, telle est en Italie la sympathie générale pour une poésie tendre et gracieuse que la *Jérusalem* n'y est pas moins populaire que les chants plus vifs du rival de Tasse; et l'on peut encore entendre ses belles stances dans la bouche du gondolier voguant au clair de la lune sur le sein tranquille de la Giudecca [1].

Il y a bien plus loin d'Arioste à Homère que de Tasse à Virgile. L'*Orlando* n'a pas l'impétuosité de l'*Iliade* : les deux poètes sont lancés l'un et l'autre avec une prodigieuse rapidité; mais Homère a plus de force par son poids : l'un est le cheval de chasse, l'autre le coursier de bataille. Les plus belles stances d'Arioste sont pour le moins comparables à tout ce qu'on peut trouver dans Tasse; mais celui-ci n'a pas, à beaucoup près, autant de vers faibles. Cependant son style, sans jamais être obscur par affectation, n'est pas aussi transparent; le poète y a mis un certain raffinement qui nous force quelquefois à nous arrêter pour saisir le sens. Si on lit Arioste lentement, on sera probablement choqué de sa négligence; si on lit Tasse rapidement, on perdra quelque chose du fini précieux de son style.

Il n'est pas facile de trouver dans les peintres la contre-partie d'Arioste. Son brillant, sa richesse d'imagination, pourraient rappeler Tintoret; mais il est plus naturel, et vise moins à l'effet. S'il est vrai que, dans notre comparaison des arts, la diction poétique corresponde au coloris, aucun des maîtres de l'école vénitienne ne saurait nous représenter la simplicité, l'éloignement pour tout ornement de langage, qui caractérisent l'*Orlando Furioso*; et il

[1] Les deux passages qui suivent offrent un point de comparaison d'autant plus naturel qu'ils sont l'un et l'autre bien connus, et qu'ils représentent un effet d'harmonie. Arioste a cependant l'avantage; et les vers de la *Jérusalem*, quoique très vantés, ne sont pas précisément ce que je choisirais comme spécimen de Tasse.

Aspri concenti, orribile armonia
D' alte querele, d' ululi, e di strida
Della misera gente, che peria
Nel fondo per cagion della sua guida,
Istranamente concordar s' udia
Col fiero suon della fiamma omicida.

(*Orland. Furios.*, c. 14.)

Chiama gli abitator dell' ombre eterne
Il rauco suon della tartarea tromba;
Treman le spaziose atre caverne,
E l' aer cieco a quel rumor rimbomba.
Nè sì stridendo mai dalle superne
Regioni del cielo il folgor piomba;
Nè sì scossa giammai trema la terra
Quando i vapori in sen gravida serra.

(*Gerus. lib.*, c. 4.)

Dans cette dernière stance, l'intention de faire de l'harmonie imitative est trop marquée; les vers ont de la majesté, l'expression a de la noblesse, mais ils n'entraînent pas le lecteur comme ceux d'Arioste. Celui ci vise moins à l'imitation vocale, et cependant on croit entendre les cris des victimes et le pétillement des flammes.

serait impossible, pour d'autres raisons, de chercher un point de comparaison parmi les maîtres romains ou toscans. Il n'en est pas de même à l'égard de Tasse : il y aurait sans doute de l'affectation à l'appeler le fondateur de l'école de Bologne ; mais il n'en est pas moins évident qu'il eut une grande influence sur les principaux peintres de cette école, qui le suivirent de près. Ils se pénétrèrent de l'esprit d'un poëme si bien adapté à leur époque, et si vivement admiré. Il est impossible, selon moi, de contempler leurs ouvrages sans remarquer à la fois et l'analogie du rang qu'occupe chacun d'eux dans son art respectif, et les traces d'un sentiment emprunté directement à Tasse, qui est leur prototype et leur modèle. On reconnaît son esprit dans les bosquets ombragés et les formes voluptueuses d'Albane et de Dominiquin, dans la beauté pure qui rayonne des têtes idéales de Guido, dans la composition habile, le dessin correct, l'expression noble des Carrache. Cependant nous ne voyons, dans l'école de Bologne, rien qu'on puisse assimiler à la grâce enchanteresse et à l'harmonie générale de Tasse; et, sous ce rapport, il nous faut remonter jusqu'à Corrége pour trouver son représentant.

SECTION II.

POÉSIE ESPAGNOLE.

Luis de Léon. — Herrera. — Ercilla. — Camoëns. — Ballades espagnoles.

Les règnes de Charles et de son fils sont depuis long-temps regardés comme l'âge d'or de la poésie espagnole; et si l'art des vers ne fut pas, dans la dernière période, cultivé avec le même succès qu'il l'avait été par Garcilasso et par Mendoza, qui appartiennent à la première partie du siècle, le nombreux catalogue des poètes dont on est parvenu à recueillir les noms indique du moins un goût national qui mérite quelque attention. Il serait difficile de donner une analyse exacte des écrivains même les plus remarquables au milieu de cette foule. En Espagne même, les poètes du temps de Philippe II, comme ceux du règne contemporain d'Élisabeth en Angleterre, ne furent, à un petit nombre d'exceptions près, convenablement appréciés qu'après le milieu du XVIIIe siècle. Le *Parnaso Español* de Sedano, dont les premiers volumes parurent en 1768, les fit mieux connaître : mais Bouterwek remarque qu'il aurait été facile de faire un meilleur choix,

l'éditeur ayant négligé d'y comprendre plusieurs poëmes des meilleurs écrivains, qu'il paraît avoir considérés comme suffisamment connus du public. Une connaissance imparfaite de la langue et un examen rapide de ces volumes ne me permettent pas de parler avec confiance de la poésie castillane; mais, autant que je me sens capable d'en juger, les échantillons choisis par Bouterwek ne sont pas défavorables à cette compilation [1].

Le meilleur poète lyrique d'Espagne, dans l'opinion d'un grand nombre de critiques, opinion que je me hasarde à partager, fut Fra Luis Ponce de Léon, né en 1527, et qui, selon toute probabilité, composa ses poésies peu de temps après le milieu du siècle. Elles consistent surtout en traductions; mais ses productions originales sont pour la plupart religieuses, et pleines de ce tendre mysticisme qui s'allie si bien aux émotions d'un esprit poétique. Une de ses odes, *De la Vida del Cielo*, qu'on trouvera tout au long dans Bouterwek, est un morceau délicieux, et qui, dans ce genre particulier de pieuse aspiration, n'a peut-être jamais été surpassé [2]. Mais la ferveur de sa dévotion était tempérée par un goût classique mûri par l'imitation habituelle d'Horace. « Dès sa « plus tendre jeunesse, dit Bouterwek, il avait lu et relu les odes « d'Horace, et l'élégante correction de ce poète avait formé son « goût à son insu. La grâce noble et simple de ce style était le « modèle toujours présent à son imagination; mais le caractère de « la poésie d'Horace convenait trop bien au caractère de son « esprit, il se l'appropriait trop naturellement, pour risquer « jamais de l'imiter d'une manière servile. Aucun poète n'a mieux « connu que Luis de Léon la véritable manière d'imiter les an- « ciens dans la poésie moderne. L'esprit qui règne dans ses odes « est très différent sans doute de celui des odes d'Horace, malgré « l'espèce de ressemblance que leur donne avec celles-ci leur « tournure sentencieuse. L'épicuréisme du poète latin avait bien

[1] « Le mérite des poésies espagnoles, « dit un critique aussi loyal qu'instruit, « à part celles qui sont destinées au « théâtre, consiste principalement dans « la douceur de la versification et la « pureté du style; et dans la facilité « plutôt que dans la force d'imagina- « tion. » Lord HOLLAND. (*Lope de Vega*, t. I, p. 107.) Il avait déjà fait la remarque que ces poëtes étaient en général volumineux : « Ce n'était pas une chose « extraordinaire, même parmi la no- « blesse du temps de Philippe IV (c'est- « à-dire à une époque plus moderne « que celle qui nous occupe), que de « soutenir une conversation de quel- « ques minutes en poésie improvisée; « et sous le rapport de la négligence du « mètre, et de la banalité des images, « les vers de cette époque nous rappel- « lent souvent les *improvisatori* ita- « liens. » (P. 106.)

[2] P. 248.

« peu de rapport avec la gravité des idées religieuses dont se « nourrissait l'âme du poète espagnol : néanmoins, malgré des « caractères si différents, ils se ressemblent par les formes de « leur style, parce que tous deux avaient une imagination sage « et dirigée par un jugement sain. Il est difficile de décider lequel « des deux est supérieur à l'autre comme poète, dans le sens le « plus étendu de ce mot, puisque chacun d'eux a formé son talent « par une espèce d'imitation qu'on pourrait appeler libérale, et « que nul des deux n'est sorti d'une certaine sphère de philosophie « pratique. Il y a plus d'art dans les odes d'Horace, et le rapport « ingénieux des pensées à des images qui les rendent sensibles « leur donne un attrait qui manque aux odes de Luis de Léon; « mais celles-ci ont en récompense plus de cette poésie naturelle, « libre épanchement d'une âme pure, qu'un grand sentiment « élève dans les plus hautes régions du monde moral [1]. » Entre autres fruits de ces études d'Horace, il faut placer une ode admirable, inspirée par la prophétie de Nérée, et dans laquelle le génie du Tage, s'élevant du sein de ses eaux, et s'adressant à Rodrigue, le dernier des Goths, voluptueusement enchaîné dans les bras de Cava, prédit les calamités que leurs criminelles amours devaient attirer sur l'Espagne [2].

Après Luis de Léon dans l'ordre du mérite, mais peut-être au-dessus de lui comme renommée européenne, nous trouvons Herrera, surnommé *le divin*. Il mourut en 1578; et ses œuvres complètes paraissent avoir été publiées pour la première fois en 1582. Ce fut un novateur en fait de langue poétique; et si ses hardiesses ont quelquefois nui à sa réputation, elles furent du moins soutenues par la popularité. « Herrera, dit Bouterwek, était un poète « d'un grand talent, de ce talent mâle et courageux qui sait s'ou-« vrir de nouvelles routes et y marcher d'un pas assuré; mais les « innovations qu'il a voulu faire dans la poésie espagnole étaient « le résultat d'un système, d'une combinaison, et non le fruit « spontané de l'inspiration poétique. Ses ouvrages, par cette rai-« son, offrent, parmi des beautés réelles, des traces nombreuses « d'un art péniblement recherché. Son langage s'éloigne trop du « langage ordinaire, et quand il veut être sublime, il n'est souvent

[1] P. 243.

[2] Il y a bien des années que j'ai lu pour la première fois cette ode, dans une traduction de Russell, dont les poésies, trop peu appréciées, ne sont guère que dans la mémoire de quelques connaisseurs. Quelques critiques espagnols ont soupçonné que cette ode avait donné à Camoëns l'idée de sa fameuse apparition de l'Esprit des Tempêtes : mais la ressemblance n'est pas suffisante, et les dates ne sont guère compatibles.

« que précieux[1]. » Vélasquez, tout en reconnaissant le génie et la verve de Herrera, remarque que le soin extrême qu'il met à polir sa versification la rend quelquefois désagréable à ceux qui recherchent la facilité et l'harmonie[2].

Je ne suis pas à même de juger de ces défauts du style de Herrera : ses odes paraissent avoir une élévation lyrique et une richesse de phrase dues jusqu'à un certain point à l'étude de Pindare ou plutôt de l'Ancien-Testament, et peuvent être mises en parallèle avec les compositions de Chiabrera. Les plus célèbres sont celles sur la bataille de Lépante : c'est comme un torrent de poésie retentissante, riche de ces tons sonores que la langue castillane fournit en si grande abondance. Je ne puis admirer aussi complétement l'ode au Sommeil, vantée par Bouterwek et par Sedano. Les images en sont agréables et bien adaptées au sujet; les vers coulent avec grâce, mais on voudrait y trouver quelque chose qui s'élevât davantage au-dessus des lieux communs de la poésie.

Les poètes de cette époque, en général, appartiennent plus ou moins à l'école italienne : beaucoup d'entre eux se livrèrent aussi à la traduction des poètes latins. Dans leurs odes, leurs épîtres, leurs sonnets, telle est quelquefois la ressemblance du style et celle des langues qu'on croirait presque lire le Parnasse italien au lieu du Parnasse espagnol. Il existe cependant quelques nuances de différence, même entre les poètes qui ont cultivé les mêmes genres. Le vers amoureux des Castillans est plus hyperbolique, il abonde davantage en métaphores extravagantes; mais il est moins subtil, moins sujet à dégénérer en d'ingénieuses puérilités, moins gâté par des jeux de mots, que celui des Italiens. Voilà du moins ce qui m'a frappé dans ce que j'ai pu voir des premiers. Les poètes espagnols sont aussi plus fleuris dans leurs descriptions de la nature, et possèdent à un plus haut degré le sentiment de ses beautés. Je n'oserais affirmer qu'ils ont moins de grâce, qu'ils ne savent pas également émouvoir : il peut se faire qu'un malheureux hasard m'ait rarement fait tomber sur des passages de ce genre.

Il est du moins évident que l'imitation des Italiens, propagée par Boscan et ses disciples, n'était pas le style indigène de la Castille. C'est ce que comprirent toujours quelques uns de ses poètes les plus distingués. Dans la *Diana* de Montemayor, roman dont nous aurons à parler plus tard, les morceaux de poésie,

[1] P. 229.

[2] *Geschichte der Spanischen Dichtkunst*, p. 207.

répandus avec profusion dans le corps de l'ouvrage, portent tantôt le cachet de la nouvelle école, tantôt celui de l'école ancienne ou nationale : ces derniers sont regardés comme supérieurs. Castillejo essaya de faire revivre le gai rhythme de la *redondilla*, et tourna en ridicule les imitateurs de Pétrarque. Bouterwek parle assez dédaigneusement de son talent général comme poète ; et pourtant quelques unes de ses *Canciones* sont d'une élégance très remarquable. Le génie de Castillejo, enjoué et spirituel, plutôt qu'élégant, paraissait assez propre à faire revivre la poésie populaire [1]. Mais ceux qui pouvaient prétendre à figurer parmi les talents d'un ordre supérieur ne cessèrent pas de cultiver le style châtié des Italiens. Les plus éminents peut-être avant la fin du siècle furent Gil Polo, Espinel, Lope de Vega, Barahona de Soto et Figueroa [2]. On trouvera dans Bouterwek plusieurs autres noms, accompagnés d'extraits.

Voltaire, dans un des ouvrages de sa jeunesse, son très défectueux Essai sur la poésie épique, fit connaître à l'Europe l'*Araucana* d'Ercilla, qui, depuis, est toujours resté en possession d'une certaine réputation, quoique condamné par beaucoup de critiques comme un ouvrage ennuyeux et prosaïque. Bouterwek en parle dans le même sens, en termes généraux, et dont la sévérité s'accorde assez mal avec les concessions qu'il fait ensuite [3]. Si l'art de décrire avec feu et de bien rendre des situations, si une diction naturelle et correcte, qu'il reconnaît à Ercilla, ne suffisent pas pour donner droit à un rang bien élevé dans la hiérarchie poétique, on peut dire du moins que beaucoup de poètes n'ont pas eu d'autre mérite. Un écrivain anglais, homme de goût, a mis Ercilla sur la même ligne qu'Homère et Arioste pour le talent de la narration [4]. Raynouard fait observer qu'Ercilla a pris Arioste pour modèle, surtout dans l'introduction de ses chants :

[1] P. 267.

[2] Lord Holland a donné sur les poésies de Lope de Vega de plus amples détails que Bouterwek, Velasquez et Dieze ; et les extraits qu'il a présentés dans ses *Lives of Lope de Vega and Guillen de Castro*, ne se trouvent pas, je crois, dans le *Parnaso Español*, recueil dont l'auteur a eu l'art heureux d'exclure ce qu'il y a de mieux. *Las Lagrimas de Angelica*, par Barahona de Soto, a toujours été regardé, dit lord Holland, comme un des meilleurs poëmes de la langue espagnole. (T. I, p. 33.) Bouterwek dit n'avoir jamais rencontré ce livre. Cervantes en a fait l'éloge dans *Don Quichotte*.

La traduction de l'*Aminta* de Tasse, par Jaurequi, a été préférée à l'original par Ménage ainsi que par Cervantes. Mais il n'y a pas un bien grand mérite à traduire de l'italien en espagnol, en apportant même quelqu'amélioration dans le style.

[3] P. 407.

[4] *Pursuits of Literature.*

Mais de longues digressions, des épisodes que le poète n'a pas eu l'art de rattacher à son sujet, rendent la lecture de l'*Araucana* fatigante. La première édition, de 1569, ne contient que quinze chants; la seconde partie fut publiée en 1578; le tout ensemble en 1590[1].

Tant s'en faut que l'*Araucana* soit un ouvrage unique en ce genre que l'Espagne ne vit pas éclore moins de vingt-cinq poëmes épiques dans l'espace d'un peu plus d'un demi-siècle. On en trouvera l'énumération, et, autant que possible, l'analyse et la critique, dans l'histoire de la poésie espagnole par Velasquez, que je cite toujours d'après la traduction allemande enrichie des notes de Dieze[2]. Bouterwek n'en cite qu'une partie, et l'on pourrait conjecturer, d'après les titres, que quelques uns d'eux ne sont pas, à proprement parler, des poëmes épiques. Ces mêmes écrivains n'admettent pas qu'Ercilla ait surpassé tous ses contemporains dans la poésie héroïque. Je trouve cependant une opinion différente émise par un poète espagnol de cette époque, qui nomme Ercilla comme supérieur aux autres[3].

Mais le Portugal avait vu surgir un poète auprès de qui Ercilla se trouve entièrement éclipsé. Le nom de Camoëns a une réputation véritablement européenne; mais la *Lusiade* est écrite dans une langue qui n'est pas généralement familière. Il ne serait pas raisonnable de demander aux critiques portugais une opinion exempte de prévention en faveur d'un poète aussi illustre et d'un poëme si éminemment national. L'*Énéide* réfléchit la gloire de Rome comme dans un miroir : la *Lusiade* est directement et exclusivement ce qu'indique son titre, *Les Portugais* (*Os Lusiados*), c'est-à-dire l'éloge du peuple portugais. Leur histoire passée vient s'enchâsser, au moyen d'épisodes, dans le grand évé-

[1] *Journal des Savants*, sept. 1824.

[2] P. 376-407; BOUTERWEK, p. 413.

[3] *Oye el estilo grave, el blando acento,*
Y altos concentos del varon famoso
Que en el heroyco verso fue el primero
Que honró a su patria, y aun quiza el postrero.
Del fuerte Arauco el pecho altivo espanta
Don Alonso de Ercilla con el mano,
Con ella lo derriba y lo levanta,
Vence y honra venciendo al Araucano;
Calla sus hechos, los agenos canta,
Con tal estilo que eclipsó al Toscano :
Virtud que el cielo para si reserva
Que en el furor de Marte esté Minerva.

La Casa de la Memoria, par Vicente Espinel, dans le *Parnaso Español*, t. VIII, p. 352.

Antonio, qui écrivait vers la fin du XVII[e] siècle, fait un grand éloge d'Ercilla, mais donne à entendre que sa manière simple et claire n'était pas du goût de tout le monde : *Ad hunc usque diem ab iis omnibus avidissimè legitur, qui facile dicendi genus atque perspicuum admittere vim suam et nervos, nativâque sublimitate quàdam attolli posse, cothurnatumque ire non ignorant.*

nement du voyage de Gama aux Indes. Les défauts de Camoëns, dans l'agencement de sa fable et le choix de son merveilleux, sont assez évidents : mais ce fut le premier essai heureux fait dans l'Europe moderne pour construire un poëme épique sur le modèle antique; car la *Jérusalem délivrée*, quoique incomparablement supérieure, ne fut pas écrite ou publiée sitôt. C'est en raison peut-être de cette forme épique, qui, lors même qu'elle était imparfaitement rendue, obtint pendant long-temps de la part des critiques, et par suite de la vénération générale pour l'antiquité, plus de respect qu'elle ne méritait, que la célébrité de Camoëns a toujours été grande. Comme renommée, Camoëns vient, parmi les poètes du Midi, immédiatement après les premiers noms de l'Italie; et nulle part ce type distinctif qui caractérise la poésie des langues méridionales n'est plus sensible que dans la *Lusiade*. Ce poëme, considéré dans son ensemble, paraîtra quelque peu faible et prosaïque; les détails géographiques et historiques en sont insipides et fatigants; l'auteur semble ignorer le secret de tirer parti des artifices de la poésie; rarement notre admiration peut s'arrêter sur les ornements du style, sur l'éclat des pensées, sur des images brillantes; une certaine négligence nous désappointe dans les plus beaux endroits; et ce n'est qu'à une seconde lecture que leur charme trouve le chemin de notre cœur. Les fameuses stances sur Inez de Castro en fournissent un exemple.

Ces défauts, qui du moins paraissent tels à un goût formé à l'école anglaise ou à celle de l'antiquité classique, sont grandement rachetés, et beaucoup plus sans doute aux yeux des Portugais qu'ils ne peuvent l'être aux nôtres, par l'absence de tout ce qui choque, car on ne trouve dans ce poëme ni enflure, ni maniérisme, ni obscurité; par une narration d'une aisance et d'une limpidité parfaites, par des scènes et des descriptions qui possèdent un certain charme de coloris, et qui n'en sont peut-être pas moins agréables pour porter les traces d'une certaine négligence de touche, par un style qui se soutient tout juste au-dessus du langage ordinaire, par une versification coulante et harmonieuse, et surtout par une sorte de mol abandon qui donne, en quelque sorte, le ton à tout l'ouvrage, et qui rappelle sans cesse à notre esprit le caractère poétique et le sort intéressant de l'auteur. Comme miroir d'un cœur aussi plein d'amour, de courage, de générosité, de patriotisme, que l'était le cœur de Camoëns, la *Lusiade* plaira tou-

jours, quel que soit d'ailleurs le rang qu'on lui assigne dans les fastes du génie poétique [1].

La *Lusiade* est mieux connue en Angleterre par la traduction de Mickle, qui paraît avoir rendu plus que justice à son auteur, d'abord en lui prodiguant des éloges sans mesure, ensuite en lui rendant le service plus substantiel de le surpasser dans sa copie infidèle. Le style de Mickle est certainement plus poétique, selon nos idées, que celui de Camoëns, c'est-à-dire qu'il est plus figuré, et qu'il a plus de force ; mais il me paraît rempli des lieux communs d'une phraséologie banale, et n'avoir ni la facilité ni la douceur de l'original : on sait d'ailleurs que le traducteur s'est permis d'y faire de nombreuses interpolations, que rien ne justifie.

Le morceau le plus célèbre de la *Lusiade* est celui où le poète représente le Génie du Cap, s'élevant du milieu de ses mers orageuses, pour menacer le téméraire aventurier qui sillonne leurs flots encore vierges. Pour bien apprécier cette conception, il faut tâcher d'oublier toutes les imitations auxquelles elle a donné lieu. Rien n'est aujourd'hui plus usé en poésie qu'un de ses plus sublimes moyens, la personnification d'objets surnaturels ; et de même qu'on voit les enfants tracer des figures monstrueuses lorsqu'ils ne peuvent faire quelque chose qui approche de la forme humaine, ainsi tout méchant rimeur, incapable de décrire un seul objet dans la nature, se trouve fort à l'aise dès qu'il a affaire à un être imaginaire. Considérée en elle-même, l'idée est impressive, et même sublime. J'ajouterai que je ne connais rien qui puisse nous faire douter de son originalité, dans le seul sens qu'on puisse donner à ce mot appliqué à l'invention poétique : c'est une combinaison qui nous frappe avec la force de la nouveauté, et que nous ne pouvons résoudre de suite en ses éléments constituants. La prophétie de Nérée, à laquelle nous avons déjà fait allusion, renferme peut-être le germe de cette conception ; mais sous le rapport du grandiose, de l'appropriation des circonstances, elle est bien loin du passage de Camoëns. L'idée semble néanmoins bien au-dessus du génie de

[1] « Dans toutes les langues, » dit M. Southey (probablement dans la *Quarterly Review*, n° 27, p. 38), « il « y a une magie de mots aussi intradui- « sible que le *Sesame* du conte arabe : « — on peut retenir le sens, mais si « l'on change les mots, le charme est « détruit. Cette magie n'a d'effet que « sur ceux à qui la langue est aussi fa- « milière que leur propre langue, peut- « être même sur ceux-là seulement « dont c'est véritablement la langue « maternelle. Camoëns possède cet art « dans la perfection ; c'est son mérite « particulier. »

l'auteur. Tendre, gracieux, mélancolique, il n'a nulle part donné de signes d'une imagination aussi vigoureuse. Et lorsqu'on lit ces vers sur le Génie du Cap, il est impossible de ne pas s'apercevoir que le poète, comme Frankenstein, ne peut maîtriser le monstre qu'il a créé. Le formidable Adamastor est rapetissé par une description trop minutieuse, où l'on ne nous fait pas même grâce de ses dents jaunes. Le discours mis dans sa bouche est faible et prolixe; et un reproche plus grave qu'on peut faire à tout ce passage, c'est que cette terrible vision ne sert que comme ornement, et qu'elle est impuissante contre le succès et la gloire des navigateurs. Un génie, quelles que soient ses dimensions, qui ne peut ni faire sombrer un vaisseau, ni même susciter une tempête, est infiniment moins redoutable qu'un véritable ouragan.

Camoëns est encore, dans ses poésies légères, le premier poète portugais de cette époque, et peut-être de toutes les autres : ses compatriotes le regardent comme leur modèle, et jugent des poésies plus modernes par comparaison avec les siennes. Dans tous les genres de composition alors en usage en Portugal, Camoëns a laissé des preuves de sa supériorité. « La plupart de « ses sonnets, dit Bouterwek, roulent sur l'amour, et ils sont « d'un mérite fort inégal: les uns sont modelés avec une correc- « tion classique, et respirent une tendresse et une grâce dignes « de Pétrarque; les autres sont impétueux et romanesques, ou « défigurés par un faux savoir, ou remplis d'éternels tableaux des « combats de l'amour avec la raison. En somme, cependant, au- « cun poète portugais n'a aussi bien saisi le caractère du sonnet « que Camoëns. Sans effort apparent, sans autre artifice que le « contraste ingénieux des huit premiers vers avec les six der- « niers, il sut donner à ces petites pièces une unité poétique « d'idées et d'impressions, à l'imitation des meilleurs sonnets « italiens, et cela avec tant de naturel que les premiers vers ou « quatrains excitent une douce attente, qui est harmonieusement « remplie par les tercets, ou six derniers vers[1]. » Le même critique parle avec éloge de plusieurs autres compositions de Camoëns en divers genres.

Mais, si aucun Portugais du XVI[e] siècle n'a approché de cet illustre poète, Ferreira, qui, sans s'élever à une grande hauteur, fit du moins preuve de beaucoup de bon sens, essaya d'imiter le

[1] *Hist. de la Littérature Portugaise*, p. 187.

ton didactique d'Horace, dans des poésies lyriques et des épîtres, parmi lesquelles ces dernières ont été le plus estimées [1]. L'école classique formée par Ferreira produisit d'autres poètes dans le XVI[e] siècle ; mais il ne paraît pas qu'elle ait trouvé beaucoup de sympathie dans le caractère national. Le lecteur qui ne connaîtrait pas la langue portugaise trouvera à ce sujet, dans l'auteur sur qui je me suis principalement appuyé, des détails aussi amples qu'il peut les désirer.

Les ballades ou romances espagnoles appartiennent à des époques très différentes. Quelques unes, ainsi que nous l'avons fait observer ailleurs, sont du XV[e] siècle ; et l'on croit avoir de bonnes raisons pour en rapporter un petit nombre à une époque même antérieure : mais la plupart datent du règne de Philippe II, ou de celui de son successeur. Les romances mauresques en général, et toutes celles composées sur le *Cid*, sont considérées par les critiques espagnols comme les plus modernes. Celles qui ont été publiées par Depping et par Duran ont rarement ce goût de terroir, cet air de simplicité, qui caractérisent ordinairement la poésie du peuple ; elles ont beaucoup d'élégance, mais peu de vigueur, et paraissent avoir été écrites par des poètes de Valladolid ou de Madrid, contemporains de Cervantes. Ils peignirent avec des couleurs attrayantes les Maures des romans, ces chevaleresques guerriers de Grenade [2] ; et les traditions de leurs propres héros, surtout celles du *Cid*, le plus brave et le plus magnanime de tous, leur fournirent encore plus de matériaux pour leurs chants populaires. Le caractère de ces chants, ainsi que le remarque le dernier éditeur, ne ressemble pas à celui des anciennes romances de chevalerie, qui, selon lui, s'étaient conservées par tradition orale jusqu'au milieu du XVI[e] siècle, époque où elles furent insérées dans le *Cancionero de Romances*, publié à Anvers, 1555 [3]. J'ai appris qu'on avait découvert dernièrement

[1] *Hist. de la Littérature Portugaise*, p. 111.

[2] Bouterwek, Sismondi et d'autres ont cité une romance commençant par ces mots, *Tanta Zayda y Adalifa*, comme l'effusion d'un zèle orthodoxe qui s'était formalisé de ces éloges donnés à des infidèles. Il suffit de lire ce petit poëme, qu'on trouvera dans le recueil de Depping, pour se convaincre qu'il est écrit plutôt comme une satire plaisante des poëtes contemporains que comme un reproche sérieux. Il a beaucoup plus de vivacité que la réponse, également citée par ces critiques modernes. Ces deux morceaux sont de la fin du XVI[e] siècle. Ni Bouterwek ni Sismondi ne se sont rappelé la date récente des ballades mauresques.

[3] DURAN, préface de son *Romancero* de 1832. Ces recueils de chansons et de ballades espagnoles, intitulés *Cancioneros* et *Romanceros*, sont fort rares, et il existe parmi les bibliographes

une édition plus ancienne, imprimée en Espagne. On trouve dans ces ballades de la prolixité, une certaine dureté de style, un défaut de liaison, une habitude de reproduire des vers et des passages entiers tirés d'autres poésies du même genre. Elles n'ont rien du merveilleux, et n'empruntent rien aux sources arabes. Dans quelques autres, appartenant à la poésie plus ancienne, on remarque des traces de la manière orientale, et un ton particulier de mélancolie sauvage. Les petits poëmes épars dans le roman en prose intitulé, *Las Guerras de Granada*, me paraissent être rarement antérieurs au règne de Philippe II. Ces ballades espagnoles sont connues en Angleterre, mais généralement avec un immense avantage, grâce aux belles et chaleureuses traductions de M. Lockhart[1].

quelqu'incertitude sur leurs différentes éditions. Suivant Duran, celle d'Anvers, citée dans le texte, contient une foule de romances jusqu'alors inédites, et beaucoup plus anciennes que celles du xve siècle, recueillies dans le *Cancionero general* de 1516. Le nombre de celles qu'on peut rapporter avec probabilité à une époque antérieure à 1400 ne paraît pas considérable, mais elles sont fort intéressantes. On y trouve entre autres *Los Fronterizos*, ou chansons à l'usage des Castillans, dans leurs incursions sur la frontière des Maures. Elles s'étaient conservées de vive voix, comme d'autres poésies populaires. Nous trouvons dans ces anciennes pièces, dit Duran, quelques traces du style arabe, plutôt dans sa mélancolie de ton que dans l'éclat de ses images; et il donne comme exemple quelques vers cités par Sismondi, et commençant ainsi, *Fonte frida, fonte frida, Fonte frida y con amor* : ces vers sont évidemment très anciens. Sismondi (*Littérature du Midi*, t. III, p. 240) dit qu'il est difficile d'expliquer le charme de ce petit poëme autrement que par le ton de vérité et l'absence de tout objet; et Bouterwek le traite de morceau fort insignifiant. Il me semble que quelque aventure réelle est cachée sous le voile de ces images, qui présentent par elles-mêmes fort peu de sens, et que c'est ainsi qu'on peut se rendre compte du ton de vérité et de sentiment qui respire dans cette pièce.

Les plus anciennes romances sont communément en vers alternatifs de huit et de sept syllabes, et les rimes sont *consonnantes*, c'est-à-dire que ce sont de vraies rimes. L'*assonnance* est cependant plus ancienne que ne le suppose lord Holland, qui dit (*Life of Lope de Vega*, t. II, p. 12) qu'elle ne fut introduite qu'à la fin du xvie siècle. On la trouve dans plusieurs pièces que Duran donne comme anciennes.

La romance du *Conde Alarcos* est probablement du xve siècle. Elle est écrite en vers de huit syllabes et en rimes consonnantes, sans division de strophes. Les ballades mauresques, à un très petit nombre d'exceptions près, appartiennent aux règnes de Philippe II et de Philippe III, et celles du Cid, qui ont excité tant d'intérêt, sont les plus modernes et parmi celles qui ont le moins de valeur. Elles sont toutes écrites, je crois, d'après le principe des assonnances.

[1] On reconnaît, dans un morceau de poésie intercalé dans *Las Guerras de Granada*, quelques traits d'une admirable romance sur un combat de taureaux, laquelle fait partie de l'ouvrage de M. Lockhart; mais depuis, je l'ai retrouvée beaucoup plus au long dans un autre recueil. Elle est cependant loin encore d'être aussi poétique que l'imitation anglaise.

SECTION III.

POÉSIE FRANÇAISE ET ALLEMANDE.

Poésie française. — Ronsard. — Ses disciples. — Poètes allemands.

L'époque actuelle fut pour la France un âge de poésie : aucune période subséquente ne nous offre peut-être un aussi nombreux catalogue de poètes français. Goujet a recueilli non seulement les noms, mais jusqu'à un certain point la vie, de près de deux cents auteurs dont les poésies furent publiées dans le cours de ce demi-siècle. Sur ce nombre, il n'en est guère que cinq ou six dont on se souvienne beaucoup en France. Il se pourrait, il est vrai, que la délicatesse dédaigneuse du goût national, ou l'idolâtrie vouée au siècle de Louis XIV et à celui de Voltaire, eussent empêché de rendre à ces anciens versificateurs toute la justice qu'ils méritent. Nos propres préventions ont pris depuis quelque temps un cours opposé.

Un changement qui se manifesta, vers le commencement de cette période, dans le caractère de la poésie française, peut se rapporter à la révolution générale qui s'était opérée dans la littérature. Les personnifications allégoriques, qui, depuis l'époque du *Roman de la Rose*, avaient été le champ ordinaire de la poésie, devinrent beaucoup moins communes, et firent place à une invasion de mythologie et d'allusions classiques. *Désir* et *Reine d'Amour* de la vieille école se transformèrent en Cupidon avec ses dards et Vénus avec ses colombes; les Vertus théologales et cardinales, qui avaient remporté tant de victoires sur *Sensualité* et *Faux-Semblant*, disparurent d'une poésie qui s'était généralement enrôlée sous les drapeaux de l'ennemi. Privés de cette antique ressource, les poètes durent explorer de nouvelles mines. On fouilla toute l'antiquité pour en tirer des analogies; et lorsque les images ne furent pas fastidieuses à force de banalité, elles furent absurdes à force de recherche. Cette révolution ne fut certainement pas instantanée ; mais elle suivit les rapides progrès du savoir philologique, qui n'était rien à l'avénement de François Ier, et qui était tout à sa mort. A sa cour et à celle de son fils, il était de mode d'afficher une haute estime pour la science, que les affaires ou la galanterie ne permettaient pas de cultiver. Beaucoup de noms qu'on rencontre sur la liste des poètes

français sont remarquables par le rang de ceux qui les portaient, et un plus grand nombre encore appartiennent aux plus illustres érudits de l'époque. Ces derniers, accoutumés à écrire en latin, quelquefois en vers, et rendant un superstitieux hommage aux grands écrivains de l'antiquité, croyaient ennoblir leur langue maternelle en détruisant sa pureté idiomatique.

Ce pédantisme fut surtout mis en vogue par un poète d'une réputation considérable, mais éphémère, Pierre Ronsard. C'était l'astre le plus brillant d'une constellation de sept écrivains du règne de Henri II, qu'on désignait alors sous le nom de la *Pléiade française* : les autres étaient Jodelle, Bellay, Baïf, Thyard, Daurat et Belleau. Versé dans la connaissance des langues anciennes, et rempli de la vanité la plus présomptueuse, Ronsard s'imagina qu'il était né pour refondre la langue de ses pères, et lui donner de nouvelles formes mieux adaptées à son génie :

Je fis de nouveaux mots,
J'en condamnay de vieux [1].

Si l'adoption continuelle de dérivés latins et grecs peut donner une physionomie barbare à une langue moderne, le français de Ronsard est aussi barbare que ses allusions sont pédantesques. C'est surtout dans ses sonnets amoureux que ces défauts sont poussés à un excès ridicule : ils sont un peu moins outrés dans ses odes, où l'on trouve d'ailleurs une verve et une grandeur qui prouvent qu'il avait l'esprit poétique [2]. La popularité de Ronsard fut étendue ; et, quoiqu'il se soit plaint quelquefois d'être négligé par les grands, l'approbation de ceux à qui les poètes sont le plus jaloux de plaire ne lui manqua pas. Charles IX lui adressa quelques vers, qui sont vraiment élégants, et qui du moins font plus d'honneur à ce prince que tout ce qu'on rapporte de lui ; et les poésies de Ronsard adoucirent, dit-on, les ennuis de la longue captivité de Marie-Stuart. Lorsqu'il mourut, en 1586, on lui fit à Paris un service funèbre, avec accompagnement de la meilleure musique que le roi pût ordonner : le cardinal de Bourbon y assista, au milieu d'une immense affluence ; des éloges en prose et en vers furent lus dans l'université ; et dans ces moments de troubles et d'anxiété, où la couronne de France était presqu'à l'agonie, on trouvait le temps de déplorer la perte de Ronsard. Les funérailles de Spenser étaient bien différentes ! [3]

[1] GOUJET, *Bibliothèque Françoise*, t. XII, p. 199.
[2] *Id.*, p. 216.
[3] *Id.*, p. 207.



Ronsard était capable de concevoir fortement, et de présenter à l'esprit ses conceptions dans un langage clair et énergique, quoique rarement pur et choisi. Je citerai comme exemple le poëme intitulé *Promesse*, qu'on peut voir dans le *Recueil des anciens Poètes françois* [1] : c'est ce que j'ai trouvé de meilleur dans le peu que j'ai lu de cet auteur. Bouterwek, qui paraît avoir jugé Ronsard avec justice et loyauté, et qui lui reconnaît, à lui et à ses disciples, le mérite d'avoir senti la nécessité d'élever le ton de la poésie française au-dessus de la manière rampante des versificateurs de l'école allégorique, Bouterwek, dis-je, remarque qu'on voit dans ses erreurs mêmes un esprit qui tend à monter, qui dédaigne ce qui est trivial, et qui ne se lasse pas de chercher la perfection [2]. Mais avec de telles dispositions, on peut faire des vers fort mauvais et de fort mauvais goût. La Harpe, qui reconnaît que Ronsard offre parfois des beautés, et qu'il a du feu poétique, est rebuté par son système de versification, hérissé d'enjambements, aussi choquants pour l'oreille sensible d'un Français qu'ils nous paraissent agréables, lorsque le poète n'en abuse pas. L'apparition de Malherbe fit tomber dans le mépris la poésie de Ronsard, et l'élégante correction du siècle de Louis XIV ne devait pas tolérer son faux goût et ses innovations barbares [3]. Balzac, peu de temps après, se moque du pédantisme de Ronsard ; il veut bien que ce soit une source abondante, mais il ajoute qu'elle est trouble [4]. Dans ces derniers temps, on a rendu plus de justice à la verve et à l'imagination de ce poète, sans toutefois rapporter la sentence de condamnation passée contre son style [5].

A l'exception peut-être de Bellay, quelquefois appelé l'Ovide

[1] Publié par Crapelet; t. IV, p. 135.

[2] *Geschichte der Poesie*, t. V, p. 214.

[3] GOUJET, p. 215. Malherbe ratura à peu près la moitié de son exemplaire de Ronsard, et expliqua ses motifs en marge. Racan, voyant un jour ce travail, lui demanda s'il approuvait ce qu'il n'avait point effacé : « Pas plus que le reste, » fut la réponse de Malherbe.

[4] « Encore aujourd'hui, il est admiré « par les trois quarts du parlement de « Paris, et généralement par les autres « parlements de France. L'université « et les jésuites tiennent encore son « parti contre la cour, et contre l'aca- « démie.... Ce n'est pas un poète bien « entier, c'est le commencement et la « matière d'un poète. On voit, dans ses « œuvres, des parties naissantes et à « demi animées d'un corps qui se for- « me et qui se fait, mais qui n'a garde « d'estre achevé. C'est une grande « source, il faut l'avouer; mais c'est « une source troublée et boueuse, une « source où non seulement il y a « moins d'eau que de limon, mais où « l'ordure empêche de couler l'eau. « (*OEuvres de Balzac*, t. I, p. 670; et GOUJET, *ubi suprà*.)

[5] LA HARPE; *Biogr. univ.*

français, et dont les *Regrets*, ou lamentations sur son absence de France pendant un séjour à Rome, sont presque aussi plaintifs, sinon aussi raisonnables, que ceux de son prototype, exilé sur les bords de l'Ister [1], les autres astres de la *Pléiade* méritent à peine une mention particulière. Jodelle, le fondateur du théâtre en France, s'est fait bien moins d'honneur comme poëte, et est tombé dans l'absurdité à la mode, de faire du français avec du grec. Raynouard fait quelque éloge de Baïf [2]. Ceux qui vinrent ensuite imitèrent quelquefois Ronsard, et, comme la plupart de ceux qui imitent un genre faux, poussèrent le pédantisme et l'affectation bien plus loin que leur modèle. Une recherche inintelligible, que toutes les nations de l'Europe paraissent avoir, chacune à son tour, admise dans leur poésie, a condamné à l'oubli la plus grande partie des œuvres des poëtes français de cette époque. Ils ont fait presque autant de vers amoureux que les Italiens, et ont quelquefois pris la manière de ces derniers. Cependant leurs compositions se distinguent fréquemment par un tour plus simple et plus vif, mais qui n'a pas encore la naïveté de Marot. Elles passent assez souvent les bornes de la décence; privilége qui, en Italie, paraît avoir été réservé à certains vers fescennins, mais que n'admettait point la solennité du sonnet ou de la *canzone*. La langue italienne est d'ailleurs peu propre à l'épigramme, dans laquelle les Français réussissent si bien [3].

On pourrait citer quelques uns des nombreux versificateurs qui pullulèrent sous les fils de Henri II. Amadis Jamyn, élève de Ronsard, fut presque considéré par ses contemporains comme le rival de son maître; il a plus de naturel, moins d'enflure et d'emphase [4]. On ne peut en dire autant d'un poëte plus célèbre, Du Bartas. Ses productions, qui sont nombreuses, roulent pour la plupart sur l'histoire sainte, chose assez rare parmi ses contemporains: son poëme sur la création, intitulé *La Semaine*, est celui qui a eu le plus de succès, et le seul que l'on connaisse aujourd'hui. La traduction faite par Silvester a rendu ce poëme assez familier aux amateurs de notre vieille poésie; et l'on a essayé, avec quelque

[1] Goujet, t. XII, p. 128.

[2] « Baïf est un des poëtes qui ont, à mon avis, heureusement contribué par leur exemple à fixer les règles de notre versification. » (*Journal des Savants*, février 1825.)

[3] Goujet consacre trois volumes, les douzième, treizième et quatorzième, de sa *Bibliothèque Françoise*, aux poëtes de ce demi-siècle. Bouterwek et La Harpe n'en ont passé en revue qu'un très petit nombre. Les extraits donnés dans le *Recueil des anciens Poëtes* remplissent environ un volume et demi.

[4] Goujet, t. XIII, p. 229; *Biogr. univ.*

succès, de prouver que Milton n'avait pas dédaigné de ramasser des perles au milieu de ce fatras de mauvais goût et de mauvais style. Le style de Du Bartas appartient à l'école de Ronsard : il affecte de faire usage de mots dérivés des langues anciennes, ou bien d'expressions fondées en analogie, mais sans précédents ; et il a aussi peu de naturel ou de dignité dans ses images que de pureté dans sa langue. Cependant son imagination, tout extravagante qu'elle est, ne manque ni de vigueur ni d'originalité [1].

Pibrac, magistrat d'une haute intégrité, se fit une réputation extraordinaire par ses quatrains : c'est une série de stances morales, à la façon de Théognis. Ils parurent pour la première fois en 1574, au nombre de cinquante, et furent portés à cent vingt-six dans des éditions subséquentes. Ils furent sans cesse réimprimés dans le cours du XVII[e] siècle, et traduits dans beaucoup de langues d'Europe et même de l'Orient. Il n'est pas étonnant qu'ils aient cessé d'être lus, par suite du changement du goût et des mœurs [2]. Une imitation de la sixième satire d'Horace, par Nicolas Rapin, imprimée dans la collection des *Poètes françois*, est un bon morceau, purement écrit [3]. Philippe Desportes, qui vint un peu après, fit choix d'une meilleure école que celle de Ronsard : il rejeta son pédantisme et son affectation, et, aidé par l'étude de Tibulle en même temps que par son génie naturel, il sut donner à la poésie des amours une tendresse et une grâce que ces pompeux versificateurs n'avaient jamais cherchées. On le regarde comme le précurseur d'une ère meilleure; et sa versification, au dire de La Harpe, est un peu moins licencieuse que celle de ses prédécesseurs [4].

Les règles de la versification se consolidèrent peu à peu. Il est

[1] GOUJAT, t. XIII, p. 304. *La Semaine* de Du Bartas eut trente éditions en six ans, et fut traduite non seulement en anglais, mais aussi en latin, en italien, en allemand et en espagnol. (*Id.*, p. 312, sur l'autorité de La Croix du Maine.)

Du Bartas, si l'on en croit un écrivain français du siècle suivant, avait recours, pour exciter son imagination, à des moyens que je recommande à l'attention des jeunes poètes. « L'on dit en « France que Du Bartas, auparavant « que de faire cette belle description « du cheval où il a si bien rencontré, « s'enfermoit quelquefois dans une « chambre, et, se mettant à quatre « pattes, souffloit, hennissoit, gamba- « doit, tiroit des ruades, alloit l'amble, « le trot, le galop, à courbette, et tâ- « choit par toutes sortes de moyens à « bien contrefaire le cheval. » (NAUDÉ, *Considérations sur les Coups d'estat.* p. 47.)

[2] GOUJAT, t. XII, p. 266; *Biogr. univ.*

[3] *Recueil des Poètes*, t. V, p. 361.

[4] GOUJET, t. XIV, p. 63; LA HARPE; *Recueil des Poètes*, t. V, p. 343 – 377.

peu d'écrivains de cette période qui négligent le retour alternatif des rimes masculines et féminines [1]; mais l'hiatus se trouve encore dans qnelques uns des premiers. Du Bartas emploie les enjambements avec une sorte d'affectation, et Desportes lui-même ne les évite pas. La nature de leurs vers varie : l'alexandrin fut quelqnefois adopté par Ronsard, et finit par remplacer l'ancieu vers de dix syllabes, qui fut affecté à la poésie plus légère. Les sonnets, du moins tous ceux que j'ai remarqués, sont réguliers; et cette forme, jusqu'alors fort peu connue en France, devint, après qu'elle eut été introduite par Jodelle et Ronsard, un des genres de composition les plus populaires [2]. On fit plusieurs essais pour naturaliser les mètres latins; mais cette innovation pédantesque ne pouvait avoir un succès de longue durée. On en trouvera des échantillons dans Pasquier [3].

On peut dire, peut-être, de la poésie française en général, mais an moins dans la période actuelle, qu'elle s'écarte moins que toute autre poésie d'un certain modèle conventionnel. Elle a rarement cette bassesse qu'on peut reprocher aux premiers écrivains, parce qu'un style particulier, éloigné du discours ordinaire, et qu'on supposait être le style classique, était une condition nécessaire pour satisfaire les critiques. Elle est rarement obscure, du moins dans la construction grammaticale, comme l'est souvent le sonnet italien, parce que le génie de la langue et les habitudes de la société exigeaient la clarté. Mais rarement aussi

[1] Grevin, qui écrivait vers 1558, fait exception. (GOUJET, t. XII, p. 159.)

[2] BOUTERWEK, t. V, p. 212.

[3] *Recherches de la France*, l. VII, c. 11. Baïf a passé pour avoir été en France l'inventeur de ce sot art, qui y fut plus commun qu'en Angleterre. Cependant Prosper Marchand attribue une traduction de l'Iliade et de l'Odyssée en hexamètres français réguliers à un certain Mousset, qui, du reste, est tout-à-fait inconnu : la seule autorité de Marchand est un passage assez vague de d'Aubigné, qui « se souvenoit d'a-« voir vu un livre comme celui-là il y a « une soixantaine d'années. » Quoique Mousset puisse être un personnage imaginaire, il n'en fournit pas moins le sujet d'un article à Marchand, qui entasse beaucoup d'érudition à propos des mètres français latinisés du XVI[e] siècle. (*Dictionnaire historique.*)

Passerat, Ronsard, Nicolas Rapin et Pasquier s'essayèrent dans ce genre. Rapin alla plus loin, et rima en vers saphiques. Les stances qui suivent sont extraites de son ode sur la mort de Ronsard :

Vous, qui les ruisseaux d'Hélicon fréquentez,
Vous, qui les jardins solitaires hantez,
Et le fond des bois, curieux de choisir
L'ombre et le loisir;

Qui, vivant bien loing de la foule et du bruit,
Et de ces grandeurs que le peuple poursuit,
Estimez les vers que la muse après vous
Trempe de miel doux;

Nostre grand Ronsard, de ce monde sorty,
Les efforts derniers de la Parque a senty;
Ses faveurs n'ont pu le garantir enfin
Contre le destin, etc., etc.

(PASQUIER, *ubi suprà*.)

elle nous charme par le naturel des pensées ou par les simples grâces de la diction, parce que le style, comme les pensées, étaient assujettis à des règles de convention. La monotonie des effusions amoureuses des poètes français est plus fatigante, s'il est possible, que celle des Italiens.

Le type caractéristique que les maîtres-chanteurs avaient imprimé à la poésie allemande s'était conservé, quoique les chants de ces confréries paraissent avoir cessé. Cette poésie était principalement didactique ou religieuse, souvent satirique, et employant le voile de l'apologue. Luther, Hans Sachse, et d'autres noms plus obscurs, figurent parmi les fabulistes : celui qui cultiva ce genre avec le plus de succès fut Burcard Waldis, dont les fables, en partie imitées d'Ésope, en partie originales, parurent pour la première fois en 1548. Le *Froschmauseler* de Rollenhagen, publié en 1545, est une sorte d'apologue politique et moral du même genre, dont les descriptions ont quelque vivacité. Fischart est un autre satiriste moral, mais d'une gaieté folle et d'un style extravagant ; il ressemble à Rabelais, dont il a donné une traduction libre. Un de ses poëmes, *Die Gluckhafte Schiff*, est vanté par Bouterwek, comme renfermant de belles descriptions et d'heureuses inventions. Beaucoup de ballades allemandes, empruntées en partie aux vieux romans de chevalerie, appartiennent à cette période : le style en est humble, il n'y a pas d'autre poésie que celle de l'invention, qui ne leur appartient pas, et cependant elles ont du naturel, de la vérité dans le sentiment, et elles valent mieux que celles du siècle suivant [1].

SECTION IV.

POÉSIE ANGLAISE.

Paradise of Dainty Devices. — Sackville. — Gascoyne. — *Shepherd's Kalendar* de Spenser. — Amélioration dans la poésie. — *England's Helicon*. — Sydney. — Poésies de Shakspeare. — Poètes vers la fin du siècle. — Traductions. — Ballades écossaises et anglaises. — *Faery Queen* de Spenser.

Les poésies de Wyatt et de Surrey, accompagnées de plusieurs autres, parurent en 1557, et furent publiées dans un petit volume intitulé *Tottel's Miscellanies*. Mais ces deux écrivains, appartenant au règne de Henri VIII, ont été mentionnés plus haut. Il

[1] Bouterwek, t. IX ; Heinsius, t. IV.

est probable que les poésies légères de lord Vaux, qui, sous le rapport du mérite, viennent immédiatement après celles de Surrey et de Wyatt, furent composées avant le milieu du siècle. Quelques unes ont été publiées dans Tottel, et d'autres dans un recueil fort rare, dont la première édition parut en 1576 sous le titre bizarre de *Paradise of Dainty Devices*. Les poésies contenues dans ce volume, de même que dans celui de Tottel, ne sont pas contemporaines de sa pnblication : on a supposé qu'il représentait l'époque de Marie tout autant que celle d'Élisabeth, et l'un des principaux contributaires, sinon des compilateurs de la collection, Richard Edwards, mourut en 1566. On y compte treize poëmes de lord Vaux, qui certainement ne survécut pas au règne de Marie.

C'est à sir Egerton-Brydges qu'on est redevable de la réimpression, dans son *British Bibliographer*, du *Paradise of Dainty Devices;* quoique ce livre eût passé par huit éditions, il n'en existait pas, dit-on, plus de six exemplaires [1]. Les pièces qui le composent sont presque toutes courtes, et le nombre des différents auteurs se rapprocbe plutôt de trente que de vingt. « Ces pièces, dit « l'éditeur, n'appartiennent pas, il faut en convenir, aux genres « les plus élevés; elles sont du genre moral et didactique. Elles « présentent trop peu de variété dans leurs sujets; car elles rou- « lent généralement sur des lieux communs de morale, tels que « l'inconstance et les caprices de l'amour, la fausseté et l'incerti- « tude de l'amitié, et la vanité de tous les plaisirs humains. Mais « ces lieux communs sont souvent traités avec une vigueur qui « ferait honneur à une époque quelconque.... Il y a dans la plu- « part de ces petites pièces, si je ne me fais point illusion, quel- « que chose de ce charme indéfinissable qui naît du coloris du « cœur. Elles ne sont pas relevées par l'attrait des images, mais « les préceptes qu'elles inculquent semblent s'épancher d'un cœur « qui ne peut contenir tous les sentiments dont il est plein. » Ce même éditeur considère, et probablement avec raison, Edwards comme le meilleur des contributaires, et lord Vaux après lui. Nous serions assez disposé à mettre William Hunnis sur la même ligne, si toutes ses productions avaient le même mérite qu'un certain petit poëme [2]; mais il tombe trop souvent dans une mora-

[1] Beloe, *Anecdotes of Literature*, t. V.

[2] Ce morceau se trouve dans Campbell (*Specimens of English Poets*, t. I, p. 117), et commence ainsi :

« Quand pour la première fois mes yeux, etc. »

Le petit poëme d'Edwards, intitulé *Amantium Iræ*, a souvent été réimprimé dans des recueils modernes, et

lité triviale et dans un ridicule abus d'allitération. La poésie amoureuse est ce qu'il y a de meilleur dans ce *Paradis;* non pas qu'elle brille par l'imagination ou la grâce, ou qu'elle soit exempte du faux goût des jeux de mots antithétiques, mais elle est quelquefois naturelle et agréable : les morceaux sérieux sont en général fort lourds, quoiqu'il y ait de la dignité et de la force dans quelques unes des inspirations religieuses. On y retrouve le profond sentiment religieux de l'époque, avec une sorte de philosophie austère dans les idées sur la vie. Quel que soit le sujet, il règne un ton de tristesse dans ce malencontreux *Paradis*, comme dans toute la poésie anglaise de cette époque. On dirait que le concours de la mélancolie poétique des pétrarquistes avec la pensive gravité de la réformation étouffe les sentiments plus légers de l'âme; et quelques personnes ont pensé, mais je ne saurais dire jusqu'à quel point cette opinion peut être fondée, que les persécutions du règne de Marie avaient contribué à donner cette teinte à la poésie.

Mais vers la fin de cette sombre période, où la bigoterie semblait devoir engourdir le cœur humain, et tandis que le peuple anglais paraissait trop absorbé dans ses mécontentements religieux et politiques pour prendre beaucoup d'intérêt à des passe-temps littéraires, un homme brilla un instant dans les hautes régions de la poésie. Ce fut Thomas Sackville, long-temps après lord Buckhurst et grand-trésorier d'Angleterre, enlevé ainsi au culte des Muses pour parcourir la longue et honorable carrière d'une vie active. Le *Miroir des Magistrats* (*Mirrour of Magistrates*), publié en 1559, est composé sur le plan de l'ouvrage en prose de Boccace, *De Casibus Virorum illustrium :* c'est un recueil de récits par différents auteurs, sur les malheurs et les revers de personnages célèbres dans l'histoire d'Angleterre. L'ouvrage devait former une suite de monologues dramatiques réunis en un interlude [1]. Sackville, qui paraît avoir tracé ce canevas,

Brydges le regarde comme un des plus beaux morceaux de la langue. Mais, de toutes les poésies légères de cette époque, il n'est peut-être rien qui soit au-dessus de quelques vers adressés à Isabelle Markham par sir John Harrington, et portant la date de 1564. Si ces vers sont authentiques, et je ne sache pas qu'on puisse établir le contraire, ils sont aussi châtiés que tout ce qui a été écrit à la fin du règne d'Élisabeth. Ils ne sont pas dans le *Paradise of Dainty Devices*.

[1] WARTON, t. IV, p. 40. L'analyse du *Miroir des Magistrats* occupe la quarante-huitième section, et les trois suivantes, de l'*Histoire de la Poésie* (*Hist. of Poetry*), p. 33-105. Warton y a intercalé une analyse assez longue de l'*Enfer* de Dante, qu'il paraît avoir considéré comme peu connu du public anglais; ce qui, je crois, était vrai à cette époque.

écrivit une *Induction* ou prologue, et aussi l'une des histoires, celle du premier duc de Buckingham. Le génie poétique de l'auteur se déploie surtout dans l'*Induction* : c'est, comme une grande partie de notre vieille poésie, une représentation de personnages allégoriques; mais ce fonds commun est relevé par une richesse d'imagination, une vivacité de description, une force de langage, qui non seulement laissent ses prédécesseurs bien en arrière, mais peuvent soutenir la comparaison avec quelques uns des morceaux les plus poétiques de Spenser. L'*Induction* de Sackville est un anneau qui rattache l'école de Chaucer et de Lydgate avec la *Faery Queen*. Sans doute on chercherait vainement dans Chaucer, toutes les fois que Chaucer est original, les grandes créations de l'imagination de Sackville; et pourtant on ne trouverait personne qui voulût mettre Sackville au-dessus de Chaucer. La force d'un aigle ne se mesure pas seulement sur la hauteur, mais aussi sur la durée de son vol. L'*Induction* de Sackville n'a que quelques centaines de vers; et cependant il y règne une monotonie de tristesse et de chagrin qui fait que nous arrivons à la fin sans regret. Campbell a dit avec vérité que c'est un paysage qui n'est jamais éclairé du soleil. Chaucer au contraire est souple, varié, et fin observateur de tout ce qui se passe, soit dans la nature extérieure, soit dans le cœur de l'homme. Mais Sackville est bien au-dessus de la froide élégance de Surrey; et dans les premiers jours de la reine-vierge, il est le héraut de cette splendeur dans laquelle ce règne devait se terminer.

Les poètes anglais ne furent pas prompts à s'inspirer de l'exemple de Sackville. Son génie s'élève absolument seul dans l'époque à laquelle il appartient comme poète. Ce n'est pas qu'il manquât de versificateurs; les Muses purent s'honorer du nombre, sinon de la qualité de leurs adorateurs. Cette opinion ne s'accorde pas avec ce qu'on trouvera dans certains livres; et il est devenu de mode d'exalter et de confondre dans un panégyrique général tout ce qui se rattache aux différentes époques du règne d'Élisabeth. S'il s'agissait de sages conseillers et d'habiles politiques, nous ne pourrions peut-être vanter une partie de ce règne illustre aux dépens d'une autre. Cecil et Bacon, Walsingham, Smith et Sadler appartiennent à la première période d'Élisabeth. Mais sous le rapport littéraire, il y a une grande différence entre la première et la seconde partie des quarante-quatre années de son règne. Nous avons déjà remarqué cette différence dans des matières autres que la poésie; et quant à celle-ci, nous pouvons

en appeler aux portions du *Miroir des Magistrats* qui ne sont point écrites par Sackville, aux vers de Churchyard, ou à ceux de Gouge et de Turberville. C'est à peine si ces écrivains se hasardent à quitter la terre ou à s'égarer dans les champs de l'imagination. Ils s'abstiennent même des lieux communs ordinaires de la versification, comme s'ils craignaient que le lecteur n'en conçût de la méfiance et n'interprétât mal leurs images. Le premier qui mérite d'être cité comme exception est George Gascoyne : son *Miroir d'Acier* (*Steel Glass*), publié en 1576, est le premier exemple de satire anglaise, et a assez de force et de sens pour mériter quelque considération. Chalmers en fait un grand éloge. « Il y a, dit-il, dans cette pièce, une veine de sarcasme « malin, qui me paraît originale; et la connaissance intime que « l'auteur avait des hommes l'a mis à même de nous tracer un « tableau plus curieux des habillements, des mœurs, des amuse- « ments et des folies du temps, qu'il ne serait possible de le trou- « ver ailleurs. Le *Miroir d'Acier* est un des premiers spécimens « de vers blancs dans notre langue. » Ce vers blanc n'est toutefois qu'assez mal bâti. Le long poëme de Gascoyne, intitulé *Les Fruits de la Guerre* (*The Fruits of War*), est écrit dans le mauvais style de cette époque; et les louanges générales que Chalmers a données à ce poëte paraissent un peu hyperboliques. Mais on trouve beaucoup de verve et de gaîté dans ses poésies légères, notamment dans une pièce intitulée *Le Procès d'un Amant* (*The Arraignment of a Lover*) [1], et on peut lui laisser un rang honorable parmi les versificateurs du règne d'Élisabeth.

La publication, en 1579, du *Calendrier du Berger* (*Shepherd's Kalendar*) par Spenser [2], fit époque, si nous devons nous en rapporter au langage des contemporains. L'idée première de l'auteur, celle d'adapter une pastorale à chaque mois de l'année, était agréable et originale, bien qu'il ait souvent négligé d'avoir égard aux saisons, lors même qu'elles abondaient le plus en images. Mais le *Calendrier* possède une autre espèce d'originalité, du moins quand on le compare aux autres pastorales de l'époque. Ce genre de composition était devenu tellement à la mode dans les cours qu'on croyait que le seul langage qui lui convînt était

[1] Ellis, *Specimens*; Campbell, *Specimens*, t. II, p. 146.

[2] Le *Calendrier du Berger* fut imprimé sans nom d'auteur. Whetstone l'attribue à Sydney, dans une monodie sur sa mort, en 1586. Mais Webbe, dans son *Discours sur la Poésie Anglaise*, publié la même année, désigne nominativement Spenser.

celui des courtisans : ce langage de convention, avec toutes ses fausses beautés de pensée et d'expression, avait donc été transporté dans la bouche des bergers. On en avait vu récemment un exemple frappant dans l'*Aminta*; et Spenser fit preuve de jugement aussi bien que de génie, lorsque, au lieu de lutter dans notre idiome, comparativement dur et inculte, avec l'exquise élégance de Tasse, il imagina un nouveau genre de pastorale, beaucoup plus naturel, et par conséquent plus agréable, en tant que l'imitation de la nature est une source de plaisir poétique. Il faut avouer cependant qu'il se jeta dans l'extrême opposé, en donnant à son dialogue une rudesse dorique qui blesse un peu notre goût. Le dialecte de Théocrite est musical, et exempt de vulgarité; on n'en peut dire autant de la rusticité sauvage et provinciale de Spenser. On l'a blâmé avec moins de raison d'avoir parsemé son poëme d'allusions à l'histoire politique et aux différends religieux de son temps : un ingénieux critique a même prétendu que la description de la grande et belle nature, avec des scènes bien choisies de la vie champêtre, réelle, mais non pas grossière, sont les seuls éléments qui doivent entrer dans la poésie pastorale. Ces restrictions néanmoins s'accordent mal avec l'usage des poètes et avec le goût public; et si Spenser est blâmable d'avoir introduit l'allégorie dans ses pastorales, il ne l'est pas davantage que la plupart des poètes qui ont manié les rustiques pipeaux. Plusieurs des églogues de Virgile, et ce sont les meilleures, ont une plus haute portée que les simples chansons du hameau; et il était notoire que les romans pastoraux des Portugais et des Espagnols, si populaires du temps de Spenser, étaient remplis de portraits tracés d'après nature, et n'étaient quelquefois que le miroir d'une histoire réelle. Et en effet, le genre purement pastoral deviendrait bientôt insipide, s'il n'empruntait quelque chose à la vie active ou à une philosophie élevée. Les parties les plus intéressantes du *Calendrier du Berger* sont ainsi conçues : car Spenser n'a pas déployé aussi fortement qu'on pourrait le croire la puissance de son imagination dans des descriptions de sites agrestes. Ce poëme offre en beaucoup de passages de la verve et de la beauté; mais il est peu lu aujourd'hui, et ne paraît pas être du goût des critiques modernes. Il n'en était pas de même autrefois. Webbe, dans son *Discours sur la Poésie Anglaise* (1586), appelle Spenser « le meilleur poète « anglais qu'il eût jamais lu, » et pense qu'il aurait surpassé Théocrite et Virgile, « si la rudesse de notre idiome n'avait été « pour lui un obstacle, que les autres ne rencontrèrent point dans

« leurs langues si belles et si pures. » Et Drayton dit : « Maître « Edmond Spenser aurait assez fait pour immortaliser son nom, « ne nous eût-il donné que son *Calendrier du Berger*, chef-d'œuvre « s'il en fût [1]. »

Le chevalier Philippe Sydney, dans sa *Défense de la Poésie*, qui peut avoir été écrite à une époque quelconque entre l'année 1581 et l'année 1586, qui fut celle de sa mort, se plaint de ce que « la poésie, si choyée partout ailleurs, n'éprouve de nos « jours qu'un mauvais accueil en Angleterre; » et après avoir fait l'éloge de Sackville, de Surrey, et de Spenser pour son *Calendrier du Berger*, il « ne se rappelle pas en avoir trouvé beaucoup « d'autres qui eussent en eux le nerf poétique. Et pour s'en con-« vaincre, on n'a qu'à mettre en prose la plupart de leurs vers, « puis à chercher le sens : on trouvera qu'un vers n'a fait qu'en « amener un autre, sans que l'auteur s'occupât dans le pre-« mier de ce qui viendrait dans le dernier; d'où il résulte une « masse confuse de mots, avec un certain carillon de rimes, et un « maigre accompagnement de raison.... En vérité, la plupart de « ces écrits qui portent pour devise *amour irrésistible*, ne me « persuaderaient jamais, si j'étais femme, que leurs auteurs aient « été amoureux : il y a tant de froideur au fond de leurs discours « enflammés qu'ils ont plutôt l'air de gens qui ont lu des lettres « d'amour et retenu quelques phrases ronflantes que d'hommes « qui sentent véritablement cette passion. »

On ne saurait nier que quelques uns de ces défauts ne soient assez communs chez les écrivains de l'époque d'Élisabeth ; et le fait est qu'on les retrouve aussi dans la poésie de bien d'autres pays. Mais un changement paraît s'être opéré dans l'esprit de la poésie anglaise peu après l'année 1580. Sydney, Raleigh, Lodge, Breton, Marlowe, Greene, Watson, ont été mis principalement à contribution dans un recueil publié en 1600 sous le titre de l'*Hélicon d'Angleterre* (*England's Helicon*), et qui contient une grande partie des pièces fugitives des vingt années précédentes. La *Poetical Rhapsody* de Davison (1602), est un recueil du même genre. On sait qu'il en a existé quelques autres, mais ils sont encore plus rares. L'*Hélicon d'Angleterre*, sans contredit la plus importante de ces collections, a été réimprimé dans le même volume du *British Bibliographer* que le *Paradise of Dainty Devices*. Cette juxta-position rend très sensible la différence de ton qui règne

[1] Préface des *Pastorales de Drayton*.



entre les deux ouvrages. L'amour absorbe la plus grande partie de l'*Hélicon* ; et ce n'est plus l'amour souffrant et mélancolique, mais l'amour enjoué et triomphant. Tout le monde connaît la belle chanson de Marlowe, « Viens vivre avec moi, et sois mon amour, » et la réponse non moins belle attribuée à Raleigh. On compte dans ce recueil dix pièces de Lodge, et huit de Breton. Ce sont en général des morceaux pleins de beauté, de grâce et de simplicité ; et, au lieu qu'en lisant les productions d'Edwards et de ses collaborateurs il faut faire toute espèce de concessions, et encore ne trouver à louer que peu de chose et de loin en loin, ces lyriques, venus vingt ou trente ans après, sont au rang des meilleurs de notre langue. Le ton conventionnel adopté par eux est celui de la pastorale ; et s'ils ont moins de cette profondeur qui se montre quelquefois dans la poésie sérieuse, ils ont aussi moins d'obscurité et de fausse recherche [1].

Il est facile de faire sur la littérature de la dernière période du règne d'Élisabeth une observation qui se trouve confirmée par nos connaissances biographiques, c'est qu'une grande partie de l'austérité qui caractérisa les premières années de ce règne avait disparu : l'action du temps, le progrès de la vanité, et, par-dessus tout, l'aversion qu'inspiraient les puritains, ennemis déclarés des plaisirs, concoururent à ce changement. Les personnages les plus distingués de la cour, Raleigh, Essex, Blount, et il faut y ajouter Sydney, étaient des hommes de vertus brillantes, mais de mœurs un peu libres ; et un grand nombre de beaux esprits et de poètes, tels que Nash, Greene, Peele, Marlowe, étaient notoirement des débauchés.

Cependant les accents plus graves de la religion et de la philosophie se faisaient encore entendre dans la langue poétique. Le *Message de l'Ame* (*The Soul's Errand*), inséré sans nom d'auteur dans la *Rhapsody* de Davison, et attribué par Ellis, probablement sans raison, à Silvester, a pour caractères la force, la condensation et la simplicité [2]. Et, parmi ces poètes anglais, on pourrait assigner un rang honorable (quoique son mérite ait été dans ces der-

[1] Ellis, dans le second volume de ses *Specimens of English Poets*, a largement puisé dans cette collection. Il faut avouer que le bon goût qui préside à son choix donne une plus haute idée de la poésie de cette époque qu'elle ne mérite dans son ensemble ; et cependant, il y a tant de bonnes choses dans l'*Hélicon* qu'Ellis a été forcé de laisser de côté beaucoup de morceaux d'un grand mérite.

[2] Campbell considère, avec raison selon moi, cette pièce comme une des meilleures du siècle d'Élisabeth. Brydges l'attribue à Raleigh sans preuves, et, nous ajouterons, sans probabilité.

niers temps exagéré) à un homme que la loi jalouse enleva trop tôt aux lettres, Robert Southwell, exécuté en 1591 comme prêtre de séminaire, en vertu d'un de ces statuts de persécution que les intrigues séditieuses des jésuites anglais ne sauraient même excuser. La poésie de Southwell porte une teinte profonde de tristesse, qui semble présager une catastrophe trop commune pour avoir été inattendue. Elle est, comme on peut le penser, presque entièrement religieuse; les pièces les plus courtes sont les meilleures [1].

Astrophel et Stella, série de poésies amoureuses, par sir Philip Sydney, fut publié en 1591, mais composé près de dix ans auparavant. Ces chansons et sonnets sont l'histoire des amours de Sydney et de lady Rich, sœur de lord Essex; et il est assez singulier qu'on ait cru pouvoir, du vivant de cette dame et de son époux, livrer à la publicité ces détails un peu vifs d'une passion illégitime. Il ne paraît pas, il est vrai, que cette passion ait été couronnée de succès; mais elle n'était rien moins que platonique [2]. *Astrophel et Stella* est un ouvrage souvent gâté par l'abus des jeux de mots, mais qui offre parfois de grandes beautés; et l'on ne conçoit pas que Chalmers, qui a réimprimé Turberville et Warner, n'ait point compris Sydney dans sa collection de poètes anglais. Un poëme de l'auteur que nous venons de nommer, Warner, sous le titre bizarre de *Albion's England* (1586), a du moins le mérite équivoque d'une grande longueur. Il tient plutôt à la légende qu'à l'histoire; quelques morceaux en sont agréables, mais ce n'est pas une œuvre de génie, et le style, quoique naturel, s'élève rarement au-dessus de la prose.

L'*Epithalame* de Spenser sur son propre mariage, écrit peut-

On la trouve, suivant M. Campbell, dans des manuscrits portant la date de 1593. De semblables morceaux n'ont pu être écrits que par un homme qui avait beaucoup vu et beaucoup réfléchi; tandis que, pour écrire des vers latins et italiens comme on les faisait à cette époque, il suffisait d'avoir un certain talent d'imitation et une bonne oreille.

[1] Je ne sache pas que Southwell ait rien gagné à la réimpression de ses poésies complètes en 1817. Headley et Ellis avaient pris ce qu'il y a de mieux. La *Complainte de saint Pierre*, le plus long de ses poëmes, est verbeuse et ennuyeuse; et c'est à peine si j'ai rencontré, en lisant ce volume, quelque chose de bon que je n'eusse déjà vu.

[2] Godwin ayant fait, il y a plusieurs années, quelques observations sur la passion de Sydney pour lady Rich, circonstance que des biographes tels que le docteur Zouch ont grand soin de supprimer, une personne qui a donné une édition de la *Défense de la Poésie* de Sydney a jugé à propos de se livrer, par forme de récrimination, à des attaques contre Godwin lui-même. Il est singulier que des hommes de sens et d'éducation puissent s'imaginer que ce soient là des arguments propres à convaincre un lecteur impartial.

être en 1594, est un morceau bien supérieur à tout ce que nous venons de nommer. C'est un hymne embaumé de la joie d'un nouvel époux, et dans lequel se déploie l'imagination d'un poète. La langue anglaise semble s'épanouir dans ce petit poëme avec une richesse jusqu'alors inconnue, et prêter aux pinceaux de l'auteur des couleurs brillantes et variées. Je ne connais aucun autre chant nuptial, ancien ou moderne, qui l'égale. C'est un enivrement extatique, plein d'ardeur, de noblesse et de pureté. Mais le ciel ne permit pas que ces beaux rêves du génie et de la vertu se réalisassent entièrement.

Le *Venus et Adonis* de Shakspeare paraît avoir été publié en 1593, et son *Rapt de Lucrèce* l'année suivante. La surabondance des fleurs dans ces jeunes effusions de son inépuisable fécondité arrête l'attention du lecteur, et nous porterait quelquefois à attendre du poète moins de réflexion et de sentiment qu'il n'en montre réellement. Le style en est coulant, et en général plus clair qu'il ne l'est d'habitude chez les poètes du règne d'Élisabeth. Cependant, si ces poëmes ne portaient le nom de Shakspeare, je ne suis pas certain qu'on y reconnaîtrait sa touche.

La dernière décade de ce siècle vit éclore plusieurs poètes nouveaux. Samuel Daniel est de ce nombre. Sa *Complainte de Rosamonde* et, selon toute probabilité, beaucoup de ses petits poëmes appartiennent à cette époque : ce fut aussi celle de sa plus grande popularité. A la mort de Spenser, en 1598, Daniel fut jugé digne de lui succéder comme poète lauréat : quelques uns de ses contemporains lui ont aussi adjugé la seconde place, distinction qu'il dut plutôt à la pureté qu'à la vigueur de son style [1]. Michel Drayton, après s'être essayé avec quelque succès dans le genre pastoral ordinaire, publia en 1598 ses *Guerres des Barons* (*Barons' Wars*). Ce poëme se rapporte aux dernières années d'Édouard II, et se termine par l'exécution de Mortimer sous Édouard III. Il semble donc présenter une certaine unité, et, à le juger selon les règles de l'art, on pourrait croire qu'il ne s'éloigne pas beaucoup de la classe des poëmes épiques : c'est toutefois un honneur auquel il n'a jamais eu de prétention. Drayton, dans la conduite de son poëme, a suivi l'histoire de très près ; ce qui lui donne trop l'air d'une chronique ordinaire. Cependant, sans être d'un effet général très agréable, *Les Guerres des Barons* renferment plusieurs mor-

[1] *British Bibliographer*, t. II. Headley remarque que les critiques contemporains parlent de Daniel comme de l'homme qui a poli et épuré la langue anglaise.

ceaux d'une beauté peu commune, que des écrivains d'une plus haute célébrité, et notamment Milton, qui a fait de larges emprunts à toute la poésie du siècle précédent, ont bien voulu imiter.

Une œuvre plus remarquable est le poëme de sir John Davies, qui fut plus tard grand-juge d'Irlande : ce poëme, intitulé *Nosce te ipsum*, et publié en 1599, est ordinairement, quoique assez inexactement, désigné comme son poëme sur l'immortalité de l'âme. On ne trouverait peut-être dans aucune langue un ouvrage de la même étendue où la pensée soit plus condensée, et où il y ait moins de vers traînants. Et cependant, si l'on s'en rapporte à certaines définitions, le *Nosce te ipsum* ne renfermerait aucun élément poétique; car la passion y est nulle, et on ý trouve peu de traces d'imagination. S'il pénètre jusqu'au cœur, ce n'est que par l'intermédiaire de la raison. Mais si une argumentation puissante, exprimée dans une prose pure et correcte, nous plaît infailliblement, il est difficile de concevoir que cette même argumentation doive manquer son effet lorsqu'elle se trouve soutenue par une versification régulière, qui aide la mémoire en même temps qu'elle charme l'oreille. Il y a tel vers dans Davies qui vaut mieux qu'une grande partie de la poésie descriptive et d'imagination des deux derniers siècles, soit qu'on l'apprécie par le plaisir qu'il nous procure ou par la vigueur d'intelligence qu'il déploie. On sait par expérience que les facultés particulièrement considérées comme poétiques se manifestent souvent à un haut degré ; mais très peu d'écrivains, eu égard au sujet et à l'époque, ont su, aussi heureusement que sir John Davies, porter dans les raisonnements métaphysiques une brièveté claire, et exempte de raideur comme de pédantisme.

Les *Satires* de Hall sont assez connues, tant en raison de la célébrité que l'auteur acquit plus tard dans un genre bien différent que par suite de cette idée, qu'il a été le premier satiriste anglais, idée à laquelle il a lui-même donné cours en se posant comme tel. Dans le sens général du mot *satire*, nous avons vu que Hall avait été devancé par Gascoyne : mais il a plus de la manière de Juvénal; son invective est plus directe, et peut-être a-t-il pensé que c'était un des caractères essentiels de ce genre de poésie. Au fond, ces satires sont, par elles-mêmes, dignes d'attention. Warton en a donné de nombreux extraits : il y loue « une précision classique, « à laquelle la poésie anglaise avait rarement atteint ; » et il trouve que la versification en est « à la fois énergique et élégante [1]. »

[1] *Hist. of English Poetry*, t. IV, p. 338.

Énergique, soit; mais il est difficile de concilier l'élégance avec ce que Warton signale comme le principal défaut de Hall, « son « obscurité, résnltant d'une phraséologie bizarre, de combinaisons « forcées, d'allusions peu familières, d'apostrophes elliptiques, et « d'nne sorte de brusquerie dans l'expression. » La vérité est que Hall est non seulement si âpre et si haché qu'on ne peut le lire avec beaucoup de plaisir, mais encore si obscur en un très grand nombre d'endroits qu'il est impossible de le comprendre, ses vers n'ayant souvent entre eux aucun rapport visible de sens ni de syntaxe. C'est un torrent impétueux, mais trouble et souvent embarrassé dans son cours [1]. Après Hall, on peut citer encore dans ce genre, comme appartenant au XVIe siècle, Marston et Donne, quoique les satires de ce dernier n'aient été publiées que longtemps après. Aussi obscur que Hall, sa versification est encore plus inharmonieuse, et il n'a pas à beaucoup près la même vigueur.

La rudesse de ces poètes satiriques était peut-être le résultat d'un calcul; car elle était peu en harmonie avec le ton général de l'époque. Il faut beaucoup de soin pour éviter entièrement les combinaisons de consonnes qui embarrassent notre langue; et Drayton ni Spenser n'ont pas toujours échappé à cette difficulté. Mais on a toujours reconnu dans la poésie légère des dernières années d'Élisabeth une singulière douceur de modulation. On a quelquefois attribué cette amélioration au goût général pour la musique. Il est certain du moins que quelques uns de nos vieux madrigaux sont aussi remarquables par le style que par la mélodie. Plusieurs recueils furent publiés sous le règne d'Élisabeth [2]. Il est évident aussi que les considérations relatives à l'adaptation des paroles à la musique, considérations sans cesse présentes à l'esprit du poète, devaient avoir pour effet non seulement de polir sa versification, mais encore de lui donner de la grâce et du sentiment, en même temps qu'elles bannissaient le pédantisme, la manie des antithèses, la prolixité, qui avaient défiguré l'ancienne poésie lyrique. Les mè

[1] Campbell, aussi bien qne Warton, ont loué Hall tout autant qu'il le mérite, selon moi. Warton a comparé Marston avec Hall, et il en vient à celte conclusion, que ce dernier « a plus d'é« légance, de correction et de fini. » Il est possible qu'il possède en effet ces trois qualités à un degré supérienr à son rival; mais, dans aucun cas, elles n'appartiennent à ses satires que dans un sens relatif.

[2] MORLEY, *Musical Airs*, 1594, et un antre recueil de 1597, contiennent quelques jolies chansons. *British Bibliographer*, t. I, p. 342. On trouvera anssi quelques uns de ces madrigaux dans les *Specimens* de Campbell.

tres devinrent plus variés ; et, quoique le quatrain, composé de vers de huit et de six syllabes alternativement, fût encore très populaire, nous trouvons le vers trochaïque de sept syllabes, quelquefois terminé par une double rime, assez en usage vers la fin du règne d'Élisabeth. On en rencontre beaucoup dans *England's Helicon*, et dans les poésies de Sydney.

Nous ne nous arrêterons pas aux traductions de poètes anciens par Phaier, Golding, Stanyhurst, et plusieurs autres : ce sont, pour la plupart, de pitoyables productions [1]. Marlowe, dont le nom est plus connu, n'a pas, ainsi qu'on l'a dit communément, traduit le poëme d'*Héro et Léandre* attribué à Musée, mais l'a développé en ce qu'il appelle six *Sestiades :* c'est une paraphrase des plus licencieuses, dans toutes les acceptions du mot. Marlowe laissa inachevé ce travail, qui fut complété par Chapman [2]. Mais les productions les plus remarquables de ce genre sont l'*Iliade* de ce même Chapman, et la *Jérusalem* de Fairfax, imprimées l'une et l'autre en 1600 : la première cependant ne contenait dans cette édition que quinze chants ; les autres furent publiés plus tard. Pope, après avoir blâmé la précipitation, la négligence et le pathos de Chapman, observe que « ce qu'il faut lui accorder, et ce « qui contribua pour beaucoup à couvrir ses défauts, c'est cette « liberté, cette audace de verve qui anime sa traduction : on « pourrait se figurer qu'Homère lui-même, dans le feu de sa jeu- « nesse, aurait écrit quelque chose de semblable. » Pope aurait pu ajouter que souvent la traduction de Chapman, avec tous ses défauts, est éminemment homérique, éloge que lui-même a rarement mérité. Chapman est prodigue de ces épithètes composées, dont quelques unes ont conservé leur place dans la langue ; son vers est rimé et de quatorze syllabes, ce qui correspond mieux à l'hexamètre que la mesure décasyllabique. Il est souvent inculte, souvent inharmonieux, souvent trivial ; mais la vivacité et l'entraînement de sa versification ont un charme qui plaît aux amateurs de la poésie. Waller, dit-on, ne pouvait le lire sans transport. Il faut ajouter que Chapman est un traducteur infidèle, et qu'indépendamment de la redondance générale de son style, il a fait de nombreuses interpolations dans son original [3].

Le *Tasse* de Fairfax a été loué davantage, et est plus connu.

[1] Warton (chap. 54) a traité à fond ce sujet.

[2] Le poëme de Marlowe a été réimprimé dans les *Restituta* de sir Egerton-Brydges. Il est singulier que Warton l'ait pris pour une traduction de Musée.

[3] WARTON, t. IV, p. 269 ; *Retrospective Review*, t. III. Voir aussi une

Campbell a dit que c'était « une des gloires du règne d'Élisabeth : » c'est aller un peu loin. Ce n'est pas la première traduction de la *Jérusalem*. Carew, en 1594, en avait donné une, fort littérale et fort prosaïque [1]. Si celle de Fairfax ne rend pas la grâce et s'écarte trop du sens de l'original, elle ne manque pas du moins de chaleur et d'énergie. On l'a signalée comme un des premiers ouvrages dans lesquels le vieil anglais, qui n'était pas encore mis de côté du temps de Sackville, et que Spenser affecta de conserver, avait fait place à un idiome qui ne diffère pas beaucoup, du moins quant aux mots et aux tours de phrase pris isolément, de celui qui est en usage aujourd'hui. Mais on pourrait en dire autant de Daniel, de Drayton et d'autres poètes de la dernière période du règne d'Élisabeth. La traduction d'Arioste par sir John Harrington, publiée en 1591, est bien inférieure.

Quelques essais peu judicieux ayant pour objet de substituer les mètres latins à ceux qui s'adaptent mieux à l'esprit de la langue anglaise n'eurent pas plus de succès qu'ils n'en méritaient, à moins qu'on ne regarde comme un succès cette circonstance, que Sydney, et même Spenser, s'oublièrent un moment jusqu'à approuver ces essais. Gabriel Harvey, qui n'est guère connu aujourd'hui que comme l'ami de ce dernier, recommanda l'adoption des hexamètres dans quelques lettres qu'ils échangèrent, et Spenser paraît avoir accueilli cette idée. Quelques années après, Webbe, écrivain de peu de goût et d'oreille poétique, soutint le même système ; mais on peut dire qu'il fit expier à notre grand poète les griefs de la versification anglaise, en travestissant en vers saphiques le *Calendrier du Berger*. On voit Campion, en 1602, s'attacher encore à ce vain pédantisme ; et on en trouvera de nombreux exemples pendant l'âge d'Élisabeth. On sait qu'en allemand ce système a été mis en pratique avec quelque succès, grâce à l'exemple d'un poète distingué, et à des traductions des poètes anciens faites dans des mètres calqués sur les leurs. Il a sans contredit l'avantage d'offrir un miroir plus fidèle de l'original. Mais comme la plupart des imitations des mètres latins, en allemand ou en anglais, commencent par violer le premier principe de cette

excellente comparaison des différentes traductions d'Homère dans le *Magazine* de Blackwood pour 1831 et 1832 ; Chapman y est convenablement apprécié.

[1] Ces traductions sont comparées dans le troisième volume de la *Retrospective Review* ; et l'on y voit que Carew est beaucoup plus littéral que Fairfax, qui a pris de grandes libertés avec son original. On trouvera aussi des extraits de Carew dans le *British Bibliographer*, t. I, p. 30. Ils sont horriblement mauvais.

prosodie, qui assigne aux syllabes de chaque mot une valeur de temps invariable, et qu'elles engendrent un chaos de fausses quantités, il semble qu'elles ne peuvent que dégoûter quiconque connaît la versification classique. Dans les premiers hexamètres anglais de la période actuelle, on remarque quelquefois une intention d'arranger des syllabes longues et brèves d'après les analogies de la langue latine. Mais on dut bientôt reconnaître que cela était impraticable dans notre langue, qui, abondant en terminaisons dures, ne permet pas d'observer long-temps la loi de position.

Ellis a dit qu'on pourrait citer près de cent poètes appartenant au règne d'Élisabeth, sans parler d'un grand nombre qui n'ont laissé d'autre souvenir que leurs vers; ce ne serait pourtant qu'un calcul modéré. Drake a donné un catalogue de plus de deux cents, dont quelques uns, à la vérité, n'appartiennent peut-être pas, à proprement parler, à la période d'Élisabeth[1]. Mais un grand nombre de ces auteurs ne sont connus que par de petites pièces fugitives, insérées dans des recueils du genre de ceux que nous avons déjà nommés. Quant à l'ensemble de sa poésie, l'Angleterre ne pouvait peut-être pas soutenir la comparaison avec l'Espagne ou la France, pour ne rien dire de l'Italie. Elle avait en effet commencé beaucoup plus tard à cultiver la poésie comme talent général. Aussi le mécanisme du style y est-il beaucoup moins travaillé que dans la poésie contemporaine de plusieurs autres peuples : on trouve dans les sonnets anglais moins d'épithètes communes et de modes conventionnels d'expression. Il fallait chercher des termes nouveaux pour rendre chaque pensée, parce que les anciens versificateurs ne fournissaient que de maigres précédents. Telle est évidemment la cause de bien des taches qu'on observe dans la poésie du temps d'Élisabeth; de beaucoup de choses d'un faux goût, de beaucoup d'autres forcées, extravagantes, ou trop communes, et d'un plus grand nombre encore d'une obscurité rebelle à toute interprétation. Mais cette même poésie fut préservée de l'écueil de cette égalité monotone qui nous fatigue souvent dans une poésie plus polie. On éprouve plus de plaisir, un sentiment plus vif de sympathie avec un autre esprit, à la lecture de Gascoyne même ou d'Edwards, qu'à celle de maints versificateurs français et italiens vantés de leur contemporains.

[1] *Shakspeare and his Times*, t. I, p. 674. Ce catalogue lui-même est probablement incomplet; il comprend naturellement les traducteurs.

C'est là tout ce qu'on peut dire avec justice en leur faveur, car toute comparaison de la poésie du règne d'Élisabeth, à l'exception de Spenser seul, avec celle du XIX[e] siècle, ne servirait qu'à indiquer une extravagante prédilection pour le nom seul ou la seule forme de l'antiquité.

Ce serait se rendre coupable d'une grave omission que de négliger, dans une revue de la poésie du règne d'Élisabeth, une classe considérable quoiqu'anonyme, celle des ballades écossaises et anglaises. Nous avons, en parlant du XV[e] siècle, fait allusion aux plus anciennes poésies de ce genre : elles devinrent beaucoup plus nombreuses dans le siècle actuel. La date d'un grand nombre de ces pièces peut être déterminée au moyen des allusions historiques ou autres qu'elles renferment ; et ces jalons une fois posés, on peut, par la comparaison du style, fixer avec quelque probabilité la date de celles qui ne fournissent pas de preuves distinctes. Toutefois, cette manière de procéder n'offre pas encore de certitude, parce que le style de ces pièces a souvent été rajeuni, et que, perpétuées pendant quelque temps par la tradition orale, elles portent souvent aussi des marques d'interpolation. Mais, en somme, les règnes de Marie et de Jacques VI, c'est-à-dire la dernière moitié du XVI[e] siècle, doivent être considérés comme l'âge d'or de la ballade écossaise ; et il en existe beaucoup de la période correspondante en Angleterre.

La supériorité des ballades écossaises ne fait pas question, selon moi. Celles dont le sujet est tiré de l'histoire ou de la légende, les premières surtout, étincellent du feu poétique : le barde anonyme semble souvent avoir emprunté au génie d'Homère la rapidité de son récit, la fierté de ses descriptions, ses touches de sentiment, tantôt vives, tantôt pathétiques. Plusieurs publications, et notamment la *Minstrelsy of the Scottish Border*, nous ont familiarisés avec ces productions : ces chants indigènes avaient d'abord éveillé le génie de l'auteur de ce dernier recueil ; et plus tard, lorsque le monde civilisé tout entier rendait hommage à son nom, ses propres écrits conservèrent toujours l'empreinte indélébile des associations d'idées qui s'étaient ainsi formées. Les ballades anglaises de la frontière du nord, peut-être même des comtés du nord, se rapprochent des ballades écossaises par leur physionomie générale et la couleur des mœurs ; mais, autant que j'en ai pu juger, leur infériorité est évidente. Quant à celles du midi, où l'on ne retrouve aucune trace des mœurs grossières ni des superstitions sauvages que nous dépeignent les bardes d'Ettrick et de Cheviot,

elles tombent en général dans un style plat, qui a fait livrer la ballade ordinaire au mépris. Quelquefois, cependant, elles ne manquent pas d'élégance; et souvent elles ont du pathétique. Les meilleures ont été insérées par Percy dans ses *Relicks of ancient Poetry*, collection singulièrement hétérogène et fort inégale, mais dont la publication, en 1774, a été considérée par quelques écrivains célèbres comme ayant contribué d'une manière efficace à faire renaître dans l'esprit public le sentiment de la vraie poésie.

Nous avons réservé pour la fin l'ouvrage le plus célèbre de cette époque, la *Reine des Fées* (*the Faery Queen*). Spenser, comme on le sait, composa la plus grande partie de ce poëme en Irlande, sur les bords chéris de sa Mulla. Les trois premiers livres furent publiés en 1590; les trois autres ne parurent qu'en 1596. Nous n'avons absolument rien qui nous autorise à supposer que le reste, c'est-à-dire les six livres nécessaires pour compléter le plan tracé par l'auteur, aient été perdus. Le court intervalle qui s'écoula entre cette dernière époque et la mort de ce grand poète fut rempli par des afflictions suffisantes pour tarir dans un génie quelconque les sources de la fécondité.

Le premier livre de la *Reine des Fées* est un poëme complet, et, loin de nécessiter une continuation, il souffre plutôt de la réapparition inutile de son héros dans le second. On s'accorde à reconnaître que ce livre est le plus beau des six. Dans aucun des autres, l'allégorie n'est aussi nettement conçue par le poète ni aussi bien soutenue; et cependant le voile est si délicat que personne n'est choqué par cette obtrusion servile d'un sens moral, qui nous rebute souvent dans les poëmes allégoriques : le lecteur éprouve au contraire ce plaisir que procure toujours une bonne manière dans les ouvrages de fiction, le plaisir d'exercer son intelligence sans la fatiguer. Ainsi, le chevalier à la croix rouge représente bien le chrétien militant; *Una*, qui l'aime, est la vraie Église; *Duessa*, qui le séduit, est le type du papisme; réduit presqu'au désespoir, il est sauvé par l'intervention d'*Una*, et par le secours de la Foi, de l'Espérance et de la Charité : ce sont là des choses que l'on reconnaît sans difficulté, et cependant il est facile de lire le poëme sans s'en apercevoir, ou sans se le rappeler. Dans une allégorie conduite avec autant de convenance, cachée ou dévoilée avec tant d'art, il n'y a sans doute rien qui puisse blesser le goût; et ceux qui lisent sans plaisir le premier livre de la *Reine des Fées* devront chercher (ce que d'autres peut-être se

chargeront de trouver pour eux) une autre cause à leur indifférence que l'ennui ou l'insipidité de la poésie allégorique. Chaque chant de ce livre offre en abondance les beautés les plus exquises de l'imagination : l'auteur aborda son sujet dans toute la fraîcheur de son génie ; pur de flatterie, exempt de pédantisme, et jamais languissant, il y brille d'un éclat uniforme, qui, plus tard, ne s'est pas toujours soutenu.

Il y a beaucoup moins d'allégorie dans les livres suivants ; car la personnification de qualités abstraites, quoique souvent confondue avec le genre allégorique, ne lui appartient cependant pas, à proprement parler : celui-ci suppose, comme dans le premier livre, un sens caché sous une fable apparente ; mais on en trouve peu de traces dans le second et le troisième, qui contiennent les légendes de la Tempérance et de la Chasteté : c'est le développement de ces vertus et des vices opposés ; mais il n'y a là presque rien qui ne soit à la surface. Il y en a moins encore dans le quatrième et le sixième livres ; mais une autre espèce d'allégorie, l'allégorie historique, que les commentateurs ont cherché, avec plus ou moins de succès, à signaler dans d'autres parties du poëme, se révèle d'une manière non équivoque dans la légende de la Justice, qui occupe le cinquième. Arthégal est évidemment le portrait de sir Arthur Grey, lord-député d'Irlande, l'ami et le patron de Spenser ; et les derniers chants de ce livre nous représentent, sous des formes qui ne sont pas toujours heureuses, une bonne partie de l'histoire étrangère et domestique du temps. Le poète lui-même donne suffisamment à entendre que sa Gloriana, ou Reine des Fées, est le type d'Élisabeth, qu'il a représentée une seconde fois sous les traits de la belle chasseresse Belphœbe. On peut chercher à excuser, c'est tout ce que nous osons dire, les louanges adulatrices prodiguées par Spenser aux charmes de cette princesse, qui avait alors de cinquante à soixante ans, par l'exemple de plusieurs grands et sages personnages, et par sa disposition naturelle à revêtir des couleurs de l'imagination les objets de son admiration ; mais ici, son exagération laisse bien loin en arrière la servilité des Italiens.

Un auteur vivant, d'un génie ardent et enthousiaste, un écrivain dont l'éloquence entraîne avec la puissance et l'impétuosité d'un torrent, et après lequel il est presque aussi difficile de louer en termes moins passionnés que de blâmer ce qu'il a marqué d'un éloge positif, a fait observer avec raison que « aucun poète n'a « jamais possédé à un plus haut degré que Spenser le sentiment

« exquis du beau [1]. » Ce sentiment n'était pas moins puissant chez Virgile et chez Tasse ; mais ces poètes eux-mêmes, mais Tasse lui-même, ne se reposent pas avec une tendresse aussi amoureuse, avec un aussi oublieux abandon, sur les belles créations de leur imagination. Spenser n'a pas d'aversion pour les images qui froissent l'esprit en excitant l'horreur ou le dégoût, et quelquefois même ses touches sont trop fortes ; mais c'est sur l'amour et la beauté, sur la sainteté et la vertu, qu'il porte toutes les sympathies de son âme. Le mouvement lent de sa stance, qui semble s'écouler mollement, correspond admirablement à la magie fantastique de sa description, lorsqu'il nous peint Una, ou Belphœbe, ou Florimel, ou Amoret. Aucun poète ne l'avait encore égalé dans ces portraits variés de perfection féminine ; et, à l'exception de Shakspeare, il n'a peut-être, depuis, jamais eu de rival.

La comparaison de Spenser avec Arioste se présente naturellement. Tous deux ont chanté « les fiers combats et les fidèles amours. » Mais dans la constitution de leur esprit, dans le caractère de leur poésie, ils sont en opposition presque complète. L'Italien est gai, rapide, ardent ; ses tableaux changent sans cesse, comme les nuances du ciel ; lors même qu'il est diffus, il semble quitter aussitôt ce qu'il touche, et sa prolixité est dans le nombre, et non pas dans la durée de ses images. Spenser, au contraire, est habituellement grave : sa stance lente semble adaptée à la nature de son génie ; il se plaît à s'arrêter sur les douces images, sur les belles formes auxquelles son imagination donne la vie. L'idéal de la chevalerie, plutôt selon sa théorie didactique que d'après les précédents des romans, est sans cesse devant ses yeux ; sa morale est pure et même sévère ; il n'a rien du ton libertin d'Arioste. Il travaillait avec de bien plus mauvais outils que le barde de Ferrare, avec une langue qui n'était pas entièrement formée, et sur laquelle il eut le tort de répandre inutilement une teinte d'archaïsme, alors que le style de ses contemporains subissait un changement rapide en sens contraire. Sa stance de neuf vers est singulièrement incommode et languissante dans le récit, tandis que l'octave italienne est allègre et vigoureuse : il est vrai que cette dernière finit elle-même par devenir monotone par sa régularité ; mais c'est un défaut dont l'hexamètre des anciens et notre vers blanc sont seuls exempts.

[1] Je fais ici allusion à une série d'articles fort brillants sur la *Reine des Fées*, publiés dans le *Magazine* de Blackwood, dans le cours des années 1834 et 1835.

On peut dire avec justice que Spenser surpasse Arioste par l'originalité de l'invention, la force et la variété des caractères, la vigueur et la vivacité de conception, la profondeur de pensée, la richesse d'imagination, et surtout, par ce tact, ce sentiment poétique, qui fait découvrir dans chaque chose ce que les esprits vulgaires n'y voient point. En ce qui touche la charpente et l'arrangement de leur fable, ils ne méritent, ni l'un ni l'autre, de grands éloges : mais le siége de Paris donne à l'*Orlando Furioso*, malgré ses continuels changements de décors, un peu plus d'unité aux yeux du lecteur que n'en a la *Faery Queen*. Spenser aussi est incontestablement inférieur sous le rapport de la facilité et de la vivacité du récit, comme sous celui de la clarté du style et du bonheur de l'expression. Mais en somme, dans ce rapprochement des deux poètes, nous n'avons pas lieu de rougir de notre compatriote. Cependant la renommée d'Arioste est européenne, tandis que Spenser est à peine connu hors d'Angleterre ; et même dans le siècle actuel, où une grande partie de notre littérature est largement répandue, je ne me suis pas aperçu que le poëme de Spenser fût familier sur le continent.

La langue de Spenser, comme celle de Shakspeare, est un instrument fabriqué pour l'œuvre qu'il devait accomplir. Aucun poète n'avait encore écrit comme eux, quoiqu'ils aient eu, l'un et l'autre, leurs imitateurs. Le style de Spenser paraît suranné, plutôt par la partialité de l'auteur pour certaines formes vieillies, telles que l'*y* devant le participe, que par une grande ressemblance avec la diction de Chaucer ou de Lydgate [1]. Les faibles explétifs *do* et *did*, quoique assurément très communs dans nos vieux écrivains, n'avaient jamais été employés avec une aussi malheureuse prédilection qu'ils le furent par Spenser. Leur retour continuel est une des grandes taches de son style. Sa versification est, en beaucoup d'endroits, d'une harmonie parfaite ; mais, soit pour la variété, soit pour toute autre cause, il s'est souvent permis de tromper l'oreille dans la conclusion d'une stance [2].

[1] « Spenser, dit Ben Jonson, à force « d'imiter nos anciens écrivains, s'est « fait un style qui n'est d'aucune lan« gue : cependant je conseille de le « lire pour le fond, mais comme Virgile « lisait Ennius. » Ceci se ressent un peu de la manière sarcastique qu'on attribue à Jonson.

[2] Coleridge, qui sentait fortement la beauté de la poésie de Spenser, a remarqué son emploi de l'allitération alternée : « C'est, dit-il, lorsqu'on en fait « un judicieux usage, un des grands « secrets de la mélodie, comme : SAD « *to* SEE *her* SORROWFUL *constraint* ; « — *on the grass her* DAINTY *limbs* DID « *lay*. » Mais j'ai peine à partager son opinion, lorsqu'il ajoute : « Cette alli« tération ne frappe jamais une oreille « non prévenue comme une disposition

L'infériorité des trois derniers livres relativement à ceux qui précèdent est bien évidente : la muse de l'auteur donne des signes graduels de lassitude ; les images n'ont plus la même vivacité, la veine de description poétique s'appauvrit, les digressions sont plus fréquentes et plus verbeuses. Il est vrai que le quatrième livre est rempli de belles créations, et renferme d'admirable poésie ; mais ici même les morceaux saillants commencent à être plus clairsemés : leur nombre va en diminuant à mesure qu'on avance, et le dernier livre est loin de posséder l'intérêt qu'avait excité la première partie de la *Reine des Fées*. Il est peut-être moins à regretter qu'on ne l'a pensé que Spenser n'ait pas achevé son plan primitif. La *Reine des Fées* est déjà au rang des plus longs poëmes. Une étendue double, surtout si les parties complémentaires eussent été inférieures, comme il est bien permis de le soupçonner, aurait pu effrayer bien des lecteurs et empêcher de lire ce que nous possédons aujourd'hui. On sent déjà dans Spenser, et peut-être aussi dans Arioste, lorsqu'on en lit beaucoup, que les histoires de chevaliers et de dames, de géants et d'hommes sauvages, finissent par produire une satiété contre laquelle viennent se briser toutes les beautés de la poésie. Arioste, pour remédier à ce vice intrinsèque du roman épique, a égayé son poëme par une grande variété d'incidents, et par une foule de détails qui nous entraînent loin du ton particulier des mœurs chevaleresques. Le monde dans lequel il vit est devant ses yeux, et lui plaire est son but. Il se joue avec ses personnages comme avec des marionnettes créées pour l'amusement du spectateur et le sien. Dans Spenser, rien n'est plus remarquable que la fermeté de sa foi apparente dans les hauts faits de la chevalerie. Il avait peu de penchant au badinage ; et lorsqu'il s'y laisse aller, comme dans le malheuraux exemple de Malbecco, et dans quelques autres morceaux de moindre étendue, il manque à la fois de gaieté et de délicatesse. C'est dans le monde idéal des vertus nobles et pures que son esprit, blessé par l'indifférence et fatigué de ses peines, aimait à se rafraîchir sans avoir recours au raisonnement ni à la raillerie : il oublie le lecteur, et s'inquiète peu de son goût, tant qu'il peut s'abandonner au rêve

« artificielle, ou autrement que comme « le résultat du mouvement nécessaire « du vers. » L'artifice au contraire paraît souvent très sensible. Je ne comprends pas non plus tout à-fait ce qui suit, ou, si je le comprends, je ne puis y acquiescer : « Les descriptions de « Spenser ne sont pas pittoresques, « dans la véritable acception du mot ; « elles se composent d'une merveil- « leuse suite d'images, comme nos rê- « ves. » (COLERIDGE, *Remains*, t. I, p. 93.)

qui charme son imagination. On peut encore observer ici que la morale élevée et religieuse du poëme de Spenser suffirait pour le préserver, aux yeux de tous les gens de goût, du ridicule qui s'attache aux simples romans de chevalerie errante, ridicule dont Arioste a évidemment cherché à se garantir par le ton léger de son récit. L'*Orlando Furioso* et la *Faery Queen* sont, l'un et l'autre, dans l'esprit de leur temps : l'un était pour l'Italie aux jours de Léon, l'autre pour l'Angleterre sous Élisabeth, avant que le rigorisme de la restauration eût été adouci, comme il le fut bientôt après. Le lai de Britomart, en douze chants, à la louange de la Charité, eût été reçu avec un sourire à la cour de Ferrare, où l'on n'aurait éprouvé guère plus de sympathie pour la justice d'Arthégal.

On a souvent blâmé les allégories de Spenser. Un de leurs plus grands inconvénients, peut-être, est d'avoir donné naissance à quelque poésie du même genre, mais fastidieuse et dénuée d'intérêt. Il y a ordinairement quelque chose qui choque dans l'application d'un nom abstrait ou général à une personne, application dans laquelle, ainsi que je l'ai dit plus haut, on fait trop souvent consister la fiction allégorique, sans avoir suffisamment égard au sens propre du mot. Les poètes français et anglais du moyen âge donnent beaucoup trop dans ce travers; et il est à regretter que Spenser n'ait pas donné d'autres noms à son *Souci* et à son *Désespoir*, comme il a fait pour *Duessa* et *Talus*. En effet, *Orgoglio* n'est qu'un géant, *Humiltà* un portier, *Obedience* un domestique. Les noms, lorsqu'ils sont anglais, suggèrent une idée confuse qui nous embarrasse; mais les êtres représentés sont de simples personnages du drame, hommes et femmes, dont l'emploi ou le caractère est désigné par leur nom.

Le style général de la *Reine des Fées* n'est pas exempt de plusieurs défauts, indépendamment de ceux d'archaïsme et de redondance. Spenser paraît avoir quelquefois manqué d'un des attributs qui caractérisent un grand poète, le rapport constant à la vérité de la nature, en sorte que ses fictions soient toujours telles qu'elles puissent exister dans les conditions données. Cela vient en grande partie de ce qu'il a trop souvent copié ses prédécesseurs dans leurs descriptions, sans permettre à son bon sens de les rectifier lorsqu'ils s'écartent du vrai. C'est ainsi que dans son beau portrait d'*Una*, il nous la représente d'abord « montée sur un humble âne « plus blanc que la neige; *mais elle-même était encore plus blan-* « *che.* » Cette absurdité a pu être suggérée par les *Brachia Sitho-*

nid candidiora nive d'Ovide; mais au moins l'image, dans ce dernier vers, n'est pas présentée à l'esprit d'une manière assez distincte pour être hideuse en même temps que fausse : c'est simplement une comparaison hyperbolique [1]. On peut faire un semblable reproche à la stance dans laquelle le poète, faisant la description d'une forêt, énumère autant d'espèces d'arbres qu'il s'en présente à son esprit :

« Le pin qui vogue sur les mers, le cèdre haut et superbe, l'or-« meau qui sert d'appui à la vigne, le peuplier toujours humide, le « chêne, monarque des forêts, propre aux constructions, le trem-« ble avec lequel on fait des pieux, le funèbre cyprès. »

Il y en a encore treize dans la stance suivante. Tout le monde sait qu'une forêt naturelle ne contient jamais une telle variété d'espèces; et une pareille réunion d'arbres, que Spenser, marchant sur les traces d'Ovide, a été chercher sur tous les sols et dans tous les climats, n'existerait pas long-temps si elle était plantée par la main de l'homme. Nous citerons encore, dans ce même genre, une stance fameuse du dernier chant du second livre, stance qui serait fort belle, sans ce défaut, et dans laquelle le poète représente les vents, les vagues, les oiseaux, des voix humaines et des instruments de musique, concourant à produire des accords harmonieux. Un bon écrivain a remarqué à ce sujet que « pour une per-« sonne qui écouterait un concert de voix et d'instruments, l'inter-« ruption causée par le chant des oiseaux, le sifflement des vents « et le bruit des cascades, produirait une sensation qui ne serait « guère préférable au supplice du musicien enragé de Hogarth [2]. » Mais peut-être qu'ici l'enchantement du Bocage de Délices, où se passe la scène, peut jusqu'à un certain point justifier Spenser, en mettant les faits en dehors du cours ordinaire de la nature. Cette stance est traduite de Tasse, que notre poète a suivi pas à pas dans ces chants du second livre de la *Reine des Fées*, chants souvent beaux en eux-mêmes, mais auxquels une imitation trop littérale donne une certaine raideur, et qui sont bien loin de la douceur et de la grâce éthérée du modèle. A côté de ces observations critiques, il est de toute justice d'observer qu'on pourrait citer une multitude de passages de la *Reine des Fées*, qui sont d'une admirable vérité de couleur, et d'une incontestable origi-

[1] On trouve, dans la traduction de *Guillaume et Marguerite*, par Vincent Bourne, un des vers les plus élégants qu'il ait jamais écrits :

Candidior nivibus, frigidiorque manus.

Mais il s'agit d'un spectre.

[2] TWINING, *Translation of Aristotle's Poetics*, p. 14.

nalité. La caverne du Désespoir, la chaumière de Corceca, l'incantation d'Amoret, sont au nombre de ceux qui s'offriront au lecteur de Spenser.

L'admiration excitée par ce grand poëme fut unanime et enthousiaste. Aucune académie n'était là pour éplucher le génie de l'auteur et lui susciter de minutieuses chicanes; aucune popularité récente, aucune renommée traditionnelle (car Chaucer était plutôt un objet de vénération que beaucoup lu), n'apportaient d'obstacle à la reconnaissance immédiate de sa supériorité. La *Reine des Fées* devint tout d'un coup les délices de l'homme du monde, le modèle du poète, le délassement du savant. Dans le cours du siècle suivant, par suite de l'extinction de coutumes dérivées de la chevalerie, par suite du changement apporté dans le goût et dans la langue par les guerres civiles et la restauration, Spenser perdit quelque chose de son attrait, et beaucoup plus de son influence sur notre littérature : cependant, il paraît avoir été, dans l'esprit le plus phlegmatique du lecteur général, un de nos écrivains les plus populaires. Quoi qu'il en soit, le temps a graduellement consommé son œuvre, et, malgré la tendance plus imaginative de la poésie du siècle actuel, on peut douter que la *Reine des Fées* soit autant lue ou aussi estimée qu'elle l'était du temps de la reine Anne. Il serait peut-être facile d'en trouver la raison : ceux qui recherchent la jouissance que la simple fiction présente à l'esprit (et c'est la grande majorité des lecteurs) ont été servis en ce genre avec une profusion capable de satisfaire les plus vastes appétits; ils ont trouvé des mets pour tous les goûts, et bien plus piquants que les légendes de la *Reine des Fées*. Mais nous ne devons pas craindre d'affirmer, avec les meilleurs critiques de ce siècle et des précédents, que Spenser occupe encore la troisième place dans la littérature poétique de l'Angleterre, et qu'à l'exception de Dante, il n'a été surpassé dans aucun autre pays[1].

[1] M. Campbell a tracé un portrait de Spenser moins enthousiaste que celui auquel j'ai fait allusion, mais si distinct, et en général si juste, que je prendrai la liberté de l'extraire de ses *Specimens of the British Poets*, t. I, p. 125. « Le champ de son imagination « est étendu, et d'une richesse luxu- « riante. Il a jeté dans notre poésie l'âme « de l'harmonie, et l'a rendue plus « chaudement, plus tendrement, plus « magnifiquement descriptive qu'elle « ne l'avait jamais été auparavant, et « qu'elle ne l'a été depuis, à très peu « d'exceptions près. Ses descriptions, « il est vrai, ne révèlent pas cette « puissance de pinceau, cette touche « magistrale, qui caractérisent les plus « grands poètes : mais nulle part on ne « trouvera des images plus vaporeuses « et plus développées de ces visions qui « se forment dans l'esprit du poète; « une plus grande douceur de senti- « ment, une palette plus riche en cou-

Si l'on met à part Tasse et Spenser, la poésie anglaise du règne d'Élisabeth ne soutiendra certainement pas le parallèle avec la poésie italienne de la même époque. Il faudrait, pour les mettre sur la même ligne, être non seulement imbu d'une forte dose de prévention nationale, mais encore manquer du véritable discernement esthétique. Cependant on peut dire que nos Muses avaient encore leurs charmes, et même qu'à la fin du siècle elles promettaient plus pour l'avenir que les Muses transalpines. On pourrait comparer la poésie de l'une de ces nations à une beauté de cour, aux traits nobles et réguliers, aux formes fines, aux mouvements gracieux, mais dont l'expression manque de naturel et de simplicité, et qui semble indiquer, par la délicatesse maladive de son teint, que la première saison de sa jeunesse commence à se passer. L'autre, au contraire, suggérerait plutôt l'idée d'une beauté des champs, nouvellement introduite dans le grand monde : ses traits ne sont point parfaits, mais elle attire l'attention par la vivacité, la mobilité, l'intelligence de sa physionomie; et déjà les traces du séjour des champs, qu'on reconnaît quelquefois encore dans son allure, s'effacent et disparaissent rapidement.

SECTION V.

POÉSIE LATINE.

En Italie. — En Allemagne. — En France. — En Grande-Bretagne.

La culture de la poésie dans les langues modernes n'avait pas encore éclairci les rangs des versificateurs latins : ils sont, au contraire, plus nombreux dans cette période que dans les précédentes. L'Italie cessa, il est vrai, de produire des hommes aussi distingués que ceux qui avaient fleuri aux jours de Léon et de Clément. On trouvera cependant quelques auteurs d'un mérite remarquable dans la grande collection, *Carmina illustrium Poetarum* (*Florentiæ*, 1719), collection de laquelle toute poésie éro-

« leurs, que chez ce Rubens de la poésie anglaise. Son imagination déborde et se répand dans les moindres détails, semblable à un sol fertile qui envoie la verdure et la vie jusqu'aux extrémités du feuillage qu'il nourrit. A considérer ce poëme dans son ensemble, on regrette de n'y pas trouver ce charme qui résulte de la force, de la symétrie des proportions, d'une marche rapide et intéressante : car, encore bien que le poëte n'ait pas achevé le plan qu'il s'était tracé, il est facile de voir que l'addition de plusieurs chants n'aurait pas pu simplifier son œuvre. »

tique est rigoureusement exclue, et où le génie est quelquefois sacrifié aux scrupules de la morale. Les frères Amaltei sont peut-être les meilleurs de la fin de cette période. Il n'est pas toujours facile, au moins sans prendre plus de peine que je ne m'en suis donné, de déterminer la chronologie de ces poëmes, qui sont imprimés dans l'ordre alphabétique des noms des auteurs; mais un grand nombre doivent être postérieurs au milieu du siècle. Il faut avouer que la plupart de ces poètes emploient des images triviales, et qu'ils varient peu leurs formes d'expression. Ils plaisent souvent, mais font rarement impression sur la mémoire. Ils me paraissent avoir, en général, de l'harmonie; et peut-être les fautes contre les règles de la versification, quoique encore assez communes, le sont-elles moins que chez les latinistes cisalpins. En somme, il paraît y avoir décadence évidente relativement au siècle précédent.

Cette infériorité fut assez bien compensée dans d'autres contrées de l'Europe. Un des plus célèbres auteurs est un Allemand, Lotichius, dont les poésies virent le jour pour la première fois en 1551, et furent réimprimées en 1561, avec de nombreuses corrections. Elles sont écrites sur un ton d'élégance mielleuse, qui ne s'élève pas beaucoup au-dessus du niveau ordinaire de la poésie d'Ovide, mais qui tombe rarement au-dessous. La versification en est singulièrement harmonieuse et coulante, mais on y trouve un maniérisme qui n'est pas assez varié : le premier pied de chaque vers est généralement un dactyle; ce qui donne de la grâce, mais quelquefois aux dépens de la force. Lotichius est néanmoins un versificateur élégant et classique, et, dans l'élégie, il égale peut-être Jean Second ou tout autre écrivain cisalpin du XVIe siècle [1]. Une de ses élégies, sur le siége de Magdebourg, donna cours à une étrange idée : c'est qu'il avait prédit, par une sorte d'enthousiasme divin, les calamités qui affligèrent cette ville en 1631. Bayle a exploité, dans une longue note, cette rêverie de quelques Allemands [2]. Mais ceux qui prendront la peine de recourir au poëme lui-même, peine que ces critiques paraissent s'être épargnée, verront que l'auteur, loin d'annoncer la prise de la ville, termine par des pronostics de paix. Cette pièce a été composée

[1] Baillet l'appelle le meilleur poète de l'Allemagne après Eobanus Hessus.

[2] MORHOF, l. I, c. 19; BAYLE, art. LOTICHIUS, note G. Cette question paraît avoir été soulevée après la publication de Bayle ; car je trouve dans le catalogue du musée Britannique une dissertation d'un certain Krusike, *Utrùm Petrus Lotichius secundam obsidionem urbis Magdeburgensis prædixerit* : cette brochure n'est pas d'une date plus ancienne que 1703.

évidemment à l'occasion du siége de Magdebourg par Maurice, en 1550. Georges Sabinus, gendre de Mélanchthon, occupe, après Lotichius, la première place parmi les poètes latins de l'Allemagne pendant cette période.

Mais la France et la Hollande, la première surtout, devinrent le séjour favori de la Muse latine. Une collection en trois volumes, *Deliciæ Poetarum Gallorum*, publiée en 1609, par Gruter, sous le pseudonyme de Ranusius Gherus, contient les principaux latinistes français, les uns entiers, les autres par morceaux choisis. Ces trois volumes renferment environ cent mille vers : j'en trouve à peu près autant dans les *Deliciæ Poetarum Belgarum*, compilation semblable du même auteur. Sa troisième collection, *Deliciæ Poetarum Italorum*, ne paraît pas aussi étendue; mais je n'en ai pas vu plus d'un volume. Ces poètes sont disposés par ordre alphabétique : un petit nombre des Italiens, comparativement parlant, paraissent appartenir à la dernière moitié du siècle; mais la majeure partie des Français et des Hollandais sont, au contraire, dans ce cas. Il existe un quatrième recueil, *Deliciæ Poetarum Germanorum;* je ne le connais point. Tous ces ouvrages sont sous le nom fictif de Gherus. Suivant une liste donnée par Baillet, le nombre des poètes italiens mis à contribution par Gruter est de 203, des Français 108, des Hollandais et Belges 129, des Allemands 211.

Parmi les poètes français, Bèze, qui, dans le recueil de Gruter, est désigné sous le nom d'Adeodatus Seba, mérite de grands éloges, bien que quelques unes de ses premières productions soient un peu licencieuses[1]. Bellay est également un poète érotique; il n'a pas, si l'on en croit Baillet, réussi aussi bien en latin qu'en français. Les poésies de Muret sont peut-être supérieures. Joseph Scaliger m'a paru écrire assez bien en vers latins; mais Baillet, et les auteurs par lui cités, en font peu de cas[2]. Les épigrammes de Henri Estienne sont singulièrement lourdes et pro-

[1] Baillet, n° 1366, considère Bèze comme un excellent poète latin. Les *Juvenilia* parurent pour la première fois en 1548. Plusieurs pièces ont été supprimées dans les éditions suivantes.

[2] *Jugements des Savants*, n° 1295. Un des poëmes de Scaliger célèbre cette immortelle puce qui, dans une grande fête donnée à Poitiers, parut sur le sein d'une jeune personne distinguée par son savoir, et sans doute aussi par sa beauté, mademoiselle Des Roches, et qui fut chantée par tous les beaux esprits et tous les savants de l'époque. Quelques uns de leurs vers, et entre autres ceux de notre ami Scaliger, prennent tant de libertés avec la belle pucelle qu'on pourrait croire que les auteurs ont voulu faire assaut d'impudence avec l'audacieux insecte lui-même. (Voir *Œuvres de Pasquier*, t. II, p. 950.)

saïques. Passerat est très élégant; ses vers respirent un parfum classique, et sont pleins de ces fragments de l'antiquité qu'on devrait toujours rencontrer dans la poésie latine; mais ils sont un peu faibles sous le rapport du sens [1]. Au contraire, les épîtres du chancelier L'hospital, écrites d'un style facile, à la manière d'Horace, offrent plus d'intérêt que toutes ces insipides effusions de flatterie ou de feinte passion qu'on trouve dans la plupart des poètes latins modernes. Ces épîtres sont inégales, et il y a souvent trop de laisser-aller dans le style, mais on y trouve parfois une verve, un nerf, une vigueur de pensée, dignes de l'auteur; et quoiqu'il se tienne en général au niveau du ton des satires d'Horace, il prend quelquefois un essor plus élevé, et ne manque pas de talent descriptif.

Le meilleur des poètes latins dont la France pût s'enorgueillir fut Sainte-Marthe (Sammarthanus), également connu, mais sous des rapports moins favorables, dans sa propre langue. Ses poésies ont un cachet d'élégance plus classique que tout ce que j'ai vu du reste dans le recueil de Gruter; et c'est aussi, je crois, l'avis de tous les critiques [2]. Il est probable que peu de poëmes didactiques sont supérieurs à sa *Pædotrophia*, sur l'allaitement des enfants : elle vaut beaucoup mieux (ce qui, à la vérité, n'est pas beaucoup dire) que la *Balia* de Tansillo sur le même sujet [3]. On

[1] Parmi les épigrammes de Passerat, j'en ai trouvé une qu'Amalthée paraît avoir abrégée et perfectionnée, en conservant l'idée, dans ses fameux vers sur Acon et Leonilla. Je ne sais si cette remarque a déjà été faite.

Cætera formosi, dextro est orbatus ocello
Frater, et est lævo lumine capta soror.
Frontibus adversis ambo si jungitis ora,
Bina quidem facies, vultus at unus erit.
Sed tu, Carle, tuum lumen transmitte sorori,
Continuò ut vestrûm fiat uterque Deus.
Plena hæc fulgebit fraternâ luce Diana,
Hujus frater eris tu quoque, cæcus Amor.

Cela est très bien, et Passerat doit avoir l'honneur de l'invention; mais l'autre vaut mieux. Presque tout le monde la sait par cœur; je la citerai néanmoins:

Lumine Acon dextro, capta est Leonilla sinistro,
Et potis est formâ vincere uterque Deos.
Blande puer, lumen quod habes concede sorori;
Sic tu cæcus Amor, sic erit illa Venus.

Je n'ai pas de raison pour dire que ces vers ont été composés les derniers, si ce n'est que personne n'aurait songé à faire mieux.

[2] BAILLET, n° 1401. Quelques uns ne se sont pas fait scrupule de le mettre au dessus des meilleurs Italiens : on a même été jusqu'à dire que Virgile eût été jaloux de la *Pædotrophia*.

[3] Les vers qui suivent sont un échantillon de la *Pædotrophia*, pris à peu près au hasard.

Ipsæ etiam Alpinis villosæ in cautibus ursæ,
Ipsæ etiam tigres, et quicquid ubique ferarum est,
Debita servandis concedunt ubera natis.
Tu, quam miti animo natura benigna creavit,
Exsuperes feritate feras? Nec te tua tangant
Pignora, nec querulos puerili è gutture planctus,
Nec lacrymas misereris, opemque injusta recuses,
Quam præstare tuum est, et quæ te pendet ab unâ?
Cujus onus teneris hærebit dulce lacertis.

peut donc mettre Sainte-Marthe en tête de la liste, et je rejetterais vers la fin Bonnefons ou Bonifonius, écrivain français qui composa des vers latins du plus mauvais goût, et que je n'aurais pas nommé s'il n'avait eu une sorte de réputation. On pourrait croire qu'il a voulu se moquer de l'afféterie que quelques Italiens avaient introduite dans la poésie érotique. Bonifonius a affecté d'imiter Jean Second; mais il lui est bien inférieur en tout, excepté dans ses défauts : sa latinité aussi fourmille de fautes grossières et choquantes [1].

Les *Deliciæ Poetarum Belgarum* m'ont paru, en les examinant assez rapidement, inférieures au recueil des poètes français. Jean Second éclipse ses successeurs. Les poésies de Dousa le jeune, dont la mort prématurée excita les regrets de tous les savants, m'ont frappé comme celles qui en approchent le plus par leur mérite. Dominique Baudius est harmonieux et élégant, mais il a peu de vigueur et d'originalité. La versification de ces poètes est lâche et négligée; ils terminent trop souvent le pentamètre par un polysyllabe, et avec faiblesse; ils ont peu d'idée aussi de plusieurs autres règles communes de composition latine.

Les Écossais, qui faisaient fréquemment leurs études sur le continent, cultivèrent, par cette raison, la poésie latine avec ardeur. C'était l'amusement favori d'André Melville, qui n'est quelquefois qu'un barbouilleur, mais qui parfois aussi a de l'élégance et de la chaleur. Son poëme sur la création, qu'on trouvera dans les *Deliciæ Poetarum Scotorum*, est un morceau estimable. Une autre pièce sur le mariage d'Anne de Danemarck, par Hercule Rollock, vaut mieux, et peut être mise en parallèle, sauf quelques exceptions, avec toute la poésie contemporaine de la France. Les *Epistolæ Heroidum* d'Alexandre Bodius sont également bonnes. Mais le plus éminent des poètes latins de toute l'Europe, dans la

Infelix puer, et molli se pectore sternet?
Dulcia quis primi captabit gaudia risûs,
Et primas voces et blæsæ murmura linguæ?
Tune fruenda alii potes illa relinquere demens,
Tantique putas teretis servare papillæ
Integrum decus, et juvenilem in pectore florem?

(GRUTER, t. III, lib. I, p. 266.)

[1] L'échantillon qui suit donnera une assez juste idée de Bonifonius :

Nympha bellula, nympha mollicella,
Cujus in roseis latent labellis
Meæ deliciæ, meæ salutes, etc.
. . . .
Salvete aureolæ meæ puellæ
Crines aureolique crispulique,
Salvete et mihi vos puellæ ocelli,
Ocelli improbuli protervulique;
Salvete et Veneris pares papillis
Papillæ teretesque turgidæque;
Salvete æmula purpuræ labella;
Tota deniquè Pancharilla salve.
. . . .
Nunc te possideo, alma Pancharilla,
Turturilla mea et columbilitla.

On a fait à Bonifonius l'honneur de plusieurs éditions; et d'autres l'ont jugé plus favorablement que moi.

période actuelle, fut Georges Buchanan. Joseph Scaliger et plusieurs autres critiques se sont exprimés à son égard en termes tellement absolus qu'ils paraissent le mettre au-dessus même des Italiens du commencement du XVI[e] siècle[1]. Si telle a été en effet leur pensée, on me permettra d'hésiter à l'adopter. Le meilleur poëme de Buchanan, à mon avis, est celui sur *la Sphère*. Il était difficile de choisir un sujet philosophique qui se prêtât mieux aux digressions d'ornement. Buchanan manie, je crois, l'hexamètre aussi bien que Vida, et, à coup sûr, beaucoup mieux que Palearius. Il s'étend, dans ce poëme, sur l'absurdité du système de Pythagore, qui suppose le mouvement de la terre. On trouve un grand nombre de bons morceaux dans ses élégies; cependant plusieurs des Italiens me semblent encore l'emporter sur lui dans ce genre de versification. Je pense aussi que sa fameuse traduction des Psaumes a été vantée outre mesure[2] : il serait peut-être difficile d'en trouver un, à l'exception du 137[e], qu'il a travaillé avec un soin particulier, qu'on puisse appeler de la poésie latine véritablement élégante et classique. On rencontre çà et là dans Buchanan, comme dans ses contemporains, des fautes de quantité.

L'Angleterre, qui ne peut revendiquer Buchanan, ne brille pas dans la poésie latine de cette époque. Sir Thomas Chaloner publia, en 1579, un poëme en dix livres, *De Republicâ instaurandâ* : ce poëme n'a pas obtenu toute l'attention qu'il mérite, quoique l'auteur ait plus de jugement que d'imagination, et que

[1] *Buchananus unus est in totâ Europâ omnes post se relinquens in latinâ poesi.* (Scaligerana prima.)

Henri Estienne, dit Maittaire, fut le premier qui mit Buchanan à la tête de tous les poëtes de son temps ; et la France, l'Italie et l'Allemagne tout entières ont depuis ratifié ce jugement. (*Vitæ Stephanorum*, t. II, p. 258.) J'avoue que Sainte-Marthe ne me paraît pas inférieur à Buchanan. Ce dernier est fort inégal : si l'on y rencontre souvent quelques vers d'une grande élégance, ils sont compensés par d'autres d'une nature toute différente.

[2] Baillet pense qu'il est impossible que ceux qui recherchent dans la poésie le solide en même temps que l'agréable ne préfèrent pas les *Psaumes* de Buchanan à toutes ses autres poésies latines. (*Jugements des Savants*, n° 1328.) Mais Baillet et plusieurs autres laissent de côté une bonne partie des poésies de Buchanan, parce qu'elles contiennent des attaques contre le papisme. Baillet et Blount produisent de nombreux témoignages en faveur du mérite des poésies de Buchanan. Le Clerc appelle sa traduction des Psaumes *incomparable* (*Bibl. Choisie*, t. VIII, p. 127), et la met bien au-dessus de celle de Bèze, ce que je ne suis pas disposé à contester. Il fait aussi l'éloge de toutes ses autres poésies, à l'exception de ses tragédies et du poëme de la *Sphère*, que j'ai signalé comme ce qu'il avait fait de mieux, tant le goût des critiques diffère ! mais comme j'ai loyalement cité ceux qui ne sont pas tout-à-fait de mon avis, et qui, par leur nombre et leur réputation, doivent avoir plus de poids aux yeux des lecteurs, ceux-ci n'ont pas le droit de se plaindre que j'aie égaré leur goût.

sa versification soit peu soutenue. On peut le comparer au *Zodiacus Vitæ* de Palingenius, dont il se rapproche plus que de tout autre poëme latin qui soit à ma connaissance : il lui est cependant fort inférieur. Quelques vers sur la constitution d'Angleterre (qui, bien que le titre semble annoncer davantage, ne forme que le sujet du dernier livre, le reste se rapportant principalement à la vie privée) donneront une idée du talent de Chaloner [1], et feront connaître en même temps les principes de notre gouvernement, tels qu'un homme d'état expérimenté les comprenait. Les *Anglorum Prælia*, par Ockland, qu'un ordre du Conseil privé enjoignit de lire exclusivement dans les écoles, est un poëme en hexamètres, versifié d'après les chroniques : il n'offre rien de saillant, et, sans être extrêmement mauvais, est encore plus loin d'être bon. C'est là, autant que je puis me le rappeler, tout ce que le règne d'Élisabeth a produit en poésie latine qui mérite d'être signalé.

[1] *Nempe tribus simul ordinibus jus esse sacratas*
Condendi leges patrio pro more vetustas,
Longo usu sic docta tulit, modus iste rogandi
Haud secùs ac basis hanc nostram sic constituit rem, .
Ut si inconsultis reliquis pars ulla superbo
Imperio quicquam statuat, seu tollat, ad omnes
Quod spectat, posthàc quo nomine læsa vocetur
Publica res nobis, nihil ampliùs ipse laboro.
. . . .
Plebs primùm reges statuit; jus hoc quoque nostrûm est
Cunctorum, ut regi faveant popularia vota;
(Si quid id est, quod plebs respondet ritè rogata)
Nam neque ab invitis potuit vis unica multis
Extorquere datos concordi munere fasces;
Quin populus reges in publica commoda quondam
Egregios certâ sub conditione paravit,
Non reges populum; namque his antiquior ille est.
. . . .
Nec cupiens nova jura ferat, seu condita tollat,
Non priùs ordinibus regni de more vocatis,
Ut procerum populique rato stent ordine vota,
Omnibus et positum sciscat conjuncta voluntas.

(*De Rep. inst.*, l. x.)

CHAPITRE VI.

DE LA LITTÉRATURE DRAMATIQUE, DE 1550 A 1600.

Tragédie et comédie italienne. — Drame pastoral. — Drame espagnol. — Lope de Vega. — Dramatistes français. — Ancien drame anglais. — Seconde époque; de Marlowe et de ses contemporains — Shakspeare. Jugement sur plusieurs de ses pièces écrites pendant la période actuelle.

Il existe un grand nombre de tragédies italiennes qui appartiennent à ces cinquante années; mais elles ne sont pas très généralement connues, et je n'en puis moi-même parler que d'après Ginguené et Walker, et quelques extraits donnés par ce dernier. La *Marianna* et la *Didone* de Lodovico Dolce, l'*OEdipe* d'Anguillara, la *Mérope* de Torelli, la *Sémiramis* de Manfredi, sont des pièces nécessairement limitées, quant à la conduite de l'action, par ce qui était reçu comme vérité historique. D'autres auteurs, à l'exemple de Cinthio, s'écartèrent de la pratique des anciens, et préférèrent inventer leur sujet. L'*Hadriana* de Groto, l'*Acripanda* de Decio da Orto, et le *Torrismond* de Tasse, rentrent dans cette catégorie. On trouve dans toutes ces pièces de grandes beautés de style, et un ton fleuri et poétique, mais déclamatoire et mal adapté à la rapidité de l'action: il semble qu'on y reconnaisse le germe de la transition du discours ordinaire au récitatif, innovation qui, fixant l'attention de l'auditeur sur la personne de l'acteur plutôt que sur son rapport à la scène, détruisit en grande partie le caractère de la représentation dramatique. Les tragédies italiennes sont fortement imprégnées d'horreurs: le meurtre, les cruautés de toute espèce, accompagnés des circonstances les plus repoussantes et de toutes les souillures du crime, le tout à grand renfort de spectres, paraissent être les principales armes employées par le poète pour subjuguer le spectateur. Tasse lui-même ne put, malgré la douceur de son âme, résister à la contagion dans son *Torrismond*. Ces tragédies conservent encore le chœur à la fin de chaque acte. Quant aux comédies italiennes, nous avons peu de chose à ajouter à ce que nous avons dit plus haut: aucun des auteurs comiques de cette période ne s'est élevé à la hauteur de la réputation de Machiavel,

d'Arioste, ou même d'Arétin [1]. Ils sont, il est vrai, un peu moins licencieux; et le fait est que la corruption des mœurs italiennes, cédant probablement à l'influence du meilleur exemple donné par les prélats de l'Église, commença, dans la dernière partie du siècle, à faire quelques sacrifices à la décence extérieure.

Ces pièces régulières, qui peut-être méritent plus d'attention qu'elles n'en ont obtenu, sont loin de former la portion la plus importante de la littérature dramatique de l'Italie pendant cette époque. Un genre de composition bien différent a contribué, grâce à deux poètes distingués, à répandre en Europe le renom de la poésie italienne, et la langue elle-même. Les XV[e] et XVI[e] siècles produisirent une grande quantité de poésies pastorales, genre agréable pour ceux dont l'esprit peut se prêter facilement à ses fictions conventionnelles. En donnant quelque développement au dialogue pastoral, on arriva sans peine au drame pastoral. Dans les scènes siciliennes de Théocrite, et dans quelques autres églogues de l'antiquité, on voit survenir de nouveaux interlocuteurs : c'est le premier germe d'une action régulière. Des pastorales de ce genre avaient été écrites, et peut-être représentées, en Espagne, comme le *Mingo Rebulgo*, au milieu du XV[e] siècle [2]. Ginguené a observé et suivi en Italie le progrès de représentations semblables, prenant une forme de plus en plus dramatique [3]. Mais on reconnaît que l'honneur d'avoir donné au théâtre le premier exemple d'une véritable fable pastorale appartient à Agostino Beccari de Ferrare : sa pièce, intitulée *il Sagrifizio*, fut jouée à la cour de cette principauté en 1554. Du reste, la priorité de cet écrivain dans un genre destiné à devenir célèbre paraît être son principal mérite. Dans cette pièce, de même que dans d'autres essais de dialogue pastoral plus anciens et plus simples, les chœurs furent mis en musique [4].

Après une ou deux insignifiantes imitations de Beccari, ce genre de poésie, agréable, quoique un peu efféminé, fut, plus de vingt ans après, porté dans l'*Aminta* de Tasse à un degré de perfection qui n'a peut-être jamais été surpassé. L'admirable auteur de cette pastorale vivait alors à la cour de Ferrare, où, croyant trouver le bonheur dans la faveur des grands, il livrait son cœur à ces séduisantes illusions, et même à un amour ambitieux et mal assorti, dont sa raison plus saine voyait déjà toute la vanité :

[1] GINGUENÉ, t. VI.

[2] BOUTERWEK, *Littérature Espagnole*, t. I, p. 129.

[3] T. VI, p. 327, *et post.*

[4] T. VI, p. 332.

l'*Aminta* témoigne de cette double disposition de son esprit. Il s'est peint lui-même dans le personnage de Tircis, et paraît, quelque part, faire allusion (quoique avec la noble conscience de son génie), à cette mélancolie excentrique, qui bientôt fit des progrès si funestes à son repos :

> *Ne già cose scrivea degne di riso,*
> *Se ben cose facea degne di riso.*

Le langage de tous les interlocuteurs de l'*Aminta* est le même, et le satyre n'est ni moins élégant ni moins recherché que les savants bergers. Ce style est, en général, trop diffus et trop fleuri, trop uniforme et trop travaillé pour la passion, surtout si on le considère sous le point de vue dramatique, dans son rapport avec la fable et les personnages. Mais il faut lire l'*Aminta* pour ce qu'il est, un beau poëme : un grand nombre de passages, qui n'excitent que faiblement notre intérêt pour le fond même du sujet, affectent vivement notre sensibilité par leur grâce et leur délicatesse. Cependant la mort d'Aminta, faussement annoncée à Sylvia, amène une scène vraiment pathétique. Il faut remarquer que Tasse était plus formé à l'école de la poésie classique, et l'a plus souvent imitée, qu'aucun des poètes italiens ses prédécesseurs. Les beautés de l'*Aminta* sont dues en grande partie à Théocrite, à Virgile, à Ovide, à Anacréon et à Moschus.

Le succès de l'*Aminta* de Tasse produisit le *Pastor Fido* de Guarini : ce dernier avait lui-même été long-temps au service du duc de Ferrare, où il avait connu Tasse; mais, par suite de quelque sujet de mécontentement, il quitta cette cour, et se mit sous le patronage du duc de Savoie. La première représentation du *Pastor Fido* eut lieu à Turin en 1585 ; mais la pièce paraît n'avoir été livrée à l'impression que quelques années après. Elle fut accueillie partout avec transport ; mais sa ressemblance évidente avec le drame pastoral de Tasse ne pouvait manquer de soulever, entre les partisans respectifs des deux poètes, un débat qui survécut de beaucoup à leur vie mortelle. Tasse, à la lecture du *Pastor Fido*, se contenta, dit-on, d'observer que si son rival n'eût pas lu l'*Aminta*, il ne l'aurait pas surpassé. S'il est vrai que sa modestie ne lui ait pas permis d'en dire davantage, il est bien peu de personnes qui voudraient lui disputer cette réserve qu'il fait en sa faveur : il y a imitation évidente des caractères et des sentiments ; et Guarini, dans un passage célèbre, a été jusqu'à

parodier un chœur tout entier, en conservant les mêmes rimes [1]. Mais, à part l'originalité, il est beaucoup plus douteux que la palme du mérite doive appartenir à ce dernier. Il y a plus d'élégance et de pureté de goût dans l'*Aminta*, plus de chaleur et de variété dans le *Pastor Fido*. L'avantage sous le rapport de la morale, attribué à Tasse par quelques critiques, est peu sensible : Guarini est peut-être plus libre en certains endroits ; mais le ton de l'*Aminta*, qui contraste étrangement avec les mœurs pures et religieuses de son auteur, ne respire que le relâchement d'une cour italienne. Le *Pastor Fido* peut être considéré, beaucoup plus que l'*Aminta*, comme le prototype de l'opéra italien : non pas qu'il fût dit en récitatif ; mais des expressions de passion brèves et rapides, le dialogue brisé, les changements fréquents de personnages et d'incidents, tiennent l'effet de la représentation et de l'accompagnement musical sans cesse présent à l'imagination du lecteur. Il suffit, ce me semble, de jeter les yeux sur quelques scènes du *Pastor Fido* pour reconnaître que c'est le même style avec lequel Métastase et des coadjuteurs inférieurs de l'expression musicale ont familiarisé nos oreilles.

Le mélodrame, ordinairement appelé opéra italien, cette grande invention qui, bien que se rattachant principalement à l'histoire de la musique et de la société, fut loin d'être sans influence sur la littérature, appartient aux dernières années de ce siècle. L'Italie, long-temps distinguée dans la science et la pratique de la musique, telles que les comprenait le moyen âge, était tombée, dans la première partie du XVIe siècle, bien au-dessous de plusieurs autres contrées, et notamment des Pays-Bas, où les cours de l'Europe, et celles même des princes italiens, allaient recruter des exécutants et des professeurs. Vers 1560, le génie de Palestrina fit une révolution dans la musique d'église, qui était devenue singulièrement sèche et pédantesque ; et pendant tout le reste du siècle, l'art, dans toutes ses branches, fut cultivé avec un redoublement de zèle [2]. Au milieu de cette splendeur qui environnait les maisons

[1] C'est celui qui commence, *O bella età dell'oro*.

[2] Ranke, avec le sentiment musical d'un Allemand, attribue aux compositions de Palestrina une influence étonnante sur le revirement religieux qui eut lieu après le milieu du siècle. La musique d'église était devenue tellement pédantesque et technique que le concile de Trente hésita sur la question de savoir si on ne la supprimerait pas. Pie IV nomma à cet effet une commission, et ne put prendre aucune décision. Les artistes prétendaient qu'il était impossible d'arriver à ce que demandait l'Église, une coïncidence d'expression entre les paroles et la musique. Palestrina vint alors, et composa la messe de Marcellus, qui trancha la question. Cette composition fut suivie

de Médicis et d'Este, dans ces fêtes qu'elles se plaisaient à donner, la musique, portée à un plus haut degré de perfection par les artistes étrangers et par les nationaux, qui commencèrent alors à rivaliser avec eux, devint d'une importance indispensable : déjà elle avait été adaptée, dans les chœurs, aux représentations dramatiques ; bientôt on donna des interludes et des morceaux écrits pour la scène, avec un accompagnement perpétuel, tant pour les chants que pour les danses et les pantomimes qui en remplissaient les intervalles [1]. Enfin Ottavio Rinuccini, poète d'un grand génie, mais qui possédait, dit-on, peu de science musicale, trouva, en méditant sur ce qu'on lit dans les anciens auteurs relativement à l'accompagnement de leur dialogue dramatique, l'idée du récitatif. Il en fit le premier essai dans la pastorale de *Dafne*, représentée à huis-clos en 1594 ; et le succès qu'il obtint le détermina à composer ce qu'il intitula une tragédie en musique, sur le sujet d'*Eurydice*. Cette pièce fut représentée aux fêtes données à l'occasion du mariage de Marie de Médicis, en 1600. « Les effets les « plus étonnants que la musique des plus grands maîtres a pu « produire dans le temps de son plus grand éclat, dit Ginguené, « n'ont rien de comparable à celui de cette représentation, qui « offrait à l'Italie la première apparition d'un art nouveau [2]. » Reste à savoir si cet immense accroissement de puissance, et conséquemment de popularité, donné à la musique, a été favorable au développement du génie poétique dans ce genre de composition ; et en général on peut dire que si la musique a été, en quelques occasions, une utile compagne, et même une judicieuse conseillère pour la poésie, trop souvent aussi elle ne s'est montrée qu'une maîtresse exigeante. Dans le mélodrame, ainsi que le fait observer justement Corniani, la poésie est devenue sa vassale, et a été gouvernée par elle avec un despotisme absolu.

La lutte entre le drame classique et le drame national, qui paraissait engagée si vivement en Espagne dans la première partie du siècle, ne fut pas de longue durée. Le dernier genre acquit bientôt une supériorité marquée ; et, avant la fin de la période actuelle, ce royaume était en possession d'une littérature origi-

d'autres ouvrages de lui et de ses élèves, qui portèrent la musique sacrée au premier rang des accessoires du culte religieux. (*Die Papste*, t. I, p. 498). Mais je crois qu'une grande partie des exécutants, surtout dans la musique théâtrale, étaient allemands.

[1] Ginguené (t. VI) s'est donné beaucoup de peine pour suivre l'histoire du mélodrame.

[2] P. 474 ; Corniani (t. VII, p. 31) parle avec éloge des talents poétiques de Rinuccini. Voir aussi Galuzzi, *Storia del Gran Ducato*, t. V, p. 547.

nale et étendue, qui a fixé l'attention de l'Europe, et qui a enrichi les théâtres français et anglais. L'esprit du drame espagnol diffère considérablement de celui qui animait les écrivains italiens : il n'y a pas beaucoup de Machiavel dans leur comédie, et moins encore de Cinthio dans leur tragédie. Ils abandonnèrent le chœur des Grecs, auquel leurs contemporains étaient encore asservis, et même la division en cinq actes, à laquelle des poètes plus modernes, dans d'autres pays, n'ont pas osé renoncer. Ils compliquèrent l'action, s'attachèrent à imaginer des péripéties inattendues, ne cherchèrent pas à éviter dans la tragédie le langage ou les incidents familiers, manifestèrent au contraire de la préférence pour le mélange tragi-comique des choses légères et sérieuses, et cultivèrent dans leur diction poétique la grâce plutôt que la force. Les mystères sacrés, jadis communs en d'autres contrées de l'Europe, furent religieusement conservés en Espagne, et forment, sous la dénomination d'*Autos Sacramentales*, une notable portion des œuvres de ses principaux écrivains dramatiques [1].

Andrès, tout favorable qu'il est à son pays, est loin de se montrer enthousiaste dans les louanges qu'il donne au théâtre espagnol. Sa fécondité l'a perdu : personne, ainsi que l'observe ce savant, n'a le courage de lire plusieurs milliers de pièces dans l'espoir d'en trouver quelques unes de passables. Andrès, cependant, a une prédilection marquée pour le théâtre français. Il accorde aux Espagnols la facilité et l'harmonie de la versification, la pureté du style, l'abondance des pensées, et l'ingénieuse complication des incidents. C'est là le mérite particulier de la comédie espagnole, comme son grand défaut, selon lui, est l'absence de vérité et de délicatesse dans la peinture des passions, et l'impuissance à produire une vive impression sur le lecteur. Il en vient à cette conclusion assez singulière, que le meilleur ouvrage des poètes comiques espagnols a été le théâtre français [2].

Le plus renommé de ces poètes est Lope de Vega : bien qu'il appartienne, comme Shakspeare, au siècle suivant aussi bien qu'au siècle actuel, néanmoins un si grand nombre de ses drames parurent dans celui-ci que nous l'y fixerons, une fois pour toutes. Cervantes appelle Lope de Vega un prodige de la nature, et on peut à juste titre le considérer comme tel : non que nous lui reconnaissions un génie sublime ou un esprit riche en idées origi-

[1] BOUTERWEK.

[2] T. V, p. 138.

nales et saillantes, mais sa fertilité d'invention et sa facilité de versification n'ont rien qui puisse leur être comparé. On a dit assez sottement de Shakspeare, si on a cru le dire à sa louange, et à coup sûr contrairement à la vérité, qu'il n'avait jamais effacé un vers. On pourrait presque le supposer de Vega. « Une pièce en « trois actes, versifiée en redondilles entremêlées de tercets, de « sonnets et d'octaves, riche en intrigues, ou en prodiges, ou en « situations, ne lui coûtait ordinairement que vingt-quatre heures « de travail. C'est grâce à cette étonnante facilité qu'il put fournir « au théâtre espagnol plus de deux mille pièces, dont à la vérité « il n'y a guère plus de trois cents qui aient été imprimées. Il « n'avait pas encore eu le temps de relire la pièce qu'il venait de « faire que les directeurs de spectacle la lui avaient déjà arrachée, « et que d'autres se présentaient pour le supplier de leur en faire « une autre. Quelquefois il fut obligé d'en composer en trois ou « quatre heures de temps. »..... « On a eu recours à l'arithmé-« tique pour apprécier au juste la valeur de sa faculté versifica-« trice. Comme, d'après son propre témoignage, il employait, « terme moyen, cinq feuilles de papier par jour, on a supputé « que toutes ces feuilles mises ensemble, depuis le temps où il « a commencé à écrire jusqu'à sa mort, faisaient la somme « de 133,225 feuilles; ce qui représente, en calculant le nombre « de vers qui peuvent entrer dans une feuille, et déduction faite « de quelque prose, un capital de 21,300,000 vers. Toute mer-« veilleuse qu'est cette facilité singulière de composer et de faire « des vers, il serait bien plus merveilleux encore que Lope de « Vega, en travaillant avec une telle vitesse, eût produit quelque « chose de parfait [1]. »

Cette extraordinaire rapidité de composition paraîtra plus merveilleuse encore si l'on examine la nature de la versification de Lope, bien différente des vers irréguliers de notre ancien drame, qu'on peut parvenir peut-être, avec une certaine habitude, à écrire couramment ou même à improviser de vive voix. « La plus « grande singularité de sa poésie, dit lord Holland, c'est le nombre « et la difficulté des tâches qu'il s'impose. Ce sont à chaque pas « des acrostiches, des échos, et toutes ces compositions de man-

[1] Bouterwek, t. V, p. 361, 363. Un ami de Lope, Montalvan, dit qu'il a écrit dix-huit cents pièces, et quatre cents *autos*. Lope lui-même, dans un de ses poëmes, écrit en 1609, accuse quatre cent quatre-vingt-trois pièces, et il continua d'écrire pour le théâtre. Celles qui restent, et qui ont été recueillies en vingt-cinq volumes, sont au nombre d'environ trois cents.

« vais goût et de formes bizarres qu'un autre écrivain éviterait « avec soin, ne fût-ce qu'à cause du travail qu'elles exigent, et « sans parler du peu de mérite réel attaché à l'exécution. Ces « tours de force ne demandent pas de génie, mais beaucoup de « temps ; et l'on devrait supposer qu'un poète aussi volumineux « en avait peu à perdre. Mais Lope a voulu faire parade de sa « puissance sur le vocabulaire : il ne s'est pas contenté de déployer « la variété des combinaisons suivant lesquelles il pouvait disposer « les syllabes et les rimes de la langue, il s'est fait encore un « mérite de la célérité avec laquelle il leur a fait exécuter les évo- « lutions les plus capricieuses et les plus difficiles. On dirait qu'il « a cherché les difficultés pour se donner la satisfaction de les « surmonter. » Cette puérile ambition est assez commune chez les poètes de second ordre, surtout lorsque le goût public est dans un état de dégradation : mais il est permis de douter que Lope de Vega ait jamais exécuté de tours de force plus extraordinaires en ce genre que certains improvisateurs italiens, qui, dit-on, composaient à la fois trois sonnets entièrement indépendants l'un de l'autre, en prononçant alternativement un vers de chacun. Il y a lieu de croire que cette poésie improvisée valait tout ce qu'on peut trouver dans Lope de Vega.

L'immense popularité de ce poète, popularité qui, même parmi le peuple, ne s'est pas renfermée dans le cercle de son époque, appelle l'attention de la critique. Les Espagnols qui se piquent aujourd'hui d'un goût fin, dit Schlegel, affectent de parler avec indifférence de leurs vieux poètes nationaux, mais le peuple conserve un vif attachement pour eux ; et, à Madrid comme à Mexico, leurs productions sont accueillies au théâtre avec des transports d'enthousiasme. Il est vrai qu'en général les critiques étrangers n'ont pas porté un jugement très favorable de Lope de Vega. Mais ce n'est pas sur des pièces détachées qu'on peut apprécier un écrivain d'une aussi prodigieuse fécondité : le caractère tout entier de sa composition prouve qu'il écrivait pour le théâtre, et pour le théâtre de son pays, plutôt que pour le cabinet d'un étranger. Ses œuvres se divisent en pièces spirituelles, comédies héroïques et historiques, empruntées pour la plupart aux annales et aux traditions de l'Espagne, et enfin en comédies de la vie réelle, ou, comme on les appelait, « de la cape et de l'épée » (*capa y espada*), dénomination qui répond à la *comœdia togata* des Romains. Ces dernières sont un peu plus connues que les autres, et ont, en plusieurs cas, pénétré jusque sur notre propre scène, en fournissant

à nos vieux écrivains des intrigues et des incidents. L'historien de la littérature espagnole, à qui j'ai tant d'obligations, a porté sur ces comédies un jugement dans lequel le lecteur anglais pourra reconnaître plus d'un trait qui s'appliquerait également bien à Beaumont et Fletcher.

« Les comédies de cape et d'épée ou comédies d'intrigue de « Lope de Vega ne sont pas, il est vrai, des comédies de carac- « tère; mais elles présentent des peintures de mœurs faites d'après « nature, quoique romanesques. Elles ont, dans leur genre, le « même intérêt de situation que ses comédies héroïques, avec la « même irrégularité dans la composition des scènes. Le style n'en « est pas moins inégal : il est alternativement noble et bas, tantôt « de la plus haute poésie, tantôt prosaïque jusqu'à être rampant, « quoique toutes ces pièces soient entièrement écrites en vers. Les « scènes se succèdent sans être amenées, et sans que l'auteur ait « songé à les motiver d'une manière vraisemblable. Tous ses soins « ont été pour l'intrigue. Il n'y en a pas seulement une dans cha- « que pièce, mais plusieurs, qui se croisent et s'entrelacent en di- « vers sens, jusqu'à ce que le poète, pour en finir, prenne le parti « de trancher les nœuds qu'il ne peut plus défaire. A ce dénoû- « ment, pour l'ordinaire, il ne manque pas de marier autant de « couples d'amants que sa pièce peut lui en fournir. Les comé- « dies de Lope de Vega sont semées de réflexions et de maximes « de prudence; mais le poète aurait cru gêner la liberté dramati- « que s'il y avait mis de la morale proprement dite. Il a voulu « peindre dans les mœurs de ses compatriotes ce qu'il voyait et « non pas ce qu'il approuvait; et il a laissé aux spectateurs le soin « de faire eux-mêmes l'application des leçons très indirectes que « ses pièces pouvaient leur offrir [1]. »

Bouterwek et lord Holland ont donné chacun une analyse d'une de ces comédies de la vie réelle. Celles, en très petit nombre, que j'ai lues, m'ont paru vives et variées, assez agréables à la lecture, mais offrant peu d'intérêt, et ne laissant pas de trace dans la mémoire. Parmi les pièces héroïques de Lope de Vega, l'*Estrella de Sevilla*, publiée avec changements par Triquero, sous le titre de *Don Sancho Ortiz*, paraît devoir occuper un rang distingué [2]. Le sujet ressemble à celui du *Cid*. Le roi Sanche-le-

[1] BOUTERWEK, p. 375.

[2] Lord Holland, dans sa *Vie de Lope de Vega*, a donné, d'après la pièce originale, une analyse plus complète que la mienne. J'ai suivi le *rifacci-mento* de Triquero, qui est en substance la même chose.

Brave est épris des charmes d'Estrella, sœur de don Bustos Tabera; mais, tenu en échec par la vertu de cette belle [1] et par la vigilance de son frère, qui avait tiré son épée contre lui au moment où il tentait, à la faveur d'un déguisement, de pénétrer dans l'appartement d'Estrella, il prend le parti de se débarrasser de ce gardien incommode, et à cet effet il persuade à don Sancho Ortiz, soldat plein de valeur et de loyauté, en lui faisant le récit de l'attentat qui a eu lieu contre sa personne, de se charger de faire périr celui dont le nom se trouve écrit dans un papier qu'il lui remet. Sancho est l'amant agréé d'Estrella, qu'il doit épouser ce jour même, du consentement de son frère. Il lit le billet, et, après une hésitation que l'auteur a voulu rendre pathétique, mais qui n'est, à nos yeux, que ridicule, il se décide, comme on pouvait s'y attendre, à tenir la parole qu'il a donnée à son roi. Le plus court moyen est de chercher querelle à Bustos : il en résulte un duel, dans lequel ce dernier est tué. Le second acte commence par une scène agréable, où Estrella s'abandonne aux joies innocentes qu'elle trouve dans la perspective de son bonheur : c'est alors qu'on apporte le cadavre de son frère; et le meurtrier, qui n'avait pas cherché à se cacher, paraît bientôt aussi, prisonnier. Son interrogatoire devant les juges, qui s'efforcent vainement de lui arracher un mot pour sa justification, occupe une partie du troisième acte. Le roi, désireux de lui sauver la vie, mais plus encore de tenir son propre honneur à couvert, ne demande qu'un prétexte pour pardonner. Mais le noble Castillan dédaigne de se sauver par un mensonge, et se contente de répéter qu'il n'avait pas tué son ami sans cause, et que l'action était atroce, mais non pas criminelle.

Dice que fue atrocidad,
Pero que no fue delito.

Dans cet embarras survient Estrella, qui demande, non pas que justice soit faite du meurtrier de son frère, mais qu'il soit remis entre ses mains. Le roi, avec sa faiblesse ordinaire, y consent, en faisant observer qu'il sait par expérience que la cruauté n'est pas chose nouvelle pour elle. Cependant elle n'est pas plus tôt sortie, porteur de l'ordre du roi, que ce pauvre prince se repent, et se décide à mettre Sancho en liberté, et à indemniser Estrella

[1] Lope de Vega a prêté à Estrella la réponse bien connue d'une dame à un roi de France; le mot a du reste été attribué à plusieurs personnes, et n'appartient peut-être à aucune.

Soy (dit-elle),
Para esposa vuestra poco,
Para dama vuestra mucho.

en la mariant à un *rico hombre* de Castille. Dans l'intervalle, cette dame s'est rendue à la prison, et, dans une entrevue avec son malheureux amant, lui offre sa liberté, que le roi a remise entre ses mains. Mais Sancho n'est pas homme à se laisser vaincre en générosité, et déclare qu'il est dans la ferme résolution de se laisser exécuter. Au cinquième acte, cette lutte héroïque est rapportée au roi par un témoin. Tous les gens de cette cité, répond celui-ci, sont des héros, et surpassent la nature même par la grandeur de leurs âmes. Alors entrent les juges, qui déposent avec douleur leur sentence, portant que Sancho doit être puni de mort. Le roi se pique enfin d'honneur, et déclare publiquement que c'est par son ordre que Bustos a été tué; sur quoi le président du tribunal fait observer que, du moment où le roi a donné l'ordre, il faut qu'il y ait eu un bon motif. Il semblerait qu'il ne reste plus qu'à unir les deux amants. Mais ici se déploie encore une fois la hauteur des principes castillans. Estrella refuse de s'unir à un homme qu'elle aime tendrement, mais qui a causé un si grand malheur dans sa famille; et Sancho lui-même, la dégageant volontiers de sa promesse, reconnaît qu'un mariage contracté sous de tels auspices serait un tourment perpétuel. La dame se retire donc dans un couvent, ressource fort commode dans les fictions catholiques, et l'amant s'en va guerroyer contre les Maures, pour dissiper ses regrets.

Quoiqu'il y ait, dans le plan et dans la conduite de cette pièce, une foule de choses incompatibles avec l'état actuel de nos mœurs, et que les lois d'une saine critique ne sauraient admettre, on conçoit facilement qu'elle ait dû paraître excellente au goût factice d'un auditoire espagnol du temps de Lope de Vega. Le caractère d'Estrella est vraiment noble, et d'un intérêt bien supérieur à celui de Chimène. Son ressentiment est plus naturel, et exempt de cette hypocrisie qui, à mes yeux du moins, rend l'autre presqu'odieuse et méprisable. Au lieu d'implorer la condamnation de celui qu'elle aime, c'est comme son prisonnier qu'elle réclame Sancho Ortiz, et cela avec l'intention généreuse de lui rendre la liberté. Mais c'est dans le dénouement surtout que se manifeste la supériorité de la pièce espagnole. Chimène accepte la main teinte du sang de son père, tandis qu'Estrella immole ses propres inclinations à un sentiment conforme aux mœurs de l'Espagne, et, l'on peut ajouter, aux lois de la décence naturelle.

Les pièces spirituelles de Lope de Vega sont, comme les Mys-

tères de nos ancêtres, remplies de détails incongrus et absurdes. Quoique la rigidité de l'orthodoxie castillane n'approuvât sans doute pas ces étranges représentations, l'inquisition était assez politique pour les tolérer : elles avaient, après tout, l'avantage d'entretenir le peuple dans l'idée salutaire du diable et de l'efficacité de l'eau bénite comme moyen de défense contre lui. Mais le théâtre régulier, ainsi que nous l'apprend lord Holland, a toujours été interdit en Espagne par l'Église, et les rois ne le fréquentent point.

Deux tragédies de Bermudez, composées l'une et l'autre sur le sujet d'Inès de Castro, sont écrites à la manière antique, avec un chœur, et une grande simplicité d'action. On y trouve, dit-on, quelques scènes impressives et pathétiques, mais entrecoupées de morceaux d'une plate et fatigante monotonie [1]. Cervantes a écrit beaucoup de pièces de théâtre : quelques unes sont si médiocres qu'on les a prises pour des satires du mauvais goût du temps, qui y domine en effet. Cependant, une ou deux de ses comédies ont été louées par Schlegel et par Bouterwek. Mais sa tragédie de *Numancia* se distingue de ses autres drames, et, selon moi, de tout ce qui existe au théâtre espagnol. Cette pièce est probablement un de ses premiers ouvrages, mais elle n'a été publiée qu'en 1784. C'est un drame d'un effet extraordinaire, et qui peut justifier cette opinion de Bouterwek, que, sous des circonstances différentes, l'auteur de *Don Quichotte* aurait pu être l'Eschyle de l'Espagne. Si la terreur et la pitié sont les puissances inspiratrices de la tragédie, peu d'écrivains ont été plus soumis à leur influence que Cervantes lorsqu'il a composé sa *Numancia*. On connaît l'histoire de cette cité vouée à la destruction, sa longue résistance aux Romains, et les exploits triomphants de cet héroïsme devant lequel vinrent se briser tant de fois les légions consulaires. Cervantes ouvre sa tragédie au moment où Scipion-Émilien, entourant la ville d'une large tranchée, forme la résolution de la réduire par la famine. Après cinq mois de siége, les Numantins, épuisés par la faim, mais résolus de ne pas se rendre, réunirent leurs meubles en un vaste monceau, y mirent le feu, et, après avoir tué leurs femmes et leurs enfants, se précipitèrent dans les flammes. Tous les détails propres à augmenter l'horreur, les cris des enfants affamés, le désespoir des mères, les sinistres présages qui accompagnent un sacrifice rejeté, les formidables enchantements à

[1] Bouterwek, p. 296.

l'aide desquels on ranime un cadavre récent pour lui faire révéler les secrets de sa prison, sont accumulés dans ce terrible drame avec une gradation d'effet toujours croissante. Les scènes d'amour entre Morando et Lira, jeunes amants dont le mariage avait été suspendu par les calamités publiques, n'ont pas été généralement approuvées : elles ne contiennent cependant rien de contraire à la vérité poétique, et elles ajoutent, selon moi, au pathétique de la situation, tout en adoucissant un peu ce qu'elle a de sévère.

Il est peu de personnes sans doute qui liraient deux fois la *Numancia*. Mais il ne faut pas perdre de vue que la vérité historique de cette tragédie, tout en augmentant, comme dans l'Ugolin de Dante, ce que l'impression a de pénible, est l'excuse légitime de l'auteur. Des scènes de désespoir, des images d'ineffables douleurs, lorsqu'elles sont accumulées à plaisir par un auteur qui donne carrière à son imagination, ainsi que cela se voit dans un grand nombre de nos anciennes tragédies et dans beaucoup d'ouvrages modernes de fiction, choquent un lecteur de bon goût, parce qu'elles fatiguent inutilement sa sensibilité. Mais dans ce qui excite l'horreur de la cruauté et de l'oppression, dans ce qui rappelle, comme la *Numancia*, les hauts faits de nos aïeux, il y a une puissance morale pour laquelle il ne faut pas craindre de remuer et de torturer les sympathies.

La *Numancia* est divisée en quatre *jornadas* ou actes, contenant chacun plusieurs changements de scène, comme dans notre théâtre anglais. Le poëte, par un étrange caprice, a choisi pour système de versification l'octave régulière, si mal adaptée au drame, et l'a entremêlée avec la *redondilla* favorite. Le style, qui nous paraît parfois faible et diffus, accoutumés que nous sommes à demander à la tragédie des formes plus hardies et plus figurées que n'en exigent les peuples méridionaux, s'élève souvent avec le sujet jusqu'à une poésie nerveuse et impressive. On y trouve cependant quelques sacrifices aux nécessités du temps. Dans une prosopopée d'une belle conception, dans laquelle l'Espagne, le front couronné de tours, se présente sur la scène pour demander au Douro quel espoir reste encore pour Numance, le fleuve se lève, entouré de ses rivières tributaires, et, après lui avoir annoncé qu'il faut désespérer de la cité, il expose longuement les motifs de consolation qui lui restent, et, entre autres, signale d'une manière spécifique, et en termes d'une plate adulation, les triomphes de Charles et de Philippe, comme devant être un jour sa récompense. Il y a quelque chose de bien plus mauvais encore

dans le quatrième acte, où Lira, ayant devant elle son frère mort de faim, et son amant de ses blessures, implore le trépas d'un soldat qui traverse le théâtre. Celui-ci répond que c'est à une autre main que la sienne à lui rendre ce service; que lui n'est né que pour l'adorer [1]. Ce vers froid et absurde, jeté par un tel poète au milieu d'une telle pièce, est un exemple presque incroyable du mal que les écrivains provençaux, avec leur galanterie hyperbolique, avaient fait à la poésie européenne. Il est juste néanmoins d'observer que c'est le seul passage répréhensible, et que le langage des deux amants est simple, tendre et pathétique. Les accessoires matériels de la représentation paraissent avoir été aussi défectueux sur le théâtre espagnol que sur le nôtre. La *Numancia* est imprimée avec des détails de mise en scène capables de faire naître un sourire au milieu de ses saisissantes horreurs.

Les Mystères, qui, pendant un siècle et demi, avaient fait les délices des Parisiens, furent tout à coup défendus par le parlement, en 1548, comme indécents et profanes. Quatre années seulement s'écoulèrent avant qu'ils fussent remplacés, mais non pas à la vérité sur le même théâtre, par un autre genre de représentations. Quels que soient les obscurs essais de composition dramatique régulière qui aient pu avoir lieu en France antérieurement à cette époque, Jodelle fut reconnu par ses contemporains comme le véritable père du théâtre français. Sa tragédie de *Cléopâtre*, et sa comédie de *La Rencontre*, furent l'une et l'autre représentées pour la première fois devant Henri II, en 1552. Une autre comédie, intitulée *Eugène*, et une tragédie sur le sujet de Didon, furent publiées vers le même temps. Pasquier, qui nous apprend ces faits, assista lui-même à la représentation des deux premières pièces [2]. La *Cléopâtre* est, au dire de Fontenelle, une pièce très

[1] *Otra mano, otro hierro ha da acabaros,*
Que yo solo naciò por adoraros.

[2] « Cette comédie et la Cléopâtre « furent représentées devant le roy « Henri à Paris en l'hostel de Rheims, « avec un grand applaudissement de « toute la compagnie; et depuis en- « core au collége de Boncourt, où toutes « les fenestres estoient tapissées d'une « infinité de personnages d'honneur, « et la cour si pleine d'escolliers que les « portes du collége en regorgeoient. Je « le dis comme celuy qui y estois pré- « sent, avec le grand Turnebus en une « mesme chambre. Et les entreparleurs « estoient tous hommes de nom. Car « même Remy Belleau et Jean de la « Peruse jouoient les principaux roul- « lets. » Suard nous apprend que l'ancienne troupe des confrères de la Passion, dont les Mystères avaient été défendus, se prévalut d'un privilége exclusif qui lui avait été accordé par Charles VI en 1400, pour empêcher que la *Cléopâtre* fût jouée par des acteurs publics. Jodelle fut donc forcé de la faire jouer par ses amis. (Voir *Recherches de la France*, t. VII, ch. 6; FONTENELLE,

simple, sans action ni effet théâtral, remplie de longs discours, avec un chœur à la fin de chaque acte. Le style est souvent bas et grotesque, ce qui n'empêcha pas cette tragédie, prémices d'un théâtre qui devait produire Racine, d'être reçue avec d'immenses applaudissements. Il y a réellement, au milieu de ces transports qui souvent accueillent une littérature au berceau, une sorte de vague présage de l'avenir, qui doit nous empêcher de les regarder comme tout-à-fait ridicules. La comédie d'*Eugène* est en vers, et, si l'on en croit Fontenelle, bien supérieure aux tragédies de Jodelle : elle a plus d'action ; le dialogue en est mieux conçu, et l'on y trouve quelques traits de naturel et de comique. Elle est toutefois fort immorale et fort licencieuse; et l'on peut remarquer que quelques uns de ses traits satiriques sont dirigés contre les vices du clergé [1].

L'*Agamemnon* de Toutain, publié en 1557, est emprunté à Sénèque; et plusieurs autres pièces qui parurent vers la même époque, ou peu après, paraissent être également des traductions [2]. Le *Jules-César* de Grévin fut représenté en 1560 [3]. La Harpe en a cité quelques vers comme n'étant pas dépourvus de chaleur. Mais le premier auteur tragique qui se fasse remarquer après Jodelle est Robert Garnier, dont les huit tragédies furent imprimées collectivement en 1580. Les sujets de ces pièces sont empruntés pour la plupart à la mythologie et à l'histoire ancienne, et elles sont évidemment construites d'après des principes de goût qui, depuis, n'ont pas cessé de régner sur la scène française. Mais elles conservent encore certaines formes du drame classique qui ne tardèrent pas à être mises de côté ; le chœur se fait entendre entre chacun des actes, et une grande partie des événements se passent en récit. Garnier a fait peu de changements aux canevas qu'il a trouvés dans Sénèque et dans Euripide, et l'amour n'était pas encore considéré comme un élément essentiel de la tragédie. Quoique ses discours soient d'une longueur démesurée et surchargés

Hist. du Théâtre Français, dans ses OEuvres, t. III, p. 52, édit. de 1776; BEAUCHAMPS, *Recherches sur les Théâtres de France*; SUARD, *Mélanges de Littérature*, t. IV, p. 59.) Ce dernier écrivain a donné, dans le même volume, sous le titre de *Coup d'œil sur l'histoire de l'ancien Théâtre Français*, une esquisse amusante et instructive du drame français jusqu'à Corneille.

[1] FONTENELLE, p. 61.

[2] BEAUCHAMPS; SUARD.

[3] SUARD, p. 73; LA HARPE, *Cours de Littérature*. Grévin a écrit aussi des comédies fort licencieuses, comme l'étaient généralement celles du XVIe siècle en France et en Italie, mais non pas en Angleterre, ni, je crois, en Espagne.

d'épithètes pompeuses, quoique souvent ils ressemblent fort à de mauvaises imitations de la manière de Sénèque, dont quelques uns même, si l'on voulait se donner la peine d'en faire le rapprochement, se trouveraient probablement n'être que des traductions libres, il faut avouer que dans un grand nombre de ses tirades on remarque un ton plus véritablement tragique, et le germe de ce style artificiel qu'il était réservé à des hommes d'un plus grand génie que Garnier de porter à sa perfection. Il n'y a presque pas de vers qui ne pèche, soit contre le goût, soit contre les règles actuelles de la versification; et cependant il y en a beaucoup qu'un bon poète n'aurait eu qu'à corriger et à polir. Le récit de la mort de Polyxène dans *la Troade* est très bien traduit de l'*Hécube*. Mais la meilleure tragédie de Garnier paraît être *les Juives*, qui sont entièrement de son invention, et révèlent un talent descriptif assez remarquable. Je citerai à l'appui de cette opinion Fontenelle, qui dit que cette tragédie renferme une foule de morceaux nobles et pathétiques : il est vrai que l'auteur s'est beaucoup aidé de l'Écriture, dont la sublimité naturelle ne peut manquer de produire de l'effet [1]. On trouve néanmoins dans *les Juives* beaucoup de ce penchant à représenter des actes de cruauté qui distinguait alors les théâtres italien et anglais. Pasquier dit que tout le monde donnait la palme à Garnier sur tous ses devanciers; et, après avoir fait l'énumération de ses huit pièces, il exprime son opinion qu'elles seront admirées de la postérité [2].

On peut considérer les comédies de Larivey, publiées en 1579, comme faisant une sorte d'époque dans le drame français. Cet écrivain, dont on sait peu de chose, si ce n'est qu'il était originaire de la Champagne, prétend à l'honneur d'être le premier qui ait choisi ses sujets de comédie dans la vie réelle en France (si l'on oublie celles de Jodelle), et le premier qui ait écrit des drames

[1] P. 71. Suard, qui s'étend beaucoup plus sur Garnier que Fontenelle et La Harpe, présente, à ce sujet, des observations qui paraissent justes. « Les ouvrages de Garnier, dit-il, méritent « de faire époque dans l'histoire du « théâtre, non par la beauté de ses « plans (il n'en faut chercher de bons « dans aucune des tragédies du XVIe siècle); mais les sentiments qu'il exprime sont nobles; son style a souvent de l'élévation sans enflure, et « beaucoup de sensibilité; sa versification est facile et souvent harmonieuse. C'est lui qui a fixé d'une « manière invariable la succession alternative des rimes masculines et féminines. Enfin, c'est le premier des « tragiques français dont la lecture pût « être utile à ceux qui voudraient suivre « la même carrière; on a même prétendu « que son *Hippolyte* avait beaucoup « aidé Racine dans la composition de « *Phèdre*. Mais s'il l'a aidé, c'est comme « l'*Hippolyte* de Sénèque, dont celui « de Garnier n'est qu'une imitation. » (P. 81.)

[2] *Ibid.*

originaux en prose. Ses comédies sont au nombre de six ; trois autres furent ajoutées dans une édition subséquente, qui est fort rare [1]. Ces six sont *le Laquais*, *la Veuve*, *les Esprits*, *le Morfondu*, *les Jaloux* et *les Écoliers*. Quelques unes d'elles sont en partie tirées de Plaute et de Térence, et, en général, elles appartiennent à cette école, et présentent les caractères ordinaires du théâtre romain, sans grande prétention à l'originalité ; mais le dialogue est conduit avec vigueur, et dans beaucoup de scènes, notamment dans la pièce intitulée *le Laquais*, qui, bien que la plus libre sous tous les rapports, me paraît aussi la plus comique et la plus gaie, il rappelle les petites pièces de Molière, et déploie la même verve, sinon précisément d'exécution, au moins de conception. Toutes ces comédies de Larivey sont extrêmement licencieuses dans les incidents et dans le langage. On suppose, dans la *Biographie universelle*, que Molière et Regnard ont emprunté quelques idées à Larivey, mais les deux exemples cités se trouvent dans Plaute.

La France ne possédait pas encore de théâtre régulièrement organisé. Ces pièces de Garnier, de Larivey, et autres du même genre, se jouaient dans les colléges ou chez des particuliers. Mais les confrères de la Passion, et une autre troupe, celle des Enfants-sans-Souci, qu'ils admirent à la participation de leur privilége, représentaient des farces grossières et stupides, que peu d'honnêtes gens allaient voir. Après quelques essais infructueux, deux troupes régulières se constituèrent vers la fin du siècle : l'une, en 1598, ayant acheté le droit exclusif des confrères de la Passion, jeta les fondements de la comédie française, qui a fourni une si longue et si glorieuse carrière ; l'autre, en 1600, établit, avec la permission de la première, un second théâtre au Marais. Mais les pièces représentées étaient encore d'un genre fort peu relevé [2].

L'Angleterre, au commencement de cette période, ne connaissait guère que les Mystères sacrés, qui déjà perdaient faveur, mais dont on peut néanmoins suivre la trace jusqu'à la fin du siècle,

[1] La première édition elle-même ne doit pas être fort commune, car peu d'écrivains à ma connaissance ont parlé de Larivey. Fontenelle n'avait probablement pas lu ses pièces, sans quoi il lui eût donné une place dans sa courte esquisse de l'ancien théâtre français, comme au père de la comédie en prose. La Harpe était trop superficiel pour rien savoir de cet auteur. Beauchamps (t. II, p. 68) reconnaît ses titres ; et il figure aussi dans la *Biographie universelle*. Suard lui a également rendu quelque justice.

[2] Suard.

et les Moralités, plus populaires, qui fournissaient d'abondantes occasions de satire du temps, de gaieté bouffonne, et d'attaques contre l'ancienne ou la nouvelle religion. Ces dernières cependant furent contenues dans de certaines bornes par le gouvernement des Tudors. Ces Moralités se rapprochaient de plus en plus de la comédie régulière, et n'avaient quelquefois rien qui les en distinguât, même en apparence, qu'un nom abstrait donné à un individu. Nous avons déjà parlé de *Ralph Royster Foyster*, écrit par Udal sous le règne de Henri VIII, comme étant la plus ancienne comédie anglaise, dans la véritable acception du mot, autant du moins qu'il nous est permis de raisonner sur preuve négative. M. Collier a retrouvé quatre actes d'une autre pièce intitulée *Misogonus*, qu'il rapporte au commencement du règne d'Élisabeth [1]. C'est, comme l'autre, un tableau de la vie de Londres. Une pièce plus célèbre est *l'Aiguille de la commère Gurton* (*Gammar Gurton's Needle*), communément attribuée à Jean Still, qui fut plus tard évêque de Bath et Wells. On n'en connaît pas d'édition antérieure à 1575 ; mais elle paraît avoir été représentée au collége du Christ à Cambridge, vers l'année 1565 [2]. Il est impossible de concevoir rien de plus humble que cette étrange farce, sous le rapport du sujet et des caractères; mais l'auteur ne manquait pas de verve comique, et, comme il n'écrivait ni pour la gloire ni pour le profit, mais pour faire rire de joyeux écoliers et pour rire avec eux, et cela avec aussi peu de grossièreté que le comportait la nature du sujet, il ne faut pas juger son ouvrage avec trop de sévérité. Still est néanmoins inférieur à Udal, et peut-être aussi à l'auteur de *Misogonus*. *Les Suppositions* (*The Supposes*) de Georges Gascoyne, jouées à Gray's Inn en 1566, ne sont qu'une traduction en prose des *Suppositi* d'Arioste. Cette pièce paraît avoir été publiée la même année [3].

[1] *Hist. of Dramatic Poetry*, t. II, p. 464.

[2] M. Collier indique cette date, d'accord avec Malone ; mais elle est purement conjecturale, car on pourrait, avec la même probabilité, en fixer une un peu plus ancienne. Les biographies disent que Still est né en 1543, mais cette date paraît trop moderne. Il fut nommé professeur de théologie à la chaire de lady Marguerite en 1570. *L'Aiguille de la commère Gurton* a dû être écrite à une époque où l'établissement protestant, si toutefois il existait, était encore très récent, car le prêtre est évidemment un papiste.

[3] WARTON, t. IV, p. 304 ; COLLIER, t. III, p. 6. L'original avait été d'abord publié en prose en 1525, et c'est de là que Gascoyne prit sa traduction, dans laquelle il introduisit quelques uns des changements faits par Arioste lorsqu'il avait mis sa pièce en vers ; mais il a fait peu de frais d'invention. (*Ibid.*)

Mais le progrès de la littérature ne tarda pas à exciter dans une personne l'émulation du drame antique. Ce fut Sackville qui eut l'honneur d'ouvrir la carrière. Sa tragédie de *Gorboduc* fut représentée en 1562, à Whitehall, en présence d'Élisabeth[1]. Elle est écrite dans ce que l'on considérait comme le style classique, c'est-à-dire dans le genre des tragédies italiennes de la même époque, mais avec moins d'art et de passion. Les discours en sont longs et sentencieux ; l'action, quoique suffisamment nourrie, se passe principalement en récit ; les actes sont séparés par un chœur, en vers blancs, comme le reste ; l'unité de lieu paraît être observée, mais il y a violation manifeste de l'unité de temps. Le sujet de *Gorboduc*, emprunté aux légendes fabuleuses de la Grande-Bretagne, est aussi plein de sang et de meurtres que les fins du drame l'exigeaient alors : mais les caractères sont nettement dessinés et bien soutenus, les maximes politiques graves et profondes, le langage énergique, sans être coloré ni passionné, et en somme cette pièce est évidemment l'œuvre d'un esprit vigoureux, quoiqu'on n'y trouve pas le même sentiment poétique que dans l'*Introduction au Miroir des Magistrats*. On a prétendu que Sackville avait été aidé par Norton dans la composition de cette tragédie ; mais Warton a trouvé dans la pièce même des preuves qui rendraient cette supposition inadmissible[2].

La forme régulière adoptée dans *Gorboduc* eut quelques imitateurs, mais paraît avoir été peu goûtée du public[3]. Une action se passant visiblement sur la scène, au lieu de froids récits, une copieuse infusion de bouffonnerie comique dans le sujet le plus sérieux, étaient des conditions indispensables pour plaire à un auditoire anglais. C'est ainsi qu'Edwards traita le sujet de Damon et Pythias, sujet appartenant aux compositions dramatiques

[1] Le 18 janvier 1561, que M. Collier indique comme la date de cette représentation, paraît être 1562, suivant le style du temps, ce qui, d'ailleurs, s'accorde mieux avec ce qu'on lit dans l'édition de 1571, qu'elle avait été jouée environ neuf ans auparavant. (Voir WARTON, t. IV, p. 179.)

[2] *Hist. of English Poetry*, t. IV, p. 194. M. Collier soutient que Norton est l'auteur des trois premiers actes, ce qui diminuerait beaucoup la gloire de Sackville. (T. II, p. 481.) Je penche pour l'opinion de Warton, opinion basée sur l'identité du style, et sur la supériorité de la tragédie tout entière à aucun des ouvrages que l'on peut attribuer avec certitude à Norton, collaborateur de Sternhold dans l'ancienne version des Psaumes, et l'un des auteurs du *Miroir des Magistrats*.

[3] La *Jocasta* de Gascoyne, traduite des *Phœnissæ* d'Euripide, avec des additions, retranchements et transpositions considérables, fut représentée à *Gray's Inn* en 1566. (WARTON, t. IV, p. 196 ; COLLIER, t. III, p. 7.) Gascoyne fut aidé, dans la composition de cette pièce, par deux poëtes obscurs.

d'un ordre élevé, quoiqu'il fût, selon les idées du temps, trop peu sanglant pour mériter le nom de tragédie[1]. Plusieurs autres sujets furent empruntés à l'histoire ancienne : ce fut même la source ordinaire où puisèrent les poètes tragiques ; mais ces pièces, s'il faut en juger par celles, en petit nombre, qui ont survécu, étaient toutes taillées sur le modèle que les Mystères avaient accoutumé nos pères à admirer.

La charge de maître des fêtes (*master of the Revels*), ayant dans ses attributions, entre autres amusements de la cour, les représentations dramatiques de diverses espèces, fut instituée en 1546. Les *inns*, établissements fréquentés par les étudiants en droit et les personnes attachées au barreau, donnaient des représentations de ce genre, qui rivalisaient avec celles de la cour, et qu'Élisabeth honorait quelquefois de sa présence. Lorsqu'elle visitait les universités, une pièce de théâtre faisait toujours partie des fêtes qui lui étaient données. On a conservé les titres, mais seulement les titres, de cinquante-deux drames joués à la cour sous la direction du maître des fêtes, entre les années 1568 et 1580[2]. En 1574, les serviteurs du comte de Leicester furent autorisés par un privilége spécial à donner des représentations dramatiques par toute l'Angleterre ; et en 1576 ils firent construire le premier théâtre public dans le quartier de Black-Friars. Ces *serviteurs* du comte de Leicester n'étaient autre chose qu'une troupe placée sous sa protection : c'est dans le même sens que les acteurs de Drury-Lane s'intitulent encore aujourd'hui *les Serviteurs de Sa Majesté*[3].

Nous trouvons, en nous rapprochant de 1580, quelques autres pièces encore existantes. On peut citer, entre autres, le *Promos et Cassandra* de Whetstone, sur le même sujet que Shakspeare traita depuis d'une manière si supérieure dans *Mesure pour*

[1] Collier, t. III, p. 2.

[2] Collier, t. I, p. 193, *et post*, t. III, p. 24. De ces cinquante-deux pièces, dix-huit étaient sur des sujets classiques, historiques ou fabuleux, vingt et une empruntées à l'histoire ou au roman moderne ; sept paraissent être, à en juger par leurs titres, ce qui est assez délicat, des comédies ou des farces tirées de la vie réelle, et six peuvent être également des Moralités. Il est possible, comme l'observe M. Collier, que plusieurs de ces pièces quoique n'existant plus en entier, aient servi de fondement à d'autres ; et les titres de quelques unes semblent venir à l'appui de cette supposition.

[3] Voir l'excellente *Histoire de la Poésie Dramatique* jusqu'au temps de Shakspeare, par M. Collier, t. I : cet ouvrage ayant remplacé les ouvrages plus anciens de Langbaine, de Reid, et de Hawkins, en ce qui concerne cette période, il devient inutile de citer ceux-ci.

Mesure, non toutefois sans s'être inspiré de son prédécesseur[1]. Mais il n'y a presque rien à louer dans ces anciens drames ; et s'ils nous plaisent parfois, ce n'est que par la grosse gaieté de leurs scènes comiques. Il ne paraît donc pas qu'on doive regretter beaucoup la perte de tant de productions, que pas un contemporain n'a jugées dignes d'éloges. Sir Philip Sydney, écrivant vers 1583, traite notre théâtre anglais avec beaucoup de mépris. Il est vrai que ses critiques portent principalement sur la négligence des unités classiques, et sur le mélange des rois avec des bouffons[2]. Il est curieux de penser que Sydney exprimait une opinion aussi dédaigneuse du théâtre anglais, et de notre poésie en général, au moment même où Shakspeare arrivait à sa virilité. Si ce noble esprit, que la ballade de *Chevy Chase* pouvait « faire tressaillir comme le son de la trompette, » n'eût été enlevé par une fin si prématurée, quels n'auraient pas été ses transports en lisant la *Reine des Fées* ou *Othello !*

Bientôt après commence une nouvelle ère, qui coïncide à peu près avec le rapide développement de génie qu'on observe dans d'autres branches de la poésie. Alors parurent plusieurs jeunes gens de talent, Marlowe, Peele, Greene, Lily, Lodge, Kyd, Nash, précurseurs de Shakspeare, et, à certains égards, les véritables fondateurs du drame anglais. Le *Gorboduc* de Sackville est en vers blancs, quoique d'une facture vicieuse et monotone ; mais ses successeurs paraissent avoir tous écrit en vers rimés ou en prose[3]. Un meilleur genre de vers blancs se montre pour la première fois dans la tragédie de *Tamburlaine*, que M. Collier rapporte à l'année 1586, et qui est écrite en totalité ou en majeure partie par Marlowe[4] : les vers se lient bien ensemble,

[1] *Promos et Cassandra* est une des *Six anciennes Pièces* réimprimées par Stevens. Shakspeare y trouva non seulement le fond de l'intrigue de *Mesure pour Mesure*, intrigue qui n'était rien moins que neuve, et à laquelle il fit un heureux changement, en sauvant la vertu d'Isabelle, mais encore plusieurs détails et noms de personnages, à moins que ceux-ci ne se trouvent également dans les romans, qui étaient en définitive la source première de tous ces drames.

[2] « Ce n'est pas sans cause, dit-il, « qu'on se récrie contre nos tragédies « et nos comédies, car les règles de la « bienséance n'y sont pas plus obser- « vées que celles de la poésie. » Puis il tourne en ridicule leurs inconséquences, et leur négligence des unités de temps et de lieu. *Defence of Poesy.*

[3] On peut citer comme une légère exception le *Promos et Cassandra* de Whetstone ; quelques portions de la seconde partie de cette pièce sont en vers blancs. Elle ne fut, dit-on, jamais représentée. (COLLIER, t. III, p. 64.)

[4] Malone a pensé que Nash était l'auteur de *Tamburlaine*, et l'enflure de son style, dans des pièces que l'on sait être de lui, pourrait donner quelque poids à cette conjecture. Cependant

l'hémistiche occasionnel et les syllabes redondantes rompent la monotonie de la mesure, et donnent un tour plus vif au dialogue. On s'est moqué de *Tamburlaine* à cause de son style ampoulé. Cependant cette enflure, qui n'est pas aussi exagérée qu'on l'a prétendu, était considérée comme appropriée à ces despotes orientaux. Il y a dans cette pièce plus de verve et de poésie que dans toutes celles dont l'antériorité peut être clairement établie : on y trouve aussi plus d'action sur la scène, un dialogue plus serré et plus dramatique, un style plus figuré, avec une versification beaucoup plus savante et plus variée [1]. Si Marlowe n'a pas rétabli le vers blanc, ce qu'il serait difficile de prouver, il lui a donné du moins cette souplesse, cette adaptation naturelle du rhythme au sens, qui en ont aussitôt fait entre ses mains le plus bel instrument qu'ait jamais employé la muse tragique : moins restreint que chez les Italiens, le vers blanc de Marlowe se rapproche parfois d'une prose nombreuse, car les vers de quatorze syllabes sont fort communs chez tous nos vieux poètes dramatiques; mais souvent il est aussi régulier et aussi harmonieux que l'oreille la plus délicate peut le désirer.

Le caractère sauvage de Tamburlaine et l'absence de tout intérêt dans les autres personnages mettent cette tragédie bien audessous de celles que Christophe Marlowe donna bientôt après. Les deux premiers actes du *Juif de Malte* sont plus vigoureusement conçus, quant aux caractères et aux incidents, que toute autre pièce du règne d'Élisabeth, à l'exception de celles de Shakspeare; et il est permis de supposer que Barabas, sans être le prototype de Shylock, honneur qu'il ne mérite pas, a pu néanmoins suggérer quelques idées au créateur de ce dernier. Mais, selon l'habitude de nos anciens poètes dramatiques, les derniers actes ne sont qu'un tissu de crimes et d'atrocités sans intérêt [2].

la pièce est indiquée comme le *Tamburlaine de Marlowe*, dans le journal contemporain de Henslow, directeur ou propriétaire d'un théâtre, journal que l'on conserve dans la bibliothèque du collège de Dulwich. Il est reconnu que Marlowe et Nash ont écrit ensemble *Didon, reine de Carthage*. M. Collier a produit une telle masse de preuves pour établir que *Tamburlaine* avait été écrit, au moins en majeure partie, par Marlowe, qu'il paraît difficile d'élever de nouveaux doutes à ce sujet. (T. III, p. 113.)

[1] Shakspeare ayant tourné en ridicule un ou deux passages de *Tamburlaine*, les critiques en ont conclu que cette pièce était un modèle de mauvaise tragédie. M. Collier, sans se faire d'illusion sur ses défauts, s'est appliqué à défendre son mérite dramatique. (T. III, p. 115-126.)

[2] « Le sang, dit un spirituel écrivain « que les lettres ont perdu, est chose « aussi commune dans quelques uns « de ces anciens drames que l'argent « dans une comédie sentimentale mo- « derne ; et, de même que l'argent est

Faustus est plus connu : il ne contient rien peut-être d'aussi dramatique que la première partie du *Juif de Malte;* cependant les mouvements passagers de repentir dans le principal personnage et les combats de sa conscience alarmée sont bien amenés. Cette pièce est pleine de beautés poétiques; mais un mélange de bouffonnerie en affaiblit l'effet, et c'est plutôt en somme une ébauche d'un grand génie qu'un travail fini. Le Méphistophèles de Marlowe est empreint d'une sombre mélancolie, plus impressive peut-être que la gaieté sardonique de cet esprit du mal dans le célèbre ouvrage de Goëthe. Mais la belle figure de Marguerite manque au tableau de Marlowe; et c'est à peine s'il peut revendiquer l'honneur d'avoir soufflé quelques inspirations dans un génie plus puissant que le sien[1].

La Vie d'Édouard II, par Marlowe, inscrite à la date de 1593 sur les registres de la compagnie des libraires, a été considérée par quelques auteurs comme le plus ancien spécimen du drame historique fondé sur les chroniques anglaises. Quoi qu'il en soit de cette opinion, qui probablement n'est pas exacte, cette pièce est certainement et sans comparaison la meilleure du genre après celles de Shakspeare[2]; et il paraît vraisemblable que les anciennes pièces de *la Querelle de Lancaster et d'York* et *la vraie Tragédie de Richard, duc d'York*, que Shakspeare refondit dans les seconde et troisième parties de son *Henri VI*, étaient en grande partie de Marlowe, assisté peut-être par Greene[3]. Ces pièces, à coup sûr,

« jeté avec une profusion qui nous « rappelle qu'il ne s'agit que de jetons, « de même aussi le sang est répandu « avec une telle abondance dans les « pièces en question que sa vue finit « par n'avoir pas plus d'effet sur nous « que la couleur qui le représente. » (LAMB, *Specimens of early Dramatic Poets*, t. I, p. 19.)

[1] Le conte allemand de Faust fut, dit-on, publié pour la première fois en 1587. Il fut bientôt traduit dans la plupart des langues de l'Europe. Il est presque inutile de rappeler l'absurde supposition qui a été mise en avant, que l'auteur avait eu en vue Fust, le grand imprimeur.

[2] Collier remarque que « le caractère « du Richard II de Shakspeare paraît « taillé en grande partie sur celui « d'Edouard II. » Mais j'ai peine à croire que Shakspeare ait jamais taillé ses caractères sur ceux des autres ; et on se demande naturellement s'il n'y ent pas en effet un rapport extraordinaire dans le caractère comme dans la destinée de ces deux rois.

[3] Ces anciennes pièces ont été réimprimées par Stevens en 1766. Malone, en les comparant minutieusement avec les deuxième et troisième parties de *Henri VI*, a trouvé que, dans ces dernières pièces, mille sept cent soixante-onze vers des premières avaient été transcrits littéralement par Shakspeare, deux mille trois cent soixante-treize avec des changements, et que mille huit cent quatre-vingt-dix-neuf lui appartenaient en entier. Reste à savoir à qui revient l'honneur de ces autres pièces, dont une portion si considérable a passé aux yeux du monde pour l'œuvre de Shakspeare. La solution de cette question paraît être indiquée,

n'occupent qu'un rang fort inférieur parmi les œuvres de Shakspeare : il y a mis beaucoup du sien, mais il est juste aussi d'observer que quelques uns des morceaux les plus populaires, tels que la mort du cardinal Beaufort et le dernier discours du duc d'York, ne sont pas de lui.

Il n'est personne qui puisse mettre en doute la supériorité de Marlowe sur tous ses contemporains de cette première école du drame anglais. Il fut tué en 1593, dans une querelle de cabaret. Quant à la seconde place, les goûts et les opinions peuvent différer. M. Campbell a fait un grand éloge de Peele. « Son *David et* « *Bethsabé* est la plus ancienne veine de pathos et d'harmonie « qu'on trouve dans notre poésie dramatique. Il y a du sentiment « et de la richesse d'imagination, et les caractères présentent, « dans leur conception, un mélange remarquable de vérité et de « beauté idéale. On ne rencontre pas, dans nos vers blancs anté- « rieurs à Shakspeare, une pareille douceur de versification et « d'images [1]. » Je crois avec M. Collier qu'il y a de l'exagération

aussi clairement qu'on peut l'espérer, dans un passage souvent cité d'une brochure de Robert Greene, intitulée *Quatre sous d'esprit* (*a Groat'sworth of wit*), et publiée peu de temps avant sa mort en septembre 1592. « Oui, » dit-il, en s'adressant à quelqu'un qu'on a supposé être Peele, mais plus vraisemblablement Marlowe, « ne vous fiez « pas à eux (aux acteurs), car il y a « là un geai parvenu, tout paré de « nos plumes, qui, avec son cœur de « tigre sous une peau de comédien, se « croit en état de faire ronfler un vers « blanc aussi bien que le plus habile de « vous autres ; et comme c'est un véritable Jean-fait-tout, il est, dans « sa propre opinion, le seul homme au « monde capable de brûler les planches « (*Shake scene*). » Il y a ici une allusion évidente au « cœur de tigre sous « une peau de femme, » expression empruntée par Shakspeare à l'ancienne pièce de la *Querelle d'York et de Lancaster*, et qui est introduite ici pour indiquer le genre particulier de plagiat dont se plaint Greene. L'amertume de son langage nous porterait à soupçonner qu'il avait été lui-même un des auteurs ainsi pillés. Mais la plus grande partie des pièces en question est, dans l'opinion, je crois, de tous les juges compétents, bien au dessus du talent de Greene et de Peele, et l'on y trouve beaucoup plus de cette versification vigoureuse que Jonson appelle « le vers puissant » de Christophe Marlowe. Malone, dans sa dissertation sur les trois parties de *Henri VI*, avait attribué une de ces pièces à Greene, et l'autre à Peele : de nouvelles considérations le déterminèrent à les attribuer toutes deux à Marlowe. Aucune des trois parties de *Henri VI* ne ressemble le moins du monde à la manière de Peele.

[1] *Specimens of English Poetry*, t. I, p. 140. Hawkins dit, en parlant de trois vers du *David et Bethsabé* de Peele, qu'ils renferment une métaphore digne d'Eschyle :

« La foudre déchargera sur lui ses « traits vengeurs ; et sa belle épouse, « avec de brillantes ailes de flamme, « brûlera, comme un feu éternel, sur « ses ossements abhorrés. »

Cette image peut bien être dans le genre d'Eschyle ; cependant elle n'excite pas mon admiration. Il est d'ailleurs rare que Peele prenne un tel essor. « Son génie n'était pas d'une « trempe hardie et originale ; mais il

dans ces éloges. Peele a bien quelque imagination; mais, sous tous les autres rapports, son talent ne me paraît pas avoir rien de bien recommandable, et je doute qu'il y ait, dans toutes ses pièces, trois vers de suite qu'on puisse prendre pour du Shakspeare. Son *Édouard Ier* est un grossier tissu d'absurdités, écrit, il est vrai, avec quelque facilité, mais dépourvu de véritables beautés. Il a d'ailleurs le défaut de violer la vérité historique dans le portrait hideusement défiguré de la vertueuse Éléonore de Castille. L'intention peu généreuse de l'auteur était probablement d'exciter la haine du peuple contre la nation espagnole. On rapporte à l'année 1593 cette pièce, fondée sur une ballade également fausse. La versification de Peele est bien inférieure à celle de Marlowe; et si cet écrivain a quelquefois le sentiment de la poésie, il a rarement celui du drame.

Un troisième auteur dramatique de cette période est Robert Greene, dont le *Frère Bacon et Frère Bungay* paraît avoir été composé vers l'année 1590. Cette comédie, quoique sentant un peu la vieille école, se distingue néanmoins par une versification facile et chaleureuse, supérieure à celle de Peele, et qui, sans avoir l'énergie de Marlowe, nous rappelle peut-être plus souvent Shakspeare [1]. Greene réussit assez bien dans ce style brillant et fleuri, un peu surchargé d'images, que Shakspeare prête souvent à ses princes et à ses courtisans, et qui donne de l'éclat et de l'effet à certaines scènes de ses pièces historiques, dans lesquelles la passion n'entre pour rien. Greene, dans son *Miroir de Londres et de l'Angleterre*, a déployé un grand talent sur un fond bizarre. Son allusion un peu mordante aux plagiats de Shakspeare s'explique par la supposition qu'il était lui-même intéressé dans les deux anciennes pièces dont on fit les deuxième et troisième parties de *Henri VI* [2]. J'ai quelquefois été tenté, faute de mieux, d'attri-

« possédait une élégance d'imagination, « une grâce d'expression, et une mélo- « die de versification, qui, dans le dé- « but de sa carrière, le laissèrent pres- « que sans rivaux. » (COLLIER, t. III, p. 191.)

[1] « Greene, sous le rapport de la fa- « cilité de l'expression et de l'aisance « avec laquelle il manie le vers blanc, « n'est pas inférieur à Peele. Son défaut « ordinaire, plus sensible dans ses piè- « ces de théâtre que dans ses autres « poésies, est le manque de simplicité: « quant à ses pédantesques allusions « classiques, souvent entassées sans « goût ni mesure, il avait cela de com- « mun avec les savants écrivassiers de « son temps. Shakspeare, moins érudit, « eut, au moins par cela même, le « bonheur d'éviter cet écueil. » (COLLIER, t. III, p. 153.) Tieck reconnaît à Greene « un heureux talent, un esprit « net, et une imagination vive, qui ca- « ractérisent tous ses écrits. » (COLLIER, t. III, p. 148.)

[2] M. Collier dit (t. III, p. 146): « Il « est possible que Greene ait travaillé « à la *Véritable histoire de Richard*

buer la première partie de ce même *Henri VI* à Greene. Mais les critiques qui ont fait une étude plus approfondie du style de nos auteurs dramatiques n'ont pas eu cette idée; et d'ailleurs, nous ignorons évidemment une foule de noms, qui eussent peut-être figuré sans désavantage à côté de ces anciens tragiques. Après tout, plusieurs morceaux de la première partie de *Henri VI* ne sont pas indignes de la jeunesse de Shakspeare, et ne sont pas, selon moi, sans analogie avec son style; et je ne connais aucun de ses contemporains qui eût été en état d'écrire la scène du jardin du Temple. Les touches légères de son pinceau ont toujours été plus inimitables, s'il est possible, que ses traits plus étudiés [1].

Nous avons à peine le temps de nous arrêter à plusieurs autres dramatistes antérieurs à Shakspeare. Kid, que M. Collier place, comme écrivain en vers blancs, immédiatement après Marlowe [2], Lodge [3], Lily, Nash, Hughes et quelques autres, ont tous plus ou moins de mérite. Et dans les tragédies anonymes, dont quelques unes furent jadis attribuées à Shakspeare, et que Schlegel

« *duc d'York*. » Mais pourquoi dire *possible*, lorsque Greene lui même revendique sa propriété, sinon en termes exprès, au moins de manière à ne laisser aucun doute à cet égard? (Voir plus haut, p. 271, note.)

On lit, dans un poëme sur Greene, écrit en 1594 : « Ceux-là qui ont tant « éclipsé sa renommée ont volé ses « plumes : peuvent-ils le nier? » Il semble qu'il y ait là une allusion à la métaphore employée par Greene lui-même, et une attaque couverte contre Shakspeare, qui avait alors assez bien éclipsé la renommée de Greene.

[1] « Ces trois hommes de talent (Peele, « Greene et Marlowe), » dit leur récent éditeur, M. Dyce (*Peele's Works*, préface, p. 35), « tout en nous offrant « souvent des tableaux qui, sous le rap- « port du dessin et du coloris, outra- « gent la vérité de la nature, n'en sont « pas moins les premiers parmi nos « écrivains tragiques qui aient rendu « avec quelque sentiment le mouve- « ment des passions : leur style inégal, « tantôt enflé, tantôt trivial, est en « général riche de poésie; et leur ver- « sification, quoiqu'un peu monotone, « est presque toujours coulante et har- « monieuse. Il y a aussi loin d'eux à « leurs prédécesseurs immédiats que « de Shakspeare à eux » Pas tout-à-fait.

[2] COLLIER, t. III, p. 207. Kyd est l'auteur de *Jeronymo*, et de la *Tragédie Espagnole*, qui en est la suite. Shakspeare s'est moqué de quelques absurdités de ces pièces, et a laissé encore une ample moisson à faire au lecteur. M. Collier pense que « le pa- « thétique et l'intérêt sont portés au « plus haut degré » dans quelques parties de la *Tragédie Espagnole*. Cela peut être vrai, mais après tout, Kyd n'est pas un auteur dramatique qui ait le don de plaire.

[3] Lodge, l'un des meilleurs poètes du temps, travailla, conjointement avec Greene, au *Miroir de Londres*. Les auteurs de cette étrange composition ont amené le prophète Osée à Ninive, et les personnages sérieux de la pièce appartiennent à cette ville; mais toute la partie bouffonne a rapport à Londres. M. Collier dit, en parlant de Lodge, « qu'il est inférieur à Kyd en « vigueur et hardiesse de conception; « mais, dans la peinture des caractères, « cette partie essentielle de la poésie « dramatique, il a incontestablement « l'avantage. » T. III, p. 214.)

même, avec moins de finesse de jugement qu'il n'en montre ordinairement, a considérées comme lui appartenant réellement; dans ces tragédies, disons-nous, on trouve souvent des passions énergiquement dessinées, et des tirades vigoureuses, mais qui ne se soutiennent pas long-temps. Parmi ces pièces, se trouvent des spécimens de la tragédie domestique, tirés probablement de faits réels, tels qu'*Arden de Feversham* et *la Tragédie d'Yorkshire*, dont la première surtout est un ouvrage fort remarquable. Je ne pense pas qu'on ait établi de conjectures plausibles sur le nom de son auteur, mais on peut rapporter cette pièce à la dernière décade du siècle[1]. Une autre pièce du même genre, *Une Femme tuée de bontés*, porte la date de 1600 : c'est le coup d'essai d'un fécond écrivain dramatique, Thomas Heywood. Le style ne s'élève pas beaucoup au-dessus de la comédie; mais c'est à peine si l'on peut ranger dans cette catégorie une histoire de crime, de douleur et de mort. Cette pièce peut encore aujourd'hui se lire avec intérêt et plaisir, car elle est exempte, dans la manière comme dans le style, de toute extravagance, ce péché capital de nos vieux auteurs dramatiques, et elle n'est pas gâtée non plus par de plates bouffonneries. Le sujet ressemble à celui du drame de Kotzebue, l'*Étranger*, mais il y règne un ton de morale plus élevé. Il est vrai que la facilité avec laquelle mistriss Frankfort cède à son séducteur, comme Beaumêlé dans *Le Douaire Fatal*, la rend méprisable; mais cette circonstance même, dans laquelle nous ne devons peut-être voir que le résultat de la nécessité imposée au poète de se renfermer dans les étroites limites de la représentation théâtrale,

[1] Le meurtre d'Arden de Feversham eut lieu sous Edouard VI; mais la pièce fut publiée en 1592. L'impression produite par cet événement dut être bien profonde, pour qu'on en fît, si longtemps après, le sujet d'une tragédie. M. Collier dit que le professeur Tieck a cru voir dans *Arden de Feversham* un ouvrage de Shakspeare. Je ne puis m'empêcher de penser que, si ce savant distingué eût été Anglais, il aurait remarqué des différences de style qui rendent cette conjecture improbable. Les discours, dans *Arden de Feversham*, ont de la verve et du sentiment; mais rien de cet esprit, de cette fertilité d'images amenées par analogie, qu'on trouve dans les plus mauvaises pièces de Shakspeare. Le langage en est aussi plus simple et plus clair qu'il ne l'est jamais chez ce dernier, surtout dans un sujet où la passion joue un si grand rôle. M. Collier reconnaît la main de Shakspeare dans la *Tragédie d'Yorkshire*, et pense « qu'il y a certains discours qui n'ont guère pu venir d'une autre plume. » (COLLIER, t. III, p. 51.) Cette pièce fut effectivement imprimée en 1608 sous le nom de Shakspeare; mais cette circonstance, qui serait considérée comme preuve dans la plupart des cas, n'est pas ici suffisante. Il est impossible d'expliquer les motifs de persuasion interne dans ces questions délicates de critique esthétique; mais je ne reconnais la main de Shakspeare dans aucune des tragédies anonymes.

a l'avantage de nous empêcher de compatir à sa faute, et de réserver toute notre sympathie pour son repentir.

William Shakspeare [1] est peut-être, de tous les écrivains qui aient jamais existé, celui que nous croyons le mieux connaître, de la bouche même de ces personnages qui, vivifiés par son souffle créateur, ont donné un corps à toutes les modifications de son immense génie; et pourtant, on peut dire avec vérité que c'est à peine si nous savons quelque chose de lui. Nous le voyons, s'il est permis de s'exprimer ainsi, non pas en lui-même, mais comme en un reflet des formes objectives sous lesquelles il s'est manifesté: c'est Falstaff, c'est Mercutio, c'est Malvolio, c'est Jacques, c'est Porcia, c'est Imogène, c'est Léar, c'est Othello; mais pour nous, c'est à peine une personne déterminée, une réalité substantielle du temps passé, l'homme Shakspeare. Pour nous, les deux plus grands noms de la poésie ne sont guère que des noms. Si nous n'en sommes pas encore venus à mettre en question son unité, comme on a fait pour celle du vieil aveugle de Scio (perfectionnement critique réservé sans doute pour une postérité éloignée), nous sentons du moins qu'il nous est aussi impossible d'identifier le jeune homme qui vint de Stratford à la capitale, et qui, après avoir été un médiocre acteur sur un théâtre de Londres, se retira vers le milieu de sa carrière dans son bourg natal, de l'identifier, dis-je, avec l'auteur de Macbeth et de Léar, que de donner à Homère une personnalité historique distincte. Tout ce qu'une insatiable curiosité et les recherches les plus persévérantes ont pu jusqu'à ce jour découvrir au sujet de Shakspeare, sert plutôt à nous désappointer et à nous embarrasser qu'à nous donner la plus légère idée de son caractère. Ce n'est ni son acte de baptême, ni l'original de son testament, ni l'orthographe de son nom, que nous cherchons. On ne peut produire une seule lettre écrite de sa main, aucun souvenir de sa conversation, aucun portrait de lui tracé avec quelques détails par un contemporain.

[1] Sans vouloir innover dans un ouvrage du genre de celui-ci, qui ne se rapporte pas particulièrement à Shakspeare, je ferai observer que sir Frédéric Madden a donné des raisons fort spécieuses (*Archæologia*, t. XXVI) pour croire que le poëte et sa famille écrivaient leur nom *Shakspere*, et que du moins on ne trouve pas d'exceptions dans ses autographes, comme on l'a supposé. On a récemment découvert un exemplaire de la traduction de Montaigne par Florio, livre qu'il avait certainement lu (voir note de Malone sur la *Tempête*, acte II, scène 1re); on y lit clairement le nom *W. Shakspere*, et il n'y a pas de motif pour douter que ce ne soit sa propre signature. On a avec raison placé ce livre au musée Britannique parmi les raretés précieuses de cet établissement.

On croit généralement que Shakspeare se fixa à Londres vers 1587 : il avait alors vingt-trois ans. On le perd ensuite de vue pendant quelques années. *Vénus et Adonis* fut publié en 1593 : l'auteur, dans sa dédicace à lord Southampton, présente cet ouvrage comme « le premier héritier de son invention. » Il est néanmoins certain que ce poëme a dû être écrit quelques années auparavant, à moins qu'on ne veuille prendre ces expressions dans un sens particulier, puisque Greene, dans ses *Quatre sous d'Esprit*, 1592, fait, ainsi qu'on l'a vu, allusion à Shakspeare, comme étant déjà connu parmi les auteurs dramatiques. Il résulterait de ce même passage qu'il aurait transformé les deux pièces sur les guerres d'York et de Lancaster en ce que nous lisons aujourd'hui comme les deuxième et troisième parties de *Henri VI*. Il est impossible de déterminer la part qu'il a pu prendre à de semblables remaniements des nombreuses pièces alors représentées. On présume qu'il travailla beaucoup à la tragédie de *Périclès*, actuellement imprimée avec ses œuvres, et qu'on lui a attribuée sur des témoignages externes, quoiqu'on ne puisse se fier beaucoup à ce genre de preuves lorsqu'il s'agit de Shakspeare ; mais cette pièce porte l'empreinte évidente d'une main inférieure[1]. On n'en connaît pas la date : Drake a supposé, en raison de son infériorité, plutôt que par tout autre motif, que *Périclès* avait été le premier ouvrage de Shakspeare. Quant à *Titus Andronicus*, il est reconnu aujourd'hui que cette pièce ne peut être considérée, dans aucune acception du mot, comme une production de Shakspeare. On y trouve fort peu de passages, peut-être même pas un seul, qui rappellent sa manière[2].

Une allusion contenue dans la *Comédie des Erreurs* peut faire supposer que cette pièce fut composée avant la soumission de Paris à Henri IV en 1594, événement qui mit à peu près fin à la guerre civile[3]. Elle est fondée sur un sujet très populaire, et

[1] Malone avait prétendu, dans une dissertation sur la tragédie de *Périclès*, que c'était un ouvrage original de la jeunesse de Shakspeare. Stevens soutint que c'était l'œuvre de quelque poëte plus ancien, corrigée par Shakspeare ; et Malone eut la loyauté d'avouer qu'il s'était trompé. L'opinion de Stevens est aujourd'hui générale. Drake attribue à Shakspeare les trois derniers actes, et une partie des premiers ; mais je ne pense pas que son contingent ait été, à beaucoup près, aussi considérable.

[2] Malgré cette preuve interne, Meres, qui écrivait en 1598, énumère *Titus Andronicus* parmi les pièces de Shakspeare, et n'en cite pas d'autre qui ne lui appartienne réellement. (Drake, t. II, p. 287.) Mais en fait de critique, de quelque espèce que ce soit, il faut prendre l'habitude de résister obstinément aux témoignages, lorsque *res ipsa per se vociferatur* et dit le contraire.

[3] Acte III, scène II. Quelques critiques ont conclu de ce même passage que la pièce était de 1591 ; mais leurs raisons ont peu de poids.

qui a fourni à Plaute deux de ses comédies encore existantes : une traduction de l'une d'elles, les *Ménechmes*, fut représentée en Italie avant toute autre pièce. M. Collier pense que ce même sujet avait déjà été mis sur la scène anglaise ; et une autre pièce, postérieure à la *Comédie des Erreurs*, a été réimprimée par Stevens. Shakspeare lui-même trouva l'idée si heureuse qu'il y revint dans *Twelfth Night*. Ces méprises fondées sur des ressemblances de personnes peuvent amener des situations plaisantes, et permettent de monter une intrigue compliquée ; cependant elles ne se prêtent pas très bien à l'effet théâtral, non seulement parce qu'il est difficile de rencontrer des acteurs d'une ressemblance parfaite, mais encore parce qu'en supposant cette difficulté vaincue, les spectateurs doivent se trouver tout aussi embarrassés que les personnages de la pièce. Il n'y a, dans la *Comédie des Erreurs*, qu'un petit nombre de passages marqués d'un cachet poétique ; mais peut-être aucun autre auteur dramatique vivant n'eût été capable de les écrire. La fable est heureusement conçue, et habilement conduite ; la confusion des personnages amuse jusqu'à la fin ; le dialogue est facile et d'un ton plus brillant que ce qu'on avait jusqu'alors entendu sur la scène ; l'esprit y dégénère rarement en bouffonnerie, et on ne trouve rien d'absurde dans les détails.

Les Deux Gentilshommes de Vérone (*The Two Gentlemen of Verona*) valent mieux que la *Comédie des Erreurs*, quoiqu'ils ne figurent encore, dans l'œuvre de Shakspeare, que parmi les pièces de troisième ordre. Ce fut probablement la première comédie anglaise où l'on vit des caractères tirés de la vie sociale, offrant un gracieux mélange d'idéal et de vérité : les cavaliers de Vérone et leurs belles ne sont pas en dehors des probabilités de la nature ; mais ce ne sont pas tout-à-fait les hommes et les femmes de la classe correspondante en Angleterre. L'imagination de Shakspeare dut s'inspirer de la lecture des romans avant de produire cette pièce. On y trouve quelques vers très poétiques. Quoique ces deux comédies ne pussent faire aucunement pressentir la profondeur de pensée qu'on devait admirer plus tard dans Léar et dans Macbeth, il était déjà évident que les noms de Greene et de Marlowe même seraient éclipsés sans qu'il fût besoin de leur dérober leur plumage.

Travail d'amour perdu (*Love's labour lost*) est, je crois, généralement placé au dernier rang des pièces de Shakspeare. Il y a, à la vérité, peu d'intérêt dans la fable, en supposant qu'on puisse

donner ce nom à un fond aussi léger ; mais on y trouve d'admirables éclairs d'imagination, des caractères d'une conception plus originale que dans la *Comédie des Erreurs*, plus de verve de gaieté que dans les *Gentilshommes de Vérone*, plus de symptômes que dans l'une et l'autre de ces pièces du talent futur de Shakspeare comme auteur comique. Beaucoup d'idées qui ne sont ici, pour ainsi dire, qu'indiquées, furent plus tard développées dans d'autres comédies, telles que *Comme vous l'aimez* (*As you like it*), et *Beaucoup d'embarras pour rien* (*Much ado about nothing*). *La Méchante mise à la raison* (*the Taming of the shrew*) est, avec *Henri VI*, la seule pièce dans laquelle Shakspeare ait fait de larges emprunts à ses devanciers. Ce qu'il y a de mieux est évidemment de lui : cependant il est juste de dire que plusieurs passages fort amusants dont on lui a fait honneur appartiennent à son prédécesseur inconnu. La pièce originale, qui a été réimprimée par Stevens, fut publiée en 1594 [1]. Je ne trouve pas autant de génie dans la *Méchante mise à la raison* que dans *Travail d'amour perdu;* mais comme ensemble, c'est une pièce beaucoup plus complète.

La belle comédie du *Songe d'une Nuit d'Été* (*Midsummer Night's Dream*) est rapportée par Malone à l'année 1592 ; sa supériorité sur celles dont nous venons de parler ferait supposer qu'elle a été écrite après elles. Mais elle appartient évidemment à la première période du génie de Shakspeare : elle nous semble en effet tenir de la poésie plus encore que du drame, non pas qu'elle soit dépourvue de mérite dramatique, mais parce que l'incroyable profusion de poésie d'imagination répandue dans cette pièce nous éblouit à tel point que nous pouvons à peine observer autre chose. En réalité, l'agencement de la fable, composée de trois à quatre actions, tout-à-fait distinctes par le sujet et les personnages, et cependant s'enchâssant l'une dans l'autre sans effort ni confusion, déploie l'art, ou plutôt l'heureux instinct de Shakspeare, autant qu'aucune autre pièce de sa composition. Aucun auteur dramatique avant lui n'avait essayé de former un plan complexe ; car des scènes de bas comique, entremêlées dans une action sérieuse sur laquelle elles n'ont aucune influence, ne méritent pas notre

[1] M. Collier pense que Shakspeare n'a pas mis la main aux scènes où ne figurent pas Catherine et Petruchio. L'intrigue secondaire qui forme le canevas de la pièce ressemble, dit-il, au style de Haughton, auteur d'une pièce intitulée *Anglais pour mon argent* (*Englishmen for my money*), t. III, p. 78.

attention. Les *Ménechmes* de Plaute avaient été imités par d'autres aussi bien que par Shakspeare; mais nous parlons ici de l'invention originale.

Le *Songe d'une Nuit d'Eté* est, je crois, tout-à-fait original en ce qui touche une des plus belles conceptions qui se soient jamais présentées à l'esprit d'un poète, le système féerie. Quelques écrivains avant Shakspeare s'étaient bien emparés de certaines superstitions populaires, et les avaient traitées d'une manière lourde et commune, mais jamais cette invisible, folâtre, bienfaisante population de l'air et de la terre, depuis long-temps établie dans la croyance de l'enfance, et de ceux qui sont doués de la simplicité de l'enfance, n'avait été mêlée à de mortels humains parmi les personnages d'un drame. *La jeune fille métamorphosée* de Lily est probablement postérieure à cette pièce de Shakspeare, et ne fut publiée qu'en 1600 [1]. Il est inutile de faire remarquer que les fées de Spenser, d'après l'usage qu'il en a fait, sont d'une race toute différente.

Le style du *Songe d'une Nuit d'Eté* est aussi nouveau que la partie du merveilleux. Toutes les couleurs de l'arc-en-ciel semblent se jouer dans ses reflets chatoyants; et cependant il n'y a rien d'outré, pas d'ornements affectés. Il n'est peut être aucune pièce de Shakspeare qui offre aussi peu de taches, et qui, du commencement à la fin, se soutienne aussi bien; aucune où il y ait aussi peu de vers à effacer, aussi peu d'expressions à reprendre. Sa langue à lui, le vêtement de son esprit, qu'on commence à distinguer dans les *Deux Gentilshommes de Vérone*, se manifeste d'une manière plus sensible dans la pièce actuelle. L'expression est rarement obscure; mais ce n'est jamais dans la poésie, et presque jamais dans la prose, l'expression des autres auteurs dramatiques, et bien moins encore celle du peuple. Et ici, sans vouloir raviver la question controversée de l'érudition de Shakspeare, je ne puis m'empêcher de croire que la langue latine lui était un peu plus familière que beaucoup de personnes ne le pensent. Comment concilier avec la supposition de son ignorance absolue de cette langue ces locutions qu'on rencontre en si grande abondance dans ses pièces, et qui sont inintelligibles et impropres autrement que dans le sens de leurs radicaux primitifs? Ces locutions sont beaucoup moins fréquentes dans le *Songe d'une Nuit d'Eté* que dans ses drames subséquents. Cependant on en trouve

[1] Collier, t. III, p. 185. Néanmoins Lily avait introduit des fées, comme personnages muets, dans quelques unes de ses premières pièces. (*Ibid.*)

encore plusieurs exemples. Ainsi, « des choses basses et viles, n'ayant aucune *quantity*, » pour *valeur* ; des fleuves qui ont « surmonté leurs *continents*, » le *continente ripâ* d'Horace ; « *compact* d'imagination ; quelque chose de grande *constancy*, » pour *consistance ;* « le doux Pyrame *translated* (transporté) là ; la loi d'Athènes, que nous ne pouvons *extenuate*. » Je doute fort qu'on trouve aucune de ces expressions dans la prose contemporaine du règne d'Élisabeth, moins pédantesque que celle de son successeur : mais, lors même qu'on pourrait produire des exemples de latinismes aussi forcés, il serait encore fort peu vraisemblable qu'un écrivain qui n'en aurait pas compris le sens propre les eût introduits dans sa poésie. C'est répondre faiblement à cette objection que d'alléguer qu'on ne découvre pas d'imitations des poètes latins dans Shakspeare. Il a pu apprendre la langue, comme les écoliers, dans le dictionnaire, et ne la pas savoir assez pour être à même de sentir toutes les beautés de ses poètes. Mais, en supposant même qu'il possédât parfaitement Virgile ou Ovide, il ne serait pas encore étonnant que son érudition ne se fût pas révélée par l'imitation. Shakspeare paraît çà et là avoir dans l'imagination une teinte de passages qu'il a vus ; mais, s'il a quelquefois adopté l'œuvre d'autrui, comme nous l'avons vu, jamais il n'imite avec intention. Les trésors de l'invention s'épanchaient trop vite de son esprit fécond pour lui laisser le temps d'adapter à notre langue les expressions d'une langue étrangère. Il savait que créer serait à la fois plus facile, plus agréable et meilleur [1].

Malone rapporte à l'année 1596 la tragédie de *Roméo et Juliette*. A n'en juger que sur les preuves intrinsèques, je serais assez disposé à regarder cette pièce comme antérieure au *Songe d'une Nuit d'Été :* l'emploi fréquent des vers rimés, la rareté comparative des latinismes, l'absence de cette philosophie pensive qui, une fois qu'elle eût germé dans l'esprit de Shakspeare, ne cessa jamais de se produire, et plusieurs de ces défauts qui

[1] Le célèbre Essai de Farmer sur l'érudition de Shakspeare a mis fin à ces idées qu'on trouve dans Warburton et une partie des anciens commentateurs, lesquels prétendent qu'il aurait imité Sophocle, et je ne sais combien d'auteurs grecs. Ceux qui admettent ce que j'ai dit dans un précédent chapitre sur l'état de la science sous Élisabeth trouveront qu'il est peu probable que Shakspeare ait eu aucune connaissance du grec. Cette langue ne faisait point partie d'une éducation comme celle qu'il reçut. Il n'en est pas de même du latin : on sait qu'il fut envoyé à une école de grammaire ; et il serait difficile qu'il y eut passé deux ou trois années sans en rapporter une certaine teinture de cette langue.

trouvent à la fois leur explication et leur excuse dans la jeunesse de l'auteur, tendraient à justifier cette supposition.

Un heureux hasard fit rencontrer à Shakspeare ce sujet simple et pathétique dans une des Nouvelles italiennes auxquelles il empruntait souvent le canevas de ses pièces. Il a su en tirer très habilement parti. Les incidents de cette tragédie sont rapides, variés, d'un intérêt soutenu, suffisamment vraisemblables, et tendant tous à la catastrophe. L'écrivain dramatique le plus régulier n'a peut-être jamais été plus loin sous ce rapport que notre poète travaillant pour une scène encore barbare. Il est certain, malgré toute la défaveur aujourd'hui attachée au seul nom d'unité, que l'observation de l'unité de temps, qu'on trouve dans cette tragédie, sert à condenser et à fortifier l'intérêt, trop souvent délayé et éparpillé dans une histoire mise en drame. De toutes les pièces de Shakspeare, il n'en est aucune qui soit plus souvent représentée, et qui ait fait couler plus de larmes.

Si, de l'éloge de la fable, nous passons à d'autres considérations, il faudra modifier notre approbation. Nous avons dit, en parlant du *Songe d'une Nuit d'Été*, qu'il n'est aucune pièce de Shakspeare où l'on trouve moins de fautes. Il s'en faut de beaucoup qu'il en soit ainsi de *Roméo et Juliette*. On peut même dire qu'il en est peu, si toutefois il en est, qui prêtent davantage à une juste critique ; et ses défauts nous frappent presque autant que ses beautés.

Madame de Staël a remarqué avec raison que nous avons dans *Roméo et Juliette*, plus que dans aucune autre tragédie, la passion de l'amour sans mélange; de l'amour dans toute sa fraîcheur printanière, plein d'espoir et d'innocence, emporté par sa fougue au delà de toutes les bornes de la raison, mais aussi tendre qu'il est ardent. Le contraste entre cette joie impétueuse et délirante, au sein de laquelle les jeunes amants nous sont d'abord représentés, et les horreurs du tableau final, jette sur l'ensemble le charme d'une mélancolie profonde. Une fois seul, chacun d'eux est, dans ces premiers moments, agité d'un triste pressentiment : ce n'est qu'un nuage passager, mais l'impression en reste au lecteur. Il lui semble entendre un glas funèbre au milieu de leurs transports d'espérance, et la démence de la douleur se mêle à l'enivrement de leur joie. Aussi tout le monde lit et voit cette tragédie avec plaisir, malgré tous ses défauts. C'est un miroir symbolique des tristes réalités de la vie, où l'amour sincère a si souvent été « troublé dans son cours, » et où des rêves de bonheur, aussi doux que ceux qui

berçaient les amants de Vérone, ont eu pour dénouement, peut-être aussi brusque, non pas le poignard ou le poison, mais toutes les angoisses et toutes les souffrances de l'humanité.

Le rôle de Roméo est empreint d'une tendresse extrême. Sa première passion pour Rosaline, passion qu'un poète vulgaire se fût gardé de mettre en avant, sert à révéler l'excessive sensibilité de sa nature. Cette sensibilité se manifeste tellement dans sa manière et dans son langage qu'on pourrait courir le risque de la prendre pour efféminațion, si la perte de son ami ne réveillait son courage. Il semble que le poète ait été dans la nécessité d'éteindre un peu les autres caractères pour qu'ils n'éclipsassent pas le personnage principal; et, sans admettre avec Dryden que si Shakspeare n'avait pas tué Mercutio, Mercutio aurait tué Shakspeare, nous pensons qu'il eût peut-être été à craindre que Mercutio ne tuât Roméo. Sa brillante vivacité jette un peu dans l'ombre la douceur de l'autre. Quant à Juliette, c'est un enfant qui perd, dans l'enivrement d'aimer et d'être aimée, le peu de raison qu'elle a pu avoir. Mais il est impossible, selon moi, de la mettre au rang des grandes figures de femmes créées par Shakspeare.

Que dire du style de cette tragédie? Elle renferme des morceaux que tout le monde sait par cœur, qui sont au nombre des plus nobles élans poétiques de Shakspeare, et une foule de touches, aussi belles que légères, de sa douceur proverbiale. D'un autre côté, les défauts de ce même style sont en nombre prodigieux. Les jeux de mots, les phrases qui choquent l'oreille de l'esprit, si je puis me servir d'une telle expression, et qui nuisent à l'émotion même que le poète veut exciter, se reproduisent, au moins dans les trois premiers actes, sans interruption. On dirait qu'en créant ce couple plein de jeunesse et d'ardeur, il a pris à tâche de lui faire parler un langage irrationnel. Leur imagination extravagante oublie non seulement la raison, mais se consume en froides métaphores et en idées incongrues : Roméo débite avec emphase des lieux communs de galanterie; et la seule différence qu'il y ait dans le langage de la jeune personne, c'est qu'il est encore plus fou. Les tendres accents de l'amour virginal ont été imités par bien des auteurs de fictions; je n'en connais pas qui aient pensé que le style de Juliette pût peindre cette passion. Et ces écarts ne se bornent pas aux moments où les deux amants sont plongés dans l'ivresse du bonheur. Tout le troisième acte est gâté par des pensées fausses et une phraséologie déplacée. J'ajou-

terai que certaines allusions de Juliette sont de nature à porter atteinte, sinon aux convenances dramatiques, au moins à l'intérêt qu'inspire le personnage. Elle paraît avoir profité des leçons et des discours de sa vénérable gardienne ; et ceux qui adoptent le principe édifiant de tirer une morale de tout ce qu'ils lisent peuvent supposer que Shakspeare a voulu donner un avis indirect aux parents et les mettre en garde contre l'influence corruptrice de ces sortes de domestiques. Ces reproches s'appliquent surtout aux trois premiers actes : à mesure que la scène s'assombrit, le style prend une couleur plus en harmonie avec la situation ; beaucoup de tirades sont d'une exquise beauté ; et cependant la tendance aux jeux de mots perce encore de temps à autre.

Les pièces dont nous avons parlé jusqu'à présent, et auxquelles on pourrait en ajouter une ou deux, appartiennent à la première manière de Shakspeare. Il faut ranger dans la seconde période de sa carrière dramatique ses pièces historiques et toutes celles qui furent composées avant la fin du siècle, ou peut-être avant la mort d'Élisabeth. De ce nombre sont : *le Marchand de Venise, Comme vous l'aimez*, et *Beaucoup d'embarras pour rien.* La versification de ces pièces est plus soignée, les pauses y sont ménagées avec plus d'art ; les vers rimés, sans être tout-à-fait abandonnés, y sont employés plus sobrement ; le style a plus de vigueur et d'élévation ; les principaux caractères sont conçus plus nettement, dessinés avec plus de fermeté, et accusent une plus grande expérience du cœur humain : il n'y a rien dans les premières pièces qu'on puisse comparer, sous ce rapport, avec les deux Richard, avec Shylock, avec Falstaff, avec Hotspur.

Plusieurs auteurs dramatiques avaient cherché à exploiter les chroniques de l'Angleterre ; mais, à une seule exception près, celle de l'*Édouard II* de Marlowe, ces essais avaient été si malheureux que Shakspeare peut être en quelque sorte considéré comme le premier qui se soit emparé de ce domaine. Il s'est conformé avec beaucoup d'exactitude à la vérité historique ; et dans quelques unes de ses pièces, telles que *Richard II*, et généralement *Richard III* et *Henri VIII*, il n'a point admis de personnages imaginaires et n'a point intercalé de scènes comiques. Les pièces historiques ont eu une grande influence sur la popularité de Shakspeare. Elles l'ont identifié dans les cœurs anglais avec les sentiments anglais ; et comme il arrive souvent qu'elles sont lues surtout dans l'enfance, elles se gravent mieux dans la mémoire que quelques unes de ses productions d'un ordre supérieur.

Il faut dire aussi que le caractère national et la forme de notre gouvernement contribuaient à donner à ces chroniques dramatiques une vivacité et une vraisemblance singulières. Un prince, un courtisan et un esclave, tels sont les seuls matériaux que l'historien dramatique avait à mettre en œuvre dans certains pays : Shakspeare, lui, avait à choisir parmi toutes les classes d'hommes libres, échelonnées entre elles dans cette juste subordination sans laquelle la société, et le théâtre, qui doit en être le miroir, ne sont plus qu'un chaos d'unités confusément agglomérées. Ce qu'il a inventé est aussi véritablement anglais, aussi historique, dans une large acception de l'histoire des mœurs, que ce qu'il a lu.

Le *Marchand de Venise* passe généralement pour la meilleure des comédies de Shakspeare. On rapporte cette excellente pièce à l'année 1597 [1]. En ce qui touche le plan, qui offre assez de complication, sans la plus légère incohérence ou confusion, je ne crois pas qu'elle ait été surpassée dans les annales d'aucun théâtre : et pourtant on rencontre encore des gens qui affectent de parler de Shakspeare comme d'un barbare; d'autres qui, croyant rendre justice à son génie, lui refusent en même temps toute espèce de jugement et de goût dramatique. Il suffit cependant de comparer ses ouvrages avec ceux de ses contemporains, et c'est assurément le terme de comparaison le plus naturel, pour se convaincre que le jugement n'est pas la moindre de ses rares qualités. Ce jugement ne se manifeste pas d'une manière aussi remarquable dans la disposition générale de son sujet, quoique la comédie en question soit parfaite sous ce rapport, et que plusieurs autres aussi soient admirablement conduites, que dans l'art qui préside à l'observation des caractères et au choix des incidents. Si Shakspeare est quelquefois extravagant, il est rare que les Marston et les Middleton ne le soient pas. Il serait superflu de faire remarquer la variété de caractères qu'on trouve dans le *Marchand de Venise*,

[1] On trouve dans la *Palladis Tamia* ou *Trésor de l'Esprit* par Meres, 1598, un passage qui peut servir, par ce qu'il dit comme par ce qu'il ne dit pas, à déterminer la date des pièces de Shakspeare. « De même que Plaute et « Sénèque passent pour les meilleurs « auteurs de comédie et de tragédie « chez les Latins, de même Shakspeare « est, chez les Anglais, celui qui a « montré la plus grande supériorité « dans l'un et l'autre genre ; à preuve, « pour la comédie, ses *Gentilshommes* « *de Vérone*, ses *Erreurs*, son *Travail d'amour perdu*, son *Travail* « *d'amour gagné* (titre primitif de « *Tout est bien qui finit bien*), son « *Songe d'une Nuit d'Été* et son *Marchand de Venise*; pour la tragédie, « son *Richard II*, son *Richard III*, « son *Henri IV*, son *Roi Jean*, son « TITUS ANDRONICUS et son *Roméo et* « *Juliette*. » (DRAKE, t. II, p. 287.)

la manière large dont sont dessinés ceux sur lesquels porte principalement l'intérêt, l'effet d'une foule de scènes à la représentation, l'heureuse veine d'esprit et la beauté du style; nous ne voulons pas recommencer l'éloge de Shakspeare, déjà fait par tant d'autres. On peut observer dans le style de cette pièce les premières teintes de cette obscurité métaphysique qui bientôt devint un des caractères distinctifs de notre auteur; mais elle y est peut-être moins sensible que dans aucune des pièces d'une date postérieure.

L'humeur douce et enjouée de Shakspeare ne l'abandonna jamais; mais elle céda à l'âge et à l'impérieuse influence de pensers d'un ordre plus grave. On ne connaît guère les ouvrages qui pouvaient former le sujet habituel de ses lectures; cependant il semblerait que, dans les dernières années du siècle, lorsque déjà trente-cinq étés avaient mûri son génie, il avait dû transfuser dans son esprit si fécond en combinaisons une grande partie de la sagesse des temps passés. Dans plusieurs des pièces historiques, dans *le Marchand de Venise*, et surtout dans *Comme vous l'aimez*, on voit de plus en plus son œil philosophique se tourner intérieurement sur les mystères de la nature humaine; et l'on pourrait appliquer à cette dernière comédie la figure hardie que Coleridge a employée avec moins de justesse lorsqu'il a dit, en parlant des poésies de la jeunesse de Shakspeare, que « la puissance créatrice « et l'énergie intellectuelle s'étreignent et luttent ensemble. » Dans aucune autre pièce, du moins, la brillante imagination et la grâce enchanteresse de Shakspeare ne se trouvent également mêlées avec la pensiveté d'un âge plus mûr. On rapporte, avec assez de probabilité, cette pièce à l'année 1600. Il est peu de comédies de Shakspeare qui plaisent plus généralement, et ses nombreuses invraisemblances ne nous choquent pas beaucoup à la lecture. Le brave Orlando, la vive, mais modeste Rosalinde, le fidèle Adam, Jaques le penseur, le Duc serein et magnanime, nous intéressent tour à tour, quoique la pièce ne soit pas assez bien conduite pour condenser notre sympathie et la porter sur le dénouement.

Shakspeare avait, en général, emprunté ses scènes comiques à des romans, et l'action se passait dans des pays étrangers. Mais quelques unes de nos plus anciennes comédies, ainsi qu'on a déjà pu le voir, peignent les mœurs ordinaires de la vie anglaise. Aucune de ces pièces n'avait encore acquis une réputation qui eût survécu à son temps, lorsqu'en 1596, Ben Jonson, alors âgé de

vingt-deux ans, donna sa première comédie, *Chaque Homme dans son caractère* (*Every Man in his humour*), monument extraordinaire de la précocité du génie en ce qui est rarement au pouvoir de la jeunesse, l'analyse claire et fidèle du caractère humain; ouvrage plein de variété, et où l'extravagance n'est cependant pas poussée au-delà des exigences de la scène. Ben Jonson avait, sans aucun doute, appris les principes de la comédie dans Plaute et dans Térence; car il n'y avait rien à apprendre des modernes, en Angleterre ni ailleurs : mais il n'avait pu emprunter aux anciens l'application des passions vivantes et des mœurs actuelles; et, comme l'a justement observé Gifford, il ne serait pas moins injuste de faire de Bobadil une copie de Thraso que de contester l'originalité dramatique de Kitely.

Chaque Homme dans son caractère est peut-être la première comédie domestique en Europe qui ait mérité de passer à la postérité; car la *Mandragola* de Machiavel n'est, en comparaison, qu'une pure farce [1]. Jonson avait, il est vrai, pour contemporain et, comme il le pensait peut-être, pour rival, un génie comique d'une trempe bien supérieure; mais, quelle qu'en fût la cause, Shakspeare n'avait pas encore emprunté un seul de ses sujets à la vie privée de ses compatriotes. Jonson évita le défaut ordinaire des théâtres italien et espagnol, le sacrifice de tous les autres objets du drame à un seul, une succession rapide et amusante d'incidents. Son intrigue est légèrement ourdie et peu compliquée; mais son grand mérite consiste dans la variété de ses caractères et dans leur individualité nettement arrêtée, avec peu d'extravagance.

[1] Cette opinion n'aurait pas été approuvée par un moderne historien de la littérature. « Quelle était, avant que « Molière parût, et même de son temps, « la comédie moderne comparable à la « *Calandra*, à la *Mandragore*, aux « meilleures pièces de l'Arioste, à celles « de l'Arétin, du Cecchi, du Lasca, du « Bentivoglio, de Francesco d'Ambra « et de tant d'autres? » (GINGUENÉ, t. VI, p. 316.) Voilà ce qui arrive lorsqu'on veut juger sans connaître les faits. Il est possible que Ginguené fût en état de comprendre l'anglais; mais à coup sûr il ne connaissait aucunement le théâtre anglais. Je répondrais sans hésiter, que nous pourrions citer, avant l'époque où parut Molière, au moins quarante comédies supérieures aux meilleures de celles que Ginguené indique, et peut-être le triple de ce nombre valant autant que les moins bonnes.

CHAPITRE VII.

DES BELLES-LETTRES EN PROSE, DE 1550 A 1600.

SECTION PREMIÈRE.

Style des meilleurs écrivains italiens. — Ceux de France. — D'Angleterre.

Je ne pense pas qu'on puisse faire une grande distinction entre le caractère des écrivains italiens de cette époque et de la précédente, quoiqu'ils soient plus nombreux dans la période actuelle. Nous avons dû mentionner déjà quelques uns de ces derniers, en raison de la nature des sujets qu'ils ont traités. Quant au style, auquel nous nous attachons principalement en ce moment, Casa passe pour un des meilleurs [1]. Le *Galateo* est diffus, il est vrai, mais il n'est pas aussi mou que certains ouvrages contemporains, et il me semble que l'auteur a été plus sobre de ces inversions qui gâtent la plupart des écrits du temps. Corniani met la prose de Tasse presqu'au niveau de sa poésie, pour la beauté de la diction. « On y trouve, dit-il, de la noblesse, du rhythme, de l'élé« gance, de la pureté sans affectation, et de la clarté sans bas« sesse. Il n'est jamais léger ni verbeux, comme ses contemporains; « mais il cherche à remplir de sens chaque partie de ses dis« cours [2]. » Cet éloge peut être juste; mais il y a quelque chose d'insipide dans ces essais moraux de Tasse, qui, à l'instar de la plupart des autres productions du même genre, établissent ce que personne n'a jamais nié, et distinguent ce qui ne peut être confondu.

Peu d'écrivains italiens, disent les éditeurs de la volumineuse collection de Milan, ont réuni au même degré que Firenzuola la plus simple naïveté avec une douceur pleine de délicatesse, qui semble se répandre sur le cœur du lecteur. Son dialogue sur la *Beauté des Femmes* passe pour un de ses meilleurs ouvrages. Il est diffus, mais il paraît mériter l'éloge que l'on fait de son style.

[1] Corniani, t. V, p. 174. Parini a appelé le *Galateo*, *capo d'opera di nostra lingua.*

[2] Corniani, t. VI, p. 240.

Sa traduction de *l'Ane d'or* d'Apulée se lit avec plus de plaisir que l'original. Le style ordinaire de la prose italienne dans ce siècle, considéré par quelques uns comme sa meilleure époque, est travaillé, orné, cependant sans excès, d'une structure rhythmique en apparence fort étudiée, et couvre de rhétorique un fond en général trivial, du moins suivant nos idées actuelles. Le style de Machiavel, sur lequel je n'ai peut-être pas suffisamment appelé l'attention du lecteur lorsque nous nous occupions de sa philosophie politique, se distingue par la simplicité, la force et la clarté. Ce ne serait pas trop dire que de le mettre à la tête des prosateurs italiens. Mais très peu d'écrivains eurent le bon goût de chercher à imiter un modèle aussi admirable. « Ils s'imaginaient « trop souvent, dit Corniani, que l'art de bien écrire consiste « dans l'emploi artificiel des figures de rhétorique. Ils se flattaient « de pouvoir, par ce moyen, fertiliser le champ stérile de l'argu- « mentation. Ils croyaient devenir éloquents en accumulant mots « sur mots et phrases sur phrases, en allant de tout côté à la « chasse des métaphores, et exagérant le sujet le plus futile par « de froides hyperboles [1]. »

Un traité de Raffaelle Borghino, publié en 1584, sous le titre d'*Il Riposo*, est fort vanté sous le rapport du style par les éditeurs de Milan. Il est difficile à un étranger de juger de ces délicatesses de la langue aussi bien qu'il peut le faire du mérite général de la composition. Ces écrivains soignaient infiniment leurs lettres, et il en a été recueilli un grand nombre. Celles d'Annibal Caro sont parmi les meilleures que l'on connaisse [2]. Pietro Aretino, Paolo Manuzio et Bonfadio sont renommés aussi pour leur style.

[1] Corniani, l. VI, p. 52.

[2] Nous ferons ici une observation, qui n'a pas, à la vérité, de rapport direct avec l'histoire de la littérature. Caro, écrivant à Bernardo Tasso vers 1544, critique une innovation qui consistait à faire usage de la troisième personne en s'adressant à un correspondant. *Tutto questo secolo* (*dice monsignor de la Casa*) *è adulatore; ognuno che scrive dà de le signorie; ognuno a chi si scrive le vuole; e non pure i grandi, ma i mezzani e i plebei quasi aspirano a questi gran nomi, e si tengono anco per affronto se non gli hanno, e d'errore son notati quelli che non gli danno. Cosa che a me pare stranissima e stomachosa, che habbiamo a parlar con uno come se fosse un altro, e tuttavia in astratto, quasi con la idea di colui con chi si parla, non con la persona sua propria. Pure l'abuso è già fatto, ed è generate*, etc. (Lib. I. pag. 122, édit. 1581.) J'ai trouvé un exemple de l'emploi de la troisième personne dès 1543, dans une lettre de Paolo Manuzio à Castelvetro; mais on en fait rarement usage lorsqu'il y a quelque intimité d'égal à égal, et on ne la trouve pas toujours à cette époque dans des lettres écrites à des personnes d'un rang très élevé par leurs inférieurs.

L'apparence du travail et l'affectation sont plus désagréables encore dans la correspondance épistolaire que dans les écrits destinés plus évidemment à passer sous les yeux du public; et ces défauts se font souvent sentir dans ces auteurs italiens, surtout lorsqu'ils s'adressent à leurs supérieurs. Cicéron était un modèle sans cesse devant leurs yeux, et ils ne s'apercevaient pas de ses défauts. Cependant les écrits italiens de cette époque, avec leur grâce coulante, plaisent davantage que les antithèses sentencieuses des Espagnols : il y a de part et d'autre abus de l'art, mais les efforts des uns se portent sur la diction et l'harmonie, tandis que ceux des autres accusent une tendance continuelle à l'emphase et à la profondeur. Sénèque devint pour l'Espagne ce qu'était Cicéron pour l'Italie.

La traduction bien connue de Tacite par Davanzati fait exception à ce caractère général de diffusion du style. On a dit et répété que cette traduction contenait moins de mots que l'original. Il est des assertions émises avec une telle assurance que personne, comme dans l'histoire de ce poisson qui pesait moins, disait-on, dans l'eau que hors de l'eau, ne songe à vérifier le fait, lors même qu'il y a impossibilité évidente. Mais il suffit de savoir le latin et l'italien pour savoir aussi qu'une traduction de Tacite en italien ne peut pas être faite en moins de mots. On trouvera, comme on doit s'y attendre, que Davanzati n'y est parvenu qu'en supprimant ce qu'il fallait du texte pour compenser la différence que les articles et les verbes auxiliaires faisaient à son désavantage. Corniani blâme aussi sa traduction[1], comme étant remplie de termes surannés et de locutions vulgaires, empruntées à l'idiome florentin.

Nous ne pouvons classer plus convenablement qu'ici une grande partie de cette littérature légère qui, sans prendre la forme du roman, a pour objet d'amuser le lecteur, à l'aide de conceptions imaginaires et de saillies pleines de gaieté. C'est un genre fort commun chez les Italiens; mais nous ne nous arrêterons point à énumérer une foule de productions qui ne sont remarquables ni par leur mérite ni par leur réputation. Le célèbre *Spaccio della Bestia trionfante*, de Jordano Bruno, appartient à cette classe. Une autre pièce légère du même Bruno a pour titre *la Cabala del Cavallo Pegaseo, con l'Aggiunta de l'Asino Cillenico*. Ce dernier ouvrage est d'un caractère plus profane que le *Spaccio della*

[1] T. VI, p. 58.

Bestia. Celui-ci fut, comme on le sait, dédié à sir Philip Sydney, ainsi qu'une autre petite pièce intitulée, *gli Eroici Farori.* On trouve dans cette dernière un sonnet adressé aux dames anglaises : *Dell' Inghilterra o vaghe ninfe e belle;* mais qui se termine nécessairement par un compliment, fait un peu aux dépens de ces beautés, à *l'unica Diana Qual' è tra voi quel che tra gli astri il sole.* Bruno eût sagement fait de se tenir sous la protection de Diane. Les « chastes rayons de l'astre qui préside aux nuits » étaient moins brûlants que les feux de l'inquisition.

C'est à l'époque de la publication de la traduction de Plutarque par Jacques Amyot, en 1559, que les Français rapportent communément l'introduction dans leur langue d'un style facile et naturel. Nous avons néanmoins fait mention de quelques écrivains plus anciens, et peut-être eussions-nous pu en ajouter quelques autres. Le français du XVIe siècle est en général diffus, les périodes n'ont point de fin, et la syntaxe en souffre nécessairement; mais la vivacité, l'absence d'affectation, surtout dans le récit, rachètent ces défauts du style, et les Mémoires de cette époque se lisent encore avec plaisir. Amyot, si l'on en croit certains critiques, ne savait que médiocrement le grec : peut-être a-t-il été, par cela même, un meilleur modèle dans sa propre langue; mais s'il n'a pas toujours rendu le sens de Plutarque, il n'en a pas moins fait la réputation de Plutarque, et, jusqu'à un certain point aussi, celle des écrivains qui ont pris Plutarque pour guide. On sait que cet historien moraliste a été plus populaire en France que peut-être aucun autre écrivain de l'antiquité; mais c'est dans Amyot qu'on l'a lu. Le style du traducteur, riche d'idiotismes nationaux, a donné en même temps à la langue, qui à cette époque n'était pas encore assez copieuse pour sa haute vocation littéraire, une foule de mots qui depuis ont été sanctionnés par l'usage et reçus par les autorités : il a toujours été un objet d'admiration, et aussi de regrets, de la part de certains critiques, lorsqu'un goût moins naturel est venu à prévaloir. Le style d'Amyot est, en prose, ce qu'est en poésie celui de Marot; il nous donne l'idée, non pas d'une simplicité inculte, mais de la grâce naturelle d'une jeune personne, sûre de paraître avec avantage, mais qui, au fond, n'est pas indifférente à l'effet qu'elle doit produire. Cette *naïveté*, expression que je suis forcé d'adopter, puisqu'elle n'a été ni naturalisée ni traduite dans la langue anglaise, cette naïveté, dis-je, a fait depuis le charme des bons écrits en France. Elle brille surtout dans un auteur que l'on peut à juste titre appeler le disciple

d'Amyot, et qui met celui-ci au-dessus de tous les autres écrivains français : c'est Montaigne. On ne peut lire Montaigne sans être forcé de reconnaître la fascination de sa manière ; et si son style eût été moins bon, ou moins bien adapté à l'individualité de son caractère, Montaigne n'aurait jamais été le favori du monde [1].

On rencontre dans les *Essais* quelques passages d'une éloquence frappante, quoique simple : mais il faut convenir que le ton familier, le style idiomatique d'Amyot, étaient plutôt faits pour plaire que pour étonner, pour dissiper par leur charme les ennuis du moment que pour exciter une émotion durable. Il était tellement éloigné aussi de ce grand style que les écrits de Cicéron, et les préceptes de la rhétorique avaient appris au monde savant à admirer, qu'on ne peut être surpris de trouver des écrivains qui aient cherché à modeler différemment leur français. Le seul, à ma connaissance, qui appartienne au XVIe siècle est Du Vair, personnage non moins distingué dans la vie publique que dans les lettres, puisqu'il occupa deux fois la charge de garde des sceaux de France sous Louis XIII. « Il a composé, dit un écrivain moderne, beau-« coup d'ouvrages, dans lesquels il vise à l'éloquence; mais il est « tombé dans l'erreur, alors si commune, de vouloir trop latiniser « notre langue maternelle. On l'a accusé d'avoir forgé des mots « tels que *sponsion*, *cogitation*, *contumélie*, *dilucidité*, *contemne-* « *ment*, etc. [2] » Malgré ces exemples de mauvais goût, plus choquants, lorsqu'ils sont ainsi réunis, que dans ses écrits, où ils sont disséminés, Du Vair n'est pas dépourvu d'un certain flux d'éloquence ; et, sans examiner si ce genre de style est dans l'esprit de la langue ou non, il est certain qu'il n'a pas manqué, dans la littérature française, d'heureux et brillants imitateurs, et qu'il a toujours aussi trouvé des admirateurs [3]. Le barreau et la chaire, après que

[1] Voir les articles sur Amyot dans BAILLET, t. IV, pag. 428; BAYLE, LA HARPE; *Biogr. universelle*; *Préface aux Œuvres de Pascal*, par François de Neufchâteau.

[2] FR. DE NEUFCHATEAU, *Préface à Pascal*, p. 181. Bouterwek (t. V, p. 326) fait l'éloge de Du Vair, qui ne paraît pas être en faveur auprès des critiques français.

[3] L'*Essay de la Constance et Consolations ès Malheurs Publiques*, par Du Vair, et dont la première édition est de 1594, offre quelques déclamations éloquentes, d'un style bien différent de celui d'Amyot : « Repassez « en votre mémoire l'histoire de toute « l'antiquité, et quand vous trouverez « un magistrat qui aura eu grand cré-« dit envers un peuple, ou auprès d'un « prince, et qui se sera voulu compor-« ter vertueusement, dites hardiment : « je gage que cestui-ci a été banni, que « cestui-ci a été tué, que cestui-ci a été « empoisonné. A Athènes Aristides, « Thémistocles, et Phocion ; à Rome « infinis, desquels je laisse les noms « pour n'emplir le papier, me conten-« tant de Camille, Scipion et Cicéron « pour l'antiquité, de Papinien pour

la chaire eut quitté le ton bouffon, adoptèrent naturellement ce genre, bien plutôt que la manière d'Amyot et de Montaigne.

Je ne suis pas à même de pouvoir fournir beaucoup de renseignements sur la littérature de second ordre en France. Je dois cependant citer un livre dont le titre est familier à mes lecteurs: c'est la *Satire Ménippée*. La première édition porte la date de 1593, mais ne parut, dit-on, qu'en 1594; elle contient, en effet, des allusions à certains événements de cette dernière année. Cet ouvrage, dont le but est de tourner en ridicule les actes de la Ligue, alors maîtresse de Paris, est communément attribué à Leroy, chanoine de Rouen, quoique Passerat, Pithou, Rapin, et d'autres, passent pour y avoir mis la main. C'est un livre curieux sous le rapport historique, mais qui ne me paraît briller ni par la gaieté ni par l'imagination. La vérité y est, d'un bout à l'autre, si peu déguisée qu'on ne peut pas le classer parmi les ouvrages de fiction [1].

On chercherait en vain, je crois, parmi les rares et obscures productions de la presse anglaise sous Édouard et sous Marie, ou même pendant les premières années d'Élisabeth, quelque élégance de style ou quelque éloquence. Cependant on y remarque plus de savoir-faire et de facilité; et, la langue se dépouillant peu à peu de ses formes surannées, la manière de nos écrivains devient moins grossière, leur sens plus net et plus frappant qu'auparavant. *L'Art de la Rhétorique* de Wilson prouve du moins que quelques écrivains savaient en quoi consiste le mérite du style, bien qu'ils ne fissent pas encore l'application de leurs règles à leur propre langue. La manière de Wilson lui-même n'offre rien de remarquable. Le premier livre qui vaille la peine d'être cité est

« les temps des empereurs romains, et « de Boëce sous les Gots. Mais pourquoi « le prenons-nous si haut? Qui avons-« nous vu de notre siècle tenir les « sceaux de France qui n'ait été mis « en cette charge pour en être déjetté « avec contumélie? Celui qui auroit « vu M. le chancelier Olivier ou M. le « chancelier l'Hospital partir de la « cour pour se retirer en leurs maisons « n'auroit jamais envié de tels hon-« neurs ni de telles charges. Imagi-« nez-vous ces braves et vénérables « vieillards, ésquels reluisoient toutes « sortes de vertus, et ésquels entre une « infinité de grandes parties vous n'eus-« siez sçu que choisir, remplis d'érudi-« tion, consommez ès affaires, ama-« teurs de leur patrie, vraiment dignes « de telles charges, si le siècle eust été « digne d'eux. Après avoir longuement « et fidèlement servi la patrie, on leur « dresse des querelles d'Allemans, et « de fausses accusations pour les bannir « des affaires, ou plutôt pour en priver « les affaires; comme un navire agité « de la conduite de si sages et experts « pilotes, afin de le faire plus aisément « briser. (P. 76, édit. 1604.)

[1] *Biogr. univ.*; VIGNEUL-MARVILLE, t. I, p. 197.

le *Maître d'École* (*Schoolmaster*), d'Ascham, publié en **1570**, et probablement écrit quelques années auparavant. Le style d'Ascham a de la simplicité et de la force; mais il n'a ni grâce ni chaleur, et sa phrase manque d'harmonie. Il n'en est pas moins, autant que j'ai pu en juger, supérieur à tous les autres écrivains de la première moitié du règne d'Élisabeth. Les meilleurs d'entre eux, comme Réginald Scot, rendent bien leur idée, mais ils ne cherchent point à donner du nombre ni de la couleur à leur style. Ce ne sont pas de mauvais écrivains, car ils savent exprimer convenablement et transmettre à l'esprit leur sens simple et solide; mais ce ne sont pas non plus de bons écrivains, parce qu'ils ont peu de choix d'expression, et qu'ils ne plaisent point par le style. Puttenham est peut-être le premier qui ait écrit dans une prose bien mesurée. Dans son *Art de la Poésie Anglaise*, publié en 1586, il est travaillé, visant à l'expression élevée et choisie, et un peu diffus, à la manière des Italiens du XVIe siècle, qui affectaient cette ampleur de style, et qu'il cherchait probablement à imiter. Mais dans ces dernières années du règne d'Élisabeth, lorsqu'il n'y avait presque personne qui ne se piquât de se distinguer par le bel esprit ou la promptitude de l'érudition, le défaut de bons modèles de style dans notre langue occasionna quelque aberration du goût public. On commença à estimer les pensées et les expressions, non pas en raison de leur justesse et de leur naturel, mais selon qu'elles s'éloignaient davantage de la compréhension ordinaire, et qu'elles étaient plus exclusivement la propriété originale de ceux qui les employaient. Cette disposition se manifesta dans la poésie par des pointes, des jeux d'esprit remplis d'affectation; dans la prose, elle conduisit au pédantisme des allusions mythologiques d'une recherche précieuse, et à une phraséologie latinisée.

Le spécimen le plus remarquable du genre est l'*Euphues*, de Lilly, ouvrage de peu de valeur, mais qui mérite quelque attention, en raison de l'influence qu'il exerça, dit-on, sur la cour d'Élisabeth, influence qui s'étendit au goût public, et qui se manifeste dans la littérature de l'époque. Il est divisé en deux parties, qui ont des titres distincts : la première est *Euphues, Anatomie de l'Esprit;* la seconde, *Euphues et son Angleterre*. C'est l'histoire, fort peu récréative, d'un jeune Athénien, que l'auteur place à Naples dans la première partie, et amène en Angleterre dans la deuxième; elle abonde en lieux communs fort secs. Le style, qui eut de la célébrité, est hérissé d'antithèses et senten-

cieux jusqu'à l'affectation. Cette tension continuelle, pour arriver à un fort mince résultat, rend l'ouvrage à la fois désagréable et ridicule, bien qu'on puisse y trouver des passages plus heureux et plus ingénieux que le reste. Le morceau qui suit est pris au hasard; et, quoiqu'il soit assez caractéristique, peut-être donne-t-il une idée un peu trop défavorable de Lilly, qui n'est pas toujours aussi creux, ni aussi affecté.

« Le vent le plus perçant du nord-est, mon bon Euphues, « ne dure jamais trois jours; les tempêtes n'ont qu'une durée pas- « sagère, et plus le tonnerre est violent, plus il passe vite. Il en « est de même des discussions et querelles entre amis ; elles com- « mencent en un moment, et finissent en un moment. Il est né- « cessaire qu'entre amis il y ait quelquefois des contrariétés; mais « il ne convient point d'en garder du ressentiment. Le chameau « commence par troubler l'eau avant de boire; l'encens se brûle « avant d'en sentir l'odeur : on éprouve les amis avant de leur « donner sa confiance, de peur que, semblables à l'escarboucle, « et brillant comme s'ils avaient du feu, on ne trouve, en les « touchant, qu'ils sont sans feu. L'amitié devrait être comme ce « vin vanté par Homère, qui l'appelle *maroneum* : si l'on en mêle « une pinte avec dix pintes d'eau, il n'en conserve pas moins sa « vieille force et sa vertu, qu'aucun mélange ne saurait altérer. Là « où vient le sel, rien ne peut croître ; là où l'amitié est assise, il n'y « a de place pour aucune offense. Ainsi donc, Euphues, qu'une « brouille d'amis soit un renouvellement d'affection, afin qu'en cela « nous ressemblions aux ossements du lion, qui commencent à « pourrir s'ils restent tranquilles et sans être touchés, mais qui, si « on les frappe l'un contre l'autre, s'enflamment et reverdissent. »

Plus loin, il dit : « Les seigneurs et gentilshommes de cette « cour (d'Élisabeth) doivent aussi servir de modèle à tous les au- « tres ; vrais types de la noblesse, qui est le seul soutien de l'hon- « neur, beaux courtisans, vaillants soldats, propres aux jeux de « la paix comme aux travaux de la guerre ; terribles dans le com- « bat, et ne redoutant pas la mort; fermes dans leur amitié, et ne « manquant jamais à leur promesse; courtois envers tous ceux qui « méritent bien, sans être cruels envers aucun de ceux qui mé- « ritent mal. Ils ne se fient point à leurs adversaires, ce qui dé- « note leur sagesse; ils ne craignent point leurs ennemis, ce qui « montre leur courage. Ils ne sont pas plus capables de faire un « affront que disposés à l'endurer ; ennemis des querelles, mais « sachant venger une insulte. » Lilly fait force compliments

aux dames sur leur beauté et leur modestie, et il accable Élisabeth de louanges : « Quant à la beauté de cette princesse, à son « air, à la majesté de toute sa personne, je ne saurais croire qu'on « puisse assez les louer, puisqu'on ne peut trop les admirer ; et de « même que Praxitèle, en commençant le tableau de Vénus et de « son fils, doutait que le monde pût lui fournir des couleurs assez « bonnes pour peindre deux aussi beaux visages, de même je dois « douter que ma langue puisse trouver des expressions dignes de « célébrer cette beauté resplendissante, dont la perfection passe « toute imagination ; et, puisqu'il en est ainsi, j'imiterai ceux « qui n'ont pas la vue bonne, et qui, ne pouvant regarder fixe- « ment le soleil dans le ciel, sont forcés de le contempler dans « l'eau. »

Il arrive en général qu'un style dénué de simplicité, lorsqu'il commence à prendre faveur, se fait admirer par son ingéniosité apparente et sa difficulté présumée ; et le style d'*Euphues* convenait merveilleusement à une génération qui n'estimait rien au-dessus des allusions recherchées et des préceptes sentencieux. Toutes les dames du temps, nous dit-on, étaient élèves de Lilly. « On faisait aussi peu de cas à la cour de celle qui ne parlait pas « *euphuisme* que si elle n'eût pas parlé français ». « Les idées « de Lilly, dit un de ses éditeurs, qui paraît bien digne de lui, « s'enchaînaient d'une façon si curieuse que la cour d'Élisabeth « en était dans le ravissement[1]. » Shakspeare a tourné ce style en ridicule dans *Travail d'Amour perdu*, et Jonson dans *Tout le Monde hors de son Caractère ;* mais, en comparant les extraits que je viens de donner avec le langage d'Holoferne et de Fastidious Brisk, on reconnaîtra que Shakspeare et Jonson ont un peu chargé leur modèle, et sir Walter Scott, dans un de ses romans, a encore renchéri sur eux, à tel point que ses imitations ne ressemblent guère au véritable *euphuisme*. Je n'oserais affirmer que Shakspeare n'ait jamais donné sérieusement et sans intention satirique dans le style *euphuistique*, notamment dans certains discours d'*Hamlet*.

Le premier bon prosateur que nous ayons eu, dans une acception positive du mot, est sir Philip Sydney. L'*Arcadia* parut en 1590. On a dit de l'auteur de ce roman célèbre, sur le compte duquel nous aurons bientôt à revenir en sa qualité de romancier, que « l'on peut considérer tout le caractère littéraire de ce règne

[1] *Biogr. Britannica*, art. LILLY.

« comme étant en quelque sorte dérivé et descendu de lui, et son « ouvrage comme une source où toute la végétation puissante de « cette époque a puisé quelque chose de sa verdure et de sa force. « Ce fut l'*Arcadia* qui, la première, enseigna aux auteurs contem- « porains cet agencement du style, cette inimitable texture des « mots, ainsi que leur emploi hardi et leur libre application, « cet art de donner à un langage approprié aux objets les plus « humbles et les plus communs une sorte d'élévation acquise et « d'emprunt, et à une diction en elle-même noble et élevée un « surcroît de grandeur et de dignité, ce pouvoir d'ennoblir les « sentiments par le style, et le style par les sentiments, qui « excitent si souvent notre admiration lorsque nous lisons les « écrivains du siècle d'Élisabeth [1]. » Cet éloge paraît conçu en termes beaucoup trop forts, et peut-être l'*Arcadia* n'eût-elle pas cette grande influence sur les écrivains des dernières années d'Élisabeth; car le *siècle* d'Élisabeth, dont il est question dans le passage cité, est une expression un peu trop large. Il nous arrive quelquefois de prendre un perfectionnement résultant de l'état général de l'esprit public pour une imitation de l'écrivain qui, le premier, en aura fait sentir les effets. Sydney, comme je l'ai dit, est le premier bon prosateur que nous ayons eu : mais je ne crois pas que si l'*Arcadia* n'eût jamais été publiée Hooker ou Bacon en eussent écrit plus mal.

La *Défense de la Poésie*, de Sydney, fut, ainsi que l'a supposé son dernier éditeur, probablement écrite vers 1581. J'inclinerais à croire qu'elle est postérieure à l'*Arcadia*; et l'auteur fait peut-être allusion à lui-même lorsqu'il dit : « Quelques uns ont mêlé « des sujets héroïques et pastoraux. » Ce traité est écrit avec élégance, quoique la construction des phrases soit un peu trop artificielle; le sens est bon, mais l'expression très diffuse, ce qui lui donne un air trop déclamatoire. Le grand mérite de Sydney dans cet ouvrage est d'avoir prouvé que la langue anglaise était susceptible de chaleur, de variété, de grâce et de fermeté. Il est à remarquer qu'il comprend sous la dénomination de *poésie* des ouvrages du genre de son *Arcadia*, et généralement toute espèce de fictions : « Ce ne sont ni la rime ni la versification qui font la « poésie; on peut être poète sans versification, et versificateur « sans poésie. »

Mais le plus bel écrivain, en même temps que l'écrivain le plus

[1] *Retrospective Review*, t. II, p. 42.

philosophique, du règne d'Élisabeth, est Hooker. Le premier livre de son *Ecclesiastical Polity* est encore aujourd'hui un des chefs-d'œuvre de l'éloquence anglaise. Ses périodes, à la vérité, sont en général beaucoup trop longues et trop compliquées, mais des portions de ces mêmes périodes sont souvent admirables d'harmonie : son langage est riche en idiotismes anglais et en mots d'origine latine, sans vulgarité d'une part ni pédantisme de l'autre. Son ton est plus uniformément solennel que ne le permet l'usage moderne, ou même que des écrivains du temps, tels que Bacon, joignant l'expérience du monde à l'habitude des livres, ne l'auraient jugé nécessaire; mais l'exemple des orateurs et des philosophes de l'antiquité, dans des sujets aussi graves que ceux traités par Hooker, peut justifier cette dignité sérieuse dont il ne se départ point. Hooker est peut-être le premier écrivain anglais qui ait orné sa prose des images de la poésie ; il l'a fait du moins avec plus de jugement et de mesure que d'autres écrivains en grand renom; et il faudrait être fanatique en fait de sévérité attique pour trouver à redire à quelques unes de ses grandes figures de discours. Qu'il nous soit permis aussi de le louer d'avoir évité le luxe superflu des citations, écueil sur lequel sont venus se briser si souvent les écrivains du siècle suivant.

Il faut avouer cependant, à moins d'être absolument aveuglé par l'amour des livres rares, que la littérature en prose du règne d'Élisabeth, prise en masse, n'est rien moins que brillante. Le pédantesque *euphuisme* de Lilly défigure les productions qui visent au mérite d'un style poli, tandis que la plupart des pièces de circonstance, telles que celles de Martin Mar-Prelate et de ses antagonistes (car il y a, sous ce rapport, peu de choix à faire entre les partis), ou encore les morceaux d'esprit et de satire comme ceux qu'on doit à la plume des Greene, des Nash, et autres coryphées de notre théâtre naissant, sont ordinairement d'un genre très bas, et, à peu d'exceptions près, n'offrent que stupides grossièretés. Un grand nombre de ces écrits sont d'une certaine utilité pour l'illustration de Shakspeare et des coutumes du temps, utilité qu'il ne faut point confondre dans notre mépris pour ces pitoyables productions, mais qu'il ne faut pas non plus prendre pour un mérite intrinsèque. Si l'on m'objecte que je n'ai pas fait une étude assez approfondie de la littérature du règne d'Élisabeth pour avoir le droit de la critiquer, je répondrai qu'en admettant que je n'aie qu'une connaissance superficielle de cette multitude infinie de petits livres qui se vendaient, il y a quelques années, à des prix

énormes, je pourrais encore tirer une induction de l'impuissance où sont leurs admirateurs, ou du moins leurs acheteurs, d'en produire quelques spécimens passables. Les travaux de sir Egerton-Brydges, le *British Bibliographer*, la *Censura Literaria*, les *Restituta*, recueils si copieux, et faits avec tant de soin, sont là pour dire quelle fut la prose du règne d'Élisabeth. Je répète encore qu'en fait de sujets sérieux on y rencontre quelquefois du bon sens exprimé dans un langage simple : nos observations ne portent ici que sur le style[1]. Le dialogue de Spenser sur l'*État de l'Irlande*, l'*Exposé succinct du Gouvernement anglais* (*Brief conceit of English Policy*), et plusieurs autres traités, sont écrits comme doivent l'être des ouvrages de ce genre; mais on ne peut les ranger au nombre des compositions remarquables par leur éloquence ou par leur élégance.

SECTION II.

DE LA CRITIQUE.

État de la critique en Italie. — Scaliger. — Castelvetro. — Salviati. — Dans d'autres pays. — En Angleterre.

Dans les premières époques de la renaissance des lettres, dont nous nous sommes occupé jusqu'à présent, la critique s'était mise humblement au service des écrivains de l'antiquité : satisfaite d'expliquer, quelquefois se hasardant à restaurer leur texte, elle s'était rarement permis de le censurer, ou même de chercher à justifier cette admiration superstitieuse que lui avaient vouée les savants modernes. Il est une autre critique, d'un ordre bien plus élevé, qui a pour mission d'exciter et de diriger le goût du vrai et du beau dans les ouvrages d'imagination ; une critique de laquelle les grands maîtres de la langue eux-mêmes sont justiciables, et de laquelle ils attendent leur récompense. Mais de tous ceux qui ont siégé sur ce tribunal, un petit nombre seulement ont été reconnus

[1] Il n'est pas vraisemblable que Brydges, homme de beaucoup de goût et de jugement, ce qu'on ne peut pas dire de tous ceux qui ont remué ce même terrain, ait manqué de choisir les meilleures portions des auteurs qu'il lisait avec tant de soin. Et pourtant je porterais presque le défi à qui que ce soit de citer, dans sa volumineuse collection, cinq morceaux de prose appartenant au XVIe siècle qui aient d'autre mérite que celui de jeter du jour sur quelque point de fait, ou d'amuser par leur singularité. Je n'ai remarqué, en parcourant ce long désert, que deux sermons d'un certain Edouard Dering, prêchés devant la reine (*British Bibliographer*, t. I, p. 260 et 560), et qui se distinguent par une vigueur de style peu commune à cette époque.

comme dispensateurs compétents des palmes qu'ils prétendent décerner, et un appel à l'opinion publique a aussi souvent cassé avec honte que confirmé leurs arrêts.

C'est une preuve au moins des talents et du courage qui distinguaient Jules-César Scaliger, qu'il fut le premier de tous les modernes (ou, s'il y a des exceptions, elles sont partielles et sans importance) qui entreprit de réduire en système tout l'art des vers, illustrant et appuyant chacun de ses principes par une profusion d'exemples tirés de la littérature poétique. Sa *Poétique* forme un volume in-octavo d'environ neuf cents pages, d'une impression serrée. Nous ne pouvons donner qu'une idée sommaire d'un ouvrage de cette étendue. L'auteur traite, dans le premier livre, des différentes sortes de poëmes; dans le second, des différentes espèces de vers; le troisième contient plus de matière mixte, mais a rapport principalement aux figures et aux tours de phrase; le quatrième est la continuation du même sujet, mais ces deux livres embrassent beaucoup de choses; dans le cinquième, nous arrivons à l'application de ces principes de critique, et nous trouvons ici un parallèle de différents poètes, et notamment d'Homère et de Virgile; le sixième livre est un examen critique de tous les poètes latins, anciens et modernes; le septième est une sorte de supplément aux autres, et paraît contenir toutes les observations diverses qui avaient échappé à l'auteur, et certaines questions réservées à dessein, comme il nous l'apprend lui-même, à cause de leur difficulté. Son parallèle d'Homère et de Virgile est fait avec beaucoup de soin : il embrasse toutes les comparaisons et autres passages dans lesquels on peut observer quelque ressemblance ou imitation, ainsi que la conduite générale de leurs poëmes. Scaliger donne constamment la préférence à Virgile, et déclare qu'il y a autant de différence entre ces deux poètes qu'entre une dame de haut parage et une bourgeoise sans usage du monde. Il regarde Musée comme bien supérieur à Homère, d'après le témoignage de l'antiquité; et son poëme de *Héro et Léandre*, dont il ne lui vient pas à l'idée de suspecter l'authenticité, est, selon lui, le seul ouvrage grec qui soit digne de rivaliser avec Virgile, ainsi qu'il le prouve par la comparaison de ce poëme avec des morceaux très inférieurs d'Homère. Scaliger ne doute pas que, si Musée eût traité le même sujet qu'Homère, il n'eût laissé bien en arrière l'*Iliade* et l'*Odyssée*[1].

[1] *Quòd si Musæus ea quæ Homerus scripsit scripsisset, longe me-*

De semblables opinions ne sont pas de nature à nous donner une très haute idée du goût de Scaliger. Mais il n'y a peut-être rien d'étonnant à ce qu'un Italien, accoutumé à la molle élégance de la versification moderne, en italien comme en latin, fût séduit par le poëme de *Héro et Léandre*, qui possède le même genre de charme que les statues de Bacchus, et qui enivre l'oreille d'une harmonie voluptueuse, en même temps qu'il offre à l'esprit des images élégantes et agréables. Il ne faudrait pas en conclure, cependant, que Scaliger se trompe toujours dans ses jugements sur des passages détachés de ces rois de la poésie. La supériorité des poëmes d'Homère consiste plus encore dans leur effet général et dans l'originalité vigoureuse de sa versification que dans le choix des détails, des pensées ou de l'expression. Ce serait une sorte de prévention qui dénoterait presqu'aussi peu de goût que celle de Scaliger, que de refuser à une foule de morceaux de Virgile une supériorité poétique réelle sur des passages analogues de l'*Iliade*, et, à plus forte raison, de l'*Odyssée*. Si les comparaisons d'Homère sont plus pittoresques et plus vives, celles de son imitateur sont plus justes, plus appropriées au sujet ; et l'on ne saurait nier que ce ne soit là le premier mérite d'une comparaison. Scaliger sacrifie Théocrite aussi bien qu'Homère sur l'autel de Virgile ; et Apollonius a nécessairement peu de chance auprès d'un juge aussi partial. Horace et Ovide, ou du moins ce dernier, sont également considérés par lui comme supérieurs aux Grecs, partout où ils se trouvent en concurrence.

tiùs cum scriptarum fuisse judicamus.

Voici un échantillon du genre de critique de Scaliger ; je l'ai choisi à cause de sa brièveté, plutôt que par tout autre motif :

Ex vicesimo tertio Iliadis transtulit versus illos in comparationem :

Μάστιγι δ' αἰὲν ἔλαυνε κατωμαδόν· οἱ δέ οἱ ἵπποι
Ὑψόσ' ἀειρέσθην ῥίμφα πρήσσοντε κέλευθον.

Ἰσχνολογία *multa ; at in nostro animata oratio :*

Non tàm præcipites bijugo certamine campum
Corripuere, ruuntque effusi carcere currus, etc.

Cum virtutibus horum carminum non est conferenda jejuna illa humilitas ; audent præferre tamen grammatici temerarii. Principio nihil infelicius quàm μάστιγι αἰὲν ἔλαυνε. *Nam continuatio et equorum diminuit opinionem, et contemptum facit verberum. Frequentibus intervallis stimuli plùs proficiunt. Quod verò admirantur Græculi, pessimum est,* ὑψόσ' ἀειρέσθην. *Extento namque, et, ut milites loquuntur, clauso cursu non subsiliente opus est. Quarè divinus vir*, UNDANTIA LORA ; *hoc enim pro flagro, et* PRÆCIPITES, *et* CORRIPUERE CAMPUM ; *idque in præterito, ad celeritatem. Et* RUUNT, *quasi in diversa, adeò celeres sunt. Illa verò supra omnem Homerum*, PRONI IN VERBERA PENDENT. (L. V, c. 3.)

Dans le quatrième chapitre du sixième livre, Scaliger passe la revue des poètes latins modernes, en commençant par Marullus; car il dit, ce qui est assez remarquable, qu'il n'avait pas pu voir les poésies latines de Pétrarque. Il fait peu de cas de Marullus, dont il parle assez longuement, et n'a pas meilleure opinion d'Augurellus. Il loue beaucoup la continuation de l'*Énéide* par Maphæus; d'Augerianus, il ne dit rien de bien. Mantouan a quelque génie, mais pas d'art; et Scaliger s'indigne de ce que d'ignorants pédagogues le mettent entre les mains de leurs élèves, de préférence à Virgile. Il traite Dolet avec beaucoup de sévérité; le sort de cet infortuné n'expie pas, aux yeux de l'impitoyable critique, les défauts de ses vers: « Le feu ne l'a pas purifié; c'est « plutôt lui qui a souillé le feu. » Il regarde Palingenius comme bon poète, quoique trop diffus, et Cotta comme imitateur de Catulle; Palearius a une tendance plutôt philosophique que poétique; Castiglione est excellent; Bembo manque de nerf, et quelquefois d'élégance: comme beaucoup d'autres, il affectionne trop les expressions triviales. Scaliger ne parle pas favorablement de Politien: il ressemble un peu à Stace, n'a pas de grâce, et néglige l'harmonie. Vida passe, dit-il, aux yeux de la plupart des connaisseurs pour le premier poète de notre temps; aussi s'étend-il longuement sur l'*Ars poetica*, auquel il donne de grands éloges, tempérés toutefois par des critiques assez nombreuses. Des autres poëmes de Vida, le *Bombyx* est le meilleur. Pontanus serait admirable en tout, s'il avait su s'arrêter. C'est à Sannazar et à Fracastor qu'il accorde la supériorité dans tous les genres de mérite; mais il met Fracastor au-dessus de tous les autres.

La langue italienne, comme celles de la Grèce et de Rome, avait été jusqu'alors livrée presque exclusivement aux grammairiens, car la haute critique n'occupe que peu de place dans les écrits mêmes de Bembo. Mais peu après le milieu du siècle, les académies établies dans beaucoup de villes, consacrant une grande partie de leur temps à l'étude de la langue nationale, commencèrent à signaler des beautés et à relever des fautes qui déjà n'étaient plus du ressort de la grammaire. L'admiration enthousiaste de Pétrarque s'épancha en commentaires fastidieux sur chaque mot de chaque sonnet: un seul sonnet, développé avec toute la pesante prolixité de l'époque, faisait quelquefois le sujet d'un volume. Le pédantisme philosophique ou théologique spiritualisa le sens du poète, comme on avait déjà essayé de le faire: l'absurde paradoxe qui consistait à nier l'existence réelle de Laure est un

échantillon connu de ces raffinements. Une foule de savants écrivirent sur l'amour de Pétrarque pour sa belle maîtresse; quelques uns contestèrent sa pureté platonique, laquelle cependant fut reconnue et proclamée par l'Académie de Ferrare. Un des hérétiques, ayant nom Cresci, osa soutenir aussi que Laure était mariée; mais cette hypothèse probable ne trouva pas beaucoup de partisans [1].

Cependant une multitude de nouveaux versificateurs, pour la plupart serviles copistes du style de Pétrarque, offraient un aliment à la malignité de leurs rivaux et à la sévérité de ces critiques qui se constituaient, de leur propre autorité, juges du camp. Une controverse qui s'éleva, vers l'an 1558, entre deux hommes de lettres très distingués dans leur temps, Annibal Caro et Ludovico Castelvetro, fait époque dans les annales de la littérature italienne. Le premier avait publié une *canzone* à la louange du roi de France, et commençant par ces mots :

Venite all' ombra de' gran gigli d'oro.

Castelvetro fit quelques remarques piquantes sur cette pièce, qui paraît en effet donner large prise à la critique, car elle est de mauvais goût, assez ridicule quant au fond, et écrite d'un style boursouflé. Caro répliqua avec l'aigreur d'un poète blessé. Ce n'était jusque-là qu'une faiblesse assez excusable, et la violence même de son langage se trouvait, non pas justifiée, mais atténuée par de nombreux précédents dans l'histoire des lettres; mais on accuse Caro d'avoir excité l'inquisition contre son adversaire, déjà suspect. Castelvetro avait fait partie de la fameuse académie de Modène, dont la prétendue tendance au protestantisme avait motivé plusieurs années auparavant la dissolution, ainsi que la persécution à laquelle quelques uns de ses membres furent en butte. Castelvetro, qui à cette époque avait échappé à la censure, fut dénoncé vers l'an 1560 à l'inquisition de Rome, au moment où la persécution était dans toute sa force. Sommé de comparaître devant ce tribunal, il obéit, mais jugea bientôt qu'il était prudent de se mettre en sûreté, et parvint à gagner Chiavenna dans le pays des Grisons. Il vécut plusieurs années ensuite dans une retraite sûre; mais il ne paraît pas qu'il ait jamais fait profession ouverte de la foi réformée [2].

[1] CRESCIMBENI, *Storia della volgar Poesia*, t. II, p. 295-309.

[2] MURATORI, *Vita del Castelvetro*, 1727; CRESCIMBENI, t. II, p. 431; TIRABOSCHI, t. X, p. 31; GINGUENÉ, t. VII, p. 365; CORNIANI, t. VI, p. 61.

Castelvetro est un des critiques italiens les plus distingués ; mais son goût se perd souvent dans des subtilités, et son humeur difficile paraît n'avoir cherché rien tant que l'occasion de blâmer. Son plus grand ouvrage est un commentaire sur la *Poétique* d'Aristote ; et si la manière diffuse du temps, et la subtilité microscopique de l'auteur rendent la lecture de cet ouvrage ennuyeuse, il n'en a pas moins droit au respect, non seulement comme le premier exposé de la théorie de la critique, mais aussi pour la finesse et l'érudition qui le distinguent, et pour cette indépendance de raisonnement qui lui fait discuter l'autorité du Stagyrite. Twining, l'un des critiques qui ont le mieux écrit sur la *Poétique*, a dit, en parlant des commentaires de Castelvetro et d'un Italien plus moderne, Beni, que « leur prolixité, leur subtilité scolastique et « vétilleuse, leurs inutiles développements d'analyse logique, le « talent microscopique qu'ils possèdent de découvrir des difficultés « invisibles à l'œil nu du sens commun, le temps qu'ils perdent à « réfuter des objections qui ne sont faites que par eux, et qui ne « sont faites que pour être réfutées, tout cela, il faut l'avouer, « est fastidieux et repoussant. Un commentateur peut se croire « suffisamment dégagé de l'obligation de lire leurs ouvrages d'un « bout à l'autre, mais non pas de celle de les examiner et de les « consulter, car on trouve dans ces deux écrivains, mais plus « particulièrement dans Beni, une foule d'observations aussi fines « que solides, des difficultés exposées avec clarté et quelquefois « surmontées avec bonheur, une multitude de points utilement « illustrés et nettement expliqués ; et si la liberté de leur censure « laisse percer de temps à autre une disposition légèrement querelleuse, cette faiblesse devient presque une vertu lorsqu'on la « compare avec l'admiration servile et implicite de Dacier [1]. »

Castelvetro, dans son humeur chagrine, n'épargna pas les plus grandes ombres qui reposent à l'abri des lauriers du Parnasse, ni même ceux que l'orgueil national avait élevés à leur niveau. Homère est moins blâmé qu'aucun autre, mais des traits nombreux sont dirigés contre Virgile ; et ces attaques ne seraient pas toujours injustes, si la poésie du vrai génie devait jamais se mesurer avec ce rigorisme hypercritique dans lequel la froide et monotone médiocrité trouve ordinairement un refuge [2]. Castelvetro reproche

[1] TWINING, *Aristotle's Poetics*, préface, p. 13.

[2] Une de ses critiques porte sur les détails minutieux de la prophétie d'Anchise dans le sixième livre de l'*Enéide* : *Peccando Virgilio nella convenevolezza della profetia, la quale non suole condescendere a nomi proprj*,

à Dante l'affectation pédantesque qu'il a mise à remplir son poëme de termes scientifiques, inintelligibles et désagréables aux gens ignorants, à qui les poëmes sont principalement destinés [1]. Il accuse Arioste de plagiat, et insiste bien inutilement sur l'emprunt qu'il a fait à des écrivains plus anciens de quelques épisodes, comme celui de Zerbino : il va jusqu'à trouver à redire à l'usage fait par ce poëte de noms imaginaires de rois, attendu, dit-il, qu'on peut tout aussi bien inventer de nouveaux fleuves et de nouvelles montagnes que violer les vérités connues de l'histoire [2]. Cette remarque pointilleuse caractérise parfaitement Castelvetro. Cependant il s'élève quelquefois à la hauteur de l'analyse philosophique, et mérite d'être mis, comme critique, au moins sur la même ligne que La Harpe : je cite ce dernier, parce qu'une attention minutieuse à des détails de mots, l'aigreur du caractère et une assurance prétentieuse établissent entre eux quelques points de ressemblance.

L'Ercolano de Varchi se compose d'une suite de dialogues appartenant à une classe inférieure, mais plus nombreuse, d'ouvrages de critique : l'auteur, après quelques observations générales sur le discours et le langage considérés comme communs à tous les hommes, revient au sujet de prédilection de ses contemporains, leur idiome national. Il prétend, avec Bembo, que la langue ne doit pas s'appeler l'italien, ni même le toscan, mais le florentin, tout en admettant, ce que le lecteur aura pu pressentir, que peu de personnes, à l'exception des Florentins eux-mêmes, sont d'accord sur ce point. Varchi avait écrit pour Caro contre Castelvetro ; et, bien qu'en somme il ne parle pas impoliment de ce dernier dans l'*Ercolano*, il ne peut contenir son indignation au sujet de

nè a cose tanto chiare e particolari, ma, tacendo i nomi, suole manifestare le persone, e le loro azioni con figure di parlare alquanto oscure, si come si vede nelle profetie della scrittura sacra e nell'Alessandra di Licophrone. (P. 219 ; édit. 1576.) Cette observation, par elle-même, ne manque pas de justesse : mais Castelvetro n'avait pas assez de franchise pour avouer, ou assez de portée d'esprit pour concevoir qu'une prophétie de l'histoire romaine, mise en allégories, eût produit bien moins d'effet sur les lecteurs romains.

[1] *Rendendola massimamente per questa via difficile ad intendere e meno piacente a uomini idioti, per gli quali principalmente si fanno i poemi.* (P. 597.) Mais la *Comédie* de Dante était écrite pour *gl'idioti*, à peu près comme les *Principia* de Newton.

[2] CASTELVETRO, p. 212. Il reproche, par le même motif, à Giraldi Cinthio d'avoir pris pour sujet de tragédie un fait qui n'était jamais arrivé et dont il n'était nulle part fait mention comme ayant eu lieu, et dans lequel figuraient des personnes royales jusqu'alors inconnues, *il qual peccato di prendere soggetto tale per la tragedia non è da perdonare.* (P. 103.)

cette assertion du sévère critique de Modène, qu'il y avait d'aussi grands écrivains dans les langues espagnole et française que dans la langue italienne. Varchi nie même qu'il y eût, dans la première, aucun écrivain célèbre, à l'exception de Juan de la Mena et de l'auteur d'*Amadis de Gaule*. Varchi est principalement connu aujourd'hui comme auteur d'une histoire recommandable qui, à cause de sa franchise, ne fut publiée que dans le siècle dernier. La partialité qu'il avait, en commun avec quelques uns de ses compatriotes, pour l'idiome populaire de Florence, a influé sur le style de son histoire, qui est à la fois diffus et défectueux dans le choix des tours de phrase [1].

Varchi ayant, dans un passage de l'*Ercolano*, élevé Dante au-dessus d'Homère, cette opinion donna lieu à une controverse dans laquelle certains critiques italiens n'hésitèrent point à signaler les défauts de leur compatriote. Bulgarini fut de ce nombre. Mazzoni entreprit la défense de Dante dans un ouvrage d'une grande étendue, et se lança plus avant encore que ses contemporains dans un vaste champ de dissertations philosophiques. Bulgarini lui répliqua [2]. Crescimbeni parle de ces discussions comme ayant été profitables à la poésie italienne [3]. Cependant leurs bons effets ne se manifestèrent pas d'une manière bien sensible dans le siècle suivant.

Florence était le principal théâtre de ces débats littéraires. Cosme Ier, le type le plus parfait du prince de Machiavel, cherchait, en encourageant cette branche innocente de la littérature, ainsi que les arts qui embellissent la cité, à jeter dans l'esprit de ses sujets l'oubli de la liberté, et à les rendre incapables de la reconquérir. L'académie de Florence retentit des louanges de Pétrarque. Quelques déserteurs de ce corps fondèrent l'académie plus célèbre *della Crusca* (du crible), dont le nom indique l'esprit dans lequel ses membres se proposaient de sasser tous les ouvrages soumis à leur examen. Ils ne tardèrent pas à se trouver engagés dans une controverse sur la *Jérusalem délivrée*, laquelle leur fit peu d'honneur. Camillo Pellegrino, de Naples, avait publié en 1584, sous le titre d'*Il Caraffa*, un dialogue sur la poésie épique, dans lequel il mettait Tasse au-dessus d'Arioste. Quoique Florence ne fût pas particulièrement intéressée dans la question, les académiciens s'imaginèrent qu'ils étaient les gar-

[1] Corniani, t. VI, p. 43.

[2] *Id.*, t. VI, p. 260; Ginguené, t. VII, p. 491.

[3] *Storia della volgar Poesia*, t. II, p. 282.

diens de la renommée du plus ancien de ces deux bardes : Tasse s'était d'ailleurs permis, dans un de ses dialogues, quelques observations offensantes pour les Florentins. L'académie, dans une réponse en forme, alla jusqu'à mettre Pulci et Boiardo au-dessus de lui. Elle avait une tâche plus facile à défendre Arioste contre quelques unes des critiques de Pellegrino, écrites du ton pédantesque d'un homme qui prétend imposer son opinion au lecteur et ne pas souffrir qu'il soit content. Il a, sur plusieurs points, suivi Castelvetro. Il soutient que les règles de la poésie épique, observées depuis tant de siècles, doivent être considérées comme des principes fondamentaux dont on ne saurait se départir sans présomption. L'académie répond bien à cela en faveur d'Arioste. Ses critiques sur la *Jérusalem* s'appliquent en partie aux caractères et aux incidents (et sous ce rapport, elles sont quelquefois justes), en partie au style, dans lequel une foule de locutions, telles que *pietose* pour *pie* dans le premiers vers, sont, suivant l'académie, de mauvais italien [1].

Salviati, critique verbeux, qui avait écrit deux volumes in-quarto sur le style de Boccace, lança contre la nouvelle épopée deux traités sous le titre de l'*Infarinato*. L'apologie de Tasse suivit de près ; mais on a quelquefois pensé que ces attaques, qu'il sut repousser avec vigueur, n'en exercèrent pas moins une fâcheuse impression sur son esprit déjà malade, et purent influer pour beaucoup sur le déplorable travail qu'il s'imposa dans les dernières années de sa vie pour corriger, ou plutôt pour gâter une notable portion de son grand poëme. Nous ne ferons pas aux insectes plus obscurs que l'envie suscita contre sa gloire l'honneur de les nommer. Le principal mérite de Salviati lui-même est d'avoir posé les bases du premier dictionnaire classique des langues modernes, le *Vocabulario della Crusca* [2].

[1] Dans le second volume de l'édition de Tasse de Venise, 1735, le *Caraffa* de Pellegrino, la Défense d'Arioste par l'Académie, l'Apologie de Tasse et l'*Infarinato* de Salviati ont été découpés par phrases disposées de manière à se répondre l'une à l'autre, comme un dialogue. Ce déchiquetage produit un effet choquant, les passages se trouvant arrachés à leur liaison naturelle pour être mis en opposition.

Toute cette critique pour et contre finit par devenir infiniment ennuyeuse. Elle ne l'est cependant pas plus qu'une grande partie de ce que l'on trouve dans nos revues modernes, et elle a l'avantage de porter plus directement sur son objet, de faire moins d'étalage, et d'avoir moins de prétention à l'éloquence et à la philosophie. On trouvera l'exposé de la controverse dans Crescimbeni, dans Ginguené ou dans Corniani, et plus au long dans la Vie de Tasse par Serassi.

[2] Corniani, t. VI, p. 204. La littérature italienne pourrait nous fournir plusieurs autres ouvrages de critique, de rhétorique et de grammaire. Elle

Bouterwek nous a fait connaître un traité espagnol sur l'art de la poésie, qu'il considère comme le premier ouvrage du genre dans la littérature moderne. Cette priorité, toutefois, ne résulterait pas de la date de sa publication, laquelle est de 1596 ; mais l'auteur, Alonzo Lopez Pinciano, était médecin de Charles-Quint, et son ouvrage a dû par conséquent, et selon toute probabilité, être composé bien des années avant d'être imprimé. Le titre en est assez bizarre : *Philosophia antiqua poetica ;* et il est écrit en forme de lettres. Pinciano est le premier qui ait découvert que la *Poétique* d'Aristote, qu'il avait étudiée avec soin, n'était, ainsi qu'on le reconnaît généralement aujourd'hui, qu'un fragment d'un ouvrage plus étendu. « Partout où Lopez Pinciano n'est pas guidé « par Aristote, dit Bouterwek, ses notions sur les divers genres « sont aussi confuses que celles de ses contemporains, et il n'y a « qu'un petit nombre de ses idées et de ses distinctions qui, de « nos jours, pussent être encore admises. Il n'en mérite pas « moins un souvenir honorable, comme le premier littérateur qui « ait cherché à mettre en honneur la philosophie de l'art poétique, « et comme un érudit qui, malgré sa vénération pour Aristote, « a osé penser par lui-même, entreprendre d'aller plus loin que « son maître, et exécuter ce projet avec une louable con- « stance [1]. » L'*Art poétique*, par Juan de la Cueva, est un poëme du genre didactique, qui nous fournit quelques renseignements sur l'histoire de la poésie espagnole [2]. Les autres ouvrages de critique qui ont pu paraître en Espagne vers la même époque paraissent être de peu d'importance ; mais nous savons par les écrits de Cervantes que les poètes du temps de Philippe étaient, selon l'usage, suivis à la piste par l'animal auquel ils sont naturellement destinés à servir de pâture, le critique à la dent aiguë et à l'odorat subtil.

La France produisit fort peu d'ouvrages de critique. Les *Institutiones Oratoriæ* d'Omer Talon sont un traité de rhétorique, élémentaire et succinct [3]. Baillet et Goujet donnent quelques éloges à l'*Art poétique* publié par Pelletier en 1555 [4]. Le traité de Henri Estienne sur les rapports de la langue française avec la langue

était alors beaucoup plus riche, sous tous ces rapports, que les littératures française et anglaise.

[1] *Hist. de la Littér. Esp.*, p. 323.

[2] Il est imprimé en entier dans le huitième volume du *Parnaso Español.*

[3] Gibert, *Jugements des Savants*, dans Baillet, t. VIII, p. 181.

[4] Baillet, t. III, p. 351 ; Goujet, t. III, p. 97. Pelletier avait déjà traduit en vers français l'*Art Poétique* d'Horace. (*Id.*, p. 66.)

grecque contient, dit-on, de fort bonnes observations [1]. Mais ce doit être (car je ne me souviens pas de l'avoir vu) un ouvrage de grammaire plutôt que de haute critique. La *Rhétorique Française* de Fouquelin (1555) n'est guère, à ce qu'il paraît, qu'un abrégé des figures de rhétorique [2]. Celle de Courcelles (1557) ne vaut pas beaucoup mieux [3]. Tous ces ouvrages traitent plutôt de la prose que de la poésie. Le grand nombre de versificateurs français et la popularité de Ronsard et de son école devaient faire espérer une plus longue liste de critiques. Pasquier a bien consacré à ce sujet quelques pages de ses précieux mélanges intitulés *les Recherches de la France*, mais il ne l'a pas traité avec développement ni d'après un plan systématique. Les deux *Bibliothéques Françaises* de Lacroix du Maine et Duverdier, publiées l'une et l'autre en 1584, renferment beaucoup de détails sur la littérature de la France et des jugements critiques sur quelques livres, mais ne peuvent encore être classées dans la catégorie des ouvrages dont nous nous occupons en ce moment. L'Angleterre, sans avoir elle-même fait beaucoup en ce genre, a peut-être l'avantage sur sa voisine.

Thomas Wilson, qui fut plus tard secrétaire d'état, et fort employé sous Élisabeth, est auteur d'un *Art of Rhetorique* dont la préface porte la date de janvier 1553. Les règles en sont tirées principalement d'Aristote, assisté de Cicéron et de Quintilien, mais les exemples et les développements sont modernes. C'est, suivant Warton, le premier système de critique que nous ayons dans notre langue [4]. Mais il n'y a pas là plus de critique, dans l'acception ordinaire du mot, que dans le traité de Cicéron *De Oratore :* ce livre est simplement ce qu'annonce son titre, un système de rhétorique à la manière des anciens ; et, dans ce sens, il avait été précédé par l'ouvrage de Léonard Cox dont nous avons parlé dans notre premier volume. Wilson était un homme d'un grand savoir, et sa *Rhétorique* est loin d'être sans mérite. On doit le louer d'avoir flétri le pédantisme des phrases savantes qu'il appelle « étranges termes d'écritoire, » et d'avoir donné le conseil de « parler selon l'usage reçu. » Il blâme aussi l'introduction, non moins pédantesque, d'un jargon français ou italien, qu'affectaient les Anglais qui avaient voyagé, afin de faire voir leurs belles manières, de même que les savants affectaient l'autre genre pour faire voir leur érudition. Wilson avait publié auparavant un *Art of Logic*.

[1] BAILLET, t. III, p. 353.
[2] GIBERT, p. 184.
[3] *Id.*, p. 366.
[4] *Hist. of English Poetry*, t. IV, p. 157.

Le premier morceau de critique anglaise, à proprement parler, que j'aie trouvé, est un petit traité de Gascoyne (sans doute le poète de ce nom), publié en 1575 : *Certaines Remarques instructives sur l'Art de faire des Vers Anglais* (*Certain Notes of Instruction concerning the making of Verse or Rhyme in English*). Cette brochure n'a que dix pages, mais les observations qu'elle contient sont judicieuses. Gascoyne recommande que, dans les vers rimant deux à deux, la phrase se termine autant que possible à la fin du second vers [1]. Webbe, auteur d'un *Discours sur la Poésie Anglaise* (*Discourse of English Poetry*), 1586, est étendu comparativement à Gascoyne, quoique son livre n'ait que soixante-dix pages. Il a montré plus de goût en faisant l'éloge du *Calendrier du Berger* de Spenser qu'en prônant Gabriel Harvey pour sa « réforme de notre versification, » c'est-à-dire pour avoir voulu l'assujettir violemment à des mesures latines d'un effet baroque, tentative dans laquelle Webbe lui-même a complétement échoué.

Un écrivain supérieur à Webbe fut Georges Puttenham, auteur de l'*Art de la Poésie Anglaise* (*Art of English Poesie*), publié en 1589, en trois livres formant un petit volume in-quarto de deux cent cinquante-huit pages. Cet ouvrage est en beaucoup d'endroits fort bien écrit; le style en est harmonieux, quoiqu'un peu travaillé et diffus. Puttenham cite quelquefois un peu de grec. Parmi les poètes anglais contemporains, il célèbre « pour l'églogue et la « poésie pastorale sir Philip Sydney et maître Chaloner, et cet « autre écrivain qui a donné le *Calendrier du Berger*. Pour la « chanson et l'ode amoureuse, je trouve la veine de sir Walter « Raleigh haute, fière et passionnée; dans l'élégie, maître Edouard « Dyer a montré une douceur extrême, de la pompe et de l'ima- « gination; Gascoyne se distingue par un bon vers et une riche « veine; Phaer et Golding, par une versification savante et sou- « tenue, surtout dans la traduction, par un style clair, et qui rend « très fidèlement la pensée de l'auteur. D'autres encore ont écrit « avec beaucoup de facilité, qui eussent mérité plus d'éloges s'ils « avaient moins écrit ou s'ils n'avaient pas autant visé à la popula- « rité. Enfin, nous nommerons la dernière celle qui, dans l'ordre « du mérite, occupe le premier rang, la reine notre souveraine « dame, dont la muse savante, délicate et noble, surpasse sans « peine en sentiment, en douceur, en finesse, tous ceux qui ont « écrit avant elle ou depuis, dans l'ode, l'élégie, l'épigramme, ou

[1] Gascoyne a été réimprimé, ainsi que tous les anciens critiques anglais, dans le recueil de M. Haslewood. (2 volumes, 1811 et 1815.)

« tout autre genre de poésie, héroïque ou lyrique, dans lequel il « plaira à sa majesté de s'exercer : elle l'emporte autant sur eux par « la supériorité de son génie qu'elle domine tout le reste de ses « très humbles vassaux par l'élévation de son rang suprême [1]. » A quoi l'on peut ajouter que le seul échantillon qui nous reste de la poésie d'Élisabeth, du moins à ma connaissance, est prodigieusement mauvais [2]. On trouve dans quelques passages de Puttenham une tendance à la haute critique philosophique.

Ces traités de Webbe et de Puttenham ont pu être précédés, sinon dans l'ordre de la publication, au moins dans celui de la composition, par l'œuvre d'un écrivain plus célèbre, sir Philip Sydney. Sa *Défense de la Poésie* ne parut qu'en 1595. Nous avons déjà mentionné cet ouvrage parmi les productions de littérature polie du règne d'Élisabeth, car il appartient à cette catégorie plutôt qu'à celle des ouvrages de critique. Sydney en vient rarement à la critique littéraire, et il est plus rare encore de trouver dans son livre quelque profondeur philosophique. Ses observations sont plus sensées qu'ingénieuses, et son ton déclamatoire en affaiblit l'effet.

SECTION III.

DES OUVRAGES DE FICTION.

Nouvelles et romans en Italie et en Espagne. — *Arcadia* de Sydney.

Les Nouvelles de Bandello, en quatre parties, dont trois furent publiées en 1554, et la quatrième en 1573, sont peut-être, après celles de Boccace, ce qu'il y a de mieux connu et de plus admiré dans ce genre de composition. On leur a reproché d'être licencieuses : mais elles le sont beaucoup moins que toutes celles antérieurement publiées, et les réflexions ont ordinairement une teinte morale. Cependant ces réflexions, ainsi que les discours, sont fort ennuyeuses. Bandello a une prédilection marquée pour les histoires de sang. Ginguené loue, dans ces Nouvelles, la justesse des pensées, le respect des probabilités et l'intérêt des sujets. Et en effet, nous trouvons souvent les anciennes Nouvelles supérieures, sous ces rapports, à celles de notre XIXe siècle, généralement regardé comme l'âge d'or du roman. Mais, dans le maniement de

[1] PUTTENHAM, p. 51 de l'édition de Haslewood, ou dans *Censura Literaria*, t. I, p. 348.

[2] ELLIS, *Specimens*, t. II, p. 162.

ces sujets, les nouvellistes italiens et espagnols montrent peu d'habileté; ce sont des cuisiniers qui ne savent pas tirer parti d'une meilleure viande; ils ne savent pas exciter d'autres émotions que celles qui doivent résulter nécessairement de la nature même des événements racontés; quelquefois ils décrivent bien, mais toujours avec peu d'imagination; leurs caractères ne sont pas fortement conçus, et n'accusent pas une connaissance approfondie des hommes; enfin ils ont rarement beaucoup de gaieté comique, et leur dialogue manque de vivacité et de verve.

Les *Hecatomithi*, ou Cent Contes, de Giraldi Cinthio, sont connus en Angleterre pour avoir fourni à Shakspeare le sujet de deux de ses pièces, *Cymbeline* et *Mesure pour Mesure*. Cinthio, dans ses propres tragédies, s'est également emprunté à lui-même. Il se complaît, plus encore que Bandello, dans les sombres récits de mystère et de sang. Aussi paraît-il avoir exercé une déplorable influence sur le théâtre : c'est dans ses Nouvelles et dans celles de ses confrères italiens qu'on trouve le germe de la plupart de ces scènes d'horreur, scènes où l'invraisemblance le dispute au hideux, et qui nous dégoûtent dans la plupart des tragiques anglais de la vieille école, bien que Shakspeare, grâce à son goût naturel et à la douceur de son caractère, ait dédaigné presque toujours d'avoir recours à de pareils moyens. Quant aux autres nouvellistes italiens appartenant à la période actuelle, il suffira de mentionner Erizzo, mieux connu comme un des fondateurs de la science des médailles. Ses *Sei Giornate* comprennent trente-six Nouvelles, appelées *Avvenimenti*. Elles sont écrites avec une intolérable prolixité; mais il y règne une morale pure et même élevée. On n'en peut pas dire autant des Nouvelles de Lasca.

Les Nouvelles françaises attribuées à la reine Marguerite de Navarre, et publiées pour la première fois en 1558, sous le titre d'*Histoire des Amants fortunés*, sont tirées en grande partie des recueils italiens et des fabliaux des trouveurs. Quoique libres dans leur langage, elles sont écrites dans un esprit beaucoup moins licencieux que la plupart des Nouvelles italiennes; mais on y voit percer partout l'intention de présenter le clergé, et surtout les moines, sous un jour odieux et ridicule, intention qui, du reste, s'accorde assez bien avec les principes de leur illustre auteur. Belleforest traduisit, peut-être avec quelques changements, les Nouvelles de Bandello en français [1].

[1] Bouterwek (t. V, p. 286) cite les noms de plusieurs autres nouvellistes français du XVIe siècle : je n'en connais aucun.

On ne peut guère disconvenir aujourd'hui que la nouvelle italienne, tableau de la vie réelle, et quelquefois de faits réels, ne se lise avec moins d'ennui que le roman espagnol, seule alternative alors offerte aux amateurs d'une lecture facile. Mais ce dernier n'en eut pas moins de nombreux admirateurs dans cette génération, et ce goût ne fut pas limité à l'Espagne. Nous avons déjà parlé de la popularité d'*Amadis de Gaule*, de *Palmerin d'Oliva*, et de leurs différents continuateurs [1]. Un de ces derniers, *Palmerin d'Angleterre*, parut en français à Lyon, en 1555. On n'en connaît pas le premier auteur, et on ignore en quelle langue ce roman a été originairement écrit. Cervantes lui a fait l'honneur de le placer côte à côte avec *Amadis*. M. Southey, qui a condescendu à donner un abrégé de *Palmerin d'Angleterre*, le regarde néanmoins comme inférieur à cette autre Iliade d'aventures romanesques. Plusieurs des romans de chevalerie signalés comme figurant sur les malheureux rayons de la bibliothéque de Don Quichotte, appartiennent à cette dernière partie du siècle; *Don Bellianis de Grèce* est celui de tous qui est le plus connu de nom. Du reste, ces romans n'étaient pas condamnés par Cervantes seulement : « tous les poètes, dit Bouterwek, et tous les prosateurs « d'un talent cultivé luttèrent contre la contagion [2]. »

[1] La None, rigide protestant, regardait ces ouvrages comme étant aussi pernicieux pour la jeunesse que les écrits de Machiavel l'avaient été pour les vieillards. Il insiste sur ce point dans son sixième discours : « De tout « temps, dit cet écrivain, homme d'honneur et de sens, il y a eu des hommes « qui ont esté diligents d'escrire et mettre en lumière des choses vaines. Ce « qui plus les y a conviez est, que ils « sçavoient que leurs labeurs seroient « agréables à ceux de leurs siècles, dont « la pluspart a toujours beimé [aimé] « la vanité, comme le poisson fait l'eau. « Les vieux romans dont nous voyons « encore les fragments par ci et par là, « à savoir de Lancelot du Lac, de Perceforest, Tristan, Giron-le-Courtois, « et autres, font foy de ceste vanité antique. On s'en est repeu l'espace de « plus de cinq cens ans, jusques à ce « que nostre langage estant devenu plus « orné, et nos esprits plus fretillants, il a « fallu inventer quelque nouveauté « pour les égayer. Voilà comment les « livres d'Amadis sont venus en évidence parmi nous en ce dernier siècle. Mais pour en parler au vrai, l'Espagne les a engendrez, et la France « les a seulement revestus de plus beaux « habillements. Sous le règne du roy « Henry second, ils ont eu leur principale vogue; et croy que si quelqu'un « les eust voulu alors blasmer, on lui « eust craché au visage, etc. (P. 153; édit. 1588.)

[2] Si l'on en croit Bouterwek (l. V, p. 282), le goût des romans de chevalerie déclina dans la dernière partie du siècle, grâce à l'influence d'un esprit classique dans la littérature, qui livra au ridicule les fictions du moyen âge. Il est probable que le nombre plus considérable de romans plus courts et plus amusants y contribua davantage : le roman sérieux eut un terrible ennemi dans le roman gai. Il reparut cependant, légèrement modifié, dans le siècle suivant.

L'Espagne donna le jour à un roman d'un genre bien différent, moins absurde et mieux écrit, mais qui n'a guère plus d'intérêt pour nous que les romans de chevalerie, c'est la *Diana* de Montemayor. L'*Arcadia* de Sannazar, ce beau modèle de roman pastoral, et quelques ouvrages portugais du même genre, ôtent à cette fiction célèbre le mérite de l'originalité. Elle n'en forma pas moins, dans cette branche de littérature, une école qui, suivant Bouterwek, fut presque aussi nombreuse que celle des imitateurs de l'*Amadis*[1]. Le style de Montemayor ne sent ni le travail ni l'affectation; et quoiqu'on puisse lui reprocher quelquefois une sorte de roideur solennelle, surtout dans ce que l'auteur prenait pour de la philosophie, il a singulièrement de noblesse et d'harmonie: l'auteur ne manque pas non plus de profondeur de sentiment ni de fécondité d'imagination. Néanmoins le fond du roman offre peu d'attraits au lecteur de nos jours. La *Diana* est, comme l'*Arcadia* de Sannazar, entremêlée d'un grand nombre de morceaux de poésie lyrique, qui sont, dans l'opinion de Bouterwek, l'âme de toute la composition. Cervantes, il est vrai, condamne au feu les plus longs de ces poèmes, et n'accorde à la *Diana* que des éloges modérés; cependant ce roman, et sa suite par Gil Polo, avaient jadis inspiré son génie, jeune encore, dans la *Galatea*. Le principal mérite de la *Galatea*, publiée en 1584, consiste dans la poésie, à laquelle la fable semble destinée à servir de liaison. On a supposé que la *Diana* de Montemayor et la *Galatea* elle-même cachaient en général, sous le voile de la fiction, des caractères et des aventures réelles: cette manière de procéder n'était pas sans précédent, et plus tard les Français surtout en firent un bien plus grand usage.

Vers la fin de ce même siècle, l'Espagne se fit une certaine célébrité par ses romans dans le genre *picaresque*, dont *Lazarille de Tormes* est le plus ancien échantillon existant. La suite de ce petit ouvrage est considérée comme inférieure à la portion écrite par Mendoza, mais l'ensemble est amusant et d'une inimitable brièveté[2]. La première édition du roman le plus célèbre de ce

[1] *Hist. de la Litt. Esp.*, p. 305.

[2] J'ai dit, dans mon précédent volume, sur l'autorité de Nicolas Antonio, qui ne me paraît pas mériter une confiance implicite, que la première édition de *Lazarille de Tormes* était de 1586. Cependant l'existence de cette édition paraît douteuse, d'après ce qu'on lit dans Brunet. En revanche, il en cite une imprimée à Burgos en 1554, et trois à Anvers en 1553 et 1555. (*Supplément au Manuel du Libraire*, art. HURTADO.) Il en existe aussi au musée Britannique une ancienne édition, dont le titre est comme suit: *La Vida de Lazarillo de Tormes y de sus*

genre, *Guzman d'Alfarache*, appartient au XVIe siècle. *Guzman d'Alfarache* est de Matthieu Aleman, qui, dit-on, vécut longtemps à la cour. Il put y acquérir, non pas la connaissance des ruses des fripons de bas étage, mais l'expérience des hommes, qui constitue un des principaux mérites de son livre: une foule d'aventures ont d'ailleurs trait aux mœurs d'une classe plus élevée que celle de son héros. *Guzman d'Alfarache* est en quelque sorte le prototype de *Gilblas*, quoique, par le fait, Lesage ait puisé indistinctement dans tous les romans espagnols du même genre. Les aventures sont nombreuses et assez variées pour amuser l'oisiveté du lecteur, et Aleman a fait preuve d'un grand sens dans ses réflexions, qui sont exprimées dans ce style ramassé et à effet qu'affectent la plupart des écrivains espagnols. Cervantes n'a pas hésité à lui emprunter une des fameuses décisions de Sancho, dans le cas bien connu de la dame qui défendait avec moins de ténacité son honneur que la bourse allouée par la cour à titre de compensation. Mais l'anecdote, si je ne me trompe, est d'une date plus ancienne que ces deux auteurs [1].

fortunas y adversidades, nuevamente impressa, corregida, y de nuevo anadida en este segunda impression. Vendense en Alcala de Henares, en casa de Salzedo librero año de N. D. 1554. La même date, ainsi que le lien d'impression, sont répétés dans une note finale. L'édition d'Anvers, de 1553, mentionnée plus haut, est un peu suspecte. Si elle existe réellement, ce doit être la première; et il est peu vraisemblable que la première édition n'ait pas été imprimée en Espagne.

Quoique la continuation de *Lazarille de Tormes* passe pour inférieure à l'original, elle contient cependant la seule aventure qui ait fait la fortune du roman, celle de l'homme qu'on faisait voir comme un monstre marin.

[1] Le passage suivant, que j'extrais de la *Revue Rétrospective*, t. V, p. 199, donne une idée assez juste et favorable d'Aleman comme moraliste: mais il lui arrive quelquefois d'être ennuyeux, comme le sont d'ordinaire les moralistes.

« Le pauvre est une sorte de monnaie qui n'a pas cours; il est le sujet des bavardages de toutes les commères qui n'ont rien à faire, le rebut du peuple, la poussière de la rue, qu'on foule d'abord aux pieds, puis qu'on jete sur le fumier; enfin, le pauvre est l'âne du riche. Il dine avec les derniers, a la plus mauvaise nourriture, et paye le plus cher; ses six sons ne valent pas les trois sous du riche; son opinion est ignorance, sa discrétion sottise, son suffrage méprisé; il vit sur la communauté, souvent insulté, toujours détesté. S'il se présente en compagnie, on ne l'écoute pas; si on le rencontre par hasard, on cherche à l'éviter; s'il donne un avis, fût-il le plus sage au monde, on le reçoit de mauvaise grâce et en murmurant: s'il fait des miracles, on crie à la sorcellerie. Est-il vertueux? on dit qu'il faut se méfier de lui: son péché véniel est un blasphème; sa pensée, trahison; sa cause, quelque juste qu'elle soit, n'est pas écoutée; et pour obtenir justice, il faut qu'il en appelle à l'autre vie. Tout le monde l'écrase; personne ne le protége. Il n'est pas un homme qui veuille soulager sa misère, pas un homme qui daigne lui tenir compagnie, lorsqu'il est seul et accablé de chagrin. Personne ne

Je devrais peut-être m'excuser de parler ici de *Las Guerras de Granada*, histoire de certaines factions mauresques des derniers jours de ce royaume, par ce double motif que cet ouvrage a été ordinairement rapporté au XVIIe siècle, et que beaucoup de personnes l'ont considéré comme une relation d'événements réels. Il est présenté comme une traduction faite par Gines Perez de la Hita, habitant de la ville de Murcie, d'après un original arabe d'un certain Aben Hamili. Son dernier traducteur anglais ne paraît pas avoir le moindre doute sur son authenticité; et on a remarqué avec sagacité qu'aucun chrétien n'aurait jamais pu connaître les longues généalogies de nobles sarrasins que renferme ce livre. Mais la plupart de ceux qui le lisent sans crédulité n'auront pas de peine, je crois, à tomber d'accord avec Antonio, qui le met au rang des « fables milésiennes, quoique fort agréable pour « ceux qui n'ont rien à faire. » Les Zégris et les Abencerrages, avec tous leurs exploits romanesques, paraissent être de pures créations de l'imagination castillane; et Conde, dans son excellente *Histoire des Maures en Espagne*, n'a pas daigné une seule fois en faire mention, même comme d'une légende fabuleuse, tellement il a considéré cette fameuse production de Perez de la Hita comme indigne d'arrêter un instant l'historien. Antonio ne parle d'aucune édition antérieure à celle d'Alcala en 1604; le traducteur anglais indique 1601 comme la date de la publication, et il existe en effet une édition de cette année au Muséum. Je ne vois pas que personne ait parlé d'une édition antérieure publiée à Saragosse en 1595, à l'exception de Brunet, qui la désigne comme rare et peu connue. Il paraît, d'après le même, qu'il existe une autre édition, de 1598.

Le roman héroïque et pastoral d'Espagne contribua pour quelque chose, mais cependant moins qu'on ne l'a supposé, à l'*Ar*-

« l'aide, et chacun lui fait obstacle; « personne ne lui donne, et chacun lui « prend; il ne doit à personne, et pourtant il faut qu'il paye à tout le monde. « O triste et malheureuse condition du « pauvre, à qui tout est vendu, jusqu'aux heures que sonne l'horloge, « et qui paye pour jouir du soleil en « août! »

Ce morceau se rapproche beaucoup du genre de nos écrivains anglais de la première partie du XVIIe siècle, et confirme ce que j'ai pensé, qu'ils ont formé leur style en grande partie sur l'école espagnole. Quoique ce ton sentencieux, cette manière brisée et antithétique, ne soient pas d'un effet agréable à la lecture, ils sont moins insipides que l'élégance énervée des Italiens. *Guzman d'Alfarache* fut traduit de bonne heure en anglais, comme la plupart des autres ouvrages espagnols; et cette langue elle-même était plus familière sous les règnes de Jacques et de Charles qu'elle ne le fut plus tard.

cadia de sir Philip Sydney, la seule production originale de ce genre que présente notre vieille littérature, si l'on excepte quelques obscurs et misérables essais de fiction, indignes d'être cités. L'*Arcadia* fut publiée en 1590; elle avait été probablement composée une dizaine d'années auparavant par cet écrivain distingué sous tant de rapports.

Walpole, qui jugea à propos de faire parade des dimensions de sa propre intelligence en déclarant qu'il ne voyait rien de remarquable dans sir Philip Sydney (comme si le suffrage de l'Europe dans ce qu'il admet avoir été un âge de héros n'était pas une preuve décisive que Sydney lui-même dominait par sa taille ces enfants d'Énac *), Walpole dit de l'*Arcadia*, que c'est « un roman « pastoral, ennuyeux, triste et pédantesque, qui lasserait au« jourd'hui la patience même d'une jeune vierge amoureuse. » Il est permis de douter que Walpole pût bien apprécier la patience d'une lectrice avec laquelle il avait si peu d'analogie; et ses épithètes, à l'exception d'une peut-être, ne s'appliquent point à l'ouvrage. Il y a moins de pédantisme dans l'*Arcadia* que dans la plupart des livres de l'époque; et quoique nous soyons aujourd'hui tellement accoutumés à un régime plus stimulant en fait de fictions, que peu de personnes liraient cet ouvrage d'un bout à l'autre avec plaisir, la fable en est tout aussi sémillante que celle de la plupart des autres romans; quelquefois même elle l'est un peu trop, car l'*Arcadia* n'est pas tout-à-fait un livre à mettre entre les mains des « jeunes vierges », ce dont quelques uns de ses admirateurs par ouï-dire ne paraissent pas s'être doutés. L'épithète « pastorale » pourrait faire soupçonner que Walpole ne connaissait guère ce roman que de nom; car il y est beaucoup moins question de bergers que de courtisans, quoique cependant l'idée ait pu être suggérée par la popularité de la *Diana*. Je ne trouve pas du reste que l'*Arcadia* soit plus ennuyeuse et plus dépourvue d'intérêt que la généralité des longs romans de ce genre, qui sont proverbialement au nombre des plus ennuyeux de tous les livres; et dans un âge moins dédaigneux, elle se lisait sans doute, même comme récit, avec quelque plaisir [1]. On y reconnaît un esprit supérieur, qui se plie à un goût passager plutôt qu'il

* *Nombres*, XIII, 34. (*Note du trad.*)

[1] « L'idée de l'*Arcadia*, dit Drake, « paraît avoir été fournie à Sydney « par deux modèles appartenant à des « époques bien différentes, et que notre compatriote mit tous deux à contribution; ce sont l'*Histoire Éthiopique* d'Héliodore, évêque de Tricca « en Thessalie, et l'*Arcadia* de Sannazar. » (P. 549.) Une traduction d'Héliodore avait été publiée peu de temps auparavant.

n'est réellement dominé par ce goût; et l'on y rencontre beaucoup de morceaux agréables, surtout dans les tendres et innocentes amours de Pyrocles et de Philoclea. Je crois cependant qu'après tout l'*Arcadia* est inférieure à la *Défense de la Poésie* sous le rapport du sens, du style et de la verve. Le passage qui suit paraît avoir, dans le siècle suivant, fourni à l'amant de Sacharissa l'idée d'un poëme bien connu : on peut aisément supposer que Waller avait, sous les ombrages de Penshurst, parcouru plus d'une fois les pages honorées de son immortel oncle [1].

« L'aînée se nomme Paméla, et bien des hommes trouvent « qu'elle ne le cède pas à sa sœur : pour moi, il me sembla, en « les examinant toutes deux, qu'il y avait plus de douceur (si l'on « peut appliquer le mot *plus* à de telles perfections) dans Philo- « clea, mais plus de majesté dans Paméla ; il me sembla que « l'amour se jouait dans les yeux de Philoclea, et menaçait dans « ceux de Paméla ; il me sembla que la beauté de Philoclea ne « faisait que persuader, mais c'était une persuasion à laquelle « devaient céder tous les cœurs ; la beauté de Paméla au contraire « subjuguait avec une violence irrésistible, et l'on dirait que la « même différence existe entre leurs caractères. Philoclea est « timide, comme si ses perfections s'étaient glissées en elle à son « insu ; humble, au point de faire perdre contenance à tout or- « gueil ; en somme, sa conduite peut faire naître l'espérance, mais « la tient aussi en respect. Paméla, aux nobles sentiments, n'est « pas à l'abri de l'orgueil par l'ignorance de ses perfections, mais « elle fait consister une de ses perfections dans l'absence de tout « orgueil : c'est la sagesse, la grandeur, la noblesse de sa mère, « mais, si je devine juste, alliées à une humeur plus égale. »

L'*Arcadia* s'élève seule parmi les fictions anglaises du XVI[e] siècle ; mais un grand nombre furent, sous le règne d'Élisabeth, traduites de l'italien, du français, de l'espagnol et même du latin : on peut citer entre autres le *Palais du Plaisir*, de Painter, où Shakspeare prit quelques unes de ses intrigues, et les nombreux travaux d'Antoine Munday. Au nombre de ces travaux furent *Palmerin d'Angleterre*, publié en 1580, et *Amadis de Gaule* en 1592 ; d'autres ouvrages moins remarquables furent aussi traduits de l'espagnol par cette main laborieuse ; et ces romans suffisant dans leur nouveauté aux plaisirs du public, nos écrivains natio-

[1] Le poëme dont je veux parler est celui qui est adressé à Amoret, « Belle ! « afin que vous sachiez vraiment, etc., » et dans lequel le poète la compare avec Sacharissa.

naux ne crurent pas devoir s'ingénier beaucoup à accroître ce fonds. Ils y auraient d'ailleurs assez mal réussi, à en juger par les déplorables échantillons que Breton et Greene, deux hommes d'un grand talent poétique, nous ont laissés [1]. L'histoire jadis fameuse des *Sept Champions de la Chrétienté*, par un nommé Johnson, est d'un ordre un peu plus relevé : les aventures n'en sont point originales, mais ce n'est pas la traduction d'un ouvrage particulier [2]. Le fameux roman de Mallory, *la Morte d'Arthur*, est d'une date beaucoup plus ancienne, et fut imprimé pour la première fois par Caxton. Ce n'est cependant qu'une traduction de plusieurs romans français, quoique écrite avec beaucoup de chaleur.

[1] On trouvera la *Mavillia* de Breton, le *Dorastus et Fawnia* de Greene, dans les recueils de l'infatigable sir Egerton-Brydges. Le premier de ces ouvrages est au-dessous du mépris; l'autre n'est peut-être pas tout-à-fait aussi ridicule, mais il est écrit avec un *euphuisme* bizarre, affecté, et vide de sens. (*British Bibliographer*, t. I, p. 508.) Mais comme la vérité est en général plus fidèle aux sympathies naturelles que la fiction, on trouve de la simplicité et du pathétique dans une petite nouvelle intitulée *Jamais trop tard*, dans laquelle Greene a raconté sa propre histoire. (DRAKE, *Shakspeare and his Times*, t. I, p. 489.)

[2] DRAKE, t. I, p. 529.

CHAPITRE VIII.

DES SCIENCES PHYSIQUES ET DE LA LITTÉRATURE DIVERSE, DE 1550 A 1600.

SECTION PREMIÈRE.

SCIENCES PHYSIQUES ET MATHÉMATIQUES.

Algébristes de cette époque. — Viète. — Progrès lents du système de Copernic. — Tycho-Brahe. — Réforme du calendrier. — Mécanique. — Stevin. — Gilbert.

Tartaglia et Cardan s'étant brouillés par suite de l'abus de confiance dont ce dernier s'était rendu coupable en livrant au public la formule de solution des équations cubiques, la partie lésée provoqua l'agresseur à un concours, dans lequel chacun proposerait trente et un problèmes, que l'autre devrait résoudre. Cardan accepta le défi, et donna la liste de ses problèmes; mais il laissa à son élève Ferrari l'honneur de tenir tête à son antagoniste. Les problèmes de Tartaglia l'emportent tellement en difficulté sur ceux de Cardan, et le représentant de celui-ci échoua si souvent dans les efforts qu'il fit pour les résoudre, que Tartaglia doit nous paraître supérieur comme algébriste, bien qu'il ne nous ait pas laissé une aussi longue liste de découvertes [1]. C'est lui-même qui nous fait connaître ces détails, dans des mélanges de mathématiques et de physique, publiés en 1546, sous le titre de *Quesiti et Invenzioni diverse*. En 1555, il donna la première partie d'un traité intitulé *Trattato di Numeri e Misure*; la seconde parut en 1560.

Pelletier du Mans, connu sous des rapports également avantageux dans les sciences et dans les lettres, publia en 1554 un petit traité d'algèbre. Il ne donne pas la méthode pour la solution des équations cubiques; mais Hutton se trompe lorsqu'il suppose que Pelletier ne connaissait pas l'ouvrage de Cardan, puisqu'il le cite. Ce traité est divisé en deux livres, et l'auteur en promet un troisième, sur les hautes branches de l'algèbre; j'ignore si ce troi-

[1] Montucla, p. 568.

sième livre se trouve dans quelqu'une des éditions subséquentes. Pelletier n'emploie pas les signes + et —, qui avaient été inventés par Stifelius; il fait usage des lettres *p* et *m*, et de $\sqrt{}$ comme signe d'irrationalité. Ce qu'il y a peut-être de plus original dans ce traité, c'est que l'auteur découvrit que, dans une équation quadratique, lorsque la racine est rationnelle, ce doit être un diviseur du nombre absolu[1].

Dans *la Pierre à aiguiser l'Esprit* (*Whetstone of Wit*), publiée par Robert Record en 1557, on trouve les signes + et —, et pour la première fois le signe d'égalité =, dont il est l'inventeur[2]. Record savait qu'une équation quadratique a deux racines. L'élève, car c'est un dialogue, se trouvant embarrassé par cette difficulté apparente, le maître répond : « Cette variété de racines fait voir « qu'une seule équation peut servir à deux questions différentes. « La nature de la question vous indiquera facilement laquelle de « ces deux racines vous devez prendre; et il est des cas où vous « pouvez les prendre toutes deux[3]. » Il ne parle pas des équations cubiques, une circonstance, dont il ne fait pas connaître la nature, l'ayant empêché de continuer ses leçons d'algèbre. On ne doit donc à Record que l'invention d'un signe. Ces procédés arti-

[1] Pelletier paraît être arrivé à ce résultat non pas par l'observation, mais par une méthode scientifique. « Comme « $x^2 = 2x + 15$ (je substitue les signes « usuels pour plus de clarté), il est certain que x que nous cherchons doit « être contenu également en 15, puisque x^2 est égal à deux x, et 15 davantage, et que tout nombre *censique* (quarré) contient les racines également et précisément. Maintenant, « puisque $2x$ font certain nombre de « racines, il faut donc que 15 fasse « l'achèvement des racines qui sont « nécessaires pour accomplir x^2. » (P. 40, Lyon, 1554.)

[2] « Et pour éviter la répétition fastidieuse de ces mots, *est égal à*, je « mettrai, comme je le fais souvent en « travaillant, deux parallèles, ou lignes *jumelles* de même longueur, « comme ceci =, parce qu'il ne peut « pas y avoir deux choses plus égales. »

[3] Ce mode général d'expression pourrait nous faire supposer que Record connaissait les racines négatives aussi bien que les racines positives, les *fictæ radices* de Cardan. On savait depuis long-temps qu'une équation quadratique d'une certaine forme a deux racines positives. On lit dans un ouvrage très moderne que Mohammed-Ben-Musa, auteur arabe du règne d'Almamon, dont l'algèbre fut traduite en 1831 par feu le docteur Rosen, observe qu'il y a deux racines dans la forme $ax^2 + b = cx$, mais qu'il n'en peut pas être de même dans les trois autres cas. (LIBRI, *Histoire des Sciences Mathématiques en Italie*, t. II, 1838.) Léonard de Pise avait quelque idée de ce principe, mais ne l'a pas posé, suivant M. Libri, d'une manière aussi générale que Ben Musa. On verra, en consultant l'Algèbre Indienne de Colebrooke, que les analystes hindous établissent clairement l'existence de deux racines positives en certains cas, quoique les conditions du problème excluent souvent l'application de l'une d'elles. Mais un de ces algébristes dit : « On n'approuve pas un nombre négatif absolu. »

ficiels ayant pour résultat non seulement d'abréger, mais d'éclairer les opérations du raisonnement, chaque amélioration successive dans la notation mérite d'être signalée, même dans le résumé le plus succinct de l'histoire des mathématiques. Il est certain néanmoins que l'invention de ces moyens ne suppose pas un grand effort de génie, et que l'idée pouvait s'en présenter au plus mince écolier.

L'homme qui, dans le cours de cette période, fit le plus d'honneur à la France, on peut même dire à la science de l'analyse en général, fut François Viète, plus souvent désigné sous le nom de Vieta, génie trop élevé pour avoir besoin qu'on le pare de lauriers qui appartiennent à d'autres. Nous avons dit ailleurs qu'après que Montucla eut repris des mains de Wallis, qui rapporte tout à Harriott, une multitude de méthodes algébriques qu'on trouve incontestablement dans les écrits de Viète, Cossali était venu, armé de preuves également fortes, soutenir les droits de Cardan à la plupart de ces mêmes découvertes. Voici, dans les progrès de l'algèbre, ce qu'on peut justement attribuer à Viète : 1°. Il faut mettre en première ligne l'introduction d'un procédé moins remarquable en lui-même qu'important par ses résultats. Dans l'algèbre primitive, on ne faisait pas usage des lettres de l'alphabet, si ce n'est que la *res*, ou quantité inconnue, était quelquefois désignée R. par abréviation. En 1554, Stifelius employa, le premier, des lettres, A. B. C., pour exprimer les quantités inconnues. Cardan, et, d'après Cossali, Luca di Borgo, auxquels on peut maintenant ajouter Léonard de Pise lui-même, se servent parfois aussi de lettres pour exprimer des nombres indéterminés [1]. Mais ce fut

[1] T. I, p. 54. Un écrivain moderne a remarqué qu'Aristote emploie des lettres de l'alphabet pour exprimer des quantités indéterminées, et il ajoute que cela n'a jamais été observé auparavant. Il renvoie à la Physique, dans *Aristot. Opera*, t. I, p. 543, 550, 565, etc., mais sans indiquer l'édition. Les lettres α, β, γ, etc., expriment la force, la masse, l'espace ou le temps. (LIBRI, *Histoire des Sciences Mathématiques en Italie*, t. I, p. 104.) En cherchant dans Aristote, je trouve de nombreux exemples dans le sixième livre des *Physicæ Auscultationes*, et ailleurs.

Quoique j'aie de la répugnance à accoler à mon texte, tiré d'écrivains qui font autorité, mes observations personnelles sur un sujet comme les mathématiques, où mes connaissances sont très bornées, je puis faire remarquer ici que, bien que Tartaglia et Cardan n'emploient pas des lettres isolées comme symboles de quantités connues, cependant, lorsqu'il s'agit d'une construction géométrique, ils font usage dans leurs équations de deux lettres, désignation ordinaire des lignes. Ainsi, l'on trouve dans l'*Ars Magna* AB*m* AC, là où nous mettrions $a-b$. Le défaut d'un bon algorithme était certainement un grand obstacle; cependant cet algorithme n'était pas tout-à-fait

Viète qui, le premier, les employa comme symboles généraux de quantité, et qui forma ainsi en un système les éléments épars de l'analyse spécieuse : aussi le regarde-t-on avec raison comme le fondateur d'une science qui, par l'étendue de son application, a fait descendre les anciens problèmes de l'algèbre purement numérique au rang des questions élémentaires et presque puériles. « L'algèbre, dit Kästner, après avoir fourni des énigmes amu- « santes aux *cossistes* (c'est ainsi qu'il appelle les maîtres primitifs « de l'art), devint la logique de l'invention géométrique [1]. » Il serait assez naturel de supposer que cette amélioration, graduellement préparée par d'autres, avait pu se présenter à l'esprit de Viète simplement comme un moyen d'éviter l'embarras des opérations arithmétiques dans la résolution d'un problème. Mais si l'on se reporte à son traité intitulé *De Arte Analyticâ Isagoge*, ou seulement à la première page de ce traité, on ne pourra, je crois, s'empêcher de reconnaître que l'auteur lui-même envisageait son invention sous un point de vue plus scientifique. Il l'appelle *logistice speciosa*, par opposition à la *logistice numerosa* de l'ancienne analyse [2]. Ses théorèmes sont tous généraux, les quantités

aussi défectueux qu'on serait porté à le supposer en lisant certaines histoires modernes des découvertes algébriques, sans se reporter aux écrivains originaux.

Le procédé par lequel fut découverte la règle pour la solution des équations cubiques paraît, comme je l'ai dit ailleurs (t. I, p. 458), digne d'exciter notre curiosité. Maseres s'est livré à ce sujet, dans les *Philosophical Transactions* pour 1780, à des recherches qui ont été réimprimées dans ses traités sur les équations cubiques et biquadratiques, p. 55-69, et dans *Scriptores Logarithmici*, t. II. Il est singulier qu'il ne paraisse pas avoir eu connaissance de ce que Cardan nous dit lui-même à ce sujet dans le sixième chapitre de l'*Ars Magna* : cependant il a à peu près deviné la marche suivie par Tartaglia, c'est-à-dire l'emploi d'une construction géométrique. Il est clair, par tout ce que ces algébristes ont écrit sur ce sujet, qu'ils avaient la conviction la plus positive qu'ils travaillaient sur la quantité continue, ou géométrique, et non pas simplement sur la quantité discrète, ou arithmétique. Cette donnée leur permit d'entrevoir cette vérité fondamentale, inintelligible tant que l'algèbre passe pour une *arithmétique* spécieuse : c'est que *toutes* les valeurs que comportent les conditions du problème peuvent être assignées à des quantités inconnues, sans distinction de rationalité ou d'irrationalité. Quant au nombre abstrait lui-même, l'irrationalité ne lui est pas applicable.

[1] *Geschichte der Mathematik*, t. I, p. 63.

[2] *Forma autem Zetesin ineundi ex arte propria est, non jàm in numeris suam logicam exercente, quæ fuit oscitantia veterum analystarum, sed per logisticen sub specie noviter inducendam, feliciorem multò et potiorem numerosâ, ad comparandum inter se magnitudines, propositâ primum homogeniorum lege*, etc. (P. 1, édit. 1646.)

Un profond écrivain sur l'algèbre, M. Peacock, l'a naguère définie « la « science du raisonnement général par « la langue symbolique. » A ce compte,

données étant considérées comme indéterminées ; et l'on ne voit pas qu'il ait, dans son examen de problèmes particuliers, substitué des lettres aux quantités connues. De quelque manière que cette grande invention ait été suggérée à l'esprit de Viète, elle a changé entièrement le caractère de la science.

2°. Viète a compris la transformation des équations, de manière à les dégager des coefficients ou racines sourdes, ou à faire disparaître le second terme. Néanmoins Cossali réclame en partie ceci pour Cardan : mais il paraît que le procédé employé par Cardan était beaucoup moins net et moins simple que celui de Viète, qui est encore en usage [1]. 3°. Il obtint une solution des équations cubiques par une méthode différente de celle de Tartaglia. 4°. « Il « fait voir, dit Montucla, que, lorsque l'inconnue d'une équation « quelconque se peut expliquer par plusieurs valeurs positives « (car il faut en convenir, ce sont les seules qu'il considère), alors « le second terme a pour coefficient la somme de ces valeurs, affec- « tée du signe — ; le troisième, la somme des produits de ces « valeurs multipliées deux à deux ; le suivant, la somme des pro- « duits de ces valeurs multipliées trois à trois, etc. ; et qu'enfin « le dernier terme, ou l'absolu, est le produit de toutes ces va- « leurs. Voilà la découverte d'Harriott bien avancée. » C'est du moins un grand pas de fait [2]. Cardan pressentit, dit-on, cette théorie ; mais il ne s'est pas clairement expliqué, et il ne l'a pas étendue aux équations supérieures au troisième degré. 5°. Il imagina une méthode de solution des équations par approximation, méthode analogue à celle de l'extraction des racines, qui a été remplacée par l'invention de procédés plus expéditifs [3]. 6°. Quel-

il y avait très peu d'algèbre avant Viète, et l'on ne pourrait plus dire que cette science a été connue des Grecs, des Arabes et des Hindous. La définition comprendrait aussi les *formulæ* de logique. La définition primitive de l'algèbre paraît être, la science de trouver une équation entre des quantités connues et inconnues, *per oppositionem et restaurationem*.

[1] Il l'a expliqué au long dans son ouvrage *De Recognitione Æquationum*, cap. 7.

[2] Quelques théorèmes donnés par Viète, très brièvement et sans démonstration, prouvent qu'il connaissait la structure des équations. Je transcris d'après Maseres, qui les a exprimés dans le langage algébrique ordinaire. *Si* $\overline{a+b} \times x - x^2$ *æquetur* ab, x *explicabilis est de quâlibet illarum duarum* a *vel* b. Voici le second :

$$Si\ x^3 - \left.\begin{matrix} a \\ b \\ c \end{matrix}\right\} x^2 + \left.\begin{matrix} ab \\ ac \\ bc \end{matrix}\right\} x$$

æquetur abc, x *explicabilis est de quâlibet illarum trium* a, b, *vel* c. Les troisième et quatrième théorèmes étendent le principe aux équations d'un ordre plus élevé.

[3] MONTUCLA, t. I, p. 600 ; HUTTON, *Mathematical Dictionary* ; *Biogr. univ.*, art. VIÈTE.

ques écrivains l'ont regardé comme le véritable auteur de l'application de l'algèbre à la géométrie, parce qu'il a donné de nombreux exemples de la solution de problèmes par cette méthode, quoique appartenant tous aux lignes droites. La dénomination *latus*, qu'il donne uniformément à la première puissance de la quantité inconnue, semblerait être un indice du rapport géométrique sous lequel il envisageait sa propre science : mais on trouve cette même expression dans des écrivains plus anciens[1].

« L'algèbre, dit un savant de nos jours, n'était encore qu'un « art ingénieux, borné à la recherche des nombres; Viète en mon-

[1] Il est certain que Viète connaissait parfaitement le rapport de l'algèbre à la grandeur ainsi qu'au nombre : on en trouve la preuve complète dans les premières pages de son *In Artem analyticam Isagoge*. Mais il est certain aussi que Tartaglia et Cardan, et des écrivains beaucoup plus anciens, orientaux et européens, connaissaient ce même rapport : ce fut à l'aide de la géométrie, appelée par Cardan *Via Regia*, que Tartaglia fit sa grande découverte de la solution des équations cubiques. (COSSALI, t. II, p. 147; CARDAN, *Ars Magna*, ch. 11.)

Les mots *latus* et *radix* sont employés indifféremment dans l'*Ars Magna* pour désigner la première puissance de l'inconnue. Cossali prétend que Fra Luca avait appliqué l'algèbre à la géométrie. Viète, cependant, fut, dit-on, le premier qui enseigna à construire des figures géométriques au moyen de l'algèbre. (MONTUCLA, p. 604.) Mais comparer Cossali, p. 427.

Un écrivain que j'ai cité plus haut, et aux connaissances supérieures duquel je me plais à rendre hommage, paraît, si j'ose hasarder une telle opinion, s'être exagéré l'importance de cet emploi des lettres pour désigner des quantités, connues ou inconnues, emploi qu'il a trouvé dans Aristote et dans plusieurs des modernes, et avoir en conséquence déprécié le mérite réel de Viète. Léonard de Pise, dont cet écrivain, à son propre honneur et au profit de l'histoire de la science, a publié l'algèbre jusqu'alors inédite, se sert, à ce qu'il paraît, de lettres aussi bien que de lignes, pour représenter les quantités. « Quelquefois il emploie des « lettres pour exprimer des quantités « indéterminées, connues ou inconnues, sans les représenter par des lignes. On voit ici comment les moder« nes ont été amenés à se servir des « lettres de l'alphabet (même pour ex« primer des quantités connues) long« temps avant Viète, à qui on a attri« bué à tort une notation qu'il faudrait « peut-être faire remonter jusqu'à Aris« tote, et que tant d'algébristes moder« nes ont employée avant le géomètre « français. Car, outre Léonard de Pise, « Paciolo et d'autres géomètres italiens « firent usage des lettres pour indiquer « les quantités connues, et c'est d'eux « plutôt que d'Aristote que les moder« nes ont appris cette notation. » (LIBRI, t. II, p. 34.) Mais il y a assurément loin de l'usage d'une courte expression symbolique pour des quantités particulières, comme M. Libri l'a remarqué dans Aristote, ou même de l'emploi *partiel* de lettres pour désigner des quantités connues, comme dans les algébristes italiens, à la méthode introduite par Viète, pour l'exposition des rapports généraux par l'usage exclusif des lettres. La gloire de Viète ne saurait souffrir beaucoup de ce que Tartaglia et Cardan, et même, à ce qu'il paraît aujourd'hui, Léonard de Pise, auraient fait quelques pas vers son invention; surtout quand on voit qu'il comprenait parfaitement l'importance scientifique de sa propre *logistice speciosa*. J'ai dit plus haut que Viète, autant que j'ai pu en juger, ne travaillait pas les problèmes particuliers par l'algèbre spécieuse.

« tra toute l'étendue, et substitua des expressions générales à des « résultats particuliers. Viète, qui avait médité profondément sur « la nature de l'algèbre, vit que le caractère principal de cette « science consiste à énoncer des rapports. Newton exprima depuis « la même pensée, lorsqu'il définit l'algèbre, l'arithmétique uni- « verselle. Les premières conséquences de cette vue générale de « Viète sont l'application qu'il fit lui-même de son analyse spé- « cieuse à la géométrie, et la théorie des lignes courbes, due à « Descartes; idée capitale et féconde, qui sert de fondement à « l'analyse des fonctions, et devint l'origine des plus sublimes dé- « couvertes. Elle donna lieu de regarder Descartes comme le pre- « mier auteur de l'application de l'algèbre à la géométrie; mais « cette découverte appartient à Viète; car il résolvait les questions « de géométrie par l'analyse algébrique, et déduisait des solutions « les constructions géométriques. Ces recherches le conduisirent « à la théorie des sections angulaires, et il forma les équations « générales qui expriment la valeur des cordes [1]. » On verra dans les notes que quelques unes de ces assertions demandent à être légèrement modifiées.

L'*Algèbre* de Bombelli, publiée en 1589, est, pendant cette période, le seul traité du même genre qui paraisse mériter beaucoup d'attention. Bombelli comprit mieux que Cardan la nature de ce qu'on appelle le cas irréductible dans les équations cubiques. Viète eut le même mérite : après ou avant Bombelli, c'est ce qu'on ignore [2]. Il est à remarquer que Viète paraît avoir fait peu d'attention aux découvertes de ses prédécesseurs. Ignorant probablement les écrits de Record, et peut-être même ceux de Stifelius, il ne se sert ni du signe d'égalité =, au lieu duquel il emploie le mot incommode *æquatio*, ou plutôt *æquetur* [3], ni des exposants numériques; et Hutton fait observer qu'il en résulte que l'algèbre de Viète a l'air d'être plus vieille qu'elle ne l'est. Il parle cependant des signes + et —, comme étant communément employés de son temps.

Au milieu des grands progrès que faisait l'algèbre pendant le XVIe siècle, les géomètres, se contentant de ce que les anciens leur avaient laissé, semblent n'avoir guère eu d'autre souci que

[1] Fourier, cité dans la *Biographie universelle*.

[2] Cossali; Hutton.

[3] Viète emploie $=$, mais pour indiquer que la proposition est vraie en + et en —; c'est ce que nous écrivons ±. Plusieurs écrivains modernes disent que Viète emploie le mot *æquatio* · on pourrait croire qu'ils se sont copiés les uns les autres ; car j'ai toujours trouvé *æquetur* : la différence est d'ailleurs de peu d'importance en elle-même.

celui d'éclaircir leurs restes. Euclide était leur idole : on ne pouvait convenir qu'il y eût de défaut dans ses *Éléments*, et il suffisait d'écrire un commentaire verbeux sur quelques unes de ses propositions pour se faire une réputation comme géomètre. Parmi les éditions presque innombrables d'Euclide qui virent alors le jour, on peut distinguer celles de Commandin et de Clavius, placés l'un et l'autre au premier rang des mathématiciens de l'époque. Commandin surtout eut une grande vogue en Angleterre, où il fut souvent réimprimé, et Montucla l'appelle le modèle des commentateurs pour la justesse et la suffisance de ses notes. Le commentaire de Clavius, quoiqu'un peu prolixe, eut encore plus de réputation. On doit à Commandin des éditions des géomètres plus difficiles, Archimède, Pappus et Apollonius; mais, à part ses travaux comme traducteur et commentateur, il a fait peu de chose, et n'a pas réussi dans le peu qu'il a fait. Maurolycus de Messine n'eut pas de supérieur parmi les géomètres contemporains. Indépendamment de son édition d'*Archimède*, et d'autres travaux sur les anciens mathématiciens, il imagina la théorie élégante, dans laquelle il a été suivi par d'autres, pour la déduction des propriétés des sections coniques de celles du cône lui-même. Mais nous sommes obligés de renvoyer le lecteur à Montucla et à d'autres ouvrages historiques et biographiques, pour les écrivains moins distingués du XVI[e] siècle [1].

Nous avons parlé, dans notre premier volume, des grands calculs trigonométriques de Joachim Rhæticus. Son *Opus Palatinum de Triangulis* fut publié en 1594, par Valentin Otho, d'après son manuscrit. Mais l'ouvrage resta incomplet, et l'éditeur n'acheva pas le plan conçu par Joachim. Dans ses tables, les sinus, tangentes et sécantes, ne sont calculés que jusqu'à dix décimales, au lieu de quinze. Pitiscus, en 1613, réalisa non seulement l'idée de Joachim, mais porta bien plus loin encore l'exactitude minutieuse du calcul [2].

On ne saurait s'étonner de ce que le système de Copernic, malgré toute sa beauté et sa simplicité, n'ait été pendant longtemps que faiblement encouragé, lorsqu'on réfléchit aux obstacles naturels qui s'opposaient à son adoption. Les hommes ne peuvent, en général, admettre ces théories des mouvements célestes que sur la parole des philosophes; et il fallait, dans le cas dont il s'agit, un concours bien général des juges compétents pour

[1] MONTUCLA ; KÄSTNER ; HUTTON ; *Biogr. univ.*

[2] MONTUCLA, p. 581.

surmonter la répugnance de ce qui s'appelait *sens commun*, et n'était en réalité qu'un préjugé, mais le préjugé le plus naturel, le plus universel, le plns irrésistible qui pût influencer la croyance humaine. A ce préjugé s'en joignait un autre, tiré du langage de l'Écriture; et quoiqu'il eût pu suffire de répondre que des locutions impliquant le repos de la terre et le mouvement du soleil ne sont que des manières de parler populaires, telles que doivent employer dans le langage ordinaire ceux mêmes qui sont le plus convaincus de la doctrine contraire, cette explication n'était ni satisfaisante pour le vulgaire, ni admise par l'Église. Les astronomes eux-mêmes n'étaient pas, en général, beaucoup plus fa-rables au nouveau système que le clergé et la multitude. Ils avaient dû travailler pour familiariser leur intelligence avec l'hypothèse de Ptolémée; et on observe souvent que ceux qui se sont une fois rendus maîtres d'une théorie compliquée s'y attachent, et la préfèrent à une autre plus simple. Copernic avait contre lui tout le poids du nom d'Aristote, qui, au XVIe siècle, faussait non seulement le jugement, mais mettait les passions en mouvement, parce qu'il se rattachait à l'orthodoxie générale et à la conservation des systèmes établis. On demandait comment cette nouvelle théorie pouvait être démontrée; si les mouvements des corps célestes ne pouvaient s'expliquer par celle de Ptolémée; si la plus grande quantité de mouvement et les combinaisons plus compliquées que nécessitait cette dernière pouvaient être considérées comme des objections suffisantes à un ordre de choses établi par l'auteur de la nature, à la puissance et à la sagesse duquel nos idées de simplicité et de facilité ne sauraient s'appliquer; si la dignité morale de l'homme et ses rapports particuliers avec la divinité, tels qu'ils étaient révélés dans l'Écriture, ne donnaient pas au monde habité par lui un meilleur titre à occuper la place d'honneur dans l'univers qu'au soleil, qui n'avait pour lui que sa grandeur. Il faut avouer aussi que les plus fortes présomptions en faveur du système de Copernic ne furent pas découvertes par lui.

Il est facile, dit Montucla, de faire le dénombrement des partisans du système de Copernic dans le XVIe siècle. Après Rhœticus, ils se réduisent à peu près à Reinold, auteur des tables pruténiques; à Rothman, que Tycho convertit plus tard à son propre système; à Christian Wursticius (Ursticius), qui fit quelques prosélytes en Italie; et enfin à Mœstlin, l'illustre maître de Kepler. Il aurait pu ajouter, pour l'honneur de l'Angleterre,

Wright et Gilbert. Parmi les prosélytes italiens faits par Wursticius, nous pouvons peut-être nommer Jordano Bruno, qui soutient avec force le système de Copernic; et deux hommes d'nne bien plus haute autorité dans la science physique, Benedetti et Galilée lui-même. Il est évident que les suffrages les plus éminents étaient déjà du côté de la vérité [1].

La répugnance générale à aller à l'encontre des témoignages apparents des sens et de l'Écriture contribua, plus peut-être que le désir de l'originalité, à suggérer le moyen terme adopté par Tycho-Brahe. C'était un Danois de noble naissance, que l'impulsion d'un génie naturel avait porté dès sa jeunesse à l'étude de l'astronomie. Il s'était déjà fait une certaine réputation, lorsque Frédéric III, son souverain, fit construire pour lui l'observatoire d'Uranienborg, dans une petite île de la Baltique. Il passa plus de vingt années dans cette retraite, occupé à accumuler les observations les plus étendues et les plus exactes qui aient été connues en Europe avant la découverte du télescope et le perfectionnement des instruments astronomiques. Ces observations, cependant, ne furent publiées qu'en 1606, quoique Kepler en eût déjà fait usage dans ses *Tabulæ Rodolphinæ*. Tycho lui-même fit beaucoup plus qu'aucun de ses prédécesseurs dans cette branche essentielle de l'astronomie : ses moyens excédaient de beaucoup ceux de Copernic, et l'on peut dire que les dernières années de ce siècle font époque dans l'astronomie physique. Frédéric, landgrave de Hesse, fut plus qu'un patron de la science. Les observations de ce prince ont été jugées dignes d'éloges long-temps après que son rang eut cessé de les protéger. Lorsque l'envie eut chassé Tycho du Danemarck, l'empereur Rodolphe lui donna un asile et les moyens de continuer ses observations à Prague, où il mourut en 1601. Il fut, dans les temps modernes, le premier qui ait dressé un catalogue des étoiles, et déterminé leurs positions aussi bien que ses instruments le lui permettaient. Ce catalogue, publié en 1602 dans ses *Progymnasmata*, contenait sept cent soixante-dix-sept étoiles, auxquelles Kepler en ajouta deux cent vingt-trois, d'après les manuscrits de Tycho lui-même [2].

Le nouveau système du monde de Tycho-Brahe avait été communiqué au landgrave de Hesse dans sa correspondance, mais ne fut régulièrement livré à la publicité que dans ses *Progymnasmata*. Dans ce système, l'auteur suppose que les cinq planètes se

[1] MONTUCLA, p. 638.

[2] MONTUCLA, p. 653-659.

meuvent autour du soleil; mais il fait tourner le soleil lui-même avec ces cinq satellites, ainsi que la lune, autour de la terre. Quoique cette hypothèse pût, au moins à cette époque, expliquer aussi bien que les deux autres théories les phénomènes connus, son défaut de simplicité fut toujours un obstacle à sa popularité. A l'exception de Longomontanus, compatriote et disciple de Tycho, on citerait à peine un astronome marquant qui l'ait adoptée. Elle aurait pu avoir plus de succès si elle était venue plus tôt; mais au XVII[e] siècle, les sages se rangèrent tous du côté de la théorie de Copernic, et la masse s'inquiétait aussi peu de l'une que de l'autre.

On peut faire honneur à Tycho d'une découverte importante dans l'astronomie physique. Aristote avait enseigné que les comètes sont des météores qui se forment au-dessous de l'orbite de la lune. Mais Tycho, ayant observé avec soin la marche d'une comète remarquable qui parut en 1577, conclut de ses calculs que ces corps sont bien au delà de l'orbite lunaire, et qu'ils traversent ce qu'on avait toujours pris pour un firmament solide qui environne les orbes étoilés, firmament qui joue un grand rôle dans le système de Ptolémée. Il fut même sur le point de découvrir leur révolution elliptique : l'idée d'uue courbe autour du soleil se présenta à son esprit; mais il ne fut pas à même de la vérifier par l'observation [1].

La nécessité reconnue de réformer le calendrier Julien donna à cette époque une grande importance à l'astronomie. Il est inutile d'entrer dans les détails de cette réforme, opérée par l'autorité de Grégoire XIII et par les soins des mathématiciens Lilius et Clavius, qu'il employa à ce travail. Le nouveau calendrier fut reçu immédiatement dans tous les pays qui reconnaissaient la suprématie du pape; mais ce n'était pas tant par ce motif, quoiqu'une différence dans le comput ecclésiastique eût entraîné de grands inconvénients, qu'à cause de sa supériorité réelle sur le calendrier Julien. Les pays protestants furent beaucoup plus lents à adopter le changement : la vérité n'était plus la vérité quand elle venait du pape. Il est aujourd'hui reconnu que le calendrier Grégorien approche de la perfection, du moins en ce qui concerne le calcul de l'année solaire, bien qu'il ne soit pas tout-à-fait exact pour le calcul de Pâques. Il eut à cette époque à soutenir l'opposition de Mœstlin, astronome d'une réputation méritée, et celle de Sca-

[1] MONTUCLA, p. 662.

liger, à qui sa connaissance de la chronologie aurait dû rendre ce sujet familier, mais qui, par sa prétendue méthode de quadrature du cercle, qu'il annonce avec beaucoup d'assurance comme une démonstration, prouva au monde que son génie ne le guidait pas vers les sciences exactes [1].

La science de l'optique, comme toutes les autres branches des mathématiques mixtes, fut loin de suivre les progrès de l'astronomie et d'être cultivée avec autant de zèle. Elle ne fut pas poussée bien au delà du point où Alhazen, Vitello et Roger Bacon l'avaient laissée. Maurolycus de Messine a, dans un traité publié en 1575, quoique écrit, suivant Montucla, cinquante ans auparavant, et intitulé *Theoremata de Lumine et Umbrâ*, entremêlé d'erreurs quelques vérités nouvelles. Il explique bien comment un rayon de lumière introduit par une petite ouverture d'une forme quelconque produit une figure lumineuse circulaire sur un corps qui l'intercepte à quelque distance; il explique aussi pourquoi certains défauts de la vue peuvent être corrigés au moyen de lentilles convexes ou concaves. Il se faisait néanmoins une fausse idée du pouvoir visuel de l'œil, qu'il attribuait, non pas à la rétine, mais au cristallin; et en somme, Maurolycus, l'un des savants les plus distingués de l'époque, ne paraît pas avoir enrichi la physique de beaucoup de découvertes importantes [2]. Baptista Porta, qui inventa, ou du moins fit connaître la *camera obscura*, traite, dans sa *Magia naturalis*, de beaucoup de phénomènes d'optique, et fait quelquefois des observations justes; mais il n'avait qu'une connaissance superficielle des principes qui expliquent ces phénomènes [3]. La science de la perspective a été plus souvent traitée, surtout dans cette période, par des peintres et des architectes que par des mathématiciens. Albert Durer, Serlio, Vignole, et surtout Peruzzi, se distinguèrent par des traités pratiques; mais les principes géométriques de la perspective ne furent bien exposés pour la première fois que dans l'ouvrage de Guido Ubaldi, qui parut en 1600 [4].

Ce savant, issu d'une noble famille des Apennins, n'occupe pas un rang moins éminent parmi les hommes qui contribuèrent au perfectionnement de la mécanique théorique. Cette grande science, entravée, comme tant d'autres, par les principes erronés d'Aristote, ne fit presque de progrès que vers la fin du siècle. Cardan et Tartaglia écrivirent sur ce sujet; mais leur pénétration dans les

[1] Montucla, p. 674-686.
[2] Montucla, p. 695.
[3] Montucla, p. 698.
[4] Montucla, p. 708.

mathématiques abstraites ne compensa pas le défaut de précision dans les observations, et un étrange laisser-aller dans le raisonnement. Ainsi, de ce que la force nécessaire pour soutenir un poids sur un plan incliné devient nulle si le plan est horizontal, et égale au poids si le plan est perpendiculaire, Cardan conclut que cette force varie en raison directe de l'angle que le plan forme avec l'horizon. Mais les faits seront les mêmes si la force suit toute autre loi de variation directe, par exemple celle du sinus de l'inclinaison, c'est-à-dire de la hauteur, ce qui est véritablement le cas [1]. Tartaglia, de son côté, pensait qu'un boulet de canon ne décrivait pas, il est vrai, deux côtés d'un parallélogramme, suivant l'opinion émise même dans des livres de science; mais, ce qui n'est guère moins absurde, que la ligne droite qu'il suit au sortir du canon, et celle de sa descente perpendiculaire, sont raccordées par un arc de cercle tangent à l'une et à l'autre. On était généralement d'accord, jusqu'au temps de Guido Ubaldi, que si les bras d'un levier chargés de poids égaux étaient dérangés de la position horizontale, ils la reprenaient aussitôt qu'ils étaient abandonnés à eux-mêmes. Benedetti de Turin avait des idées plus justes que ses contemporains italiens : il attribua la force centrifuge des corps à leur tendance à se mouvoir en ligne droite; il détermina la loi de l'équilibre pour le levier oblique, et comprit même la composition du mouvement [2].

S'il fallait porter au compte du XVIe siècle toutes les découvertes qui lui appartiennent réellement, et qui furent mêmes consignées par écrit, nous pourrions passer maintenant au grand nom de Galilée. On a dit en effet que son traité *Della Scienza mechanica* avait été écrit en 1592, quoiqu'il n'ait été publié que plus de quarante ans après [3]. Mais comme nous nous sommes fait, assez généralement, une règle de classer les livres suivant la date de leur publication, nous ne parlerons de cet ouvrage remarquable que dans notre prochain volume. Cependant, les expériences de Galilée sur la chute des corps, faites à l'époque où il était professeur de mathématiques à Pise, rentrent rigoureusement dans nos limites actuelles. Il fut nommé à ces fonctions en 1589, et les quitta en 1592. Parmi les nombreuses erreurs d'Aristote en physique était ce principe, que, dans la chute des corps, la vitesse est proportionnelle au poids :

[1] MONTUCLA, p. 690.

[2] MONTUCLA, p. 693.

[3] Playfair a commis l'erreur de supposer que ce traité avait été *publié* en 1592; et des écrivains qui, avec un peu de réflexion, eussent reconnu la vérité, se sont contentés de le copier.

Galilée se servit de la tour inclinée de Pise pour prouver le contraire. Cette expérience importante, quoique fort simple, qui jeta un jour nouveau sur la théorie du mouvement, déplut tellement aux partisans d'Aristote que Galilée fut forcé de quitter Pise. Il obtint bientôt après une chaire dans l'université de Padoue.

La même raison qui nous fait exclure du XVI[e] siècle l'ouvrage de Galilée sur la mécanique nous autorise à parler de celui de Simon Stevin de Bruges, la première édition de sa Statique et de son Hydrostatique ayant été imprimée en hollandais dès 1585, quoique sa réception dans le monde savant ne date guère que de l'édition latine de 1608. Stevin est connu principalement par sa découverte de la loi de l'équilibre sur le plan incliné, loi qui avait échappé aux anciens, et que Cardan, ainsi que nous l'avons vu, n'avait pas saisie. Stevin supposa une chaîne flexible, de poids uniforme, descendant sur deux plans réunis, et pendant au-dessous en manière de feston. Cette chaîne serait en équilibre, parce que, si elle commençait à se mouvoir, il n'y aurait pas de raison pour qu'elle cessât de se mouvoir, les circonstances restant les mêmes sous toute espèce de mouvement : on aurait donc le mouvement perpétuel, ce qui est impossible. Mais la partie inférieure, étant également balancée, doit, prise séparément, être en équilibre. Conséquemment, la partie supérieure, qui porte sur les plans, doit être aussi en équilibre : d'où il suit que le poids des deux parties de la chaîne doit être égal, ou que, si l'on appelle force la partie qui porte sur le plan le plus court, elle sera à l'autre comme les longueurs, ou, s'il n'y a qu'un plan et que la force pende perpendiculairement, comme la hauteur à la longueur.

On s'est demandé si cette démonstration de Stevin était satisfaisante, et aussi si ce même théorème n'avait pas été prouvé d'une manière différente par un écrivain plus ancien. Cependant les titres de Stevin ont été récemment soutenus par un auteur qui jouit d'une haute réputation [1]. La Statique de cet ingénieux mathématicien contient plusieurs théorèmes nouveaux et curieux sur les propriétés de quelques autres forces mécaniques, indépendamment du plan incliné. Mais Montucla lui a attribué ce que je ne puis trouver dans ses œuvres. « En résolvant ces questions » (le rapport des charges qui soutiennent deux puissances qui portent

[1] PLAYFAIR, *Dissertation*; WHEWELL, *History of Inductive Sciences*, t. II, p. 11, 14. Comparer avec DRINKWATER, *Life of Galileo*, p. 83. Le raisonnement que M. Whewell suggère pour Stevin, qu'il l'ait fait ou non, peut être fort juste, mais semble friser un peu trop la métaphysique de la science.

un poids à des distances égales, et l'effort que fait un poids suspendu à plusieurs cordages contre les puissances qui le soutiennent par leur moyen) « et diverses autres, il fait le plus souvent usage « du fameux principe qui est la base de la *Mécanique nouvelle* de « M. Varignon. Il forme un triangle dont les trois côtés sont pa- « rallèles aux trois directions, savoir, celles du poids et des deux « puissances qui le soutiennent; et il fait voir que ces trois lignes « expriment respectivement ce poids et ces puissances [1]. » Playfair, copiant Montucla sans regarder Stevin, ainsi qu'il me paraît, a reproduit cette même assertion, que l'on trouvera dans d'autres histoires modernes des sciences physiques. Cependant, à moins que je ne me trompe fort, ce théorème de Varignon, connu sous le nom du triangle des forces, n'est pas dans Stevin. Il est à croire que s'il l'avait connu, il l'aurait employé, comme on l'a fait dans des traités modernes de mécanique, pour démontrer la loi de l'équilibre sur le plan incliné, de préférence à son hypothèse de la chaîne, qui n'est, pour ne pas dire plus, ni aussi élégante, ni susceptible d'une preuve aussi simple. Il est vrai qu'en traitant de la poulie oblique, il résout la force en deux, l'une parallèle, l'autre perpendiculaire au poids; ce qui prouve qu'il connaissait la composition des forces. Mais il est douteux qu'il eût une idée nette de toutes les lois dynamiques impliquées dans le théorème de Varignon; du moins on ne voit pas qu'il en ait fait usage.

C'est encore à Stevin qu'on doit la première découverte faite dans l'hydrostatique depuis Archimède. Il trouva que la pression verticale des fluides sur une surface horizontale est comme le produit de la base du vaisseau par sa hauteur, et indiqua même la loi de la pression sur les côtés [2].

Ce fut en 1600 que l'Angleterre produisit son premier ouvrage remarquable en physique; mais cet ouvrage suffit pour mériter à son auteur une réputation durable. Le médecin Gilbert, dans son traité latin sur l'aimant, recueillit non seulement toutes les notions que d'autres avaient eues sur ce sujet, mais devint tout à coup en Angleterre le père de la philosophie expérimentale : grâce à l'heureuse et singulière pénétration de son génie, il établit des théories qui furent reprises long-temps après, et qui sont presque universellement reçues dans la doctrine de la science. Le magnétisme de la terre elle-même, cette hypothèse qui lui appartient en propre, *nova illa nostra et inaudita de tellure senten-*

[1] MONTUCLA, t. II, p. 180.

[2] MONTUCLA, t. II, p. 180.

tia, ne pouvait être alors confirmé par cette masse de preuves fondées sur l'expérience et l'analogie, qui l'ont fait admettre dans la philosophie moderne : mais ce n'était pas non plus une de ces vagues conjectures auxquelles on accorde quelquefois des applaudissements immérités, lorsqu'un heureux hasard vient les confirmer. Gilbert s'appuyait sur l'analogie des phénomènes terrestres avec ceux présentés par ce qu'il appelle une *terrella*, c'est-à-dire un aimant sphérique artificiel. C'est aux personnes à qui ce sujet est familier de juger quelle peut être la justesse des conséquences qu'il tire de l'expérience; mais c'est toujours par le flambeau de l'expérience qu'il guida sa marche. Une lettre d'Édouard Wright, dont l'autorité comme mathématicien est de quelque poids, reconnaît le magnétisme terrestre comme prouvé. Gilbert fut aussi un de nos premiers coperniciens, du moins quant à la rotation de la terre [1]; et, avec sa sagacité ordinaire, il avait deviné, avant l'invention du télescope, qu'il devait y avoir une multitude d'étoiles fixes au delà de la portée de notre vue [2].

SECTION II.

HISTOIRE NATURELLE.

Zoologie : Gesner, Aldrovande. — Botanique : Lobel, Césalpin et autres.

La zoologie et la botanique étaient encore, au milieu du XVI[e] siècle, des sciences à peu près négligées : c'est à peine si l'on avait ajouté quelque chose à la précieuse histoire des animaux

[1] M. Whewell pense que Gilbert avait plus de doutes sur le mouvement annuel que sur le mouvement diurne de la terre ; et il nous apprend que, dans un ouvrage posthume, Gilbert paraît hésiter entre Tycho et Copernic. (*History of Inductive Sciences*, t. I, p. 389.) Le raisonnement de Gilbert en faveur du mouvement diurne s'appliquerait également au mouvement annuel. *Non probabilis modò sed manifesta videtur terræ diurna circumvolutio, cùm natura semper agit per pauciora magis quàm plura, atque rationi magis consentaneum videtur unum exiguum corpus telluris diurnam volutationem efficere quàm mundum totum circumferri.*

[2] L. VI, c. 3. L'article GILBERT de la *Biographie universelle* fait honte à cette publication. Si l'auteur était tellement ignorant qu'il ne sût rien de ce qui concerne Gilbert, il aurait pu du moins se dispenser de prendre pour constant qu'il n'y avait, sur son compte, rien qui méritât d'être connu.

Sarpi, qu'on ne regardera pas comme un juge incompétent, nomme Gilbert avec Viète, comme les seuls écrivains originaux parmi ses contemporains. *Non ho veduto in questo secolo uomo quale abbia scritto cosa sua propria, salvo Vieta in Francia, e Gilberti in Inghilterra.* (Lettere di FRA PAOLO, p. 31.)

d'Aristote, et à celles des plantes de Théophraste et de Dioscoride. Mais l'année 1551 vit paraître la première partie d'un ouvrage immense, l'Histoire des animaux, par ce prodige d'érudition générale, Conrad Gesner. Cette partie traite des quadrupèdes vivipares; la seconde, qui parut en 1554, des ovipares; la troisième, en 1555, des oiseaux; la quatrième, l'année suivante, des poissons et des animaux aquatiques; une autre partie, publiée long-temps après, en 1587, est relative aux serpents. La première partie fut réimprimée avec additions en 1560; et une sorte d'abrégé, composé de gravures en bois avec un texte explicatif, parut en 1553 sous le titre d'*Icones Animalium*.

Voici en quels termes cet ouvrage du premier grand naturaliste des temps modernes est caractérisé par un autre homme illustre, dont la science déplore encore la perte : « L'Histoire des animaux de Gesner, dit Cuvier, peut être considérée comme la « première base de toute la zoologie moderne : copiée presque « littéralement par Aldrovande, abrégée par Jonston, elle a fait « le fond d'ouvrages bien plus récents; et plus d'un auteur célèbre en a emprunté, sans s'en vanter, presque toute son érudition; car on doit remarquer que les passages des anciens qui « ont échappé à Gesner n'ont presque pas été pris en considération par les modernes. Il méritait cette confiance par son exactitude, sa clarté, sa bonne foi, et même, en divers endroits, « par la finesse de ses aperçus. Quoiqu'il n'ait point encore établi « de genres ni de classification naturelle, il indique très bien, « en divers endroits, les rapports des êtres [1]. »

Gesner examine chaque animal sous huit chefs ou rapports différents: 1°. ses dénominations en différentes langues; 2°. sa description externe, et les pays qu'il habite ordinairement; 3°. ses actions naturelles, la durée de sa vie, ses maladies, etc.; 4°. sa disposition, c'est-à-dire ses mœurs et son instinct; 5°. son utilité, excepté comme nourriture et comme médecine; 6°. les aliments qu'on en tire; 7°. les substances médicinales qu'il fournit; 8°. les rapports philologiques du nom et des qualités, leur sens propre et figuré dans le discours : ce dernier chapitre se subdivise en plusieurs sections. Une idée aussi vaste de la zoologie révèle un esprit habitué aux systèmes encyclopédiques, et aimant les travaux de la science pour eux-mêmes. Il y a là sans doute beaucoup de choses qui n'auraient qu'une valeur très secondaire aux yeux

[1] *Biogr. universelle*, art. GESNER.

d'un bon naturaliste. La méthode de Gesner est alphabétique; mais on peut la regarder comme un alphabet des genres, car il groupe ensemble les espèces qu'il considère comme ayant du rapport entre elles. On trouve un peu plus de classification dans les *Icones Animalium*. Gesner divise les quadrupèdes en *Animalia Mansueta* et *Animalia Fera*, les premiers en deux ordres, les derniers en quatre. Cuvier, dans le passage cité plus haut, écrivant probablement de mémoire, a à peine rendu justice à Gesner sous ce rapport. Les dessins qui accompagnent l'Histoire des animaux, ainsi que les *Icones*, sont très grossièrement faits; et il n'est pas toujours facile, lorsque la gravure aide si peu, de déterminer les espèces d'après la description de l'auteur.

Linné, qui prétend donner les synonymes de ses prédécesseurs, s'est souvent montré négligent et injuste à l'égard de Gesner; et il n'est pas question dans le *Systema Naturæ* de l'indication donnée par ce dernier de plusieurs quadrupèdes (c'est, du reste, la seule partie de l'ouvrage de Gesner que j'aie parcourue). On ne voit cependant pas que Gesner ait fait des additions bien considérables au nombre d'espèces connues des anciens; et s'il a fait preuve de pénétration en zoologie, ce n'est pas lorsqu'il a rangé l'hippopotame parmi les animaux aquatiques, et la chauve-souris parmi les oiseaux. Cette dernière notion, si étrangement erronée, fut cependant adoptée par tous les autres naturalistes jusqu'à l'époque de Ray. Gesner montre quelque jugement lorsqu'il rejette des animaux purement fabuleux. Je ne trouve dans l'édition de 1551 qu'un petit nombre de quadrupèdes, à l'exception de ceux qui appartiennent aux contrées riveraines de la Méditerranée, ou dont il est fait mention dans Pline et dans Élien [1]. Il est douteux que les anciens aient connu le renne, quoiqu'il y ait lieu de croire qu'il a habité autrefois la Pologne et l'Allemagne; Gesner le trouva dans Albert-le-Grand, à qui il emprunta aussi quelque idée de l'ours du Nord. Il parle du musc, que les écrivains arabes avaient fait connaître, mais dont il n'est pas question dans les anciens. Le Nouveau-Monde ne lui fournit que peu d'animaux. De ce nombre est l'opossum ou sarigue, dont Linné ne lui a pas fait honneur, et dont il a pu trouver la description dans Pinzon ou dans

[1] Je trouve dans Cardan (*De Subtilitate*, lib. x, publié en 1550) le fourmillier (*ursus formicarius*), que Gesner, si je ne me trompe, a passé sous silence, quoiqu'il soit décrit dans Hernando d'Oviedo; aussi un cercopithèque, de la taille d'un homme, qui reste long-temps debout, *amat pueros et mulieres, conaturque concumbere, quod nos vidimus*. C'était probablement un des grands singes d'Afrique.

Pierre Martyr[1]; le manati, également décrit dans l'*Histoire des Indes* de Hernando; et le cochon d'Inde, *Cuniculus Indus*, qui, dit-il, avait été depuis peu d'années importé du Nouveau-Monde en Europe, mais était devenu fort commun. Plusieurs espèces nouvelles sont introduites dans l'édition de 1560. Olaus Magnus avait, dans l'intervalle, décrit le glouton; et Belon avait trouvé un tatou en Turquie, chez des charlatans ambulants, quoiqu'il sût que cet animal venait d'Amérique[2]. Belon avait aussi décrit l'axis, ou cerf de l'Inde. C'est dans cette édition de Gesner qu'on voit pour la première fois le paresseux, et le sagouin, ou ouistiti, ainsi que l'animal qu'il appelle *Mus Indicus alius*, désignation que Linné rapporte au racoon (sorte de blaireau de la Nouvelle-Angleterre), mais qui paraît être plutôt le Nasua ou coati-mondi. Gesner n'a donné que trois figures de singes, mais il savait qu'il y en a plusieurs espèces, et il les distingue dans sa description. Je n'ai pas cherché à rapporter ses figures à des espèces particulières, ce qu'un bon naturaliste n'essaierait probablement pas de faire, à cause de leur exécution grossière. Le singe de Barbarie paraît être une de ces espèces, ainsi qu'on pouvait s'y attendre[3].

[1] Dans la relation du voyage de Pinzon, qui accompagna Colomb dans sa dernière expédition, où fut découvert le continent de la Guiane, relation qu'on trouvera dans le *Novus Orbis* de Grynæus, il est fait mention d'un échantillon du genre Didelphe, avec l'étonnement que la première apparition du type des marsupiaux devait naturellement exciter chez un Européen. *Conspexere etiamnùm ibi animal quadrupes, prodigiosum quidem; nam, pars anterior vulpem, posterior verò simiam præsentabat, nisi quod pedes effingit humanos; aures autem habet noctuæ, et infra consuetam alvum aliam habet instar crumenæ, in quâ delitescunt catuli ejus tantisper, donec tutò prodire queant, et absque parentis tutelâ cibatum quærere, nec unquàm exeunt crumenam, nisi cùm sugunt. Portentosum hoc animal cum catulis tribus Sibiliam delatum est; et ex Sibiliâ Illiberim, id est Granatam, in gratiam regum, qui novis semper rebus oblectantur.* (P. 116, édit. 1532.) On trouve dans Pierre Martyr, *De Rebus Oceanicis*, dec. I, lib. IX, une plus longue description de *monstrosum illud animal vulpino rostro, cercopithecæâ caudâ, vespertilioneis auribus, manibus humanis, pedibus simiam æmulans, quod natos jam filios alio gestat, quocunquè proficiscatur, utero exteriore, in modum magnæ crumenæ*. Cet animal, dit-il, vécut quelques mois en Espagne, et il le vit mort. Plusieurs espèces sont originaires de la Guiane.

[2] *Tatus, quadrupes peregrina.* L'espèce représentée dans Gesner est le *dasypus novem cinctus*. Cet animal, cependant, est mentionné par Hernando d'Oviedo sous le nom de *bardati*.

[3] *Sunt et cynocephalorum diversa genera, nec unum genus caudatorum.* Je crois qu'il connaissait les principaux caractères, fondés sur la queue; mais il ne s'est pas suffisamment attaché aux distinctions secondaires, quoiqu'il connût également leur existence. Les trois principales divisions de la famille des singes étaient bien connues en Europe peu de temps après Gesner, comme on le voit par une vieille

Gesner n'a pas examiné avec beaucoup de soin les histoires du Nouveau-Monde. Pierre Martyr et Hernando lui auraient fourni plusieurs espèces qu'il a omises, telles que le tapir, le pécari, le fourmilier et le fétide putois [1].

Moins versé dans les livres, mais avec de meilleures occasions d'observer la nature que Gesner, son contemporain Belon agrandit davantage le champ de la zoologie. Indépendamment de ses excellents voyages dans le Levant et l'Égypte, on a de lui une histoire des poissons en latin, imprimée en 1553, et traduite par l'auteur en français, avec changements et additions; et une des oiseaux, publiée en français en 1555, et écrite avec beaucoup d'érudition, quoique mélangée de quelques récits fabuleux, suivant l'usage des anciens naturalistes. Belon fut peut-être le premier, du moins dans les temps modernes, qui entrevit une grande conformité de types dans la nature. Il met en regard, dans un de ses ouvrages, le squelette d'un homme et celui d'un oiseau, pour faire voir leur analogie essentielle. Il introduisit aussi en France beaucoup de plantes exotiques. Tout le monde, dit un écrivain du siècle dernier, sait que nos jardins doivent toute leur beauté à Belon [2]. Le même écrivain a pleinement justifié ce célèbre naturaliste du reproche de plagiat, auquel on avait trop légèrement ajouté foi [3]. En somme, Belon mérite une place à côté de Gesner.

Salviani donna en 1558 une histoire des poissons (*Animalium Aquatilium Historia*), avec des figures bien exécutées, mais en trop petit nombre. Il a emprunté aux anciens la plupart de ses matériaux; et comme il n'a pas toujours rencontré juste en cherchant à identifier les espèces décrites par eux, on ne peut le lire qu'avec précaution [4]. Rondelet (*De Piscibus Marinis*, 1554) fut, suivant l'opinion de Cuvier, bien supérieur comme ichthyologiste à tous ses contemporains, tant par le nombre des poissons qu'il a connus que par l'exactitude de ses figures, qui dépassent le nombre de trois cents pour les espèces marines et d'eau douce. Il avait une connaissance tellement étendue des poissons de la Mé-

chanson du temps d'Élisabeth. (Voir *British Bibliographer*, t. I, p. 342.)

[1] Il est fait mention du tapir dans Pierre Martyr, des autres dans Hernando.

[2] Liron, *Singularités historiques*, t. I, p. 456.

[3] *Id.*, p. 438. On avait soupçonné que les manuscrits de Gilles, auteur d'une compilation d'après Elien, et qui avait lui-même voyagé en Orient, étaient tombés entre les mains de Belon, lequel les aurait publiés comme étant de lui. On a cru que Gesner avait insinué ce fait; mais Liron pense que ce n'est point à Belon que Gesner fait allusion.

[4] *Biogr. univ.* (Cuvier.)

diterranée qu'on y a ajouté peu de chose depuis lui. « C'est cet « ouvrage, dit l'illustre auteur déjà cité, qui a fourni presque « tout ce qu'en ont dit Gesner, Aldrovande, Willoughby, Artedi « et Linné. M. de Lacépède lui-même a été, pour plusieurs es- « pèces, obligé de s'en rapporter à Rondelet. » Le texte est néanmoins bien inférieur aux figures; et l'auteur se préoccupe trop du soin de fixer les dénominations anciennes des différentes espèces [1].

Le très petit livre du docteur Caïus sur les chiens anglais, publié en 1570, et qui a, je crois, été traduit en entier par Pennant dans sa *Zoologie Britannique* (*British Zoology*), mérite à peine une mention; et je ne sache pas que la littérature zoologique ait produit rien autre chose jusque vers la fin du siècle, époque où furent publiés le premier et le second volume de la grande histoire naturelle d'Aldrovande. Ces deux volumes, ainsi que le troisième, qui parut en 1603, traitent des oiseaux; le quatrième est sur les insectes; et ces volumes sont les seuls qui furent donnés au monde par ce laborieux auteur, professeur d'histoire naturelle à Bologne. Après sa mort, en 1605, neuf autres volumes in-folio, embrassant avec plus ou moins de détails la plupart des autres branches de l'histoire naturelle, furent successivement publiés par différents éditeurs. « On ne peut, dit Cuvier, « considérer les livres d'Aldrovande que comme une énorme com- « pilation sans goût et sans génie; encore le plan et la matière « en sont-ils en grande partie empruntés de Gesner. Buffon dit « avec raison qu'on le réduirait au dixième, si on en ôtait toutes « les inutilités et les choses étrangères à son sujet [2]. » Cependant, Cuvier aurait pu ajouter que Buffon loue la méthode d'Aldrovande et l'exactitude de ses descriptions, et qu'il place même son ouvrage au-dessus de toutes les autres histoires naturelles [3]. Je ne le connais pas; mais, s'il faut en croire Linné, Aldrovande ou les éditeurs de ses volumes posthumes n'auraient ajouté que fort peu d'espèces de quadrupèdes à celles mentionnées par Gesner : de ce nombre sont le zèbre, la gerboise, le rat musqué de Russie et le manis ou lézard écailleux [4].

[1] *Biogr. univ.*

[2] *Biogr. univ.*

[3] *Hist. Naturelle*, premier discours. La vérité est que toutes les critiques de Buffon sur Aldrovande portent également sur Gesner : celui-ci a, comme l'autre, le défaut d'entasser des matériaux qui n'appartiennent pas, à proprement parler, à l'histoire naturelle, et il n'a guère plus d'ordre systématique. Les remarques de Buffon sur ce vain luxe d'érudition sont fort justes, et ne s'appliquent pas seulement aux ouvrages de zoologie, mais à la plupart des autres productions du XVI[e] siècle.

[4] Il paraît que tous les naturalistes

Des progrès plus sensibles furent faits dans la science botanique, qui a perpétué, dans ces vivants hommages dont elle se plaît à honorer la mémoire de ceux qui l'ont cultivée, plusieurs noms encore respectés et plusieurs livres qui n'ont pas encore perdu leur utilité. Notre compatriote, le docteur Turner, publia en 1551 la première partie d'un Nouvel Herbier ; les deuxième et troisième parties ne parurent qu'en 1562 et en 1568. « L'auteur, dit Pulteney, a adopté l'ordre alphabétique des « noms latins, et il ajoute souvent à la description des plantes « l'indication des lieux où elles croissent. Il distingue avec soin « les espèces, son grand objet étant de reconnaître et déter- « miner pour tout le règne végétal la matière médicale des an- « ciens, et celle de Dioscoride en particulier. Il a le premier « donné des noms à beaucoup de plantes anglaises ; et si l'on « considère que les distinctions spécifiques n'étaient pas alors « établies, que la plupart des petites plantes étaient négligées, « que l'étude de la cryptogamie était à peu près inconnue, on « trouvera que le nombre de plantes qu'il connaissait était bien « supérieur à ce qu'on aurait pu attendre d'un écrivain original « sur cette matière [1]. »

L'ouvrage que Maranta publia en 1559 sur la méthode à suivre dans l'étude des plantes médicinales est, si nous en croyons un écrivain moderne dont le témoignage est d'un grand poids, supérieur à presque tout ce qui fut écrit à cette époque. L'auteur est indépendant, quoique érudit ; il signale et distingue avec beaucoup de discernement les plantes connues des anciens ; il en a lui-même découvert un grand nombre, et il se moque de ceux qui n'osaient rien ajouter à Dioscoride [2]. Maranta avait étudié dans le jardin particulier formé à Naples par Pinelli. Cependant les jardins publics étaient communs en Italie. Ceux de Pise et de Padoue furent les premiers, et peut-être les plus célèbres. Le duc de Ferrare en avait fondé un, qui était riche surtout en plantes exotiques venues de la Grèce et de l'Asie [3]. Et ce fut peut-être cette rivalité généreuse des maisons d'Este et de Médicis dans tout ce qui était grand

du XVIe siècle, tels que Cordus, Mathiolus, Mercati, Gesner, Agricola, Belon, Rondelet, Ortelius et beaucoup d'autres, avaient des collections d'histoire naturelle. Hakluyt cite les cabinets de quelques amateurs anglais, qu'il avait consultés utilement. (BECKMANN, *Hist. des Inventions*, t. II, p. 57.)

[1] PULTENEY, *Historical Sketch of the Progress of Botany in England*, p. 68.

[2] SPRENGEL, *Historia Rei Herbariæ* (1807), t. I, p. 345.

[3] *Id.*, p. 360.

et honorable qui, quelque temps après, vers la fin du siècle, engagea Ferdinand de Toscane à enrichir les jardins de Pise des plus belles plantes de l'Asie et de l'Amérique. Le climat de la France était moins propice : c'est à Montpellier que paraît avoir été formé le premier jardin public ; et il n'en existait pas à Paris en 1558 [1]. Sur ces entrefaites, l'Europe se familiarisait avec les produits végétaux de contrées nouvellement découvertes. Un grand nombre, tels que le cocotier, le cactus, le gaiac, sont décrits dans l'excellente *Histoire des Indes* par Hernando d'Oviedo. Un autre écrivain espagnol, Çarate, décrit le premier la pomme de terre (*solanum tuberosum*) sous le nom de *papas* [2] Le tabac est, dit-on, mentionné, ou du moins bien décrit pour la première fois par Benzoni dans sa *Nova Novi Orbis Historia* (Genève, 1578) [3]. Dans le commencement de la seconde moitié du siècle, Belon alla dans l'Orient pour recueillir des plantes ; plusieurs autres voyages entrepris dans le même but, et dont les auteurs nous ont laissé la relation, eurent lieu avant la fin de ce même siècle. Nous citerons entre autres Prosper Alpinus, qui passa plusieurs années en Égypte ; mais son principal ouvrage, *De Plantis exoticis*, est posthume, et ne parut qu'en 1627. Il est, dit-on, le premier auteur européen qui ait parlé du café [4].

L'étude critique des anciens, l'établissement de jardins, les voyages de botanistes, fournirent ainsi un grand nombre de plantes : il restait à les comparer et à les classer. Gesner fut le premier qui entreprit cette tâche. Il s'était formé un jardin à Zurich, et c'est à lui qu'appartient l'honneur d'avoir découvert le véritable système de classification des plantes d'après les organes de la fructification : il ne paraît cependant pas qu'il ait fait connaître ses idées à ce sujet, et ses écrits sur la botanique ne furent publiés que dans le siècle dernier. Gesner est le premier qui ait fait mention de la canne à sucre et du tabac, et d'une multitude de plantes indigènes. Il avait, dit-on, l'habitude de fumer et de mâcher du tabac, « ce qui l'étourdissait et le jetait dans une

[1] SPRENGEL, *Historia Rei Herbariæ* (1807), t. I, p. 363.

[2] *Id.*, p. 378.

[3] *Id.*, p. 373.

[4] *Id.*, p. 384.; CORNIANI, t. VI, p. 25; *Biogr. univ.* Cependant Rauwolf, naturaliste allemand, qui publia dès 1581 une relation de ses voyages dans le Levant, est cité, dans ce même ouvrage, comme un des premiers « qui aient parlé « de l'usage de boire du café, et en aient « décrit la préparation avec exactitude. » Ce livre de Rauwolf étant écrit en allemand, et l'auteur étant un écrivain obscur comparativement à Prosper Alpinus, il se peut que la priorité de ses droits n'ait été signalée que récemment.

« espèce d'ivresse [1]. » Comme Gesner mourut en 1564, il s'ensuivrait que le tabac aurait été connu en Europe plusieurs années avant le traité de Benzoni, mentionné plus haut.

En 1553, Dodoens ou Dodonæus, médecin hollandais, traduisit dans sa langue l'Histoire des plantes de Fuchs, et y ajouta cent trente-trois figures. Au lieu de suivre l'ordre alphabétique adopté par son prédécesseur, il classa les plantes d'après une méthode qu'il crut plus naturelle. « Il explique bien et savam« ment les anciens botanistes, dit Sprengel, et il a décrit beau« coup de plantes pour la première fois » : de ce nombre sont l'*ulex Europœus*, et l'*hyacinthus non scriptus*. Les premiers botanistes se sont attachés surtout à établir la concordance de la *Materia Medica* moderne avec celle des anciens, et cette préoccupation leur a fait quelquefois négliger les objets qui étaient sous leurs yeux. Dodoens lui-même est plutôt médecin que botaniste, et s'occupe plus des usages des plantes que de leurs caractères. Il a recueilli tous ses écrits sous le titre de *Stirpium Historiæ Pemptades sex* (Anvers, 1583), avec mille trois cent quarante-une figures, nombre que l'on n'avait encore atteint dans aucune publication.

Le *Stirpium Adversaria*, de Pena et Lobel, dont le dernier est plus connu comme botaniste, fut publié à Londres en 1570. Lobel, quoique né à Lille, a passé la plus grande partie de sa vie en Angleterre, et peut être compté à bon droit parmi nos botanistes. Il avait commencé par parcourir l'Europe. « Dans « l'exécution de cet ouvrage, dit Pulteney, on voit, je crois, la « première ébauche, toute grossière qu'elle est, d'une méthode « naturelle de classement, qui se borne toutefois à grouper les « plantes en grandes tribus, familles, ou ordres, d'après la ma« nière d'être ou l'apparence extérieure de l'ensemble de la plante « ou de la fleur, sans établir de définitions ni de caractères. Le « tout forme quarante-quatre tribus. Il en est qui comprennent « des plantes appartenant à un ou deux genres modernes; d'au« tres, des plantes appartenant à un grand nombre de genres, « et dont quelques unes, il faut l'avouer, ont entre elles fort peu « d'analogie réelle. En somme, ces divisions sont bien supérieures « à celles de Dodoens [2]. » L'*Adversaria* de Lobel donne la description de douze à quinze cents plantes, avec deux cent soixante-douze figures : ces descriptions ne sont ni claires ni bien rendues,

[1] SPRENGEL, p. 373, 390.

[2] *Historical Sketch*, p. 102.

et sous ce rapport Lobel est inférieur à ses contemporains ; ses figures sont gravées sur cuivre, fort petites, mais nettes [1]. Dans un ouvrage postérieur, *Plantarum Historia* (Anvers, 1576), le nombre des figures est infiniment plus considérable; mais le livre est moins estimé, n'étant en quelque sorte que le complément de l'autre. Sprengel parle plus avantageusement de Lobel que la *Biographie universelle*.

Clusius ou Lécluse, natif d'Arras, après avoir, comme beaucoup d'autres botanistes, voyagé par toute l'Europe, se fixa à Leyde, en 1593, comme professeur de botanique. Il est généralement considéré comme le plus grand botaniste du siècle. Ses descriptions sont remarquables par l'exactitude, la précision, l'élégance et la méthode, quoiqu'il paraisse avoir eu peu d'égard aux classifications naturelles. Il a ajouté une longue liste de plantes à celles déjà connues. Clusius commença par donner une traduction latine de Dodoens, et publia plusieurs autres ouvrages avant la fin du siècle [2].

Césalpin ne fut pas seulement un botaniste, mais il fut plus grand dans cette science que dans toutes celles qu'il embrassa. Il fut le premier (car les écrits de Gesner, en supposant qu'ils aillent jusque-là, étaient alors encore inédits), il fut, dis-je, le premier qui ait cherché à établir un ordre naturel de classification sur des principes philosophiques. Il prit pour base le nombre, la forme et la disposition des organes de la fructification, ayant égard à la position du calice et de la fleur relativement au germe, aux divisions de l'enveloppe florale, et en général aux circonstances qui ont été considérées, dans des systèmes plus modernes, comme les bases de la classification. Il traite des arbres et des herbes séparément, comme formant deux grandes divisions, mais en adaptant à chacune son système naturel. Il considérait la distinction des sexes comme inutile dans les plantes, à cause de leur plus grande simplicité; il la reconnaît néanmoins dans quelques unes, telles que le chanvre et le genévrier. Son traité sur les plantes, publié en 1583, est divisé en seize livres; il expose dans le premier les principes de l'anatomie et de la physiologie végétales. On y trouve, dit Dupetit-Thouars, une foule d'idées dont la vérité a été reconnue long-temps après. Il analysa la structure des graines, qu'il compare aux œufs des animaux : Empédocle, parmi les anciens, avait saisi cette même analogie. « Dans la dédicace de Cés-

[1] SPRENGEL, p. 399.

[2] SPRENGEL, p. 407 ; *Biogr. univ.*; PULTENEY.

« alpin au duc de Toscane, observe le même écrivain, se trouve, « entre autres, une page dans laquelle il concentre les principes « et pose les bases sur lesquelles doivent être établis les méthodes « et les systèmes de botanique. Malgré les travaux que l'on a en- « trepris depuis sur ce sujet, on n'a rien pu ajouter d'essentiel à « cette esquisse; en sorte que si, de tous ses ouvrages, cette page « seule nous fût restée, elle suffirait pour assurer à jamais la « gloire de Césalpin [1]. » Malheureusement Césalpin n'a pas donné de figures de plantes, et c'est peut-être une des raisons qui ont fait négliger si long-temps son système.

L'*Historia generalis Plantarum* de Dalechamps (1587) contient deux mille sept cent trente et une figures, dont un grand nombre, toutefois, paraissent faire double emploi. Les plantes y sont distribuées en dix-huit classes, d'après leurs formes et leur grandeur, mais sans aucune méthode naturelle. Cet ouvrage de Dalechamps est imparfait et défectueux; la plupart des descriptions sont empruntées à ses prédécesseurs [2]. Tabernæmontanus a décrit, dans un livre en allemand, cinq mille huit cents espèces, et donné deux mille quatre cent quatre-vingts figures [3]. Le *Phytopinax* de Gaspard Bauhin (Bâle, 1596) est le premier ouvrage important d'un savant laborieux qui, de concert avec son frère Jean, travailla pendant quarante ans au progrès des connaissances botaniques. C'est un catalogue de deux mille quatre cent soixante plantes, où l'on trouve, parmi deux cent cinquante espèces nouvelles environ, la première description exacte de la pomme de terre, qui, ainsi que l'auteur nous l'apprend, était déjà cultivée en Italie [4].

L'*Herbier* de Gérard, publié en 1597, fut formé sur la base adoptée par Dodoens; l'auteur s'aida beaucoup aussi des travaux de Lobel et de Clusius : les figures sont tirées d'après les planches mêmes de Tabernæmontanus. Cet ouvrage n'est aujourd'hui nullement estimé des botanistes, du moins dans cette première édition: « Mais, dit Pulteney, il eut une grande réputation, parce « qu'il parut à propos et qu'il comprend à peu près tous les sujets « alors connus, parce qu'il est écrit en anglais, et enfin parce « qu'il est orné d'un plus grand nombre de figures qu'on n'en avait

[1] *Biogr. univ.* Sprengel, après avoir donné une analyse du système de Césalpin, termine ainsi : *En primi systematis carpologici specimen, quod, licet imperfectum sit, ingenii tamen summi monumentum et aliorum omnium ad Gærtnerium usque exemplar est.* (P. 430.)

[2] Sprengel, p. 432.

[3] *Id.*, p. 496.

[4] *Id.*, p. 451.

« encore donné dans aucun ouvrage du même genre publié en « Angleterre [1]. »

SECTION III.

ANATOMIE ET MÉDECINE.

Fallope, Eustache et autres anatomistes. — État de la médecine.

Peu de sciences furent cultivées dans cette période avec autant de succès que l'anatomie. S'il était impossible d'arracher à Vésale la gloire transcendante qui lui appartient comme ayant été, pour ainsi dire, le créateur de cette science, on n'en pouvait pas moins dire que deux hommes parurent alors qui, s'ils eussent vécu plus tôt, auraient probablement été aussi loin, et qui, en venant plus tard, purent le dépasser. Ce furent Fallope et Eustache, tous deux Italiens. Sprengel place même le premier au-dessus de Vésale, et le considère comme le plus grand anatomiste du XVIe siècle. Personne n'avait compris l'organe de l'ouïe, cette partie délicate du corps humain, aussi bien que Fallope, qui cependant laissa encore beaucoup à faire à ses successeurs. Il fit connaître plusieurs muscles nouveaux, et fit quelques découvertes dans les intestins et dans les organes de la génération [2].

Eustache, quoiqu'en somme inférieur à Fallope, poussa plus loin que lui l'anatomie de l'oreille, dans laquelle il est, comme on sait, un canal qui porte son nom. Un de ses biographes a été jusqu'à le mettre au-dessus de tous les autres anatomistes pour le nombre de ses découvertes. Il a fort bien traité les dents, sujet jusqu'alors peu connu, et il est le premier qui ait décrit la veine *azygos* dans toutes ses ramifications. Personne avant lui n'avait fait connaître la structure des reins dans l'homme, car Vésale n'avait examiné cette partie que sur des chiens [3]. La rareté des sujets humains était en effet une tentation irrésistible de prendre pour constante l'identité des quadrupèdes avec l'homme, erreur dans laquelle sont tombés les grands anatomistes du XVIe siècle [4].

[1] *Hist. Sketch*, p. 122.

[2] PORTAL; SPRENGEL, *Hist. de la Médecine*.

[3] PORTAL.

[4] Il répugnait à l'Église de permettre la dissection des cadavres : mais Fallope nous apprend que le duc de Toscane avait quelquefois l'obligeance d'envoyer aux anatomistes un criminel vivant, *quem interficimus nostro modo et anatomisamus*. Sprengel pense que *nostro modo* voulait dire avec de l'opium ; mais ce n'est, à ce qu'il paraît, qu'une simple conjecture. (*Hist. de la Médecine*, t. IV, p. 11.)

L'anatomie comparée n'était pas encore élevée à sa véritable dignité, comme partie indispensable de l'histoire naturelle, et comme présentant les vues les plus magnifiques et les plus concluantes de la téléologie. Coiter, anatomiste né en Hollande, mais qui passa sa vie en Italie, en Allemagne et en France, fut peut-être le premier qui décrivit les squelettes de plusieurs animaux, bien que Belon eût eu, ainsi que nous l'avons vu, des idées bien supérieures à son siècle, sur ce qui est rigoureusement de l'anatomie comparée. L'ouvrage de Coiter porte la date de 1575. En 1566, il en avait déjà publié un sur l'ostéologie de l'homme, dans lequel celle du fœtus est, dit-on, décrite pour la première fois; cependant quelques écrivains font honneur de cette priorité à Fallope. La *Biographie universelle* signale Coiter comme un des créateurs de l'anatomie pathologique.

Columbus (*De Re anatomicâ*, Venise, 1559), successeur de Vésale à Padoue, et ensuite professeur à Pise et à Rome, a annoncé la découverte de plusieurs muscles, et donné le nom de *vomer* au petit os qui soutient le cartilage du nez, et que Vésale avait pris pour un simple prolongement du sphénoïde. Columbus critique son illustre prédécesseur avec une arrogance d'autant plus déplacée qu'il le suit en général [1]. Arantius, qui écrivait en 1571, est un des premiers qui aient fait connaître l'anatomie de l'*uterus* dans l'état de gestation, et la structure du fœtus [2]. Il connut aussi l'anatomie du cerveau, qui, du reste, avait été décrite dès l'an 1542 par Vidius, Italien de naissance, et professeur à Paris. Elle fut considérablement perfectionnée par Varoli, qui, dans son *Anatomia*, publiée en 1573, signala l'origine des nerfs optiques, et traita des organes de la vue et de la voix mieux qu'aucun de ses prédécesseurs. Piccolomini (*Anatomiæ Prælectiones*, 1586) décrivit, l'un des premiers, le tissu cellulaire, et a laissé sur d'autres points des observations précieuses. Ambroise Paré, chirurgien français, est regardé comme le fondateur de la science chirurgicale, du moins en France. Ses œuvres furent recueillies pour la première fois en 1561; mais son Traité sur les blessures d'armes à feu date de 1545. Plusieurs autres noms sont mentionnés avec respect par les historiens de la médecine et de l'anatomie : tels sont ceux d'Alberti, de Benivieui, de Donatus et de Schank. Jamais, dit Portal, l'anatomie et la chirurgie ne furent mieux cultivées, avec plus d'émulation et plus d'encouragement, que vers

[1] PORTAL, t. I. p. 541. [2] PORTAL, t. II, p. 3.

la fin du XVIe siècle. Cet écrivain et Sprengel donnent une longue liste de découvertes, d'une importance secondaire, faites dans le corps humain. On comprendra aisément qu'en transcrivant ces noms, dont la seule énumération est assez fastidieuse, nous n'avons qu'un objet en vue : c'est que tous les hommes qui, par leurs talents et leurs travaux, ont reculé les bornes des connaissances humaines trouvent dans cette histoire générale des lettres le tribut d'hommage dû à leur mémoire. Nous nous réservons d'indiquer, dans notre prochain volume, les passages des anatomistes de cette époque, où l'on a cru voir le germe de la grande découverte qui immortalise le nom de Harvey.

Ces découvertes continuelles dans la structure anatomique du corps humain contribuèrent à éclairer et à rectifier la théorie de la médecine. Les observations de cette époque devinrent plus judicieuses et plus exactes. Celles de Plater et de Foresti, du dernier surtout, sont encore considérées comme classiques dans la littérature médicale. On peut regarder Prosper Alpinus comme le père de la science diagnostique dans les temps modernes [1]. Plater fit, dans sa *Praxis Medica*, le premier essai, tout imparfait qu'il est, de classement des maladies. Quoi qu'il en soit, les observations faites dans ce siècle et tout le système pratique offraient de graves défauts : les remèdes étaient trop topiques; on s'occupait des symptômes du mal plus que de sa cause; la théorie était trop simple et trop générale; la crédulité et la superstition avaient surtout beaucoup trop d'empire dans l'art [2]. Beaucoup de médecins, parmi les premiers de la science, croyaient aux possessions démoniaques, à la sorcellerie, à l'astrologie. Ces croyances étaient communes surtout en Allemagne, où l'école de Paracelse exerçait une influence peu honorable pour l'intelligence nationale. Les meilleurs médecins du siècle étaient italiens ou français.

Malgré l'aveugle vénération que le plus grand nombre professait pour Hippocrate, plusieurs médecins, qui d'ailleurs n'étaient nullement partisans de Paracelse, cherchèrent, lorsqu'ils crurent les trouver en désaccord, à opposer à l'école grecque une expérience raisonnée. Joubert de Montpellier se montra, dans ses *Paradoxes* (1566), un de ces hardis novateurs; ajoutons qu'un grand nombre de ces *paradoxes* sont aujourd'hui des vérités reconnues. Botal d'Asti, élève de Fallope, introduisit l'usage de la saignée sur une échelle jusqu'alors inconnue; mais il s'efforça prudem-

[1] SPRENGEL, t. III, p. 173. [2] *Id.* p. 156.

ment de démontrer qu'Hippocrate était pour lui. La faculté de médecine de Paris n'en condamna pas moins cette pratique comme erronée et très dangereuse; ce qui ne l'empêcha point d'avoir un grand succès, surtout en Espagne [1].

SECTION IV.

LITTÉRATURE ORIENTALE.

Je dois glisser rapidement sur ce sujet, en raison de mon ignorance complète des langues orientales. Le premier ouvrage que l'on rencontre dans la seconde moitié du siècle est une grammaire des langues syriaque, chaldéenne et rabbinique, comparées avec l'arabe et l'éthiopien, grammaire publiée à Paris en 1554 par Angelo Canini, savant aussi versé dans les langues de l'Orient que dans celle de la Grèce. L'année suivante, Widmandstadt fit sortir des presses de Vienne la première édition de la version syriaque du Nouveau-Testament [2]. On trouvera dans les ouvrages de bibliographie l'indication de plusieurs lexiques et grammaires de cette langue, qui n'est en effet qu'un dialecte peu différent du chaldéen, quoique le caractère alphabétique ne soit pas le même. On peut dire que le syriaque fut alors ajouté au domaine de la littérature. La bible Polyglotte publiée à Anvers par Arias Montanus donne, indépendamment d'une paraphrase chaldéenne complète de l'Ancien-Testament (la Complutensienne ne contenait que le Pentateuque), le Nouveau-Testament en syriaque, ainsi que la traduction latine de l'Ancien par Pagnini [3].

L'étude de l'hébreu était en grande faveur, surtout parmi les protestants d'Allemagne, si l'on en juge par le nombre d'ouvrages de grammaire publiés dans cette période. Morhof signale particulièrement les *Erotemata Linguæ Hebrææ* de Néandre, imprimés à Bâle, en 1567. Entre autres hébraïsants de l'époque, Tremellius, Chevalier et Drusius parmi les protestants, Masius et Clarius dans l'église romaine, sont les noms les plus saillants. Le premier, réfugié italien, est principalement connu par sa traduction latine de la Bible, travail dans lequel il fut aidé par François Junius.

[1] SPRENGEL, t. III, p. 215.

[2] SCHELHORN, *Amænitates Literariæ*, t. XIII, p. 234; *Biogr. univ.*; ANDRÈS, t. XIX, p. 45; EICHHORN, t. V, p. 435. Cette édition ne contenait que le texte syriaque: Henri Estienne la réimprima avec le grec, et avec deux traductions latines.

[3] ANDRÈS, t. XIX, p. 49. L'édition tout entière est plus riche en matériaux que celle de Ximénès.

Chevalier, Français de naissance, enseigna l'hébreu à Cambridge, et y eut pour élève Drusius, dont le père avait émigré de Flandre pour cause de religion. Drusius lui-même, qui fut plus tard professeur d'hébreu à l'université de Franeker, a laissé des écrits d'une réputation plus durable que la plupart des autres hébraïsants du XVIe siècle : ils traitent principalement de la critique biblique et des antiquités juives, et plusieurs d'entre eux ont trouvé place dans les *Critici Sacri* et dans la collection d'Ugolini [1]. On suppose que Clarius eut quelque influence sur le décret du concile de Trente qui établit l'authenticité de la Vulgate [2]. Calasio était probablement supérieur à tous les savants que nous venons de nommer ; mais ses principaux écrits n'appartiennent pas à cette période. Autant que j'en puis juger par les noms des auteurs, un petit nombre seulement des traités publiés par Ugolini date du XVIe siècle.

L'hébreu avait été cultivé de bonne heure en Angleterre, quoiqu'on ne soit pas tout-à-fait d'accord sur l'étendue des connaissances des premiers traducteurs de la Bible. Nous savons que Chevalier professa l'hébreu à Cambridge peu de temps après l'avénement de la reine, et son disciple Drusius à Oxford, de 1572 à 1576 [3]. Hugh Broughton fut un savant profondément versé dans l'érudition rabbinique. Je ne sache pas que nous puissions produire aucun autre nom marquant. Ce n'est qu'en 1592 que nous voyons pour la première fois les caractères hébreux employés en grand nombre : c'est dans un livre qui n'a pas de rapport direct avec l'hébreu, les *Institutiones linguæ Cambro-Britannicæ*, de Rhese. Mais on trouve quelques caractères hébreux, grossièrement taillés en bois, dans l'*Oratio* de Wakefield, imprimée dès 1524 [4].

Le syriaque et le chaldéen avaient des rapports tellement intimes avec l'hébreu, soit comme langues, soit en raison du but théolo-

[1] Tous les critiques font l'éloge de Drusius, à l'exception de Scaliger (*Scaligerana secunda*), qui paraît avoir conçu un de ses préjugés personnels contre le professeur de Franeker, et qui attaque sa moralité. Simon considère Drusius comme l'écrivain le plus savant et le plus judicieux des *Critici Sacri*. (*Hist. critique du V.-T.*, p. 498) ; *Biogr. univ.* ; Blount.

[2] Clarius, si l'on en croit Simon, ne savait que médiocrement l'hébreu, et ne fait guère que copier Munster, dont les observations sont trop empreintes de judaïsme, parce qu'il ne consultait d'autres autorités que les écrivains rabbiniques. Masius, dit le même auteur, est très savant ; mais il a le même défaut, celui de faire un grand usage des interprétations rabbiniques. (P. 499.)

[3] Wood, *Hist. and Antiquities*. En 1574, il fut chargé de faire un cours de langue syriaque.

[4] Préface de Herbert, *Typographical Antiquities*.

gique dans lequel on les étudiait, qu'ils ne pouvaient agrandir beaucoup le champ de la littérature orientale. La langue la plus copieuse, celle qui avait sans contredit produit le plus grand nombre de livres, était l'arabe. On avait fait avant le milieu du siècle quelques légers essais pour introduire la connaissance de cette langue. La première presse arabe, ainsi que syriaque, fut organisée à Vienne en 1554, sous les auspices de Ferdinand I[er]; mais elle fut long-temps avant de rien produire. Cependant le zèle croissant de la cour de Rome pour la propagation de sa foi, chez les infidèles comme chez les schismatiques, donna une plus haute impulsion à la culture des langues orientales. Grégoire XIII fonda à Rome, en 1584, un collége maronite pour les chrétiens du Liban qui s'étaient réunis à l'église catholique. Vers 1580, le cardinal Médicis, plus tard grand-duc de Florence, établit une presse orientale sous la direction de Jean-Baptiste Raimondi; et en 1588, Sixte-Quint fonda celle du Vatican, qui, bien que destinée principalement à la littérature des premiers temps du christianisme, possédait des caractères pour l'impression des principales langues de l'Orient. Aussi l'arabe, jusque là assez négligé, commença-t-il à fixer davantage l'attention : les Évangiles, traduits dans cette langue, furent publiés à Rome en 1590 ou 1591; ils avaient été précédés de quelques ouvrages d'Euclide et d'Avicenne. Deux ou trois livres élémentaires de grammaire parurent en Allemagne, et plusieurs autres publications appartiennent aux dernières années du siècle [1]. C'est alors que Scaliger se mit à étudier l'arabe avec son infatigable activité. Cependant, à la fin du siècle, peu d'hommes avaient encore pénétré bien avant dans cette région si nouvelle et si vaste, et où les moyens subsidiaires de connaissance étaient si imparfaits. Eichhorn représente les premières grammaires comme étant assez mauvaises; et dans le fait très peu de livres arabes avaient encore été imprimés. L'édition du Koran donnée par Pagninus en 1529 fut malheureusement supprimée, comme nous l'avons dit ailleurs, par le zèle de la cour de Rome. Casaubon déclare, dans une lettre addressée à Scaliger en 1597, qu'il ne se rappelait personne qui eût touché cette langue même du bout du doigt, si ce n'est Postel dans quelques rapsodies; et que ni lui ni aucun autre n'avaient jamais rien écrit sur la langue persane [2]. Cependant Gesner, dans son *Mithridate*

[1] EICHHORN, t. V, p. 641 *et alibi*; TIRABOSCHI, t. VIII, p. 195; GINGUENÉ, t. VII, p. 258.

[2] *Nostrà autem memorià, qui eas linguas vel* ἄκρῳ, *quod aiunt,* δακτύλῳ *attigerit, novi neminem, nisi quod*

(1558), avait donné l'oraison dominicale en vingt-deux langues : Rocca en ajouta trois de plus (Rome, 1591) : et Megiser, dans un livre publié l'année suivante à Francfort, porta le nombre total à quarante [1].

SECTION V.

GÉOGRAPHIE.

Voyages aux Indes. — Ceux des Anglais. — D'Ortelius et autres.

L'Europe dut à Ramusio, Vénitien qui avait occupé des emplois honorables sous la république, une masse de nouvelles connaissances sur le reste du monde, plus importante que tout ce qu'elle avait reçu jusqu'alors par la voie de la presse. Ramusio publia, en 1550, le premier volume de sa collection bien connue de Voyages ; le second parut en 1559, et le troisième en 1565. Ils ont été plusieurs fois réimprimés, et toutes les éditions ne sont pas également complètes. A l'exception du *Novus Orbis* de Grynæus, il n'avait encore été publié aucune collection générale de Voyages ; et quoique la plus grande partie peut-être de ceux que renferment les trois volumes de Ramusio eussent déjà paru séparément, il en est d'autres qui s'y produisent pour la première fois. De ce nombre est l'*Africa* de Léon l'Africain, Maure converti, par lequel commence Ramusio ; et c'est sur cet ouvrage que reposaient presque entièrement les connaissances que l'on avait, jusqu'à une époque très récente, sur l'intérieur de ce continent. Dans le reste de ce volume, Ramusio donne un grand nombre de voyages en Afrique, aux Indes orientales et dans l'archipel Indien, y compris deux relations du voyage de Magellan autour du monde, et une du Japon, dont la découverte était toute récente. Le second volume est consacré à des voyages dans le nord de l'Europe et de l'Asie, et commence par celui de Marco Polo ; il comprend aussi le voyage curieux, quoique fort suspect, des frères Zeni, vers l'an 1400, dans quelque pays inconnu situé au nord de l'Écosse. On trouve dans le troisième volume les conquêtes de Cortès et de Pizarre, avec tout ce qui avait déjà été imprimé de l'excellent ouvrage de Hernando d'Oviedo sur le monde

Postellum nescio quid muginatum esse de linguâ Arabicâ memini. Sed illa quàm tenuia, quàm exilia! de Persicâ, quod equidem memini, neque ille, neque alius quisquam vel γρὺ τὸ λεγόμενον. (*Epist.*, 103.)

[1] *Biogr. univ.*, MEGISER et ROCCA.

occidental. Peu de collections subséquentes de voyages sont plus estimées que celle de Ramusio pour ce qu'elles peuvent contenir de nouveau [1].

On ne tarda pas à reconnaître l'importance des publications du genre de celle de Ramusio, non seulement en ce qu'elles stimulèrent la curiosité ou la cupidité à se jeter dans ces nouvelles voies si fécondes en résultats, mais encore parce qu'elles appelèrent l'attention des esprits réfléchis, tels que Bodin et Montaigne, sur une aussi riche moisson de faits nouveaux servant à illustrer le caractère physique et social de l'espèce humaine. Mais, faute d'une investigation rigoureuse, ou par des motifs plus coupables, ces premiers récits sont mêlés de beaucoup d'erreurs, et ont égaré quelques philosophes un peu crédules, presque aussi souvent qu'ils ont agrandi le champ de leurs connaissances.

L'histoire des conquêtes des Portugais dans l'Orient, histoire plus variée et presque aussi merveilleuse qu'un roman, fut racontée dans l'*Asia* de Joam de Barros (1552), et dans celle de Castaneda, qui parut dans la même année et dans les deux suivantes : ces relations n'ont jamais été traduites. Le grand voyage de Magellan avait été écrit par un de ses compagnons, Pigafetta : il fut publié originairement en italien, en 1556. L'*Histoire des Indes* par Acosta, 1590, appartient peut-être, à proprement parler, à d'autres branches de la littérature plutôt qu'à la géographie.

Dans le cours de cette période, les missionnaires de Rome, et surtout les jésuites, se répandirent avec un zèle intrépide dans les contrées infidèles. Des choses étranges pour les préjugés européens, les livres, les lois, les rites, les mœurs, les costumes de ces peuples éloignés, étaient à leur retour racontées par eux, la plupart du temps de vive voix, mais quelquefois aussi dans des relations livrées à la presse. Le vaste empire de la Chine, le Cathay de Marco Polo, sur lequel avait plané une sorte de mystère fabuleux, et qui est indiqué dans les anciennes cartes avec une grande ignorance de sa position et de son étendue, entra pour la première fois dans le cercle des connaissances européennes. Les Portugais trafiquaient avec Canton ; mais les récits qu'ils faisaient de ce pays étaient vagues et incertains. En 1577, deux moines augustins persuadèrent à un officier chinois de les conduire dans l'intérieur du

[1] *Biogr. univ.*

pays. Après un séjour de quatre mois, ils revinrent à Manille, et par suite de leurs rapports Philippe II envoya, en 1580, une ambassade à la cour de Pékin. L'*Histoire de la Chine* de Mendoza, comme on l'appelle, contient tout ce que les Espagnols avaient pu recueillir de cette manière; et l'on peut dire, lorsqu'on la compare avec des ouvrages plus modernes sur le même sujet, que c'est une description de la Chine aussi complète et aussi satisfaisante qu'il était possible de la donner en de telles circonstances. Ce livre fut publié en 1585; et c'est de cette époque, et de cette époque seulement, que date notre connaissance de cet empire[1]. Maffei, dans son *Histoire de l'Inde*, jeta sur sa description de l'Orient toutes les grâces d'une pure latinité. En 1590, parut à Francfort la première partie d'une collection rare et curieuse de Voyages aux deux Indes, portant les noms de De Bry et Merian comme éditeurs. Six autres volumes furent publiés à différents intervalles, jusqu'en 1634. Cependant, Possevin nous donna sur un pays beaucoup plus rapproché, la Moscovie, une foule de détails nouveaux pour l'Europe occidentale, quoique les premières notions sur ce pays fussent venues de l'Angleterre.

L'esprit du lucre rivalisait avec celui de la religion pour pénétrer dans des régions inconnues. Les Anglais surtout se distinguèrent sous ce rapport : ils furent les premiers qui franchirent le cap Glacé et qui jetèrent l'ancre dans la mer Blanche. Ce fut dans le fameux voyage de Chancellor, en 1553. Peu de temps après, Antoine Jenkinson se frayait un passage jusqu'à Bokhara et dans la Perse par le cœur de la Russie. Les Anglais continuèrent les découvertes de Cabot dans l'Amérique septentrionale; et avant la fin du siècle ils avaient reconnu une partie des côtes du Labrador et de la baie d'Hudson, ainsi que celles de la Virginie, la première colonie. On trouve la relation de ces voyages anglais dans les trois parties de la collection de Voyages de Hakluyt, publiée en 1598, 1599 et 1600. Drake, renouvelant l'entreprise hardie de Magellan, fit le tour du monde; et le règne d'Élisabeth, autant qu'aucune époque subséquente, rend témoignage, sinon de la science, dans l'acception rigoureuse du mot, au moins de l'intrépidité et de l'habileté de nos marins. En se lançant, sur de petits vaisseaux mal construits, à travers l'immensité de ces océans inexplorés, nos indomptables navigateurs ne pou-

[1] *Biogr. univ.* Cet ouvrage fut traduit en anglais par R. Parke en 1588 : je crois, du moins, que c'est le même ouvrage; mais je n'ai jamais vu l'original.

vaient compter sur le secours des cartes, et n'avaient ni le moyen de faire eux-mêmes des observations, ni celui de profiter des observations des autres. Aussi, lorsque nous venons à examiner les connaissances géographiques proprement dites, les trouvons-nous singulièrement défectueuses à la fin même du xvi[e] siècle.

Cette science n'avait cependant pas été négligée, si la multiplicité des livres peut être citée comme preuve. Ortelius, dans son *Theatrum Orbis Terrarum* (dont la première édition, publiée en 1570, fut ensuite augmentée de plusieurs cartes de dates postérieures), donne une liste d'environ cent cinquante traités de géographie, pour la plupart postérieurs à 1560. Son ouvrage est lui-même le premier atlas général qui ait paru depuis la renaissance des lettres, et c'est à juste titre qu'on l'a considéré comme faisant époque en géographie, puisqu'il a été la base de toutes les collections de cartes formées depuis, et qu'il mérite encore, dit-on, d'être consulté, malgré les grands progrès faits dans la connaissance de la terre [1]. Les cartes, dans les éditions subséquentes du xvi[e] siècle, portent différentes dates. Celle d'Afrique est de 1590; et quoique la configuration générale soit assez exacte, on n'y voit pas l'île Mauritius; et le Nil, prolongé presque jusqu'au cap de Bonne-Espérance, est représenté comme sortant d'un grand lac. Dans la carte d'Amérique portant la date de 1587, on trouve au nord-est la Nouvelle-France avec la *ville* de Canada; le pays est traversé par le Saint-Laurent, mais les lacs n'y sont point. La Floride est suffisamment indiquée, mais la côte intermédiaire est vaguement tracée. On voit au nord l'Estotiland, cette prétendue découverte des Zeni, et plus haut le Groënland. Le tracé de l'Amérique du sud est plus défectueux : la partie méridionale est représentée comme ayant presque la même étendue en longitude que la partie septentrionale, erreur qui fut corrigée jusqu'à un certain point dans une carte de 1603. Une immense terre ferme rattache, comme dans toutes les autres cartes, la terre de Feu à la Nouvelle-Guinée. Le tracé des côtes méridionales de l'Asie n'est pas trop mauvais, même dans les premières cartes d'Ortelius; mais on remarque quelque amélioration, en ce qui concerne la Chine et les mers adjacentes, dans sa carte du monde, donnée dans l'édition de 1588. Les cartes d'Europe dans Ortelius sont principalement défectueuses quant à la Russie et aux contrées qui avoisinent la mer Baltique; mais il y a dans le tracé une

[1] *Biogr. univ.*

incorrection générale qui doit frapper au premier coup d'œil ceux qui ont la moindre idée de géographie.

Gérard Mercator, natif du duché de Juliers, où il passa la plus grande partie de sa vie, fut peut-être supérieur à Ortelius. Il est célèbre surtout comme inventeur d'une méthode bien connue pour la construction des cartes hydrographiques, et d'après laquelle les parallèles et les méridiens se coupent à angles droits. La première de ces cartes fut publiée en 1569 ; mais le principe même de la méthode ne fut compris qu'en 1599, époque où Édouard Wright l'expliqua dans sa *Correction des Erreurs dans la Navigation* [1]. L'atlas de Mercator, dans l'édition de 1598, qui ne contient qu'une partie de l'Europe, est supérieur à celui d'Ortelius : il est passablement exact en ce qui concerne l'Angleterre, dont Lluyd avait déjà publié une carte en 1569, et Saxton une autre en 1580. La carte de Lluyd est reproduite dans l'atlas d'Ortelius. Mais, pour les régions septentrionales de l'Europe, nous trouvons encore une masse de conjectures arbitraires et erronées.

Botero, ce jésuite piémontais dont nous avons parlé ailleurs, nous a donné, sous le titre de *Relazioni universali*, une cosmographie ou description générale de ce qu'on connaissait alors du monde : l'édition que j'ai vue ne porte pas de date, mais il y est fait mention de la découverte de la Nouvelle-Zemble en 1594. Les notions de l'auteur sur l'Asie sont très bornées, et tirées principalement de Marco Polo. La Chine, dit-il, s'étend du dix-septième au cinquante-deuxième degré de latitude, et a vingt-deux degrés de longitude. Le Japon est à soixante lieues de la Chine, et à cent cinquante de l'Amérique. Botero fait observer que les côtes qui s'étendent du Bengale à la Chine sont tellement dangereuses que, sur quatre vaisseaux, il s'en perd communément deux ou trois ; mais que le patron qui a le bonheur d'échapper à ces périls est certain de faire sa fortune.

La meilleure carte du XVI[e] siècle est excessivement rare, et se trouve dans un très petit nombre d'exemplaires de la première édition des Voyages de Hakluyt. Elle contient le détroit de Davis (*fretum Davis*), la Virginie, désignée par son nom, et le lac Ontario. La côte du Chili y est placée plus exactement que dans les cartes antérieures d'Ortelius; et il est dit en marge que la position moins occidentale de cette côte avait été découverte par Drake en 1577, et confirmée par Sarmiento et Cavendish. Il n'y est pas

[1] MONTUCLA, t. II, p. 651 ; *Biogr. univ.*, MERCATOR.

question de l'énorme *Terra Australis* des anciens géographes. La Corée est à peu près à sa véritable place, et la Chine figurée avec une certaine exactitude : on voit même une partie de la côte septentrionale de la Nouvelle-Hollande. Le détroit d'Anian, que l'on avait supposé séparer l'Asie de l'Amérique, a disparu ; et une note marginale dit que la distance entre ces deux continents, à la latitude de 38°, n'est pas moindre de douze cents lieues. La région au delà des Indes est inexacte ; la mer d'Aral est encore inconnue, et les régions centrales et septentrionales de l'Asie sont peu soignées. Mais en somme, cette carte représente l'extrême limite des connaissances géographiques à la fin du XVIe siècle, et l'emporte de beaucoup sur les cartes de l'édition d'Ortelius publiée à Anvers en 1588.

SECTION VI.

HISTOIRE.

L'histoire d'Italie par Guicciardini, bien qu'appartenant, à proprement parler, à la première moitié du siècle, ne fut publiée qu'en 1564. Elle est bien connue pour la solidité des réflexions, la gravité et l'impartialité avec lesquelles elle est écrite, et la prolixité de la narration, défaut assez commun toutefois, et qu'on peut excuser chez des historiens contemporains et familiarisés avec les événements qu'ils racontent. Si le siége de Pise en 1508 parut, un siècle plus tard, assez dénué d'intérêt pour que Boccalini le tournât en ridicule, il n'en était pas de même aux yeux des citoyens de Florence peu de temps après l'événement. Guicciardini tient généralement le premier rang parmi les historiens italiens, quoiqu'il soit loin d'avoir le mérite littéraire de Machiavel. Adriani, qui a donné une continuation de Guicciardini jusqu'en 1574, est peu lu, et ne paraît pas se recommander beaucoup par le style. Aucun autre historien de ce pays ne mérite d'être mentionné comme ayant paru dans la limite du XVIe siècle.

Les Français se sont distingués de tout temps dans ces mémoires personnels écrits par des individus qui ont figuré, d'une manière plus ou moins marquante, dans la vie publique : Philippe de Comines avait donné le premier modèle du genre. Plusieurs de ces mémoires appartenant à la période actuelle méritent d'être lus, non seulement en raison des événements qu'ils retracent, ce dont nous nous occupons peu ici, mais à cause de la vivacité de

leur style, et parfois du bon sens et de la finesse des pensées. Ceux de Montluc offrent la première de ces qualités. L'Espagne eut un historien remarquable dans Mariana ; vingt livres de son histoire furent publiés en latin en 1592, et cinq autres en 1595 : les cinq derniers livres sont en dehors du XVIe siècle. Le style de Mariana est vigoureux et classique, ses pensées judicieuses. L'*Histoire d'Écosse* par Buchanan a déjà été citée avec éloge pour la pureté du langage : peu d'histoires modernes respirent un plus suave parfum d'antiquité. Nous n'avons rien en Angleterre dont nous puissions nous glorifier : nos ouvrages historiques du temps d'Élisabeth ne sont que de simples chroniques, et c'est à peine s'ils ont quelque mérite, même comme chroniques. Je ne connais non plus, en Allemagne et dans les Pays-Bas, aucun historien qui mérite, comme écrivain, d'arrêter notre attention.

SECTION VII.

État général de la littérature.

Les grandes universités italiennes de Bologne, de Padoue, de Pise et de Pavie, ne paraissent pas avoir rien perdu de leur éclat pendant tout le cours du siècle. De nouveaux colléges, de nouveaux édifices, construits avec cette grandeur et cette magnificence qui distinguent l'architecture de cette période, témoignaient de la continuation d'un généreux patronage, et du désir général d'instruction. Il est vrai que les beaux jours de la littérature classique étaient passés pour l'Italie. Mais la recrudescence du zèle théologique, et de ces études spéciales qu'il encourageait, contribua à entretenir une classe savante, et, sous ce rapport, offrit peut-être une compensation plus que suffisante de cette décadence de la philologie. La médecine et les mathématiques attiraient aussi beaucoup plus d'étudiants qu'autrefois. Nous avons déjà fait mention dans ce volume des colléges des jésuites et de ceux qui furent fondés par Grégoire XIII. L'état florissant du siége de Rome avait permis de les doter à grands frais.

Des universités furent fondées à Altdorf et à Leyde en 1575, à Helmstadt en 1576. D'autres établissements du même genre, mais d'une moindre importance, datent de la même époque. L'université d'Édimbourg doit son origine à la charte donnée par le roi Jacques en 1582. Celles d'Oxford et de Cambridge, se relevant, ainsi que nous l'avons vu, à l'avénement d'Élisabeth, de l'état de

faiblesse dans lequel elles étaient tombées, continuèrent à être, pendant tout son règne, deux foyers d'une érudition solide et progressive. Quelques colléges furent fondés dans cette même période. J'aurais voulu donner une idée du mode d'enseignement suivi dans ces deux universités ; mais je n'ai pas trouvé de matériaux suffisants : ce que j'ai pu glaner a déjà été mis sous les yeux du lecteur. L'usage ordinaire à Oxford, usage encore observé de nos jours, était que chaque candidat au degré de bachelier ès-arts, indépendamment d'autres exercices, subît un examen (devenu absolument nominal) dans les cinq sciences de la grammaire, de la logique, de la rhétorique, de l'éthique et de la géométrie : pour le degré de maître ès-arts, on exigeait en outre la physique, la métaphysique, l'hébreu, et quelques autres sciences. C'était probablement le *trivium* et le *quadrivium* du moyen âge, étendus, peut-être après le XVIe siècle, en raison des progrès de la science et de la nécessité apparente de connaissances plus fortes dans les nouveaux gradués. Mais ce serait une grande erreur, selon moi, de croire que l'on ait jamais insisté sérieusement sur les conditions exigées pour l'obtention des degrés académiques. Ils ont été accordés de tout temps à une foule d'individus illettrés; et comme les universités eurent peu d'influence, du moins d'influence favorable, sur la philosophie comme sur les belles-lettres, il ne faut point nous exagérer leur importance dans l'histoire des progrès de l'esprit humain [1].

Les bibliothèques publiques prirent pendant cette époque un grand accroissement. Celles de Rome, de Ferrare et de Florence en Italie, celles de Vienne et de Heidelberg en Allemagne, l'emportaient de beaucoup sur toutes les autres. Sixte-Quint éleva le magnifique dépôt du Vatican. Philippe II fonda la bibliothèque de l'Escurial, peut-être après 1580, et recueillit des livres avec beaucoup de soin et à grands frais. Tous ceux qui courtisaient les bonnes grâces de l'Espagne lui firent également hommage de raretés curieuses [2]. Ximénès avait établi la bibliothèque d'Alcala; et

[1] Lord Bacon s'élève (*De Cogitatis et Visis*) contre les entraves mises par les universités à l'investigation de la vérité; et Morhof attribue l'établissement des académies en Italie à l'esprit étroit et pédantesque des universités. (L. I, c. 14.)

[2] Mariana, dans une longue description du palais de l'Escurial, parle ainsi de la bibliothèque : *Vestibulo bibliotheca imposita, majori longitudine omninò pedum centum octoginta quinque, lata pedes triginta duos, libros servat præsertim græcos manuscriptos, præcipuæ plerosque vetustatis; qui ex omnibus Europæ partibus ad famam novi operis magno numero confluxerunt : auro pretiosiores thesauri*, DIGNI QUORUM EVOLVENDORUM MAJOR ERUDITIS HOMINIBUS FA-

celle de Salamanque est aussi plus ancienne que celle de l'Escurial. Chaque roi de France se fit gloire d'augmenter la Bibliothéque Royale de Paris. Aux termes d'une ordonnance de 1556, un exemplaire de chaque livre imprimé avec privilége dut être déposé à cette bibliothéque. Elle avait été installée à Fontainebleau, mais elle fut transférée à Paris en 1595. Elle ne fit, pendant les guerres civiles, que peu de progrès[1]. Le premier prince d'Orange fonda la bibliothéque publique de Leyde, qui devint bientôt une des meilleures de l'Europe. Le catalogue en fut publié en 1597. Celle que Humphrey, duc de Gloucester, avait léguée à l'université d'Oxford, fut dispersée dans la dévastation générale qui eut lieu sous Edouard VI. A la fin du siècle, l'université n'avait pas de bibliothéque publique. Mais sir Thomas Bodley avait déjà fait, en 1597, l'offre généreuse de la sienne, offre qui fut réalisée dans les premières années du siècle suivant[2]. La plupart des colléges avaient des bibliothéques. Scaliger dit qu'elles étaient bonnes; mais Scaliger n'avait jamais été en Angleterre, et nous n'avons pas, je crois, de motifs pour penser que ces bibliothéques eussent rien de bien remarquable[3]. L'archevêque Parker avait fondé, ou du moins considérablement agrandi la bibliothéque publique de Cambridge. Un grand nombre de personnes riches et instruites avaient formé des bibliothéques en Angleterre, sous le règne d'Élisabeth; il en existe encore quelques unes dans des châteaux appartenant à d'anciennes familles. Je suis disposé à croire qu'il y avait au moins autant d'instruction, dans le sens général du mot, parmi les hautes classes en Angleterre que dans aucun pays du continent : leur éducation était plus littéraire, leurs habitudes plus paisibles, leur religion plus argumentative. Peut-être

CULTAS CONTINGERET. QUOD ENIM EX CAPTIVIS ET MAJESTATE REVINCTIS LITERIS EMOLUMENTUM? (*De Rege et Regis Institutione*, l. III, c. 10.) La noble franchise de Mariana éclate, comme on le voit, au milieu de son panégyrique de la magnificence royale. Peu de bibliothéques, si même il y en avait, à l'exception de celles des universités, étaient accessibles aux hommes studieux : c'est un reproche qu'elles ont trop longtemps mérité. Je me suis souvent étonné, en y réfléchissant, qu'on soit réellement parvenu à acquérir autant de science.

[1] JUGLER, *Hist. Literaria*, c. 3, s. 5. Ce laborieux ouvrage du milieu du siècle dernier contient l'exposé le plus complet que j'aie vu des bibliothéques publiques de tous les pays de l'Europe. Il ne paraît pas que les bibliothéques d'Allemagne, à l'exception de celles de Vienne et de Heidelberg, aient eu beaucoup d'importance au XVIe siècle.

[2] WOOD, *Hist. and Ant.*, p. 922.

[3] *Scalig. secunda*, p. 236. « De mon « temps, dit-il dans le même endroit, « il y avait à Londres douze bibliothé- « ques *complètes*, et à Paris quatre- « vingts. » J'avoue que je ne comprends pas cette épithète.

devrions-nous faire exception pour l'Italie, où le goût des livres était plus répandu.

Les quarante dernières années du XVI[e] siècle furent pour l'Italie une période de paix sans interruption. Malgré la gêne imposée par des gouvernements toujours jaloux et quelquefois tyranniques, il est évident que deux états au moins, Venise et la Toscane, s'étaient enrichis, et avaient fait des progrès dans les arts qui marchent à la suite de la richesse. Les mêmes hommes qui avaient eu à endurer pendant long-temps la licence des armées trouvaient sous le joug des lois une sécurité qui compensait bien des abus. Aussi rechercha-t-on de nouveau, avec une sorte de prédilection, ce genre de propriété qui est le plus exposé au pillage, et tous les restes de l'antiquité trouvèrent place parmi les précieux ouvrages d'art qui ornaient les habitations des riches. Les livres de Vico et d'Erizzo avaient appris à apprécier et à classer les pierres précieuses et les médailles; et telle était l'avidité avec laquelle elles étaient recueillies que l'on comptait en Italie, si l'on en croit Hubert Goltzius, cité par Pinkerton, trois cent quatre-vingts collections de ce genre. Les marbres, les bronzes, les inscriptions antiques, n'étaient pas moins recherchés; et le terme bien connu de *virtuosi*, appliqué à ces amateurs de ce qu'il y avait de rare et de beau dans l'art ou dans la nature, témoigna de la considération qui s'attachait à ces goûts. Le luxe de la littérature se déployait en même temps dans des livres rares, des impressions élégantes et de riches reliures.

Parmi les hommes de goût qui consacraient à ces gracieuses occupations leur loisir et leur fortune, il n'y en eut pas de plus célèbre que Gian Vincenzio Pinelli. Il était né à Naples en 1538, et appartenait à une bonne famille. Possédé de l'amour de s'instruire, et sentant que sa naissance l'exposait dans son pays à des difficultés et à des tentations qui pouvaient entraver ses progrès, il se rendit, à l'âge de vingt-quatre ans, à l'université de Padoue, renommée à cette époque pour la science et la philosophie[1]. Il résida quarante-trois ans dans cette ville, c'est-à-dire jusqu'à sa mort. Son père avait désiré qu'il se livrât à la carrière du barreau;

[1] *Animadverterat autem hic noster, domi, inter amplexus parentûm et familiarium obsequia, in urbe deliciarum plenâ, militaribus et equestribus quàm Musarum studiis aptiore, non perventurum sese ad eam gloriæ metam quam sibi destinaverat; ideò gymnasii patavini famâ permotus*, etc. (GUALDI, *Vita Pinelli*.) Cette biographie, écrite par un contemporain, ou un quasi-contemporain, est reproduite dans les *Vitæ illustrium Virorum* de Bates.

mais Pinelli, après avoir essayé de l'étude du droit, revint à ses occupations favorites. Sa fortune était assez belle pour lui permettre de ne pas faire le sacrifice de ses goûts; et ce fut peut-être par un sentiment de rancune contre une science qu'il avait été forcé d'étudier malgré lui qu'il n'admit point dans sa vaste bibliothèque les ouvrages de jurisprudence. La formation de cette bibliothèque fut le fruit du travail de bien des années. Pinelli compulsait avec soin les catalogues des foires de Francfort et ceux des principaux libraires de l'Italie; et il ne paraissait pas, des deux côtés des Alpes, un ouvrage de prix qui ne vînt aussitôt prendre place sur ses rayons. Cette grande bibliothèque était régulièrement classée; et si Pinelli n'étalait pas volontiers ses trésors aux regards de la curiosité et de l'ignorance, ils étaient toujours accessibles pour les savants. Il possédait aussi un musée considérable de globes, de cartes, d'instruments de mathématiques et de fossiles; mais en fait de médailles, il ne recueillait que les pièces les plus rares. Pinelli était dans ses manières un homme d'une politesse exquise; mais sa santé était faible, et c'est par ce motif qu'il se vouait aux livres, et prenait rarement part aux plaisirs de la société. Il n'appartenait pas même aux académies littéraires de la ville; mais il entretenait une correspondance étendue, et s'occupait sans cesse à faire des extraits ou à prendre des notes. Cependant il n'a rien laissé qui ait été publié. Sa maison, fréquentée par les savants de tous les pays, était une sorte d'académie en permanence. Si Pinelli ne fut pas un homme d'un grand génie, s'il n'a pas rendu d'éminents services aux lettres, il n'en a pas moins droit à nos respects pour cet amour de la science et cette noblesse de caractère qui ont protégé sa mémoire [1].

Les académies littéraires d'Italie se soutinrent dans un état plus florissant encore qu'auparavant : un grand nombre de sociétés nouvelles du même genre furent fondées dans le cours de cette période. Il en existait plusieurs à Florence; mais elles furent toutes éclipsées par l'académie *della Crusca*, établie en 1582. Celles d'un autre ville de la Toscane qui avait donné l'impulsion à ces associations littéraires ne survécurent pas long-temps à son indépendance politique : l'esprit jaloux de Cosme supprima, en 1568, les Rozzi de Sienne. L'espèce de mystère attaché à ces

[1] Gualdi; Tiraboschi, t. VI, p. 214. La bibliothèque de Pinelli fut dispersée, et peu de temps après détruite en grande partie par des pirates. Celle qui fut formée il y a long-temps par un membre de sa famille est bien connue des amateurs de livres.

réunions et l'encouragement qu'elles donnaient à un esprit d'union mutuelle étaient des motifs bien suffisants pour exciter la vigilance de gouvernements soupçonneux, comme l'étaient ceux de l'Italie. Nous avons vu l'académie de Modène supprimée pour cause de religion. Celle de Venise, peut-être par le même motif, fut dissoute par le sénat en 1561, et ne fut reconstituée qu'en 1593. Toutefois, c'étaient là des exceptions à la règle, et ce fut la politique générale des gouvernements d'encourager parmi la noblesse ces goûts innocents. Les académies pullulaient dans toute la Lombardie et dans la Romagne; elles étaient en grand nombre dans le royaume de Naples et dans les états de l'Église [1]. Elles forment un trait remarquable dans la condition sociale de l'Italie, et peut-être n'auraient-elles pu exister dans aucun autre pays. Elles donnèrent encouragement à une érudition numismatique et lapidaire, élégante en elle-même, et jetant incessamment ses petites étincelles de lumière sur le tranquille océan du passé, mais peu favorable aux observations larges, et tendant à prostituer à un vain pédantisme les honneurs dus au vrai savoir. C'est, du reste, un vice inhérent à toutes les sociétés littéraires, trop souvent accessibles à ceux qui, par amusement ou par ton, aiment la science en tant qu'elle est facile, et offrant rarement, par la nature de leurs travaux, matière à des recherches étendues.

On ne trouve à cette époque, ni en France ni en Allemagne, du moins à ma connaissance, aucune académie ou institution semblable. Mais il est à remarquer qu'il s'en forma une en Angleterre, n'ayant point, il est vrai, le caractère classique de l'académie des *Infiammati* de Padoue, ou de celle *della Crusca* de Florence, mais cependant utile dans son objet, et également honorable pour ses membres et pour le pays : je veux parler de la Société des Antiquaires, fondée en 1572 par l'archevêque Parker. L'objet principal de ses membres était la conservation des anciens documents historiques, que la dissolution récente des maisons religieuses et le honteux pillage qui avait accompagné cette mesure avaient mis en grand danger. Ils se proposaient aussi d'entretenir, au moyen de mémoires lus dans leurs réunions, le goût et la connaissance des antiquités anglaises. Cette société réussit

[1] Tiraboschi, t. VIII, p 125-179, a traité ce sujet si amplement que je n'ai pas recours aux autres écrivains, qui ont, quelquefois avec beaucoup de prolixité, approfondi un sujet dont les détails ont plus d'intérêt pour les Italiens que pour nous. Ginguené ajoute fort peu de chose à ce qu'il a trouvé dans son prédécesseur.

mieux sous ce dernier rapport que sous l'autre; plusieurs dissertations de peu d'étendue, composées principalement par Arthur Agard, le plus actif de ses membres, ont été publiées plus tard. Cette société compta des noms très recommandables, appartenant principalement au barreau, et continua de se réunir jusque dans les premières années du règne de Jacques, qui, par quelque motif de jalousie, jugea à propos de la dissoudre[1].

Les principales villes en deçà des Alpes, où paraissaient les nouvelles éditions, étaient Paris, Bâle, Lyon, Leyde, Anvers, Bruxelles, Strasbourg, Cologne, Heidelberg, Francfort, Ingolstadt et Genève. Dans toutes ces villes et dans toutes les autres cités populeuses, les libraires, qui pour la plupart étaient en même temps imprimeurs, formaient un corps nombreux. On comptait à Londres, dans la dernière partie du règne d'Élisabeth, au moins quarante à cinquante éditeurs contemporains; mais il y en avait fort peu dans le reste de l'Angleterre. Sur le continent, et surtout en deçà des Alpes et des Pyrénées, les livres nouveaux trouvaient leur principal débouché aux foires annuelles de Francfort. Ce fut, suivant Beckmann, en 1554 que l'on commença à publier des catalogues de ces livres[2]. Dans un catalogue collectif de tous les livres mis en vente à Francfort, de 1564 à 1592, le chiffre total des ouvrages latins, grecs et allemands, est porté à environ seize mille. On ne voit pas figurer de livres italiens ni français dans ce catalogue; ils étaient probablement réservés pour un autre. On y compte trois mille deux cents ouvrages de théologie en latin, et dans ce nombre les publications catholiques sont dans une proportion un peu plus forte que les publications protestantes; mais en revanche, sur trois mille sept cents ouvrages de théologie en allemand, il n'y en a pas un quart qui appartienne aux catholiques. C'est à peine si l'on y trouve quelque poésie alle-

[1] Voir la Vie d'Agard, dans la *Biograph. Brit.*, et dans Chalmers. Mais le meilleur exposé des faits relatifs à cette société se trouve dans l'introduction au premier volume de l'*Archæologia*. La société actuelle des antiquaires représente, après une longue interruption, cette institution du temps d'Élisabeth.

[2] *Histoire des Inventions*, t. III, p. 120. « Georges Willer, quelquefois « nommé improprement Viller ou Wal- « ter, était un libraire d'Augsbourg, « qui tenait un grand magasin et fré- « quentait les foires de Francfort; il « eut le premier l'idée de faire impri- « mer à chaque foire un catalogue de « tous les livres nouveaux, avec indi- « cation du format et du nom de l'im- « primeur. » Il paraît y avoir quelque doute sur la question de savoir si ces catalogues parurent pour la première fois en 1554 ou en 1564: la collection dont il est fait mention dans le texte porterait à croire que cette dernière date est la véritable.

mande imprimée seule; mais on en voit beaucoup dans les deux langues, avec accompagnement de musique. Le droit donne à peu près seize cents ouvrages. J'ai compté vingt-sept grammaires grecques et trente-deux grammaires latines, sans comprendre dans ce relevé les différentes éditions du même ouvrage. Il y a au moins soixante-dix éditions de parties d'Aristote. Les livres allemands forment un peu plus du tiers de la totalité. Je n'ai pas remarqué un seul livre d'un auteur anglais. Clessius a donné en 1602 une compilation, présentée comme un état des publications du XVIe siècle, et formée en partie sur les catalogues des foires, en partie sur ceux des bibliothèques publiques : on y trouve, du moins dans l'exemplaire que j'ai eu sous les yeux, mais auquel il paraît manquer un volume, un nombre de productions bien inférieur à celui du catalogue dont je viens de parler; mais il est probable que l'auteur a fait un choix. Les livres en langues modernes ne s'élèvent pas à mille, moitié français, moitié italiens. Dans ce catalogue, comme dans l'autre, la théologie catholique l'emporte un peu en nombre sur la théologie protestante, ce qui ne répond peut-être pas à notre attente.

Ces catalogues étaient nécessairement, en l'absence totale de journaux littéraires, le grand moyen par lequel tous les amis des lettres dans l'Europe cisalpine (car l'Italie avait des ressources à elle) pouvaient obtenir quelque connaissance de leurs progrès. La correspondance des savants entre eux était une autre source de renseignements. Ils étaient, beaucoup plus qu'aujourd'hui, dans l'usage constant d'entretenir un commerce de lettres. Si leurs inimitiés étaient souvent pleines de fiel, si leurs querelles étaient presque toujours violentes, on pourrait aussi présenter de nombreux et beaux exemples de sympathie et d'amitié : les savants se regardaient comme une caste distincte, comme les prêtres d'un même autel, ne rougissant point de la pauvreté et ne se laissant pas décourager par les dédains du monde, mais se contentant des éloges de ceux qu'eux-mêmes croyaient dignes d'éloges, et espérant que la postérité serait plus libérale à leur égard que ne l'était leur siècle.

On trouve quelques essais d'histoire littéraire, ou plutôt bibliographique, d'un ordre plus élevé que les catalogues dont nous venons de parler. La *Bibliotheca universalis* de Gesner fut réimprimée en 1574, avec des additions considérables par Simler. Conrad Lycosthenes y fit plus tard de nouvelles additions, et Duverdier y donna un supplément. Duverdier est encore l'auteur d'une *Bibliothèque*

Française, dont la première édition parut en 1584. Un autre ouvrage portant le même titre fut publié dans la même année par La Croix du Maine. Tous deux ont adopté l'étrange ordre alphabétique, si commun au XVIe siècle, par noms de baptême, au lieu de noms de famille. La Croix du Maine se borne aux auteurs français ; mais Duverdier comprend tous les auteurs traduits en français. Le premier est estimé à cause de son exactitude et de ses curieux détails biographiques, le second pour les extraits qu'il a donnés. Doni a prétendu donner dans sa *Libreria* une histoire des livres, mais cet ouvrage a peu de réputation, et est, au rapport de ceux qui le connaissent, inférieur aux compilations que nous avons mentionnées[1].

Le despotisme des gouvernements et bien plus encore celui de l'Église pesaient de tout leur poids sur la presse italienne. L'Espagne, maîtresse de Naples et de Milan, et Florence sous Cosme Ier, étaient des gouvernements jaloux. Venise, malgré cette sévère tyrannie qu'on impute ordinairement à son sénat, paraît avoir laissé à ses sujets un peu plus de liberté d'écrire sur les matières politiques, à la condition sans doute de faire l'éloge de la sagesse de la république ; et, comparativement aux états italiens du voisinage, on peut effectivement reconnaître de l'équité et de la prudence dans le gouvernement de cette aristocratie. Elle eut du moins le rare mérite de repousser l'oppression ecclésiastique : un Vénitien pouvait écrire avec quelque indépendance sur la cour papale. Un des griefs allégués contre Venise dans sa querelle avec Paul V fut d'avoir autorisé la publication de livres qui avaient été censurés à Rome[2].

Rome, par son *Index expurgatorius*, porta aux lettres un coup fatal, dont elle n'avait peut-être pas mesuré toute la portée. *Il était* de règle depuis long-temps qu'aucun livre ne pouvait être imprimé sans une autorisation préalable. Cette mesure était sans doute une entrave à la liberté d'écrire ; mais elle était moins préjudiciable au commerce de l'imprimeur et du libraire que la prohibition subséquente de ce qu'il avait publié ou acheté à ses risques et frais. La première liste des livres prohibés par l'Église fut dressée en 1559, par ordre de Paul IV. Son *Index* comprend toutes les Bibles en langues modernes, et énumère quarante-huit éditions, imprimées pour la plupart dans des pays encore soumis à l'autorité de l'Église. Soixante-un imprimeurs sont mis à un ban général : tous les ouvrages sortis de leurs presses, de quelque nature qu'ils soient, sont

[1] MORHOF ; GOUJET ; *Biogr. univ.*

[2] RANKE, t. II, p. 330.

interdits. Estienne et Oporinus ont l'honneur d'être de ce nombre [1]. Ce système fut continué et maintenu sévèrement en vigueur par les successeurs de l'impérieux Caraffa. Le concile de Trente eut sa liste de publications condamnées. Philippe II avait, dit-on, donné au pape lui-même l'exemple d'une semblable proscription. Dans tous les pays soumis au joug de Rome et de l'Espagne, les livres furent brûlés sans merci; et c'est à cette cause que l'on attribue la rareté d'un grand nombre d'éditions.

On pourrait croire que, dans son principe, qui était en apparence le maintien de l'obéissance, le système prohibitif ne touchait pas à une foule de grandes branches des sciences et des lettres. Il est évident qu'il ne tombait pour ainsi dire qu'obliquement sur la littérature ordinaire. Cependant, comme il suffisait de quelques mots ou de quelques phrases pour provoquer une sentence de condamnation, souvent prononcée sans beaucoup de réflexion, il était difficile qu'un auteur, quel qu'il fût, se trouvât complétement en sûreté; et cette mesure inspira une telle crainte aux imprimeurs qu'ils durent chercher à se soustraire aux risques d'une profession persécutée. Cette industrie, dit Galuzzi, qui commençait à prospérer à Florence, ne se releva jamais du coup qui lui fut porté par les réglements sévères de Paul IV et de Pie V [2]. Elle se réfugia en Suisse et en Allemagne. Les libraires se trouvèrent à la merci d'une inquisition qui imaginait chaque jour de nouveaux moyens de les harceler. De l'interdiction de la vente de certains livres probibés, l'Église en vint à défendre tous ceux qui n'étaient pas expressément autorisés. Les Giunti, maison qui n'était plus aussi célèbre qu'elle l'avait été au commencement du siècle, mais qui faisait encore l'honneur de Florence, firent de vaines représentations à ce sujet. Il est cependant probable qu'après la mort de Pie V, le pontife le plus rigide et le plus fanatisé qui ait jamais occupé la chaire papale, il y eut quelque relâchement dans le système.

Les restrictions mises en Angleterre à l'impression et à la vente des livres, sans être aussi générales qu'en Italie, durent néanmoins mettre obstacle, sous le règne d'Élisabeth, à la propagation des connaissances utiles. La compagnie des papetiers (*stationers*), fondée en 1555, acquit son monopole au prix de sévères

[1] SCHELHORN, *Amœnit. Liter.*, t. VII, p. 98; t. VIII, p. 342 et 485. Ces deux dissertations sur les livres prohibés sont pleines de faits curieux.

[2] *Ist. del Gran Ducato*, t. III, p. 442.



restrictions. La chambre étoilée surveillait de près l'instrument dangereux qu'elle était forcée de tolérer. D'après les règlements qu'elle fit en 1585, aucune presse n'était autorisée hors de Londres, excepté une à Oxford et une à Cambridge. Rien ne devait être imprimé sans la permission du conseil; pouvoir fut donné aux officiers de la couronne de saisir les livres et de briser les presses [1]. Ainsi, toutes sortes d'entraves furent imposées à la littérature, et l'on ne saurait nier qu'elles n'aient contribué à retarder ses progrès, moins cependant qu'on ne pourrait le supposer, parce qu'il y eut toujours un certain degré de connivence et de tolérance. Il n'y eut pas jusqu'à la prohibition courante d'importer des livres papistes, excepté pour l'usage de ceux à qui le conseil en permettait la lecture, qui ne dût avoir une fâcheuse influence sur la vente des auteurs latins modernes en général.

Il ne paraît pas que ces restrictions aient eu d'action bien efficace en France, en Allemagne et dans les Pays-Bas. Elles contribuèrent certainement pour beaucoup à entretenir l'usage d'écrire en latin, ou peut-être furent-elles exercées avec moins de rigueur dans ces contrées, parce que le latin continua d'y être la langue habituelle des savants. Nous avons vu qu'on se permettait de grandes licences dans les ouvrages politiques écrits en cette langue. La connaissance du latin était assez répandue pour qu'un auteur ne pût être soupçonné de choisir cette langue dans un but de mystère; mais il semblait avoir voulu s'abstenir de faire un appel aux passions de la multitude, et ses idées échappaient plus facilement à la censure que si elles eussent été revêtues de formes modernes.

La littérature exerçait déjà une vaste influence sur l'esprit public; la lecture, en tout genre, était à la fois plus approfondie et plus répandue. Le pédantisme est la conséquence ordinaire, peut-être inévitable, d'un véritable dévouement à la science, non pas assurément dans chaque individu, mais dans les classes et les corps. Ce siècle tout entier fut un siècle de pédants. On attachait plus de prix à pouvoir faire d'innombrables citations des écrivains de l'antiquité qu'à savoir marcher sur leurs traces. On se servait d'eux comme autorité, et aussi comme ornement. Les modernes se faisaient honneur des anciens, et brillaient à peu de frais sous ce plumage emprunté. Il arrive quelquefois qu'on a peine à reconnaître le fond, la substance réelle d'un livre sous ce luxe de

[1] Herbert, t. III, p. 1668.

riches incrustations. Tacite, Salluste, Cicéron, Sénèque (car les Grecs n'étaient comparativement que peu lus) et une partie des poètes latins étaient les livres qui, directement ou à l'aide des citations, avaient le plus d'influence sur l'opinion. Il n'était pas étonnant que la vénération pour l'antiquité fût encore dans toute sa force, car, bien que la nouvelle littérature fournît d'abondantes moissons, il n'y avait pas encore de comparaison à établir entre les anciens et les modernes. Montaigne, avec toute la hardiesse et l'indépendance de son esprit, abandonna tout-à-fait les prétentions de ces derniers; et pourtant personne plus que lui n'était destiné à préparer les voies à cette abjuration de l'autorité des anciens, dont le dix-septième siècle devait être le témoin. Montaigne et Machiavel furent les deux écrivains qui eurent le plus d'effet sur ce siècle. Quelques autres, tels que Guevara et Castiglione, ont pu être autant lus, mais ils n'avaient pas assez d'originalité dans les idées pour former l'opinion. Montaigne et Machiavel, auxquels on peut ajouter Rabelais, paraissent être les seuls écrivains du XVIe siècle, à part les poètes et les historiens, qu'on lise encore beaucoup aujourd'hui.



FIN DU TOME II.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE SECOND VOLUME.

CHAPITRE PREMIER.

DE LA LITTÉRATURE ANCIENNE EN EUROPE, DE 1550 A 1600.

CHAPITRE II.

DE LA LITTÉRATURE THÉOLOGIQUE EN EUROPE, DE 1550 A 1600.

CHAPITRE III.

DE LA PHILOSOPHIE SPÉCULATIVE, DE 1550 A 1600.

CHAPITRE IV.

DE LA PHILOSOPHIE MORALE ET POLITIQUE, ET DE LA JURISPRUDENCE, DE 1550 A 1600.

CHAPITRE V.

DE LA POÉSIE, DE 1550 A 1600.

CHAPITRE VI.

DE LA LITTÉRATURE DRAMATIQUE, DE 1550 A 1600.

CHAPITRE VII.

DES BELLES-LETTRES EN PROSE, DE 1550 A 1600.

CHAPITRE VIII.

DES SCIENCES PHYSIQUES ET DE LA LITTÉRATURE DIVERSE, DE 1550 A 1600.

FIN DE LA TABLE DU SECOND VOLUME.



